

Université de Nice-Sophia Antipolis

**LE COMPORTEMENT DE TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS :
UNE APPROCHE MARKETING**

*Thèse pour l'obtention du Doctorat en Sciences de Gestion présentée et
soutenue publiquement le 14 novembre 2011 par*

Amélie FIORELLO

Jury

- Directeur de recherche **Monsieur André BOYER**
Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis
- Rapporteurs **Monsieur Jean-Luc GIANNELLONI**
Professeur à l'Université Pierre Mendès France, Grenoble II
- Monsieur Jean-Louis MOULINS**
Professeur à l'Université de la Méditerranée, Aix-Marseille II
- Suffragants **Monsieur Joël BRÉE**
Professeur à l'Université de Caen
- Monsieur Jacques SPINDLER**
Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis
- Madame Laurence SAGLIETTO**
Maître de Conférences à l'Université de Nice-Sophia Antipolis

L'Université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

REMERCIEMENTS

Au terme de ces trois ans de doctorat, je souhaite profiter de l'occasion qui m'est donnée ici pour remercier tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à l'aboutissement de ce travail.

En premier lieu, je voudrais tout naturellement remercier André Boyer, mon directeur de thèse. Je me souviens de ce jour de printemps 2007 où je suis venue dans votre bureau pour vous parler de mon projet de doctorat. Vous m'avez écoutée et m'avez tout de suite encouragée et soutenue et ce soutien n'a jamais failli. Merci pour tout.

Je tiens ensuite à remercier les rapporteurs de cette thèse, Messieurs Jean-Louis Moulins et Jean-Luc Giannelloni, pour l'intérêt que vous avez porté à mon travail et le temps précieux que vous y avez accordé. Je remercie également vivement l'ensemble des membres de mon jury : merci à Joël Brée d'avoir accepté de faire partie de ce jury et de juger ce travail, merci à Laurence Saglietto, qui a suivi mon travail de très près et dont les conseils avisés m'ont beaucoup servi ; et enfin merci à Jacques Spindler qui, en tant que directeur de l'IAE et ancien directeur du laboratoire CRIFP, m'a fait sentir, dès mes premiers pas en doctorat, que je faisais partie intégrante de l'équipe et m'a donné les moyens d'effectuer ce travail de doctorat dans les meilleures conditions. Je suis très heureuse et honorée que vous ayez accepté d'être membres de mon jury.

Je remercie également les organisateurs et les membres du Cercle Doctoral Européen de Gestion (CDEG). Ma participation à ce programme a été un réel atout et a permis une avancée considérable de ce travail.

Je tiens à adresser un merci tout particulier à Damien Bo : je te remercie pour tes compétences académiques, mais aussi, et surtout, en tant qu'ami. Sans ton aide, tes conseils et ton soutien, le parcours du combattant qu'est la thèse aurait été bien plus difficile.

Je pense également à toute l'équipe de l'IAE de Nice qui a contribué à ce que je me sente à ma place tout au long de ces trois années et qui m'a été d'une aide précieuse à chaque fois que j'en ai eu besoin. Je voudrais remercier ici les enseignants-chercheurs mais aussi l'équipe administrative.

Pour moi, la thèse ne fut pas un travail solitaire et fut même l'occasion de belles rencontres. Tout d'abord, merci à Didier, Caroline et Orélien d'avoir toujours été là pour moi et pour votre amitié qui compte beaucoup à mes yeux. Didier, bon courage pour la suite, je te souhaite toute la réussite que tu mérites. Caroline et Orélien, vous êtes loin de moi, mais je

sais que la vie poitevine vous comble de bonheur et j'espère que ça continuera, et prenez soin de mon filleul, Aniel. Merci également à Philippe, mon statisticien et ami mystérieux préféré. Tu m'as gentiment torturée, mais tu m'as surtout beaucoup aidée et écoutée.

J'ai une pensée pour tous mes amis qui méritent de figurer dans ces remerciements, car tous, d'une manière ou d'une autre, vous m'avez aidé à traverser cette expérience qu'est la thèse. Je pense à Cécile et Grégory, Marie-Angélique, Sébastien, Gaëlle, Dafina, Charlotte, Jean-Marc, Romain, Magalie, Cam, Jenny, Marie, Ben, Émilie, Pat, Fred et Nico.

Je garde pour la fin les personnes qui me sont les plus chères. Merci à toute ma famille et surtout merci à mes parents, Damien et Patricia. Merci pour tout ce que vous avez fait pour moi au cours de ces 29 dernières années. J'ai eu la chance de toujours pouvoir compter sur votre soutien. Je sais aussi que vous vous êtes interrogés, angoissés et inquiétés pour moi, mais voilà, vous voyez : j'ai enfin terminé ma thèse.

Merci aussi à ma sœur, Julie. Merci d'être si différente de moi : c'est ce qui fait qu'on ne se comprend pas toujours, mais surtout que les moments passés avec toi sont toujours animés et joyeux. Et ces moments m'ont beaucoup aidé au cours de ces trois années.

Merci à Jeannette, ma grand-mère, et merci à mon grand-père, Antoine, qui n'est plus, mais qui a fortement influencé le choix de ce sujet grâce à son sens très particulier de la récup'.

Enfin, merci à Francis. Merci tout simplement d'être tel que tu es et de partager ma vie. Je pense que personne d'autre que toi n'aurait pu m'épauler aussi bien que tu ne l'as fait dans cette aventure. Le quotidien avec une doctorante qui termine sa thèse n'est pas toujours facile, mais tu as été d'une patience et d'un soutien sans faille et je ne t'en remercierai jamais assez. Il me tarde de te dire « oui » !

SOMMAIRE

Introduction	9
---------------------------	----------

Prologue : Des déchets et des hommes, les éléments contextuels liés à la gestion des déchets.....	25
--	-----------

Section 1 : L'histoire des hommes et de leurs déchets	26
---	----

Section 2 : Déchets ménagers, consommation et marketing.....	45
--	----

PREMIERE PARTIE : LES DÉCHETS MÉNAGERS, UN OBJET D'ÉTUDE SINGULIER POUR LE MARKETING	69
---	-----------

Chapitre 1 : Influencer le comportement de tri, une problématique de marketing.....	71
--	-----------

Section 1 : Le rôle des ménages dans la gestion des déchets : entre atout et obstacle.....	72
--	----

Section 2 : Intégration du tri des déchets dans le marketing-mix.....	95
---	----

Chapitre 2 : Comprendre le comportement de tri à travers l'attitude : de la préoccupation pour l'environnement au comportement planifié	115
--	------------

Section 1 : L'attitude pro-environnementale comme point de départ des comportements respectueux de l'environnement.....	116
---	-----

Section 2 : La relation entre l'attitude envers le tri et le comportement	155
---	-----

Chapitre 3: Dépassement des approches classiques grâce à l'approche de la théorie de l'autodétermination	177
---	------------

Section 1 : La motivation à travers la théorie de l'autodétermination.....	178
--	-----

Section 2 : La motivation à adopter des comportements pro-environnementaux	197
--	-----

DEUXIEME PARTIE - ÉTUDE EMPIRIQUE : DU CADRE CONCEPTUEL A LA DISCUSSION DES RESULTATS.....	221
---	------------

Chapitre 4 : Étude exploratoire sur les acteurs de la gestion des déchets à travers deux analyses qualitatives	223
---	------------

Section 1 : Les experts de la gestion des déchets	224
---	-----

Section 2 : Les ménages et le tri des déchets	243
---	-----

Chapitre 5 : La méthodologie de l'analyse quantitative, du modèle conceptuel à l'enquête.....	262
Section 1 : Du cadre conceptuel au cadre opératoire.....	263
Section 2 : Résultats préliminaires de l'enquête.....	285
Chapitre 6 : L'analyse quantitative, tests des hypothèses et discussion des résultats	308
Section 1 : Les éléments préliminaires à la présentation des résultats	309
Section 2 : Les résultats de l'étude	326
Section 3 : Discussion des résultats.....	360
Conclusion générale	388
Bibliographie.....	400
Listes des annexes.....	436
Liste des figures	497
Liste des tableaux	498
Table des matières.....	502

Tout le monde veut sauver la planète mais personne ne veut sortir les poubelles.
Jean Yanne

INTRODUCTION

« Nous abattons les forêts, asséchons les vallées fluviales, mettons chaque parcelle de terre possible en culture, et créons des déserts par inadvertance. De plus, nous empoisonnons notre environnement avec nos déchets ; dans de nombreux endroits l'air est malsain à respirer, l'eau est impropre à la consommation, et la nourriture peut être contaminée. Nous découvrons que la plupart de nos productions et leurs effets secondaires sont nocifs pour nous au lieu de favoriser notre bonne santé, notre bonheur et notre bien-être. Nous pouvons libérer suffisamment d'énergie pour anéantir la plupart des formes de vie sur cette planète. »

Milbrath (1984, p.5)

1. La genèse de la thèse : vers un paradigme écologique

Les sociétés humaines se sont transformées au cours du temps dans leur façon de concevoir leurs liens avec la nature. Dans les sociétés primitives où la chasse et la cueillette étaient les principaux modes de survie, l'Homme pense qu'il doit s'adapter à la nature pour en obtenir ce qu'il désire. Puis, lors du passage à un mode de survie agricole, l'Homme conçoit qu'il peut modifier la nature pour répondre à ses besoins les plus essentiels. Enfin, depuis la révolution « *scientifico-technico-industrielle* » (Milbrath, 1984), les sociétés modernes, ou du moins les sociétés occidentales modernes, se sont progressivement érigées sur l'idée que l'Homme peut dominer la nature et la contrôler pour qu'elle réponde à ses besoins et ses désirs. Ainsi, au cours des siècles qui ont suivi cette révolution « *scientifico-technico-industrielle* », l'industrialisation et le progrès technique ont permis une multiplication par 20 des richesses créées. C'est dans ce contexte d'abondance qu'est apparu le Paradigme Social Dominant (PSD) qui a concouru au développement de nos sociétés modernes et les gouverne encore aujourd'hui (Pirages, 1977 ; Catton et Dunlap, 1980).

Du paradigme social dominant

Le Paradigme Social Dominant (PSD) exprime l'ensemble des « *valeurs communes, croyances et savoirs partagés sur l'environnement social et physique* » (Pirages, 1977, p.6) en vigueur au sein d'une société donnée¹. C'est une vision du monde partagée qui sert de guide de conduite général pour les individus et la société dans son ensemble.

Selon certains auteurs, le PSD intègre trois grandes dimensions (Kilbourne, McDonagh, Prothero, 1997 ; Kilbourne, Beckmann et Thelen, 2002 ; Schafer, 2006) : une dimension politique, une dimension économique et une dimension technologique. Les dimensions politique et économique sont étroitement liées aux idéologies et théories à la base du capitalisme et représentées par des auteurs de références tels qu'Adam Smith ou John Locke. La dimension politique intègre les valeurs de la liberté individuelle, une régulation gouvernementale limitée et la propriété privée. La dimension économique est liée à la liberté du marché et à la croyance en une croissance économique illimitée apportant abondance et prospérité. Enfin, la dimension technologique est liée à une croyance forte en la capacité de la science et de la technologie à résoudre les problèmes et au progrès continu. Mais le PSD porte surtout sur la relation de l'Homme avec la Nature. Il est notamment fondé sur la croyance de la domination de l'Homme sur la Nature et sur le fait que celle-ci sert essentiellement de ressource aux activités humaines. L'Homme est considéré comme fondamentalement différent de toutes les autres formes de vie sur Terre, ce qui lui octroie ce pouvoir de domination (Cotgrove, 1982 ; Catton et Dunlap, 1980 ; Milbrath, 1984). En effet, « *l'homme moderne ne se conçoit pas lui-même comme partie intégrante de la nature, mais comme une force extérieure, destinée à dominer et à conquérir celle-ci* » (Schumacher, 1978, p.14). Le PSD est transmis de génération en génération via les processus de socialisation, mais aussi par les institutions de la société civile (Schafer, 2006). Il dispose donc de fortes bases institutionnelles et les systèmes politique, économique et éducatif renforcent l'engagement des individus dans ses valeurs (Dunlap et Van Liere, 1984). Le PSD en tant que vision du monde partagée, même s'il ne reçoit pas une approbation universelle², détermine de fait les croyances et les attitudes individuelles, entre autres, sur les questions environnementales.

¹ Ici, la notion de paradigme est directement dérivée du concept de paradigme scientifique de Kuhn (1962) qu'il définit comme le système de croyances qui domine une communauté scientifique donnée et qui conduit ses membres à appréhender leurs sujets et leurs méthodes de recherche d'une façon particulière qui leur est commune. Le paradigme social dominant est une extension de cette définition au niveau socio-culturel (Dunlap et Van Liere, 1984 ; Schafer, 2006).

² En effet, comme nous l'avons précisé le Paradigme Social Dominant est en vigueur dans les sociétés occidentales modernes. Il l'est aussi dans certains pays émergents. Toutefois, il existe de nombreuses autres

Pour de nombreux auteurs, le PSD, qui a vu le jour dans une période de forte abondance et de prospérité, est devenu inadapté dans une époque où l'on connaît les limites écologiques de notre planète (Pirages, 1977 ; Catton et Dunlap, 1980 ; Milbrath, 1984 ; Dunlap et Van Liere, 1984), ce qui appelle à un changement de vision du monde et une nouvelle perception de la relation de l'Homme avec la Nature. En effet, pour les sociologues, les valeurs en vigueur dans une société deviennent inadaptées lorsque les conditions qui fondent la société changent (Parsons, 1977). C'est notamment ce qui a lieu depuis que les populations occidentales ont commencé à comprendre et à prendre la mesure des dangers inhérents au mode de fonctionnement des sociétés modernes³.

De nombreux facteurs ont concouru à cette prise de conscience. Certains auteurs, dont Worster (1992) datent l'entrée de l'Humanité dans l'« *âge écologique* » le 16 juillet 1945, le jour où le projet Manhattan, débuté en 1942, a abouti à l'explosion de la première bombe atomique dans le désert du Nouveau Mexique. En effet, à partir de cette date, une succession de « *catastrophes écologiques d'origine anthropique* » (Matagne, 2003, p.) vont sensibiliser le grand public aux effets négatifs des activités humaines sur l'environnement. À l'instar de Matagne (2003), nous citons les bombardements de Hiroshima et Nagasaki les 6 et 9 août 1945 qui ont conduit aux premières conclusions sur les impacts négatifs et durables des bombes à fission sur l'Homme et les écosystèmes. La guerre du Vietnam en tant que première guerre écologique reposant sur « *une stratégie militaro-économique consistant à détruire durablement des écosystèmes au moyen d'herbicide de synthèse* » (*op.cit.*, p.28) a également eu un impact important. Par la suite et jusqu'à nos jours les catastrophes écologiques liées aux activités humaines sont nombreuses, parmi les plus spectaculaires nous pouvons citer, de façon non exhaustive : les naufrages du Torrey Canyon et de l'Amoco Cadiz en 1967 et 1978 ; la catastrophe de Bhopal en Inde en 1984 ; l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl le 26 avril 1986 ; le naufrage de l'Erika en 1999 ; l'incendie de la plateforme pétrolière Deepwater Horizon dans le golfe du Mexique en 2010 ; l'accident nucléaire de la centrale de Fukushima au Japon en 2011, *etc.*

Au-delà de ces catastrophes, des ouvrages tel que *Silent Spring* de Rachel Carson (1962) ont également contribué à la sensibilisation du grand public⁴. De la même manière, des

sociétés qui ne sont pas fondées sur cette vision du monde et plus précisément qui ne sont pas fondées sur la croyance de la domination de l'Homme sur la Nature.

³ Nous traitons ici des conséquences négatives sur l'environnement tout en étant conscient des limites sociales potentielles liées au Paradigme Social Dominant : inégalités sociales, inflation, chômage, *etc.* (Milbrath, 1984).

⁴ Notons ici que bien avant l'entrée dans l'« *âge écologique* », le livre de Henry D. Thoreau, *Walden ou la Vie dans les bois* publié pour la première fois en 1854, est considéré comme un ouvrage fondateur de l'écologisme

catastrophes écologiques moins spectaculaires sont mises à jour et médiatisées : le réchauffement climatique, la déforestation, la régression accélérée de la biodiversité, la multiplication et la nocivité des déchets, le tarissement et la pollution des ressources en eau, la régression et dégradation des sols, la pollution atmosphérique, *etc.*

La société civile a pris le relais, ouvrant la voie à une coopération internationale dans le domaine de la protection de l'environnement (Kiss, 2005). Ainsi, depuis le premier rapport du Club de Rome en 1972, mettant en garde sur les limites de la croissance économique, de nombreuses conférences ont marqué l'institutionnalisation de la protection de l'environnement : en 1972, la première conférence mondiale de l'Organisation des Nations Unies sur l'environnement a lieu. Elle pose le principe de précaution comme guide de conduite et instaure la création du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). En 1987, le rapport Brundtland établit la nécessité d'accéder à un développement durable dont il donne, pour la première fois, la définition suivante : « *un développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs* ». Par la suite les Sommets mondiaux de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 et de Johannesburg en 2002 ont ancré l'engagement des États dans un développement plus durable et ont établi l'Agenda 21, un programme d'action visant tous les aspects du développement durable et qui met en avant le rôle des instances locales. Progressivement, le développement durable a également émergé dans la législation de différents États à travers le monde, dont la France.

Ainsi, une part croissante d'individus est désormais consciente que la croissance économique et l'accession à notre mode de vie actuel se sont faites au prix d'une surexploitation des ressources non renouvelables, d'atteintes irréversibles à la biodiversité et d'une pollution aux formes multiples et aux conséquences désastreuses.

...Au Nouveau Paradigme Environnemental et ses conséquences pour le marketing

Pour de nombreux auteurs, le changement radical et fondamental vers le Nouveau Paradigme Environnemental est inévitable, car celui-ci devient inadapté dès lors que sont vérifiées les limites de la croissance, mais aussi la prise de conscience que l'humanité a le pouvoir de rompre l'équilibre des écosystèmes alors qu'elle n'a aucun droit légitime de contrôle et de domination sur la Nature (Dunlap et Van Liere, 1978 ; Dunlap et *alii*, 2000 ; Cotgrove, 1982).

américain (Duban, 2001). Dans ce journal qui retrace une retraite dans une cabane se situant dans les bois au bord d'un lac dans l'état du Massachusetts au nord de Boston, Thoreau y traite de l'égalité de toutes les formes de vie sur Terre mettant ainsi l'Homme au même niveau que les plantes, les animaux, mais aussi les astres.

Ainsi, le Nouveau Paradigme Environnemental (NPE) tend à établir une vision du monde qui repose sur la croyance principale que la Nature a une valeur intrinsèque et que l'Homme doit apprendre à vivre en harmonie avec son environnement. Il repose également sur le partage d'une vision de la Terre en tant que « *vaisseau spatial* » aux places et aux ressources limitées, à l'absence d'une foi aveugle dans la science et la technologie pour résoudre les problèmes écologiques et sur la forte probabilité de l'occurrence d'une crise écologique (Dunlap et *alii*, 2000).

Si les effets négatifs du Paradigme Social Dominant sont si évidents, on peut se demander pourquoi les êtres humains ne changent pas tout simplement de comportements et de mode de vie? Bien que les individus soient en général d'accord avec les difficultés engendrées par cette vision du monde, cette dernière a permis de bénéficier d'avancées non négligeables dans leur qualité de vie et peu d'individus sont prêts à y renoncer (Milbrath, 1984). De plus, on sait que tout changement paradigmatique entraîne une forte résistance (Kuhn, 1962). Outre le refus de revenir sur certains acquis de la vie moderne, le PSD dispose de fortes bases institutionnelles, si bien que toute tentative de changement fait émerger une opposition forte de la part de ses défenseurs (universitaires, journalistes, ou hommes politiques qui tentent parfois de décrédibiliser l'existence d'une réelle menace écologique)⁵ et notamment des entreprises privées qui ont émergé comme institutions économiques dominantes dans les sociétés occidentales et désormais dans les pays émergents (Korten, 1999). En effet, la nature même et la raison d'être des entreprises privées les placent d'office en position d'opposition face à l'émergence d'un NPE. Toutefois, l'idée d'un mode de vie et plus précisément d'une production et d'une consommation plus écologique font leur chemin. Et même si certaines entreprises se servent de l'écologie comme d'un argument commercial comme d'un autre (Dampérat et Dussart, 2007), d'autres ont fait de véritables efforts, dans une approche globale et systémique, pour prendre en compte les effets écologiques de leurs activités (Shafer, 2006 ; Laville, 2007 ; Kilbourne, 1998) et pour prendre en compte les attentes d'une part croissante d'individus en termes de responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Le concept de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et son évolution est une illustration de ce changement (Acquier et Aggeri, 2007).

⁵ Sans entrer dans le débat du bien-fondé de l'écologie et de la véracité des menaces écologiques, nous citons ici deux hommes politiques français connus pour leurs positions « anti-écologistes » : Luc Ferry qui publia *Le Nouvel Ordre écologique* en 1992 et Claude Allègre qui publia *Ma vérité sur la planète* en 2007 et *L'imposture climatique* en 2010.

Le marketing en tant qu'institution sociale issue du Paradigme Social Dominant est également directement touché par ce mouvement (Wilkie et Moore, 1999). Ainsi, il nous semble que les évolutions du marketing ces dernières années ne sont pas étrangères au passage du Paradigme Social Dominant vers le Nouveau Paradigme Ecologique. Ce phénomène est notamment visible dans les différentes définitions du marketing données par *l'American Marketing Association* (AMA)⁶ au cours des 76 dernières années. De 1935, date de la première définition officielle du marketing, jusqu'en 1960, le marketing est défini comme « *la mise en œuvre d'actions destinées à diriger le flux de biens ou de services des producteurs vers les consommateurs* ». En 1985, le marketing intègre une forte dimension relationnelle basée sur l'échange entre l'entreprise et son client. Le marketing consiste alors à « *planifier et mettre en œuvre l'élaboration, la tarification, la promotion et la distribution d'une idée, d'un bien ou d'un service en vue d'un échange mutuellement satisfaisant pour les organisations comme pour les individus* ». Dès 2004, la définition du marketing commence à envisager que le destinataire du marketing n'est plus seulement un consommateur, mais un ensemble de parties prenantes. C'est alors « *une fonction de l'organisation et un ensemble de processus pour créer, communiquer et délivrer de la valeur aux consommateurs et pour gérer la relation client d'une façon qui bénéficie à l'organisation et à ses parties prenantes* ». D'un paradigme d'échange, nous sommes passés à un paradigme de création de valeur. Mais c'est avec la définition de 2007 que le concept de marketing s'associe à la société dans son ensemble : « *le marketing est l'activité, l'ensemble des institutions et des processus qui permettent de créer, communiquer, fournir et échanger des offres qui ont de la valeur pour les consommateurs, les clients, les partenaires et la société au sens large* ».

Ainsi, les événements qui ont conduit à l'amorce d'un changement de paradigme ont poussé le marketing à évoluer vers une optique de marketing responsable ou sociétal, c'est-à-dire un marketing qui doit tenir compte de ses responsabilités vis-à-vis de la société et prendre en compte l'intérêt et le bien-être à long terme du consommateur, mais aussi de la société tout entière. Cette progressive mutation du marketing lui permet d'être appliqué, non plus seulement par des entreprises privées, mais par toutes les organisations et surtout dans une optique non-marchande en ayant pour objectif l'intérêt général ou du moins le bien-être sociétal.

Lors de cette phase de mutation, des articles et des ouvrages fondateurs ont mis en évidence le fait que le marketing peut être utilisé pour promouvoir des idées, des comportements ou des

⁶ Site de l'American Marketing Association : <<http://www.marketingpower.com>>

personnes, mais aussi qu'il peut être utilisé par toutes les organisations, quelles que soient leurs finalités (Kotler et Levy, 1969 ; Kotler et Zaltman, 1971 ; Kotler, 1972 ; Lindon, 1976 ; Laufer et Burlaud, 1980). Ainsi, quelques sous-disciplines phares du marketing ont émergé telles que le marketing social (Kotler et Levy, 1969 ; Kotler et Zaltman, 1971 ; Kotler, 1972 ; Lindon, 1976), le marketing politique (Lindon, 1976), le marketing public (Laufer et Burlaud, 1980 ; Lamb, 1987 ; Butler et Collins, 1995), le marketing critique (Gordon, Carrigan et Hastings, 2011) et le marketing vert (Kangun, 1974 ; Kinnear et Taylor, 1973 ; Kinnear, Taylor et Ahmed, 1974).

Le marketing social décrit l'élargissement des pratiques du marketing aux idées et aux changements comportementaux. Il concerne les actions marketing qui se rapportent à la société et à la vie en société et qui visent un changement social à travers la modification des attitudes ou des comportements des individus (Kotler et Zaltman, 1971 ; Stead et alii, 2007 ; Dann, 2009).

Kotler et Lee définissent le marketing social comme « *l'utilisation des principes et techniques du marketing pour influencer un public-cible à volontairement accepter, rejeter, modifier ou abandonner un comportement pour le bénéfice d'individus, de groupes d'individus ou la société dans son ensemble* » (2007, p.191). Le marketing social vise donc à convaincre un ou plusieurs groupes ciblés d'accepter, de modifier ou d'abandonner certaines opinions, attitudes, habitudes ou comportements. Sa finalité est toujours attachée au bien social et donc lié à l'atteinte d'objectifs qualitatifs. Ces objectifs peuvent être d'obtenir l'adhésion et/ou la participation des publics visés à certaines activités, de faciliter un changement social en favorisant l'adoption de comportements positifs et/ou en freinant les comportements négatifs. Le marketing social, de par sa finalité, peut être utilisé par les organisations non-gouvernementales et les associations, mais aussi par les gouvernements, les collectivités locales ou toute autre organisation publique. Il peut être particulièrement utile aux organisations publiques en favorisant l'acceptation de la part des citoyens de politiques publiques dont le but est très souvent de protéger le bien commun et l'intérêt général. Ainsi, le marketing public se rapproche souvent du marketing social (Kotler et Lee, 2007).

Le marketing public, né du double mouvement de mutation du marketing et de la sphère publique, traduit une certaine managérialisation de la sphère publique (Santo et Verrier, 1997 ; Djelic, 2004 ; Huron et Spindler, 2008). Désormais, dans cette perspective, « *l'action publique doit considérer comme prioritaires les conditions de réussite de l'efficacité (cohérence gestionnaire) sans pour autant oublier le caractère public dans lequel*

s'inscrit cette action (cohérence politique) » (Pesqueux, 2007, pp. 135-136). Ainsi, sans revenir sur les difficultés rencontrées par l'application du marketing dans la sphère publique (Scrivens, 1991 ; Graham, 1994), nous soutenons que celui-ci y a toute sa légitimité dès lors que l'on prend en compte, dans la théorie et la pratique du marketing, les spécificités de l'action publique (Lamb, 1987 ; Laufer et Burlaud, 1980 ; Bon et Louppe, 1980 ; Hermel et Romagni, 1990 ; Butler et Collins, 1995 ; Kotler et Lee, 2007). Ces spécificités s'expriment en termes de finalités, de forces internes et externes, mais aussi de segmentation. Les organisations publiques poursuivent des buts non lucratifs et qualitatifs (Butler et Collins, 1995), elles sont soumises à des finalités externes d'intérêt général définies par la loi pour lesquelles elles disposent de moyens de contraintes sur leur environnement notamment à travers la législation, le pouvoir de police, la justice, *etc.* (Santo et Verrier, 1997). Cette situation leur assure la pérennité de leurs missions, elles ont donc l'avantage de ne pas subir la menace d'une éventuelle disparition. Elles sont toutefois caractérisées comme des systèmes complexes et cloisonnés, voire centralisés, ce qui se traduit par un certain manque d'autonomie et de flexibilité (Lamb, 1987 ; De Quatrebarbes, 1998 ; Santo et Verrier, 1997). Les forces politiques ne sont pas étrangères à ces caractéristiques de par leur grande influence sur le fonctionnement et la conduite des organisations publiques (Santo et Verrier, 1997, p.7). Elles s'adressent également à un grand nombre d'individus, hétérogènes, difficile à identifier et avec lesquels elle entretient des relations complexes (Villeneuve, 2005). Les organisations publiques existent pour servir tous les citoyens. En termes de segmentation, cela se traduit par l'obligation de s'intéresser à des segments apathiques, désintéressés, voire hostiles. De plus, elles doivent s'efforcer de toucher l'ensemble de la population, tout en assurant équité et égalité (Lamb, 1987). Enfin, les entités publiques sont la « propriété » des citoyens et les attentes de ces derniers sont très importantes: elles sont soumises à une demande d'un grand degré d'intégrité, d'équité, de responsabilité et de transparence. Elles sont ainsi soumises à une grande surveillance de la part du public (Lamb, 1987).

Le marketing critique repose sur une réelle introspection de la théorie du marketing et de ses pratiques. C'est une approche théorique critique qui vise à développer la théorie marketing tout en guidant les pratiques. Elle repose notamment sur une mise à l'épreuve des institutions dominantes associées au marketing et au système capitaliste (Dholakia et Arndt, 1985 ; Gordon, Carrigan et Hastings, 2011 ; Burton, 2001). Ainsi, c'est dans cette optique critique que des auteurs tels que Lambin (1999) s'interrogent : « *l'objectif du marketing est-il de satisfaire les besoins des acheteurs à court terme ou à long terme ? Le marketing doit-il se*

soucier du bien-être des acheteurs ? Le marketing n'a-t-il pas tendance à satisfaire les besoins individuels au détriment des besoins collectifs ? Le coût sociétal de la satisfaction des besoins individuels n'est-il pas un coût négligé dans la démarche marketing traditionnelle ? ». Cette perspective critique du marketing est également l'occasion de voir une certaine crise d'identité du marketing et amène à réfléchir sur les évolutions paradigmatiques au sein de la discipline (Boyer, 1999).

Enfin le marketing vert, s'intéresse à l'impact des activités marketing sur l'environnement et vise à faciliter le développement et la commercialisation de produits durables. Il se donne également pour mission l'introduction d'une variable écologique dans les processus marketing (Chamorro, Rubio et Miranda, 2009 ; Peattie, 2001). Dès les années 1970, aux États-Unis, de nombreux auteurs se sont penchés sur l'émergence de nouvelles valeurs environnementales (et sociales) chez les consommateurs et leurs conséquences sur le marketing (Berkowitz et Lutterman, 1968 ; Webster, 1975 ; Kassarian, 1971; Fisk, 1974; Kinnear and Taylor, 1973; Kinnear, Taylor et Ahmed, 1974; Henion and Kinnear, 1976 ; Boyer et Poisson). Par la suite, de nombreuses études ont cherché à mettre en évidence les caractéristiques du consommateur écologiquement responsable, mais aussi les liens entre la préoccupation de l'individu pour l'environnement et son comportement de consommation effectif (Roberts, 1996 ; Straughan et Roberts, 1999 ; Diamantopoulos et *alii*, 2003 ; Kinnear, Taylor et Ahmed, 1974 ; McEvoy, 1972 ; Schahn et Holzer, 1990 ; Fraj et Martinez, 2006 ; Minton et Rose, 1997 ; Fransson et Gärling, 1999).

Aujourd'hui, de nombreux auteurs cherchent à établir les bases pour un marketing durable (Gordon, Carrigan et Hastings, 2011 ; Belz et Peattie, 2009 ; Sempels et Vandercammen, 2009 ; Pastore-Reiss, 2006). Certains proposent de se baser sur la contribution des trois sous-disciplines que sont le marketing vert, le marketing social et le marketing critique pour parvenir à l'avènement d'un marketing durable (Gordon, Carrigan et Hastings, 2011).

C'est dans cet objectif que nous avons choisi de mettre le marketing au service de la résolution d'un problème écologique lié aux déchets ménagers en nous trouvant ainsi à mi-chemin entre le marketing social (car il s'agit de la promotion d'un comportement, le tri des déchets, censé contribuer à la protection de l'environnement et donc l'intérêt général) et le marketing public (car il convient de prendre en compte les spécificités de la sphère publique, responsable de la gestion déchets, mais aussi parce que les recommandations managériales issues de ce travail sont essentiellement à destination des collectivités locales), mais aussi plus

généralement en choisissant une vision du marketing en tant qu'outil œuvrant pour le bien-être sociétal.

2. Les limites de la littérature et la formulation de la problématique

La genèse de ce travail de thèse s'appuie donc sur l'émergence d'un Nouveau Paradigme Environnemental entraînant des modifications majeures dans la façon d'appréhender le marketing en l'incitant à acquérir une dimension sociétale.

De nombreux problèmes écologiques méritent qu'on leur porte attention, néanmoins nous avons choisi de nous concentrer sur un problème bien précis : celui des déchets ménagers parce que d'une part, nous pensons que le marketing n'est pas étranger aux problèmes liés aux déchets, mais surtout parce qu'il s'agit d'une approche qui nous semble d'une efficacité inestimable pour résoudre ce problème notamment grâce à la recherche sur le comportement du consommateur. D'autre part, à notre connaissance, il existe en marketing très peu de publications francophones sur les comportements des individus relativement au tri des déchets. Nous avons vu que les chercheurs en marketing se sont particulièrement intéressés au rôle joué par la consommation dans la dégradation de notre environnement et aux comportements de consommation écologiquement responsables. Ils ont ainsi recherché les leviers pour inciter les consommateurs à devenir plus respectueux de l'environnement en achetant des produits éco-responsables, c'est-à-dire des produits qui sont fabriqués en ayant un impact minimal sur l'environnement et qui auront également un impact minimal lorsqu'ils seront arrivés en fin de vie. Du côté français, si de nombreuses études en marketing traitent du comportement de consommation éco-responsable (Gierl et Stumpp, 1999 ; Legall-Ely, 2005 ; Binninger et Robert, 2008 ; Robinot et Giannelloni, 2009 ; Bernard, 2009 ; Bertrandias et Elgaaied, 2010), très peu traitent du comportement post-consommation et se concentrent sur le rôle de l'emballage au moment de l'achat (Pinet, 2004 ; Monnot et Reniou, 2010). La littérature anglo-saxonne quant à elle est plus abondante, mais présente certaines limites.

Nous classons la littérature anglo-saxonne sur le sujet en deux grands types : les recherches portant sur l'attitude favorable envers le tri des déchets, sa structure et ses antécédents et les recherches portant sur le lien entre cette attitude et les comportements effectifs de tri, empruntant généralement le cadre théorique de la théorie du comportement planifié d'Ajzen (1991). Ces travaux présentent et valident les effets de nombreux déterminants individuels qui peuvent effectivement expliquer l'adoption du comportement de tri tels que les valeurs,

l'attitude, les normes, la personnalité ou le style de vie, *etc.* Elles expliquent également comment l'attitude peut se transformer en comportement via l'intention et les facteurs venant modérer cette relation (tel que le contrôle comportemental perçu et les contraintes situationnelles).

Mais dans ces recherches, un facteur est trop souvent ignoré : **l'absence de liberté perçue dans le contexte de l'adoption du tri des déchets**. En effet, les comportements liés au tri des déchets, contrairement à la consommation écologique, s'inscrivent dans un contexte particulier marqué par une certaine absence d'autonomie et par l'intrusion de la sphère publique dans la sphère privée. En effet, l'adoption du tri est soutenue par la mise en place d'une politique publique à laquelle les citoyens doivent se conformer. Ce comportement relève alors de l'exercice d'une forme de pression de la part de l'Administration publique pour l'adoption d'un comportement qui s'effectue au sein du foyer. Ce facteur est toutefois pris en compte dans une théorie contemporaine de la motivation, la théorie de l'autodétermination de Deci et Ryan (Deci, 1975 ; Deci et Ryan, 1980 ; 1985a ; 1985b ; 2004). Cette dernière repose sur le postulat principal que l'individu a besoin de sentir autodéterminé dans les activités qu'il entreprend, c'est-à-dire qu'il est nécessaire qu'il ressente une forme de sentiment de liberté dans son engagement et dans la poursuite de l'activité en question. De plus, cette théorie permet de prendre en considération l'impact du gouvernement et de sa façon de favoriser l'application des politiques publiques environnementales sur la motivation des individus à adopter le comportement en question. Ainsi, nous nous sommes demandé dans quelle mesure la théorie de l'autodétermination était un cadre pertinent pour mieux comprendre le comportement de tri, nous amenant à la problématique principale suivante :

La théorie de l'autodétermination est-elle un cadre théorique pertinent dans l'analyse du comportement de tri des déchets ?

Loin de remettre en cause l'implication des multiples variables individuelles dans l'adoption du comportement du tri, nous voulons proposer un nouvel éclairage sur le sujet, mais aussi connaître les relations entre quelques-unes de ces variables « classiques » et les variables de la théorie de l'autodétermination. Cela nous conduit à proposer un questionnaire associé à notre problématique :

Quels sont les liens entre les variables de la théorie de l'autodétermination et d'autres variables pertinentes déjà testées et validées dans la littérature ?

Nous avons plus précisément choisi d'explorer les liens entre les variables de la théorie de l'autodétermination et les concepts d'attitude envers le tri et de contraintes situationnelles.

3. Le design de la recherche

Ce travail vise à atteindre certains objectifs et à apporter des contributions à la fois théoriques et managériales.

Les objectifs et contributions attendues de la recherche

Ce travail tente de répondre à divers objectifs. Tout d'abord, ce travail vise à combler une carence dans la littérature française en marketing portant sur les comportements éco-responsables. En effet, comme nous l'avons vu, à notre connaissance, il n'existe que très peu d'articles ou ouvrages francophones sur le sujet alors que la post-consommation devrait être un terrain à privilégier pour le chercheur en marketing.

Ensuite, il s'agit d'apporter un éclairage nouveau aux études déjà existantes en intégrant le concept d'autodétermination et le rôle de l'Administration publique. Ainsi, l'objectif est de valider la pertinence de la théorie de l'autodétermination grâce à divers outils statistiques. *In fine*, nous tenterons de démontrer qu'un modèle basé sur la théorie de l'autodétermination permet d'expliquer le comportement de tri, validant ainsi par extension la nécessité d'un sentiment de liberté perçue.

Ce travail vise également d'autres objectifs que l'on pourrait qualifier de secondaires. Ainsi, à travers la partie revue de la littérature nous tentons de dresser un panorama le plus exhaustif possible de tous les facteurs explicatifs du comportement de tri mentionnés ou testés dans la littérature. Outre les études en marketing, nous empruntons ainsi à diverses disciplines telles que l'histoire, la sociologie, la psychologie ou la science politique. À travers une revue de la littérature d'études en grande partie anglo-saxonnes, nous tenterons de donner une vue globale de l'état de la recherche sur le comportement de tri des déchets.

Ainsi, nos principaux apports théoriques seront :

- 1) De proposer un état de l'art actualisé sur l'adoption du comportement de tri des déchets.

- 2) De compléter et prolonger les travaux déjà accomplis par d'autres chercheurs en marketing dans le domaine des comportements écologiques et plus précisément du comportement de tri.
- 3) D'approfondir la réflexion théorique sur le sujet en apportant un nouvel éclairage, celui de la théorie de l'autodétermination.
- 4) De tester et de valider la pertinence d'un cadre théorique, à notre connaissance jamais utilisé en marketing et, en général, très peu utilisé dans les recherches françaises en sciences de gestion.

Au-delà des apports théoriques, ce travail se veut également une visée pratique à travers ces apports managériaux. Ainsi, à l'issue de cette recherche nous pourrions formuler des recommandations managériales essentiellement à destination des collectivités locales. La validation du cadre théorique de l'autodétermination peut avoir des implications très importantes pour les collectivités locales dans leur volonté de conformer les citoyens aux politiques publiques de gestion des déchets.

Les choix méthodologiques

Notre approche empirique vise à dépasser les lacunes des études en marketing sur le comportement de tri des déchets en testant la validité de la théorie de l'autodétermination dans un contexte français.

Ainsi, notre revue de la littérature présente l'ensemble des facteurs repérés dans les études déjà existantes et qui ont une influence plus ou moins directe sur le comportement de tri. À l'issue de cette revue, nous aurons exposé les antécédents du comportement de tri et montré dans quelle mesure la théorie de l'autodétermination est un moyen de dépasser les approches utilisées habituellement pour appréhender le comportement de tri. Nous aurons également posé quelques bases permettant d'établir l'impact potentiel de l'Administration publique sur le comportement de tri des individus.

À l'issue de la revue de la littérature, nous procédons à une analyse qualitative exploratoire qui se divisera en deux enquêtes : l'une portant sur les experts chargés de la gestion des déchets et l'autre portant sur les ménages producteurs de déchets. Les deux enquêtes sont menées grâce à des entretiens semi-directifs individuels. Les deux catégories d'acteurs sont choisies en fonction de leur appartenance à un même territoire administratif afin de pouvoir comparer de façon plus pertinente leurs points de vue. L'analyse qualitative va nous permettre

d'amorcer le passage de la théorie vers l'opérationnalisation des concepts. Elle permettra de valider ce qui a déjà été dégagé dans la littérature ou bien éventuellement de faire émerger des variables non abordées dans la littérature.

L'étude empirique se poursuit par une analyse quantitative dont la méthode d'enquête choisie est le questionnaire. À l'issue de l'administration du questionnaire, nous débiterons nos analyses par des analyses statistiques descriptives afin de bénéficier d'une vue globale de notre ensemble de données. Puis, avant de passer aux tests de nos hypothèses, nous procéderons à la vérification de la validité et de la fiabilité des instruments de mesure choisis. Suite à cette étape, nous procéderons aux tests des hypothèses de recherches grâce à des analyses statistiques bivariées et des analyses de régressions simples et multiples. La validation de la problématique principale de ce travail passera par une modélisation par équations structurelles.

4. Le plan général de la thèse

La thèse se décompose en deux grandes parties : la première partie présente notre revue de la littérature alors que la seconde partie présente l'étude empirique qui nous permet de tester notre problématique et les hypothèses de recherche qui y sont associées.

La première partie est précédée d'un **prologue** qui présente un éclairage et un ancrage historique au problème de gestion des déchets ménagers. Il évoque la difficile acceptation des règles collectives liées aux déchets ménagers et l'opposition qu'il existait déjà entre la population et son gouvernement. Il permet également de rendre compte du rôle joué par notre mode de consommation et par le marketing dans l'émergence des problèmes environnementaux liés aux déchets ménagers. Tout au long de ce travail, le lecteur peut se reporter à l'annexe 1 qui contient un glossaire des termes de la gestion des déchets.

La première partie se propose de montrer en quoi les déchets sont un objet de recherche singulier pour le marketing et se compose de trois chapitres. **Le chapitre 1** expose la façon dont le marketing peut appréhender le comportement de tri des déchets. Il débute par la mise en évidence du rôle joué par les ménages et en quoi leur conformation peut être entravée par leur rapport aux déchets en général, mais aussi par leur rapport à la consommation et à l'Administration publique. Il montre ensuite comment le comportement de tri peut faire l'objet d'une intégration dans un *marketing-mix* cohérent. **Le chapitre 2** présente les approches classiques utilisées par les chercheurs en marketing pour appréhender les

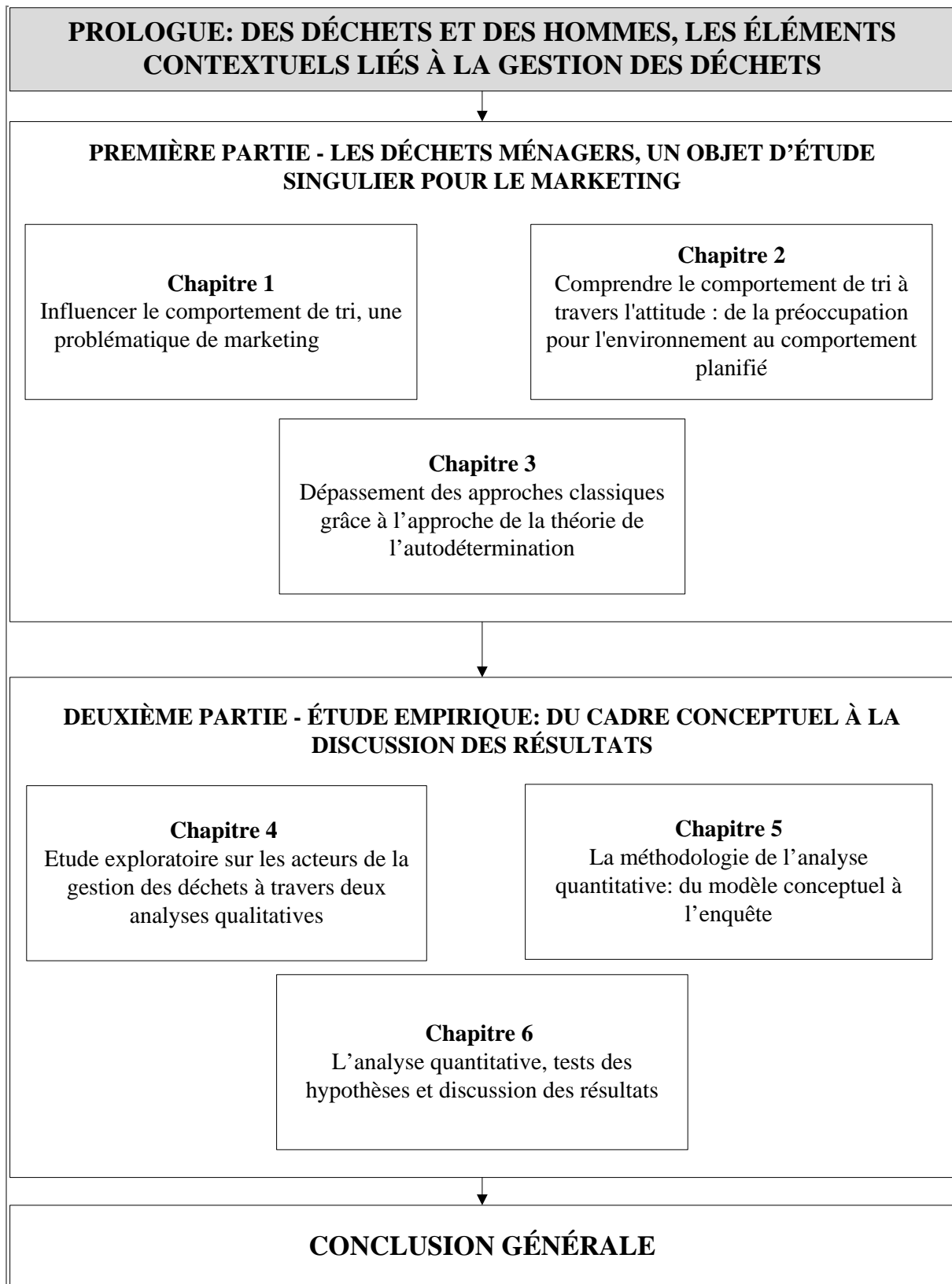
comportements écologiques dont le comportement de tri. Dans un premier, temps, ce chapitre expose les approches basées sur l'attitude favorable envers le tri en tant qu'antécédent du comportement et les facteurs qui déterminent cette attitude. Dans un second temps, il montre comment et sous quelles conditions cette attitude se transforme en comportement effectif à travers la théorie du comportement planifié. **Le chapitre 3** montre comment dépasser les limites de ces approches classiques, à savoir notamment la non-prise en compte d'un contexte marqué un certain manque d'autonomie et par l'omniprésence de l'Administration publique, grâce à une théorie contemporaine de la motivation : la théorie de l'autodétermination. Ce chapitre aborde les éléments et concepts clés de cette théorie pour ensuite montrer son application, à travers des études essentiellement anglo-saxonnes et canadiennes, dans le champ des recherches sur les comportements écologiques.

La deuxième partie concerne l'étude empirique qui va nous permettre de répondre à notre problématique. Elle se décompose également en trois chapitres. **Le chapitre 4** présente la méthodologie et les résultats de nos analyses exploratoires qualitatives, celle centrée sur les experts de la gestion des déchets puis celle centrée sur les ménages producteurs de déchets.

Le chapitre 5 présente la méthodologie suivie pour l'analyse quantitative ainsi que les résultats statistiques préliminaires. Il expose nos hypothèses de recherche et la façon dont nous avons opérationnalisés les différents concepts pour finir sur les analyses statistiques descriptives qui donnent une vision d'ensemble des données recueillies. **Le chapitre 6** présente le test de nos hypothèses de recherche grâce à divers outils statistiques. Il en expose les résultats et se termine sur la discussion de ces derniers.

Enfin, ce travail se termine sur par **conclusion générale** dans laquelle nous abordons les apports de notre recherche, mais aussi ses limites et les voies de recherches possibles.

Figure 1: Plan de la thèse



PROLOGUE : DES DÉCHETS ET DES HOMMES, LES ÉLÉMENTS CONTEXTUELS LIÉS A LA GESTION DES DÉCHETS

« *Des déchets et des hommes* », titre emprunté à l'ouvrage de Lhuilier et Cochin (1999) reflète le fait que l'histoire des hommes est inséparable de celle de leurs déchets. Comme nous le montre De Silguy dans son ouvrage de 1996, les déchets ont toujours été inhérents aux activités humaines. Restes d'une consommation visant à satisfaire des besoins primaires, le déchet est devenu, avec l'avènement de la société de consommation, un problème de plus en plus complexe et envahissant.

Ce prologue inscrit le déchet dans une perspective historique afin de montrer son ancrage dans l'évolution de la société. Il revient sur une description chronologique des problèmes posés, par le passé, par les déchets ménagers pour ensuite l'inscrire comme un problème majeur de la société de consommation et finalement exposer les multiples enjeux qu'ils représentent aujourd'hui en France.

La section 1 de ce prologue, à travers une rétrospective de l'histoire des hommes et de leurs déchets, montre la longue histoire des problèmes liés aux déchets et la difficile acceptation des règles collectives qui y sont liées.

La section 2 s'attache à inscrire les problèmes contemporains des déchets ménagers dans l'évolution de la société de consommation. Elle se terminera sur les multiples enjeux posés aujourd'hui par les déchets ménagers.

SECTION 1

L'HISTOIRE DES HOMMES ET DE LEURS DECHETS

Cette section cherche à mettre en lumière les transformations qui ont conduit à associer le déchet à une image profondément négative et comment, depuis les Rois de France, les règles instaurées par le pouvoir central visant à une meilleure gestion des déchets se sont heurtées à la réticence des populations locales.

Il a fallu que le déchet devienne un risque de santé publique pour que les Français veuillent bien se comporter de façon plus responsable et cesser de les jeter à même la rue. Bien plus tard, dans les années 1970, alors que le déchet est devenu l'objet d'une politique publique dédiée, les problèmes liés à sa gestion deviennent de plus en plus complexes. Le service public prend alors en charge l'ensemble du processus de gestion des déchets. De nos jours, l'Administration confrontée à des enjeux importants a dû réorganiser le service et demande à l'usager une contribution plus forte dans la fourniture du service. Cette nouvelle règle relative à la façon dont nous nous débarrassons de nos déchets ne fut pas, et n'est pas encore, unanimement adoptée. De la même manière que les enjeux sanitaires ont modifié les mentalités au 19^{ème} siècle, les enjeux environnementaux servent aujourd'hui de moteur au changement.

1. LA PRODUCTION ET LA GESTION DES DECHETS : DE L'HOMME DES CAVERNES AU CONSOMMATEUR

Nous allons, de façon chronologique, comment s'est construite l'histoire des hommes et de leurs déchets, de la grotte jusqu'à la modernisation de la collecte et du traitement des déchets.

1.1. De la grotte aux premières cités : de la cohabitation au rejet

Le déchet est indissociable de l'Homme, ainsi l'histoire du déchet s'inscrit dans l'histoire de l'évolution des activités humaines (Lhuilier et Cochin, 1999 ; De Silguy, 1996).

Du temps des hommes préhistoriques, les hommes produisaient déjà des déchets qu'ils devaient entasser, mais les petites unités de vie nomades limitaient le problème de la cohabitation avec ces restes. Lorsque les détritiques encombraient trop l'espace des grottes, ils

déménageaient. Devenu plus sédentaire, l'Homme a confié à la nature le soin de gérer ses déchets, ces derniers étant essentiellement d'origine végétale ou animale, ils s'intégraient donc dans le cycle naturel d'élimination. Les déchets organiques (surtout les déjections animales et humaines) servaient de matières fertilisantes ; les résidus alimentaires servaient de nourriture pour les animaux ; ce qui pouvait être brûlé servait de source d'énergie et le reste était enfoui. Il s'agit là des fondements de l'économie rurale où le cycle écologique naturel est le principe général de gestion des déchets (De Silguy, 1996).

C'est avec l'édification des premières Cités, c'est-à-dire le développement de l'urbanisation, que le cycle naturel commence à se rompre. La concentration des hommes et de leurs déchets dans un espace limité entraîne des problèmes de salubrité et d'hygiène. Ceux-ci perdureront dans le temps, même si des exemples antiques⁷ viennent contredire la longue absence de système de gestion des déchets qui a suivi.

Dans les villes, les hommes jettent et entassent leurs ordures dans les rues, où au mieux s'en débarrassent dans les rivières et à l'extérieur des villes.

Des témoignages de l'époque et les historiens rapportent la saleté de ces cités occidentales où la concentration de boues, de déjections et d'ordures dégagent des odeurs pestilentielles.

Au Moyen-Age, dans la plupart des villes, il n'y avait ni fosses d'aisance, ni latrines et le système était simple : les habitants se soulageaient où ils le pouvaient ou bien, criaient « gare l'eau ! » ou « gare dessous ! » et jetaient leurs excréments et leurs ordures par les portes et les fenêtres, directement dans la rue. Le passant prenait le risque d'être, à tout moment, aspergé d'immondices. Malgré les efforts des différentes administrations au fil du temps, cette coutume s'est maintenue, jusque dans les années 1950 dans certaines villes de France, comme Marseille et Saumur (de Silguy, 1996).

Les rues non encore pavées sont chargées de détritrus, d'eaux croupies, d'ordures ménagères et d'excréments humains et animaux, parmi lesquels vagabondaient des chiens et des porcs. Les porcs étaient d'ailleurs alors considérés comme de précieux alliés dans l'assainissement des

⁷ On trouve chez les Romains, les Égyptiens et les Grecs, les premières tentatives d'assainissement et de gestion des déchets. On voit apparaître à Rome et Athènes, les premières toilettes publiques, ainsi qu'un système de « tout-à-l'égout », le *cloaca maxima*. Des fosses se trouvaient également à l'extérieur des villes pour que les habitants puissent venir y déposer leurs ordures. Ces habitudes de propreté ont été introduites en Gaule, mais ont vite été oubliées avec les invasions franques (De Silguy, 1996).

grandes villes (Manchester, Paris, New York), car ils ingurgitaient la majorité des détritiques comestibles⁸.

Dans la ville de Paris⁹, les eaux croupies chargées d'ordures stagnaient et les pluies rendaient les rues encore plus insalubres. Un ruisseau, au milieu de la chaussée, drainait jusqu'aux égouts les eaux pluviales, mais celui-ci était souvent bouché et « *les ruelles se transformaient alors en bourbiers infects aux odeurs fétides* » (De Silguy, 1996, p.20). Les égouts, quant à eux, se déversaient dans la Seine, s'ajoutant aux ordures déjà jetées directement par les habitants. C'était dans cette même Seine que les porteurs d'eau venaient s'approvisionner pour fournir Paris en eau « potable ». Paris fut ainsi longtemps caractérisée par des odeurs pestilentielles et insoutenables, imprégnant chaque quartier et recoin de la ville.

Pendant des siècles, les cités européennes furent ravagées par de nombreuses épidémies (peste noire et choléra entre 1346 et 1353¹⁰, coqueluche à Paris en 1580, peste noire à Amiens en 1666) qui tuèrent des millions de personnes. On commença alors à en imputer la faute aux ordures, pas aux ordures elles-mêmes, mais aux odeurs qu'elles dégageaient. À Amiens, les autorités demandèrent à ce que l'on enlève « *les boues et les ordures susceptibles de répandre le mauvais air* » (Deyon, 1967). On demanda également aux français de ne plus boire l'eau des rivières, mais il n'y avait guère d'alternatives. Malgré les épidémies, la proximité avec les déchets était plutôt bien supportée (Bertolini, 2006). En effet, les paysans récupéraient les résidus organiques dans les villes pour fertiliser leurs champs et ainsi nourrir la population. Elles avaient donc un rôle important dans l'enrichissement des terres cultivées.

1.2. L'intervention du pouvoir central en matière de déchets : une histoire de la frontière public-privé.

Les premières tentatives d'assainissement par le pouvoir central sont à l'initiative de Philippe Auguste en 1184 qui ne supportait plus les mauvaises odeurs des boues qui remontaient jusque dans son palais. Il ordonna donc le pavage de toutes les rues et voies principales de la cité et de créer des canaux et des fosses pour nettoyer certains quartiers de Paris. Seules deux artères principales furent pavées, au Châtelet, c'est le « carreau du roi » dont l'entretien était à

⁸ Pendant la Deuxième Guerre mondiale, dans la plupart des pays européens, les déchets de cuisine étaient collectés par des entreprises privées pour l'engraissement des porcs.

⁹ Le cas de Paris est assez emblématique de ce lien entre les habitants des cités et leurs ordures. De Silguy nous explique que Lutèce (nom donné à Paris par les Romains) proviendrait du latin *lutum* qui signifie boue.

¹⁰ Ces épidémies tuèrent 25 millions de personnes en Europe.

la charge des bourgeois, surveillés par le prévôt¹¹ et son adjoint, le « voyer » de Paris. Ces derniers étaient donc chargés du contrôle et de l'observation des ordonnances royales et représentent ce que l'on pourrait considérer comme l'une des premières polices du déchet.

Les bourgeois ont ainsi commencé à enterrer les déchets dans leurs jardins ou à les faire transporter dans les campagnes les plus proches, mais ces habitudes n'ont pas perduré.

Dès lors, de nombreux décrets royaux se succèdent. Au temps de Louis IX, il est décrété que les habitants doivent transporter leurs ordures hors des enceintes de la Cité et que les rues doivent être nettoyées dès que le voyer en publie l'ordre en faisant « crier le ban »¹². En 1348, une ordonnance du prévôt de Paris somme une nouvelle fois les habitants d'enlever les boues et autres ordures devant chez soi et de les faire transporter dans les endroits prévus sous peine d'amende. Encore une fois, les habitants ne respectèrent guère ce règlement et continuèrent à jeter leurs ordures où bon leur semblait même lorsque, par la suite, les sanctions furent alourdies.

Devant l'impuissance du pouvoir central à faire appliquer ces règlements et face au refus des habitants de s'occuper de leurs déchets, Louis XII décide en 1506 que c'est la royauté qui se chargerait désormais des ordures. Ainsi, il mit en place le premier service d'enlèvement des déchets. La royauté assume ainsi le ramassage et l'évacuation des ordures et finance ce service grâce à un impôt spécial qui sera par la suite associé à une taxe sur l'éclairage public (« taxe des boues et des lanternes »). Cependant, la taxe fût mal accueillie et devant l'hostilité générale, l'ordonnance de 1506 fut rapidement abandonnée.

Mais les épidémies persistent et François I^{er} décide d'une nouvelle intervention du pouvoir central. Il rappelle les textes antérieurs et prend de nouvelles initiatives. Dans l'édit de novembre 1539, il prescrit l'usage de paniers pour les ordures, interdit de les entasser en vrac sur la voie publique et ordonne de balayer devant sa porte avant le passage des « tombereaux »¹³ chargés du ramassage. On oblige également les habitants à creuser une fosse dans chaque maison et dans lesquelles chacun verserait et conserverait les résidus qu'il produirait (Baudrimont, 1838). C'est à cette période que l'on tente de restituer le déchet « à sa juste place : celle du privé » (Lhuilier et Cochin, 1999, p.22). On veut domestiquer les ordures et faire en sorte que chacun maintienne ses déchets hors de l'espace public et les conserve jusqu'à leur ramassage. Ainsi « *objet d'une politique, la merde se voit assignée à*

¹¹ Le prévôt est un « *agent du pouvoir seigneurial dans la France féodale, le prévôt (ou praepositus) est une sorte d'intendant doté de pouvoirs étendus : il administre, juge, perçoit les multiples taxes et amendes au nom du seigneur* » (Encyclopedia Universalis).

¹² « Crier le ban » signifie faire savoir publiquement et par ordre du roi, le ban étant une proclamation officielle.

¹³ Les tombereaux sont des charrettes, tirées par des chevaux, que l'on fait basculer pour la décharger.

être une chose privée, l'affaire de chaque sujet, de chaque propriétaire depuis le lieu du discours où s'incarnera l'autre terme du couple binaire public-privé : l'État, le public » (Laporte, 1978).

Cette toute nouvelle politique du déchet délimite ce qui relève du privé, de l'intime. Le privé, et donc le déchet, est ce qui doit être maintenu en retrait, dans une enceinte délimitée, *« pendant que l'État vient occuper le devant de la scène par l'institution d'une police du déchet et l'organisation du service public »* (Lhuilier et Cochin, 1999, p.22).

Mais, par négligence ou par manque de place dans les maisons, l'édit de François 1^{er} ne fut que partiellement exécutée pendant deux siècles.

Sous Louis XIV, de nouvelles mesures furent prises pour lutter contre la continuelle saleté des rues. L'édit de 1666 donne aux résidents les itinéraires et les heures de collecte. La situation liée aux déchets s'améliora quelque peu, car la police taxa de plus en plus lourdement ceux qui ne respectaient pas les règlements. Malgré tout, les déchets continuèrent de s'entasser dans les rues.

1.3. Les débuts de l'acceptation des règles collectives : quand le déchet devient malsain

La fin du 18^{ème} siècle et le début du 19^{ème} siècle marquent un nouveau tournant dans l'histoire du déchet notamment grâce aux découvertes de la science et à la naissance du mouvement hygiéniste¹⁴.

Les gens se montrent plus sensibles à une meilleure hygiène et préoccupés par la santé et les risques de décès. En effet, jusqu'ici l'ordure n'est pas vraiment considérée comme une source d'insalubrité, elle est essentiellement une source de nuisances olfactive et visuelle. Or, à la fin du 18^e siècle, on soupçonne les odeurs de propager des miasmes malsains. Les odeurs sont donc dangereuses et cette relation entre puanteur, malpropreté et nocivité persiste encore aujourd'hui.

La puanteur acquiert un rôle morbide comme cela fut illustré lors d'épidémie de peste quand le verbe « empester » est devenu synonyme d'« empuantir » (Lhuilier et Cochin, 1999).

¹⁴ Le mouvement hygiéniste est né de la volonté de mettre en évidence les risques sanitaires liés à l'environnement de l'individu et surtout de la volonté de mettre en place des règles portant sur la qualité de l'eau d'alimentation, l'alimentation, l'insalubrité des rues et des habitations, *etc.* Ce mouvement a réuni des scientifiques, des médecins, des hommes politiques, des urbanistes, *etc.* Le but de ce mouvement était de limiter les épidémies et de réduire le taux de mortalité dans la population, c'est-à-dire d'assurer la santé publique (Aschiéri, 2002 ; Bourdelais, 2007 ; Barles, 1999). Pour une revue complète du mouvement hygiéniste voir Bourdelais (2001).

Même si la transmission ne se fait pas uniquement dans l'air, la désinfection devient synonyme de désodorisation, car « *la mauvaise odeur, qu'elle soit celle du mort ou de la merde, du cimetière ou de la vidange, est malfaisante en soi* » (Laporte, 1978).

La théorie des miasmes promeut un corps sain et propre et des espaces nettoyés et aérés.

On continue de renforcer l'organisation du ramassage des ordures et du nettoyage. À Paris, la collecte fut confiée à des entreprises qui se servaient de tombereaux à deux chevaux. Celle-ci se faisait à intervalle de deux jours à un mois en fonction des quartiers. Mais les habitants sont toujours réticents à respecter les règlements et continuent de se conduire de façon négligente vis-à-vis de leurs ordures.

Au début de la Révolution fut promulguée la première loi définissant l'organisation du nettoyage des rues et des places pour toute la France et le paiement de ce service fut confondu avec les autres impôts. Une ordonnance de police de 1799 imposa à tous les propriétaires et locataires de Paris de nettoyer devant chez eux, mais ceux-ci ne se montrèrent guère conciliants. On délégua de plus en plus le nettoyage à des compagnies privées auxquelles certains bourgeois payaient une contribution pour se débarrasser de cette corvée. Ces maigres changements ne vinrent pas à bout de l'insalubrité de la capitale.

En 1859, la police parisienne fut déchargée de ses responsabilités dans le domaine de l'assainissement public et, dès lors, celui-ci fit l'objet d'un système complexe. La tâche d'assainissement était partagée par des riverains ayant choisi de l'accomplir eux-mêmes, des entrepreneurs privés et des compagnies publiques chargées de nettoyer le centre des larges voies, les quais, les places et les marchés.

En ce temps-là, toutes les capitales du monde de Paris à New York, étaient submergées par la saleté, à l'exception de certaines villes aux Pays-Bas relativement propre grâce à leurs nombreux canaux et au soin apporté par les habitants aux nettoyages des rues (De Silguy, 1996).

En 1870, un arrêté du gouvernement de la Défense nationale interdit le dépôt en vrac des ordures sur la voie publique. Chaque propriétaire ou locataire était alors tenu de se procurer un récipient pour y déposer ses déchets, mais cela représentait une lourde charge et seuls les plus riches suivirent le règlement, pendant quelque temps.

L'été 1880 fut marqué par des odeurs insupportables dans Paris, à tel point que l'opinion publique gronda. Le même phénomène se produisit à New York où des associations de femmes décidèrent de se battre pour l'amélioration des conditions sanitaires.

Sous la pression publique, Paris demanda que la contrainte de balayage soit transformée en impôt municipal auquel tous les propriétaires seraient soumis. Une taxe spécifique fut ainsi créée en 1883. En 1884, toutes les communes de France furent autorisées à instaurer une taxe identique. Petit à petit, les particuliers furent donc déchargés de l'entretien des rues qui revint alors entièrement aux municipalités.

Parallèlement, les découvertes de Pasteur dans le domaine de la microbiologie sensibilisent davantage les citoyens à la propreté et favorisent une meilleure acceptation de l'intervention accrue de l'État dans ces domaines. Les ordures elles-mêmes, et non plus leurs odeurs, sont accusées d'être un terrain favorable pour la prolifération de micro-organismes, véritables « monstres invisibles » diffusés par des agents de contamination tels que les rats, les insectes, les chiens, *etc.* On commence à comprendre que « *tout ce qui pue ne tue pas et tout ce qui tue ne pue pas* » (Professeur Brouardel¹⁵ cité par de Silguy, 1996, p.30). Le déchet devient alors objet de mépris et de honte.

La ville haussmannienne, basée sur la triade propreté, ordre et beauté, entraîne la démolition des taudis et des habitats modestes pour laisser la place à de belles avenues longées d'immeubles bourgeois aux belles façades propres et nettes où les résidus que l'on produit sont cachés dans les arrière-cours et les sous-sols (Bertolini, 2006). Le déchet n'a plus droit de Cité.

À cette même époque, les réseaux d'eau potable et le tout-à-l'égout font peu à peu leur apparition. La propreté devient un devoir, une nécessité sociale voire un devoir moral. En 1882, Jules Ferry remplace même, dans les écoles, le cours de catéchisme par un cours d'hygiène.

Dès lors, l'état des villes s'améliora. S'installe du côté des bourgeois, une peur du naturel, de tout ce qui vient de la campagne. Elle s'accompagne d'une grande répulsion vis-à-vis de la corporéité et des fonctions physiologiques, d'une grande intolérance vis-à-vis des odeurs fortes, qu'elles émanent des déchets eux-mêmes, des travailleurs du déchet, des paysans, des pauvres ou des prolétaires (Bertolini, 2006). L'imaginaire social est envahi par la peur du microbe (Corbin, 1982), le déchet est devenu phobique et la saleté liée au désordre et à l'anarchie.

Certains s'insurgent néanmoins du gaspillage que représente le tout-à-l'égout, qui vient rompre un cycle naturel, comme Victor Hugo dans les Misérables : « *Ces tas d'ordures au coin des bornes, ces tombereaux de boues cahotés la nuit dans les rues, ces affreux tonneaux*

¹⁵ Le professeur Paul Brouardel (1837-1906) était médecin légiste, considéré comme le précurseur de la médecine légale en France. Il était également spécialisé dans les problèmes de santé publique.

de la voirie, ces fétides écoulements de fange souterraine que le pavé vous cache, savez-vous ce que c'est ? C'est de la prairie en fleur, c'est de l'herbe verte, c'est du serpolet, du thym et de la sauge, c'est du gibier, c'est du bétail, c'est le mugissement satisfait des grands bœufs le soir, c'est du foin parfumé, c'est du blé doré, c'est du pain sur votre table, c'est du sang chaud dans vos veines, c'est de la santé, c'est de la joie, c'est de la vie » (Tome V, livre deuxième).

L'hygiène, comme le déchet, deviennent des « *extensions publiques de la personne* », car s'ils appartiennent au domaine de l'intime, du privé, les pouvoirs publics se réservent désormais le droit d'y intervenir (Lhuillier et Cochin, 1999). Le ramassage des déchets et le nettoyage des rues nécessitent des moyens à une époque où il n'est pas encore concevable de payer pour des déchets. Certaines municipalités ont alors tenté d'utiliser une main-d'œuvre gratuite : des vagabonds, des pauvres, des infirmes, des vieillards, des prisonniers, considérés alors comme des « *déchets sociaux* » (Corbin, 1982) qui pourraient, en collectant les déchets, compenser les dépenses qu'ils occasionnent à la collectivité.

En 1883, le célèbre préfet Eugène Poubelle, suivant l'arrêté publié en 1870 puis oublié, fait paraître un arrêté obligeant tous les propriétaires d'immeubles à acheter et à procurer aux locataires des boîtes à ordures¹⁶ pour lesquelles le préfet avait prévu une dimension et une contenance imposée, c'est la naissance de la poubelle telle que nous la connaissons aujourd'hui. Ces récipients devaient être mis sur la chaussée quinze minutes avant le passage des tombereaux. Eugène Poubelle avait déjà pensé au tri des déchets puisqu'il était obligatoire de posséder trois boîtes : une pour les matières putrescibles, une pour le papier et les chiffons et une pour le verre, la faïence et les coquillages. Cet arrêté provoqua la colère de la population contrainte à de nouvelles dépenses et à des efforts supplémentaires.

Ce nouveau règlement ne fut que partiellement respecté, mais les idées principales du préfet Poubelle furent appliquées. Il faudra attendre la Seconde Guerre mondiale pour que les poubelles soient couramment utilisées.

1.4. Modernisation de la collecte et du traitement : le déchet, objet d'une attention quotidienne et collective

La quantité de déchets ne cessa de croître et leur élimination devint une préoccupation grandissante. Sous l'impulsion des hygiénistes, on vit alors apparaître de nombreuses

¹⁶ À l'origine, il s'agissait de boîte en bois garnie à l'intérieur de fer blanc.

techniques visant à gérer les déchets en limitant leur contact. Il fallait, à tout prix, faire disparaître les déchets de la vue, du toucher et de l'odorat.

En 1893, la première usine d'incinération des déchets est construite en France, à Javel, près de Paris. Cette solution couplée à l'industrialisation croissante mit fin, petit à petit, aux métiers des rues c'est-à-dire au travail des récupérateurs : chiffonniers, biffins, crocheteurs, ferrailleurs, brocanteurs, *etc.*¹⁷

De leur côté, si les paysans utilisaient les gadoues comme fertilisant pour leurs terres – on estime qu'en 1830 ils récupéraient ainsi la moitié des ordures de Paris – cette pratique fut rapidement dénoncée par les hygiénistes qui préféraient traiter les ordures. Quoi qu'il en soit, l'évolution du contenu des poubelles a rendu les ordures moins propices à retourner à la terre. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la collecte des déchets à Paris ne se fait plus grâce à des tombereaux hippomobiles, mais grâce à des camions automobiles électriques. Vers 1920, les poubelles d'immeubles et les vide-ordures font leur apparition.

Avec la modernisation, le ramassage a commencé à se faire grâce à des camions, en porte-à-porte et de nouvelles techniques ont été expérimentées. En France, en 1926, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est instaurée. On s'accorde alors sur le fait que le ramassage et l'élimination des déchets ont un coût qui doit être supporté collectivement (Barles, 2005).

En 1935 apparurent les bennes étanches avec toit puis, les bennes à compression qui permirent de charger davantage de déchets à chaque voyage.

Dans les années 1950, les municipalités ont incité les habitants à l'utilisation de poubelles en plastique et ont même fourni des récipients standardisés avec couvercle.

Toujours dans le souci de limiter les contacts avec les déchets, certaines villes d'Europe (Prague, Vienne, Düsseldorf) ont expérimenté des collectes hermétiques au moyen de poubelles interchangeables¹⁸. Les pays anglo-saxons ont testé des procédés d'expulsion des déchets alimentaires (substances organiques et putrescibles) par l'installation de broyeurs dans des éviers reliés aux égouts.

¹⁷ Selon De Silguy (1996), les métiers de la récupération faisaient vivre 500 000 personnes en France au XIX^e siècle.

¹⁸ Le but étant de récupérer les récipients, sans avoir à les ouvrir, et de les échanger avec d'autres récipients, vides et propres. Mais les habitants se méfiaient des récipients ayant appartenu à d'autres et contenant « leurs » déchets et « leurs » microbes, de plus le fonctionnement avec deux jeux de récipients était trop onéreux.

Plus tard, la collecte pneumatique a été expérimentée à Grenoble ou à Barcelone¹⁹. Ce procédé est aujourd'hui très répandu en Suède.

Aujourd'hui, la méthode de collecte la plus répandue est la collecte automatique, avec des bacs à roulettes munis de couvercles charnières que les éboueurs, que l'on nomme aujourd'hui « rippers », fixent à l'arrière des bennes. Les bennes sont ainsi levées et basculées de façon mécanique. La collecte suit une organisation très rigoureuse avec des heures et des jours de collecte réguliers et des circuits de collecte optimisés et rationnels.

Les préoccupations d'hygiène et de salubrité, continuent à imprégner les questions relatives aux déchets, mais se déplacent vers les modes de traitement et contribuent ainsi à l'abandon des décharges « brutes » au profit des décharges « contrôlées ». Quant à l'incinération, elle est encore considérée comme un moyen efficace et hygiénique pour se débarrasser des déchets.

Jusqu'au début des années 1960, l'enlèvement des ordures a relevé du pouvoir de police des maires, qui, à travers leur mission de maintien de l'ordre public, de la sûreté, de la tranquillité et de la salubrité publique, peuvent agir dans le domaine des déchets. Les dispositifs réglementaires qui encadrent la collecte et le traitement sont épars et parfois relativement anciens (Rocher, 2006). Mais l'ère industrielle a amplifié et rendu plus complexe le problème des déchets : leur quantité augmente rapidement et leur composition change. À cela s'ajoutent des équipements pas toujours adaptés et des problèmes sanitaires et esthétiques causés par les décharges contrôlées, mais aussi par la multiplication des décharges sauvages.

Il faudra ainsi attendre 1975 pour que le déchet fasse l'objet d'une politique sectorielle bien identifiée en France.

2. L'ERE CONTEMPORAINE DU DECHET : DE LA « MISE EN POLITIQUE » A L'INTEGRATION DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Nous reprenons ici la chronologie établit par Rocher (2006) qui marque trois grandes étapes dans l'ère contemporaine du déchet : la « mise en politique » de 1970 à 1980, qui commence avec la première loi-cadre sur la gestion des déchets ; la « mise en public » de 1990 à 2000 qui souligne l'entrée de la question des déchets dans l'espace public et enfin, de 2000 à

¹⁹ Ce type de collecte consiste à convoier les déchets avec un courant d'air violent. L'habitant dépose ses déchets dans des bornes ou bouches de collecte où ils seront stockés temporairement dans des rampes verticales fermées par des vannes. Ces bornes qui sont reliées par un réseau de conduites souterraines sont ensuite vidées, à distance, à intervalles réguliers.

aujourd'hui, qui représente pour Rocher une période d'évaluation et de relance des politiques gouvernementales en matière de gestion des déchets, mais que nous caractérisons essentiellement comme l'inscription de la politique des déchets ménagers dans une perspective de développement durable.

2.1. De 1970 aux années 1980 : la « mise en politique »

En France, il a fallu attendre le 15 juillet 1975 pour qu'une grande loi encadrant la gestion des déchets voit le jour. Le texte de loi donne une définition du déchet, instaure le principe de responsabilité du producteur, et le principe de valorisation (sans toutefois en faire une obligation). Il expose aussi les obligations des communes.

Cette loi fait de la gestion des déchets une nouvelle mission de service public local. Les communes ont l'obligation d'assurer l'élimination des déchets selon deux grands principes : le maintien de la salubrité publique, c'est-à-dire une approche hygiéniste, et « *le souci d'une desserte homogène du territoire français en matière de service d'enlèvement des ordures* » (Rocher, 2006, p.33). En effet, les décrets de mise en application de cette loi montrent une réelle volonté d'harmonisation territoriale, c'est-à-dire une volonté d'assurer un traitement égalitaire des citoyens, essentiellement en matière de collecte. Cette volonté de traitement égalitaire se justifie par le fait que les grandes villes ont un service de collecte développé alors qu'il reste rudimentaire dans certaines zones rurales.

Le décret du 7 février 1977 impose aux communes de plus de 500 habitants d'assurer un service de collecte hebdomadaire en porte-à-porte.

Le texte fondateur du 15 juillet 1975 prévoit également la généralisation du recours à la coopération intercommunale et à des prestataires privés dans le cadre de délégations de service public.

Des efforts de normalisation sont faits en vue de limiter les impacts environnementaux des installations de stockage et d'élimination (loi du 10 juillet 1976).

Le Ministère de l'Environnement est créé en 1971. Le déchet n'est plus un problème transectoriel touchant différents ministères en fonction de sa nature, c'est, entre autres sujets²⁰, l'objet des politiques de ce nouveau ministère. la loi de 1975 contribue à asseoir sa légitimité. Au niveau européen, la première directive-cadre sur la gestion des déchets, issue

²⁰ Au sein du Ministère de l'Environnement, c'est la Direction centrale de la prévention des pollutions et des nuisances qui est investie de la mission « déchets ».

d'un travail commun avec la France, date également du 15 juillet 1975. Elle instaure le principe de valorisation des déchets, du pollueur-payeur et impose aux États membres de collecter et d'éliminer leurs déchets en veillant à protéger la santé de l'Homme et l'environnement contre tout effet préjudiciable.

D'un point de vue contextuel, cette période est marquée par l'intensification des préoccupations écologistes et la montée de l'écologie politique et du mouvement associatif²¹, même si ces derniers se focalisent alors sur d'autres enjeux.

C'est aussi en 1973 qu'a eu lieu le premier choc pétrolier qui fait apparaître la dépendance énergétique du pays. Le déchet change ainsi d'image et commence à être appréhendé comme une matière première secondaire et une source d'énergie potentielle *via* l'incinération. Des campagnes publicitaires apparaissent alors pour recommander aux individus d'adopter des comportements économes en énergie et d'éviter les gaspillages. Les premières tentatives de valorisation sont alors à inscrire dans une optique de pénurie de matières premières²².

La mise en politique du déchet des années 1970 à la fin des années 1980 provient ainsi essentiellement de raisons économiques et géopolitiques. Dans la pratique, elle se traduit par la mise en place d'une mission de service public de collecte généralisée et harmonisée sur l'ensemble du territoire français.

2.2. De 1990 aux années 2000 : la « mise en public »

Le début des années 1990 est marqué par un constat de faiblesse de la politique de gestion des déchets : d'une part, le problème s'est complexifié et d'autre part, des scandales médiatiques ont entraîné l'irruption du déchet dans l'espace public.

Une nouvelle loi-cadre voit le jour le 13 juillet 1992 dans un contexte de crise et d'urgence.

La fin des années 1980 a vu se multiplier la médiatisation des défaillances de la gestion des déchets. Au départ, il s'agissait seulement d'affaires touchant des déchets spéciaux tels que les déchets industriels. On s'est rapidement aperçu néanmoins que les déchets ménagers pouvaient être tout aussi dangereux et engendrer autant de pollution que les déchets industriels. Les affaires de gestion frauduleuse et nocive des déchets sont exposées au grand public : en 1988, c'est le transit des déchets ménagers des pays du Nord de l'Europe vers les

²¹ On estime aux alentours de 1960-1970 le tournant de la « crise environnementale » qui s'est traduit par la sensibilisation de la société civile aux problèmes environnementaux.

²² On estime que l'une des premières expériences de tri des déchets a été mise en place à La Rochelle en 1974 (de Silguy, 1996).

régions du Nord de la France qui font scandale. En Bourgogne, dans la décharge de Montchanin des matières dangereuses et des fûts de dioxine en provenance de Seveso²³ furent stockés illégalement engendrant ainsi des problèmes sanitaires et environnementaux.

La médiatisation de différentes affaires entraîne une colonisation de l'espace public qui mène à une demande sociale pour une gestion plus efficace.

La sensibilité et la méfiance de plus en plus grande de l'opinion publique entraînent une crise de confiance et de légitimité de l'action des pouvoirs publics dans le domaine. Ce qui va aggraver le problème de pénurie d'installations de traitement (Rocher, 2006).

En effet, le volume de déchets produit continue de croître. Leur composition se complexifie par l'intégration de matières composites et d'éléments toxiques. La valorisation est insuffisante. En l'absence de possibilités d'élimination, les déchets sont de plus en plus transportés vers des sites de traitement de plus grande capacité.

D'un problème de collecte, on passe alors à un problème de traitement. L'élimination se heurte à des blocages sociaux, au refus des populations locales de voir s'implanter de nouvelles installations de traitement.

Le niveau des enjeux de la politique de déchets se déplace. Il ne s'agit plus d'enjeux techniques, mais d'un enjeu de société (Rocher, 2006).

Du côté des décideurs publics, on estime que c'est l'ignorance et l'égoïsme des populations qui sont en cause et que l'information et la communication peuvent constituer une solution à ce problème. Il faut notamment donner des informations sur le fait que les scandales qui ont été médiatisés mettent en cause des installations vétustes et que les nouveaux équipements et les nouvelles normes en vigueur ont été mis en place pour éviter ces dérapages. Apparaît alors un décalage entre des décideurs publics persuadés de l'innocuité des nouvelles techniques et une opinion publique toujours plus méfiante.

Le discours s'inscrit dans l'urgence et la nécessité de l'intervention publique. Cette dernière est légitimée par des préoccupations d'ordre environnemental.

On explique alors à la population que la difficulté d'ouverture de nouveaux sites implique de poursuivre l'activité avec des équipements anciens, moins respectueux de l'environnement. Le but étant de faire comprendre que l'opposition aux projets va à l'encontre de la protection de l'environnement.

²³ Le 10 juillet 1976, un nuage contenant de la dioxine s'échappe d'un réacteur de l'usine chimique Icmesa, située dans région lombarde en Italie touche les communes avoisinantes dont Seveso. En 1982, les déchets chimiques du site contenant de la dioxine sont transférés dans des fûts, mais leur trace fut rapidement perdue.

Si les pouvoirs publics gardent une position centrale, les négociations liées à l'élaboration de la politique de gestion des déchets ménagers intègrent de nouveaux acteurs : des professionnels du secteur, des industriels et des experts techniques et scientifiques. Ce qui reflète une forte intégration des intérêts économiques et une optique de gestion rationnelle et environnementale qui ne remette pas en cause le système de production (Rumpala, 1999 ; Pelchat, 1993).

D'un point de vue législatif, la directive européenne du 18 mars 1991 accentue la prévention des déchets et énonce une hiérarchie dans les différents modes de traitement.

La nouvelle loi-cadre française du 13 juillet 1992 s'inscrit dans un contexte de crise, dans une volonté d'intégrer la réglementation européenne et dans l'affirmation des enjeux économiques de la gestion des déchets. Cette loi relative à l'élimination des déchets et aux installations classées pour la protection de l'environnement a mis en évidence les principaux objectifs de la politique de gestion des déchets, à savoir la prévention et la réduction des déchets à la source, la limitation des transports de déchets, la valorisation et l'information du public sur les effets sanitaires et environnementaux des opérations de production et d'élimination des déchets. Elle fait également du Département, l'échelle territoriale de proximité privilégiée dans la gestion des déchets.

Cette loi donne essentiellement des principes d'action mais manque d'interprétation pratique en termes de moyens à mettre en œuvre pour poursuivre les objectifs visés.

Elle contient néanmoins quelques obligations telles que l'instauration d'une taxe de mise en décharge. On considérait alors que la mise en décharge était le procédé le moins bien accepté socialement mais l'incinération était également source d'inquiétude et de rejet, causés essentiellement par un laxisme des pouvoirs publics en matière de normes d'émission (Rocher, 2006).

La circulaire du 28 avril 1998 vise à limiter le recours à l'incinération en intégrant une hiérarchisation dans les modes de traitement (la valorisation énergétique doit ainsi être obligatoirement précédée d'une valorisation matière). Parallèlement, les normes d'émissions se durcissent.

La mise en avant de la valorisation complexifie la gestion des déchets et entraîne la mise en place d'opérations intermédiaires. De nouveaux équipements voient le jour tels que les centres de tri ou les centres de stockage transitoires. L'organisation se modifie et l'usager se voit intégré dans le processus de gestion des déchets. On lui demande, dans un premier temps sur la base du volontariat, de trier ses déchets. La valorisation des déchets repose sur la mise

en place d'une collecte sélective qui nécessite une implication concrète et pratique des usagers qui doivent orienter leurs déchets vers les bonnes filières. Les pouvoirs publics ont alors recours à des procédures informatives et participatives pour favoriser l'intégration des usagers.

Parallèlement, l'augmentation des tonnages à traiter, l'augmentation des coûts unitaires et le durcissement des normes ont conduit à un appel généralisé aux prestataires privés.

Le service public de gestion des déchets est passé d'une logique « *sanitaire/hygiéniste traditionnelle* » ayant pour objectif de « *faire disparaître les déchets au moindre coût et dans une relative discrétion* », à une approche de type « *génie de l'environnement* » (Barbier et Waechter, 2000). La sémantique liée aux déchets se modifie également dans un souci de meilleure acceptation de la part de la population, ainsi les décharges deviennent des « Centres d'Enfouissement Technique » et les incinérateurs des « Centres de valorisation énergétique ». Pour Rumpala (2003), cela traduit un déplacement des déchets du registre de la « saleté » au registre du « risque ».

2.3. A partir des années 2000 : l'intégration dans le développement durable

À partir des années 2000, on commence à réorienter la politique de gestion des déchets et à mettre en œuvre un important travail d'évaluation des résultats de cette politique.

En 2001, le Conseil National des Déchets est créé avec pour objectif des missions de conseil, d'expertise et d'assistance au Ministère en matière de production réglementaire. De nombreuses rencontres ont lieu (colloques, séminaires, rencontres de spécialistes) qui rassemblent des acteurs d'horizon divers (politiques, administratifs, associatifs et économiques).

L'élément central de la politique actuelle de gestion des déchets est la prévention de la production de déchets.

De gros efforts sont faits en termes de valorisation et de nouvelles filières voient le jour (déchets électriques et électroniques, pneus usagés, déchets toxiques des ménages, prospectus, produits d'ameublement). On encourage aussi le compostage domestique. La période est marquée par deux actions symboliques en matière de prévention : la campagne « stop pub »²⁴ et l'interdiction des sacs de caisse dans les supermarchés.

²⁴ La campagne « stop pub » vise les documents publicitaires non adressés qui sont distribués dans les boîtes aux lettres et qui représentent 40 kg/habitant/an. Ces déchets étaient collectés et gérés par les collectivités locales

Alors que les déchets ne cessent d'augmenter, la politique de gestion des déchets est rattachée aux enjeux de développement durable comme en témoigne le changement d'appellation du *Ministère de l'Environnement* qui devient, en 2007, le *Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables* (MEDAD)²⁵.

Cette politique est envisagée sous divers aspects : ses impacts environnementaux, ses impacts sanitaires et ses coûts.

L'amélioration des techniques de traitement et les volumes désormais traités créent une hausse des coûts rendant épineuse la question de la répercussion sur le citoyen. Celle-ci pourrait créer un mécontentement des usagers qui ferait obstacle aux efforts demandés par ailleurs. La question de la contribution des ménages est associée à l'acceptation de la politique des déchets dans son ensemble : le citoyen accepterait mal des augmentations de prix alors qu'on lui demande des efforts de plus en plus grands en terme de tri (Rocher, 2006). La maîtrise des coûts reste donc un élément clé.

D'un point de vue environnemental, le déchet s'inscrit aussi dans un contexte de changement climatique. Il est accusé d'y contribuer à travers les émissions de gaz à effet de serre des différents modes de traitement. Quant aux préoccupations sanitaires elles concernent malheureusement tous les modes de traitement.

Les changements de comportements sont ainsi sollicités sous la bannière du développement durable. Outre l'utilisateur à qui l'on demande de trier, on cible également le consommateur à qui l'on demande de réduire les déchets à la source, au moment de l'achat.

De plus, le problème de pénurie des sites de traitement continue de s'aggraver et l'opposition des populations se fait de plus en plus forte malgré les efforts du législateur²⁶. Pour certains, les efforts de mise en conformité furent trop tardifs²⁷.

La période est également marquée par le Grenelle de l'environnement qui s'est tenu en 2007 et qui a donné naissance à deux lois : la loi du 3 août 2009 dite loi Grenelle 1 et la loi du 12 juillet 2010 dite loi Grenelle 2.

Le « Grenelle » met en place des objectifs quantitatifs de prévention et de valorisation²⁸, principaux axes de la politique, et vise à une réduction du stockage et de l'incinération, les

sans aucune contribution de la part du producteur. La campagne visait ainsi à donner aux habitants le droit de refuser ces publicités en accolant un logo sur leur boîte aux lettres signifiant leur refus.

²⁵ En 2009, le Ministère change encore de nom et devient le *Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement*.

²⁶ L'arrêté du 20 septembre 2002 prévoyait l'échéance du 28 décembre 2005 pour la mise en conformité des incinérateurs et, par conséquent, la fermeture des incinérateurs hors normes.

²⁷ Ponctuellement, des scandales viennent décrédibiliser l'action des pouvoirs publics, comme lorsqu'en 2004 des taux anormalement élevés de dioxine furent mesurés dans les émissions de l'incinérateur de Giens dans le Loiret (Rocher, 2006).

deux modes faisant l'objet de taxes. Dans la loi Grenelle 2, la politique de gestion des déchets est associée à la maîtrise des risques et de la santé.

L'objectif principal de réduction à la source appelle les décideurs publics à intégrer, non plus seulement l'utilisateur et le citoyen, qui participe déjà à la politique de gestion des déchets via le tri, mais aussi le consommateur qu'on cherche à sensibiliser au problème des déchets. On commence ainsi à s'intéresser davantage aux causes qu'aux conséquences.

La section suivante va ainsi s'attacher à exposer les liens étroits entre consommation, marketing et production de déchets ménagers.

²⁸ Le Grenelle vise à une baisse de 15 % des quantités stockées ou incinérées et une réduction de 7 % des ordures ménagères sur 5ans.

SYNTHESE PROLOGUE - SECTION 1

A travers le cas de la France, la première section de prologue nous donne un aperçu synthétique de l'évolution des problèmes liés aux déchets. Avant la sédentarisation, l'homme avait pour habitude de se déplacer dès lors qu'il se trouvait envahi par ses déchets. Avec l'avènement des premières cités, l'homme s'est vu contraint de cohabiter avec ces restes. Malgré les nuisances, il s'en accommodait et ne faisait guère d'efforts vis-à-vis de ces derniers pour qu'ils deviennent moins gênants. Lorsque le pouvoir central a commencé à vouloir agir pour régler le problème en édictant des règles collectives censées responsabiliser chaque habitant pour qu'il ne jette plus ses déchets à même la rue, ces règles ne furent pas suivies et furent même massivement rejetées. Il fallut attendre l'intervention des hygiénistes et les découvertes de Pasteur pour que les Français consentent à faire des efforts. En effet, de simple nuisance, le déchet devint malsain et source de menace pour la santé publique. On commença donc à accepter la mise en place de règles collectives facilitant la gestion des déchets au quotidien et limitant ainsi leur nocivité. Les habitants cessèrent de jeter leurs déchets de manière anarchique, acceptèrent de fournir une contribution financière et, en échange, les pouvoirs publics se chargèrent de leur gestion. Dans les années 1970, période où le déchet devint l'objet d'une politique dédiée en France, l'on organisa un service public de collecte des déchets généralisé et étendu sur l'ensemble du territoire où les déchets de l'utilisateur étaient entièrement pris en charge. Par la suite, le déchet vint occuper le devant de la scène et sa gestion fut accusée de nombreuses faiblesses, accusations qui furent appuyées par de nombreux scandales largement relayés dans les médias. La complexification grandissante des problèmes liés aux déchets ménagers au cours des dernières années (augmentation exponentielle de la quantité, composition hétérogène et nouveaux matériaux rendant leur traitement plus difficile, pénuries de sites de traitement, menaces médiatisées sur la santé publique et l'environnement) ont conduit les pouvoirs publics à prendre de nouvelles mesures et à modifier l'organisation de la gestion des déchets. Le déchet et ses enjeux s'inscrivent depuis lors dans une problématique de développement durable et la politique vise à les valoriser mais aussi à réduire leurs nombre et leur nocivité. Pour se faire, on demande aujourd'hui, entre autres, à l'utilisateur, habitué à jeter ses déchets sans se soucier de leur devenir, de prendre en charge, en amont, dans son foyer, une partie de cette gestion en triant ses

déchets. Sous l'impulsion de la montée de la sensibilité environnementale, les mentalités changent et une grande partie des ménages trient leurs déchets mais cela n'est pas encore devenu une habitude dans tous les foyers, et même ceux qui trient, ne trient pas tous les types de matériaux.

La section suivante va nous montrer comment le mode de vie actuel et surtout les modes de consommation ont contribué à aggraver et complexifier les problèmes liés aux déchets ménagers. Elle permettra également de mettre en évidence que le marketing n'est pas étranger à ces problèmes et dans quelle mesure il a pu y contribuer.

Les déchets ménagers doivent tout particulièrement intéresser le chercheur en marketing tant ils sont liés à notre façon de consommer et à la façon dont ont été utilisés les outils marketing depuis l'avènement de la société de consommation.

La présente section montre le lien existant entre la croissance de la consommation et celle de la production de déchets ménagers et comment les progrès industriels ont contribué à rendre le problème des déchets plus complexe.

Les déchets ménagers se caractérisent aujourd'hui par une augmentation exponentielle de leur quantité et un certain sentiment d'envahissement. Leur très grande hétérogénéité et leur variabilité par rapport à deux sources en apparence similaires (comme deux ménages du même immeuble) et dans le temps les rendent particulièrement complexes à traiter (Maystre et alii, 1994).

Aujourd'hui, ils représentent un défi majeur pour la société, à la fois économique, politique, sanitaire et environnemental.

1. DE L'AVENEMENT DE LA SOCIETE DE CONSOMMATION A L'ENVAHISSEMENT PAR LES DECHETS

Les déchets ménagers représentent l'envers direct de la consommation. D'ailleurs, le taux de croissance de la consommation et de la production de déchets sont exactement parallèles (Perrin, 2004)²⁹. Diderot dans son « Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers », dont le premier tome parut en 1751, définissait le déchet comme « *la perte qui se fait dans la consommation des vivres* », faisant ainsi du déchet l'envers direct de la consommation. Aujourd'hui, le déchet ménager se définit de manière identique mais c'est la consommation qui a changé de nature.

La production de déchets a largement été influencée par les évolutions économiques et les habitudes sociales, ce qui se traduit par le dicton « dis-moi ce que tu jettes, je te dirai comment tu vis ».

En effet, les mutations profondes dans les modes de vie et donc dans les modes de consommation ont entraîné des modifications majeures dans la production des déchets depuis

²⁹ Entre 1960 et 1992, consommation et production de déchets ont augmenté de 1,84 % par an (Perrin, 2004).

la Deuxième Guerre mondiale. Nous allons approfondir ci-dessous la nature de ce lien direct entre consommation et production de déchets.

1.1. Du nécessaire au superflu : de la société de consommation à l'hyperconsommation

Avec le développement de l'industrialisation, les modes de vie et de consommation ont été profondément bouleversés. D'une consommation liée à des besoins urgents et vitaux (se nourrir, se vêtir, se protéger, *etc.*), nous sommes passés à une société de sur-consommation, où l'abondance des produits conduit à ce que l'on pourrait nommer une sur-satisfaction des besoins vitaux et à la glorification du superflu et du gaspillage (Packard, 1962). Nous allons parcourir cette évolution, qui nous conduit à parler avec Lipovetsky (2003) de « société d'hyperconsommation » en suivant les trois phases qu'il a mis en évidence.

1.1.1. Naissance de la société de consommation

Une première phase, de 1880 jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, marque l'avènement de la société de consommation.

La production industrielle va peu à peu développer de nouvelles méthodes et de nouveaux procédés de fabrication qui vont permettre de créer de nouveaux produits plus durables, standardisés, fabriqués en grande série et vendus à bas prix. Le développement des infrastructures modernes de transport va permettre la distribution de tous ces produits à plus grande échelle, même si, en bout de chaîne, l'organisation de la distribution des produits chez les petits commerçants freine la diffusion des produits (Daumas, 2006).

Le début de la consommation de masse est essentiellement à dominante bourgeoise, car de nombreux foyers populaires bénéficiaient de revenus encore trop faibles pour pouvoir acquérir ces nouveaux biens et équipements modernes.

Les industriels vont également révolutionner la consommation en créant les marques. En effet, jusqu'en 1880, il existait très peu de marques nationales, la majorité des produits étaient anonymes et vendus en vrac. Pour rentabiliser leurs équipements et contrôler le flux de marchandises, les industriels vont conditionner eux-mêmes leurs produits, leur donner un nom et en faire la publicité. Les produits sont emballés et vendus, sous une marque, sur le marché national au lieu du marché local. Le petit commerçant perd, en partie, ses fonctions de

prescripteur et sa relation au client change, car ce n'est plus à lui que se fie le client, mais à la marque.

La marque, le packaging et la publicité naissants marquent l'avènement d'un marketing de masse. En effet, la publicité se développe afin de former le consommateur aux nouvelles conditions de fabrication et de consommation. Ainsi, le client traditionnel laisse la place au consommateur moderne qu'il faut éduquer à la consommation et séduire.

La création des grands magasins a contribué à révolutionner le rapport à la consommation en transformant les lieux de vente en lieux de rêves (c'est ce qui est illustré dans le roman *Au bonheur des dames* d'Emile Zola). Leur but est alors de séduire le consommateur, de stimuler son désir en aiguisant son goût pour les nouveautés et pour la mode et de faire de l'achat un plaisir.

Les grands magasins et la publicité contribuent à la promotion de la consommation en tant qu'art de vivre et comme emblème du bonheur moderne. Au fur et à mesure, le lèche-vitrine est devenu une manière d'occuper son temps et s'intègre au style de vie des classes moyennes.

Pour Lipovetsky, c'est la « *démocratisation du désir* » (2003,p.76) et donc l'ère de la consommation-séduction.

Les déchets changent aussi de nature : les nouveaux procédés de fabrication industrielle et l'invention du plastique entraînent un changement dans la nature des déchets, dont le nombre commence à augmenter. De plus, le passage du charbon au mazout et le remplacement des poêles et des cheminées par le chauffage central ont fait disparaître les cendres des déchets ménagers et ont permis de remplacer les poubelles en tôle par les poubelles en plastique (Maystre et al, 1994).

Le terme « *société de consommation* » apparaît dans les années 1920 et se popularise dans les années 1950 qui marquent une nouvelle étape vers la société d'hyperconsommation.

1.1.2. De la société de consommation à la consommation de masse

Cette deuxième phase commence dans les années 1950 et dure jusqu'en 1980. Elle correspond à la période des Trente Glorieuses marquée par une croissance économique soutenue, l'augmentation de la productivité du travail, la salarisation croissante de la population, le développement du travail des femmes, la régulation fordienne de l'économie et l'élévation du revenu national moyen par habitant, qui ont conduit à une multiplication par deux du budget

annuel du consommateur entre 1950 et 1968 (Daumas, 2006). On assiste donc à l'avènement d'une société d'abondance. Les produits et services sont mis à la disposition des masses, ainsi le niveau de consommation augmente et la structure de la consommation se modifie.

Pendant cette période, le pouvoir d'achat de toutes les classes sociales augmente et les conditions de vie s'améliorent, ce qui permet de se dégager des besoins stricts et urgents. Les masses accèdent aux biens durables et à un mode de vie autrefois associé au luxe (équipements, loisirs, vacances, mode, *etc.*).

La consommation se démocratise et, en parallèle, le crédit à la consommation se développe.

Les biens marchands envahissent le quotidien notamment grâce à la modernisation des structures et des techniques commerciales. Tout d'abord, le libre-service, basé sur le libre-choix des produits pré-emballés et à bas prix, sans l'intervention d'un vendeur, a entraîné la disparition des petits commerçants et a permis une distribution et un écoulement plus facile des produits. On invente même le chariot pour que les gens ne soient pas limités par leurs capacités physiques et puissent acheter en grande quantité³⁰.

Plus tard, le développement et l'essor des supermarchés puis des hypermarchés³¹ contribuent à dynamiser la consommation en mettant à disposition des consommateurs, dans un même lieu d'une superficie importante, des produits de plus en plus nombreux et variés à des prix accessibles (Daumas, 2006). Malgré quelques réticences des consommateurs français (manque de familiarité avec le pré-emballage, attentes aux caisses, absence de chaleur humaine, stress occasionné), le libre-service et les grandes surfaces furent rapidement adoptés.

De son côté, l'industrie choisit une philosophie de séduction vis-à-vis des consommateurs, elle les pousse à l'achat éphémère en renouvelant en permanence ses produits et commence à segmenter ses consommateurs pour plus d'efficacité.

Le marketing de masse laisse donc place à des stratégies de segmentation qui permettent de cibler les consommateurs en fonction de critères sociodémographiques, culturels, psychographiques, *etc.* Du coup, la production standardisée laisse place à une production différenciée.

³⁰ « *Au fur et à mesure que se sont développés le libre-service et la grande distribution, le chariot a soutenu, physiquement et symboliquement, le développement de la société de consommation, en opérant l'indispensable continuité entre l'extension de la taille des grandes surfaces, l'accroissement du nombre et du type de produits proposés, l'élargissement des réfrigérateurs et des voitures, voire des estomacs* » (Grandclément et Cochoy, 2006, p. 77). Les chariots de supermarché tels que nous les connaissons aujourd'hui sont le résultat d'une succession d'invention entre 1936 et 1949 (pour une rétrospective sur l'invention du chariot, voir Grandclément et Cochoy, 2006).

³¹ En France, le premier supermarché fut ouvert en 1957, et le premier hypermarché fut ouvert, sous l'enseigne Carrefour, le 15 juin 1963 à Annecy (Daumas, 2006).

Dès la fin des années 1960, les grandes surfaces s'entourent de galeries marchandes pour permettre aux consommateurs de trouver, en un même lieu, divers produits et pas seulement des produits alimentaires.

La surabondance des biens de consommation pousse les individus à consommer de plus en plus. C'est l'ère de la société de consommation de masse. En 1962, Packard dénonce déjà l'incitation au gaspillage de ces sociétés d'opulence et les stratagèmes mis en œuvre pour créer une « *éthique collective du gaspillage* ». Ces stratagèmes sont, entre autres, le renforcement de l'esprit de dilapidation (en incitant à consommer du jetable); la recherche de l'obsolescence fonctionnelle (en proposant continuellement des perfectionnements sur les produits); la recherche de l'obsolescence de qualité (en réduisant la durée de vie des produits); la recherche de l'obsolescence de désirabilité (en proposant des nouveautés qui renforcent l'aspect démodé de l'ancien produit). L'acte de consommer toujours plus est renforcé par des justifications plausibles et convaincantes à cette surconsommation et repose sur la mise en avant de valeurs hédonistes. Ainsi, les sociologues de la consommation tels que Baudrillard (1970), suivant les travaux de Veblen (1899), ont expliqué le succès de la société de consommation de masse grâce au pouvoir symbolique de celle-ci. Pour Packard (1962), les consommateurs de cette époque sont des « obsédés du standing ». La consommation suit une logique de différenciation et d'appartenance, elle est le signe tangible d'une réussite sociale et apporte prestige et reconnaissance. C'est une consommation démonstrative. Mais l'effet Veblen ne contribue pas à lui seul à expliquer la récente souveraineté de la consommation. Celle-ci est aussi synonyme de légèreté, de ludisme et de plaisir. Elle permet aux individus d'accéder à un mode de vie plus facile, plus confortable, plus libre, c'est une consommation hédoniste.

Les Trente Glorieuses ont essentiellement permis le développement des achats matériels. À titre d'exemple, dans l'habillement, la diversification des produits et les coûts de plus en plus bas ont entraîné, entre 1960 et 1970, une dépense relevant davantage de la mode que de la nécessité, l'habillement a alors une part importante dans le budget des ménages (Consaes, Fesseau et Passeron, 2009). Le système productif international plus réactif et soutenu par la publicité et les médias ont imposé les phénomènes de mode à grande échelle et on n'hésite plus à mettre au rebut des articles ayant encore de la valeur (Consaes, Fesseau et Passeron, 2009).

Le changement des habitudes de travail, et notamment le travail des femmes, a entraîné des changements dans les habitudes alimentaires : les aliments préparés (précuits, surgelés, en

conserve, sous vide, *etc.*) font leur apparition et se multiplient dans les ménages entraînant une baisse des déchets organiques dans nos poubelles au profit de l'augmentation de déchets d'emballages (Maystre et *alii*, 1994). La composition des déchets change et rend leur traitement complexe. En effet, le plastique, inventé en 1863, commence à remplacer les matériaux traditionnels (verre, bois, acier) et à prendre une place considérable dans les foyers autour des années 1950-1960. Lazslo (2008), nous rappelle les objets plastiques alors mis sur le marché (et pour certains devenus cultes et emblématiques de la société de consommation) dont la liste qui suit nous donne une idée du changement opéré dans le contenu de nos poubelles : les scoubidoues, le cube de Rubik, les disques 33 et 45 tours, les berlingots de shampoing Dop, le stylo Bic, l'éponge Spontex, les appareils photo jetables, le Scotch, le mobilier en formica, les bas en nylon, la poêle Tefal, la poupée Barbie en PVC, les couches pour bébés jetables, le sac-poubelle, *etc.*

D'un point de vue quantitatif, la consommation de masse s'est traduite par une augmentation annuelle des dépenses en volume de 4,1 % par an. Entre 1960 et 1974, le revenu disponible des ménages ainsi que le pouvoir d'achat du revenu disponible ont progressé de façon continue (11,2 % en moyenne par an pour le premier et 5,8 % pour le deuxième). Le choc pétrolier de 1973 a entraîné une rupture du rythme de croissance de la consommation mais celle-ci n'a pas cessé d'augmenter³² (Consales, Fesseau et Passeron, 2009).

La consommation de masse fait naître des critiques chez ses contemporains. Ainsi, dès 1972, le Club de Rome³³, avec la publication du rapport « *The limits of growth* », a mis en évidence les risques liés à l'utilisation excessive des ressources limitées de la planète et parlait déjà de la nécessité de traiter et recycler nos déchets (Chalmin et Gaillochet, 2009).

Citons aussi, à la suite de Rocher (2006) : le rapport « Ansquer » réalisé pour le Ministre du Commerce et de l'Artisanat sur l'augmentation de la durée de vie des produits et le rapport « Gruson »³⁴ dont une partie est consacrée à la lutte contre le gaspillage.

Mais ces critiques et mises en garde, parmi d'autres, n'ont pas réussi à freiner l'expansion de la consommation et la production de déchets.

³² Entre 1975 et 2008, le pouvoir d'achat a progressé moins vite (+2,1 %) et la croissance de la consommation est restée un peu plus dynamique (+2,2 %).

³³ Le Club de Rome est un groupe de réflexion international, non politique qui réunit scientifiques, humanistes, économistes, professeurs, fonctionnaires nationaux et internationaux et industriels de différents pays. Il prônait dès 1968 une « *croissance zéro* ».

³⁴ Groupe Interministériel d'Évaluation de l'Environnement, Rapport d'activité, 1974, GIEE, La Documentation française, Paris, juillet 1974, Collection Environnement.

1.1.3. De la consommation de masse à l'hyperconsommation

Depuis 1980, la consommation a légèrement changé dans sa nature et les dépenses démonstratives baissent au profit d'une consommation à caractère essentiellement hédoniste et individualiste : « *mieux vivre, jouir des plaisirs de la vie, ne pas se priver, disposer du « superflu » sont apparus de mieux en mieux comme des comportements légitimes, des finalités en soi* » (Lipovetsky, 2003, p.78). Ainsi, les dépenses liées à l'alimentaire baissent et les dépenses de santé augmentent³⁵. Dans l'ensemble, entre 1960 et 2008, les dépenses de consommation des ménages ont connu une croissance quasi continue qui a suivi celle de leur revenu, c'est-à-dire +3,2 % (Consales, Fesseau et Passeron, 2009).

La consommation continue donc d'augmenter, poussée par l'élargissement des désirs à satisfaire. Pour Lipovetsky (2003) plus les sociétés s'enrichissent et plus les envies de consommer sont grandes. Nos sociétés modernes peuvent être décrites comme des économies de consommation marquées par un consumérisme qui touche tous les domaines de la vie : « *la figure du consommateur s'observe à tous les étages de la vie sociale, elle s'immisce partout, dans tous les domaines, qu'ils soient économiques ou hors économie* » (Lipovetsky, 2003, p.93).

Les offres sont extrêmement diversifiées et l'accès aux nouveautés est facilité. En parallèle, le niveau de vie continue de s'améliorer et l'accès au confort et aux loisirs se démocratise. Les consommateurs (que l'on nomme aujourd'hui post-modernes) sont volatiles, ils accordent une grande importance à la communication et sont plus informés, ils arbitrent plus facilement entre différentes offres, sont de moins en moins fidèles aux marques, privilégient tous les canaux de distribution. Ils « zappent » souvent d'un produit à l'autre, d'une marque à l'autre.

Les comportements de consommation sont marqués par une grande individualisation et le « toujours plus ». Le ressort attractif de la consommation reste la puissance de la nouveauté. C'est l'ère de l'hyperconsommation. La dimension hédoniste et le culte du bien-être et de la santé ont pris une place prépondérante (Rochefort, 2007). La consommation est ainsi dominée par des motivations privées et tend de plus en plus à produire des sensations (émotionnelle, corporelle, esthétique, relationnelle). Elle doit être ludique et distractive, mais aussi améliorer la santé et le bien-être. Faire du *shopping*, aller dans des centres commerciaux et les supermarchés représente une distraction pour de nombreuses personnes.

³⁵ En 2007, les dépenses de santé représentent 36,7 % du budget de consommation des ménages contre 2,4 % en 1960 (Consales, Fesseau et Passeron, 2009).

La consommation est une consommation pour soi, qui est vécue comme une expérience. Le marketing se concentre d'ailleurs sur la relation avec le client et sur la dimension expérientielle³⁶ entraînant une vague de « théâtralisation » ou d'« enchantement » des points de vente.

En outre, la consommation doit servir des besoins de praticité, c'est-à-dire des besoins d'indépendance, de mobilité, d'ouverture sur de nouveaux espaces et doit nous permettre de gagner du temps. En d'autres termes, elle doit conduire à « *une plus grande souveraineté individuelle* » (Lipovetsky, 2003, p.83).

Les années 1980 marquent une concurrence accrue entre les enseignes de la grande distribution et on voit apparaître des grandes surfaces spécialisées dans de nombreux produits : jouet, vêtements, chaussures, décoration, bricolage, *etc.* Les grandes surfaces elles-mêmes se diversifient dans le non-alimentaire et créent les marques de distributeurs (MDD) qui leur permettent d'offrir des produits de première nécessité, sans marque, et à bas prix. Les grandes enseignes se lancent dans des politiques de différenciation et de fidélisation du client. Les années 1990 et 2000 voient également l'arrivée du *hard discount* qui, grâce à des prix très bas, permet aux foyers, même les plus modestes, de consommer sans trop de restriction quantitative³⁷.

Les habitudes de consommation de cette période ont entraîné une hausse de la consommation en général, mais ont aussi favorisé la production d'objets « jetables » et de conditionnements individuels (Maystre et *alii*, 1994). La publicité et « *l'obsolescence dirigée* » (Lipovetsky, 2003) des produits favorisent encore davantage le culte de l'objet et de la nouveauté.

Du coup, le volume annuel de la consommation est trois fois plus élevé aujourd'hui qu'en 1960 (Consales, Fesseau et Passeron, 2009). Chaque Français, à l'exception de l'année 1993, a consommé un peu plus chaque année.

Sur la période 2000-2007, les dépenses de consommation individuelle ont augmenté de 1,8 % par an. Même si une grande part de la consommation est consacrée aux services, cela n'implique pas une baisse de consommation des produits matériels. En effet, le prix des biens manufacturés évolue moins rapidement que celui des services³⁸ et la croissance en volume des dépenses des ménages pour les biens manufacturés (+2,3 %) reste toujours supérieure (Consales, Fesseau et Passeron, 2009). Cela s'explique en partie par le fait que les gains de

³⁶ Lipovetsky (2003) parle d'« *hyperconsommateur expérientiel* ».

³⁷ Les hard discounters se caractérisent par des prix très bas, une surface de vente réduite où l'offre est limitée et présentée de manière sommaire, et où il y a une grande majorité de produits sans marque ou de MDD.

³⁸ Le prix des biens manufacturés augmente de 3,5 % par an, celui des services de 5,9 % (Consales et *alii*, 2009).

productivité dus au progrès technique bénéficient essentiellement à la manufacture. Cela se traduit notamment par une baisse du coût des biens durables qui a pour conséquence de rendre le renouvellement préférable à la réparation.

Quant à l'alimentation, sa part dans le budget baisse (23,2 % en 2007 contre 35,3 % en 1960), mais les dépenses et le volume de consommation augmentent. Cela s'explique notamment par l'achat de produits de meilleure qualité, plus élaborés et plus diversifiés (essentiellement des plats préparés et surgelés) au détriment de produits bruts qui nécessitent plus de préparation. Quant aux offres promotionnelles dans l'alimentaire qui incitent le consommateur à acheter en quantité supérieure à son besoin, elles sont accusées de favoriser les gaspillages.

Enfin, depuis 50 ans, les appareils électriques et électroniques tirent la consommation à la hausse. Il s'agit de l'achat de produits tels que des caméscopes, des magnétoscopes, des ordinateurs et téléphones mobiles et plus récemment des écrans plats. Ce qui pose problème, c'est la durée de vie de ces équipements, qui selon Maystre et *alii*, (1994) est fonction de différents facteurs :

- Le taux d'utilisation : un grand nombre de ces appareils est utilisé de manière occasionnelle ;
- La conception technique : dans ce domaine, les produits perdent rapidement de la valeur. La sortie d'une nouveauté entraîne une perte d'attrait rapide. De plus, les industriels ont tendance à mettre sur le marché des produits dont la durée de vie est de plus en plus courte « *alors que la technologie permettrait justement de concevoir des appareils plus résistants* » (*op.cit.*, p.65). La conception des nouveaux appareils les rend de plus en plus difficiles à entretenir et à réparer. Les auteurs notent ainsi l'usage excessif de mousses synthétiques qui rend des parties de l'appareil inatteignables, l'invention « *de vis qui ne peuvent pas être dévissées* » et la difficulté aujourd'hui à réparer les petits appareils de par leur taille qui rend difficile la possibilité de trouver des pièces de rechange et les gros appareils dont les pannes liées à l'électronique sont irréversibles.
- La sensibilité du consommateur : certains consommateurs sont très attachés à posséder la dernière nouveauté technique alors que d'autres gardent leurs appareils le plus longtemps possible, préférant la réparation à l'achat d'une nouveauté.

Toutes ces données font qu'au niveau mondial, il apparaît que les capacités de gestion des déchets sont bien moindres que celles mises en œuvre pour produire les biens de

consommation (Le Monde Diplomatique, février 2006). Il reste qu'aujourd'hui l'hyperconsommation cohabite avec une montée de la sensibilité écologique de la population. Cette sensibilité se traduit par une consommation de plus en plus éthique ou durable. Un segment de plus en plus important de consommateurs engagés a pris conscience que la norme de consommation de masse dans nos sociétés modernes a de nombreuses conséquences négatives et qu'il est temps d'y intégrer une dimension responsable³⁹. Ces consommateurs accordent une importance grandissante à agir de façon socialement responsable et à protéger l'environnement (voir les études du cabinet Ethicity⁴⁰ et du CRIOC⁴¹ sur la consommation durable). C'est sur ces constats que se développe un marketing en cohérence avec les attitudes de ces consommateurs et qui prend davantage en compte la société dans son ensemble (Pastore-Reiss, 2006 ; Sempels et Vandercammen, 2009). On commence à s'interroger sur les revers de la consommation et son impact sur l'environnement, si bien que nous assistons, depuis 2003, selon le rapport de l'ADEME (2006), à un découplage de la croissance du PIB et de la quantité de déchets générés. En d'autres termes, la quantité de déchets commence à croître moins vite que la consommation.

1.2. Société de consommation, marketing et déchet : l'emballage comme déchet emblématique

Consommation, marketing et production de déchets sont donc liés et le meilleur exemple de ce lien est le déchet d'emballage. Entre 1960 et 1990, la production d'emballages ménagers a augmenté de 236 % au point qu'ils représentaient, en 1990, 33,5 % du contenu de nos poubelles (Rocher, 2006). Rappelons que, selon le Code de l'Environnement, l'emballage représente « *tout objet, quelle que soit la nature des matériaux dont il est constitué, destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention et leur acheminement* »

³⁹ Deux chercheurs américains ont mené une enquête sociologique pendant près de 14 ans aux États-Unis (et répliquée par la suite dans de nombreux pays) auprès d'environ 100 000 personnes et ont affirmé que les sociétés occidentales vivaient une profonde mutation à travers un certain nombre d'Occidentaux qui tentent de prendre leur distance avec la société de consommation et la technologie érigées en mythes. Les « *créatifs culturels* » (c'est à dire créateurs d'une nouvelle culture) seraient porteurs de valeurs ancrées dans l'écologie, la place du féminin, la supériorité de l'être sur le paraître, le développement personnel et la spiritualité, l'implication sociétale ou encore l'ouverture multiculturelle. En 2001, ils représentaient 24 % de la population américaine et, en 2007, 17 % des Français. Ces « *créatifs culturels* » tentent d'agir en cohérence avec leurs convictions et adoptent ainsi, entre autres, des modes de consommation alternatifs. Ils sont considérés comme « *une force de changement sociétal, qui, une fois la masse critique atteinte, sera constitutive d'un grand changement général* » (Sempels et Vandercammen, 2009, p.15).

⁴⁰ <<http://www.ethicity.net/>>

⁴¹ <<http://www.crioc.be/>>

du producteur au consommateur ou à l'utilisateur, et à assurer leur présentation » (article R 543-43). Celui-ci a de nombreuses fonctions pratiques, mais également un rôle important dans la promotion des ventes. Ceci explique son succès et sa prolifération, mais également le problème du suremballage.

1.2.1. Un déchet emblématique de la société de consommation

Les déchets d'emballages ménagers se composent de « *tout emballage, partie ou résidu d'emballage, abandonné ou que le ménage destine à l'abandon* » (Article 1 de la loi n°75-633 du 15 juillet 1975). Ils représentent aujourd'hui un flux de déchets si important qu'ils sont l'une des priorités des politiques de gestion des déchets ménagers (Bertolini, 1995).

Si l'emballage a toujours existé, il s'est multiplié tandis que sa nature s'est modifiée en suivant les évolutions qui ont mené à la société de consommation. Ainsi, avant l'ère industrielle, l'homme utilisait d'abord les matériaux naturels à sa disposition comme emballages (feuilles, écorces, pierres, coquilles, peaux d'animaux) puis, plus tard, des récipients plus élaborés, en terre cuite, en verre ou en métal. Pendant longtemps, la fabrication d'emballage a relevé d'une production personnelle et d'artisanat. Chacun utilisant le tout venant pour s'en servir comme contenant pour la nourriture ou d'autres produits. Au début du 19^{ème} siècle, l'emballage connaît une évolution avec le développement de la conserve grâce à un inventeur français⁴². Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, les produits de consommations courantes, y compris les produits frais, étaient encore vendus en vrac⁴³ (Pinet, 2004).

De nombreux facteurs sont également à l'origine du développement et du changement de nature des emballages tels que l'évolution démographique, l'évolution des niveaux et des modes de vie, le développement du libre-service, *etc.* La population s'accroît, les familles sont plus petites (familles monoparentales), de plus en plus de personnes vivent seules et dans les ménages avec enfants, le plus souvent, les deux parents travaillent. Cela s'est traduit par une individualisation de la consommation, des changements dans la façon de prendre et de préparer les repas (moins de repas pris en commun et moins de temps pour les préparer) et par

⁴² Il s'agit d'Appert qui mit au point l'appertisation, une méthode de conservation des aliments par stérilisation dans des récipients clos hermétiquement (Bertolini, 1995).

⁴³ Le lait était vendu dans un pot en verre rempli à la louche par l'épicière, les œufs étaient vendus à l'unité, le beurre était vendu à la motte, le vin était acheté à la tireuse ou bien dans des bouteilles consignées, les fruits et les légumes étaient enveloppés dans du papier journal et l'on faisait ses courses avec un panier ou un cabas.

une demande de praticité grandissante. Ainsi, les plats préparés, les petits conditionnements (parts individuelles), les conditionnements nomades et le jetable se sont développés.

En parallèle, dans les années 1950, le libre-service s'est développé et a fortement contribué à la multiplication des emballages⁴⁴. En effet, dans le libre-service, le consommateur peut choisir, librement, entre différents produits qui doivent donc, au minimum, être facilement identifiables et pratiques à transporter et, idéalement, susciter son intérêt et son désir. Dans le domaine de l'emballage, l'exemple de Nestlé est évocateur (Marty, 2006). En effet, en 1969, Nestlé France abandonne ainsi la bouteille en verre consignée pour introduire les bouteilles plastiques. L'emballage plastique est plus cher que le verre,⁴⁵ mais plus léger et simplifie le problème du transport. La fin de la consigne a facilité également les opérations administratives et de manutention ce qui favorisa son adoption par les distributeurs, mais fut surtout un grand succès commercial. On a calculé que l'introduction de l'emballage perdu⁴⁶ a permis à Nestlé d'augmenter le nombre de ses consommateurs de 5 % entre 1968 et 1971.

L'emballage participe donc à l'attraction du consommateur et est investi de diverses fonctions. Les emballages primaires ou de vente sont ceux qui contiennent directement le produit et qui constituent ainsi un article destiné au consommateur ou à l'utilisateur final. Les emballages secondaires ou groupés ne contiennent pas directement le produit et peuvent donc être séparés du produit qu'il contient ou protège sans en modifier les caractéristiques. Ces emballages ont pour fonction de regrouper des articles en vue de leur distribution et/ou de leur vente directe au consommateur⁴⁷. Enfin, il existe une catégorie d'emballage décrite depuis quelques années maintenant : les suremballages. Les suremballages sont des emballages qui font double-emploi. Ainsi lorsqu'un tube de dentifrice est emballé dans un carton, le carton en question n'est pas un emballage secondaire, car il ne regroupe pas deux ou plusieurs unités de dentifrice, mais bien un deuxième emballage primaire qui constitue alors un suremballage.

L'emballage possède donc des fonctions techniques importantes et doit notamment être pratique, mais il est également un support important pour le marketing.

⁴⁴ En 2009, les grandes surfaces d'alimentation générale commercialisaient les deux tiers des produits alimentaires et leurs parts de marché sur ces produits se sont élevées à 67 % (INSEE, 2010, La situation du commerce en 2009).

⁴⁵ Une bouteille en verre consignée pouvait faire jusqu'à 20 rotations.

⁴⁶ C'est-à-dire non consignée.

⁴⁷ Il existe une troisième catégorie d'emballage, les emballages tertiaires ou emballages de transport qui permettent de faciliter le transport, la manutention, le stockage et la distribution de produits groupés par lot et d'éviter ainsi la manipulation directe physique des produits et les dommages liés au transport. Ils se composent en grande partie de palettes, de films plastiques et de cartons. Ces emballages ne deviennent pas des déchets d'emballages ménagers, car ils sont essentiellement destinés à faciliter le travail des transporteurs et des distributeurs.

1.2.2. Le rôle essentiel de l'emballage en marketing

Si le gestionnaire des déchets parle d'emballage, le marketeur parle plutôt de conditionnement ou de packaging, et celui-ci est l'objet de nombreuses attentions.

Lendrevie, Levy et Lindon définissent le packaging comme « *l'ensemble des éléments matériels qui, sans être inséparables du produit lui-même, sont vendus avec lui en vue de permettre ou de faciliter sa protection, son transport, son stockage, sa présentation en linéaire, son identification et son utilisation par les consommateurs* » (2006, p.256).

L'emballage devient aussi important que le produit lui-même. En effet, comme nous l'avons vu, la généralisation du libre-service implique que le produit mais surtout l'emballage doivent attirer le client et entraîner un désir d'achat, c'est-à-dire jouer le rôle de « *vendeur silencieux* » (*op.cit.* p.259). De plus, dans un contexte de banalisation grandissante des produits, le consommateur a de plus en plus de mal à percevoir les différences intrinsèques entre les différentes marques, l'emballage va alors jouer un rôle de différenciation soit par son aspect fonctionnel, soit par son aspect visuel, soit par les deux.

Les fonctions de l'emballage peuvent être regroupées en deux grandes catégories : les fonctions techniques et les fonctions de communication.

Les fonctions techniques de l'emballage sont d'assurer la protection et la conservation du produit, mais aussi la commodité d'utilisation (prise en main, versement, dosage, utilisation fractionnée) et la facilité de transport, de stockage, de rangement, mais aussi d'élimination (tri et recyclage).

À côté des fonctions techniques, l'emballage remplit également des fonctions importantes de communication. Dans un premier temps, l'emballage sert à identifier le produit, s'il s'agit d'un produit que le consommateur ne connaît pas, l'emballage doit servir à identifier la catégorie de produit dont il s'agit (bière allégée, yaourt aux fruits, *etc.*). S'il s'agit d'un produit ou d'une marque que le consommateur connaît déjà, l'emballage doit permettre d'identifier rapidement et facilement les différentes variétés de la gamme. L'emballage joue également une fonction d'information importante pour le consommateur, ces informations peuvent même faire l'objet d'obligations légales ou de contraintes techniques telles que l'identification, la contenance, la dénomination, l'origine, la composition, la date limite de consommation, des conseils d'utilisation, *etc.* Il permet la reconnaissance de la marque du produit grâce à l'utilisation d'un logo, d'un code couleur ou d'un graphisme particulier et d'exprimer son positionnement.

Enfin, l'emballage par son seul aspect doit susciter une impulsion d'achat. Par exemple, s'il s'agit de produits alimentaires, l'emballage doit être « appétissant », il peut également suggérer la quantité ou tout simplement être attractif grâce à ses seules qualités esthétiques.

1.2.3. Les emballages dans nos poubelles

L'emballage, contrairement au produit qu'il contient, passe quasi instantanément du caddie à la poubelle. Comme nous l'avons vu, entre 1960 et 1990, la production d'emballage ménagers a augmenté de 236 % (Rocher, 2006). Les emballages représentent le tiers en poids (environ 125 kg / habitant / an) et la moitié en volume des ordures ménagères. Leur composition est très hétérogène (comme le montre le tableau n° ci-dessous), mais, en théorie, plus de 75 % de ces emballages peuvent être recyclés (Rogaume, 2006 ; ADEME, 2007).

En 2006, les emballages ménagers représentaient 4,4 millions de tonnes (ADEME, 2006), mais l'ADEME note une baisse des déchets d'emballage (de l'ordre de 1 % par an) depuis 1997. L'ADEME explique cette baisse par une baisse de la consommation dans le secteur des boissons (secteur le plus générateur d'emballages), mais aussi par le recul de la part du verre (au profit d'une progression des bouteilles en plastiques dans les eaux gazeuses, des bag-in-box sur le marché du vin et des canettes en acier sur celui de la bière). La disparition progressive des sacs de caisse contribue également à cette baisse. Toutefois, le nombre d'emballages mis sur le marché chaque année reste considérable (90,2 milliards en 2006 contre 90,7 milliards en 2003).

Tableau 1: Les différents déchets d'emballages ménagers et la répartition des matériaux par type d'emballage

Matériaux d'emballage	Type d'emballage et %
Emballages ménagers en acier	Canettes boissons 14 % Boîtes de conserves 60 % Aérosols 6 % Autres 20 % (boîtes de gâteaux, de thé, bidons)
Emballages ménagers en aluminium	Canettes boissons 20 % Boîtes de conserve 15 % Aérosols 19 % Autres emballages souples 16 % Autres emballages rigides 30 %
Emballages ménagers en papier-carton	Boîtes, étuis (surgelés, lessives, jeux et jouets, informatique, électroménager, etc.) 64 % Sacs, sachets, papiers 21 %

	Calages (cartons de regroupement des yaourts, des cannettes) 5 % Briques alimentaires 10 %
Emballages ménagers en plastiques	Bouteilles et flacons (produits ménagers, hygiène, boissons) 39 % Pots, boîtes, barquettes (barquette viande, pots de yaourt et produits frais ⁴⁸) 18 % Étuis, blisters, calages 6 % Sacs, sachets, films (films de barquette viande et charcuterie ⁴⁹) 27 % Autres 10 %
Emballages ménagers en verre	Pots et flacons (pots de confiture, conserves, petits pots de bébés, cosmétiques) 19 % Bouteilles (boissons) 81 %

Source : ADEME, 2006 ; Rogauze, 2006

Les déchets d'emballages ménagers font l'objet d'un encadrement législatif important. Depuis un décret du 1^{er} avril 1992, les acteurs économiques dont l'activité est génératrice d'emballage, c'est-à-dire les producteurs, les importateurs ou tout responsable de la mise sur le marché, sont tenus de contribuer à leur élimination et leur valorisation selon trois modalités :

- La consigne ;
- La mise en place d'un système de reprise individuel dont les modalités de contrôle sont agréées par les pouvoirs publics (c'est le cas de Cyclamed pour les emballages de médicaments) ;
- L'adhésion à un organisme collectif agréé par les pouvoirs publics (c'est le cas d'Eco Emballage et d'Adelphe).

C'est cette dernière modalité qui est la plus répandue. Les organismes auxquels contribuent les producteurs vont apporter une contribution aux collectivités locales pour le développement des dispositifs de collecte, de tri et de valorisation des déchets d'emballages. Le décret du 20 juillet 1998 indique que les entreprises doivent prendre en compte les exigences essentielles liées à la protection de l'environnement dans la conception et la fabrication des emballages mis sur le marché⁵⁰. Les lois Grenelle 1 et Grenelle 2 comportent également des mesures

⁴⁸ Généralement, ces produits ne font pas l'objet d'une collecte sélective.

⁴⁹ Généralement, ces produits ne font pas l'objet d'une collecte sélective.

⁵⁰ L'emballage doit être conçu et fabriqué de manière à limiter son volume et sa masse au minimum nécessaire pour assurer le niveau requis de sécurité d'hygiène et d'acceptabilité. Il doit être conçu et commercialisé de manière à permettre sa réutilisation ou sa valorisation et à réduire au minimum son incidence sur l'environnement lors de son élimination ou dans les résidus issus des opérations de traitement. Enfin, il doit être conçu et fabriqué en veillant à réduire au minimum la teneur en substances et matières nuisibles ou dangereuses des matériaux qui le composent.

spécifiques aux emballages, tels que des objectifs chiffrés de valorisation (75 %), des modifications dans les modalités de financement, la mise en place d'un dispositif harmonisé de consigne de tri sur les emballages ou même la mise en place d'un point de reprise des déchets d'emballages pour les établissements de vente au détail de plus de 2 500 m² à la sortie des caisses.

Selon Pinet (2004), avec la sensibilité grandissante vis-à-vis de l'environnement, le consommateur porterait davantage attention aux emballages qu'ils souhaiteraient faciles à trier, facilement recyclables, pratiques et d'un encombrement minimal. À l'inverse, ils seraient de plus en plus nombreux à attendre des entreprises qu'elles limitent les emballages inutiles (suremballages) et les emballages manquant de praticité.

Toutefois, l'emballage reste une question cruciale pour les pouvoirs publics et les entreprises, car il est encore jugé comme « *un acquis du monde moderne* » (Pinet, 2004, p.34). Il reste justifié, pour le producteur et pour le consommateur, s'il est porteur d'un service. Cette justification ne le rend pas pour autant « inoffensif » pour l'environnement. Ainsi, le café soluble en dose individuelle multiplie les emballages, mais trouve sa justification dans le fait qu'elle facilite le transport et la conservation et qu'elle peut être jugée très utile et pratique pour le consommateur qui n'arrive pas à trouver lui-même la juste proportion de produit.

Ainsi nous avons vu que l'avènement de la société de consommation a abouti à la multiplication et l'envahissement des déchets mais aussi à une longue indifférence du consommateur vis-à-vis de ces déchets. Dans le point suivant, nous allons voir les nombreux défis que soulèvent les déchets ménagers.

2. UNE SOURCE DE DEFIS IMPORTANTS

2.1. Une production hétérogène, fluctuante et envahissante

Nous avons donc vu que la production de déchets ménagers est largement influencée par les évolutions économiques et les modes de vie et de consommation. Celle-ci est donc hétérogène, fluctuante et envahissante.

2.1.1. Le contenu de nos poubelles

Selon l'ADEME (2009b), **les déchets ménagers représentent 3,5 % du volume de déchets produits en France** alors que les déchets des entreprises représentent 12 %, les déchets du BTP 40 %, et les déchets de l'agriculture 44 %. Cela peut sembler peu en comparaison, mais ils représentent un problème majeur. En effet, les déchets des entreprises de plus de 10 salariés sont valorisés à plus de 80 % (68 % sont recyclés et 12 % font l'objet d'une valorisation énergétique), les déchets du BTP sont composés à 97 % de matériaux inertes facilement réutilisables et les déchets de l'agriculture sont essentiellement des déjections animales qui sont facilement valorisables. Les déchets des ménages sont quant à eux extrêmement hétérogènes et donc plus difficiles à traiter. En effet, ils se composent de métal, de carton, de verre, de plastiques, de papier, de déchets organiques, de déchets électriques et électroniques, mais aussi de quelques déchets dangereux (piles, composants de certains matériaux électroniques, *etc.*). 63 % de ces déchets sont valorisés (18 % sont recyclés, 30 % sont valorisés énergétiquement et 15 % font l'objet d'une valorisation organique), mais **36 % vont encore en décharge alors que beaucoup pourraient encore être valorisés**. En d'autres termes, « *les difficultés causées par la gestion des déchets ne sont pas proportionnelles aux tonnages traités* » (Attar, 2008, p.14).

Le tableau ci-dessous nous montre la composition de la poubelle moyenne d'un ménage français.

Tableau 2: Contenu de la poubelle moyenne française

Matériaux	Part dans le contenu total
Métaux	4 %
Textiles sanitaires	8 %
Plastiques	11 %
Verre	11 %
Divers	20 %
Papiers/cartons	21 %
Matières biodégradables	25 %

Source : Soulage (2010)

Outre cette grande hétérogénéité, certains déchets ménagers ont un statut particulier : les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets dangereux, qui de par leur nature doivent être dirigés vers des filières adéquates.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques sont facilement différenciables des autres déchets ménagers. On les connaît également sous la dénomination « D3E », c'est-à-dire Déchets d'Équipements Electriques et Électroniques. Le développement de l'électronique augmente le volume de ce type de déchets, car les améliorations techniques incitent les consommateurs à remplacer leur modèle à des fréquences toujours plus grandes. Ces nouvelles technologies utilisent un grand nombre de substances, comme des métaux précieux et des métaux lourds, qui posent problème lors de leur élimination. Par ailleurs, la composition de pièces particulières est parfois inconnue, car les producteurs préfèrent garder leurs secrets de fabrication.

Les déchets spéciaux des ménages c'est-à-dire les déchets dangereux constituent une catégorie transversale à tous les types de déchets ménagers. Ceux-ci sont problématiques, car ils sont difficiles à identifier pour les individus qui, par manque de connaissances et d'information, s'en débarrassent de manière inappropriée. Certains de ces déchets spéciaux font déjà l'objet d'une collecte séparée, ce qui facilite leur identification :

- les piles sont collectées dans les magasins, mais aussi dans certains établissements publics;
- les batteries ;
- les médicaments qui peuvent être rapportés dans les pharmacies ;
- les huiles minérales et végétales qui peuvent être collectées dans des conteneurs spécifiques ;
- un certain nombre d'autres produits peuvent être repris par le fournisseur (produits toxiques de nettoyage, de traitements, peintures, solvants, *etc.*).

2.1.2. Une production fluctuante

Comme nous l'avons vu, la production de déchets est très largement influencée par les modes de consommation, mais elle subit également de nombreuses variations entraînées par des facteurs très divers.

La production de déchets subit des variations spatiales. Ainsi, pour certains, le tissu urbain est source de variabilité dans la mesure où un quartier donné peut refléter un niveau socio-économique donné (Maystre et *alii*, 1994). Les auteurs, dans deux études réalisées sur les villes de Genève et Dakar, avancent l'explication que les différences de production de déchets ménagers dans des quartiers différents s'expliquaient par divers phénomènes. Ainsi, les gens

aisés ont des logements plus grands qui permettent d'accumuler des biens pendant plus longtemps alors que, faute de place, les gens de condition modeste sont obligés de se débarrasser des objets inutiles. Les gens aisés achètent également des biens de meilleure qualité, plus durables, et donc ils jettent moins de déchets.

La distinction entre zone urbaine et zone rurale implique des différences en termes de contenu des poubelles. Ainsi des déchets tels que le papier et le verre sont produits en plus grande quantité dans les communes urbaines alors que les communes rurales se caractérisent par une prépondérance des déchets organiques tels que les restes de repas (Maystre et *alii*, 1994 ; Lhuilier et Cochin, 1999).

La production de déchets subit également de fortes variations saisonnières particulièrement marquées pour certains types de déchets. Ainsi on peut noter qu'en été la consommation de fruits et de légumes et les activités de jardinage induisent une augmentation des déchets verts et organiques dans les poubelles. Les variations saisonnières en quantité peuvent aussi être expliquées par la présence de touristes ou, inversement, par le départ en vacances d'une partie de la population.

2.2. Des enjeux à la fois économiques, politiques, sanitaires et environnementaux.

Les chiffres liés à la quantité de déchets ménagers sont préoccupants et, dans l'ensemble, les efforts de tri restent insuffisants. Les déchets mangés sont sources de défis économiques, politiques sanitaires et environnementaux.

2.2.1. Des chiffres préoccupants et des efforts de tri insuffisants

Les déchets ménagers représentent un volume de plus en plus important. En 2008, ce volume a atteint environ 30 millions de tonnes (SOeS, 2011). Chaque français aurait produit 420 kilos de déchets contre moins de 200 kilos en 1960 (SOeS, 2011 ; ADEME, 2009b).

Le gaspillage est également un problème important. Ainsi, chaque année, un français jette en moyenne 20 kg de nourriture, dont 13 kg de restes de repas et autres denrées fraîches abimées et 7 kg d'aliments non déballés, ce qui représente 1,2 million de tonnes de nourriture et donc de déchets (ADEME, 2010).

Dans la production totale de déchets ménagers, les ordures ménagères résiduelles représentent 57 % (chiffre de 2005). Outre le fait que nous produisons trop de déchets, nous ne les traitons

pas encore de manière optimale, malgré les gros efforts et les succès accomplis dans ce domaine ces dernières années. Le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid)⁵¹ estime même que 90 % des déchets résiduels que nous jetons pourraient être recyclés ou traités biologiquement. Ainsi, comme le montre le tableau ci-dessous, nous arrivons à valoriser aujourd'hui 63 %⁵² de nos déchets, mais nous en stockons encore 36 %. De plus, selon la hiérarchie des traitements préconisée par l'Union européenne, la France accorde encore une trop grande place au stockage et à l'incinération (Soulage, 2010).

Tableau 3: Le devenir des déchets ménagers par mode de traitement en 2008

	Milliers de tonnes	%
Mise en décharge	12 346	36
Incinération sans récupération d'énergie	536	2
Incinération avec récupération d'énergie	10 497	30
Valorisation organique	5 299	15
Recyclage	6 095	18
Total	34 773	100

Source : INSEE, 2011 d'après des données de l'ADEME et SOeS

L'exemple des déchets d'emballages ménagers illustre également les efforts encore nécessaires dans le domaine de la valorisation. Ainsi, selon les chiffres d'Eurostat en 2011, la valorisation des déchets d'emballages ménagers en France s'élève à 65,2 %, alors que certains pays tels que la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Luxembourg, l'Autriche et la Finlande obtiennent des taux de valorisation supérieurs à 90 %⁵³.

Les retards en matière de valorisation s'expliquent notamment par un retard en matière de tri. Il est très difficile d'avoir le chiffre exact du tri des déchets chez les Français. Si l'on s'en tient aux déclarations des Français 92 % déclarent trier (Eurobaromètre, 2011). Ce chiffre n'est pas cohérent avec le taux de valorisation effectif des déchets ménagers sur le territoire. De plus, certains organismes tels que le Cniid estiment que les chiffres de la valorisation sont surestimés.

⁵¹ Le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid), créé en 1997, est une association à but non lucratif agréée pour la protection de l'environnement. Leurs données sont consultables sur internet à l'adresse <http://www.cniid.org/>

⁵² Selon le Cniid, nous ne valoriserions que 24 % des déchets ménagers en France.

⁵³ Les données sont consultables à l'adresse suivante : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=fr&pcode=ten00063&plugin=0>, consulté le 3 mai 2011 à 14h00.

Pour finir, selon une étude d'Eurobaromètre (2011), 49,4 % des Français estiment qu'ils ne jettent pas trop de déchets.

2.2.2. Des défis multiples

Les déchets ménagers représentent un problème complexe à la fois sur le plan économique, politique, sanitaire et environnemental.

C'est un défi économique, car les dépenses publiques dans le domaine ne cessent d'augmenter en raison de l'accroissement du volume de déchets à collecter et à traiter, mais aussi de la création d'équipements de traitement de plus en plus sophistiqués. En 2006, l'IFEN⁵⁴ a estimé la dépense nationale de gestion des déchets à 11,6 milliards d'euros (ADEME, 2009b). Du point de vue des particuliers, l'enjeu économique se situe au niveau de la taxe payée pour le service de gestion des déchets, mais aussi au niveau du prix de leurs biens immobiliers et de leurs propriétés dont la valeur baisse lorsqu'ils se situent à proximité d'un site de traitement des ordures ménagères.

C'est un défi politique, car l'augmentation des dépenses pour la collecte et le traitement des déchets se répercute directement, *via* la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)⁵⁵, sur le citoyen/contribuable qui est également un électeur. Lors de l'implantation de site de traitement des déchets, les riverains peuvent se montrer très virulents, c'est le phénomène NIMBY (« Not In My Backyard »⁵⁶) auquel aucun élu local ne souhaite se confronter.

Enfin c'est un défi sanitaire et environnemental dans la mesure où les déchets sont source d'émission de gaz à effet serre. Lorsqu'ils sont stockés, ils produisent des lixiviats⁵⁷ et sont source de désagréments olfactifs et visuels. On ne sait pas non plus exactement quels sont les effets des dioxines émises dans les fumées d'usine d'incinération sur la faune et la flore et sur la santé humaine. Les dépôts sauvages et les déchets qui échappent à la collecte et au traitement se retrouvent dans la nature et ont des répercussions plus ou moins nocives sur l'environnement en fonction de leur dangerosité⁵⁸.

⁵⁴ L'IFEN est aujourd'hui devenu le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) au sein du Commissariat général au Développement durable

⁵⁵ Dans certaines localités, le service de gestion des déchets n'est pas financé par une taxe, mais par une redevance (la REOM).

⁵⁶ Littéralement « *Pas dans mon jardin* », ce qui exprime le refus des individus de voir s'implanter des sites de traitement près de chez eux.

⁵⁷ Les lixiviats sont les liquides produits par les déchets stockés sous l'action de l'eau de pluie et de la fermentation naturelle. Ce sont des substances toxiques qui s'infiltrent dans les sols et les nappes phréatiques.

⁵⁸ Au niveau mondial, l'exemple le plus éloquent de la dispersion de nos déchets dans la nature est la formation, par les courants maritimes, de la « Grande Plaque de Déchet du Pacifique » (« Great Pacific Garbage Patch ») au

Ces déchets ménagers sont enfin un réel problème de société, ils représentent le revers de notre société de consommation marquée par l'individualisme et la primauté des intérêts particuliers sur l'intérêt collectif et par une croissance qui a trop longtemps considéré l'environnement comme une donnée négligeable.

Pour les collectivités locales, l'enjeu est important. Le succès des politiques de gestion des déchets est dépendant de la participation des citoyens au tri des déchets, puisque ce dernier permet d'orienter chaque type de déchets vers la filière de traitement la plus appropriée. L'objectif étant de limiter la quantité de déchets générée chaque année et de limiter la quantité de déchets allant en décharge ou en incinérateurs (surtout pour les déchets pouvant faire l'objet d'un autre type de valorisation). Au final, il s'agit de limiter la pollution inhérente aux déchets et à leur gestion, mais aussi de limiter l'utilisation de matières premières non renouvelables.

nord-est du Pacifique entre la Californie et Hawaï. C'est une île de déchets de près de 3,5 millions de tonnes et d'une taille supérieure à celle de la France.

SYNTHESE PROLOGUE - SECTION 2

La société de consommation est née avec le développement de la production industrielle, qui a permis, grâce à de nouvelles méthodes, de nouveaux matériaux et de nouveaux procédés, de produire en grande quantité à des coûts raisonnables. Peu à peu, la consommation s'est démocratisée et l'accès à de nombreux produits fut facilité. La création des marques et du conditionnement, rendus nécessaires par l'arrivée du libre-service ont modifié le rapport à la consommation et le marketing fut utilisé pour éduquer le consommateur aux nouvelles conditions de production et de consommation. Les grands magasins et la publicité ont contribué à faire de la consommation un art de vivre. Par la suite, les Trente Glorieuses ont marqué, en France, une accélération de cette évolution. La prospérité économique, l'amélioration du niveau de vie et du pouvoir d'achat ont entraîné une consommation à grande échelle. Cette consommation de masse, soutenue par les progrès techniques, le marketing, le développement des supermarchés, des hypermarchés et, plus tard, des hard discounts, ne relève plus de la survie ou de la nécessité et fait de la nouveauté et des effets de mode des ressorts essentiels. Avec l'hyperconsommation, les offres sont de plus en plus diversifiées et l'accès aux nouveautés facilitées. La consommation a envahi le quotidien. Le consommateur est au centre des attentions et l'on tente de satisfaire et surtout d'anticiper ses désirs. Les évolutions conjuguées des modes de production, de consommation et des modes de vie ont conduit à une augmentation de la quantité de déchets générés chaque année. Le renouvellement rapide de certains produits (qu'il s'agisse de l'habillement, de l'équipement de la maison, des nouvelles technologies ou autre) conduit à mettre au rebus des produits en bon état. Le contenu de nos poubelles a changé, il est très hétérogène et la part organique (qui est l'objet de nombreux gaspillages) a ainsi laissé la place à des matériaux plus nocifs et/ou plus difficiles à traiter. Le désir de praticité du consommateur, conjugué au développement du libre-service et des grandes surfaces, a conduit au développement des produits jetables et à la multiplication des emballages (conditionnements individuels, surremballages). Ces derniers sont l'objet d'impératifs techniques (conservation des produits, facilité de transport) mais aussi d'impératifs marketing (réponses aux attentes des consommateurs, reconnaissance du produit, différenciation vis-à-vis de la concurrence, inspiration du désir d'achat, *etc.*). Ainsi, les déchets ménagers sont aujourd'hui source de multiples enjeux tant sur le plan économique que sur le plan sanitaire et environnemental faisant de leur réduction et de leur

valorisation une nécessité. La sensibilité grandissante des consommateurs et la nouvelle organisation de la gestion des déchets mise en œuvre ces dernières ont ainsi permis certaines améliorations mais la valorisation des déchets peut largement être améliorée et cela passe par un tri généralisé à tous les foyers.

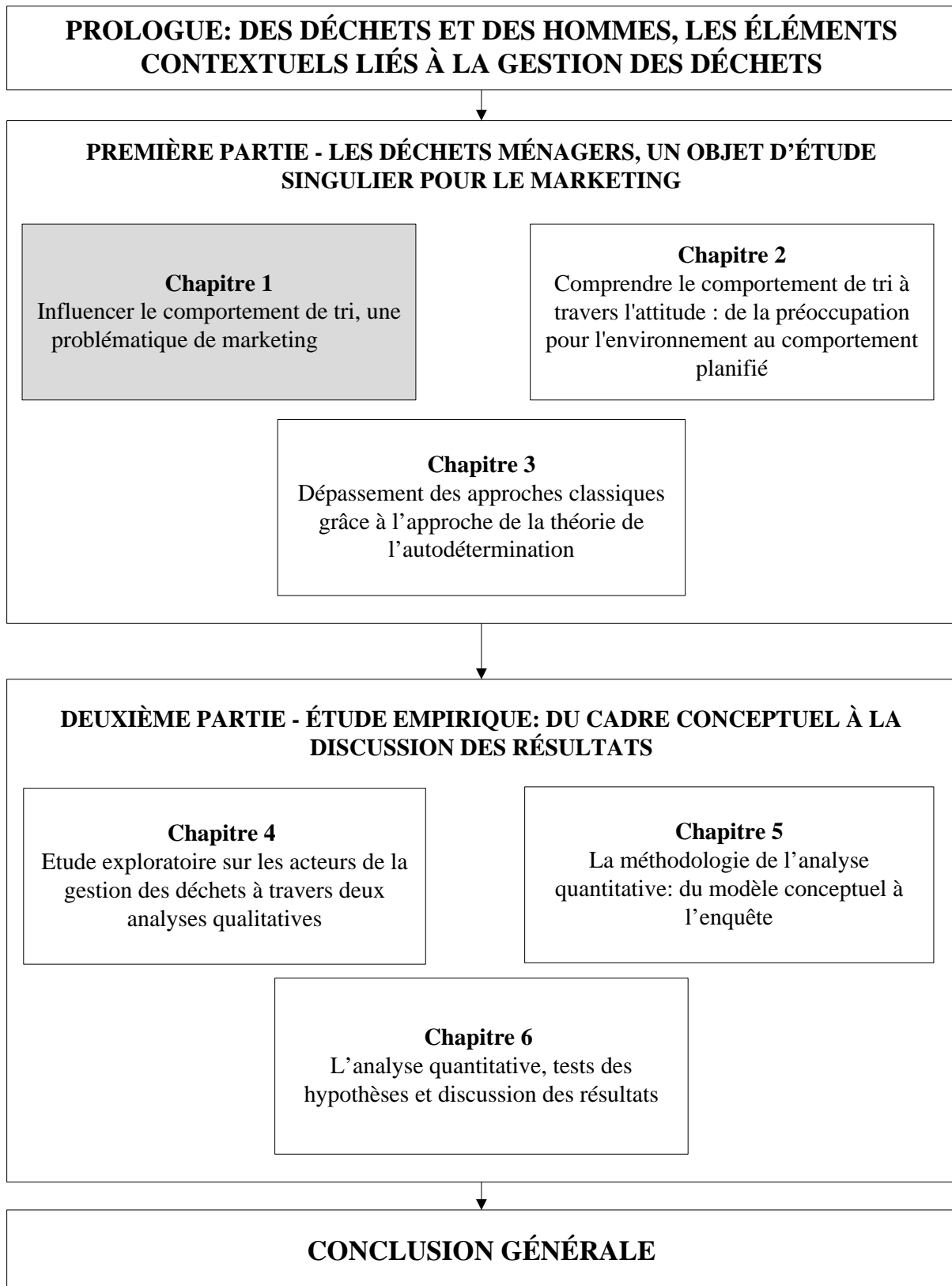
PREMIÈRE PARTIE : LES DÉCHETS MÉNAGERS, UN OBJET D'ÉTUDE SINGULIER POUR LE MARKETING

Cette première partie a pour objectif de présenter le cadre conceptuel de notre étude. Elle va s'attacher à exposer les différents éléments qui vont nous permettre d'appuyer nos hypothèses de recherche que nous présenterons dans la deuxième partie.

Le premier chapitre s'attachera à exposer le principe fondamental de la gestion des déchets ménagers et l'objet de recherche de ce travail : l'acceptation par la population du tri des déchets. Nous verrons que certains facteurs socioculturels peuvent expliquer la difficile acceptation de celui-ci à savoir le rapport aux déchets, le rapport à la consommation et surtout le rapport à l'Administration publique. La deuxième section de ce chapitre montrera, comment, dans une perspective marketing, le comportement de tri des déchets devient le produit à promouvoir. Cette vision implique une intégration de l'ensemble des éléments de la politique de gestion des déchets dans un marketing-mix cohérent. Cette section pose également la compréhension du geste de tri dans une perspective individuelle, nous rapprochant ainsi des recherches en comportement du consommateur. Ainsi, le deuxième chapitre présente un état de l'art des études existantes en marketing et en psychologie, sur la compréhension du comportement de tri, et basées sur l'attitude écologique des individus comme élément explicatif de l'intention de trier ses déchets.

Enfin, le chapitre trois, expose une théorie contemporaine de la motivation qui permet de dépasser les approches basées sur l'attitude pour comprendre l'adoption du tri. En effet, cette théorie permet de rendre compte de l'importance du sentiment d'autonomie dans la volonté d'adopter le tri des déchets et permet également d'intégrer le rapport à l'Administration publique parmi les facteurs explicatifs.

Figure 2: Plan de la thèse



CHAPITRE 1 : INFLUENCER LE COMPORTEMENT DE TRI, UNE PROBLÉMATIQUE DE MARKETING

Les collectivités locales ont la responsabilité de la gestion des déchets ménagers (articles L2224-13 à L2224-17 du Code général des collectivités territoriales). Avec la complexification du problème qu'ils représentent et la prégnance des problèmes environnementaux, le service public de gestion des déchets s'est modifié. Il intègre aujourd'hui pleinement l'utilisateur qui doit y participer d'une façon concrète et active. Celui-ci doit permettre, à travers son geste de tri, une plus grande et une meilleure valorisation des déchets. Le bon fonctionnement du service dépend donc en majeure partie la « *compliance* » des citoyens (Chol et Coué, 2006), terme anglo-saxon que certains traduisent en français par conformation (Etienne, 2010) et qui traduit l'adhésion des citoyens aux règles édictées par l'administration.

Dans ce chapitre, nous allons voir quels sont les principes de cette nouvelle organisation et plus précisément les principes du tri des déchets et quelle action est demandée aux usagers. Nous avons vu dans le prologue la difficile et lente acceptation qui caractérise les règles collectives liées à la gestion des déchets. Le tri s'inscrit lui aussi dans cette dynamique et nous allons voir quels éléments contextuels peuvent expliquer ce phénomène. Certains éléments tels que la perception des déchets, le rapport à la consommation et le rapport à l'Administration publique peuvent jouer négativement dans l'adoption du tri des déchets.

Toutefois, tout comme pour la consommation durable ou écologique, trier ses déchets en France reste encore largement un choix personnel dépendant de facteurs individuels. C'est ainsi que nous inscrivons l'adoption du tri des déchets dans la perspective des recherches en comportement du consommateur. Il s'agit d'une problématique à mi-chemin entre marketing social et marketing public où le « produit » à promouvoir est le comportement de tri des déchets et où l'ensemble de la politique de gestion des déchets peut s'inscrire dans un marketing-mix.

SECTION 1 : LE ROLE DES MENAGES DANS LA GESTION DES DECHETS : ENTRE ATOUT ET OBSTACLE

Le service public de gestion des déchets repose sur le comportement des ménages qui doivent trier leurs déchets afin de permettre leur valorisation. Nous allons voir dans cette première section quels sont les principes du tri et pourquoi leur acceptation reste difficile. Un rapide retour en arrière (appuyé sur des éléments présentés dans notre prologue) nous montrera que les règles relatives aux déchets souffrent depuis toujours d'un problème d'adhésion de la population. Nous exposons ici les principes du tri et leur difficile acceptation puis nous présenterons les éléments contextuels permettant d'expliquer ce phénomène.

1. LES PRINCIPES DU TRI ET LEUR DIFFICILE ACCEPTATION

Le tri des déchets, préalable à la collecte sélective est la première étape vers la valorisation des déchets, une réponse aux multiples enjeux posés par les déchets ménagers. La solution de la valorisation n'est pas nouvelle, tout comme le fait d'édicter des règles collectives pour une gestion plus durable et plus efficace des déchets.

1.1. Les principes du tri

Pour Maystre et *alii*, (1994), la gestion des déchets telle qu'elle apparaît aujourd'hui est le résultat de la synergie entre trois courants de pensée : celui de la protection de la nature et des espèces, celui d'une gestion plus prévoyante des ressources naturelles, notamment des matières premières et celui de la protection de la santé publique.

En France, c'est à la fin des années 1980 que la gestion des déchets ménagers a connu une transformation majeure visant à une meilleure efficacité et à limiter l'usage de la décharge dans une optique de valorisation. Cette nouvelle organisation est largement liée à des impératifs écologiques. Elle fait face à la menace de saturation des capacités de traitement (décharges et incinérateurs) et à la méfiance croissante du public vis-à-vis de ces installations (Rocher, 2006).

Cette nouvelle politique et cette nouvelle organisation de la gestion des déchets ménagers repose largement sur **une participation accrue du citoyen** ou sur ce que Rumpala nomme un

« réajustement du rôle des populations dans la gestion des déchets ménagers » (1999, p.601).

Les ménages, traitant jusqu'alors leurs déchets avec insouciance, se voient responsabilisés et intégrés dans le circuit de gestion des déchets et investis d'un rôle majeur.

L'élimination des déchets passe alors par une première étape, dans les foyers, de séparation des déchets en fonction des matériaux qui les compose pour ensuite les jeter dans les conteneurs adéquats. Ces déchets feront l'objet d'une collecte sélective, c'est-à-dire qu'ils seront collectés séparément selon leur nature. Les autres déchets, ceux qui ne peuvent pas faire l'objet d'une collecte sélective, se retrouveront dans la poubelle traditionnelle, qui fait l'objet d'une collecte « en mélange », c'est-à-dire sans distinction des matériaux qui s'y trouvent. Les déchets ainsi triés sont ensuite valorisés.

D'un point de vue économique, le tri des déchets est une première étape vers la récupération et l'utilisation plus harmonieuse des ressources composant les biens de consommation. Il permet de diminuer les coûts en diminuant la masse à éliminer, plus précisément il permet de limiter la quantité de déchets à incinérer ou à stocker, deux modes de traitement relativement coûteux. Enfin, s'il est accompagné d'un système de redevance incitative, le tri permet de diminuer la somme facturée aux contribuables pour la gestion des déchets.

D'un point de vue sanitaire et environnemental, le tri participe à la prévention des nuisances imputées aux activités d'élimination et de traitement les plus nocives telles que la mise en décharge et l'incinération⁵⁹. Il permet aussi de diminuer l'utilisation de matières premières en fournissant des intrants recyclés dans la production industrielle.

Le tri est également lié à un enjeu moral, car il responsabilise le consommateur quant aux déchets qu'il produit et l'utilisateur quant à sa façon de jeter sans se soucier du devenir de ses déchets (Rumpala, 1999).

En France, les premières tentatives de collectes sélectives virent le jour dans les années 1970⁶⁰ dans une optique de limitation des importations de matières premières, à la suite du premier choc pétrolier de 1973. Mais ces tentatives restèrent marginales jusqu'à la fin des années 1980. Aujourd'hui, l'ADEME (2009a) estime que 99% de la population française est

⁵⁹ Mettre en décharge des déchets contenant des matières organiques putrescibles entraîne le risque d'émission de méthane, un gaz qui contribue à l'effet de serre, mais qui peut aussi entraîner des incendies spontanés. La mise en décharges et l'incinération de certains déchets dangereux des ménages (piles, batteries de voiture, déchets électriques et électroniques, *etc.*) peuvent également entraîner la dispersion de substances toxiques dans l'air et dans les sols.

⁶⁰ En 1974, La Rochelle a tenté de mettre en place la collecte sélective des papiers, cartons, chiffons et bouteilles en PVC (De Silguy, 2009).

desservie par au moins une collecte sélective et donc soumise à un programme de tri et de valorisation.

L'un des principes majeurs du tri des déchets est de déplacer vers l'amont la chaîne de prise en charge des déchets et d'intégrer les ménages dans le circuit de gestion des déchets ménagers (Rumpala, 1999). Il a donc fallu redéfinir le rôle de la population par rapport à ses déchets, mais aussi la persuader de la nécessité de sa coopération, ce qui fit l'objet d'un travail collectif de la part de nombreux acteurs⁶¹ parmi lesquels les pouvoirs publics ont joué un rôle majeur. Cette mutation dans la gestion des déchets n'a pas obtenu l'adhésion instantanée des populations tant les déchets ne faisaient pas partie de leurs préoccupations essentielles, encore aujourd'hui, les acteurs déplorent que le tri ne soit pas une habitude pour tous les ménages français. En effet, selon Eurostat (2011), en comparaison d'autres pays européens, la France présente un certain retard en matière de recyclage des déchets⁶².

1.2. La difficile et lente acceptation du tri des déchets

Aujourd'hui, dans les faits, de nombreux déchets qui auraient pu faire l'objet d'une collecte sélective se retrouvent dans la poubelle traditionnelle. Et à l'inverse se retrouvent parmi les déchets triés des déchets qui ne sont pas valorisables, c'est-à-dire que l'on se trouve encore dans des situations de non-tri ou de tri de mauvaise qualité.

L'idée du tri des déchets ménagers et l'édiction de règles collectives relatives aux déchets ne sont pas nouvelles puisque, dès le 18^{ème} siècle, on tenta d'inciter la population française à trier ses déchets. Une ordonnance de 1782 et l'arrêté du préfet Poubelle de 1883 ont imposé aux Parisiens de séparer leurs ordures en mettant d'un côté les débris de vaisselle, de verre, de poterie, de vieilles ferrailles, *etc.*, et de l'autre les déchets de cuisines et autres boues. Aucun ne fut respecté. On s'aperçoit que jusqu'au début du 19^{ème} siècle, la population a refusé de se plier aux règlements et aux paiements des taxes liés à leurs déchets. Cette situation a évolué dès lors que, sous l'impulsion des hygiénistes, le déchet est devenu source d'inquiétude pour la santé humaine. Les attitudes vis-à-vis des déchets ont commencé à évoluer et les pouvoirs publics ont alors commencé à obtenir l'adhésion des populations, mais toujours en soulevant « *une redéfinition permanente et conflictuelle de ce qui revient aux*

⁶¹ Industriels, mouvements écologistes, association de consommateurs, éco-organismes et pouvoirs publics, *etc.*

⁶² La France ne figure pas parmi « les moins bons élèves » en matière de recyclage mais elle est relativement loin des performances de certains pays dans ce domaine. A titre d'exemple, alors que l'Autriche et l'Allemagne ont recyclé et composté plus de la moitié de leurs déchets municipaux en 2009 (respectivement 70% et 66%), la France se situe autour des 34% de déchets municipaux recyclés et compostés (Eurostat, 2011).

personnes et/ou aux pouvoirs institués » (Lhuilier et Cochin, 1999, p.24). Ainsi, le paiement de taxes et les contraintes liées à une participation plus active dans l'élimination de nos déchets posent la question, d'une part de l'acceptation du citoyen de ces nouvelles modalités, mais surtout de leur compliance, c'est-à-dire leur adhésion aux règles édictées par l'administration (Chol et Coué, 2006).

Aujourd'hui, la population apprend finalement et progressivement pourquoi il faut accorder de l'attention aux déchets et à la façon de s'en débarrasser. Mais la compliance de l'ensemble des citoyens, élément indispensable au bon fonctionnement du service, est liée à divers facteurs, outre les caractéristiques individuelles sur lesquels reviendra régulièrement ce travail de thèse, tels que le rapport entretenu jusqu'ici avec les déchets, le rapport entretenu avec la consommation, mais aussi le rapport entretenu avec l'Administration publique.

2. LA COMPLIANCE DU CITOYEN

Pour que la gestion des déchets ménagers, basée sur le tri des déchets et la collecte sélective, fonctionne, la compliance ou conformation du citoyen est essentielle. Etienne (2010) nous rappelle que la conformation n'est pas à confondre avec l'obéissance ou la conformité. Elle va au-delà de l'obéissance puisqu'elle implique le consentement et va également au-delà de la conformité puisqu'elle ne se limite pas aux normes sociales et aux lois mais à de nombreuses autres formes de sollicitations de la part du gouvernement. Etienne définit la conformation comme « *l'acquiescement à des attentes qui peuvent être de formes multiples : règles, normes, propositions, prières, injonctions, suggestions, etc.* » (2010, p.493).

Traiter de la conformation des citoyens au tri des déchets soulève certains problèmes. En effet, faire entrer dans le quotidien ces gestes responsables vis-à-vis des déchets implique que l'individu repense son rapport au déchet jusqu'alors considéré comme indésirable, voire objet d'aucune considération. De plus, l'individu en tant que consommateur est fortement marqué par les habitudes et les valeurs inhérentes à la société de consommation telle que l'individualisme exacerbé qui le rendrait hermétique au sens de l'action collective et du « sacrifice » au nom de l'intérêt général (Rocheftort, 2007). Enfin, le fait que la sphère publique s'immisce dans l'intimité du foyer pour y faire adopter un comportement pose la question directe de la conformation des gouvernés (Etienne, 2010) et ainsi de la relation entre l'Administration publique et l'individu.

2.1. Le rapport aux déchets

Les travaux des historiens, des sociologues, des psychologues et des anthropologues nous donnent une idée de la représentation du déchet dans l'imaginaire collectif. Cette représentation profondément négative peut jouer un rôle tout aussi négatif dans la volonté de compliance du citoyen.

2.1.1. Le déchet comme image du malsain

Les approches psychosociologique, anthropologique et historique nous permettent d'appréhender l'image du déchet dans la conscience collective. Nous nous apercevons ainsi de son image profondément négative.

Le rétrospectif historique présenté dans le prologue, nous a montré que la notion de déchet n'est pas appréhendée de la même façon selon les périodes de l'Histoire, si bien que le déchet n'a vraiment acquis sa dimension profondément indésirable et malsaine en France que sous l'impulsion des hygiénistes. Avant, le déchet était nuisance plus que risque sanitaire et les codes relatifs aux déchets relevaient, pour les personnes bien éduquées, du registre de la bienséance.

Bertolini (2006) qui s'est demandé comment le déchet est devenu phobique nous rappelle que l'on produit le déchet « avec sa tête ». C'est pourquoi il a été appréhendé différemment selon les périodes historiques, mais aussi, encore aujourd'hui, selon les zones géographiques (Lhuilier et Cochin, 1999). Le déchet est l'objet d'une interprétation sociale, c'est le « *reflet de société au sens où elle en reflète la culture et les valeurs* » (Lhuilier et Cochin, 1999, p.74). L'avènement de la civilisation telle qu'on la connaît aujourd'hui a reposé sur trois exigences, « *la propreté, l'ordre et la beauté* » (Freud, 1929). Avec le mouvement hygiéniste est apparu une nouvelle sensibilité à la santé et à la mort, et le déchet est devenu une trace négative de l'activité humaine, une discontinuité, une anomalie et par extension une obscénité, une chose malsaine. Ce qui est défini comme malsain, ce qui est condamné est « *coextensif à l'ordre social et symbolique, à l'échelle individuelle comme à l'échelle collective* » (Lhuilier et Cochin, 1999), il s'agit d'une construction sociohistorique dans un système culturel donné, mais aussi d'une construction mentale. Ainsi « *si l'on croit qu'on jette les ordures, il n'en est rien : l'ordure est constituée au contraire par le fait d'être jetée* » (Lhuilier et Cochin, 1999, pp.16-17).

Pour le concevoir simplement, le déchet est « *ce dont on ne veut plus, ce qui ne sert à rien, ce qui est bon à jeter* » (Lhuilier et Cochin, 1999, p.73). C'est donc le rejet qui fait le déchet. Une fois qu'il est abandonné, il perd sa fonction et son appartenance. Pour les anthropologues, le déchet est ce qui n'est plus à sa place, celui-ci est le « *sous-produit d'une organisation et d'une classification de la matière ; toute mise en ordre entraîne le rejet d'éléments non appropriés* » (Douglas, 1992). Le déchet, associé à la saleté, est désordre et anarchie, il est aussi source de nuisance et de dangers (odeur, saleté, risque sanitaire, enlaidissement du paysage, etc.) et entraîne de la part des individus des « *stratégies d'évitement et de relégation* (Lhuilier et Cochin, 1999).

Le malsain, le sale, la pollution, la souillure ont toujours un sens propre et un sens figuré : « *est propre ce qui est dit convenable, adapté, approprié, c'est-à-dire ce qui prend sa place dans un certain ordre. Inversement, le sale, le nocif, est ce qui résiste à cette mise en ordre assise sur un système de classement des être et des choses* » (op.cit., p.76). L'hygiène est de la sorte sociale et morale.

Au cours de l'Histoire, le déchet a été oublié, caché, occulté, refoulé, banni et éloigné. Les ordures ont ensuite été enfermées, confinées et circonscrites dans des poubelles avec couvercle puis dans des sacs fermés opaques et étanches et enfin, transportées au loin. Tout ce qui touche au déchet relève du monde caché de la nuit comme en témoigne le fait que, dans la plupart des agglomérations, le ramassage des déchets a lieu essentiellement à l'aube ou le soir (Bertolini, 2006).

En résumé, dans le champ du sale et du malsain, le déchet occupe une place importante d'où une exigence de séparation et de ségrégation vis-à-vis de celui-ci.

2.1.2. Le déchet, l'autre

Faire entrer le tri des déchets dans les habitudes quotidiennes a impliqué de changer cette image négative du déchet car pendant longtemps et peut-être même encore aujourd'hui, tout ce qui touchait au déchet était assimilé à des sentiments négatifs. À titre d'exemple, les chiffonniers étaient particulièrement mal vus et marginalisés par la population du fait de leur contact continu avec les déchets et étaient accusés de bien des maux, à tel point qu'en 1920, l'épidémie de peste qui frappa Paris fut baptisée la « *peste des chiffonniers* » (de Silguy, 2009). Dès lors que l'hygiène et la propreté des corps et des rues furent érigées en règle, il y eut une séparation nette entre le moi et le non-moi, les déchets devenant le non-moi. Cette

séparation n'a pas cessé de s'exacerber à travers des processus d'individuation et d'éducation. Selon Bertolini (2006), le déchet est donc structuré, entre autres, autour du couple moi/autrui⁶³. Cette dichotomie, qui explique en partie la répulsion vis-à-vis des déchets, pourrait également expliquer les freins à la réutilisation des produits. Par exemple, les vêtements de seconde main peuvent avoir une image extrêmement négative, outre le fait que ce type de vêtements portent le stigmate de la pauvreté, car initialement réservés aux nécessiteux, les individus peuvent ressentir une certaine répulsion « *à l'idée de porter des vêtements déjà portés par d'autres, inconnus, qui ont transpiré dedans, qui étaient peut-être malades et sont peut-être morts dedans* » (Bertolini, 2006, p.133). Notons également que ce type de vêtements attire des individus non conventionnels qui cherchent à se démarquer par un look original et décalé, qui peut représenter une forme de fascination un peu marginale⁶⁴. Dans le même ordre d'idée, Lhuilier et Cochin (1999) estiment que la négativité attribuée au déchet est fonction de trois critères : le degré d'étrangeté, le degré de la résistance du déchet à son élimination et son degré de dangerosité.

Le degré d'étrangeté renvoie à l'altérité, à la dichotomie moi/autrui et à la différenciation que l'on opère entre ses propres déchets et ceux des autres. Les déchets des autres vont des déchets des voisins, en passant par les déchets de la Commune, de la Nation, des autres pays, de l'industrie, *etc.* Il s'agit donc de déchets qui ressemblent aux nôtres, mais qui ne nous appartiennent pas ou bien de déchets dont on ne connaît pas du tout la composition, et « *plus le degré d'étrangeté est grand, plus la répulsion est importante* » (Lhuilier et Cochin, 1999, p.78). C'est notamment ce qui explique le syndrome NIMBY (*Not in my backyard*⁶⁵). Cet acronyme désigne le refus des populations d'accueillir des installations de traitement des déchets dans leur voisinage. Cela sous-tend que les individus ne veulent pas traiter et se retrouver envahis par les déchets des autres chez eux (« dans leur jardin ») et représente une défense de la part de l'individu de « *son espace de vie contre le reste du monde* » (Bertolini, 2006, p.166)⁶⁶.

Le degré de résistance du déchet à son élimination renvoie au sentiment de maîtrise ou bien à l'absence de maîtrise sur les déchets. Il existe une différence « *entre les déchets sur lesquels on a le sentiment d'avoir prise au sens où leur disparition est possible (...), et les déchets qui*

⁶³ Bertolini (2006) cite Freud et nous explique que l'enfant dans ses premières années est fier de ses excréments, mais éprouve déjà de la répulsion envers ceux des autres.

⁶⁴ L'univers de la récupération des déchets a fasciné de nombreux intellectuels, de Victor Hugo à Jean-Pierre Jeunet (dont le film sorti en 2009, « Micmacs à tire-larigot » se déroule dans l'univers des chiffonniers).

⁶⁵ « Pas dans mon arrière-cour » ou bien « pas dans mon jardin »

⁶⁶ L'insolubilité du problème est illustrée par un autre acronyme, BANANA (*Build absolutely nothing anywhere, near anyone*), c'est-à-dire « Ne construisez rien, nulle part, près de qui que ce soit ».

condamnent à l'impuissance, qui résistent à l'action humaine et aux transformations naturelles » (op.cit., p.78). Les déchets résistants entraînent un sentiment d'impuissance et suscitent des images d'envahissement, d'amoncellement et de contamination.

Enfin, le degré de dangerosité est une combinaison des deux critères précédents. Plus le déchet est étranger et plus sa durée de vie est longue, plus il est considéré comme dangereux.

Nous avons donc construit autour du déchet une image profondément négative qui n'a pas joué en la faveur du développement du tri des déchets qui suppose d'accorder de l'attention à un objet considéré comme sale et malsain voire même opposé à un certain ordre moral. De plus, le déchet, révélateur du rapport à l'autre, favorise l'individualisme et le rejet de matière ou de produits recyclés, mais soulève également le problème de l'appropriation. Pour Bertolini (2006), pour qu'il y ait propreté, il faut qu'il y ait appropriation. L'espace non approprié attire le déchet. Si l'espace collectif ne fait l'objet d'aucune appropriation de la part de l'individu, alors ce qui se passe en dehors de chez lui ne l'intéresse pas. De ce fait, l'essentiel reste de se débarrasser de ces déchets hors du foyer, peu importe comment et peu importe ce qui l'en adviendra.

Si l'image du déchet est un élément essentiel, le rapport de l'individu à la consommation joue également un rôle important dans l'acceptation du tri.

2.2. Le rapport à la consommation

De nombreux auteurs ont considéré que l'avènement de la société de consommation et du mode de vie *hyperconsommateur* (Lipovetsky, 2003) est allé de pair avec des effets négatifs dans les domaines psychologique, environnemental et civique (Layard, 2005 ; Offer, 2006 ; Schwartz, 2005). Selon Hirschman (1983), la mobilisation politique varie en fonction inverse de la diffusion de la consommation. La concentration du citoyen-consommateur sur son bonheur privé entraînant un désintérêt pour l'action publique. Ainsi, pour reprendre les termes de Rochefort, nous serions devenus « *d'excellents consommateurs et de bien mauvais citoyens* » (2007, p.8).

2.2.1. La société de consommation

Selon Rochefort (2007), la société actuelle, centrée essentiellement sur la consommation est une société d'abondance, *consommatoire*, ou d'*hyperconsommation* (Lipovetsky, 2003). L'idée sous-jacente étant que toutes les activités humaines se rapportent, d'une façon ou d'une autre, à la consommation. Cette société aurait entraîné l'avènement d'un individualisme et d'un égocentrisme exacerbés où la consommation pour le bien-être et la réalisation de soi a succédé à la consommation pour la possession et l'ostentation.

Pour Rochefort, consommer est une activité quotidienne, facile et facilitée, mais aussi déchargée de toute responsabilité sociétale : *« pour dépenser, ce qui compte, c'est que cela n'aille pas trop mal pour soi et pour son entourage. Peu importe ce que sera le destin collectif, surtout s'il est un peu lointain »* (2007, p.10). La nouveauté, ressort de la consommation de masse, incite le consommateur à acheter toujours plus, à acquérir la dernière génération d'un produit même si l'ancienne génération du produit peut toujours être considérée comme fonctionnelle.

L'acte de consommer est le reflet d'une logique individuelle. L'hyperconsommation, c'est ne pas attendre pour jouir des droits qu'offre la souveraineté de consommateur et c'est aussi, ne pas vouloir souffrir de contraintes. Cette logique qui s'applique à la consommation s'applique également à la post-consommation, c'est-à-dire ce que l'on fait des produits que l'on a consommés, une fois qu'ils sont arrivés en fin de vie. Le consommateur veut pouvoir acheter ce qu'il désire et son désir pourra le faire arbitrer en faveur, par exemple, d'un produit suremballé pour des raisons de praticité ou tout autre raison valable à ses yeux.

De plus, pour Rochefort (2007) l'individualisme et l'égoïsme inhérents à la société d'hyperconsommation font que, pour que les choses aient un sens, il faut qu'elles soient perceptibles en partant de soi, de la vie concrète de l'individu. Ainsi face à toute décision collective, comme la participation à la gestion des déchets, l'individu se demandera comment cela va améliorer son propre quotidien. Or, sur le court terme, la participation au tri des déchets n'améliore pas le quotidien de l'individu, mais est source d'efforts et de contraintes. Ainsi, *« l'intérêt général n'est pas rejeté en soi, mais il n'est pas accepté s'il n'apporte pas immédiatement des réponses utiles à ma vie et aux nombreux problèmes que je dois résoudre »* (Rochefort, 2007, p.82).

2.2.2. *La sensibilisation du consommateur*

Depuis les années 1990, on demande de plus en plus aux consommateurs de réfléchir aux conséquences de leurs actes d'achat et de la consommation en leur faisant comprendre qu'ils ne peuvent plus ignorer les problèmes sociaux et environnementaux qui y sont liés (Rumpala, 2003). En d'autres termes, on tente de créer la figure du « consommateur-citoyen ». On lui demande de faire des efforts en contrepartie d'un mieux vivre collectif. Pour que les individus acceptent ces efforts il faut qu'ils les considèrent comme fondés et crédibles du point de vue de leurs effets. Ils ne doivent pas les assimiler à un sacrifice et doivent être convaincu que cela n'entraînera pas une diminution de leur qualité de vie. Les mentalités commencent néanmoins à changer et les messages conjugués des médias, des pouvoirs publics, des associations et de certaines personnalités contribuent à éveiller le consommateur aux enjeux environnementaux et sociaux de la consommation. Ainsi l'avènement d'une consommation verte ou responsable qui touche une partie de la population est un phénomène bien réel. Le consommateur-citoyen est celui qui fait preuve d'une démarche éthique globale, c'est-à-dire qui prête attention à sa consommation en elle-même, mais aussi à l'utilisation des produits et à la post-consommation. Ainsi, lors d'enquêtes d'opinion, les individus se montrent sensibilisés au problème liés aux emballages et sont moins tolérants face au suremballage des produits (Pinet, 2004). Mais comme Rochefort nous le rappelle « *les opinions évoluent plus vite que les comportements* » (2007, p.9) et il existe toujours un écart important entre le déclaratif et le comportement réel. Ainsi, intégrer la citoyenneté dans la consommation n'est pas aisée, d'autant plus que ces deux notions relèvent de logiques différentes : si la consommation est immédiate et égocentrée, la citoyenneté est plus réfléchie et renvoie à des responsabilités collectives⁶⁷. Cette souveraineté de la consommation se retrouve aujourd'hui également dans la sphère publique. A travers le passage d'institutions administrées vers des organisations productrices de services publics, et managées en conséquence, se pose la question de l'identité que donne l'Administration publique à son interlocuteur et renvoie nécessairement à des relations différentes en fonction du nom qui lui est donné (usager, client, citoyen, *etc.*).

⁶⁷ Notons toutefois que ce clivage peut paraître simpliste, car il est possible d'argumenter que le citoyen n'agit pas toujours dans le sens de l'intérêt général et que les habitudes de consommation ne sont pas toujours liées à l'égoïsme (Trentmann, 2008).

2.3. Le rapport à l'Administration publique

La sphère publique, lorsqu'elle se trouve face à son public (au public) utilise différents termes pour le nommer : citoyen, électeur, administré, contribuable, usager, et, de plus en plus, client. Certains voient dans ces différentes appellations, à raison, une évolution chronologique correspondant aux évolutions du secteur public lui-même (Waetcher, 2002), néanmoins il semble qu'elles continuent à coexister (Villeneuve, 2005 ; De Quatrebarbes, 1998).

Les organisations publiques, centrales ou locales, utilisent généralement ces termes de manière interchangeable ou indifférenciée. Or, il apparaît que ces différentes terminologies ne sont pas neutres et, en donnant une « *personnalité conceptuelle* » à l'individu, impliquent toutes une relation différente entre l'organisation publique et son public (Villeneuve, 2005, p.4).

Dans un premier temps, nous allons revenir sur les différentes caractéristiques des figures de l'interlocuteur de l'Administration publique. Dans un second temps, nous allons en expliquer les enjeux dans le cadre de la politique actuelle de gestion des déchets.

2.3.1. L'Administration publique et l'individu: des rapports complexes avec une entité polymorphe

Un grand nombre d'individus différents entrent en interaction avec l'Administration publique et consomment des services publics. Leur point commun étant d'endosser plusieurs rôles simultanément : usager, client, administré, citoyen, contribuable et électeur (De Quatrebarbes, 1998 ; Villeneuve, 2005). Au contraire des entreprises privées qui peuvent identifier clairement à qui elles s'adressent, qui sont leurs consommateurs et leurs consommateurs potentiels, le secteur public s'adresse quant à lui à un individu polymorphe (Villeneuve, 2005 ; Moulin, 2001)

L'administré

La figure de l'administré est au cœur du modèle administratif traditionnel de type bureaucratique. Sa représentation, en tant qu'entité unique, assure l'unité et l'identité de l'Administration (Chevallier, 1992). La négation de la diversité des situations, en induisant un traitement égal pour tous, est le principe sur lequel se base la légitimité administrative. Cette

approche administrative « traditionnelle » repose, en effet, sur le principe d'intérêt général et le public y est donc considéré comme un tout homogène et ses besoins sont standardisés.

Ainsi, « *la représentation unitaire de l'administré permet aussi de garantir la cohérence de l'action et la cohésion de l'appareil : sur le plan instrumental, elle justifie l'édiction de règles communes, l'application de procédures uniformes ; sur le plan symbolique, elle donne à l'administration le point stable de référence dont elle a besoin* » (Chevallier, 1992, p.25).

Le statut de l'administré repose sur le droit administratif, il est sujet de droits et de devoirs et sa particularité est d'être un « assujetti » (Waechter, 2002 ; Bartoli, 2005).

La puissance publique est dotée d'une supériorité à l'égard des administrés, car elle détient le savoir et la légitimité (dont la garantie est portée par le vote démocratique). Elle oriente les actions publiques et les prestations en fonction des besoins qu'elle détermine pour les bienfaits de la population (Bartoli, 2005) qui est tenue à l'obéissance : « *l'administration a la faculté d'édicter des obligations, de conférer des droits, de forger des interdits, de sa propre initiative ; et les administrés sont tenus, de droit, de se plier à ses prescriptions, sans espérer pouvoir s'y dérober ou s'y soustraire* » (Chevallier, 1992, p.28).

La relation entre l'Administration publique et l'administré est donc traditionnellement règlementaire, unilatérale et coercitive, fortement marquée par la mise à distance.

Le pouvoir y est centralisé et hors d'atteinte et exclut ainsi toute possibilité de discussion avec les administrés. L'inaccessibilité est renforcée par le secret : « *l'administré ne doit rien savoir des conditions de fonctionnement des services et des modes d'élaboration des décisions, même si celles-ci le touchent directement* » (Chevallier, 1992, p.28).

Le processus participatif se limite à la prise en considération de l'expression de l'administré à travers son vote et les procédures privilégiées sont essentiellement informatives (dans le cadre du droit à l'information et de la transparence administrative) et formatives. Le marketing est utilisé, sans le nommer, essentiellement à travers des démarches publicitaires descendantes et persuasives qui sont conçues, décidées et réalisées par l'Administration. Elles sont distillées aux administrés dans le but de les convaincre du bien-fondé des décisions publiques (Santo et Verrier, 1997 ; Moulins, 2001).

Anonymat, centralisation et formalisme marquent la personnalité conceptuelle de l'administré. Ce modèle administratif rigide va être remis en cause avec le passage à l'administration de service. Cette transformation, rendue possible par les progrès technologiques, s'accompagne d'une nouvelle représentation de l'administré : l'utilisateur

(Chevallier, 1992). Toutefois, la figure de l'administré reste présente, la bureaucratie restant, avec ses avantages et ses dérives⁶⁸, liée à l'exercice du pouvoir.

L'usager

La suprématie administrative fait progressivement place à une vision de l'administration préposée au service public. Alors, l'administré se transforme en usager.

L'usager est celui qui entre dans un rapport avec l'État à travers l'utilisation des services publics. Il se retrouve dans une relation de service, caractérisée la plupart du temps par des interactions en face à face dont l'exemple typique est la relation de guichet. Mais il entre aussi dans un rapport social structuré par les missions de service public, c'est-à-dire « *l'ensemble des règles juridiques, des normes sociales et des valeurs qui organisent la production et régissent les conditions d'accès à ces prestations* » (Fijalkow, 2006, p.10).

Ce changement de terminologie traduit une mutation dans la relation. L'usager est le bénéficiaire de l'action administrative : « *il ne subit plus comme l'assujetti l'imposition unilatérale de disciplines administratives, mais tire au contraire profit d'une gestion qui vise à satisfaire ses besoins, à répondre à ses aspirations ; il y a donc inversion du sens de la relation administrative, puisque les attentes légitimes de résultat sont désormais celles de l'usager vis-à-vis des services publics, et non plus celles de l'administration à l'égard des assujettis* » (Chevallier, 1992, p.29-30).

Pour Fijalkow (2006), le concept d'usager peut renvoyer à un rapport double : l'usager a un droit de regard et de contrôle sur la création et le fonctionnement des services publics par l'intermédiaire du système politique et en particulier du vote. Il se retrouve également face à de grandes organisations bureaucratiques dont il subit les décisions et qui lui offrent un choix restreint, voire inexistant, en termes de services. Dans ce dernier cas, il ne peut que se plaindre et se rapproche de la figure de l'administré. La conception de l'usager peut donc être marquée par l'unilatéralité lorsqu'il est tenu de consommer docilement les prestations offertes, c'est alors « *une catégorie d'administrés parmi d'autres* » (Chevallier, 1992, p.30) que l'on pourrait nommer usager-administré.

⁶⁸ La bureaucratie a permis le développement de l'État moderne. Dans l'idéal wébérien, la bureaucratie représente la nécessaire rationalisation de l'action collective et du pouvoir basé sur une légitimité rationnelle-légale. Les dérives de la bureaucratie ont également conduit à l'assimiler à un gouvernement sans la participation des citoyens et à l'associer à la frustration des citoyens, à la lenteur, la lourdeur, la complication des procédures, et l'inadaptation aux besoins qu'elle est censée satisfaire (Crozier, 2008).

Un triple mouvement apparaît alors : la montée de l'insatisfaction des usagers, la réforme du secteur public et la diffusion du consumérisme à tous les aspects de la vie quotidienne, dont les interactions avec la sphère publique.

Le client

La fin des années 1970, caractérisée par le rétrécissement des ressources financières du secteur public et par l'édification du modèle de l'entreprise comme idéal à suivre, marque la réforme du fonctionnement du secteur public et la remise en cause du modèle bureaucratique.

La figure de l'utilisateur-administré laisse alors la place au client (Waechter, 2002). C'est l'avènement du management public qui marque la volonté de rationaliser l'action publique en y introduisant des méthodes de gestion issues du secteur privé⁶⁹ et en faisant de la « *qualité administrative* » le point central de la fourniture de service public (Chevallier, 1992, p.32).

Les usagers sont devenus plus exigeants. Ils sont irrités des insuffisances, des carences et des contre-performances et sont très attentifs à leur satisfaction personnelle (Fijalkow, 2006).

L'utilisateur se comporte, de plus en plus, comme un consommateur. Parallèlement, l'Administration publique tend à considérer l'utilisateur comme un client afin de répondre à ses nombreuses critiques et attentes.

Le comportement de l'utilisateur-client ressemble à un comportement d'achat de services publics, même s'il ne paye pas toujours directement la prestation. Il est exaspéré par les dysfonctionnements qu'il constate ou qu'il croit constater. Il est sensible à l'attention qu'on lui porte. D'une manière générale, il connaît peu ses droits et ses devoirs. Il compare les offres du secteur public aux offres du secteur privé et parfois même au sein du secteur public. Il est de plus en plus sollicité pour participer à la prestation publique, mais sans toutefois participer à la conception de cette prestation (De Quatrebarbes, 1998).

Il cherche à maximiser son intérêt individuel. Il est plus individualiste et donc plus enclin à revendiquer et à négocier. Il accepte plus difficilement un service moins performant au nom de l'intérêt général (Chevallier, 1985 ; Jeannot, 1998).

La relation entre l'utilisateur-client et le secteur public s'apparente à une relation marchande basée sur la souveraineté supposée du consommateur. L'Administration publique s'intéresse

⁶⁹ Le management public peut se définir comme l'ensemble des processus de finalisation, d'organisation, d'animation et de contrôle des organisations publiques visant à développer leurs performances dans le respect de leur vocation (Bartoli, 2005). Il est important de noter qu'il existe des approches conceptuelles différentes du management public. Dans les pays anglo-saxons le « *New Public Management* » qui repose sur une transposition radicale des techniques de gestion du privé vers le public se différencie du nouveau management public « à la française » moins libéral.

aux attentes des clients, à la qualité du service et à la gestion de l'accueil⁷⁰. Le but étant d'atteindre leur satisfaction, cette dernière étant supposée entraîner la confiance du citoyen. Cette évolution permet une meilleure prise en compte de l'individu et une amélioration de la relation avec l'Administration publique en instaurant des espaces de liberté.

En effet, certains considèrent que cette mutation est source de responsabilisation et de renouveau démocratique, que la société d'abondance nous rend plus individualistes, mais aussi plus informés et plus exigeants et que les démocraties doivent s'y adapter. Ainsi, au lieu de traiter le citoyen comme un client passif, il faut le considérer comme un consommateur actif et informé (Blair, 2002 ; Clarke et *alii*, 2007).

Néanmoins cette évolution peut aussi mener à certaines dérives. Ainsi, l'introduction de la souveraineté du consommateur dans la sphère publique a des conséquences importantes sur la façon dont on définit le citoyen en favorisant une vision libérale de celui-ci, c'est-à-dire une vision du citoyen concentré sur ses droits et ses préférences individuelles et diamétralement opposée à la vision traditionnelle collective qui met l'accent sur le bien commun et l'action collective (Aberbach et Christensen, 2005).

Pour Pesqueux (2007), ce type de relation privilégie le client sur l'utilisateur et l'utilisateur sur le citoyen et aurait donc tendance à déresponsabiliser l'individu en transformant des activités publiques et civiques en actes commerciaux.

C'est notamment ce que déplore Rochefort lorsqu'il écrit qu'en recentrant les services publics sur le client et la qualité du service rendu « *on légitime et amplifie des comportements consuméristes : être bénéficiaire de tous ses droits devient une telle exigence qu'elle en fait oublier les devoirs qui leurs sont liés. Or, lorsqu'il s'agit de citoyenneté, l'un ne peut pas aller sans l'autre* » (2007, p.7).

Le citoyen

Le citoyen est « *celui qui appartient à une Cité, en reconnaît la juridiction, est habilité à jouir, sur son territoire, du droit de Cité et est astreint aux devoirs correspondants* »⁷¹.

Il est sujet de droit et dispose à ce titre de droits civils politiques et de libertés individuelles. En retour, le citoyen a des devoirs tels que respecter les lois ou participer aux dépenses collectives à hauteur de ses ressources. (Schnapper, 2008). La notion de citoyenneté est liée à

⁷⁰ Cette volonté s'illustre dans la « Charte Marianne », mise en place depuis 2005 dans le but de « *faciliter l'accès des usagers dans les services, accueillir de manière attentive et courtoise, répondre de manière compréhensive et dans un délai annoncé, traiter systématiquement la réclamation, et recueillir les propositions des usagers pour améliorer la qualité du service public* ».

⁷¹ Le Petit Robert, 1994

la notion de civisme qui se définit comme la conduite de personnes ayant le « *sens des devoirs collectifs au sein d'une société* » (Guillemain, 2008).

Le citoyen est également détenteur d'une part de souveraineté politique car, c'est l'ensemble des citoyens, constitués en collectivité politique, qui choisit les gouvernants *via* les procédures électorales. Les citoyens sont donc à la source du pouvoir, ils contrôlent et sanctionnent l'action des gouvernants. En retour, ils obéissent aux règles établies par ces derniers car ils ont été choisis pour gouverner (Schnapper, 2008). Le citoyen est « *capable de se faire une opinion et d'exprimer par son vote aussi bien ses préférences politiques que son intérêt pour la sphère publique* » (Lagroye, 1997, p. 306).

La citoyenneté est aussi la source du lien social, car « *vivre ensemble (...) c'est être citoyens de la même organisation politique* » (Schnapper, 2008) et elle favorise l'ordre social en séparant le public et le privé.

La relation entre l'Administration publique et le citoyen doit être basée, non seulement sur l'échange, mais aussi sur la participation et la collaboration. Elle doit être dynamique et bidirectionnelle. Elle sous-tend la négociation, la participation et une information transparente. Elle doit conduire à des accords basés sur le compromis et l'entente mutuelle et une redistribution équitable du pouvoir (Vigoda, 2002). Pour certain, le citoyen doit être la figure à laquelle l'Administration doit s'adresser en continu au lieu de s'adresser ponctuellement aux autres figures de celui-ci (Moulins, 2001).

Les citoyens doivent pouvoir jouer un rôle actif et décider quels types de projets doivent être mis en place, car ils sont censés être les mieux placés pour savoir ce dont ils ont besoin. On doit concevoir le citoyen comme un partenaire de l'action publique. Mais aussi comme un acteur producteur de normes qui doit décider lui-même des conditions de sa participation. Ceci doit permettre de créer un mécanisme d'apprentissage mutuel entre l'Administration publique et les citoyens (Michel, 2008). Dans l'idéal, cette relation doit mener à la co-décision, à la co-production et au co-management des programmes publics.

Selon De Quatrebarbes (1998), le citoyen a aujourd'hui le sentiment de ne plus participer aux décisions collectives, parce qu'il a moins de pouvoir et que le système politique prend peu en compte ses préoccupations et ses attentes.

Aussi, son niveau d'exigence et de protestation monte t-il. Souvent angoissé dans un monde complexe qu'il ne maîtrise pas, il a besoin de repères, de sens, d'assurance et de réconfort.

Paradoxalement, il est de plus en plus sollicité pour participer à certaines politiques publiques (éducation, sécurité routière, propreté, *etc.*), sans être réellement invité à leur conception.

Le contribuable

Le contribuable est une figure importante, transversale. Il attend que les décideurs publics rendent compte de leurs actions et des résultats, de la qualité et du coût des services publics. De Quatrebarbes (1998), nous indique qu'il estime avoir des droits sur les services publics et ne comprend pas toujours pourquoi il devrait payer deux fois : une fois en tant qu'utilisateur et une autre fois comme contribuable. Il est sensible aux gaspillages et veut savoir où va son argent et s'il est bien utilisé. Le contribuable se perçoit dans un rapport service rendu/coût (Waechter, 2002).

2.3.2. La définition du rapport à la puissance publique à travers le tri des déchets

Dans le cadre des politiques publiques, L'Administration publique s'adresse généralement à un ou à plusieurs groupes-cibles. Les groupes cibles sont des personnes physiques ou morales ou bien des groupes d'individus dont le comportement est la cible d'une intervention concrète censée résoudre un problème. La mise en œuvre d'une politique publique conduit généralement à leur imposer des obligations ou à leur conférer des droits (Larrue, 2000).

À travers sa politique de gestion des déchets ménagers, l'Administration publique s'adresse à un groupe-cible qui comprend l'ensemble de la population. Elle s'adresse à l'utilisateur en tant que trieur, co-producteur du service, dans le but de favoriser sa participation accrue à la gestion des déchets. Elle s'adresse au contribuable en tant que financeur du service. Elle s'adresse au citoyen qui est invité à donner son avis à travers des procédures de participation. Elle compte sur lui pour faire preuve de civisme et aussi comprendre l'importance, sur le plan collectif de sa participation. Plus récemment, elle s'adresse au consommateur qu'elle sollicite pour sa participation à la politique de gestion des déchets en amont, en lui demandant de réduire ses déchets à la source, c'est-à-dire lors de l'achat.

Un rapport administré-assujéti

Lors de la généralisation du service de collecte et de traitement des déchets ménagers dans les années 1970, ce service était marqué « *par l'absence des habitants comme groupe-cible de la politique déchets* » (Rocher, 2006, p.93). On ne sollicitait de sa part aucun comportement particulier et on s'adressait essentiellement au contribuable qui finançait le service.

Avec la nouvelle organisation de la gestion des déchets et la généralisation de la collecte sélective, les pouvoirs publics ont peu à peu intégré l'utilisateur dans la filière de gestion des déchets en lui demandant de procéder à un tri préalable de ses déchets. L'intégration de l'utilisateur-trieur revient à une intégration de la sphère domestique et privée dans le service de gestion des déchets ménagers se rapprochant même d'une « *colonisation de la sphère domestique* » (Rumpala, 1999, p.603). Cette irruption est typique de l'affaiblissement de la frontière public-privé, caractéristique du monde contemporain marqué par la complexité (Laufer, 1985).

Les usagers doivent prendre part à la résolution d'un problème pour lequel, auparavant, ils ne se considéraient pas responsables et faisaient même preuve d'indifférence, le message traditionnel étant que le particulier n'avait qu'à déposer ses déchets dans la poubelle, « *sans avoir à se soucier des difficultés rencontrées ensuite pour les traiter et les éliminer* » (Rumpala, 1999, p.613).

Avec la complexification technique du service, on fait désormais appel à l'utilisateur pour qu'il trie. En même temps, on tente de favoriser la participation du citoyen en édictant des règles visant à une plus grande transparence des services publics locaux, mais aussi grâce à des démarches de consultation⁷². En outre, on demande au consommateur de prendre ses responsabilités lors de son acte d'achat⁷³. Le groupe-cible est une entité multiforme dont toutes les facettes doivent être managées en cohérence avec une gestion responsable des déchets. La figure du citoyen paraît prépondérante, néanmoins, dans la pratique les opérations de l'Administration publique les traitent davantage comme des administrés-assujettis.

Les premières campagnes d'information et de communication se sont attachées à informer les individus de l'importance du tri à travers des arguments écologiques et moraux, mais aussi à leur exposer les modalités techniques leur permettant de trier de façon conforme aux exigences de ces nouvelles modalités de collecte et de traitement. Puis, les discours des pouvoirs publics sont devenus, au fil de l'instauration de la collecte sélective, des prescriptions visant à discipliner les individus et à leur inculquer des normes de conduite (Rumpala, 1999). Les messages d'information se sont rapidement transformés en mesures de

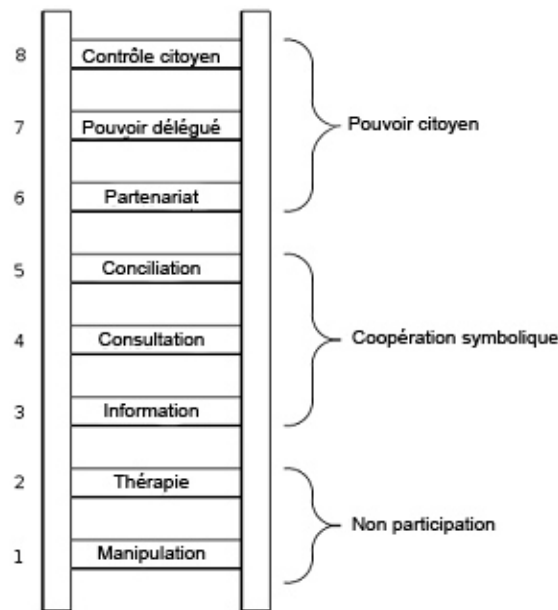
⁷² Rocher (2006, p.117) mentionne notamment la mise en place d'une procédure de consultation relative à la gestion des déchets en 2005 sur le site du ministère de l'Écologie et du Développement durable.

⁷³ On demande également à l'habitant-riverain potentiel d'installation de traitement de se comporter de façon raisonnable en ne s'élevant pas systématiquement contre les projets d'implantation de site de traitement des déchets. Pour éviter le phénomène NIMBY, on met en place des procédures d'informations afin de rassurer la population sur l'innocuité des procédés de traitement, mais aussi pour responsabiliser les habitants et leur exposer l'incohérence de leurs comportements car leur mode de vie passe nécessairement par l'élimination des déchets qu'ils produisent.

persuasion. Pour Rumpala, « *l'intervention de l'État dans la gestion des déchets tend de surcroît à produire une forme d'appréhension bureaucratisée de responsabilités et de tâches replacées dans le cadre domestique. Des situations de la vie quotidienne doivent s'adapter aux attentes, tendanciellement directives, que les autorités publiques expriment au nom de la préservation de l'environnement* » (1999, p.625). Les pouvoirs publics interviennent pour prescrire un comportement lié à l'acte de jeter. Pour ce faire, ils interviennent dans la sphère quotidienne privée en se basant largement sur la culpabilité du citoyen/consommateur pour produire des motivations individuelles qui intégreraient les exigences de cette nouvelle forme d'organisation du service. Pour Rumpala, il s'agit d'une « *instrumentalisation de l'opinion et des comportements* » (*op.cit.*, p.625) qui pose la question d'une utilisation perversifiée des moyens de communication vers la manipulation des foules. Le changement des attitudes et des comportements, en vue de la participation de l'individu à la prise en charge des produits arrivés en fin de vie, s'est fait, et se fait encore, essentiellement selon une « *dynamique d'hétérorégulation des motivations individuelles* » (*op.cit.*, p.629), c'est-à-dire dans un contexte marqué par l'absence d'autonomie.

Cette approche relève de la vision de l'administré assujéti aux décisions de l'Administration publique, car le rapport à la puissance publique, dans la gestion des déchets comme dans de nombreux autres domaines, reste marqué par l'asymétrie puisqu'elle « *consiste toujours à imposer des normes, à définir des obligations [et] à sélectionner des ayants droit* » (Mueller, 2006, p.2). Quant aux procédures de consultation des citoyens, il convient de se demander à quel point elles relèvent d'une réelle participation. En effet, nous rappellerons ici, brièvement les travaux d'Arnstein (1969) qui a établi une échelle dans laquelle chaque « barreau » mesure la participation, le pouvoir du citoyen et sa propension à déterminer la production finale, c'est-à-dire la décision.

Figure 3: Echelle de la participation citoyenne



Source : Arnstein (1969)

Les deux premiers niveaux, « Manipulation » et « Thérapie », n'ont pas pour finalité de faire participer le citoyen à la construction de programmes, il s'agit seulement, pour les décideurs d'« éduquer » ou de « guérir » les participants. Cela se traduit par la mise en place de comités consultatifs dans lesquels les décideurs manipulent le soutien des participants ou bien leur apprennent comment « bien se comporter ». Ce n'est rien de plus qu'un instrument de communication et de persuasion et cela ne s'apparente pas à la participation. Les niveaux suivants correspondent à une coopération symbolique. Elle permet aux citoyens d'entendre (c'est-à-dire d'avoir accès à l'« Information »⁷⁴) et de se faire entendre (à travers des mécanismes de « Consultation »⁷⁵), ils peuvent donner des conseils (« Conciliation ») par le biais de citoyens choisis pour siéger à certains comités. La dimension symbolique de ce type de participation réside dans le fait que les citoyens n'ont pas le pouvoir de s'assurer que leurs points de vue seront réellement pris en compte par les décideurs. Aux cinq premiers niveaux de l'échelle d'Arnstein, la participation est inconsistante et n'assure pas le changement du

⁷⁴ Selon Arnstein, l'information des citoyens (sur leurs droits, leurs devoirs et responsabilités) est la première étape vers la participation citoyenne légitime. Toutefois, une information à sens unique (des autorités vers les citoyens), sans possibilité de feedback ou de négociation est souvent privilégiée. Les instruments utilisés dans cette optique sont la communication dans les médias, les brochures, les affiches et les réponses aux enquêtes.

⁷⁵ La consultation est également une étape vers une participation consistante, mais arrêtée à ce stade et non combinée avec d'autres modes de participation, celle-ci n'est qu'un rituel. Les instruments utilisés sont les enquêtes d'opinion, les réunions de quartier et les auditions publiques. Les individus ne sont que des abstractions statistiques et la participation est mesurée par le nombre de personnes qui participent aux réunions, qui prennent une brochure ou qui répondent aux questionnaires. Les citoyens ne font que « participer à la participation ».

statu quo. C'est à partir du sixième niveau (« Partenariat ») que le degré d'influence sur la prise de décision devient croissant. Au niveau du « Partenariat », le pouvoir est redistribué à travers une négociation entre les citoyens et les détenteurs du pouvoir. Ils acceptent de partager les responsabilités de l'élaboration du projet et de la prise de décision à travers des structures et des mécanismes particuliers. Les règles de base sont élaborées dans une logique donnant-donnant et ne peuvent être changées de façon unilatérale. Le « Pouvoir Délégué » et le « Contrôle Citoyen » sont des modalités de participation où les citoyens obtiennent une position dominante dans la prise de décision sur un programme, une institution ou une politique donnée. Ils en ont alors la charge totale en termes de management et peuvent négocier les conditions d'éventuelles modifications. Les travaux d'Arnstein appréhendent donc la participation essentiellement en tant que redistribution du pouvoir entre les citoyens et les décideurs publics. Ils nous permettent de nous rendre compte que de nombreuses procédures dites « participatives » mises en place par les décideurs publics ne s'apparentent pas, dans la réalité, à une participation effective du citoyen.

Cette façon de voir la mise en application de la politique de gestion des déchets pensée comme une intrusion dans l'intimité et la liberté de l'individu nous renvoie à la théorie de la réactance de Brehm (Brehm, 1966 ; Brehm et Brehm, 1981). Etienne (2010) dans sa revue de la littérature théorique sur la conformation des gouvernés nous indique que cette théorie peut-être utilisée pour comprendre la réaction de l'individu face à toute tentative de contrôle de la part du gouvernement. Selon cette théorie, la réactance est une forme de réaction négative qui pousserait l'individu à agir de manière opposée aux tentatives de contrôle du gouvernement, en effet la menace de la liberté de l'individu le conduirait à des comportements de retrait ou de rejet.

Un rapport administration-administré qui s'inscrit dans un contexte défavorable

À cela s'ajoute le fait que depuis quelques années, nous sommes dans une société marquée par la défiance (Rocheftort, 2007) et par une crise de légitimité des actions de l'État (Laufer, 1985 ; Bertolini, 2006 ; Djelic, 2004) qui impactent la perception de l'Administration publique.

La société de méfiance se caractérise « *par le fait que toute proposition, une fois officielle, finit par recueillir assez vite une majorité contre elle* » (Rocheftort, 2007, p.79). Elle est également liée à ce que l'on nomme la « théorie du complot » qui génère une croyance chez

certaines individus selon laquelle les pouvoirs se coalisent, aidés par les médias, pour piéger le citoyen⁷⁶.

La crise de légitimité renvoie quant à elle au fait que les pouvoirs publics ne réussissent plus à légitimer leurs actions par la nature de leur pouvoir, ni par leurs finalités et les conduisent donc, à travers l'appropriation et l'importation de pratiques managériales, à faire preuve d'une plus grande rationalité et d'une meilleure efficacité (Djelic, 2004). Selon le cabinet Ethicity, en 2008, 74% des Français considéraient que les politiques et les collectivités locales ne prenaient pas suffisamment en compte les enjeux environnementaux.

La schizophrénie de l'utilisateur-client-contribuable

En matière de gestion des déchets, l'Administration publique, depuis les décrets du préfet Poubelle a habitué l'utilisateur à « *jetez, fermez le couvercle, n'y pensez plus, nous nous occupons du reste* ». L'utilisateur a pris l'habitude de jeter ses déchets en vrac en déléguant la responsabilité de les gérer à la sphère publique. Cette forme d'assistanat a pu être exacerbée avec la considération d'un utilisateur-client, dont la prise en compte des besoins entraîne la création d'offres de plus en plus grandes (collectes plus fréquentes, mise en place d'un service d'enlèvement des encombrants à domicile, etc.).

Pendant longtemps, la puissance publique a cherché à agir sur les conséquences, en engageant toujours plus de moyens. Bertolini (2006) se demande d'ailleurs si on ne salit pas d'autant plus que les autres nettoient. **Ainsi, on a répondu aux demandes croissantes en termes de propreté d'utilisateurs de plus en plus partisans du moindre effort et en même temps de plus en plus exigeants.**

Or aujourd'hui, on demande à cet utilisateur une participation considérable dans la co-production du service, qui demande des efforts importants alors que pendant longtemps, la tâche lui a été facilitée. L'utilisateur, qui a pris l'habitude d'être traité en client, accepte d'autant plus difficilement ce changement. De plus, il paye le service à travers la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et il estime donc, en tant que contribuable et client, avoir droit en retour à un service qui le satisfasse pour le prix qu'il paye.

Dans cette optique, le tri des déchets pousse les utilisateurs à passer d'une rationalité individuelle et marchande à une rationalité collective pour le bien de l'intérêt général, ce qui conduit à certaines incohérences parmi les multiples figures du groupe-cible de la politique de gestion des déchets.

⁷⁶ Rochefort (2007) parle d'effet « X-Files », du même nom que la fameuse série américaine.

SYNTHESE CHAPITRE 1 - SECTION 1

Cette section traite du rôle des ménages dans la gestion des déchets. Après avoir exposé les principes du tri, nous avons établi que l'acceptation de ces principes et la compliance du citoyen à la politique publique de gestion des déchets, étaient relativement lentes et difficiles. Cette difficulté peut relever de différents éléments dont le rapport de l'individu aux déchets en général, le rapport à la consommation mais aussi le rapport à l'Administration publique.

Nous avons vu que la relation de l'individu à l'Administration publique reste largement fondée sur la contrainte (Chevallier, 1992). L'édiction de lois, de règles et de normes est nécessaire à la vie collective, mais ce qui marque une différence c'est la façon de faire appliquer ces prescriptions et la volonté de ne pas prescrire ces règles de manière unilatérale.

Le trait est ici poussé, mais perception négative du déchet, crise de légitimité, sujétion, paranoïa et irruption de valeurs consuméristes dans la sphère publique, même dans une faible mesure, constituent des freins à l'adoption du tri.

Toutefois, trier ses déchets relève encore d'un choix et d'une volonté personnelle. En effet, si l'on fait un parallèle avec la sécurité routière, un domaine où l'on demande à l'utilisateur des infrastructures routières et au citoyen d'avoir une conduite responsable, le non-port de la ceinture de sécurité ou les excès de vitesse, relèvent moins d'un choix personnel que d'une obligation légale. Dans la gestion des déchets, trier ses déchets n'est pas, ou peut-être pas encore, une obligation légale. En d'autres termes, trier ses déchets, dans la réalité, est moins une obligation qu'un acte responsable. Les évolutions nécessaires à l'adoption et à l'acceptation généralisée du tri comme habitude quotidienne relèvent d'une responsabilité personnelle et donc de caractéristiques individuelles. Tout comme les préoccupations hygiénistes du 19^{ème} siècle ont contribué à faire évoluer les mentalités vis-à-vis des déchets, aujourd'hui les préoccupations environnementales contribuent à des changements d'attitudes vis-à-vis du tri. Dans cette perspective, le comportement de tri peut être appréhendé de façon pertinente par la recherche en comportement du consommateur.

De cette façon, le comportement de tri est le produit à promouvoir et les éléments de la politique de gestion des déchets peuvent s'intégrer dans le marketing-mix.

En 1994, Shrum, Lowrey et McCarty ont proposé d'appréhender « *le recyclage comme un problème de marketing* » en conceptualisant la compliance aux programmes de valorisation comme un problème de marketing. Cela signifie que le comportement de tri est considéré comme un produit; le problème est alors de vendre ce comportement au public. La recherche sur le comportement de tri se rapproche donc de la recherche en comportement du consommateur (connaître les caractéristiques du recycleur, ses motivations, ses freins, ses perceptions, *etc.*) et les éléments du marketing *mix* (produit, prix, distribution, communication) peuvent être transposés à la gestion des déchets.

Plus précisément, la problématique de l'adoption du tri devient une problématique de marketing social, car c'est ce type de marketing qui est pertinent pour promouvoir des idées ou favoriser un changement social (Kotler et Levy, 1969 ; Lazer, 1969 ; Kotler et Zaltman, 1971 ; Lindon, 1976). Cette section se propose de montrer comment intégrer la compliance ou conformation aux programmes de tri dans les quatre dimensions du marketing-mix.

1. LE COMPORTEMENT DE TRI COMME PRODUIT A PROMOUVOIR

On demande au citoyen d'avoir un comportement éco-responsable en tant que consommateur et en tant qu'utilisateur du service public de gestion des déchets. Nous allons donc définir ici ce qu'est un comportement éco-responsable et en quoi consiste l'adoption d'un comportement éco-responsable vis-à-vis de ses déchets. Puis nous verrons que ces comportements sont marqués par des phénomènes sociaux mais aussi par des caractéristiques individuelles.

1.1. Trier ses déchets : un comportement éco-responsable

Dans la littérature anglo-saxonne, on trouve les termes *environmentally significant behavior* (Stern, 2000), *environmentally responsible behavior* (Kaplan, 2000 ; Fransson et Garling, 1999) ou bien *environmentally conscious behavior* (Roberts, 1996) que nous traduisons par comportements éco-responsables et qui recouvrent une grande variété de comportements.

1.1.1. *Qu'est ce qu'un comportement éco-responsable ?*

Travailler sur les comportements éco-responsables c'est chercher à atténuer l'impact des activités humaines sur l'environnement. L'impact des comportements humains sur l'environnement, qu'il soit direct ou indirect⁷⁷ va modifier la disponibilité des ressources environnementales (les matières premières et l'énergie) ou altérer l'équilibre des écosystèmes. Ces impacts sont des externalités, les « effets secondaires » des désirs humains (de mobilité, de confort, de loisir, de sécurité, *etc.*) et des organisations et des technologies que l'humanité a créées pour assouvir ces désirs (Stern, 2000).

Depuis que la protection de l'environnement est devenue un enjeu majeur, chaque individu est incité à adopter un comportement éco-responsable, défini comme tel « *dès lors qu'il permet, directement ou indirectement, d'éviter de dégrader l'environnement naturel, ou de contribuer à protéger et/ou réhabiliter ce dernier* » (Giannelloni, 1998, p.66).

Stern (2000) identifie deux grands types de comportements éco-responsables : les comportements relevant de la sphère publique et les comportements relevant de la sphère privée.

Les comportements éco-responsables relatifs à la sphère publique s'apparentent à ce que l'on appelle la citoyenneté environnementale⁷⁸. Il s'agit généralement d'activisme environnemental, c'est-à-dire un engagement actif dans des organisations et des manifestations environnementales (qui s'exprime par le fait d'être un membre actif ou de participer à des manifestations), mais aussi un engagement moins actif dans ces mêmes organisations (qui se traduit alors par le fait de rejoindre ces groupes et d'y contribuer, par exemple, financièrement).

Ces comportements concernent également le soutien ou l'adhésion à des politiques publiques (assister à des débats publics, soutenir des politiques publiques liées à la protection de l'environnement, *etc.*). Ils affectent l'environnement de manière indirecte, en influençant les politiques publiques, mais leurs effets peuvent être importants. En effet, les politiques publiques peuvent changer les comportements d'un grand nombre de personnes et

⁷⁷ Les comportements peuvent causer un changement environnemental de manière directe (les déchets, la déforestation, *etc.*) ou indirecte en façonnant le contexte dans lequel se déroulent les choix qui auront un impact sur l'environnement : les comportements qui influent sur les politiques de développement internationales, le prix des denrées alimentaires sur le marché mondial et les politiques environnementales et fiscales nationales peuvent avoir des effets indirects importants sur l'environnement (Stern, 2000).

⁷⁸ La citoyenneté environnementale est un terme utilisé pour exprimer la participation du public aux questions environnementales.

d'organisations. Ces comportements relèvent d'une logique plutôt collective et sont visibles par les individus formant la société.

Les comportements relevant de la sphère privée ou domestique sont essentiellement tournés vers la consommation et l'utilisation des produits. Ils relèvent de logiques individuelles, se pratiquent dans l'intimité du foyer et sont donc moins soumis au regard des autres.

La consommation éco-responsable ou durable (aussi appelée consommation verte ou écologique), est une consommation qui consiste à choisir des produits respectueux de l'environnement. Le comportement doit ensuite s'étendre, une fois les produits achetés, à toutes les pratiques liées à une utilisation respectueuse de l'environnement.

Concernant l'utilisation respectueuse de l'environnement des produits et notamment des biens d'équipements de la maison, nous pouvons distinguer deux types de comportements : les comportements de limitation et les comportements d'efficience. Les comportements de limitation se rapportent aux économies d'énergie, à tous les changements opérés dans le mode d'utilisation de certains équipements (utiliser moins d'eau, moins d'électricité) alors que les comportements d'efficience sont davantage liés à l'achat d'équipements moins consommateurs de ressources. Les comportements dans la sphère privée ont des conséquences directes sur l'environnement. Ces comportements pris individuellement ont un faible impact, mais c'est leur agrégation, quand des individus ont, indépendamment les uns des autres, le même comportement, qui a un impact significatif sur l'environnement.

1.1.2. Le comportement de tri des déchets

Le comportement de tri des déchets relève essentiellement de la sphère privée. En effet, séparer les déchets recyclables se fait chez soi, dans l'intimité du foyer. Toutefois, il est possible de considérer que le comportement de tri peut relever d'une logique mixte. Le fait de déposer ses déchets triés dans les conteneurs adéquats sur la voie publique ou dans les parties communes d'un immeuble est relativement visible. De plus, la gestion des déchets en tant que service public, implique que les individus soutiennent les orientations choisies par les décideurs politiques (au niveau national et local) pour tout ce qui concerne la gestion des déchets. Ce phénomène s'inscrit dans le phénomène de conformation.

Le comportement de tri est lié à la façon dont les individus éliminent les produits lorsque ces derniers arrivent en fin de vie ou d'utilisation, c'est donc un comportement post-consommation.

Nous avons vu que le tri consiste à séparer, chez soi, les déchets selon les matériaux qui les composent (verre, papier, reste de nourriture, matériaux d'emballage) et à déposer ces déchets triés dans les conteneurs adéquats. Mais il est important de noter ici qu'il existe d'autres pratiques durables vis-à-vis de ses déchets, en effet, outre le tri, l'individu peut choisir d'adopter la réutilisation et la réduction à la source (Bekin, Carrigan et Szmigin, 2007 ; Pieters, 1991).

La réutilisation ou le réemploi est l'utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage sans modification de son apparence ou de ses propriétés. Cela consiste à ne pas jeter un produit qui pourrait, soit être utilisé d'une autre façon, soit être donné à quelqu'un qui pourrait encore s'en servir.

La réduction à la source consiste à choisir des produits ayant très peu voire aucun emballage ou bien à choisir des produits (et des emballages) qui pourront être recyclés. Cela peut aussi se traduire par une limitation, en quantité, de la consommation.

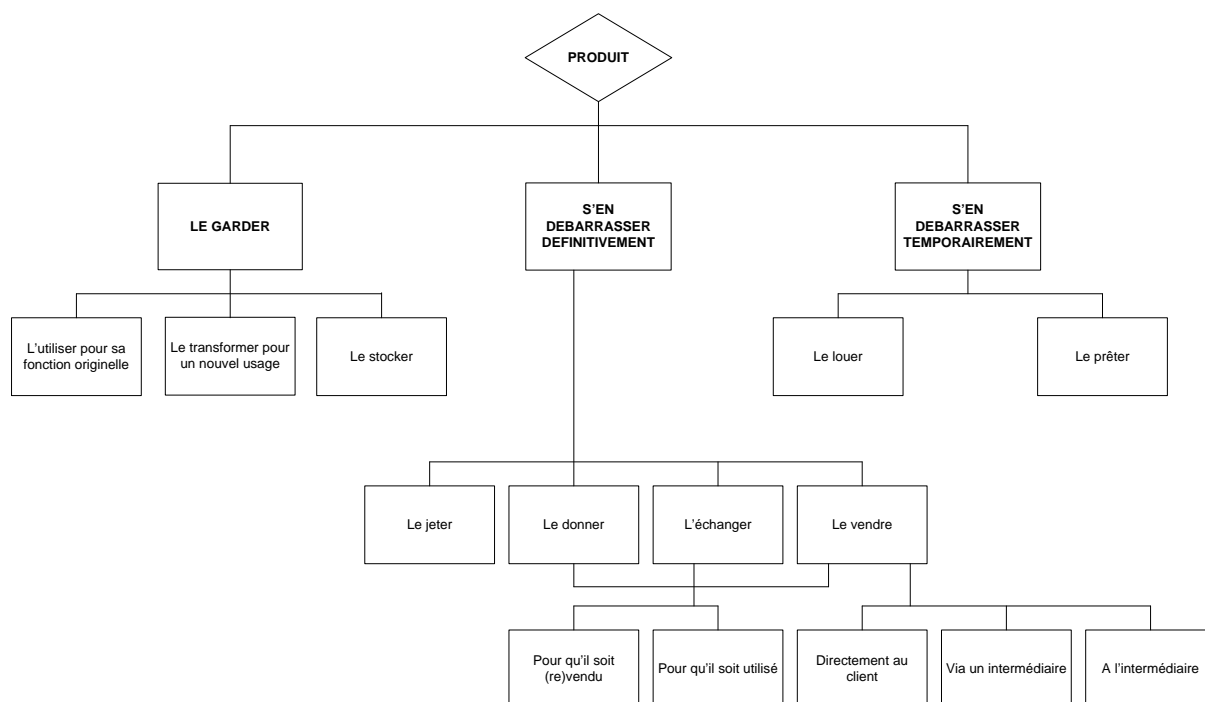
Dès 1977, des chercheurs américains en marketing (Jacoby, Berning et Dietvorst, 1977) se sont interrogés sur les alternatives qui s'offrent à l'individu lorsqu'il souhaite se débarrasser d'un produit qu'il a acheté. Ils ont donc proposé une taxonomie de base qui comprend trois grandes alternatives se divisant elles-mêmes en diverses possibilités. L'individu peut ainsi :

- Garder le produit ;
- S'en débarrasser de façon permanente ;
- S'en débarrasser de façon temporaire.

S'il décide de garder le produit, il peut continuer à l'utiliser pour sa fonction originelle, le transformer pour qu'il serve à autre chose que sa fonction originelle ou bien le stocker pour une utilisation future éventuelle. S'il décide de s'en débarrasser de façon permanente, il peut le jeter ou l'abandonner, le donner, le vendre ou bien l'échanger. Enfin, s'il décide de s'en débarrasser de façon temporaire, il peut le prêter ou le louer à quelqu'un d'autre.

Lorsqu'un individu se demande quoi faire d'un produit qu'il a acheté, neuf alternatives s'offrent à lui (cf. figure n°4). Certaines d'entre elles pouvant être encore subdivisées en fonction de ce qui adviendra par la suite du produit, lorsque, par exemple, l'individu décide de s'en séparer définitivement : sera-t-il revendu ou réutilisé ?

Figure 4: Taxonomie de la décision d'élimination



Source : Jacoby, Berning et Dietvorst, (1977, p.23)

Pieters (1991), en reprenant cette taxonomie des comportements d'élimination des déchets a proposé une taxonomie des comportements de gestion durable en y intégrant deux nouvelles finalités : le recyclage à travers la récupération⁷⁹ et le traitement spécial⁸⁰.

Ces études nous montrent que les comportements éco-responsables dans le domaine de la gestion des déchets ne se limitent pas au tri des déchets en vue de leur valorisation. Ce travail de thèse, dans un souci de précision, se focalise sur le tri, mais le lecteur doit garder à l'esprit que l'adoption de ce comportement s'inscrit dans l'adoption d'un ensemble de comportements cohérents avec la protection de l'environnement. Les individus doivent s'inquiéter de réduire le volume de déchets lors de la consommation soit en réduisant leur consommation de manière générale soit en choisissant des produits avec un minimum d'emballage (choisir des produits en vrac, éviter les conditionnements individuels) ou bien des produits et emballages recyclables. Au moment de l'achat, ils peuvent aussi décider d'acheter un produit d'occasion plutôt qu'un produit neuf. Ensuite, une fois que le produit a

⁷⁹ Après avoir été jeté par le ménage, le produit (ou une partie du produit) est collecté, traité et utilisé en tant que matière secondaire dans la fabrication d'un nouveau produit.

⁸⁰ Il s'agit de l'incinération et la mise en décharge. De ces traitements spéciaux résultent les matériaux résiduels.

été acheté, le consommateur doit se poser la question de son élimination. Plusieurs possibilités s'offrent à lui : le jeter à la poubelle, le réutiliser d'une façon différente (en le transformant ou en lui laissant sa forme originelle), le donner à quelqu'un qui pourrait encore s'en servir ou enfin le vendre. Vient enfin la décision de s'en débarrasser définitivement. **C'est à cette étape que l'individu doit décider de trier ou non ses déchets.**

1.2. Un comportement marqué par des phénomènes sociaux et des différences individuelles

De manière générale, les comportements éco-responsables se caractérisent par un décalage entre le comportement déclaré et le comportement effectif. Cette caractéristique est le propre de l'être humain qui a la particularité de ne pas faire tout ce qu'il dit ou tout ce qu'il a l'intention de faire (Sempels et Vandercammen, 2009). Les comportements éco-responsables sont également marqués par des phénomènes de désirabilité sociale et de dilemme social. *In fine*, l'adoption ou non d'un comportement éco-responsable tel que le tri des déchets repose essentiellement sur des caractéristiques individuelles.

1.2.1. Des comportements marqués par un fort biais de désirabilité sociale et le dilemme social

Les études existantes sur la sensibilité à l'écologie des individus se trouvent inévitablement confrontées au phénomène de décalage entre l'intention et l'adoption effective d'un comportement écologique.

Certains individus peuvent mentir ou enjoliver la réalité afin de donner une image favorable d'eux, il s'agit d'un phénomène de désirabilité sociale. Consciemment ou non, lorsque l'on est interrogé sur un sujet donné, on peut être amené à surestimer son intérêt ou son intention dans le souci de plaire ou de ne pas déplaire (Sempels et Vandercammen, 2009). C'est particulièrement vrai dans le domaine de l'environnement.

Selon Eurobaromètre (2008), 96 % des Européens ont affirmé que la protection de l'environnement était importante pour eux personnellement et même très importante à 64 %. L'écart entre le discours et le comportement effectif se perçoit aisément dans la consommation durable lorsque l'on compare ce que les gens prétendent acheter et la réalité de leur panier moyen. Ainsi, selon une étude réalisée par le cabinet Ethicity en 2006, 47 % des

Français ont déclaré acheter des produits issus du commerce équitable alors que la part de marché de ces produits n'était que de 5 % (Ethicity, 2006 ; Sempels et Vandercammen, 2009). Ainsi, soit les personnes interrogées n'ont pas dit la vérité soit elles l'ont enjolivé en estimant que consommer des produits équitables de temps à autre les caractérise comme étant des consommateurs responsables réguliers. En effet, « (...) *s'il est commode de s'afficher en tant que consommateur responsable, il est bien plus délicat d'en être réellement un* » (Sempels et Vandercammen, 2009, p.18). Le même principe peut, nous semble-t-il, s'appliquer au tri des déchets.

En 2002, Sheeran a mené une étude sur les intentions des individus dans différents domaines de la vie de tous les jours. Il a ainsi démontré que 30 à 57 % des personnes interrogées n'ont pas adopté le comportement pour lequel elles avaient émis une intention.

Le même type d'étude a été mené dans le domaine des déchets en 1972 par Bickman. L'auteur a interrogé 500 personnes sur leurs attitudes et leurs comportements à l'égard des débris jetés dans la rue. Ainsi, 94 % des personnes interrogées se sont dites particulièrement concernées et ont même déclaré qu'il était de la responsabilité de chacun d'agir en ramassant les déchets se trouvant sur la voie publique. Pourtant, seulement 2 % d'entre elles ont ramassé les déchets laissés bien en vue, par l'équipe du chercheur, sur le chemin leur permettant de quitter le lieu de l'interview.

Les comportements éco-responsables sont également marqués par un phénomène de dilemme social. Un individu rencontre un dilemme social lorsqu'il est devant l'alternative entre un comportement qui lui est bénéfique personnellement et un comportement moins avantageux pour lui, mais qui va dans le sens de l'intérêt collectif. Le dilemme social mène généralement à un piège social (Platt, 1973). Le piège social repose sur l'organisation d'un ensemble de récompenses et de punitions selon laquelle les comportements qui offrent une récompense à l'individu sur le court terme impliquent une punition sur le long terme, pour au moins un autre individu (Platt, 1973 ; Cross et Guyer, 1980).

Le dilemme social repose sur trois mythes fondateurs : le dilemme du prisonnier, la tragédie des biens communs et le dilemme du passager clandestin (Schelling, 2007).

Le dilemme du prisonnier, exemple le plus célèbre de la théorie des jeux, énonce le principe suivant : l'absence de coordination aboutit à une solution sous-optimale pour tous.

La tragédie des biens communs (Hardin, 1968 ; Ostrom, 1990) est basée sur l'exploitation égoïste des ressources de la planète, c'est-à-dire sur le fait que, livrés à eux-mêmes, les

Hommes surconsommeront toujours les ressources communes. La tragédie des biens communs met en scène les membres d'un groupe social qui se retrouvent face à des choix pour lesquels les décisions égoïstes, individualistes et non-coopératives, bien qu'ayant l'air plus rationnelles pour l'obtention de bénéfices à court terme pour des participants indépendants, produisent des conséquences indésirables à long terme sur l'ensemble des participants considérés en tant que groupe (Shultz et Holbrook, 1999). Ainsi, l'accès libre à une ressource limitée pour laquelle la demande est forte mène inévitablement à la surexploitation de celle-ci et finalement à sa disparition. En effet, chaque individu a un intérêt personnel à utiliser la ressource commune de façon à maximiser son usage individuel, tout en répartissant entre chaque utilisateur les coûts d'exploitation. L'exploitation des ressources halieutiques est un exemple communément utilisé (Ostrom, 1990).

Enfin, le dilemme du passager clandestin (*free rider*) ou bien dilemme des biens publics est résumé dans la question suivante : pourquoi contribuer à la fourniture des biens publics alors que l'on peut les consommer pour rien ? Certains individus retirent plus d'inconvénients que d'avantage de leur participation et vont alors tricher avec le contrat social. Un bien public se caractérise par une production conjointe (une coopération entre les individus est nécessaire) et par l'impossibilité ou l'inefficacité d'une exclusion des autres individus de sa consommation une fois qu'il a été offert aux membres de la communauté (Musgrave, 1959; Head, 1962). L'environnement et les mesures de protection qui y sont liées peuvent être caractérisés comme des biens publics. Dans ces conditions, « *chaque individu a une situation meilleure si tous contribuent à la fourniture du bien public que si tous n'y contribuent pas, et chacun n'a un sort meilleur encore que s'il ne paye pas la fourniture du bien* » (Mueller, 1982, p.12) ou s'il n'y consacre pas du temps et des efforts.

Dans le cas de la gestion des déchets, participer au service public en triant ses déchets implique des coûts personnels importants pour l'individu tandis que les bénéfices sont destinés à la société dans son ensemble. Or, puisque tous les individus, qu'ils participent ou non, bénéficieront d'une gestion des déchets efficace et ainsi, par extension de la protection de l'environnement, certains individus préféreront adopter la position de passager clandestin et ne contribueront pas à la valorisation des déchets, tout en profitant de ses bénéfices (Pieters, 1991).

Quoi qu'il en soit, le déclaratif est révélateur. S'il faut comprendre les phénomènes en fonction de la réalité du comportement il faut aussi prendre en compte l'image que souhaite

renvoyer l'individu. En effet, le déclaratif représente aussi une attente : c'est en partie ce que je fais et en partie l'image que j'aimerais donner de moi.

Chaque individu montre des contradictions en fonction du système de valeur en vigueur dans une société, mais aussi de ses caractéristiques personnelles, l'important est alors de trouver le levier le plus pertinent pour arriver à un changement de comportement (Sempels et Vandercammen, 2009).

1.2.2. Un comportement largement influencé par des caractéristiques individuelles

Nous avons vu qu'il existait un écart important entre ce qu'un individu déclare faire pour l'environnement et ce qu'il fait réellement. Plus précisément, certaines personnes déclarent trier leurs déchets alors qu'elles ne le font pas ou qu'elles ne le font que partiellement. Cet écart peut s'expliquer par les phénomènes de désirabilité sociale, de dilemme social ou même l'existence d'obstacles externes et de facteurs situationnels. Néanmoins, il s'explique aussi par des facteurs individuels (Sempels et Vandercammen, 2009 ; Pastore-Reiss, 2006). En effet, « *face à une situation donnée, il y a presque autant de possibilités de réaction que d'individus* » (Sempels et Vandercammen, 2009, p.21).

Adopter un comportement responsable, comme trier ses déchets, a fait l'objet de nombreuses recherches dans le domaine de la psychologie et du comportement du consommateur. Lorsque l'on cherche à favoriser un changement des mentalités dans le but d'obtenir un changement de comportement, il convient de connaître les caractéristiques et les motivations individuelles qui expliquent les différences entre les individus qui ont adopté des comportements éco-responsable et les autres.

Ainsi l'explication du décalage, comme l'explication du comportement en lui-même repose largement sur des facteurs personnels (Sempels et Vandercammen, 2009 ; Pastore-Reiss, 2006). Ce phénomène est l'objet de ce travail de thèse et les résultats relatifs aux études sur les antécédents individuels de l'adoption du tri des déchets seront repris en détail dans les chapitre deux et trois.

2. LES AUTRES ELEMENTS DU MARKETING-MIX

Après avoir défini le comportement de tri en tant que produit à promouvoir, nous allons maintenant voir comment les trois autres éléments du marketing-mix, à savoir la distribution, le prix et la communication, s'appliquent à la promotion du tri des déchets.

2.1. La distribution

La distribution, dans le cadre de la promotion du comportement de tri, représente les modalités d'organisation des collectes sélectives. Celles-ci définiront, en effet, le degré de participation nécessaire de l'utilisateur.

La collecte sélective (ou le ramassage différencié) des déchets se fait selon certaines modalités et selon une fréquence décidées par la commune ou le groupement de communes⁸¹ sur un territoire donné. Celles-ci ont recours à différentes méthodes de collecte en fonction du type de déchets concernés, du lieu et du type d'habitation : en effet, les modalités de collecte seront différentes selon que l'utilisateur/client du service se trouve dans une zone urbaine ou rurale ou bien dans une habitation collective ou individuelle.

Le degré de participation dans la gestion des déchets de l'utilisateur va dépendre des modalités de collecte. Généralement, les collectes sélectives se font selon deux modalités :

- la collecte en porte-à-porte ou système de collecte par ramassage à domicile (*holsystem*), qui s'applique aussi aux ordures ménagères en vrac ;
- la collecte par apport volontaire (*bringsystem*) : la collecte se fait par apport volontaire en point de regroupement dans des emplacements fixes.

⁸¹ Dans la pratique, la collecte peut être assurée directement par une commune ou bien, dans le cadre d'un regroupement de communes, la compétence peut être transférée à l'EPCI ainsi créée, dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'une régie directe (appelée régie communautaire dans le cadre des groupements de communes). La collecte peut également faire l'objet d'une gestion déléguée. La gestion déléguée peut se faire selon deux modes, le premier consiste à transférer l'exploitation du service de collecte à une entreprise privée sous la forme d'une concession de service public ou bien d'un contrat d'affermage, le deuxième mode consiste à passer par le marché public. La gestion déléguée donne lieu à des partenariats public/privé (PPP). Aujourd'hui, en France, la collecte sélective est assurée à 50 % par des régies municipales ou communautaires, à 34 % par des prestataires de service (dans 20 % des cas, il s'agit de délégation de service public), et le surplus par des systèmes mixtes. Ainsi, la moitié des communes françaises ont fait le choix du secteur privé pour la collecte et le traitement des ordures ménagères (Landot, 2003).

Le système de collecte en apport volontaire se traduit par l'existence de conteneurs spécifiques sur la voie publique (que certains nomment poubellerie) et de déchetterie.

La déchetterie est « *une aire aménagée, surveillée par un gardien pendant des heures d'ouverture déterminées, connue du public, et où les usagers peuvent déposer diverses catégories de déchets non mélangés. Les catégories et la quantité de déchets acceptés sont fixés par l'autorité qui gère la déchetterie* » (Maystre et alii, 1994).

Quant à la poubellerie, elle regroupe « *un ensemble de conteneurs destinés à recueillir des catégories de déchets non mélangés, mais l'aire d'entreposage n'est ni clôturée ni surveillée en permanence* » (Maystre et alii, 1994). Les conteneurs sont regroupés et se situent généralement en retrait sur la voie publique.

La collecte par apport volontaire est souvent le mode privilégié pour certains matériaux qui ne peuvent être collectés par les services municipaux en raison de leur nature (huiles), de leur poids (gravats) et de leur taille (objets lourds et volumineux aussi appelés encombrants). Notons toutefois que dans la plupart des municipalités françaises, il existe un service d'enlèvement des encombrants qui offre aux usagers la possibilité de ne pas se déplacer en déchetterie. Ils sont alors soit collectés à date fixe soit sur rendez-vous. Le système de collecte par prise de rendez-vous se fait par téléphone. Le service et l'utilisateur conviennent d'un jour où l'utilisateur pourra sortir ses déchets encombrants sur la voie publique et le service de collecte viendra alors les récupérer. On est alors dans un système de porte-à-porte.

Le système de collecte en porte-à-porte consiste en la présence de conteneurs spécifiques à proximité des habitations (pour les logements individuels) ou dans des locaux fermés (pour les logements collectifs). Les conteneurs sont récupérés chez l'utilisateur selon une fréquence définie par la collectivité locale.

La plupart du temps, les deux modes de collecte sont combinés. A titre d'exemple, dans la communauté urbaine Nice Côte d'Azur, les emballages et les ordures ménagères sont collectés en porte-à-porte. Le verre et les papier-journaux-magazines sont collectés en point d'apport volontaire (c'est-à-dire des conteneurs spécifiques regroupés et disposés en retrait de la voie publique). Les déchets spéciaux des ménages (déchets dangereux, déchets verts, huile, peinture, gravas, etc.) sont également collectés en apport volontaire mais *via* les déchetteries. Quant aux encombrants, ils font l'objet d'un système de collecte sur rendez-vous ou bien doivent être apportés en déchetterie.

Le système de collecte en porte-à-porte est très confortable pour les usagers, car il leur suffit de conditionner leurs déchets pour le jour de la collecte devant leur porte ou dans le conteneur de leur immeuble. Le conteneur étant à proximité, cela ne demande pas un trop gros effort en termes de temps ou de déplacement. Dans le cas de déchets « occasionnels » comme les encombrants, la fréquence des collectes est plus faible (mensuel, bimensuel, trimestriel, *etc.* selon les localités), ce qui diminue le confort de l'utilisateur, car il est obligé de stocker ces déchets chez lui jusqu'au prochain ramassage.

A l'inverse, le système de collecte par apport volontaire fait appel à la participation active des habitants puisqu'ils doivent se déplacer pour jeter leurs déchets et aussi se plier à des horaires d'ouverture particuliers pour la déchetterie. L'effort demandé peut dissuader une partie de la population au non-mélange à la source des déchets. Les filières dont les conteneurs se situent sur la voie publique demandent un effort important et les filières qui nécessitent un apport en déchetterie demandent une participation et des efforts encore plus grands.

En France, la collecte sélective s'organise en parallèle de la collecte traditionnelle en mélange.

2.2. Le prix

Dans le cadre de la promotion du comportement de tri, le prix représente les coûts liés au comportement. Il peut s'agir de coûts financiers tangibles mais aussi de coûts intangibles.

Les coûts tangibles peuvent être liés à l'achat de matériel (sacs, poubelles ou autre) pour trier chez soi mais aussi au prix payé pour le service de collecte. En effet, dans le domaine de l'adoption du tri, il faut prendre en compte le fait que l'utilisateur participe activement mais aussi qu'il paye une certaine somme pour que les déchets soient, par la suite, collectés.

Ainsi, il existera une différence assez importante entre le choix d'un mode de financement par fiscalité locale ou bien par redevance (Balet, 2005).

Aujourd'hui, le mode de financement le plus répandu est celui reposant sur la fiscalité à savoir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Celle-ci fonctionne comme un forfait et fait l'objet d'un recouvrement auprès des personnes assujetties à la taxe foncière sur les propriétés bâties (Balet, 2005 ; Auby, 1997). Elle s'adresse donc au propriétaire d'un bâtiment, qu'il utilise ou non le service de collecte des déchets⁸², et est calculée en fonction

⁸² Le fait que la propriété est inhabitée est sans influence sur le paiement de la taxe. Si l'habitation est louée, le propriétaire peut répercuter le paiement de la taxe sur le locataire.

de la taille du bien immobilier. Pour l'utilisateur, il n'existe aucun lien entre le paiement de la taxe et la quantité de déchets générée ou son effort pour trier.

Aujourd'hui la politique publique de gestion des déchets incite les collectivités à évoluer vers un mode de financement incitatif. C'est le cas du mode de financement par redevance. La redevance générale d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) consiste en un système de facturation au service rendu. Ainsi la facturation est destinée aux utilisateurs du service, c'est-à-dire à l'utilisateur et non plus au propriétaire. Celle-ci va être calculée en fonction de la production d'ordures ménagères et de la qualité du tri et peut ainsi prendre en compte les efforts de réduction des déchets et de tri. Les critères précis de calcul sont à définir par la collectivité (poids, volume, frais de transport, *etc.*).

Les modes de financement incitatifs peuvent prendre plusieurs formes (Maystre et *alii*, 1994):

- **la taxe d'élimination anticipée** : elle est prélevée au moment de l'achat du produit et sert à financer l'élimination appropriée du déchet ;
- **la consigne** : lors de l'achat d'un produit, le client paie une certaine somme (dépôt) qui lui est restituée s'il rapporte le bien après utilisation. L'efficacité de cette mesure dépend du montant de la consigne par rapport au prix d'achat.
- **la taxe au sac** : cette mesure consiste à faire payer au producteur de déchets une taxe proportionnelle au volume de déchets produits. Les déchets qui ne sont pas collectés de manière sélective ne doivent être jetés que dans des sacs marqués d'un signe distinctif ou dans des sacs ordinaires portant une vignette et mis en vente par la commune, le groupement de communes ou le prestataire privé dans le cadre d'un PPP.
- **la taxe au poids** : ce système consiste à prélever une taxe proportionnelle au tonnage des déchets produits. Ceux-ci sont collectés exclusivement dans des conteneurs standards équipés d'un support de données qui permet d'identifier le numéro du producteur. Chaque ménage doit disposer de ce type de conteneur. La pesée des déchets se fait de manière dynamique pendant le mouvement d'élévation du camion. Après la vidange, qui ne se fait que si le conteneur a été reconnu, le système mesure le poids du conteneur vide pendant qu'il repose sur le sol, et calcule le poids net de déchets collectés. Les données sont enregistrées sur un ordinateur dans le camion.

Les modes de financement incitatifs sont des instruments de gestion qui exercent sur l'utilisateur une pression financière dans le but de l'inciter à un certain comportement (non-mélange à la source, utilisation des collectes sélectives). Celui qui n'adopte pas le comportement auquel la mesure l'incite est pénalisé financièrement. Ces modes de financement nécessitent également

des campagnes d'information et de contrôle. Celles-ci visent alors à assurer l'efficacité sur le long terme (Maystre et *alii*, 1994). Il faut également veiller à la justesse des critères de calcul.

Mais les coûts du comportement de tri peuvent aussi être intangibles et ces coûts intangibles constituent de puissants freins à l'adoption du tri. Ils peuvent se manifester sous la forme d'efforts cognitifs (savoir quels déchets trier, où les jeter), de temps nécessaire au tri des déchets, d'efforts physiques en termes de déplacement jusqu'aux conteneurs et plus largement tous les inconvénients liés à l'activité de tri.

Ces coûts sont généralement subjectifs, ce qui signifie que la perception de ces inconvénients ou de ces contraintes va varier d'un individu à l'autre (Shrum, Lowrey et McCarty, 1994).

2.3. La communication

La communication sur le tri et le recyclage des déchets peut être distinguée selon deux types : la communication sur les prestations et la communication sur le tri et le recyclage en tant que cause d'intérêt général.

La communication sur la prestation a pour fonction d'informer les usagers sur le fonctionnement du service, ses missions et ses modalités. Il s'agit de fournir une information claire et utile sur les bons gestes à effectuer et comment les effectuer.

Dans le cadre de la gestion des déchets cela signifie qu'il faut expliquer comment se passe la collecte sélective des déchets, comment trier ses déchets, à quels moments et pour quel type de déchets il faut se rendre dans une déchetterie (horaires, fonctionnement), à quoi serve les bacs spéciaux des points d'apport volontaire sur la voie publique, que faire de certains déchets particuliers (médicaments, piles, batteries usagées), *etc.*

La communication sur les causes d'intérêt général vise à faire passer un message plus large. Il s'agit moins d'indiquer comment trier ses déchets que de faire comprendre pourquoi il est important de trier.

La communication pourra alors porter sur les tenants et les aboutissants de la revalorisation des déchets et ce qu'il pourrait se passer si nous ne le faisons pas. La communication sur les causes d'intérêt général doit s'adresser à l'utilisateur, mais aussi au contribuable, au citoyen et au consommateur. Ainsi, il est également important d'expliquer comment consommer d'une façon plus respectueuse de l'environnement, en abandonnant, par exemple, les emballages individuels pour réduire le volume de ses déchets, en abandonnant également les sacs

plastiques, *etc.* La communication d'intérêt général utilise des méthodes de communication persuasive.

Dans la pratique, les campagnes nationales sont généralement à l'initiative de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Les collectivités locales prennent ensuite la relève pour une communication de proximité. Les campagnes nationales relèvent davantage de communication d'intérêt général, même si elles indiquent très souvent les gestes de base à adopter. Quant aux campagnes locales elles peuvent relever à la fois de communication sur les prestations et de communication d'intérêt général.

La communication a pour objectifs de former l'individu au geste du tri, de l'informer des modalités de fonctionnement, de lui faire comprendre l'importance d'un tel geste mais surtout de déclencher le comportement en question. L'enjeu est de confronter les individus à des arguments solides ou même parfois troublants, utilisés comme plaidoyer pour un nécessaire changement de comportement (Lord et Putrevu, 1998). En matière de tri des déchets, c'est bien souvent l'argument écologique qui est mis en avant.

Pour cela, les campagnes de communication usent de diverses méthodes dont la plus fréquemment utilisée est la persuasion. Elles peuvent structurer leurs messages de façon positive en montrant les effets bénéfiques du tri des déchets, ou bien les structurer de façon négative, en mettant l'accent sur les conséquences néfastes d'une absence de tri (Lord et Putrevu, 1998).

Il faut également noter que de nombreuses organisations sont concernées par le tri des déchets et communiquent ainsi sur le tri : collectivités locales, institutions, syndicats en charge de la collecte, établissements publics, industriels, association de protection de l'environnement, *etc.* Ces organisations coopèrent parfois pour lancer des campagnes de communication en commun.

C'est ainsi qu'à l'automne 2005, l'ADEME a lancé la campagne « *Réduisons nos déchets, ça déborde !* », avec pour objectif de sensibiliser et de mobiliser les Français sur la nécessité de réduire les quantités de déchets que chacun produit au quotidien. Elle insiste ainsi moins sur le tri que sur la réduction des déchets à la source. Cette campagne, toujours d'actualité, se décline sur divers médias : spots TV et radio, affichage et internet. Concernant ce dernier médium, il contient trois grands axes qui apparaissent sous les termes « j'agis », « je comprends », « j'en parle ». Il donne ainsi aux individus des conseils pratiques pour réduire les déchets chez soi (limiter les impressions, donner ses vêtements, louer des outils, limiter les gaspillages, *etc.*) et au supermarché (acheter à la coupe, limiter les emballages, acheter des

éco-recharges). La partie « je comprends » donne les informations nécessaires à l'individu pour comprendre pourquoi la prévention des déchets est une nécessité. Enfin, « j'en parle » fournit différents supports que l'individu peut diffuser pour devenir « *un ambassadeur des bons gestes et mobilisez [son] entourage* ».

Dans le cadre de cette vaste campagne, chaque année depuis 2006, le ministère du Développement durable et l'ADEME organisent la Semaine de la Réduction des Déchets. Cet événement s'adresse au grand public, aux professionnels, aux collectivités, aux associations, aux établissements scolaires et se donne pour but, à travers divers moyen de sensibilisation et diverses actions étendues sur tout le pays, d'inciter chacun à agir concrètement pour réduire sa production de déchets. En 2010, cette campagne de communication a été mise en place au niveau européen : ainsi a eu lieu du 20 au 28 novembre de cette année la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Cette action s'adresse à tous les citoyens européens, aux autorités publiques compétentes au sein de l'Union européenne en matière de prévention des déchets et à tous les porteurs de projets mettant en place des actions de sensibilisation durant cette semaine (administrations, collectivités locales ou régionales, associations locales, régionales ou nationales, entreprises, établissements scolaires, *etc.*). Elle a pour objectifs principaux de faire connaître les stratégies de réduction des déchets et la politique de l'Union européenne et de ses Etats membres, de promouvoir des actions durables de réduction des déchets et de mettre en évidence le travail accompli et les résultats obtenu par les divers acteurs œuvrant pour la réduction des déchets.

Pour donner un exemple au niveau local, la communauté urbaine Nice Côte d'Azur, a lancé plusieurs campagnes depuis 2002 pour sensibiliser les habitants au tri mais aussi pour les informer des modalités liés au geste de tri (quels déchets triés, comment, où, *etc.*). Ainsi, les premières campagnes portaient le slogan « *désolés les déchets, il va falloir vous séparer* » afin d'indiquer la nécessité d'un changement des habitudes. Aujourd'hui, la campagne s'articule autour de la formule « *le tri c'est tout un esprit* » et se décline sur différents supports dont les principaux sont l'affichage et internet. Elle s'accompagne d'un guide du tri (disponible version papier ou numérique sur le site internet dédié au tri de la communauté urbaine⁸³) qui donne à l'usager des informations pour bien trier (type de déchets, conteneurs, horaires d'ouverture des déchetteries, *etc.*). De la même manière, de nombreuses communes ou groupements de commune lancent régulièrement des campagnes de ce type. Dans un premier temps, pour certaines communes, il s'agit d'informer les habitants de la mise en place du tri

⁸³ <<http://tri.nicecotedazur.org/>>

dans leurs communes, de leur expliquer les modalités du tri mais aussi, et surtout, de les sensibiliser à l'importance de ce geste et de les inciter à l'adopter (l'annexe n°2 présente deux exemples d'affiches de deux communautés de communes françaises).

En 2007, Eco-Emballage et l'Association des Maires de France (AMF)⁸⁴ ont mis en place une campagne d'affichage nationale pour sensibiliser les français à l'importance du tri et du recyclage des emballages. Cette campagne s'est déroulée en trois temps, reliés à trois arguments en faveur du tri : « *trier c'est créer* », en mars 2007; « *trier c'est préserver* » en juillet 2007 et « *trier c'est économiser* » en septembre 2007.

Généralement, chaque filière de recyclage (Eco-Folio, Eco-Emballage, Recylum, Eco-Systèmes, *etc.*) propose régulièrement, parfois en collaboration avec le ministère, l'ADEME ou d'autres organisations (comme la campagne d'Eco-Emballage avec l'AMF citée ci-dessus), des actions de communication dans le but d'informer et de sensibiliser les individus sur le devenir d'un déchet en particulier. Les campagnes ont alors pour objectifs d'informer sur l'existence d'une nouvelle filière ou bien d'améliorer les performances de tri pour une filière déjà existante (l'annexe n°3 présente deux campagnes de sensibilisation au tri de deux éco-organismes).

Généralement, une bonne campagne de communication permet d'améliorer les performances des collectes sélectives, c'est-à-dire d'augmenter la quantité de déchets triés (Perrin, 2004).

⁸⁴ L'association des maires de France, créée en 1907, a un rôle de conseil et d'aide à la décision auprès des maires et des présidents de structures intercommunales. Elle a pour mission la défense des libertés locales et l'appui concret et permanent aux élus dans la gestion quotidienne. Elle intervient également auprès des pouvoirs publics, en amont des projets ayant un impact sur l'avenir des communes, de leurs groupements et sur les conditions de leur développement.

SYNTHESE CHAPITRE 1 - SECTION 2

Dans la perspective du marketing, le comportement de tri des déchets devient un produit à promouvoir. Ainsi, les différents éléments de la politique de gestion des déchets peuvent s'inscrire de façon pertinente dans le marketing-mix. La distribution est liée aux modalités de collecte des déchets triés. Ces modalités vont influencer le degré de participation et d'effort requis de la part des usagers. Le prix est lié, quant à lui, à deux éléments : les coûts tangibles du service de collecte des déchets ménagers (taxe ou redevance d'enlèvement des ordures ménagères, prix des équipements nécessaires au tri à la maison) et les coûts intangibles liés à l'acte de tri (efforts physique et/ou cognitif, contraintes, *etc.*). Enfin la communication représente toutes les campagnes menées au niveau national et local visant à informer les usagers des modalités de tri mais visant surtout, grâce aux techniques de communication persuasive, à déclencher un comportement donné chez les citoyens.

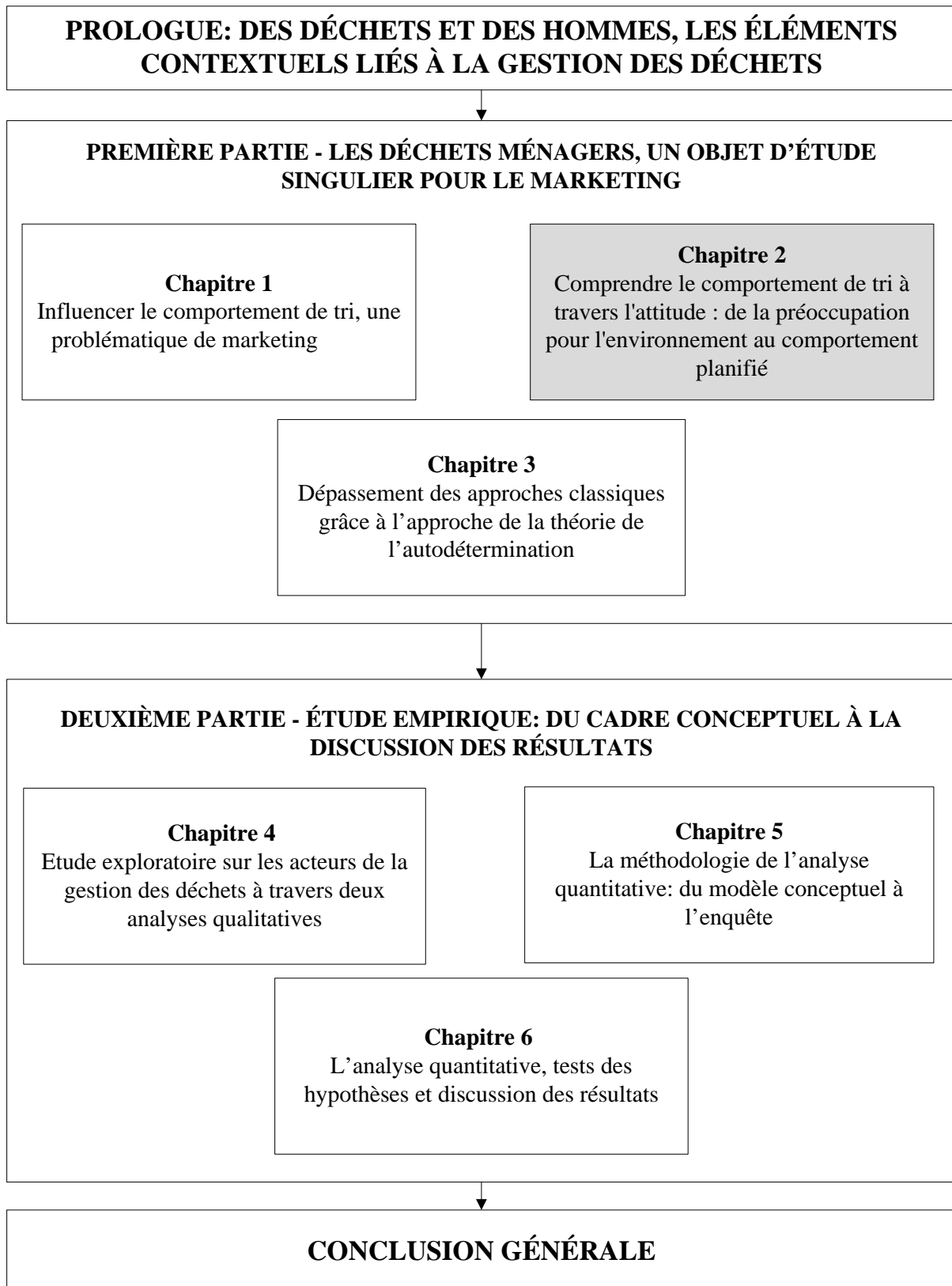
L'élément central, duquel vont découler les autres éléments du marketing-mix, est le comportement de tri. Celui-ci se définit comme un comportement éco-responsable, car il permet, directement ou indirectement, d'éviter de dégrader l'environnement et de contribuer à sa protection. Dans l'optique de sa promotion, il convient de connaître les caractéristiques individuelles qui expliquent la différence entre ceux qui trient leurs déchets et ceux qui ne trient pas. C'est ce qu'ont cherché à comprendre de nombreuses études en marketing et en psychologie.

Les deux chapitres suivants consistent en une revue de la littérature des études existantes sur les comportements éco-responsables en particuliers et le comportement de tri.

CONCLUSION DU CHAPITRE 1

Le chapitre 1 nous a donc permis de démontrer en quoi le comportement de tri est une problématique de marketing. Dans un premier temps, nous avons pu voir certains facteurs permettant d'expliquer la lente et difficile acceptation du tri. Ainsi, en empruntant à la sociologie, l'anthropologie, l'histoire, la psychologie et à la science politique, nous avons vu que le rapport de l'individu à la consommation mais aussi le rapport de l'individu à ces déchets et l'image qui s'est construite autour de ceux-ci ne favorisent pas la compliance du citoyen. Nous avons également consacré une part de la démonstration au rôle joué par la relation entre le citoyen et l'Administration publique en général mais surtout dans le contexte particulier de la gestion des déchets. Dans un second temps, nous avons montré que promouvoir le tri des déchets était une problématique tout à fait pertinente pour le marketing. En effet, grâce à une démarche de marketing social, la promotion du comportement de tri peut s'inscrire dans un marketing-mix cohérent. Dans cette optique, la recherche en comportement du consommateur est essentielle car elle permet de connaître les mécanismes sous-jacents à l'adoption d'un comportement de tri. C'est ce que nous nous proposons d'explorer dans le chapitre suivant qui dresse un état de l'art des études sur les facteurs déterminant l'adoption du tri des déchets par les individus et essentiellement centrées autour du concept d'attitude.

Figure 5: Plan de la thèse



CHAPITRE 2 : COMPRENDRE LE COMPORTEMENT DE TRI À TRAVERS L'ATTITUDE : DE LA PRÉOCCUPATION POUR L'ENVIRONNEMENT AU COMPORTEMENT PLANIFIÉ

Les deux chapitres précédents ont mis l'accent sur le fait que l'adhésion des populations est le point central des politiques publiques de gestions des déchets. Ils ont également mis en évidence les multiples freins à la compliance des citoyens qui font que comprendre les mécanismes sous-jacents aux comportements écologiques et au comportement de tri est devenu un enjeu majeur. Il convient donc de présenter une revue de la littérature des études existantes sur le sujet. Dans ce chapitre, nous présentons différents travaux, essentiellement anglo-saxons, de psychologie et de marketing, portant sur l'adoption du tri des déchets et basés essentiellement sur l'attitude individuelle. Le postulat de base étant que les individus qui ont une attitude favorable envers l'environnement auront davantage tendance à trier. Les études présentées dans la section 1 se sont ainsi attachées à connaître les antécédents de cette attitude écologique, mais aussi les différents moyens pour la mesurer. Nous verrons également, dans la section 2, comment et sous quelles conditions cette attitude se traduit en comportement effectif à travers une revue d'études ancrées dans la théorie du comportement planifié d'Ajzen (1991).

SECTION 1 : L'ATTITUDE PRO-ENVIRONNEMENTALE COMME POINT DE DEPART DES COMPORTEMENTS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

De nombreuses recherches portant sur le comportement écologique de l'individu, qu'elles s'inscrivent dans le champ de la psychologie ou du marketing, ont utilisé l'attitude comme concept central. Le postulat de départ étant que les individus qui ont une attitude positive à l'égard de l'environnement auront davantage tendance à adopter un comportement écologique que ceux faisant preuve d'une attitude négative ou d'une certaine indifférence. Cette attitude pro-environnementale a été conceptualisée sous le terme anglo-saxon « *environmental concern* », que l'on peut traduire par « préoccupation pour l'environnement » ou PPE. Selon Bamberg (2003), les recherches portant sur l'attitude pro-environnementale se sont focalisées sur trois points particuliers : la définition plus précise du concept et son opérationnalisation⁸⁵, la compréhension des facteurs qui influencent la formation de la PPE ; et la recherche de preuves empiriques de la forte relation présumée entre PPE et comportements éco-responsables. Nous allons aborder dans cette section la définition du concept et sa mesure ainsi que les antécédents expliquant sa formation.

1. DEFINITION

L'attitude est un concept central dans les recherches en marketing, quel que soit le champ d'application qui intéresse le chercheur.

Originellement développé et opérationnalisé dans le champ de la psychologie, il est un outil d'analyse indispensable pour le chercheur en marketing qui s'intéresse au comportement de l'individu. Nous revenons donc, dans un premier temps, sur les définitions initiales de l'attitude avant de nous pencher sur son utilisation dans les recherches sur le comportement écologique et plus précisément sur le comportement de tri.

⁸⁵ L'attitude étant un construit hypothétique qui ne peut s'observer directement, la plupart des instruments de mesure reposent sur l'attitude reportée. De nombreux instruments ont été développés pour tenter de capturer ce concept.

1.1. L'attitude

L'attitude est un concept central dans de nombreuses disciplines, autour duquel se développe un important champ d'investigation en psychologie et en marketing. Nous allons revenir sur le concept d'attitude lui-même pour ensuite exposer, de façon générale, comment se forment les attitudes et quels sont leurs liens avec les comportements.

1.1.1. Le concept

Le concept d'attitude est né en psychologie et il n'existe pas encore de définition immuable et universellement acceptée de ce concept (Derbaix et Brée, 2000 ; Filser, 1994).

Néanmoins, comme nous le rappellent Olson et Zanna (1993), elle est définie selon les auteurs en termes d'évaluation (Eagly et Chaiken, 1993), d'affect (Greenwald, 1989), de cognition (Kruglanski, 1989) et de prédispositions comportementales (Campbell, 1963). Tous ces éléments entrent ainsi dans la description et la définition de l'attitude, ce qui en fait un concept intrinsèquement multidimensionnel.

A partir des nombreuses définitions qui existent sur l'attitude, nous pouvons dire que l'attitude repose sur quelques éléments fondamentaux. Tout d'abord, elle comporte deux dimensions principales : une dimension affective et une dimension cognitive. Concernant ce dernier point Lutz (1991) nous indique que les attitudes servent de « *mécanismes qui organisent* » et peuvent donc être des structures de connaissances (Kruglanski, 1989).

Ensuite, l'attitude repose sur une évaluation, positive ou négative, favorable ou défavorable face à un objet donné. Pour Eagly et Chaiken (1993), l'attitude ne se forme pas tant que l'individu n'a pas évalué l'objet en question. Ils ajoutent également que la réponse liée à l'évaluation peut être affective, cognitive ou comportementale et qu'elle peut être clairement et oralement exprimée ou non.

Enfin, l'attitude est une prédisposition au comportement, une prédisposition à répondre face à certains objets ou événements. Dans la définition d'Allport (1935) l'attitude est essentiellement un état mental de préparation à l'action. Et, pour Filser, l'attitude serait « *le meilleur prédicteur du comportement* » (1994, p.84).

Ainsi, reprenant ces deux derniers éléments, Derbaix et Brée (2000) définissent l'attitude comme une tendance ou une prédisposition de l'individu à évaluer d'une certaine manière un objet quel qu'il soit et à réagir devant lui.

Enfin, notons que la vision tripartite (McGuire, 1985) de l'attitude est largement répandue. Cette vision repose sur le fait que l'attitude comporte trois dimensions : une dimension affective, une dimension cognitive et une dimension conative. Néanmoins, la dernière dimension, la dimension comportementale, peut être confondue avec le comportement lui-même et de nombreux auteurs ont davantage cherché à découvrir les liens et la force des liens entre l'attitude et le comportement qu'à expliquer comment la dimension comportementale peut être intégrée à l'attitude (Olson et Zanna, 1993).

1.1.2. La formation des attitudes

En 1968, Zajonc a prouvé que des expositions répétées à un stimulus favorisaient une forte évaluation positive de la part de l'individu. Les attitudes sont ainsi très fortement influencées par l'expérience.

D'autres recherches ont montré le rôle des valeurs dans la formation des attitudes. Selon Rokeach (1973), les valeurs sont des standards d'évaluation d'ordre supérieur qui se rapportent à des états et des actions désirables ainsi qu'aux moyens pour y parvenir alors que les attitudes sont généralement liées à des objets et des situations particulières. Des études ont validé le fait que les valeurs peuvent prédire les attitudes (Kristiansen et Matheson, 1990 ; Feather, 1991), ainsi, par extension, les attitudes peuvent servir de moyen d'expression des valeurs d'un individu (Eagly et Chaiken, 1993). Pour Darpy et Volle, le système de valeurs d'un individu forme alors une « *méta-attitude* » (2007, p.329).

En résumé, une attitude se forme à partir de nombreux facteurs tels que l'environnement de l'individu, ses valeurs, ses observations, son exposition à divers stimuli, les informations liées à l'objet et à partir d'expériences directes ou indirectes avec celui-ci (Lutz, 1991). Dans la réalité, de nombreux autres facteurs ont été testés comme antécédent de l'attitude à savoir la personnalité, les caractéristiques sociodémographiques, le style de vie, *etc.*

1.2.3. La relation attitude/comportement

L'utilité du concept d'attitude réside, *in fine*, dans sa capacité à prédire le comportement d'un individu. De nombreux théoriciens se sont penchés sur les liens existant entre l'attitude et le comportement, la théorie la plus connue étant la théorie de l'action raisonnée (Fishbein et Ajzen, 1975) et son extension la théorie du comportement planifié (Ajzen, 1991).

La théorie de l'action raisonnée (TAR) permet de savoir quand et sous quelles conditions les attitudes permettent de prédire un comportement (Michelik, 2008). Ainsi, l'attitude combinée aux normes subjectives détermine l'intention comportementale qui va engendrer à son tour un comportement volontaire. L'intention comportementale représente ici la dimension conative de la vision tripartite de l'attitude. Les normes subjectives sont déterminées par les croyances normatives et la motivation à se soumettre. Quant à l'attitude, elle est conditionnée par deux éléments : les croyances liées au comportement et l'évaluation des conséquences de ce comportement. Cette théorie a été critiquée, notamment à cause du caractère volontaire du comportement qui est censé découler de ce modèle et du fait que cela ne peut donc s'appliquer qu'aux conduites les plus simples (Michelik, 2008).

Afin d'étendre ce modèle à des comportements plus complexes et non obligatoirement volontaires, la théorie du comportement planifié complète la théorie de l'action raisonnée en y ajoutant le contrôle comportemental comme troisième facteur influençant l'intention. Le contrôle comportemental perçu peut se définir comme la perception de facilité ou de la difficulté liée à la réalisation d'un comportement. Ainsi si l'individu estime que son comportement ne sera pas entravé par des obstacles majeurs et si la norme subjective et son attitude sont favorables alors l'intention d'adopter le comportement en question sera plus grande (Michelik, 2008). De nombreux auteurs ont démontré le pouvoir explicatif supérieur de la théorie du comportement planifié (Beck et Ajzen, 1991 ; Madden, Ellen et Ajzen, 1992). Celle-ci fait l'objet de la section 2 de ce chapitre.

Il existe d'autres théories et modèles sur la relation entre attitude et comportement, tels que le modèle MODE de Fazio (1990), le modèle composite d'Eagly et Chaiken (1993) ou même la théorie de la dissonance cognitive de Festinger (1957) qui se différencie des autres théories et modèles dans la mesure où elle part du postulat d'une relation inversée entre attitude et comportement, c'est-à-dire que ce sont les comportements qui influenceraient l'attitude et non l'inverse. Nous ne reviendrons pas ici sur ces différents modèles et renvoyons le lecteur à certains ouvrages de références en marketing traitant, entre autre, de la relation attitude-comportement (Derbaix et Brée, 2000 ; Filser ; 1994 ; Albarracin, Johnson et Zanna, 2005).

En résumé, la littérature soutient l'existence d'une influence de l'attitude sur le comportement, même si, selon les auteurs, cette relation paraît plus ou moins forte et plus ou moins directe.

Ainsi, de très nombreuses études en psychologie et en marketing sont parties du postulat que les individus qui ont une forte attitude positive envers l'environnement ont davantage

tendance à adopter des comportements éco-responsables et que cette attitude est le meilleur prédicteur des comportements respectueux de l'environnement.

1.2. L'attitude pro-environnementale

La préoccupation pour l'environnement (PPE), que l'on retrouve sous les termes anglo-saxons « *environmental concern* » ou « *environmental consciousness* », n'a pas de définition standard dans la littérature (Dembrowski et Hanmer-Lloyd, 1994). Pour ajouter à la confusion, c'est également un terme largement utilisé dans les médias, en politique et dans le langage de tous les jours pour se référer à un large éventail de concepts en lien avec les questions environnementales : les perceptions et les émotions, les connaissances, les attitudes, les valeurs ou les comportements (Bamberg, 2003).

1.2.1. Définition et opérationnalisation du concept

Dans la littérature, de nombreux auteurs ont essayé de définir les contours du concept et par là même d'en améliorer son opérationnalisation.

Certains définissent la préoccupation pour l'environnement comme un construit attitudinal utilisé pour mesurer l'importance accordée à l'environnement et à sa protection (Alwitt et Pitts, 1996), d'autres simplement comme une forte attitude positive envers la protection de l'environnement (Crosby, Gill et Taylor ; 1981) ou bien comme « *un concept général qui peut se référer aux sentiments éprouvés face aux problèmes environnementaux* » (Zimmer, Stafford et Royne-Stafford, 1994). Généralement, la définition du concept se heurte à deux visions que l'on peut considérer comme contradictoires, mais qui s'avèrent davantage complémentaires. D'un côté, elle est perçue comme une attitude spécifique envers des problèmes ou des actions spécifiques liées à l'environnement et, d'autre part, elle est perçue comme une attitude générale envers l'environnement et est assimilée à une valeur. Selon cette dernière vision, la PPE se définit comme l'attitude générale d'un individu envers les problèmes d'environnement dans leur ensemble et envers l'environnement en général (Schultz et Zelezny, 1999 ; Thompson et Barton, 1994), et est ainsi assimilée à une valeur (Stern, 1992 ; Stern, 2000 ; Stern, Dietz et Guagnano, 1995 ; Dietz, Stern et Guagnano, 1998).

Pour Dembrowski et Hanmer-Lloyd (1994), la PPE est un élément du système de croyance individuel ; en tant que telle, elle fait partie de la conscience sociale d'un individu et représente ainsi elle-même un système complexe de valeurs et d'attitudes.

Cette définition de la PPE se situe à un haut niveau d'abstraction et a conduit à une opérationnalisation à travers des échelles composées d'items abstraits relatifs à l'importance accordée par l'individu à l'environnement. C'est le cas de l'échelle du Nouveau Paradigme Environnemental (« *New Environmental Paradigm Scale* ») développée par Dunlap et Van Liere (1978) puis révisée par la suite (Dunlap et *alii*, 2000). Cette échelle se compose initialement de 12 items mesurant une vision du monde pro-écologique nommée le Nouveau Paradigme Environnemental opposée au Paradigme Social Dominant c'est-à-dire fondée sur des croyances telles que l'existence de limites à la croissance des sociétés humaines, l'égalité de l'homme avec la nature, l'équilibre fragile de la nature, *etc.*

C'est également dans cette optique que Thompson et Barton (1994) et Schultz (2000 ; 2001) ont établi des instruments de mesure divisant la préoccupation pour l'environnement en sous dimensions. Pour Thompson et Barton (1994) la préoccupation pour l'environnement d'un individu peut soit être essentiellement tournée vers une préoccupation pour tous les êtres vivants (dimension écocentrique) soit tournée vers une préoccupation pour les humains (dimension égoïste). Schultz (2000 ; 2001) a quant à lui divisé cette préoccupation en trois dimensions en fonction de l'objet principal de la préoccupation pour l'environnement chez l'individu: la préoccupation pour autrui (dimension altruiste), la préoccupation pour la biosphère (dimension biosphérique) et la préoccupation pour soi (dimension égoïste). Ainsi, l'individu peut être préoccupé par la dégradation de l'environnement pour des raisons égoïstes (car cela aura des conséquences négatives pour lui-même, sa santé, son bien-être, *etc.*), pour des raisons altruistes (car il estime que cela aura des conséquences négatives pour les humains en général et les générations futures) ou bien pour des raisons biosphériques (car il pense que les conséquences négatives touchent essentiellement et prioritairement la Nature à laquelle il accorde une valeur intrinsèque).

D'autres échelles ont également tenté de mesurer la vision écologique globale de l'individu (Blaikie, 1992). Mais, selon nous, ces mesures servent davantage à refléter les valeurs d'un individu, valeurs qui vont, par la suite, influencer la formation de ses attitudes et de ses croyances (Rokeach, 1973 ; Schwartz et Bilsky, 1987). Nous clarifierons le lien attitude-valeur lorsque nous traiterons de la formation des attitudes. Nous verrons alors quelles valeurs influencent la formation des attitudes liées à des problèmes d'environnement spécifiques.

Une autre vision de la PPE consiste à l'appréhender à un niveau plus concret, en tant qu'attitude de l'individu envers la protection de l'environnement et les actions qui y sont liées.

La PPE est alors davantage basée sur l'évaluation positive de l'individu envers les activités de protection de l'environnement. Cette définition repose sur l'existence d'au moins deux composantes de la PPE : une composante cognitive et une composante affective (Bamberg, 2003)⁸⁶; voire trois composantes, si l'on intègre la dimension conative (Schultz et *alii*, 2004)⁸⁷.

La composante cognitive de la PPE regroupe les idées, les pensées et les connaissances qu'une personne possède sur l'environnement. Elle implique un processus informationnel. Il s'agit de la possession d'un savoir objectif ou subjectif (Ellen, 1994) par l'individu sur, par exemple, les conséquences environnementales de ses actions. Dans la littérature, il existe un conflit sur le degré d'influence de la connaissance sur le comportement. D'un côté, certains notent une faible relation entre connaissance environnementale, intention d'action et comportement (Maloney, Ward et Braucht, 1975 ; Borden et Schettino, 1979 ; Balderjahn, 1985) et d'autres pensent que la connaissance ne peut pas être dissociée de l'attitude pro-environnementale et trouvent une influence significative de la composante cognitive sur le comportement pro-écologique (Diamantopoulos et *alii*, 2003).

La composante affective de la PPE peut être définie comme les sentiments, les angoisses, les attentes et les réponses émotionnelles d'un individu vis-à-vis de l'environnement, de sa dégradation et de sa protection (Kinnear et Taylor, 1987). Il s'agit également du jugement émotionnel d'un individu vis-à-vis des conséquences de ses actions sur l'environnement. Cela signifie que le comportement pro-environnemental n'est pas nécessairement la conséquence d'une idée rationnelle sur les problèmes environnementaux et sur les actions appropriées pour y apporter une solution.

Enfin, il est généralement admis que l'attitude comporte une troisième dimension : la composante conative qui peut-être identifiée au comportement lui-même ou à l'intention d'adopter un comportement. C'est la tendance comportementale d'un individu par rapport à un objet donné (Borden et Schettino, 1979). Dans cette optique, pour Kinnear et Taylor (1973), le concept de préoccupation pour l'environnement se compose de deux dimensions :

⁸⁶ La PPE est « une attitude générale qui porte sur l'évaluation cognitive et affective de la protection de l'environnement » (Bamberg, 2003, p.21).

⁸⁷ La PPE est « un ensemble de croyances, d'affects et d'intentions comportementales dont une personne fait preuve vis-à-vis d'activités ou de problèmes liés à l'environnement » (Schultz et *alii*, 2004, p.31).

les attitudes de l'individu qui doivent exprimer une préoccupation pour l'écologie, et le comportement, qui doit être cohérent avec la préservation de l'environnement. L'expression verbale de la préoccupation pour l'environnement n'est pas suffisante, il faut que l'individu ait des tendances comportementales concrètes envers le fait de contribuer personnellement à la résolution de problèmes environnementaux.

Mais Bamberg (2003) nous dit qu'aujourd'hui, les chercheurs perçoivent la préoccupation pour l'environnement comme une attitude générale centrée sur l'évaluation cognitive et affective de la protection de l'environnement. La troisième composante est la plupart du temps confondue avec le comportement lui-même.

De nombreux instruments de mesure ont été développés pour capturer la PPE en tant qu'attitude envers la protection de l'environnement.

L'une des premières échelles développées fut l'échelle d'attitude écologique (« *Ecological Attitude Scale* ») de Maloney et Ward (1973). La version révisée de cette échelle (Maloney, Ward, et Braucht, 1975) se compose de 45 items répartis en quatre sous-échelles :

- L'engagement verbal mesure ce que la personne déclare vouloir faire pour protéger l'environnement. Cette sous-échelle contient 10 items tels que « *Je serais d'accord pour aller au travail en vélo ou en bus afin de réduire la pollution de l'air* ».
- L'engagement réel mesure ce qu'une personne fait vraiment pour protéger l'environnement en 10 items tel que « *Je ne fais pas d'effort spécial pour acheter des produits dont l'emballage est recyclable* » ou « *Je n'ai jamais assisté à une conférence sur l'écologie* ».
- L'affect mesure le degré auquel une personne est émotionnellement affectée par les problèmes environnementaux. La sous-échelle contient également 10 items tel que « *Je pense que les gens se font trop de souci à propos des pesticides présents sur les produits alimentaires* ».
- La connaissance mesure la connaissance spécifique et concrète que possède l'individu sur les problèmes environnementaux en 15 items qui se présentent comme des questions à choix multiples : « *La plus grande partie de la pollution dans nos grandes villes provient essentiellement A) des voitures, B) des avions supersoniques, C) des installations industrielles, D) des camions, E) du traitement des déchets* ».

L'annexe n°4 présente cette échelle dans son intégralité et dans sa version originale. Par la suite, cette échelle a été utilisée et transformée par certains auteurs. Schahn et Holzer (1990)

ont, par exemple, divisé la connaissance en deux sous-ensembles : la connaissance abstraite et la connaissance concrète.

Kinnear et Taylor ont également développé en 1973 un Index de Préoccupation pour l'Environnement qui combine des mesures comportementales et attitudinales de la préoccupation pour l'environnement. L'annexe n°5 présente cet index dans son intégralité dans sa version originale. Par la suite, la dimension comportementale de cette échelle de mesure a été dissociée de la dimension attitudinale. Crosby, Gill et Taylor (1981) dans leur étude sur l'acceptation d'une loi à caractère écologique ont ainsi seulement utilisé la mesure attitudinale de l'Index de Préoccupation pour l'Environnement.

Au cours des années, de nombreux auteurs ont développé leurs propres instruments de mesure qui consistent, pour la plupart, en des affirmations pour lesquelles le répondant doit indiquer son degré d'accord ou de désaccord. Le développement de ces instruments de mesure a entraîné la multiplication et la variété des items utilisés pour mesurer la PPE (Gierl et Stumpp, 1999 ; Schwepker et Cornwell, 1991 ; Ellen, Wiener et Cobb-Walgren, 1991 ; Bohlen, Schlegelmilch et Diamantopoulos, 1993 ; Minton et Rose, 1997 ; Kilbourne et Pickett, 2006). L'annexe n°6 présente une sélection d'échelles de mesure de la PPE repérées dans la littérature.

L'analyse de ces échelles nous montre les multiples dimensions qui sont associées à la PPE selon les auteurs : la connaissance (Maloney et Ward, 1973 ; Maloney, Ward, et Braucht, 1975 ; Ellen, Wiener et Cobb-Walgren, 1991, Bohlen, Schlegelmilch et Diamantopoulos, 1993), les sentiments (Maloney et Ward, 1973 ; Maloney, Ward, et Braucht, 1975), les croyances (Kilbourne et Pickett, 2006), la perception ou la conscience d'un problème (Schwepker et Cornwell, 1991).

Dans la pratique, l'attitude pro-environnementale est associée à des objets hétérogènes, ainsi si certains mesurent l'attitude envers l'environnement (Ellen, Wiener et Cobb-Walgren, 1991 ; Kilbourne et Pickett, 2008) et l'attitude envers la protection de l'environnement (Bohlen, Schlegelmilch et Diamantopoulos, 1993), d'autres mesurent l'attitude envers un style de vie respectueux de l'environnement (Schwepker et Cornwell, 1991 ; Balderjahn, 1988). Les échelles de PPE ont souvent été utilisées en tant qu'antécédents d'une grande variété de comportements pro-écologiques (consommation, économies d'énergies, recyclage, utilisation de la voiture, appartenance à des associations de protections de l'environnement, soutien à des actions gouvernementales, *etc.*).

Ces échelles ont donc été utilisées pour mesurer l'adoption et l'intention d'adoption de comportements respectueux de l'environnement particuliers alors qu'elles contiennent bien souvent des items très généraux ou qu'elles se composent d'items relatifs à des comportements respectueux de l'environnement bien distincts les uns des autres. Le pouvoir prédictif de ce type d'échelle est apparu comme relativement faible (Fransson et Garling, 1999 ; Robinot et Giannelloni, 2009). Il semble qu'il n'existe non pas **une** préoccupation pour l'environnement, mais **des** préoccupations pour l'environnement ou du moins des préoccupations pour des problèmes environnementaux bien spécifiques et que pour obtenir des résultats significatifs il est plus cohérent d'utiliser une mesure de l'attitude bien ciblée envers un comportement donné ou une activité de protection de l'environnement donnée.

1.2.2. Des préoccupations pour l'environnement

Zimmer, Stafford et Royne-Stafford (1994) ont mis en évidence le fait que la préoccupation pour l'environnement est un concept qui peut se référer à un sentiment envers diverses questions environnementales et qui recouvre différentes réalités. Les comportements respectueux de l'environnement ne sont pas un construit cohésif, il s'agit plutôt d'un construit multidimensionnel qui comprend de nombreux sous-domaines (Lindsay et Strathman, 1997 ; Oskamp et *alii*, 1991 ; Schultz, Oskamp et Mainierie, 1995 ; Giannelloni, 1998).

La préoccupation d'un individu pour l'environnement peut se traduire par un intérêt porté à différentes questions environnementales à travers le temps (recyclage, préservation de la couche d'ozone, économies d'énergie, consommation verte, *etc.*) ou bien être liée à une zone géographique particulière (associations de protections des riverains lors d'implantation de site de traitement des déchets, pollutions localisées, *etc.*).

À travers une revue de la littérature, Zimmer, Stafford et Royne-Stafford (1994) ont mis en évidence une certaine chronologie en montrant les effets de mode qui ont caractérisé les recherches sur la PPE et qui nous permettent de faire un tour d'horizon des différents types de préoccupations environnementales.

Dans les années 1970, les chercheurs ont commencé à travailler sur l'écologie et plus précisément sur la pollution et les économies d'énergie. C'est la période où l'on commence à voir le potentiel commercial de la préoccupation pour l'écologie (Kinneer, Taylor et Ahmed, 1974). Zimmer, Stafford et Royne-Stafford (1994) recensent des études portant sur les

phosphates (Mazis, 1975), le tri des bouteilles et des cannettes (Henion, 1976) et les ordures ménagères (Heberlein, 1977).

Les années 1980 ont été marquées par une considération plus globale des problèmes d'environnement. On compte des travaux sur la perception des consommateurs à propos des nouvelles sources d'énergie (Durand et Sharma, 1982), les économies d'énergie (Antil, 1984 ; Tashchian, Slama et Tashchian, 1984), la pollution atmosphérique (Aaker et Bagozzi, 1982), le recyclage (Barnes, 1982) ou la préservation de la biosphère (Graedel, 1989). De nouvelles préoccupations ont émergé durant ces années, comme la qualité de l'air, le rôle des forêts dans la protection de l'atmosphère (Sedjo, 1989), le changement climatique et les gaz à effet de serre (Usher, 1989).

La décennie 1990 est plutôt marquée par des études sur la consommation de produits écologiques ou respectueux de l'environnement, mais aussi de produits biologiques ou verts (Grunert, 1991 ; Grunert et Kristensen, 1992), et sur le problème des déchets ménagers : élimination, tri, choix de conditionnement recyclable, *etc.* (Ellen, Wiener et Cobb-Walgren, 1991 ; Schwepker et Cornwell, 1991 ; Granzin et Olsen, 1991 ; Kréziak, 1995).

Enfin, la fin des années 1990 et les années 2000 sont marquées par un nombre croissant d'études sur la consommation verte ou durable (Roberts et Bacon, 1997 ; Binninger et Robert, 2008 ; Fraj et Martinez, 2006 ; Gierl et Stumpp, 1999 ; Marguerat et Cestre, 2002 ; Straughan et Roberts, 1999). On note également encore de nombreuses études sur les économies d'énergie (Poortinga, Steg et Vlek, 2004 ; Corral-Verdugo et *alii*, 2008 ; Bamberg, 2003 ; Steg, Dreijerink et Abrahamse, 2005) mais aussi sur l'utilisation des transports (Joireman, Van Lange et Van Vugt, 2004 ; Hunecke et *alii*, 2010 ; Nilsson et Kuller, 2000) et la consommation touristique (Robinot et Giannelloni, 2009 ; Dolnicar, Crouch et Long, 2008 ; Budeanu, 2007). On peut en déduire que la préoccupation pour l'environnement regroupe des réalités variées.

Il a donc été recommandé aux chercheurs de mesurer l'attitude pro-environnementale au même niveau de spécificité que le comportement (Bamberg, 2003 ; Robinot et Giannelloni, 2009), comme le préconisent Ajzen et Fishbein (1977) selon lesquels les attitudes et les comportements doivent être mesurés au même niveau de spécificité. Notre étude portant sur le tri des déchets, voyons maintenant comment se définit la préoccupation spécifique pour le tri et le recyclage des déchets.

1.2.3. La préoccupation pour le tri et le recyclage des déchets

Le lien entre la préoccupation pour l'environnement en général et le recyclage est significatif, mais faible. Schultz et Oskamp (1996) ont étudié ce lien à travers l'analyse de huit études. Parmi ces huit études, cinq ont montré une relation positive entre l'attitude pro-environnementale et le recyclage et trois n'ont mis en évidence aucun lien. Selon les auteurs, la période à laquelle les études ont été menées a eu une influence sur les résultats. Ainsi, les études menées avant les années 1980 ont montré une relation positive alors que les études menées dans les années 1990 sont caractérisées par une absence de relation. Les auteurs ont émis l'hypothèse que la relation entre l'attitude générale envers l'environnement et le comportement s'est affaiblie avec le temps. Ils poussent l'explication plus loin en argumentant qu'avant les années 1980, les programmes de tri et de recyclage n'en étaient qu'à leurs débuts, il existait peu d'incitation à trier, les efforts à faire étaient plus importants et, par conséquent, peu de personnes y participaient. Aussi en raison des nombreuses contraintes liées à la participation à ces programmes, ce qui motivait le peu de participants était une forte attitude pro-environnementale. Par la suite, les programmes de tri et de recyclage se sont généralisés, conduisant à la réduction des efforts nécessaires et à la multiplication des incitations financières et sociales. Un nombre plus important de personnes se sont mises à participer et pour des motifs autres que l'écologie, d'où la baisse de la relation entre attitude pro-environnementale et recyclage.

Si cette explication paraît logique, il n'en reste pas moins que la relation entre l'attitude pro-environnementale et le comportement de recyclage reste faible. Vining et Ebreo (1990) ont même démontré que les recycleurs et les non-recycleurs ne sont pas différents en ce qui concerne la croyance selon laquelle la protection de l'environnement est une raison importante pour recycler ses déchets.

En revanche, le lien est plus fort si l'on mesure l'attitude de façon spécifique, c'est-à-dire lorsque l'on parle d'attitude envers le tri des déchets et le recyclage. Ainsi, l'attitude favorable envers le tri et le recyclage influence positivement le comportement de tri (McGuinness, Jones et Cole, 1977 ; Hines, Hungerford et Tomera, 1987 ; McCarty et Shrum, 1993 ; Knussen et alii, 2004).

En fonction des auteurs, l'attitude envers le tri et le recyclage des déchets est opérationnalisée à travers différents éléments : l'importance que l'individu accorde au tri qui s'exprime à travers les avantages issus de celui-ci et les inconvénients qui y sont liés (McCarty et Shrum,

1994 ; McCarty et Shrum, 2001, Vining et Ebreo, 1990) ; une composante cognitive (Tonglet, Phillips et Read, 2004) ; une composante affective (Tonglet, Phillips et Read, 2004 ; Smith, Haugtvedt et Petty, 1994 ; Biswas et *alii*, 2000) ; la perception d'un problème de pollution (Schwepker et Cornwell, 1991) ; la force de l'attitude (Biswas et *alii*, 2000 ; Smith, Haugtvedt et Petty, 1994) ; l'indifférence (Vicente et Reis, 2007) ; l'ambivalence de l'attitude (Castro et *alii*, 2009), la pression des normes sociales (Vicente et Reis, 2007). Certains auteurs utilisent également des échelles de mesure, très générales, composées de divers items relatifs à des questions environnementales variées (Castro et *alii*, 2009 ; Knussen et *alii*, 2004 ; Mannetti, Pierro, et Livi, 2004 ; Dahab, Gentry et Su, 1995 ; Smith, Haugtvedt et Petty, 1994 ; Biswas et *alii*, 2000 ; Taylor et Todd, 1995). Le lecteur peut se reporter à l'annexe n°7 qui présente les différentes échelles de mesure de la PPT que nous avons repéré dans la littérature.

Davies, Foxall et Pallister (2002) et Tonglet, Phillips et Read (2004) ont choisi de décomposer l'attitude envers le tri en distinguant deux composantes : une composante affective ou expérientielle et une composante cognitive ou instrumentale. La composante affective est basée sur les sentiments de l'individu à l'égard du tri des déchets. La composante cognitive est basée sur la connaissance ou sur un raisonnement intellectuel. Il peut s'agir d'une connaissance objective, c'est-à-dire avérée ou bien d'une connaissance subjective, c'est-à-dire ce que l'individu pense être des informations véridiques sur le sujet même si elles ne le sont pas.

Des recherches ont montré que les citoyens les plus concernés par l'environnement avaient plus de connaissances sur les problèmes environnementaux (Schahn et Holzer, 1990). Mais le rôle exact de la connaissance reste sujet à caution, car la connaissance ne permet pas de prédire le comportement effectif ou, du moins, on ne sait pas si cette connaissance influence le comportement ou bien si une plus grande expérience entraîne une plus grande connaissance.

Concernant le tri et le recyclage des déchets, différentes études ont montré que le niveau de connaissance permettait de différencier les recycleurs des non-recycleurs (Vining et Ebreo, 1990 ; Gamba et Oskamp, 1994 ; De Young, 1988-1989 ; 1985-1986), les recycleurs ayant davantage de connaissances sur le sujet. Dans les études de De Young (1988-1989 ; 1990) les non-recycleurs ont expliqué leur non-participation au recyclage par le manque d'informations sur comment trier.

La connaissance peut elle-même être divisée en deux composantes : la connaissance de l'existence d'un problème environnemental et la connaissance des stratégies

comportementales que l'individu peut mettre en œuvre pour y remédier ainsi que leur efficacité (Hines, Hungerford et Tomera, 1987).

Granzin et Olsen (1991) ont montré que ceux qui recyclent le plus fréquemment sont ceux qui passent le plus de temps à apprendre et à accumuler des connaissances à propos des problèmes environnementaux à travers différentes sources d'information (livres, magazines, journaux, télévision, *etc.*).

Ainsi, l'individu doit avoir conscience qu'il existe réellement un problème lié aux déchets et doit avoir des informations sur ces problèmes, mais il doit également savoir ce qu'il peut mettre en œuvre pour participer à la résolution du problème. Il doit donc posséder des connaissances sur quels matériaux doivent être triés, comment bien les trier, où les déposer, comment ils sont collectés, *etc.* La connaissance sur comment, quand et où trier est importante, car c'est la condition nécessaire à la capacité de trier.

De manière générale, la connaissance spécifique sur le tri des déchets et le recyclage est positivement corrélée avec le comportement de recyclage (Oskamp et *alii*, 1991), la connaissance concrète ayant un plus fort pouvoir explicatif que la connaissance abstraite (Schahn et Holzer, 1990).

Nous avons vu que certains auteurs ont utilisé les croyances de l'individu quant aux avantages et inconvénients du recyclage. McCarty et Shrum (2001) ont démontré que les croyances sur l'importance du recyclage étaient positivement corrélées à la fréquence du recyclage et négativement corrélées aux croyances sur les inconvénients du recyclage, qui sont eux liés négativement au comportement.

Pour éclairer cette notion de croyances relatives au recyclage, nous citons l'étude d'Howenstine (1993) sur les croyances des individus envers le recyclage qui a révélé trois facteurs qui permettent d'expliquer le sentiment des non-recycleurs face à cette activité: la nuisance (le recyclage représente trop de difficultés, est sale et nécessite trop de place), l'emplacement (les équipements sont trop éloignés du lieu d'habitation) et l'indifférence.

Nous choisissons, en suivant l'exemple de la préoccupation pour l'environnement (PPE) de nommer cette attitude favorable envers le tri des déchets « *préoccupation pour le tri* » ou PPT. La préoccupation pour le tri est donc un construit attitudinal multidimensionnel, spécifique au tri des déchets et à leur valorisation, composé de divers éléments: les connaissances spécifiques de l'individu sur le sujet, ses sentiments et croyances, l'importance qu'il accorde ainsi que les inconvénients qu'il y associe.

Enfin, la préoccupation pour le tri (PPT) n'est pas déconnectée de la préoccupation pour l'environnement en général, néanmoins ce n'est pas la préoccupation pour l'environnement qui va significativement déterminer l'adoption d'un comportement de tri.

Les recherches sur la préoccupation pour le tri se sont donc concentrées sur deux questions majeures : quels sont les déterminants de la PPT et comment la PPT se transforme-t-elle en comportement ?

2. LA FORMATION DE L'ATTITUDE ENVERS LE TRI ET LE RECYCLAGE

Comme nous l'avons vu, l'attitude peut se former à partir de très nombreux facteurs. Un grand nombre d'études sur la préoccupation pour l'environnement et sur la préoccupation pour le tri ont cherché à déterminer quels sont ces facteurs. Ainsi, d'une manière générale, la PPT peut être expliquée par des variables psychographiques telles que les valeurs, la personnalité, le style de vie, mais aussi par des variables démographiques même si les résultats pour ce type de variables sont souvent contradictoires, voire ambigus.

2.1. Les variables psychographiques

Les variables psychographiques pertinentes en tant qu'antécédents de la préoccupation pour le tri regroupent les valeurs de l'individu, différents éléments de sa personnalité, mais aussi le style de vie. A chaque fois, nous présenterons, d'une part les variables qui influencent la formation de la PPE et d'autre part les variables qui influencent la formation de la PPT.

2.1.1. Les valeurs

Schwartz définit la valeur comme « *un but désirable transsituationnel dont l'importance varie et qui sert de principe directeur dans la vie d'une personne ou de toute autre entité sociale* » (1992, p.21).

De nombreux auteurs sont d'accord sur le fait que les valeurs influencent le comportement, mais que cette influence est indirecte, car médiatisée par des déterminants plus proche du comportement tels que les normes, les croyances et les attitudes (Rokeach, 1968 ; Homer et Khale, 1988 ; Eagly et Chaiken, 1993).

Le système valeur-attitude-comportement (McCarty et Shrum, 1993 ; Dembrowski et Lloyd, 1994) nous indique que les valeurs et les attitudes se situent à des niveaux différents, mais interdépendants. Ainsi les valeurs, peu nombreuses et très abstraites, se situent au centre du système de croyances de l'individu. Elles orientent le comportement en déterminant les attitudes spécifiques. Les valeurs sont générales, stables et centrales, elles sont plus durables que les attitudes (Boote, 1981). Elles sont liées à des concepts abstraits alors que les attitudes sont liées à des objets spécifiques. Rokeach (1973) et Schwartz et Bilsky (1987) énoncent que les valeurs précèdent les croyances comme les attitudes et guident leur formation. Les valeurs attirent l'attention sur ce qui est important et aident les individus à sélectionner et justifier leurs actions (Schwartz, 1992). Chaque individu possède un ensemble de valeurs universelles et nous allons voir quelles sont les valeurs qui guident la formation des attitudes sur l'environnement et sur le tri et le recyclage des déchets.

Les valeurs liées à la préoccupation pour l'environnement (PPE)

Il est admis que la préoccupation pour l'environnement (c'est-à-dire l'attitude pro-environnementale) est basée sur un ensemble de valeurs (Stern et Dietz, 1994 ; Stern, Dietz et Guagnano, 1995 ; Dunlap et Van Liere, 1978). D'une manière générale, la relation entre valeurs écologiques, attitudes pro-environnementales et comportement respectueux de l'environnement est acquise (Balderjahn, 1986 ; Homer et Kahle, 1988).

Nous avons vu dans le paragraphe consacré à l'opérationnalisation de la PPE que certains auteurs ne font pas de distinction nette entre attitude générale envers l'environnement et valeurs écologiques. Ainsi, les individus préoccupés par l'environnement partagent une vision du monde écologique telle que définie par le Nouveau Paradigme Environnemental (Van Liere et Dunlap, 1978 ; Dunlap et *alii*, 2000 ; Milbrath, 1984). Ils ont donc tendance à croire dans les limites de la croissance économique, l'égalité de l'Homme avec la nature et à percevoir la Terre comme un « *vaisseau spatial* », c'est-à-dire comme ayant un nombre de place et de ressources limitées (Roberts, 1996).

Selon l'inventaire de Schwartz, les valeurs associées à la PPE sont celles relatives aux domaines suivants : la Tradition (avec laquelle la relation est négative), l'Auto-orientation (valeur de nature individuelle), la Bienveillance (valeur de nature collective) et l'Universalisme (valeur de nature mixte).

Ces résultats correspondent aux trois orientations de valeurs définies par les travaux de Stern et Dietz (1994), et reprises par la suite dans de nombreuses recherches (Stern, Dietz et

Guagnano, 1995 ; Schultz, 2000 ; 2001) : l'orientation altruiste, l'orientation égocentrique et l'orientation biosphérique

Les attitudes envers les problèmes d'environnement sont alors basées sur l'importance relative qu'une personne accorde à elle-même, aux autres ou à la faune et à la flore (Stern et Dietz, 1994).

Si la PPE s'explique par des valeurs biosphériques, alors elle reflète l'adoption du Nouveau Paradigme Environnemental (Dunlap et Van Liere, 1978) cité ci-dessus, celui-ci va remplacer dans l'esprit des individus le Paradigme Social Dominant qui est anthropocentrique. Ce paradigme implique une conscience écologique accrue et tend au maintien de l'équilibre naturel en tant que fin en soi ou bien pour répondre à une valeur spirituelle. Elle connote une préoccupation pour l'environnement dans son ensemble : la faune, la flore et la vie marine.

Si la PPE s'explique par des valeurs égoïstes, c'est qu'elle exprime un intérêt personnel. Les individus se soucient de la qualité de l'environnement seulement s'ils pensent que cela affectera leur bien-être et celui de leurs proches. Les préoccupations pour soi-même regroupent des préoccupations pour la santé, le futur, le style de vie. Le concept de PPE est alors utilitaire. Les individus font un arbitrage entre les coûts et les bénéfices personnels de certains gestes écologiques. Baldassare et Katz (1992) ont trouvé que les menaces personnelles perçues causées par une détérioration de l'environnement sont un facteur qui influence significativement les comportements éco-responsables.

Enfin, si la PPE s'exprime par des valeurs altruistes, elle est liée à l'altruisme anthropocentrique et les individus se soucient de l'environnement, car ils pensent qu'un environnement dégradé constitue une menace pour la santé et le bien-être humain en général. La préoccupation centrale n'est pas la menace sur l'environnement, mais la menace sur l'Homme, ce qui comprend pour l'individu, les gens de sa communauté, le monde dans son ensemble, ses enfants et les générations futures en général (Van Liere et Dunlap, 1978 ; Hopper et Nielsen, 1991).

D'autres auteurs ont associé la PPE à des valeurs post-matérialistes (Inglehart, 1990 ; Kilbourne et Pickett, 2008). Kilbourne et Pickett (2008) ont cherché à savoir comment le matérialisme⁸⁸ affecte la préoccupation pour l'environnement. Ils ont ainsi démontré que les

⁸⁸ Le matérialisme, aujourd'hui largement institutionnalisé dans les sociétés occidentales (Ahuvia et Wong, 2002), est un ensemble de valeurs liées à l'importance de la possession matérielle (Belk, 1985 ; Browne et Kaldenberg, 1997). Le matérialisme lie les individus aux biens qu'ils possèdent et se caractérise par le fait que l'individu est plus intéressé par le processus de consommation que par l'utilité ou la valeur instrumentale des produits qu'il achète. Les relations entre l'objet et l'individu vont participer à la formation de son identité et à

trois dimensions du matérialisme, à savoir le succès, le bonheur et la centralité, ont une influence négative sur les croyances environnementales. Plus précisément, plus la centralité⁸⁹ du matérialisme est grande, plus le matérialisme est perçu comme un moyen d'atteindre le succès et comme une mesure du bonheur et plus la croyance en l'existence de problèmes environnementaux est faible. Et cette croyance influence la formation de la PPE.

En règle résumé, la PPE est associée à des valeurs écologiques, à l'ouverture au changement, à l'altruisme et aux valeurs post-matérialistes (Schwartz, 1992 ; Stern, Dietz et Guagnano, 1995 ; Kilbourne et Pickett, 2008).

Alors que certains auteurs jugent qu'il n'y a pas de consensus quant à la primauté des valeurs individuelles ou sociales (Giannelloni, 1995) d'autres estiment que les valeurs pro-sociales ou altruistes semblent être liées à une plus grande attitude pro-environnementale (Karp, 1996 ; Stern, Dietz et Guagnano, 1995).

Les valeurs liées à la préoccupation pour le tri (PPT)

La préoccupation pour le tri (PPT) peut être liée à certaines des valeurs citées précédemment, mais elle est également liée à d'autres valeurs.

Tout d'abord, il semble que les valeurs altruistes jouent également un rôle dans la formation de la PPT. Certains auteurs ont démontré que l'altruisme (Hopper et Nielsen, 1991) et les valeurs collectivistes sont liés au comportement de tri et de recyclage (Granzin et Olsen, 1991 ; McCarty et Shrum, 1994 ; McCarthy et Shrum, 2001). Certains auteurs ont d'ailleurs caractérisé le comportement de tri et de recyclage comme un acte d'altruisme (Smith, Haugtvedt et Petty, 1994; Thøgersen, 1996; Straughan et Roberts, 1999). Pour Hopper et Nielsen (1991) si le comportement de recyclage est un comportement altruiste, alors il est cohérent avec le modèle d'altruisme d'activation de la norme de Schwartz (1968 ; 1977) selon lequel le comportement est influencé par les normes sociales, les normes personnelles et la conscience des conséquences du comportement. Si la PPT est formée par des valeurs altruistes, elle acquiert alors un caractère d'impératif moral et devient un sentiment d'obligation personnelle d'agir d'une certaine façon (Dietz et Stern, 1995).

son bien-être subjectif du fait de la valorisation quasi universelle du matérialisme comme moyen d'atteindre le bonheur.

⁸⁹ La centralité est mesurée par des items tels que « *Les choses que je possède ne sont pas vraiment importantes pour moi* » (item inversé).

McCarty et Shrum (2001) ont démontré que l'individualisme⁹⁰ et le collectivisme⁹¹ en tant que valeurs⁹² avaient un impact sur la PPT. Plus précisément, l'individualisme est lié positivement aux croyances sur les inconvénients du recyclage alors que le collectivisme est lié positivement aux croyances sur l'importance de celui-ci. Le collectivisme influence bien la PPT à travers la croyance sur l'importance du recyclage. Cela s'explique par le fait que l'individu qui possède un fort degré de collectivisme va se concentrer sur le bénéfice du groupe et sur l'impact de ces actions sur celui-ci et va ainsi accorder de l'importance au tri et au recyclage dont les effets sont destinés à la société dans son ensemble. Dans l'étude de McCarty et Shrum (2001), l'individu marqué par un fort degré d'individualisme se caractérise, quant à lui, par une forte attention portée aux bénéfices extrinsèques qu'il peut retirer pour lui-même sur le court terme, le tri et le recyclage ayant des bénéfices collectifs sur le long terme, il va essentiellement se concentrer sur les coûts immédiats de ce comportement et va donc accorder une grande importance aux inconvénients du tri.

D'autres auteurs ont trouvé que des valeurs telles que la prospérité et le confort sont liées négativement à la PPT (Dunlap, Grieneeks et Rokeach, 1983 ; De Young, 1985-1986). Ce qui est cohérent avec l'association des valeurs post-matérialistes en tant qu'antécédents de la PPE. Dans cette même optique, les travaux de De Young (1985-1986 ; 1986 ; 1988-1989 ; 2000) ont montré que les individus s'engagent dans le recyclage pour la satisfaction intrinsèque qu'il en retire et que le recyclage était liée à des valeurs de frugalité⁹³, ce qui est cohérent avec le fait de générer peu de déchets et de trier les déchets produits.

La PPT est donc fortement associée à des valeurs altruistes, l'individu tourné vers les autres et faisant preuve d'un fort degré de collectivisme aura davantage tendance à percevoir le rôle qu'il doit jouer dans la société, à prendre la responsabilité de ses actions et des conséquences de celle-ci et donc à percevoir positivement le tri et le recyclage des déchets et

⁹⁰L'individualisme peut se définir comme la tendance à accorder plus de valeur à l'individu qu'au groupe et à donner la priorité aux buts personnels sur les buts collectifs (Triandis, 1989). Il met l'accent sur soi, sur l'indépendance et la liberté de choix (Hofstede, 1980 ; Bellah et *alii*, 1995). Il se traduit par la mise en avant des droits individuels sur les devoirs et par des analyses coûts-bénéfices comme déterminant du comportement.

⁹¹ Le collectivisme se traduit par l'importance accordée aux buts collectifs sur les buts individuels. Il met l'accent sur la conformité, l'harmonie du groupe, la définition du soi dans la relation avec le groupe, le partage, les devoirs et les obligations (Triandis, 1995 ; Hofstede, 1980). Il se traduit par la volonté de favoriser l'intérêt général et le bien-être collectif sur les intérêts particuliers.

⁹² Individualisme et collectivisme existent sur le plan culturel (ils permettent de définir une culture selon l'une ou l'autre de ces orientations), mais ils existent aussi sur le plan individuel, une personne pouvant posséder à la fois des tendances individualistes et collectivistes et mettre en avant l'une ou l'autre de ces valeurs selon la situation (McCarty et Shrum, 2001).

⁹³ La frugalité désigne ce qui est frugal. Une personne frugale est quelqu'un « *qui est simple, sobre dans sa façon de vivre* » (Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales, <http://www.cnrtl.fr/definition/frugal>).

à lui accorder de l'importance. La PTT est également liée de façon importante aux valeurs associées à la simplicité et la sobriété du style de vie.

2.1.2. La personnalité

La personnalité est « *un ensemble de caractéristiques psychologiques distinctives qui engendrent des réponses cohérentes et durables à l'environnement* » (Kotler et alii, 2006, p. 218). La personnalité est un déterminant psychographique qui s'exprime généralement sous forme de traits : confiance en soi, autonomie, sociabilité, adaptabilité, introversion, impulsivité, etc. Elle peut servir de guide en dirigeant le comportement de façon à atteindre certains objectifs dans différentes situations (Petrof, 1999).

Pour Lastovicka et Joachimstaler (1988), la personnalité étant durable et assurant une continuité dans le temps, elle est davantage liée aux comportements répétitifs qu'aux comportements ponctuels.

La personnalité est liée aux comportements éco-responsables (Arbuthnot, 1977 ; Balderjahn, 1988) et différents traits de personnalité ont été testés dans la littérature, certains donnant des résultats plus significatifs que d'autres tels que l'efficacité perçue du consommateur (Berger et Corbin, 1992 ; Kinnear, Taylor et Ahmed, 1974 ; Roberts, 1996, Straughan et Roberts, 1999 ; Webster, 1975 ; Ellen, Wiener et Cobb-Walgren, 1991 ; Antil, 1984), les convictions de contrôle (Gierl et Stumpp, 1999), et l'aliénation (Anderson et Cunningham, 1972 ; Crosby, Gill et Taylor, 1981 ; Anderson, Henion et Cox, 1974 ; Webster, 1975 ; Balderjahn, 1988).

Le rôle modérateur des convictions de contrôle et de l'efficacité perçue du consommateur

La conviction de contrôle est le degré auquel un individu considère que sa condition dépend fortement de ses capacités et de ses actions. « *Les personnes peuvent être distinguées selon le degré auquel elles pensent ou non pouvoir contrôler elles-mêmes les événements et les circonstances de leurs vie* » (Gierl et Stumpp, 1999, p.72). C'est un trait de personnalité, relativement stable, qui peut permettre de différencier les individus selon qu'ils possèdent une conviction de contrôle interne ou externe. Confronté à un événement quelconque un individu peut lui attribuer une cause interne (j'en suis responsable) ou externe (ce sont les autres ou les circonstances qui sont responsables).

Une personne dont la conviction de contrôle est interne pense que ce qui lui arrive est le fruit de ses capacités et de ses efforts, à l'inverse, une personne contrôlée de manière externe

explique sa situation « *par d'autres facteurs sociaux (par exemple l'influence d'autres personnes puissantes) ou par d'autres facteurs environnementaux, également non contrôlables par cette personne (par exemple, chance, hasard ou destin)* » (Gierl et Stumpp, 1999, pp.72-73).

Le centre de contrôle semble tempérer les relations entre attitudes et comportements. En effet, selon Gierl et Stumpp, « *l'efficacité d'une attitude sur le comportement est déterminée par le degré de conviction de contrôle interne* » (*op.cit.*, p. 73). Le centre de contrôle a donc une fonction modératrice.

Ainsi, les individus qui ont une attitude favorable à l'environnement et dont la conviction de contrôle est interne se comportent de façon cohérente avec leurs attitudes. À l'inverse ceux qui ont une attitude favorable envers la protection de l'environnement, mais dont la conviction de contrôle est externe, ont des comportements sans relation avec leurs attitudes.

La conviction de contrôle interne est lié positivement à l'adoption de comportements écologiques tels que la consommation éco-responsable (Hines, Hungerford et Tomera, 1987 ; Balderjahn, 1988) et à l'attitude favorable envers un style de vie respectueux de l'environnement (Balderjahn, 1988).

McCarty et Shrum (2001) ont démontré que la conviction de contrôle interne était positivement corrélée à l'importance accordée au recyclage des déchets. En 1991, Schwepker et Cornwell avaient mis en évidence le lien entre la conviction de contrôle interne et la volonté d'acheter des produits dont l'emballage est respectueux de l'environnement.

L'efficacité perçue du consommateur (EPC, « *Perceived Consumer Effectiveness* ») est « *une croyance - relative à un domaine (i.e. un objet ou une classe d'objet) - que les efforts d'un individu peuvent faire la différence pour apporter la solution à un problème* » (Ellen, Wiener et Cobb-Walgren, 1991, p.103).

C'est le « *degré auquel un consommateur pense que les efforts d'un individu agissant seul peuvent faire une différence* » (Ellen, 1994, p.44). Elle peut se définir comme une estimation du degré de contribution de la consommation personnelle à la résolution de problèmes environnementaux (Allen, 1982 ; Ellen, Wiener et Cobb-Walgren, 1991) ou une évaluation du « moi » dans le contexte du problème (Berger et Corbin, 1992).

Ainsi, les individus qui pensent avec conviction que les consommateurs peuvent être utiles dans la réduction de la pollution montrent une préoccupation pour l'environnement supérieure à la moyenne (Kinneer, Taylor et Ahmed, 1974 ; Antil, 1984).

Les individus qui se perçoivent comme pouvant être « efficaces » montrent une corrélation plus grande entre attitude et comportement que ceux qui se sentent « moins efficaces » (Berger et Corbin, 1992). L'EPC modère donc le degré de relation entre PPE et comportement personnel.

Pour Roberts et Straughan (1999), l'efficacité perçue semble être le meilleur prédicteur du comportement écologiquement responsable.

Ellen, Wiener et Cobb-Walgren (1991) ont également montré que l'EPC est reliée positivement à la volonté des consommateurs de faire des sacrifices individuels s'ils contribuent à un meilleur environnement. Mais, selon ces mêmes auteurs, si l'EPC a un impact sur les comportements individuels (comme, par exemple, trier ses déchets) il n'en a pas sur la participation à des activités de groupe (joindre une association de protection de l'environnement).

Les attitudes écologiques et leurs réponses comportementales semblent être fonction de la croyance selon laquelle un individu peut positivement influencer la résolution de problèmes liés à l'environnement. Un individu peut se sentir très concerné par un problème quelconque et pourtant se sentir totalement impuissant quant à sa capacité à avoir un impact sur le problème à travers ses actes.

L'aliénation

L'aliénation est un concept emprunté à la sociologie et à la psychologie sociale. Traitée par de grands auteurs comme Karl Marx, Emile Durkheim ou Robert Merton, elle se réfère généralement aux grands problèmes de l'individu face aux structures sociales et se caractérise par un rejet des institutions et des processus sociaux. D'autres auteurs définissent plus simplement l'aliénation comme le fait de se sentir étranger à sa communauté, sa société ou sa culture.

C'est cette définition qui a été retenue pour comprendre les attitudes pro-environnementale mais les résultats divergent : pour certains, l'individu aliéné est préoccupé par l'environnement (Anderson, Henion et Cox 1974 ; Webster, 1975 ; Balderjahn, 1988) et pour d'autres il ne l'est pas (Anderson et Cunningham, 1972 ; Cornwell et Schwegker, 1995).

Selon Cornwell et Schwegker (1995) les individus les moins aliénés, donc les plus impliqués ou intégrés dans leur communauté, sont plus concernés par la protection de leur environnement proche plutôt que par la protection de l'environnement général.

Les études portant sur le lien entre PPE et aliénation présentent des résultats mitigés. Quant aux études sur l'effet de l'aliénation sur l'attitude envers le tri et le recyclage et sur le comportement de tri, elles sont peu nombreuses. Nous pensons toutefois que c'est une variable de personnalité importante mais que sa mesure tient rarement compte de sa multidimensionnalité dans la majorité des études existantes. En effet, l'aliénation est un concept multidimensionnel qui prit en tant qu'entité unique ne peut que donner des résultats mitigés. L'aliénation est un état subjectif de l'individu qui comporte cinq dimensions (Seeman, 1959) : l'impuissance (« *powerlessness* »), l'insenséisme (« *meaninglessness* »), l'absence de norme (« *normlessness* »), l'isolement social (« *social isolation* »), et la rupture personnelle (« *self-estrangement* »).

L'impuissance et l'insenséisme se retrouvent dans de nombreuses études portant sur la préoccupation pour l'environnement. Le concept d'impuissance est relatif au sentiment de contrôle d'un individu sur les événements de sa vie et sur les événements qui se déroulent dans la société en général (l'économie, la politique, l'écologie, *etc.*). Il se reflète dans deux croyances : la croyance que le comportement de l'individu ne peut pas aboutir aux conséquences qu'il attend et la croyance que l'individu agissant seul ne peut pas faire grand-chose pour résoudre des problèmes sociaux. Il est inversement lié aux concepts d'efficacité et de maîtrise, ce dernier se définissant comme le degré auquel un individu considère que les chances de réussite dans sa vie sont sous son contrôle plutôt que régies par la fatalité (Pearlin et alii, 1981).

Ces définitions nous montrent que l'impuissance est inversement liée à l'efficacité perçue et aux convictions de contrôle testés dans de nombreuses études citées ci-dessus (Berger et Corbin, 1992 ; Allen, 1982 ; Ellen, Wiener et Cobb-Walgren, 1991 ; Kinnear, Taylor et Ahmed, 1974 ; Antil, 1984 ; Gierl et Stumpp, 1999). Selon nous, l'impuissance peut se confondre avec une conviction de contrôle externe d'autant plus que beaucoup d'échelles mesurant l'impuissance contiennent les mêmes items que les échelles qui cherchent à déterminer les convictions de contrôle et l'efficacité perçue. Ainsi Ellen, Wiener et Cobb-Walgren (1991) ont mesuré l'efficacité perçue du consommateur face aux problèmes environnementaux avec des items tels que « *Il n'y a pas grand-chose qu'un individu seul puisse faire pour l'environnement* » et Webster (1975) avec des items tels que « *Il est futile pour le consommateur individuel de faire quoi que ce soit au sujet de la pollution* ». Ce qui est proche des items de l'échelle d'impuissance de Neal et Groat (1974) : « *c'est une illusion*

que de penser qu'un individu seul puisse réellement influencer ce qui se passe dans la société » et « *Il y a peu de choses que nous puissions faire pour éviter la montée des prix* ».

Pour Neal et Groat (1974), l'insenséisme se définit comme la perception individuelle que les événements sociaux, politiques, économiques, *etc.* sont incroyablement complexes, sont dépourvus de raison d'être et sont imprévisibles. Ce sentiment intervient lorsqu'une personne est submergée et dépassée par la complexité du monde.

L'insenséisme et l'impuissance sont fortement corrélés. Une personne est peu susceptible de se sentir capable de résoudre des problèmes sociaux si les mécanismes pouvant mener à un changement social ne sont pas compris.

De nombreuses études en sciences politiques (Horton et Thompson 1962, Stone 1965, Aberbach 1969) ont démontré que l'aliénation est associée au négativisme politique. L'électeur aliéné est caractérisé comme étant une personne qui « *est offensé par le fait d'être impuissant... il est très peu attaché, voire pas du tout, aux groupes organisés... il est mal informé au sujet des moyens par lesquels le pouvoir est exercé* » (Stone 1965, p.214).

C'est ce qui a été démontré dans l'étude de Crosby, Gill et Taylor (1981). Ils ont en effet montré que l'aliénation était négativement corrélée avec l'intention de voter pour une loi relative aux déchets dans le Michigan⁹⁴.

L'autre dimension de l'aliénation est l'absence de normes ou l'anomie. L'anomie en tant qu'état d'esprit ou facette de la personnalité⁹⁵ se traduit par l'idée que certaines personnes, à certains moments, peuvent ne pas percevoir les normes en vigueur et donc ne pas les respecter ou bien croire que les comportements non acceptables socialement sont nécessaires pour atteindre certains buts (Neal et Groat, 1974 ; Kohn et Schooler, 1983). Pour Srole (1956), l'anomie est un sentiment généralisé de mal-intégration ou d'étrangeté par rapport à sa communauté (en opposition au sentiment d'appartenance). En résumé, l'absence de norme peut se traduire par le fait de ne pas percevoir qu'il existe un consensus sur les comportements appropriés.

Dans le cas du recyclage, nous pouvons avancer que certains individus, même s'ils sont minoritaires, peuvent ne pas percevoir le recyclage comme une norme, qu'elle émane de la société en général ou bien du sens de la morale propre à chacun.

⁹⁴ Il s'agit de la « *Michigan Bottle Deposit Law* ». C'est une loi qui fut votée dans l'État du Michigan par ses habitants en 1976 relative à la mise en place d'un système de consigne pour les bouteilles et autres contenants de boissons. Elle incite les individus par l'octroi d'une récompense monétaire à retourner leurs récipients de boissons en vue de leur recyclage.

⁹⁵ L'absence de norme doit beaucoup au concept d'anomie de Durkheim même si pour ce dernier l'anomie se réfère davantage à une rupture de l'ordre social dans lequel les normes ne régulent plus les comportements, c'est-à-dire davantage comme un état de la société qu'un état d'esprit.

Enfin, les deux dernières dimensions sont la rupture personnelle et l'isolation sociale. La rupture personnelle marque un sentiment de rupture avec soi-même et se traduit par des états d'ennuis profonds et de manque d'estime de soi (Kohn et Schooler, 1983). L'isolation sociale marque plutôt un sentiment de rupture vis-à-vis des autres et de la société en général. Elle se traduit par un sentiment de solitude et d'absence de liens avec autrui (Dean, 1961). Dans une étude récente portant sur le comportement de tri et de recyclage dans un quartier défavorisé de la banlieue londonienne, Bennett, Savani et Ali-Choudhury (2008) ont utilisé une mesure de l'aliénation comprenant cinq affirmations censées appréhender les différentes dimensions de ce concept. Ils ont ainsi démontré que l'aliénation exerce une influence négative significative sur la fréquence de tri. Ils expliquent ce résultat par le fait qu'il est prévisible que, dans les quartiers défavorisés, les individus se sentent exclus de l'activité sociale ordinaire et ne partagent pas les mêmes attitudes et valeurs que les autres membres de la communauté (Grant, 2001). Cela se traduirait par le fait qu'ils ressentent une certaine isolation sociale et se perçoivent comme impuissants. Ils peuvent également ignorer les politiques environnementales en vigueur et même refuser de se conformer aux normes sociales liées aux politiques dont ils auraient connaissance.

2.1.3. Le style de vie

Le style de vie n'est pas la variable la plus utile à notre étude, néanmoins il est intéressant de retracer les études qui ont déjà été mené afin de définir les styles de vie des individus engagés en faveur de l'environnement.

Entre 1990 et 1997, le cabinet Roper Starch Worldwide a effectué une étude aux États-Unis sur les styles de vie des consommateurs verts et en a dressé une typologie (Marguerat et Cestre, 2002 ; Minton et Rose, 1997). Cette étude a permis de mettre en avant cinq segments d'individus se différenciant en fonction de leur engagement écologique, trois groupes faisant preuve d'un engagement plus ou moins actif et deux groupes étant relativement inactifs.

Le premier segment, celui des « True-Blue Greens » représente 12 % de la population. Ce sont les plus engagés dans les activités pro-environnementales et les plus actifs. Ils ont mis en œuvre des changements dans leurs modes de vie. Ils contribuent financièrement à des causes écologiques et interviennent politiquement et peuvent donc être considérés comme des activistes ou des leaders. Ils ont un statut socio-économique élevé.

Les individus formant le deuxième segment - qui regroupe 6 % de la population - sont appelés « Greenback-Greens ». Ils annoncent leur volonté de payer un prix supérieur pour un produit possédant des attributs écologiques. Ils contribuent financièrement et philosophiquement aux mouvements environnementaux mais à un degré moindre que les « True-Blue Greens » et n'ont pas autant changé leurs comportements que ces derniers. Leur statut socio-économique est élevé et ils sont en général plutôt jeunes.

Le troisième segment est celui des « Sprouts » (37 %), c'est le groupe le plus important. Ils deviennent petit à petit plus sensibles à l'environnement et leurs comportements commencent à peine à changer. Ils pourraient, à l'aide d'une action stratégique, basculer dans l'un des deux segments cités ci-dessus. Ils adoptent de temps en temps un comportement écologique mais ne sont engagés dans aucune activité pro-environnementale. Ils ont également un statut socio-économique élevé.

Le quatrième segment, les « Grouzers » (13 %) regroupent des individus qui ne sont pas intéressés par les problèmes d'environnement et qui n'effectuent quasiment aucun geste écologique. Ils pensent que ce n'est pas aux consommateurs de résoudre les problèmes d'environnement, mais aux entreprises. Contrairement aux segments précédents, ils ont un statut socio-économique peu élevé.

Enfin, le cinquième segment, les « Basic Browns » (29 %), est celui des moins concernés par l'écologie. Ils sont apathiques et ne pensent pas que leurs efforts personnels soient utiles. Ils ont un statut socio-économique plutôt bas et leur préoccupation principale n'est pas l'environnement, mais le remboursement de leurs dettes.

En 2007, le Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs (CRIOC), dans un rapport d'étude⁹⁶ a identifié dans la population wallonne quatre segments d'individus se caractérisant par leurs attitudes envers les comportements éco-responsable: les engagés (29 %), les suivistes (35 %), les non-concernés (17 %) et les récalcitrants (19 %).

Les engagés sont conscients de l'importance et de l'urgence des problèmes d'environnement et agissent, à leur niveau, au quotidien, car ils pensent qu'il est facile d'agir en faveur de l'environnement et ils savent quels sont les moyens d'action. Ils jugent également que l'industrie et les pouvoirs publics ne font pas assez d'efforts. Ils sont conscients de l'impact de leurs choix de consommation, notamment sur la quantité de déchets générée. Ce segment

⁹⁶ « Baromètre prévention typologie »

se compose aussi bien d'hommes que de femmes âgées de 40 à 49 ans de catégories socioprofessionnelles moyennes et supérieures et vivant dans un ménage composé d'au moins deux personnes.

Les suivistes n'agissent que si les autres le font, car ils pensent que leurs actions ne feront une différence que si les autres agissent aussi. Ils sont conscients du fait que les problèmes environnementaux sont urgents et immédiats, mais ils estiment qu'il est difficile de faire des efforts. Ils ont adopté certains comportements éco-responsables mais n'ont pas toujours les connaissances pour agir. Ce segment est représentatif de la population wallonne moyenne.

Les non-concernés pensent que les problèmes d'environnement sont un problème pour le futur et n'y accordent que peu d'importance. Ils ont l'impression qu'ils ne pourraient de toute façon rien changer aux problèmes écologiques et renvoient la responsabilité sur l'industrie et les pouvoirs publics. Ils n'ont pas conscience des effets de leurs choix de consommation sur l'environnement et plus précisément sur les déchets qu'ils produisent. Ce segment est surtout composé d'hommes, vivant en famille et en zone urbaine.

Enfin, les récalcitrants sont conscients de l'urgence et du caractère immédiat des problèmes environnementaux, mais cela ne les intéresse pas. Ils pensent en plus qu'il est difficile d'agir et que cela demande trop d'effort. Ils rejettent la faute sur l'industrie et sont très nombreux à penser que les pouvoirs publics ne jouent pas assez leur rôle (au niveau du contrôle et de la réglementation). Ce segment se compose d'hommes et de femmes, dans les tranches d'âges de 18 à 39 ans et 50ans et plus. Il s'agit le plus souvent de famille sans enfants vivant en zone rurale ou dans de petites localités.

Le cabinet Ethicity⁹⁷ propose depuis 2008 une typologie des consommateurs responsables, mise à jour chaque année. Elle cherche à mettre en évidence les pratiques des Français vis-à-vis de l'environnement.

En 2010, la typologie établie par Ethicity compte huit segments : quatre segments (les engagés, les familles vertes, les croissance DD et les transmetteurs) ont un style de vie adapté aux problématiques de l'écologie et du développement durable en général, un segment (les éco-conscients) est relativement concerné par les problèmes écologiques, et enfin trois segments (les moi d'abord, les conso survie et les décrochés) ont un style de vie détaché de toutes préoccupations environnementales ou sociétales.

⁹⁷ <http://www.ethicity.net>

Le premier segment, les engagés, qui représenteraient 13 % de la population française, sont les plus actifs. Ils sont très intéressés par l'impact environnemental et social de leurs actions, ils achètent des produits durables pour lesquels ils veulent des garanties écologiques et sociales. Ils sont notamment attachés à la dimension locale de la fabrication des produits, et ce dans un souci de préserver les emplois. L'acte de consommation est perçu comme un acte engagé ayant un fort pouvoir, mais ils ont également adopté des habitudes autres que la consommation durable et notamment la réduction de leur consommation d'eau et d'énergie, l'utilisation privilégiée des transports en commun, les dons d'argent et de temps à des associations et le tri des déchets. Il s'agit le plus souvent de couples ayant un pouvoir d'achat supérieur, voire aisé, et appartenant à une catégorie socioprofessionnelle élevée, ils sont actifs ou retraités et leur moyenne d'âge est de 50 ans (45-75 ans).

Le segment des familles vertes (11,1 %) est également actif. Ils pensent que le développement durable est une nécessité. Leur motivation première est le respect de l'environnement. Ils ont donc tendance à consommer des produits durables pour des questions écologiques, mais aussi pour leur santé. En plus d'une consommation écologique, ils veillent à réduire leur consommation d'énergie et d'eau et à éviter l'usage de la voiture et trient leurs déchets. Ils se situent dans une tranche d'âge allant de 15 à 45 ans (moyenne 41 ans) et font souvent partie d'un ménage avec enfant. Ils sont actifs, de catégorie socioprofessionnelle supérieure et ont un pouvoir d'achat moyen à élevé.

Les croissances DD sont un segment qui représente 9,2 % de la population. Ils font preuve de curiosité et d'ouverture et ont envie d'agir. Ils ont confiance en la possibilité de réconcilier profit et développement durable. Ils sont également positifs quant à la possibilité d'améliorer le modèle de société actuel. Ils mettent en avant le côté responsable de la consommation, mais aussi le côté pratique. Les produits achetés doivent pouvoir être réparés, ils souhaitent également plus de troc et plus d'échange. Parmi leurs comportements habituels figurent les économies d'énergies, l'utilisation des transports en commun, les dons d'argent aux associations et le tri des déchets.

Ce segment ne se définit pas par une tranche d'âge particulière. Il s'agit essentiellement de ménage vivant en zone urbaine avec enfant de plus de 14 ans. Ce sont des actifs de catégorie socioprofessionnelle supérieure dont le pouvoir d'achat est très élevé.

Le segment des transmetteurs (13,8 %) fait preuve d'une consommation engagée, mais est moins intéressé par la dimension environnementale. En effet, ce qui compte surtout c'est l'équité sociale et la lutte contre les inégalités et, en ce sens, il perçoit le développement

durable comme une opportunité. Il se sent responsable, mais trouve qu'il existe trop de choix de produits, trop de labels et n'a pas réellement confiance en l'information qui lui est fournie. Il a également adopté d'autres comportements respectueux de l'environnement et notamment la réduction de sa consommation d'énergie et d'eau, le tri des déchets, l'utilisation des transports en commun et fait des dons d'argent aux associations caritatives. Ce segment est composé d'individus ayant 50 ans et plus, souvent des retraités vivant en zone urbaine.

Ces quatre segments (engagés, familles vertes, croissance DD et transmetteurs), qui représenteraient 47,1 % de la population française, sont le noyau dur de l'action en faveur du développement durable.

Le segment suivant, les éco-conscients (13,7 %), est conscient des problèmes environnementaux et affiche une envie d'agir. Ils ont confiance en la possibilité de réconcilier profit et développement durable, sont convaincus, mais sont fragilisés par la crise et donc freinés par leur pouvoir d'achat. En effet, ils sont les plus concernées par la dé-consommation contrainte, c'est-à-dire qu'ils consomment moins et moins cher sans que cela relève uniquement d'un choix. Ils font également attention à réduire leur consommation d'énergie et trient leurs déchets. Ils sont peu traditionnels, curieux, ouverts et bons vivants. Il s'agit souvent de couple avec enfant dont l'âge moyen est de 40 ans et vivant en zone rurale ou petite agglomération. Ils sont actifs et très représentés dans les professions intermédiaires, chez les employés et les ouvriers. Ils ont donc un pouvoir d'achat modeste à très moyen.

Le segment des moi d'abord (13,4 %) est relativement peu intéressé par le développement durable. Ils n'ont pas changé leurs habitudes, car ils sont freinés par leurs habitudes et leur confort qui est une priorité. Pour eux, le développement durable est une mode dans les discours marketing et ils pensent qu'il y a trop de messages publicitaires. Ils ne souhaitent pas avoir d'informations sur l'impact environnemental des produits, car ils n'ont de toute façon pas confiance en l'information qu'ils reçoivent sur le sujet et pas confiance en la qualité des produits dits « durables ». Ce qui compte lorsqu'ils achètent c'est que les produits soient pratiques, robustes ou efficaces. S'ils n'ont pas changé leurs habitudes de consommation, ils n'ont pas non plus adopté de gestes écologiques au quotidien. Il s'agit davantage d'un profil masculin se situant dans les tranches d'âges 15-24 ans et 35-50 ans et surreprésenté chez les commerçants et les artisans, les agriculteurs et les ouvriers. Ils ont souvent des enfants et possèdent un pouvoir d'achat modeste à aisé.

Les conso survie (14,1 %) rejettent tout ce qui concerne la consommation responsable. Le pouvoir d'achat représente un gros frein et ils préfèrent privilégier les prix bas pour continuer

à consommer en quantité. L'argent est un signe de réussite sociale. Ils accordent une très grande importance à la consommation et à la possession, ils sont donc dépensiers, quitte à consommer à crédit. Tout comme les « moi d'abord » leur confort et leurs habitudes les empêchent de changer leurs comportements de consommation et n'ont également pas adopté de gestes écologiques au quotidien. Pour qu'ils trouvent un produit responsable incitatif, il faut qu'il réponde à un besoin de praticité et de bénéfice personnel. L'âge moyen du segment est de 42 ans, ils font partie de catégories socioprofessionnelles inférieures, vivent en zone rurale et en petite agglomération et ont un pouvoir d'achat modeste à moyen.

Enfin, les décrochés (11,7 %) ont pris leur distance face aux problématiques du développement durable et font preuve d'un grand désintérêt. Ils rejettent le trop de messages publicitaires, de produits, de labels, *etc.* Ils n'ont pas confiance en l'information fournie. De manière générale, ils ne savent pas définir le développement durable, mais le considèrent comme une mode. Ils adoptent des comportements respectueux de l'environnement s'il s'agit d'actions qui n'ont pas de coûts (en terme financier, d'effort ou de sacrifice) voire s'il s'agit d'actions qui leur permettent d'économiser de l'argent. Ils veillent ainsi à réduire leur consommation d'énergie dans le souci de réduire leur facture. Le profil de ce segment est représenté par les 45 ans et plus, actifs ou retraités de catégories socioprofessionnelles inférieures et vivent en zone rurale. Leur pouvoir d'achat est modeste à moyen. Les moi d'abord, les consos survie et les décrochés représentent environ 40 % de la population. Avec les eco conscients, qui se voient contraints par leurs revenus, cela représente la moitié de la population française.

Enfin, certains auteurs se sont intéressés à un segment très porteur pour la gestion des déchets : les simplificateurs volontaires ou « *voluntary simplifiers* » (Bekin, Carrigan et Szmigin, 2007 ; Craig-Lees et Hill, 2002 ; Elgin, 1993).

Ce mouvement existe depuis les années 1970 et a été au départ décrit comme une façon de vivre mieux avec moins (Elgin et Mitchell, 1977), un style de vie impliquant l'austérité et la frugalité. Il a plus tard été défini comme une volonté de maximiser son contrôle direct sur les activités quotidiennes et de minimiser la consommation de biens et de services (Leonard-Barton, 1981 ; Etzioni, 1998). Les simplificateurs volontaires sont un groupe social qui se caractérise par un style de vie basé sur des valeurs communes telles que des valeurs environnementales et humanistes, l'auto-détermination, la spiritualité et le développement personnel (Craig-Lees et Hill, 2002). Ces individus cherchent à se détacher des valeurs

matérialistes, car ils pensent que le bonheur ne s'obtient pas à travers la possession matérielle. Ils veulent limiter au maximum leur impact sur l'environnement et affichent la volonté d'être auto-suffisants dans leurs rapports avec la société de consommation (Bekin, Carrigan et Szmigin, 2007).

Si, au départ, ce groupe social était essentiellement composé de femmes de la génération des baby-boomers (Edwards, 1996), il semble toucher aujourd'hui toutes les cultures et toutes les classes sociales (Mazza, 1997) mais il ne représente qu'une petite partie de la population. En effet, selon Elgin (1993), dans les années 1990, les simplificateurs volontaires représentaient 15% de la population américaine. De plus, la plupart des études ont été faites dans un contexte anglo-saxon (Grande-Bretagne, États-Unis et Australie).

Quoi qu'il en soit, il s'agit bien d'un groupe d'individus ayant choisi une approche holistique pour vivre en respectant la nature et en limitant son impact sur celle-ci. Vis-à-vis du tri des déchets, ils pratiquent évidemment le tri et le recyclage, mais ce moyen arrive à la fin d'un ensemble de stratégies visant à réduire les déchets : la réduction à la source à travers les choix de consommation (réduction de la consommation, choix de produits durables, choix de produits recyclables, fabrication et production personnelles de fruits et légumes et d'autres produits alimentaires), le compostage, l'allongement de la durée de vie des produits (en favorisant leur réutilisation notamment en trouvant des usages nouveaux pour ceux-ci et la réparation), achat d'occasion, *etc.* (Bekin, Carrigan et Szmigin, 2007).

Les études sur les styles de vie confortent les résultats relatifs aux antécédents de la préoccupation pour l'environnement et de la préoccupation pour le tri (les valeurs, la connaissance, l'efficacité perçue, les convictions de contrôle, *etc.*). Elles nous permettent de voir que si les comportements éco-responsables ne représentent pas un tout homogène et ne sont pas tous déterminés par des facteurs identiques, ils se retrouvent tout de même associés, chez certains individus, dans des styles de vie cohérents avec la préservation de l'environnement.

Ces études nous donnent une vision d'ensemble de la réalité des comportements et attitudes des individus face à l'environnement ainsi il semble exister trois grands segments d'individus : un segment d'individus très engagés en faveur de l'environnement, qui, au fil du temps, voit son importance grandir, un segment d'individus ayant connaissance des problèmes d'environnement, mais qui y sont totalement hermétiques et qui montrent même des attitudes négatives face à ces questions et, entre ces deux grands segments, se trouve un groupe assez important d'individus indifférents aux problèmes d'environnement, ils n'ont pas

spécialement d'avis sur la question et ne s'engagent ni dans un sens (anti-écologiste) ni dans l'autre (écologiste) et ce segment représente encore une partie importante de la population des sociétés occidentales.

Ces typologies qui tentent de segmenter la population nous donnent également quelques indices sur les antécédents sociodémographiques de l'attitude et du comportement pro-environnementaux. Elles nous permettent aussi de nous rendre compte que la segmentation de ces individus sur ces bases n'est pas facile à établir. Il nous reste maintenant à exposer une revue des principales études académiques sur les antécédents sociodémographiques de la préoccupation pour le tri.

2.2. Les caractéristiques sociodémographiques

De nombreuses études sur l'adoption de comportements éco-responsables se sont intéressées aux caractéristiques sociodémographiques de l'individu préoccupé par l'environnement et agissant en faveur de l'environnement. Les variables sociodémographiques ont été testées en tant qu'antécédents de l'attitude pro-environnementale, de l'attitude envers le tri des déchets, mais aussi en tant qu'antécédents directs des comportements écologiques, toujours avec des résultats ambigus et limités (Antil, 1978 ; Kassarian, 1971 ; Samdhal et Robertson, 1989 ; Scott et Willits, 1994 ; Stern, Dietz et Guagnano, 1995) voire non significatifs (Ellen, Wiener et Cobb-Walgreen, 1991).

2.2.1. L'âge

Certaines études n'ont montré aucune corrélation entre l'âge et la préoccupation pour l'environnement (Kinneer, Taylor et Ahmed, 1974 ; McEvoy, 1972). D'autres ont trouvé une relation significative négative entre la PPE et l'âge c'est-à-dire que l'individu préoccupé par l'environnement est plutôt jeune (Van Liere et Dunlap, 1980 ; Grunert et Kristensen, 1992 ; Zimmer, Stafford et Royne-Stafford, 1994 ; Diamantopoulos et alii, 2003). Van Liere et Dunlap expliquent (1980) expliquent cette relation par le fait que les solutions aux problèmes environnementaux sont perçues comme menaçant l'ordre social établi et comme nécessitant des changements dans les valeurs traditionnelles, les habitudes de comportement et les institutions existantes, autrement dit un changement de paradigme. Ainsi il est logique de

s'attendre à ce que les jeunes supportent davantage les réformes environnementales et acceptent plus facilement les idéologies pro-environnementales que leurs aînés.

Concernant l'adoption du tri, les résultats sont différents, en effet il semble que les personnes les plus âgées ont plus tendance à participer au recyclage des déchets (Mohai et Twight, 1987 ; Vining et Ebreo, 1990 ; Granzin et Olsen, 1991 ; Diamantopoulos et *alii*, 2003 ; Derksen et Gartrell, 1993). Oskamp et *alii* (1991) n'ont, quant à eux, pas trouvé de relation significative entre l'âge et le tri et pour Shrum, Lowrey et McCarty (1994), même lorsqu'il existe un effet de l'âge sur le tri, ces effets restent relativement faibles.

De manière générale, la contribution de l'âge à la compréhension des comportements écologiquement responsables semble très limitée (Roberts, 1996 ; Straughan et Roberts, 1999).

2.2.2. Le genre

L'impact du sexe sur l'attitude et sur les comportements pro-environnementaux semble également mitigé selon la littérature. Pour certains, les femmes sont davantage préoccupées par l'environnement que les hommes (Van Liere et Dunlap, 1981; 1980 ; Giannelloni, 1998 ; Davidson et Freudenburg, 1996 ; Diamantopoulos et *alii*, 2003). Certains auteurs expliquent cette relation par le fait que les femmes se préoccuperaient davantage de la qualité de l'environnement proche, car elles perçoivent de manière plus aiguë les menaces liées à un environnement dégradé (Blocker et Eckberg, 1989 ; Baldassare et Katz, 1992). Paradoxalement, certaines recherches sur la consommation éco-responsable ont montré que le consommateur écologiquement responsable serait un homme (MacDonald et Hara, 1994 ; McEvoy, 1972).

Concernant le tri des déchets, certains auteurs ont trouvé que la relation entre le genre et le tri était non significative (Vining et Ebreo, 1990) alors que la plupart des auteurs ont trouvé que ce sont les femmes qui participent davantage au tri (Granzin et Olsen, 1991 ; Stern, Dietz et Guagnano, 1995 ; Diamantopoulos et *alii*, 2003).

Enfin, il semble que les résultats dépendent également de la population étudiée. En effet, sur un échantillon d'environnementalistes, le genre n'a aucun effet, ni sur le comportement ni sur l'attitude (Schahn et Holzer, 1990).

2.2.3. Le revenu et la classe sociale

Généralement, le revenu paraît corrélé positivement à la préoccupation pour l'environnement (Kinneer, Taylor et Ahmed, 1974 ; McEvoy, 1972 ; Zimmer, Stafford et Royne-Stafford, 1994). La justification de ce résultat est que les individus ayant un revenu élevé peuvent supporter les coûts associés au soutien des causes environnementales, à l'achat de produits écologiques, *etc.* D'autres études, moins nombreuses ont trouvé que le revenu était corrélé négativement avec la préoccupation pour l'environnement (Roberts, 1996; Samdahl et Robertson, 1989). Roberts (1996) explique ce résultat par le fait que la détérioration de l'environnement a atteint un point tellement critique qu'elle commence à préoccuper des individus de tous niveaux de revenu.

L'adoption du tri, quant à elle, semble corrélée positivement au revenu (Jacobs, Bailey et Crews, 1984 ; Vining et Ebreo, 1990 ; Oskamp et *alii*, 1991 ; Berger, 1997 ; Derksen and Gartrell, 1993). McCarty et Shrum (2001) ont montré que le revenu était lié négativement à la perception des inconvénients du tri, autrement dit les individus ayant les revenus les plus faibles perçoivent le tri comme un inconvénient. Granzin et Olsen (1991), quant à eux, n'ont pas trouvé de relation significative entre revenu et recyclage.

Concernant la classe sociale, elle semble positivement corrélée à la PPE (Arbuthnot et Lingg, 1975 ; Lyons et Breakwell, 1994) et au comportement pro-environnemental (Buttel et Flinn, 1978 ; Balderjahn, 1988). Ainsi, ce sont les classes sociales supérieures qui se montrent le plus préoccupées par les problèmes d'environnement et qui ont davantage tendance à adopter des comportements cohérents avec cette préoccupation.

Diamantopoulos et *alii* (2003) n'ont pas trouvé de relation significative entre la classe sociale et la PPE mais ont trouvé une relation positive entre la classe sociale et le comportement de tri.

2.2.4. Le niveau d'éducation

Il apparaît que le niveau d'éducation est une variable sociodémographique dont le pouvoir explicatif est plus important que celles citées ci-dessus (Straughan et Roberts, 1999).

Bien que certains auteurs aient trouvé une relation négative entre le niveau d'éducation et la PPE (Samdahl et Robertson, 1989 ; Arbuthnot et Lingg, 1975), il existe un consensus autour

du fait que la PPE est positivement corrélée au niveau d'éducation. En effet, la grande majorité des recherches ont montré une relation positive entre le niveau d'éducation et la PPE (Aaker et Bagozzi, 1982 ; Anderson, Henion et Cox, 1974 ; McEvoy, 1972 ; Schwartz et Miller, 1991 ; Van Liere et Dunlap, 1981 ; Zimmer, Stafford et Royne-Stafford, 1994). Pour Maloney, Ward et Braucht, ce résultat s'explique, car « *la nature même de l'écologie, avec ses interactions complexes entre des organismes et l'environnement, rend le sujet difficile à comprendre et à assimiler* » (1975, p.585). Cela implique qu'un individu plus éduqué comprendra mieux les enjeux liés à la dégradation de l'environnement et qu'il sera ainsi plus concerné par la qualité de l'environnement et plus motivé pour adopter des comportements éco-responsables. Concernant le tri, Diamantopoulos et *alii*. (2003) et Berger (1997) ont trouvé une corrélation positive entre le comportement de recyclage et le niveau d'éducation.

Enfin, il est important de noter que certains auteurs n'ont pas trouvé de relations significatives entre le niveau d'éducation et la PPE (Kinneer, Taylor et Ahmed, 1974 ; Roberts, 1996) et entre le niveau d'éducation et le tri des déchets (Granzin et Olsen, 1991 ; Vining et Ebreo, 1990 ; Oskamp et *alii*, 1991). Roberts (1996) explique ce résultat par la large couverture médiatique des problèmes liés à l'environnement qui rend accessible à tout le monde les enjeux écologiques.

2.2.5. Le statut marital

Le statut marital a été très peu étudié. Une étude anglaise (Research 2000, 1990) cité par Diamantopoulos et *alii* (2003) a montré un lien positif entre statut marital et PPE, les personnes mariées se montrant plus concernées par l'environnement.

Deux autres études (Macey et Brown, 1983 ; Neuman, 1986) ont montré que les personnes mariées ont plus tendance à adopter des comportements éco-responsables. Macey et Brown (1983) supposent que les épouses peuvent être un référent social très important qui va influencer la conscience environnementale. Pour Neuman (1986) ce sont les changements culturels et de style de vie (achat d'une maison, soutien des membres de la famille) induits par le mariage qui expliquent cette relation.

Diamantopoulos et *alii* (2003) n'ont trouvé aucune relation significative entre le statut marital et la PPE et, mais ont trouvé que les individus mariés avaient plus tendance à trier leurs déchets.

2.2.6. Le nombre d'enfants

Il existe également très peu de recherches sur l'influence du nombre d'enfants. Nous citerons l'étude de Grunert (1991) qui a montré que les familles nombreuses avaient plus de connaissances en matière d'environnement et des attitudes plus positives envers la qualité de l'environnement. Selon lui, ces résultats s'expliquent par le fait que les individus ayant une famille nombreuse ont plus de probabilité d'avoir des enfants qui vont à l'école où ils sont sensibilisés aux problèmes d'environnement. Si les enfants rapportent ces discours à la maison, les parents peuvent alors sentir une certaine pression pour ne pas décevoir les attentes de leurs enfants en matière de comportements responsables.

Pour Diamantopoulos et *alii* (2003) il n'existe pas de relations significatives entre la PPE et le nombre d'enfants ni entre le tri et le nombre d'enfants.

2.2.7. Type et lieu de résidence

Les variables sociodémographiques liées à l'habitat sont importantes dans le cas du tri et du recyclage des déchets, de plus les résultats pour ces variables sont moins ambigus que pour celles citées précédemment. De nombreuses recherches ont cherché à montrer une corrélation entre le lieu de résidence et la préoccupation environnementale (Antil, 1984 ; McEvoy, 1972 ; Samdahl et Robertson, 1989 ; Schwartz et Miller, 1991 ; Van Liere et Dunlap, 1981 ; Zimmer, Stafford et Royne-Stafford, 1994) et ont démontré que les individus vivant dans les zones urbaines ont plus tendance à se montrer préoccupés par les problèmes environnementaux.

Schwepker et Cornwell (1991) ont trouvé que l'intention d'acheter des produits dont l'emballage est respectueux de l'environnement est plus forte chez les individus vivants dans de grandes villes. Le comportement est ainsi positivement lié à la taille de la ville.

Berger (1997) a également démontré que la taille de la zone résidentielle était liée positivement à l'activité de tri. Le lieu de résidence a également un impact sur la disponibilité et la praticité des équipements de tri (Berger, 1997).

Le tri est également lié au type d'habitat (location ou propriété). Ainsi, les propriétaires de maison ou d'appartement participent davantage aux activités de tri que les locataires (Jacobs, Bailey et Crews, 1984 ; Granzin et Olsen, 1991 ; Oskamp et *alii*, 1991).

Les résultats mitigés obtenus par les variables sociodémographiques, quoique donnant quelques pistes intéressantes, nous laisse penser que ce ne sont pas les variables les plus importantes pour comprendre les attitudes et les comportements liés au tri et au recyclage des déchets. En effet, les recherches qui ont tenté de trouver un lien entre les variables démographiques et le recyclage sont très souvent ambiguës, voire contradictoires.

De manière générale, les caractéristiques sociodémographiques des individus « *ont un pouvoir explicatif moins important que les variables psychologiques sur les attitudes et comportements liés à la protection de l'environnement* » (Giannelloni, 1998, p.53). Elles ont donc de faibles effets dans l'explication du comportement de tri des déchets (Corral-Verdugo, 2003).

En résumé, il semble que les problèmes liés à l'environnement, et les problèmes liés aux déchets, se soient frayé un chemin dans l'ensemble de la population, quel que soit l'âge, la classe sociale, le sexe, *etc.* Si tout le monde n'est pas concerné, tout le monde en a connaissance d'une manière ou d'une autre. Les variables psychographiques semblent donc offrir de meilleures capacités de prédiction de l'attitude des individus envers le tri et le recyclage des déchets que les variables socio-démographiques.

Une fois ceci établi, reste à comprendre le phénomène le plus important : comment cette attitude se transforme en comportement.

SYNTHESE CHAPITRE 2 - SECTION 1

Nous avons vu que le préalable aux comportements éco-responsables est l'attitude favorable envers l'environnement en général : la préoccupation pour l'environnement (PPE), mais surtout une attitude favorable envers des questions environnementales spécifiques. Ainsi, l'adoption d'un comportement de tri et de recyclage des déchets est en partie conditionnée par l'attitude favorable envers le tri des déchets et le recyclage ou préoccupation pour le tri (PPT). Cette attitude est composée de deux éléments majeurs : les sentiments qu'éprouvent les individus face à cet objet, mais aussi les connaissances qu'ils détiennent sur l'existence des problèmes liés aux déchets et les stratégies permettant de régler ces problèmes (c'est-à-dire pourquoi trier, comment trier, où trier, où jeter ses déchets, *etc.*).

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette préoccupation spécifique envers le tri tels que : les valeurs, la personnalité, le style de vie et les variables sociodémographiques. La PPT est ainsi liée positivement à des valeurs environnementales, des valeurs altruistes et collectivistes et des valeurs de frugalité. Elle est également liée négativement à des valeurs individualistes et matérialistes (telles que la prospérité et le confort).

Outre les valeurs, l'attitude favorable envers le tri découle également d'un certain type de personnalité. Les individus préoccupés par ce problème et par les problèmes d'environnement en général sont des personnes qui font preuve d'une conviction de contrôle interne et d'efficacité perçue dans leurs activités. Ces traits de personnalité viendraient, de plus, jouer un rôle modérateur dans la relation entre l'attitude et le comportement. Ainsi pour que l'attitude pro-environnementale se transforme en action, il faut que l'individu possède une conviction de contrôle interne et fasse preuve d'un sentiment d'efficacité. Ce sont également des personnes peu aliénées, c'est-à-dire, des personnes qui se sentent impliquées et intégrées dans leur communauté.

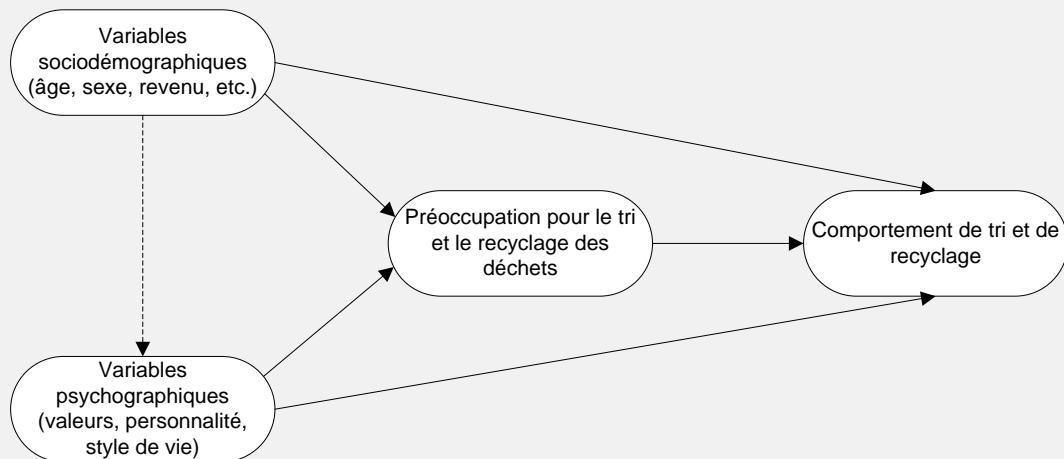
Enfin, les variables sociodémographiques en tant que facteurs expliquant la formation de l'attitude montrent des résultats controversés, mais qu'il convient pourtant de citer tant la segmentation sociodémographique joue un rôle important en marketing.

Ainsi, malgré les ambiguïtés, l'individu préoccupé par le problème des déchets semble être une femme plutôt âgée, mariée et vivant en couple avec des enfants, dont le niveau

d'éducation et de revenu sont élevés. Elle appartient à une classe sociale supérieure et vit dans une grande ville où elle est propriétaire de son appartement ou de sa maison.

Le schéma suivant, emprunté à Giannelloni (1998), permet de présenter une synthèse des travaux sur la préoccupation pour le tri.

Figure 6: Modèle générique des relations testées dans la littérature



Source : adapté de Giannelloni (1998, p.60)

Comment la préoccupation pour le tri se transforme-t-elle en comportement ? Les études qui ont tenté de mettre en évidence un lien direct entre l'attitude pro-environnementale (PPE) et le comportement ont montré des résultats peu satisfaisants. Les études centrées sur l'attitude plus spécifique envers le tri des déchets (PPT) ont montré des résultats significatifs lorsque celle-ci est combinée à d'autres facteurs. Certains auteurs se sont attachés à comprendre sous quelles conditions l'attitude se transforme en comportement et en sont arrivés à la conclusion que l'attitude seule n'est pas à la base de tout comportement (Howard, 1989). Il semble évident que l'attitude positive envers les activités de protection de l'environnement est un pré-requis à toute action, mais cela ne suffit pas à expliquer l'engagement et le comportement effectif de l'individu. En effet, l'adoption du tri et du recyclage peut être liée à de nombreux autres facteurs, tels que la pression ressentie de la part de l'entourage, la perception de ses propres capacités à adopter un comportement écologique, l'existence d'incitations financières, *etc.* C'est ce à quoi s'est attachée la théorie du comportement planifié en démontrant que l'attitude combinée aux normes subjectives et au contrôle comportemental perçu détermine l'intention qui va elle-même entraîner le comportement effectif.

1. LE COMPORTEMENT DE TRI : UN COMPORTEMENT PLANIFIE

La théorie du comportement planifié (TCP) est un développement de la théorie de l'action raisonnée (TAR) d'Ajzen et Fishbein (1980).

La TAR est fondée sur l'hypothèse que le déterminant immédiat du comportement est l'intention d'adopter ou non le comportement en question. Les intentions quant à elles sont influencées par deux facteurs :

- l'attitude, c'est-à-dire l'évaluation favorable ou non de l'individu à propos de l'adoption du comportement ;
- la norme subjective, qui est la perception d'un individu de la pression sociale exercée pour adopter ou non le comportement.

Selon la TAR, la plupart des comportements sont soumis à un contrôle volontaire, car l'individu peut décider de lui-même s'il va ou non adopter un comportement. Liska (1984) a

cependant argumenté que, dans de nombreux cas, l'exécution d'un comportement est contrainte par le manque d'opportunités, de compétences et de ressources. Ainsi, la TCP complète la TAR en incluant une troisième variable : le contrôle comportemental perçu qui est une mesure de la perception d'un individu sur son habileté à adopter le comportement en question.

Selon la théorie du comportement planifié (Ajzen, 1991), les gens agissent, en général, conformément à leurs intentions, et, le comportement, pour être effectif doit être planifié. L'intention est donc au centre du modèle et celle-ci résulte de la conjonction de trois grands éléments : l'attitude, la norme sociale perçue et le contrôle comportemental perçu, chacun de ces éléments étant influencé par des croyances.

L'attitude est l'appréciation positive ou négative (favorable ou défavorable) que l'individu porte sur le comportement en question. Il s'agit de l'attractivité du comportement. L'attitude est le résultat de différentes croyances liées au comportement.

La norme sociale perçue ou norme subjective représente les pressions sociales perçues pour adopter ou ne pas adopter un comportement spécifique. Elle est donc liée aux croyances sur les attentes normatives d'autrui. Ces croyances révèlent donc l'influence des autres, ces autres étant essentiellement ceux qui comptent pour un individu. Les actions effectuées par l'individu peuvent alors être analysées en termes de désirabilité sociale ou d'imitation. Cela signifie que l'individu se pose les questions suivantes : que feraient les autres à ma place ? Comment mon comportement va-t-il être jugé ?

En règle générale, un individu adoptera un comportement vis-à-vis duquel il manifeste une attitude favorable et dont il pense que les autres s'attendent à ce qu'il l'adopte.

Enfin, le contrôle comportemental perçu est la perception du contrôle, c'est-à-dire le degré de facilité ou de difficulté perçue à adopter un comportement (Ajzen, 1991), il est composé de toutes les croyances relatives à la capacité du sujet à réaliser ce comportement c'est-à-dire à la présence ou l'existence de facteurs pouvant améliorer ou entraver l'effectivité du comportement.

Plus précisément, le contrôle comportemental perçu est déterminé par deux facteurs : les conditions « facilitantes » (Triandis, 1979) qui reflètent la disponibilité des ressources et l'auto-efficacité qui se définit comme « *la conviction que l'individu peut accomplir avec succès un comportement* » (Bandura, 1977, p.193).

Pour Eagly et Chaiken (1993), les conditions « facilitantes » sont les ressources ou les obstacles qui facilitent ou limitent un comportement et affectent ainsi la probabilité de la

réalisation du comportement. Triandis (1979) décompose les conditions « facilitantes » en deux éléments : les facteurs qui facilitent ou entravent le comportement (tel que la compatibilité du comportement avec le style de vie de l'individu) et la disponibilité des ressources nécessaires pour adopter le comportement.

L'auto-efficacité, c'est-à-dire l'estimation d'un individu de sa capacité à réaliser un ensemble spécifique d'actions nécessaires pour accomplir une tâche, est elle-même liée à l'efficacité perçue (Berger et Corbin, 1992). L'efficacité perçue se rattache davantage à la perception que le comportement aura les conséquences attendues, c'est-à-dire le degré de perception de la contribution individuelle à la résolution d'un problème. Si un individu pense que le comportement en question aura les conséquences attendues, il ne s'engagera dans ce comportement que s'il est confiant dans sa capacité à l'accomplir correctement. L'efficacité perçue pousse les individus à accepter la responsabilité de problèmes sur lesquels ils ont une influence directe (MacNaghten et Jacobs, 1997 ; MacNaghten et Urry, 1998).

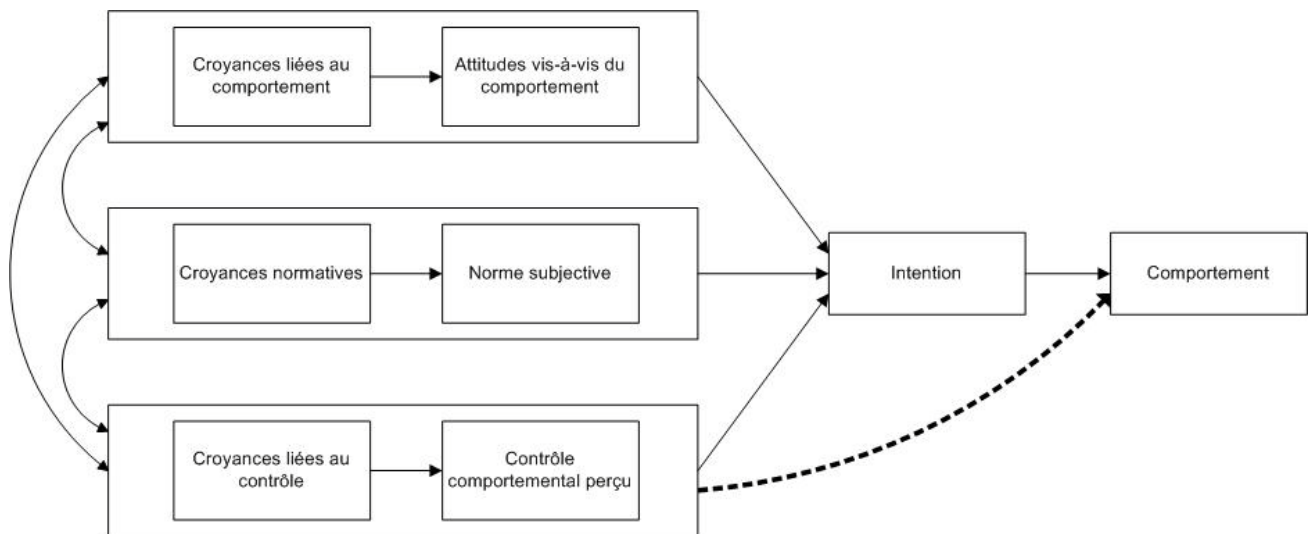
Le contrôle comportemental perçu peut même jouer un rôle direct sur le comportement quand celui-ci est perçu comme particulièrement difficile à adopter.

Attitudes, normes subjectives et perception du contrôle sont donc déterminés par les croyances, croyances relatives aux conséquences de l'acte, à son coût, aux attentes de la société et à la capacité d'action du sujet. Elles sont variables d'un individu à l'autre et peuvent être biaisées par des informations insuffisantes ou inexactes et par une trop grande subjectivité.

L'attitude vis-à-vis du comportement, la norme sociale perçue et le contrôle comportemental perçu conduisent à la formation d'une intention comportementale. L'intention capture les facteurs motivationnels ayant un impact sur le comportement (Ajzen, 1989), elle indique à quel point les individus ont la volonté d'essayer et de faire des efforts dans le but d'adopter un comportement. L'intention est une tentative, elle ne se traduit pas systématiquement par un comportement effectif néanmoins elle en est un antécédent.

Le schéma suivant présente les principales relations mises en évidence par la théorie du comportement planifié

Figure 7: Modèle de la théorie du comportement planifié



Source : I. Ajzen, <<http://www.people.umass.edu/ajzen/tpb.diag.html>>

En se basant sur ce cadre théorique, de nombreux auteurs ont proposé des modèles afin de comprendre le comportement de tri (Pieters, 1989 ; Jones, 1990 ; Bagozzi et Dabholkar, 1994 ; Thøgersen, 1994 ; Taylor et Todd, 1995 ; Dahab, Gentry et Su, 1995 ; Biswas et *alii*, 2000 ; Mannetti, Pierro et Livi, 2003 ; Knussen et *alii*, 2004 ; Bamberg et Moser, 2007).

1.1. Les éléments principaux de la théorie et l'explication du comportement de tri

La théorie du comportement planifié a été largement utilisée pour comprendre le comportement de tri et de recyclage. Son efficacité a été prouvée pour expliquer certains types de comportements socialement acceptables ou contenant une dimension morale (Parker et *alii*, 1992 ; Beck et Ajzen, 1991).

1.1.1. L'attitude envers le tri dans la TCP

Dans ce modèle, les attitudes ont un rôle important, mais indirect. Elles influencent la perception et l'évaluation de situations spécifiques. En 1986, Gill, Crosby et Taylor ont d'ailleurs défini la PPE comme une attitude globale ou générale ayant des effets indirects sur le comportement à travers l'intention comportementale. Nous avons déjà cité certaines études

dans la partie traitant de l'opérationnalisation de la PPT, nous reprenons ici celles qui ont utilisé le cadre théorique de la théorie du comportement planifié.

Concernant la définition de l'attitude envers le tri dans le cadre de la TCP, quelques auteurs (Davies, Foxall et Pallister, 2002 ; Tonglet, Phillips et Read, 2004) ont proposé que celle-ci soit essentiellement composée de deux dimensions principales : une dimension affective relative aux sentiments éprouvés vis-à-vis du tri et du recyclage et une dimension cognitive centrée essentiellement sur les connaissances relatives aux bénéfices et aux conséquences de l'adoption du tri et du recyclage des déchets. Par ailleurs, Tonglet, Phillips et Read (2004) ont prouvé que ces deux dimensions étaient significativement corrélées à l'intention de trier ses déchets.

Biswas et *al.* (2000) ajoutent également la force de l'attitude et montrent que les effets de l'attitude sur le comportement de tri sont modérés par sa force, autrement dit l'effet de l'attitude sera plus grand pour les individus dont les attitudes sont fortes.

Taylor et Todd (1995) ont intégré à leur étude les croyances qui forment l'attitude. Ils ont ainsi mis en évidence que celles-ci sont composées des croyances relatives aux avantages du comportement et des croyances sur la complexité du comportement. Les croyances sur les avantages sociétaux du tri et du recyclage des déchets sont des croyances relatives aux bénéfices qui découlent de ces actions sur la société dans son ensemble telles que la réduction de la quantité de déchets allant en décharge ou la protection de l'environnement.

Les croyances sur la complexité révèlent le degré auquel le comportement de tri est perçu comme difficile à comprendre et à adopter, les attitudes favorables envers le tri et le recyclage étant liées à une faible complexité perçue. Ils ont également démontré que les intentions sont fortement influencées par l'attitude et que celle-ci a un pouvoir explicatif plus grand que la norme subjective et le contrôle comportemental perçu. Ce qui a été démontré également par d'autres auteurs (Barr, Gilg et Ford 2001 ; Tonglet, Phillips et Read, 2004).

En général, il existe une corrélation positive et significative entre la PPT et l'intention d'adopter un comportement de tri (Biswas et *alii*, 2000 ; Knussen et *alii*, 2004).

1.1.2. La norme subjective

La norme subjective est l'évaluation de l'individu à propos de l'importance que les autres accordent au comportement dont il est question et la motivation à se conformer dont il fait preuve. La norme subjective est très utile quand les individus pensent que la non-conformité

entraînera des conséquences négatives et qu'ils acceptent la responsabilité de ces conséquences (Bryce, Day et Olney 1997). Dans le cas du tri, cela signifie que l'individu a conscience que le fait qu'il ne trie pas ses déchets entraînera une augmentation des déchets stockés ou incinérés, et par conséquent une détérioration de l'environnement. En revanche, les résultats sur le rôle de la norme subjective dans l'intention d'adopter un comportement de tri divergent. Si certains auteurs ne trouvent pas de relation significative entre la norme subjective et l'intention de tri (Dahab, Gentry et Su, 1995 ; Knussen et *alii*, 2004), de nombreux auteurs ont démontré que les normes guident bien le comportement de tri (Chan, 1998 ; Vining et Ebreo, 1990 ; Jackson et *alii*, 1992 ; Bagozzi et Dabholkar, 1994 ; Taylor et Todd, 1995).

Hopper et Nielsen (1991) ont travaillé sur l'effet d'un programme de favorisation du tri basé sur des leaders de quartiers (« *block leaders* ») et ont trouvé que la relation entre normes et comportement de tri n'était pas très claire. Néanmoins, ils ont mis en évidence le fait que les normes peuvent être changées à travers des contacts sociaux durables et à travers la perception que l'individu doit rendre compte de ses actes aux autres.

Pieters et *alii* (1998) ont démontré que l'effet de la perception des comportements pro-écologiques des autres ménages influençait la propension à adopter soi-même un comportement pro-écologique. De la même manière, Oskamp et *alii* (1991) ont montré que les individus ayant des voisins et des amis qui trient leurs déchets ont eux-mêmes davantage tendance à trier.

Taylor et Todd (1995) ont étudié l'impact des croyances normatives sur la norme subjective et ont ainsi mis en évidence que ces croyances pouvaient être décomposées sur la base des influences sociales attendues de différents groupes : l'influence sociale interne (provenant de la famille) et l'influence sociale externe (provenant des amis, des voisins, des collègues de travail). Ils ont ainsi démontré que, dans le cas du tri, qui est une activité réalisée à l'intérieur du foyer, c'est essentiellement l'influence sociale interne qui a un impact sur la norme subjective.

Minton et Rose (1997) ont utilisé un concept similaire : la norme injonctive. La norme injonctive renvoie à la perception de la pression sociale qu'un individu subit pour adopter un comportement, en d'autres termes, elle se réfère à « ce que les autres pensent que je dois faire » et motive le comportement en imposant des sanctions sociales informelles. (Cialdini, Reno et Kallgren , 1990). Minton et Rose (1997) ont ainsi démontré que la PPE et la norme injonctive permettaient de prédire le comportement de tri.

Si le rôle de la norme subjective sur l'intention a été démontré, pour certains auteurs, les normes subjectives contribuent moins à l'explication de la variance de l'intention que l'attitude ou le contrôle comportemental perçu (Thøgersen, 1994 ; Taylor et Todd, 1995 ; Armitage et Conner, 2001 ; Terry, Hogg et White, 1999).

1.1.3. Le contrôle comportemental perçu

Comme nous l'avons vu, le contrôle comportemental perçu est le degré auquel un individu se sent capable d'adopter un comportement. Dans le cas qui nous intéresse, il s'agit du degré auquel un individu pense qu'il peut effectivement trier ses déchets de manière efficace.

Il traduit donc des différences individuelles en termes d'auto-efficacité et d'efficacité perçue, mais aussi en termes de perceptions des barrières ou des facteurs facilitateurs liés au comportement de tri.

Pour le tri, l'auto-efficacité est la perception de l'individu quant à son habileté à contrôler le processus de tri et de recyclage des déchets, c'est-à-dire sa capacité à entreprendre et à accomplir le comportement de manière efficace et continue.

L'efficacité perçue traduit davantage la perception que le comportement aura les conséquences attendues lorsque l'on s'engage dans le processus de tri des déchets (Ellen, Wiener et Cobb-Walgren, 1991).

Une auto-efficacité et une efficacité perçue élevées se traduisent par un contrôle comportemental perçu plus important (Taylor et Todd., 1995).

Les facteurs facilitateurs ou conditions « facilitantes » représentent la perception de la disponibilité des ressources internes ou externes nécessaires pour trier ses déchets (Knussen et alii, 2004), c'est-à-dire la disponibilité et l'accessibilité des infrastructures (ressources externes), mais aussi les ressources propres à l'individu, comme par exemple la connaissance (ressources internes). La disponibilité des ressources augmente la perception du contrôle sur le comportement (Taylor et Todd, 1995).

Auto-efficacité, efficacité perçue et facteurs facilitateurs déterminent positivement le degré de contrôle perçu sur le comportement de tri (Taylor et Todd, 1995).

Inversement, les facteurs qui entravent le comportement sont liés négativement au contrôle comportemental perçu. Ces facteurs qui entravent le comportement de tri sont toutes les barrières perçues à l'adoption du comportement de tri (Boldero, 1995 ; Davies, Foxall et Pallister, 2002). Ils ont fait l'objet de nombreuses études (De Young, 1988-1989 ; 1990 ;

Howenstine, 1993 ; McCarty et Shrum, 1993 ; Simmons et Widmar, 1990 ; Vining et Ebreo, 1990 ; McDonald et Oates, 2003 ; Berger, 1997) et on peut également les retrouver sous le terme de contraintes situationnelles.

Tonglet, Phillips et Read (2004) ont opérationnalisé le contrôle comportemental perçu en combinant les différentes variables qui impactent le contrôle comportemental perçu. Ils ont ainsi utilisés des variables liées aux facteurs qui facilitent le comportement de tri, qu'ils soient internes ou externes (connaissances sur quoi faire, comment faire, où le faire, mais aussi la disponibilité des ressources matérielles) et des variables relatives aux contraintes situationnelles.

La perception des contraintes situationnelles a un pouvoir prédictif important sur l'adoption du tri (Boldero, 1995 ; Tonglet, Phillips et Read, 2004). En effet, les individus possédant des croyances selon lesquelles le tri n'est pas pratique ont moins tendance à recycler (De Young, 1988-1989 ; Vining et Ebreo, 1990).

Dans ces recherches, les contraintes situationnelles sont généralement liées aux caractéristiques des programmes de recyclage eux-mêmes mais également aux éléments inhérents au geste de tri. Les caractéristiques des programmes de tri et de valorisation découlent des choix faits par les décideurs publics locaux. Il s'agit de l'existence des équipements destinés au tri et au recyclage, de leur accessibilité, de leur localisation, mais également de l'organisation du service de collecte. Concernant ce dernier point McDonald et Oates (2003) ont montré que les caractéristiques de l'organisation du service de collecte, telles que la fréquence de ramassage, ont un impact sur le comportement de tri.

Le manque ou l'absence d'équipements a une influence négative sur l'intention d'adopter le tri et (Vining et Ebreo, 1990), tout comme la localisation de ces équipements et leur facilité d'accès (Berger, 1997). Dans l'étude de Jolivet, la distance ou « *l'absence de proximité* » (1999, p.36) est citée comme une contrainte par les personnes interrogées qui ont également souligné qu'ils trieraient plus volontiers et plus fréquemment si les conteneurs étaient placés en face de chez eux. Le fait de regrouper les conteneurs de collecte est, pour les collectivités locales, un moyen de limiter les coûts, néanmoins, pour les participants cela représente des coûts additionnels en termes de temps et d'efforts. Ainsi, plus les individus sont proches des conteneurs et plus ils ont tendance à trier (Reid et *alii*, 1976 ; Humphrey et *alii*, 1977 ; Luyben et Bailey, 1979 ; Witmer et Geller, 1976). Les modalités techniques et organisationnelles décidées par les collectivités locales pour le tri et le recyclage des déchets

conditionnent donc le comportement de tri (Jolivet, 1999) en influençant la perception des contraintes liées à cette activité.

Les contraintes les plus fréquemment citées dans les différentes études sont : l'espace, le temps, l'effort physique lié au déplacement et la complexité du geste de tri lui-même.

Le déplacement jusqu'aux conteneurs de collecte en apport volontaire est vécu comme une contrainte en terme de temps, de déplacement et d'effort physique (Jolivet, 1999 ; Howenstine, 1993 ; De Young, 1985-1986). Folz (1991) a d'ailleurs démontré que supprimer le transport des matériaux triés jusqu'à un conteneur central augmentait les taux de participation.

Le tri des déchets est également perçu comme une contrainte importante en termes d'espace nécessaire puisque celui-ci concerne généralement différents types de matériau (verre, papier, emballage, cartons, *etc.*) qu'il faut stocker chez soi. La place nécessaire est donc citée comme un frein à l'adoption du tri (McDonald et Oates, 2003 ; Jolivet, 1999).

Enfin, la complexité du geste de tri lui-même a également une influence négative sur l'adoption du tri (De Young, 1988-1989 ; Vining et Ebreo, 1990 ; 1992 ; Simmons et Widmar, 1990 ; Barr, Gilg et Ford, 2001). La complexité peut impliquer un certain manque de connaissance ou bien une diffusion peu claire d'information sur les matériaux qui peuvent être triés et sur les conteneurs dans lesquels ils doivent être jetés. Gamba et Oskamp (1994) ont montré que l'effort et la réflexion nécessaires au tri représentent une contrainte importante, car lorsque l'on étudie les comportements dans des situations de tri alternatives où tous les déchets recyclables (emballage, verre, papier, *etc.*) sont collectés ensemble, en mélange, puis triés ensuite dans un centre de tri, on note une plus grande participation. Dans l'étude, 90 % des ménages étudiés participent en situation de tri alternative alors qu'il n'était que 40 % lorsque le tri demandait la séparation de plusieurs matériaux au sein du foyer.

Dahab, Gentry et Su (1995) ont conceptualisé ces contraintes situationnelles sous le terme d'effort perçu. Cette variable a été mesurée en tant qu'attitude liée aux inconvénients du tri essentiellement en termes de temps et de place nécessaires. Ils ont ainsi démontré qu'un faible effort perçu est lié à une plus grande intention de trier. Ils ont également démontré que l'effort modère la relation entre attitude et intention, tout comme Schultz et Oskamp (1996) qui ont confirmé que les attitudes prédisent mieux les comportements quand la quantité d'efforts requis pour un comportement est importante. C'est également ce qui avait été mis en avant par Bagozzi, Yi et Baumgartner (1990), à savoir que lorsque le comportement demande des efforts substantiels, l'intention joue un rôle médiateur entre l'attitude et le comportement.

Quand un effort important est nécessaire, l'individu doit faire preuve d'une forte attitude favorable pour adopter le comportement, mais elle n'est pas nécessaire quand l'effort demandé est minime⁹⁸.

1.2. Les ajouts à la théorie

Outre l'attitude, les normes et le contrôle comportemental perçu, le tri est un comportement complexe, qui demande des efforts considérables aux individus et un certain nombre d'autres facteurs que ceux initialement présents dans la TCP doivent être pris en considération. En effet, si la TCP permet d'identifier les facteurs qui déterminent la décision de trier, certains auteurs soutiennent qu'elle n'explique pas de façon adéquate le comportement de recyclage et qu'il convient d'y inclure des variables additionnelles (Boldero, 1995 ; Davies, Foxall et Pallister, 2002 ; Tonglet, Phillips et Read, 2004).

Ajzen et Fishbein (1980) reconnaissent que des facteurs extérieurs à la théorie de l'action raisonnée, tels que la personnalité, les expériences passées et les caractéristiques démographiques, peuvent également influencer le comportement, mais ils soutiennent que cette influence est indirecte, car médiatisée par les différentes composantes du modèle. La TCP quant à elle, autorise l'incorporation de variables additionnelles, à condition que ces variables fournissent une contribution significative à l'explication du comportement étudié par le modèle (Ajzen, 1991).

Les principaux ajouts à la théorie dans le but de mieux comprendre le comportement de tri sont la norme morale et les comportements antérieurs.

1.2.1. La norme morale

Schwartz et Howard (1982) définissent les normes comme « *des croyances partagées sur la façon dont nous devons nous comporter et qui sont imposées par la menace de sanctions ou la promesse de récompenses* ». Les normes diffèrent en fonction de leur degré d'internalisation (Ajzen et Fishbein, 1970 ; Schwartz, 1977 ; Schwartz et Howard, 1982) et la distinction

⁹⁸ Stern et ses collègues (Stern et Aronson, 1984 ; Stern, 1992 ; Guagnano, Stern et Dietz, 1995) n'ont pas travaillé sur l'effort perçu, mais sur le coût associé à l'adoption d'un comportement éco-responsable. Coûts et efforts sont proches dans la mesure où les attitudes positives envers les comportements éco-responsables auront plus tendance à se transformer en action si cette action implique des coûts faibles en termes de temps, d'argent ou de confort (Derksen et Gartell, 1993).

classique qui en découle est la dichotomie entre les normes personnelles et les normes sociales (Schwartz et Howard, 1982).

Celle qui se rapproche le plus de la norme subjective est la norme sociale que Cialdini, Reno et Kallgren (1990) nomment également norme injonctive. Le qualificatif « social » est utilisé pour exprimer le fait que la norme est basée sur les attentes d'un groupe et que les récompenses et les punitions relatives à cette norme sont définies et imposées de manière externe (Schwartz et Howard, 1982). Il est alors supposé que les individus adhèrent à la norme à cause de la pression sociale réelle ou ressentie (Ajzen, 1989). Elle se réfère à « ce que les autres pensent que je dois faire » et motive le comportement en imposant des sanctions sociales informelles.

La norme morale, quant à elle, est une norme personnelle, liée au concept de soi et se traduit par un sentiment d'obligation morale (Schwartz, 1973 ; 1977). Elle se réfère à « ce que je me sens moralement obligé de faire ». Selon cette définition, les individus se plient à la norme pour des raisons internes, c'est-à-dire qu'elle motive le comportement par le désir de se comporter de façon cohérente avec ses propres valeurs et les normes internalisées, ou bien, selon la théorie morale, parce qu'elles sont cohérentes avec la conception du bien et du mal. L'attente de sanctions ou de récompenses est toujours impliquée, mais ces éléments sont auto-administrés. La conformité aux normes personnelles entraîne des auto-évaluations favorables (qui induisent, entre autres, une meilleure estime de soi, une certaine fierté ou un sentiment de sécurité) alors que la violation de ces normes entraîne des auto-évaluations négatives (tels qu'un sentiment de culpabilité, l'autodépréciation, la perte de l'estime de soi, *etc.*).

L'introduction du facteur moral a augmenté significativement la prédiction de l'intention dans de nombreuses études sur les comportements socialement inacceptables ou contenant une dimension morale tels que l'utilisation de cannabis (Conner et McMillan, 1999), les actions malhonnêtes (Beck et Ajzen, 1991), les violations au code de la route (Parker et *alii*, 1992) et le vol à l'étalage (Tonglet, 2002).

L'introduction de la norme morale est cohérente avec les travaux sur le comportement écologiques basés sur le modèle d'activation de la norme (ou modèle d'altruisme) de Schwartz (1977). De nombreux comportements écologiques sont ainsi liés à l'existence d'une norme morale (Van Liere et Dunlap, 1978). C'est également le cas pour le comportement de tri (Thøgersen, 1996 ; Hopper et Nielsen, 1991 ; Vining et Ebreo, 1990 ; Guagnano, Stern et Dietz, 1995 ; Hage, Söderholm, et Berglund, 2009). Thøgersen (1999) a démontré que les consommateurs danois avaient développé une norme morale liée au choix d'un emballage

écologique. Hage, Söderholm, et Berglund (2009) ont montré que la volonté de maintenir une image de soi d'individu moralement responsable influence positivement la participation aux programmes de valorisation des déchets.

Tonglet, Phillips et Read (2004), ont introduit la norme morale dans le modèle du comportement planifié et ont validé l'influence de la norme personnelle sur l'intention de trier et recycler ses déchets.

1.2.2. Les comportements passés et les habitudes

De nombreux auteurs ont argumenté en faveur de l'ajout de cette variable dans le modèle (Bentler et Speckart, 1979 ; Fredericks et Dossett, 1983 ; Carrus, Passafaro et Bonnes, 2008) en insistant sur le fait que les comportements passés ont une influence sur l'intention et sur le comportement (Thøgersen, 1994 ; Verplanken et *alii*, 1998).

Selon Ouellette et Wood (1998), les comportements passés influencent les comportements futurs à travers la formation des habitudes (dans un contexte stable) et à travers les processus de formation des intentions (dans un contexte moins stable). Les habitudes sont des actes appris, issus de comportements passés répétés, qui deviennent, dans des situations spécifiques, des réponses automatiques (Triandis, 1977 ; 1979) ou semi-automatiques (Ajzen, 2002) dans le cas où le comportement en question implique des séquences d'action qui elles-mêmes exigent une réflexion préalable. Ce qui est le cas du tri et du recyclage. Les habitudes sont donc des comportements relativement fréquents (au moins quotidiens ou hebdomadaires) dans un environnement stable.

Si les comportements passés entraînent la formation d'une habitude, ils seront donc fortement corrélés à l'intention. Verplanken et *alii* (1998) ont montré que la relation entre l'attitude et l'intention est plus faible quand le comportement est habituel. En effet, quand les comportements passés sont habituels, les individus forment des intentions cohérentes avec ces comportements passés et l'attitude joue un rôle marginal.

Mais la fréquence d'un comportement passé n'est pas suffisante pour indiquer l'existence d'une habitude, en effet Ajzen (2002) nous indique que les actions peu fréquentes peuvent aussi être une habitude comme l'habitude de ne pas adopter le comportement. L'habitude, ou l'absence d'habitude peut donc jouer un rôle positif ou négatif, en effet, comme le soulignent Fransson et Gärling : « *la plupart des comportements quotidiens ayant des conséquences environnementales négatives sont habituels* » (1999, p.376).

Les comportements passés peuvent être de forts prédicteurs des actions futures et des intentions de comportement.

Concernant le tri, les individus accumulent des connaissances en fonction de leurs comportements passés, ils augmentent ainsi la connaissance spécifique et améliorent la probabilité d'adopter le comportement dans le présent (Bagozzi et Dabholkar, 1994 ; Burn et Oskamp, 1986). Le comportement passé peut permettre de dépasser une résistance initiale en réduisant la perception de certaines barrières causée par une perception exagérée des efforts à fournir. Des études ont ainsi démontré la corrélation entre les expériences passées de tri avec le comportement (Boldero, 1995 ; Davies, Foxall et Pallister, 2002 ; Tonglet, Phillips et Read, 2004 ; Terry, Hogg et White, 1999). Pour Cheung, Chan et Wong (1999), le recyclage du papier est prédit de façon significative par la fréquence avec laquelle le même comportement a été accompli durant le mois précédent. Bagozzi et Dabholkar (1994) ont démontré que le comportement passé a un impact plus grand sur l'intention de trier que l'attitude. Terry, Hogg et White (1999) ont également mis en évidence le fait que les individus ayant déjà trié dans le passé montrent une relation plus faible entre attitude et intention.

L'intégration du comportement passé dans le modèle permet d'incorporer des informations concernant les aspects automatiques du comportement (Perugini et Bagozzi, 2001).

Mais pour Ajzen (1991), l'expérience vis-à-vis d'un comportement contribue à la formation des attitudes, des normes subjectives et du contrôle comportemental perçu, par conséquent il ne s'agit pas d'une variable additionnelle dans le modèle puisqu'elle est déjà prise en compte de manière indirecte. Autrement dit, les facteurs qui influencent le comportement passé continuent à influencer les intentions et les comportements dans le présent.

2. DES MODELES INTEGRATEURS ET LEURS RESULTATS

Si tous ces résultats nous permettent d'éclairer les relations entre les différentes variables lorsque l'on considère le comportement de tri comme un comportement planifié, le plus important est de connaître le comportement de ces variables lorsqu'elles se trouvent en présence les unes des autres. C'est pourquoi, dans le souci de présenter une vision holistique de ces résultats, nous allons ici reprendre certaines études et présenter leurs résultats dans leur ensemble et non variable par variable.

2.1. Les modèles intégrateurs basés sur la TCP

De nombreux auteurs ont utilisé le cadre théorique du modèle de l'action raisonnée (Bagozzi et Dabholkar, 1994) et son extension le modèle du comportement planifié pour comprendre le comportement de tri et de recyclage (Taylor et Todd, 1995 ; Tonglet, Phillips et Read, 2004 ; Knussen et *alii*, 2004) en y ajoutant parfois les variables additionnelles qui ont été citées ci-dessus. Pour une meilleure vision d'ensemble des résultats de ces études, nous allons regarder la part de la variance de l'intention expliquée par ces travaux.

Bagozzi et Dabholkar (1994) ont été parmi les premiers à tester la théorie de l'action raisonnée pour comprendre le comportement de tri et ont ainsi prouvé que le modèle de base, composé des attitudes vis-à-vis de l'acte de tri et des normes subjectives, expliquait 29 % de la variance de l'intention de trier, la norme subjective n'ayant pas une contribution significative. L'ajout des comportements passés au modèle améliore l'explication de la variance de l'intention (54 %), la norme subjective n'ayant toujours pas un rôle significatif.

Tonglet, Phillips et Read (2004) ont ajouté aux composantes classiques du modèle de la théorie du comportement planifié (attitude, norme subjective et contrôle comportemental perçu), des variables additionnelles telles que la norme morale, les facteurs situationnels, la connaissance sur les bénéfices du recyclage, la connaissance des conséquences, la préoccupation pour la communauté et les comportements passés. Le modèle initial explique 26,1 % de la variance de l'intention, l'attitude étant la seule variable significative. Le modèle avec les variables additionnelles explique, quant à lui, 33,3 % de la variance de l'intention, les contributions les plus importantes étant la connaissance sur les conséquences, l'attitude, la préoccupation pour la communauté et les comportements passés.

Knussen et *al.* (2004) ont ajouté aux variables classiques de la TCP, le comportement passé et les habitudes et la facilité perçue. Ainsi, avec les composantes initiales, le modèle explique 29 % de l'intention, la norme n'y apportant pas de contribution significative. Avec les variables additionnelles, le modèle explique 55 % de l'intention de tri, avec une absence de contribution significative de la norme et de l'attitude. Le comportement passé explique, à lui seul, une variance additionnelle de 20 % par rapport au modèle classique. Est également à noter que le contrôle comportemental perçu perd de son poids explicatif lorsque l'on inclut le manque de facilité perçue, ce qui peut notamment s'expliquer par la polysémie du contrôle comportemental perçu.

Mannetti, Pierro et Livi (2004) ont ajouté au modèle une variable qui n'a pas été citée ci-dessus, à savoir l'identité personnelle (« *self-identity* »), ce concept traduit le fait que les individus se comportent d'une façon congruente avec l'image qu'ils se font d'eux-mêmes. Ils ont ainsi cherché à savoir si la similarité perçue entre l'identité personnelle et l'identité type de « l'individu qui tri ses déchets » (c'est-à-dire le prototype du « trieur ») influence l'intention de trier. Le modèle avec les variables classiques de la TCP (attitude, normes subjectives et contrôle comportemental perçu) explique 33 % de l'intention, avec le contrôle comportemental perçu comme variable la plus significative et la norme subjective comme variable la moins significative. Le modèle avec la variable « similarité perçue avec l'identité type » explique 39 % de l'intention, cette nouvelle variable fournissant une contribution plus importante que les trois variables du modèle classique⁹⁹.

2.2. Une extension de la théorie du comportement planifié : le comportement dirigé vers un but

Carrus, Passafaro et Bonnes (2008) ont décidé d'utiliser le cadre théorique du modèle dirigé vers un but pour une meilleure compréhension du comportement de tri. Le modèle du comportement dirigé vers un but ou « *goal-directed behavior* » (Perugini et Bagozzi, 2001, 2004) a été proposé comme une extension voire un dépassement de la théorie du comportement planifié en y incluant d'office les comportements passés, mais aussi les émotions anticipées au côté des trois variables de base de la TCP (attitude, normes subjectives, contrôle comportemental perçu). Le modèle introduit également une distinction entre désir et intention en tant que variables motivant l'action. Plus précisément, dans ce modèle, c'est le désir d'adopter un comportement qui influence l'intention.

Le désir est « *un état d'esprit dans lequel l'individu a une motivation personnelle pour effectuer une action ou atteindre un but. Une telle motivation est basée sur l'intégration de différentes sources de jugement (par exemple émotionnel, évaluatif, social) et représente le premier pas vers une décision d'agir, typiquement suivie par l'intention. Par conséquent, les désirs devraient être distingués des concepts tels que les intentions, les attitudes et les buts* » (Perugini et Bagozzi, 2004, p.71). Les désirs sont moins réalisables, moins liés au but final et plus intemporels.

⁹⁹ L'ordre de la contribution des variables classiques est le suivant : contrôle comportemental perçu, attitudes et normes subjectives.

Dans le modèle, le désir est influencé par les attitudes, les normes subjectives, le contrôle comportemental perçu, les comportements passés et les émotions anticipées qui peuvent être positives ou négatives.

Dans l'étude sur le comportement de tri de Carrus, Passafaro et Bonnes (2008), le modèle du comportement dirigé vers un but explique 82 % de la variance de l'intention d'adopter un comportement de tri. Les émotions négatives anticipées¹⁰⁰ et la fréquence du comportement passé sont les meilleurs prédicteurs du désir, qui lui-même prédit de façon significative l'intention. La fréquence du comportement passé joue également un effet direct sur l'intention. Parmi les variables classiques de la TCP, seules les normes subjectives ont un impact sur le désir. Le contrôle comportemental perçu, autrement dit la faisabilité, n'a pas d'impact sur le désir, pour les auteurs, cela peut s'expliquer par le fait que les individus qui désirent réellement trier (dans le but, par exemple, de participer à la protection de l'environnement) ne vont pas considérer leur degré de contrôle vis-à-vis de cette activité.

Cette étude nous indique qu'il existe une différence entre désirer et avoir l'intention de faire quelque chose. Dans le domaine du tri des déchets, cela signifie que les individus peuvent réellement désirer trier leurs déchets, mais ne pas développer l'intention de le faire. À l'inverse, certaines personnes développent l'intention de faire quelque chose, mais ne le désirent pas obligatoirement. L'étude nous apprend aussi que l'émotion négative anticipée peut agir comme une barrière au comportement.

¹⁰⁰ Les émotions négatives anticipées sont mesurées par des items tels que « *si vous ne recycler pas vos déchets dans les deux prochaines semaines, à quel point pensez-vous que vous vous sentirez* : en colère / frustré / insatisfait / mécontent / coupable / triste / déçu / déprimé / lâche »

SYNTHESE CHAPITRE 2 - SECTION 2

Les études basées sur la théorie du comportement planifié en tant que cadre intégrateur des multiples variables qui influencent le comportement de tri des déchets ont donné des résultats significatifs même s'il existe des résultats parfois contradictoires entre certaines études et des divergences quant au poids respectif de certaines variables (par exemple, certains trouvent une relation significative entre la norme subjective et l'intention de trier ses déchets, alors que d'autres révèlent une absence de relation).

Les études citées ci-dessus expliquent environ 30 % de la variance de l'intention de trier ses déchets avec les trois variables de base de la théorie, c'est-à-dire l'attitude, la norme subjective et le contrôle comportemental perçu (Tonglet, Phillips et Read, 2004 ; Knussen et alii, 2004 ; Mannetti, Pierro et Livi, 2004), ce chiffre augmentant significativement avec l'addition de variables telles que le comportement passé, les habitudes et l'identité. Le modèle du comportement dirigé vers un but qui intègre à la théorie du comportement planifié les comportements passés, les émotions et le désir arrive à expliquer 82 % de la variance de l'intention de trier ses déchets.

L'application de ce cadre théorique est donc pertinente. Elle nous indique que l'intention de trier ses déchets est influencée par trois facteurs principaux : l'attitude favorable envers le tri des déchets, la norme subjective et le contrôle comportemental perçu. L'attitude envers le tri, dans la théorie du comportement planifié, se réfère très largement à la préoccupation pour le tri définie dans la section 1 de ce chapitre. Il s'agit essentiellement des éléments affectifs et cognitifs et de toutes les croyances que l'individu rattache au comportement de tri des déchets. L'attitude favorable envers le tri ainsi que la force de cette attitude influencent l'intention d'adopter un comportement de tri. La norme subjective, qui traduit l'importance que l'entourage proche de l'individu accorde au comportement de tri, c'est-à-dire une forme de pression sociale, influence également l'intention de tri, mais dans une moindre mesure, certains auteurs révélant même un effet nul. Enfin, la perception d'un contrôle comportemental important influence positivement l'intention de trier ses déchets. Ce contrôle se décompose en divers éléments. Tout d'abord, il s'agit de la perception d'une grande habileté, d'un sentiment de compétence personnelle dans cette activité mais il s'agit également du fait que cette action aura bien les conséquences que l'individu espère, en

d'autres termes il s'agit de savoir si l'individu se sent capable de trier ses déchets et s'il pense que le tri contribuera, par exemple, à réduire la quantité de déchets allant en décharge ou plus largement à préserver l'environnement. Le contrôle est également lié à la perception de l'existence de conditions qui vont faciliter l'acte de tri, c'est-à-dire la perception de l'existence, de la praticité et de la proximité des équipements de tri, mais également d'un service de collecte efficace. Ensuite, le contrôle est lié à une faible perception des facteurs situationnels ou barrières liées au tri, c'est-à-dire une faible perception des inconvénients du recyclage (temps, espace, complexité, efforts). En d'autres termes, un fort contrôle comportemental perçu vis-à-vis du tri des déchets, traduit une grande habileté, mais également de faibles efforts. Les variables additionnelles à la théorie expliquent également une grande part de la variance de l'intention, ainsi l'adoption du comportement dans le passé et les habitudes, la norme morale, mais aussi le désir influencent l'intention de trier ses déchets.

CONCLUSION DU CHAPITRE 2

Ce chapitre nous a permis de donner quelques réponses quant aux éléments individuels qui influencent l'adoption du tri des déchets.

Ainsi, l'attitude favorable de l'individu envers l'environnement en général (PPE) et, de façon plus évidente, l'attitude envers le tri des déchets et les programmes de valorisation en particulier (PPT) sont des éléments majeurs dans l'explication du comportement.

Les études citées dans ce chapitre nous indiquent également quels sont les facteurs, les plus importants, qui influencent la formation de l'attitude favorable d'un individu envers le tri. Ainsi, celle-ci est liée à la possession de certaines valeurs telles que des valeurs environnementales, qui font que l'individu accorde une importance intrinsèque à l'environnement ; des valeurs altruistes et collectivistes, mais aussi des valeurs liées à un style de vie frugal. En conséquence, la PPT est liée négativement aux valeurs individualistes et matérialistes. La PPT est également fonction de certains traits de personnalité. Ainsi, l'individu préoccupé par le tri des déchets est un individu peu aliéné, c'est-à-dire qui se perçoit comme étant intégré et impliqué dans la communauté dans laquelle il vit, et qui présente également une conviction de contrôle interne et un certain sentiment d'efficacité perçue dans les activités qu'il entreprend. Ces deux derniers éléments joueraient même un rôle modérateur dans la relation entre l'attitude et le comportement.

Concernant le lien entre attitude et comportement de tri, c'est la théorie du comportement planifié qui nous permet de comprendre sous quelles conditions l'attitude favorable envers le tri se transforme en intention. Ainsi, son impact est fonction de sa force, mais aussi de l'existence de normes subjectives et de la perception du contrôle sur le comportement en question. La théorie, avec ces trois variables de base permet, dans les études que nous avons citées, d'expliquer environ 30 % de la variance de l'intention de trier ses déchets et davantage lorsque l'on intègre les comportements passés et les habitudes, les normes morales et le désir. La théorie du comportement planifié nous indique également que le comportement de tri est fortement lié aux conditions techniques existantes dans une collectivité donnée, c'est-à-dire qu'il dépend fortement des moyens mis à la disposition des citoyens pour trier et qu'il va fortement varier d'une collectivité à l'autre. Néanmoins, Corral-Verdugo (2003) nous indique que si les facteurs situationnels jouent un rôle important dans l'adoption du comportement de tri, les facteurs psychographiques sont plus importants. De plus, ces facteurs situationnels

relèvent généralement d'une perception et sont donc subjectifs (Shrum, Lowrey et McCarty, 1994).

Nous retenons donc, de ces différentes études que **l'attitude favorable envers le tri et la valorisation des déchets est un concept central et un pré-requis essentiel à l'intention de trier ses déchets et, par conséquent, au comportement effectif des personnes**. Son impact sur l'intention est fonction de sa force, mais également de l'existence de normes subjectives, de normes morales, de la perception du contrôle sur ce comportement (essentiellement efficacité perçue et facteurs situationnels), d'habitudes, d'émotions anticipées et de l'image de soi.

Ainsi, de façon schématique, l'individu aura davantage tendance à trier :

- s'il a une attitude favorable envers cette activité ;
- s'il a conscience du fait que l'activité est liée à des normes sociales (normes subjectives) ou bien s'il a déjà intégré cette norme (norme morale) et qu'il s'attend ainsi à des punitions ou des sentiments négatifs s'il ne le fait pas ;
- s'il se sent compétent dans cette activité, s'il pense qu'elle aura bien les résultats attendus ; s'il perçoit qu'il a les ressources nécessaires (connaissances et équipements) et s'il ne perçoit pas l'existence de contraintes situationnelles (complexité, temps, effort et espace nécessaires) ;
- s'il a déjà effectué cette activité de façon régulière depuis un certain temps (habitudes et comportements passés) ;
- si le fait de ne pas trier va se traduire chez lui par des émotions négatives ;
- si son image de soi peut être améliorée à travers l'adoption du tri.

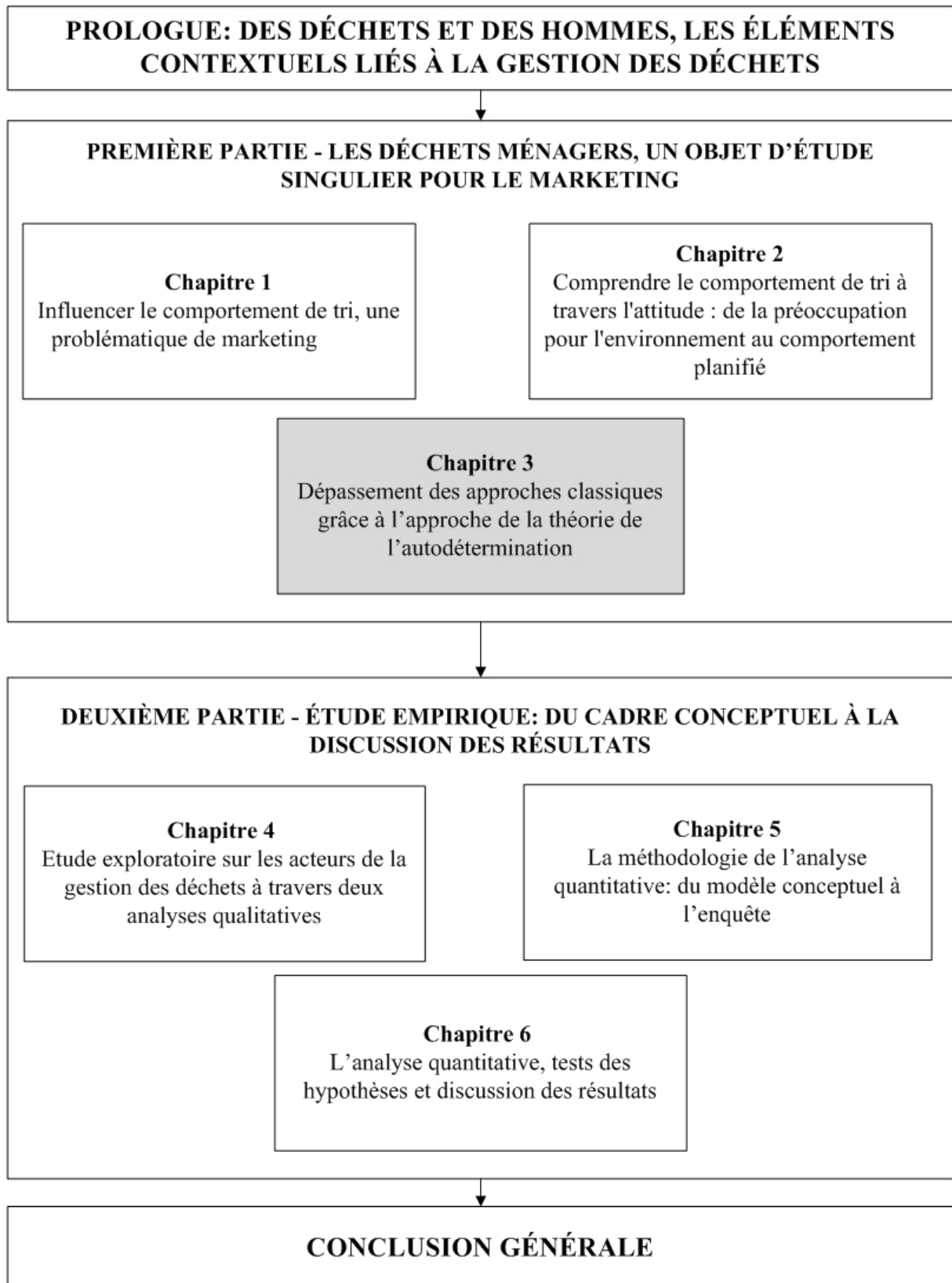
Les études sur l'attitude et sur la théorie du comportement planifié permettent donc de donner un grand nombre de réponses au chercheur qui se demande quelles sont les caractéristiques personnelles qui influencent le comportement de tri. Néanmoins, elles présentent certaines limites. Le concept d'attitude et la théorie du comportement planifié, très utilisés dans les recherches sur le comportement du consommateur montrent peut-être certaines lacunes dans le domaine qui nous intéresse. En effet, malgré la présence des normes subjectives et morales, la théorie du comportement planifié et le concept d'attitude ne prennent pas assez en compte le contexte de la gestion des déchets marqué par une certaine absence d'autonomie. En effet, si le consommateur peut librement planifier son intention d'achat, il n'en est pas réellement de même pour l'utilisateur du service public qui doit trier ses déchets. Ainsi, ces études n'ont pas pris en compte le contexte de l'adoption du geste de tri marqué par une certaine hétéronomie

(Rumpala, 1999) et l'élément qui y est directement lié : le rapport à l'Administration publique. De plus, le concept d'intention comportementale peut paraître limité dans la mesure où, par exemple, il ne permet pas d'identifier des différences de « force » dans l'intention, ce qui pourtant va se traduire concrètement en termes de fréquence de tri. Il ne permet pas non plus de rendre compte d'un phénomène essentiel dans le domaine du tri des déchets, la persistance du comportement dans le temps, ni de réellement distinguer les différentes raisons qui poussent un individu à s'engager dans cette activité.

Or, ces limites peuvent être dépassées à travers une approche motivationnelle particulière : la théorie de l'autodétermination. En effet, même si l'intentionnalité et la motivation sont proches, peu d'études sur l'adoption du tri ont fait de la motivation un concept central.

La théorie de l'autodétermination est une théorie contemporaine de la motivation qui a été utilisée, avec succès, pour prédire des comportements marqués par une certaine obligation comme le travail et l'éducation mais également l'adoption de comportements écologiques. Cette théorie permet d'appréhender des nuances dans le degré de motivation d'un individu et permet également d'inférer, en fonction de ces degrés de motivation, la persistance du comportement dans le temps. Basée sur le fait que les individus ont un besoin d'autonomie dans leurs activités, cette théorie a également permis l'intégration de du rôle des pouvoirs publics comme facteurs influençant l'adoption d'un comportement écologique.

Figure 8: Plan de la thèse



CHAPITRE 3: DÉPASSEMENT DES APPROCHES CLASSIQUES GRÂCE À L'APPROCHE DE LA THÉORIE DE L'AUTODÉTERMINATION

Il n'y a pas de comportement sans déclenchement et sans orientation vers un but. Cet aspect énergétique des conduites humaines s'exprime à travers plusieurs notions : l'intention, comme nous l'avons vu à travers la théorie du comportement planifié, mais aussi le besoin, la volonté, la tendance et la motivation.

La motivation est un concept, relativement récent¹⁰¹, largement utilisé en psychologie, mais aussi dans le langage de tous les jours lorsque l'on tente de décrypter les raisons sous-jacentes aux conduites humaines.

La motivation peut être définie succinctement comme l'élan nécessaire au comportement. Elle donne un motif pour agir, ce motif étant un besoin biologique ou psychologique, selon les théories, et qui, couplé à l'intention d'atteindre un but, donne l'impulsion d'un comportement (Wentz et Eyrich, 1970). C'est un concept multidimensionnel, qui recouvre de nombreuses réalités, et qui n'a donc pas de définition universelle (Fenouillet, 2003 ; Mucchielli, 2001).

Mais, s'il n'y a pas de théorie unifiée de la motivation, nous pouvons toutefois définir la motivation de manière générale comme étant l'ensemble des « *décisions qui conduisent l'individu à déclencher un comportement, à le diriger vers des objectifs, à le soutenir intensément et de façon persistante* » et qui « *s'expliquent par des besoins, des valeurs, des mobiles à satisfaire, mais aussi par des processus cognitifs relatifs à la prise de décision, enfin par des systèmes d'autorégulation* » (Oubrayrie-Roussel et Roussel, 2001, p.3).

Les concepts de base de la motivation, dans une perspective sociocognitive, sont la régulation, c'est-à-dire l'ensemble des mécanismes qui vont déterminer le déclenchement d'un comportement, l'orientation ou la direction de ce comportement, c'est-à-dire son attirance vers un but ou son évitement et son rejet, l'intensité de l'effort fourni et la persistance du comportement dans le temps (Bandura, 1986 ; 1993)

¹⁰¹ Le terme « motivation » est relativement récent, car il n'est utilisé que depuis les années 1930. Selon Mucchielli (2001), la paternité du terme reviendrait à deux publicistes : Enerst Dichter et Louis Cheskin. Mais on peut plus légitimement considérer que le terme est apparu pour la première fois dans les travaux de recherches de deux psychologues : Tolman (1932) et Lewin (1936). Quoi qu'il en soit, le concept de motivation n'est pas réellement nouveau, c'est seulement le terme qui a supplanté des termes anciens tels que passions, pulsions, désirs, besoins, *etc.*, depuis longtemps objets de recherche des philosophes.

Apparue dans les années 1970 dans les travaux de deux psychologues, Edward Deci et Richard Ryan, la théorie de l'autodétermination repose sur les postulats de base que l'individu est mu par la volonté de se sentir à l'origine de ses actions, c'est-à-dire de se sentir autodéterminé, mais aussi par la volonté de satisfaire trois besoins innés fondamentaux : un besoin de compétence, un besoin d'autonomie et un besoin de relation à autrui.

Dans cette section, nous allons exposer les différentes notions et concepts qui composent cette théorie afin de mieux la comprendre. Dans un premier temps, nous allons aborder les éléments de base de la théorie de l'autodétermination que sont les trois besoins fondamentaux. Puis, dans un second temps, nous verrons que cette théorie se caractérise davantage comme une macro-théorie car elle s'articule autour de diverses mini-théories, chacune concernant un aspect particulier des principes fondant la théorie de l'autodétermination.

1. LES ELEMENTS DE BASE : LES TROIS BESOINS FONDAMENTAUX

La théorie de l'autodétermination est une théorie sociocognitive de la motivation qui conçoit la motivation comme « *un construit hypothétique utilisé afin de décrire les forces internes et/ou externes produisant le déclenchement, la direction, l'intensité et la persistance du comportement* » (Vallerand et Thill, 1993, p.18).

La théorie de l'autodétermination (TAD) assimile deux visions apparemment contradictoires du développement humain : une vision humaniste et cognitiviste qui postule que les individus possèdent une tendance naturelle à l'actualisation de soi et à l'intégration (Maslow, 1955 ; Rogers, 1963 ; Piaget, 1971 ; Werner, 1948) et une vision behavioriste fondée sur le principe qu'il n'y a pas de direction innée du comportement et que celui-ci est fonction des expériences ou renforcements¹⁰² passés et des contingences présentes (Skinner, 1953).

Elle intègre ces deux points de vue en reconnaissant que l'être humain est un organisme actif qui possède une tendance innée au développement psychologique et à l'intégration, c'est-à-

¹⁰² Les renforcements, dans un processus de conditionnement, représentent le « *fait de modifier la force de l'habitude ou la probabilité d'apparition d'une réponse par la présentation (théorie classique de Pavlov) ou l'apparition (conditionnement instrumental de Skinner) d'un stimulus adéquat dit agent renforçateur ou agent renforçant* ». (Définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, CNRS, <http://www.cnrtl.fr/definition/renforcement>, consulté le 04/04/2011)

dire une tendance naturelle à développer une image de soi de plus en plus élaborée et unifiée ; et en reconnaissant également l'influence de l'environnement, c'est-à-dire des facteurs sociaux spécifiques qui peuvent entraver ou soutenir cette tendance (Ryan et Deci, 2004).

La théorie de l'autodétermination est inscrite à la fois dans un cadre organismique¹⁰³ et dialectique. En tant que cadre organismique, la TAD « *conçoit les humains comme actifs, comme des organismes orientés vers la croissance, qui recherchent et s'engagent de façon innée dans des challenges dans leurs environnements, tentant d'actualiser leurs potentialités, leurs capacités et leurs sensibilités* » (Ryan et Deci, 2004, p.8). Mais cette tendance à l'actualisation n'est qu'un des pôles de l'interface dialectique, l'autre pôle étant l'environnement social qui peut soit faciliter ces tendances individuelles soit les entraver. Le concept de besoins psychologiques fondamentaux sert de base à la description des caractéristiques de l'environnement qui soutiennent ou entravent les tendances humaines citées ci-dessus.

La théorie postule qu'il existe des « *conditions nécessaires au développement et au bien-être de la personnalité et des structures cognitives des individus, tout comme il en existe pour leur développement et leur fonctionnement physique* » (Ryan et Deci, 2004, p.7). Ces conditions nécessaires sont des « nutriments » et sont nommés dans la TAD, les besoins psychologiques fondamentaux. Ces besoins sont au nombre de trois : le besoin de compétence, le besoin d'appartenance et le besoin d'autonomie. Ils ne couvrent pas tous les facteurs de motivation, mais sont considérés comme essentiels à la satisfaction personnelle et, pour les tenants de cette théorie, ils sont universels, transculturels et se retrouvent à tous les stades du développement humain (Laguardia et Ryan, 2000 ; Ryan et Deci, 2004).

Les individus s'engagent alors activement dans leur environnement, car ils sont fondamentalement motivés à satisfaire ces besoins psychologiques fondamentaux, et l'environnement social joue un rôle majeur, car il peut entraver ou favoriser la satisfaction de ces besoins, l'environnement social étant représenté par « *tout facteur humain et non humain* » présent dans l'existence d'un individu (Vallerand, 2007, p.263). Il existe donc une opposition entre l'environnement et la personne dans sa recherche de satisfaction des besoins de compétence, d'autonomie et d'appartenance.

¹⁰³ Se dit lorsque l'on « *considère l'organisme dans sa totalité sans faire de séparation entre le psychique et le biologique, entre la conscience et le corps* » (Définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, CNRS, <http://www.cnrtl.fr/definition/organismique>, consulté le 04/04/2011)

1.1. Le besoin de compétence

Basée sur les travaux de White (1959) et de Harter (1983), la compétence se réfère au « *sentiment d'interagir efficacement avec son environnement social et d'expérimenter des opportunités pour exercer et exprimer ses capacités* » (Ryan et Deci, 2004, p.7). Il s'agit de la propension à avoir un effet sur son environnement, à le maîtriser, et à obtenir de celui-ci des résultats auxquels on accorde de la valeur. Pour White (1959), la compétence est une source d'énergie importante dans le comportement humain.

Le besoin de compétence conduit les individus à rechercher des défis optimaux par rapport à leurs capacités et à essayer de maintenir et d'améliorer continuellement leurs capacités et aptitudes plutôt que de chercher à en acquérir de nouvelles. La compétence peut donc également se référer à un sentiment de confiance et d'efficacité dans l'action (Ryan et Deci, 2004). Mais l'efficacité ne suffit pas à entraîner le sentiment de compétence, elle doit être accompagnée d'un « *sentiment de la prise en charge personnelle de l'effet à produire* » (Laguardia et Ryan, 2000, p.285), lié à un besoin d'autonomie.

1.2. Le besoin d'autonomie

Le besoin d'autonomie se réfère au fait de se percevoir comme étant l'origine ou la source de son propre comportement (deCharms, 1968 ; Ryan et Connell, 1989 ; Ryan et Deci, 2004).

Plus précisément, l'autonomie « *fait référence à la volonté – le besoin organismique d'auto-organiser l'expérience et le comportement et de pratiquer des activités concordantes avec la perception de soi* » (Deci et Ryan, 2000, p.231).

La satisfaction du besoin d'autonomie nécessite que l'individu s'engage dans une activité par libre-choix et qu'il se perçoit comme « *l'instigateur et le régulateur de ses actions et que celles-ci [soient] conformes à ses valeurs* » (Forest et alii, 2010). L'autonomie suppose que la personne décide volontairement de son action, qu'elle la réalise elle-même et qu'elle l'assume. Elle renvoie à l'appropriation personnelle de l'action et la congruence entre l'action et l'individu, l'action autonome étant celle qui émane du « vrai soi » (Laguardia et Ryan, 2000).

Dans la théorie de l'autodétermination, l'autonomie ne se confond pas avec l'indépendance, la conviction de contrôle interne ou l'individualisme (Chirkov et alii, 2003 ; Deci, Koestner et Ryan, 1999b ; Ryan, 1995). En effet, l'autonomie n'est pas synonyme d'absence d'influences

externes. Ryan et Deci (2004) considèrent qu'il n'existe pas nécessairement d'antagonisme entre autonomie et dépendance, un individu pouvant, de façon autonome, choisir certaines valeurs ou certains comportements promus par d'autres dans la mesure où il les accepte comme étant congruents avec ses propres valeurs ou son image de soi. À ce propos, Jacob (1908) nous dit que « *l'individu autonome ne vit pas sans règles ; mais il obéit aux règles qu'il a choisies après examen* » (Jacob, 1908, p.25 in Lalande, 2006, p.101).

Même si les actions d'un individu sont influencées par une source extérieure, l'individu dont le besoin d'autonomie est satisfait est en accord avec cette influence, et vit l'expérience comme étant à son initiative et comme étant une expression de lui-même et de ses valeurs (Ryan et Deci, 2004).

1.3. Le besoin d'appartenance sociale

Le besoin d'appartenance sociale ou de relation avec autrui implique le sentiment d'être relié à des personnes qui sont importantes pour soi, de se soucier d'elles et que celles-ci se soucient de nous en retour. C'est également le sentiment d'appartenir à une communauté ou un groupe donné et d'être reconnu par celui-ci (Harlow, 1958 ; Baumeister et Leary, 1995).

En d'autres termes, il s'agit du besoin de créer des liens sociaux : « *les êtres humains ont un besoin profond de créer et maintenir une quantité minimale de relations interpersonnelles durables, positives et significatives* » (Baumeister et Leary, 1995, p.497). Selon ces auteurs, ce besoin est inné et universel et est la source d'une motivation puissante et fondamentale. En effet, « *les gens qui ont quelque chose en commun, qui partagent des expériences communes (même mauvaises), ou tout simplement qui sont exposés souvent les uns aux autres ont tendance naturellement à former des liens d'amitié. De plus, les gens résistent à la dégradation et à la rupture des liens sociaux, même s'il n'existe aucune raison matérielle ou pragmatique de les maintenir et même si le maintien de ceux-ci est difficile* » (op.cit., p.520).

Le besoin d'appartenance sociale n'est pas lié à l'obtention d'une quelconque contrepartie et se réfère simplement au sentiment de sentir lié à autrui « *dans une communion ou une unité sécurisante* » (Ryan et Deci, 2004, p.7).

La théorie de l'autodétermination cherche donc à comprendre comment l'individu arrive à satisfaire ces trois besoins fondamentaux en s'attachant aux facteurs de l'environnement social qui peuvent entraver ou faciliter leur satisfaction. Elle repose également sur le postulat

que les raisons qui poussent un individu à s'engager dans une activité sont multiples ce qui entraîne différentes formes de motivation qui se différencient par leur degré d'autodétermination, c'est-à-dire le « *degré avec lequel une activité est effectuée avec un sentiment de libre choix et de cohérence interne* » (Ryan et Deci, 2000, p.9).

2. LA THEORIE DE L'AUTODETERMINATION : UNE MACRO THEORIE

Comprendre ces phénomènes relativement complexes fait de la théorie de l'autodétermination une macro-théorie, c'est-à-dire un cadre d'analyse lui-même composé de quatre « mini-théories » (Ryan et Deci, 2004), chacune s'attachant à un phénomène spécifique. Ces mini-théories sont la théorie de l'évaluation cognitive, la théorie de l'intégration organismique, la théorie de l'orientation à la causalité et la théorie des besoins fondamentaux. Récemment une cinquième mini-théorie s'est ajoutée au corpus de la TAD, la théorie du contenu des buts.

La théorie de l'évaluation cognitive (Deci, 1975 ; Deci et Ryan, 1980) concerne la motivation intrinsèque. Elle a été formulée pour décrire les effets du contexte social sur celle-ci. Elle décrit les éléments du contexte social soit comme soutenant l'autonomie, soit comme étant des éléments de contrôle, soit comme étant des éléments amotivants. Elle traite également du rôle critique joué par la satisfaction des besoins de compétence et d'autonomie dans l'encouragement de la motivation intrinsèque.

La théorie de l'intégration organismique (Deci et Ryan, 1985b ; Ryan et Connell, 1989) concerne la motivation extrinsèque et ses différentes formes, leurs propriétés, leurs déterminants et leurs conséquences. Elle traite donc du degré auquel les individus se sentent autodéterminés lorsqu'ils s'engagent dans un comportement extrinsèquement motivé et s'attache ainsi aux mécanismes d'internalisation et aux éléments du contexte social qui facilitent ou entravent cette intériorisation.

La théorie de l'orientation à la causalité (Deci et Ryan, 1985a) a été formulée pour décrire les différences dans les tendances des individus à s'orienter face à leur environnement social. Il existe trois types d'orientations : l'orientation autonome où l'individu agit pour l'intérêt et la valeur de l'acte lui-même ; l'orientation contrôlée où l'individu met l'accent sur la récompense, le gain et l'approbation ; et l'orientation impersonnelle ou amotivée où l'accent est mis sur une forme d'anxiété quant à ses compétences.

La théorie des besoins fondamentaux (Ryan et Deci, 2000) traite du lien entre les besoins psychologiques fondamentaux et la santé et le bien-être.

Enfin, la théorie du contenu des buts (Vansteenkiste, Lens et Deci, 2006 ; Deci et Ryan, 2000) se concentre sur la distinction entre les buts intrinsèques et les buts extrinsèques et sur leurs impacts respectifs sur la motivation et le bien-être.

Nous avons exposé ici brièvement les cinq théories qui forment la macro-théorie de l'autodétermination, mais nous ne rentrerons pas dans le détail pour chacune d'entre elles. En effet, seules les trois premières nous paraissent pertinentes pour la suite de notre travail.

2.1 La théorie de l'évaluation cognitive

La théorie de l'évaluation cognitive se concentre sur la distinction entre la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque et décrit surtout les effets du contexte social sur la motivation intrinsèque (Deci, 1975 ; Deci et Ryan, 1980). Elle explique que les éléments du contexte social dans lequel se situe l'individu peuvent être perçus soit comme soutenant son autonomie, soit comme exerçant une pression (ou un contrôle) soit comme étant amotivants. Avant de détailler les principes de la théorie de l'évaluation cognitive, il est nécessaire de revenir sur la distinction entre motivation intrinsèque et motivation extrinsèque.

2.1.1. La distinction fondamentale entre motivation intrinsèque et motivation extrinsèque

Les comportements motivés intrinsèquement sont ceux qui sont basés sur la satisfaction inhérente au fait d'accomplir l'activité elle-même plutôt que sur l'attente de renforcements ou des récompenses indépendants de l'activité. En effet, « *on dit d'une personne qu'elle est motivée intrinsèquement quand elle effectue une activité sans autre récompense apparente que l'activité elle-même* » (Deci, 1971, p.105).

La motivation intrinsèque peut donc se définir comme « *les forces qui incitent à effectuer des activités volontairement, par intérêt pour elles-mêmes et pour le plaisir et la satisfaction que l'on en retire* » (Roussel, 2000, p.7). La motivation intrinsèque est le prototype de l'activité autodéterminée dans laquelle l'individu s'engage librement et persiste grâce à la satisfaction et au plaisir qu'il en retire. C'est un type de motivation purement non-instrumentale.

Toutefois, la plupart de nos actions quotidiennes n'ont pas un intérêt inhérent et ne sont donc pas liés à une motivation intrinsèque. La majorité des actes sont extrinsèquement motivés, c'est-à-dire qu'il s'agit d'actions instrumentales qui « *visent à produire un résultat distinct du plaisir de l'action elle-même* » (Laguardia et Ryan, 2000, p.289). La motivation extrinsèque représente les comportements qui sont adoptés en tant que moyens pour atteindre une fin, c'est-à-dire que l'on accomplit pour atteindre un but détaché de l'action (Vallerand, Carbonneau et Lafrenière, 2009 ; Ryan et Deci, 2004). Le comportement va être évalué en fonction de son habilité à produire les conséquences désirées, celles-ci n'étant pas liées à l'activité elle-même (récompense, estime de soi, évitement des punitions, *etc.*). C'est un type de motivation instrumentale.

La théorie de l'évaluation cognitive se base sur les travaux initiaux de deCharms (1968) qui avait utilisé les travaux de Heider (1958)¹⁰⁴ sur le locus de causalité perçue pour décrire ces deux types de motivations. Il a notamment mis en évidence qu'il existe une différence importante entre un locus de causalité interne, dans lequel l'individu se perçoit comme la source de son comportement et un locus de causalité externe, dans lequel l'individu est « *le pion de forces hétéronomes* » (deCharms, 1968).

Ainsi, la motivation intrinsèque provient d'un désir fondamental d'expérimenter une causalité personnelle. Selon lui, « *la motivation principale de l'Homme est d'être efficace à produire des changements dans son environnement. L'Homme s'efforce d'être l'agent causal, d'être le locus de causalité principal, ou l'origine de son comportement ; il s'efforce d'atteindre la causalité personnelle* » (deCharms, 1968, p.269). Ce besoin de contrôle est la force centrale des comportements intrinsèquement motivé. Dans la motivation intrinsèque, le locus de causalité perçu est interne, alors que dans le cas de la motivation extrinsèque, le locus de causalité perçu est externe : « *lorsqu'une personne est le locus de causalité de son propre comportement...elle se considèrera comme intrinsèquement motivée. Inversement, quand une personne perçoit que le locus de causalité est externe à elle-même...elle se considèrera comme extrinsèquement motivée* » (deCharms, 1968, p.328).

La théorie de l'autodétermination reconnaît que les actions intrinsèquement motivées induisent nécessairement un locus interne de causalité perçu et que la motivation intrinsèque est affaiblie lorsque des facteurs quelconques conduisent vers un locus externe de causalité

¹⁰⁴ Les travaux de Heider portent sur l'attribution causale. Il a ainsi introduit le concept de locus de causalité perçue en référence à la façon dont les individus interprètent les motivations et intentions des autres dans le cadre de relations interpersonnelles. Il a ainsi distingué la causalité personnelle qui se réfère à l'intention personnelle et la causalité impersonnelle dans laquelle l'environnement, indépendamment des intentions des individus, produit un effet donné.

perçue. La TAD diverge toutefois des travaux de deCharms dans la mesure où elle ne considère pas la motivation extrinsèque comme un tout homogène (ce que nous développerons dans l'explication de la deuxième mini-théorie formant le corpus de la théorie de l'autodétermination : la théorie de l'intégration organismique), mais cette distinction intrinsèque/extrinsèque a servi de base pour comprendre comment des récompenses extrinsèques peuvent affecter la motivation intrinsèque.

2.1.2. L'impact des événements contextuels sur la motivation intrinsèque

La théorie de l'évaluation cognitive insiste sur l'influence du contexte social sur la motivation intrinsèque et sur l'implication des besoins de compétence et d'autonomie dans celle-ci (Ryan et Deci, 2004). Les premières recherches ont montré que, lorsque l'on offre à un individu qui s'est engagé dans une activité par libre-choix et intérêt, une récompense tangible ou symbolique, sa motivation intrinsèque diminue (Deci, 1971 ; Kruglanski, Friedman et Zeevi, 1971 ; Lepper, Greene et Nisbett, 1973). L'étude de Deci (1971) a également démontré que les feedback ou commentaires positifs en lien avec la compétence de la personne dans l'activité en question (comme féliciter quelqu'un), à l'inverse des récompenses extrinsèques, stimulent la motivation intrinsèque. Ces résultats ont été confirmés par une méta-analyse de cent vingt-huit expérimentations de Deci, Koestner et Ryan (1999a).

Ces phénomènes s'expliquent par le fait que, les besoins de compétence et d'autonomie faisant partie intégrante de la motivation intrinsèque, les éléments contextuels affectent la motivation intrinsèque selon qu'ils facilitent ou entravent la satisfaction de ces deux besoins.

Ainsi, pour Deci et Ryan (1980), il existe deux processus cognitifs principaux par lesquels les facteurs contextuels affectent la motivation intrinsèque : le changement dans le locus de causalité et le changement dans la compétence.

Le changement dans le locus de causalité se réfère au besoin d'autonomie, ainsi lorsqu'un élément du contexte social provoque un changement de la perception de l'individu vers un locus de contrôle externe, la motivation intrinsèque diminuera. À l'inverse lorsqu'un élément du contexte social favorise le passage d'un locus externe de causalité perçue à un locus interne de causalité perçue, la motivation intrinsèque sera stimulée.

Le deuxième processus concerne tout changement dans la compétence perçue et est donc lié au besoin de compétence. Quand un élément du contexte social accroît la compétence perçue, cela stimule la motivation intrinsèque et, inversement, lorsqu'un élément du contexte social

fait diminuer la compétence perçue, cela entraînera une diminution de la motivation intrinsèque.

Ainsi, l'octroi d'une récompense monétaire, suite à l'exécution d'une tâche, diminue la motivation intrinsèque puisque les raisons pour réaliser l'activité sont alors attribuées à un facteur externe, ce qui entraîne une diminution du sentiment d'autonomie perçue qui elle-même entraîne une baisse de la motivation intrinsèque. Un feedback positif, quant à lui, augmente la motivation intrinsèque en renforçant le sentiment de compétence perçue.

Pour la théorie de l'évaluation cognitive, chaque situation ou événement du contexte social contient à la fois deux aspects : un aspect de contrôle (ou autoritaire) et un aspect informationnel et c'est la prépondérance de l'un de ces deux aspects qui déterminent les effets du contexte sur la perception de l'autonomie et de la compétence et donc sur la motivation intrinsèque.

Les aspects de contrôle de l'environnement social sont ceux qui représentent une pression liée à l'adoption de certains comportements et qui conduisent à un passage d'un locus de causalité interne vers un locus de causalité externe. Les éléments du contexte social ayant un aspect de contrôle prépondérant font baisser la motivation intrinsèque.

Les événements informationnels et communicationnels sont ceux qui fournissent un feedback sur la compétence et qui soutiennent l'engagement des individus dans l'activité. C'est-à-dire qu'ils influencent la motivation selon qu'ils améliorent ou non le sentiment de compétence et d'autonomie.

La théorie de l'évaluation cognitive affirme que c'est la perception, c'est-à-dire la signification psychologique que l'individu attribue aux facteurs contextuels, et non les facteurs contextuels eux-mêmes, qui déterminent la motivation. La perception est fonction des différences individuelles, ainsi, il est raisonnable de penser que différents individus vont interpréter le même contexte social différemment en fonction de leurs tempéraments propres. Ainsi, les individus vont construire leur perception du contexte social en fonction de sa signification informationnelle ou autoritaire et de la prédominance de l'un de ces deux aspects.

Généralement, l'offre d'une récompense tangible est perçue comme ayant une fonction de contrôle alors qu'un feedback est perçu comme ayant une fonction informationnelle.

Des études se sont ainsi intéressées aux effets des éléments du contexte perçu comme exerçant un contrôle, ainsi les menaces de punitions (Deci et Cascio, 1972), les deadlines (Amabile, DeJong et Lepper, 1976), les buts imposés (Mossholder, 1980) la compétition

(Deci et *alii*, 1981), l'évaluation (Ryan, 1982) et la surveillance (Lepper, Greene et Nisbett, 1973) diminuent la motivation intrinsèque.

Inversement, le fait de permettre le choix de l'activité et de la façon de faire (Swann et Pittman, 1977 ; Zuckerman et *alii*, 1978), l'empathie et une ambiance non autoritaire (Koestner et *alii*, 1984) peuvent favoriser et aider à maintenir une motivation intrinsèque en permettant le passage d'un locus de causalité externe à un locus de causalité interne (Vallerand, Carbonneau et Lafrenière, 2009).

Enfin, le besoin d'appartenance joue un rôle dans la promotion de la motivation intrinsèque, mais son rôle est plus modeste. Ainsi certaines études ont montré que les enfants dont le besoin d'appartenance est satisfait (relation de confiance, attention) ont davantage tendance à faire preuve de motivation intrinsèque dans leurs activités (Frodi, Bridges et Grolnick, 1985). Des enfants travaillant sur une activité intéressante en la présence d'un expérimentateur qu'ils ne connaissent pas et qui les ignorent ont montré de très faibles niveaux de motivation intrinsèque (Anderson, Manoogian et Reznick, 1976). La non-satisfaction du besoin d'appartenance peut donc avoir un effet négatif sur la motivation intrinsèque.

En règle générale, lorsque les facteurs contextuels soutiennent l'autonomie d'un individu, celui-ci aura davantage tendance à être intrinsèquement motivé et le comportement aura tendance à persister dans le temps (Noels, Clement et Pelletier, 1999). À l'inverse, un contrôle ressenti sous la forme de récompenses offertes, de deadlines imposées ou de pression sociale exercée, tend à menacer la motivation intrinsèque pour une activité (Deci et Ryan, 1987).

La théorie de l'évaluation cognitive porte donc sur les effets des variables socio-contextuelles sur la motivation intrinsèque ou plus précisément sur comment ces variables impactent les besoins de compétence et d'autonomie qui vont eux-mêmes influencer la motivation intrinsèque. Toutefois, comme nous l'avons vu ci-dessus, la plupart de nos activités ne sont pas toujours foncièrement intéressantes ou plaisantes et découlent donc davantage d'une motivation extrinsèque.

Mais la théorie de l'autodétermination n'oppose pas simplement motivation intrinsèque et motivation extrinsèque puisqu'elle propose une conception multidimensionnelle de cette dernière et suggère que l'on peut être « *extrinsèquement motivé de manière autonome* » (Ryan et Deci, 2004, p.15). La théorie de l'intégration organismique explique comment cette motivation extrinsèque multidimensionnelle s'organise autour d'un continuum variant en fonction du degré d'autodétermination des différents types de motivation.

2.2. La théorie de l'intégration organismique ou théorie de l'intégration de soi

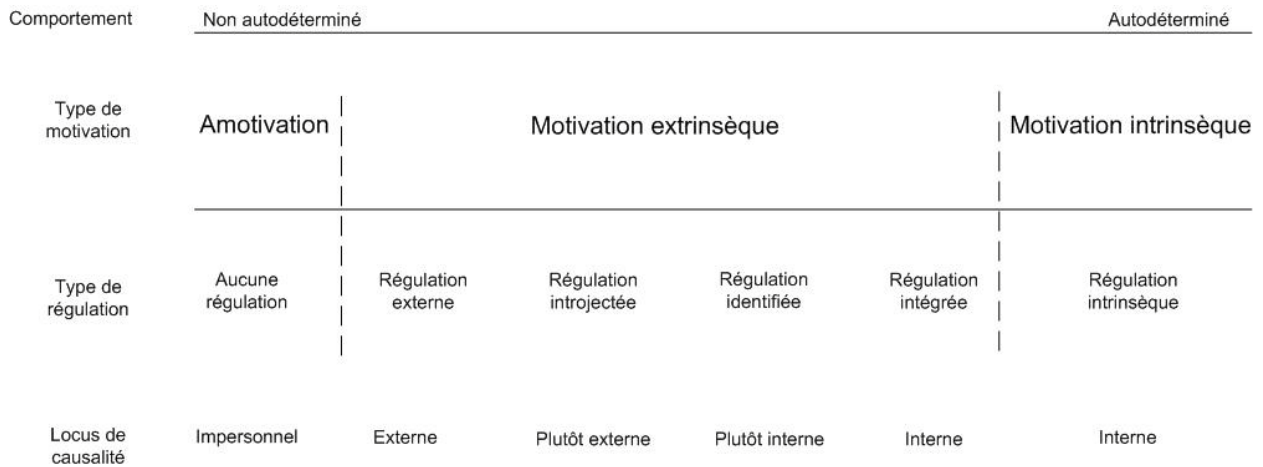
La théorie de l'intégration organismique repose sur le postulat que si les individus sont poussés, grâce à des incitations externes, à adopter un comportement inintéressant et pour lequel ils ne sont pas intrinsèquement motivés par des proches ou par leur groupe de référence, ils finiront par internaliser ce comportement pourtant initialement régulé de façon externe. Ils intégreront cette régulation comportementale dans leur « soi » et celle-ci deviendra cohérente avec l'image que l'individu a de lui-même, ce processus transformera la régulation externe du comportement en autorégulation.

La théorie de l'intégration organismique propose une taxonomie des différents types de régulation des comportements extrinsèquement motivés pouvant varier selon le degré d'intériorisation dans le soi. En d'autres termes, elle s'intéresse à la motivation extrinsèque et au processus d'intériorisation de comportements initialement régulés par des facteurs de contrôles externes et à la façon dont ce type de motivation peut devenir autodéterminée. Elle explique que la motivation extrinsèque est un comportement instrumental et qu'il existe différentes formes d'instrumentalité.

2.2.1. Le continuum d'autodétermination

À partir de cette théorie, Deci et Ryan (1985b) postulent l'existence de trois états ou trois grands types de motivation qui peuvent être classés sur un continuum d'autodétermination qui va de l'amotivation jusqu'à la motivation intrinsèque. À ces trois grands types de motivation correspondent six types de régulations qui se différencient par leurs degrés d'autodétermination. La figure suivante représente la taxonomie de la théorie de l'intégration organismique ordonnée de gauche à droite selon le degré auquel la motivation pour un comportement est autonome.

Figure 9: Le continuum d'autodétermination



Source : traduit de Deci et Ryan (2000, p.237)

À l'extrême gauche se situe l'amotivation qui se caractérise par une absence d'intention d'agir. L'amotivation désigne l'absence totale de motivation, c'est le niveau zéro de la motivation qui se caractérise par l'absence complète d'autodétermination. Les individus amotivés peuvent soit ne pas agir du tout, soit agir passivement, c'est-à-dire agir sans en percevoir la raison ou l'utilité (Vallerand, 1997). Au lieu de rechercher la satisfaction du besoin d'autodétermination, un état d'aliénation va apparaître en réponse au fait que l'individu ne fait pas ou plus de lien entre son action et le résultat de cette action, c'est-à-dire par manque de contingence (Rotter, 1966 ; Seligman, 1975). L'amotivation peut aussi être due à un manque de compétence perçue (Bandura, 1977 ; Deci, 1975) ou bien au fait que l'individu n'accorde aucune valeur à l'activité en question ou à ses conséquences (Ryan, 1995).

L'amotivation est proche de la résignation apprise et l'orientation à la causalité est alors impersonnelle.

À l'autre extrémité se trouve la motivation intrinsèque qui représente le prototype de l'action autodéterminée, régulée de manière interne et ainsi le standard auquel les qualités des comportements extrinsèquement motivés sont comparées pour déterminer leur degré d'autodétermination (Deci et Ryan, 2000).

Entre ces deux points se situe la motivation extrinsèque, caractérisée par quatre types de régulations, situées sur le continuum d'autodétermination allant de l'amotivation, lorsque

l'individu perd la maîtrise de la régulation de son comportement, à la motivation intrinsèque, lorsque le comportement est entièrement internalisé.

La régulation externe est la forme la moins autodéterminée de la motivation extrinsèque. L'individu se comporte de façon « *à obtenir le résultat désiré telles que des récompenses tangibles ou l'évitement d'une punition* » (Deci et Ryan, 2000, p.236). La régulation externe est liée à un locus de causalité externe et est perçue comme ayant un caractère contrôlant.

Elle se rapporte donc à toutes les activités exercées à cause d'une pression externe (par exemple, une demande sociale). L'engagement de l'individu est totalement dépendant de ces pressions externes et lorsque ces facteurs externes disparaissent, l'individu ne participera plus à l'activité en question (Deci et Ryan, 2000). La régulation externe est le seul type de motivation reconnu par le courant behavioriste de la motivation (Skinner, 1953) et c'est aussi celle qui représente la motivation extrinsèque opposée à la motivation intrinsèque dans les travaux initiaux de deCharms (1968).

La régulation introjectée ou introjection est très proche de la régulation externe. Elle s'en différencie toutefois, car elle concerne les situations où le comportement est motivé par des incitations et des pressions internes pour éviter des sentiments négatifs (culpabilité, honte, menaces à l'estime de soi) afin d'améliorer son estime de soi. Ryan (1982) a démontré que lorsqu'il y a une implication personnelle dans le résultat de l'action, les individus ont tendance à perdre leur motivation intrinsèque pour l'action en question.

C'est une régulation comportementale qui provient de l'intériorisation de facteurs externes, mais cette internalisation reste partielle et superficielle, car « *elle ne fait pas partie de l'ensemble des motivations, cognitions et affects qui constituent le soi* » (Deci et Ryan, 2000, p.236), en d'autres termes, elle n'est pas acceptée comme faisant partie de l'identité de l'individu. En conséquence, les comportements qui en résultent ne sont pas autodéterminés mais sont vécus comme étant relativement contrôlants et ont un locus de causalité plutôt externe. Ils ont toutefois plus de chance de persister dans le temps que des comportements régulés de façon externe.

La régulation identifiée ou identification caractérise le fait que l'individu reconnaît et accepte l'importance d'une activité. Il s'y engage car il juge que l'activité a une certaine valeur ou permet d'atteindre un but que l'individu valorise. Il s'identifie à l'activité ou aux valeurs qu'elle sous-tend et la juge comme personnellement importante. La régulation du comportement est alors davantage internalisée et acceptée comme émanant de soi ou comme

étant une partie de son identité. Ce processus entraîne des comportements davantage autodéterminés ou autonomes et la perception d'un locus de causalité plutôt interne. Le comportement est toujours instrumental, mais c'est un processus important dans le passage de la régulation externe à une autorégulation (Ryan et Deci, 2004). De plus, la régulation basée sur l'identification, est censée être associée à un plus grand engagement, une plus grande persistance dans le temps du comportement et une meilleure performance que les formes de régulation vues jusqu'ici.

La régulation intégrée ou intégration est la forme la plus complète d'intériorisation de la motivation extrinsèque (Deci et Ryan, 2000), en d'autres termes c'est la forme la plus autodéterminée de motivation extrinsèque. Elle résulte de l'identification de l'importance du comportement mais aussi de l'intégration de cette identification avec les valeurs, les buts et les besoins faisant déjà partie de l'identité de l'individu. Le comportement identifié comme important est congruent ou en harmonie avec les éléments formant le concept de soi (Ryan, 1995). Les comportements, bien qu'adoptés de façon volontaire, sont toujours considérés comme extrinsèquement motivés, car ils sont adoptés pour pouvoir atteindre des résultats importants pour l'individu plutôt que simplement pour leur intérêt ou la satisfaction inhérente qui pourrait en découler. Toutefois cette forme de régulation a de nombreuses caractéristiques communes avec la motivation intrinsèque, à savoir un très fort degré d'autodétermination et un locus de causalité interne.

Cette vision de la motivation est dynamique, car l'individu peut évoluer sur ce continuum (Ryan et Deci, 2004) et composite, car un même individu peut être simultanément animé par différents types de motivation (Boiché et *alii*, 2008).

Enfin, les différentes formes de régulation du comportement présentées sur ce continuum sont souvent regroupées selon qu'elles se caractérisent par une prépondérance du sentiment de contrôle ou d'autonomie. Ainsi, la motivation intrinsèque, la régulation identifiée et la régulation intégrée, qui relèvent d'une grande autonomie et d'un choix personnel sont regroupées sous le terme générique « motivation autodéterminée » (ou « motivation autonome »). La régulation externe et la régulation externe, dont les motifs sous-tendant le comportement sont externes à l'individu et donc vécus comme un contrôle, sont regroupés sous le terme « motivation contrôlée » (ou « motivation non-autodéterminée »). L'amotivation restant une catégorie à part entière représentant la non-motivation et le degré zéro d'autodétermination.

2.2.2. *Le processus d'intériorisation*

La théorie de l'intégration organismique s'intéresse également aux éléments du contexte social qui facilitent ou entravent l'intériorisation. Elle recherche les facteurs qui conduisent les individus à résister, à adopter partiellement ou à internaliser entièrement un système de valeurs, de buts ou de croyances qui lui sont plus ou moins imposés.

Dans ce processus, le besoin d'appartenance et le besoin d'autonomie jouent un rôle critique.

La satisfaction du besoin d'appartenance joue un rôle central et majeur dans le processus d'intériorisation. En effet, les comportements qui ne sont pas intrinsèquement motivés doivent être initialement provoqués par une institution, par d'autres personnes ou un par un groupe social que l'individu considère comme importants. L'individu mû par le sentiment d'appartenance ou par un désir d'appartenance va s'engager dans ce comportement avec l'espoir d'obtenir l'approbation implicite ou explicite de ces individus ou du groupe social (Ryan et Deci, 2004). Ce phénomène a été démontré par une étude portant sur la promotion de comportements positifs à l'école (Ryan, Stiller et Lynch, 1994).

Quant à l'autonomie, c'est un facteur crucial qui va déterminer si l'intériorisation sera seulement partielle (cas de l'introjection) ou plus complète (cas de l'intégration et de l'identification). L'intériorisation du comportement aura davantage de chance de se produire si l'individu ressent un sentiment de libre choix, de volonté personnelle et de liberté vis-à-vis de tout facteur externe (Ryan et Deci, 2004). Le soutien de l'autonomie est à la base de ce qui permet aux individus de transformer une valeur ou une régulation comportementale en éléments intégrés à son identité.

Enfin, le besoin de compétence, même s'il est moins important dans le processus d'intériorisation que l'autonomie et le sentiment d'appartenance, joue un rôle non négligeable. Le sentiment de compétence dans une activité donnée facilite l'intériorisation de comportements extrinsèquement motivés. Le fait de se sentir incompétent peut servir d'excuse à l'individu pour ne pas accomplir l'activité ou ne pas adopter le comportement en question (Ryan et Deci, 2004).

Ryan et Deci résument leur raisonnement de la façon suivante : *« la régulation externe se produit quand les individus se sentent assez compétents pour effectuer l'action requise, supposant qu'il y ait des conséquences manifestes telles que l'approbation implicite d'autres individus, importants pour la personne concernée. Par la suite, avec le soutien du sentiment d'appartenance et de compétence, l'introjection est un résultat probable. Et c'est seulement*

lorsque le climat social fournit également le soutien de l'autonomie que la régulation comportementale en question devient intégrée, fournissant la base pour continuer vers un comportement autodéterminé » (2004, p.20).

2.3. La théorie de l'orientation à la causalité

La théorie de l'autodétermination repose sur le postulat que *« la motivation, le comportement et l'expérience d'une personne dans une situation particulière sont fonction à la fois de son contexte social immédiat et de ressources internes personnelles qu'elle a développé au cours du temps lors d'interactions antérieures avec les contextes sociaux »* (Ryan et Deci, 2004, p.21).

Alors que la théorie de l'évaluation cognitive et la théorie de l'intégration organismique s'intéressent essentiellement aux effets des éléments du contexte social sur la motivation intrinsèque et sur l'intériorisation de comportements initialement extrinsèquement motivés, la théorie de l'orientation à la causalité s'intéresse aux ressources internes des individus, c'est-à-dire qu'elle tient compte *« des différences individuelles et stables dans l'orientation motivationnelle générale de l'individu à interagir avec son environnement »* (Vallerand, Carbonneau et Lafrenière, 2009, pp.53-54).

Selon cette théorie, chaque personne privilégie une façon d'interpréter les événements qui initient ou régulent leurs comportements. L'orientation à la causalité peut donc se définir comme *« la tendance d'une personne à donner le même type d'explication aux différents événements auxquelles elle est confrontée »* (Peterson, Buchanan et Seligman, 1995). C'est également une tentative de lier la motivation à la personnalité (Deponce, 2004).

Deci et Ryan (1985a) ont construit une échelle permettant de spécifier trois types d'orientation à la causalité qui diffèrent selon leur degré d'autodétermination, à savoir l'orientation autonome, l'orientation contrôlée et l'orientation impersonnelle.

L'orientation autonome traduit une tendance générale à réguler ses comportements en fonction de ses valeurs et intérêts personnels. Les individus dont l'orientation est autonome ont davantage tendance à faire preuve d'une motivation autodéterminée (motivation intrinsèque, identifiée ou intégrée). Ainsi, certaines personnes peuvent réussir à maintenir un haut niveau de motivation intrinsèque, peu importe le contexte, à percevoir chaque situation comme étant intéressante et à voir toujours l'occasion d'apprendre quelque chose. Ces individus ont un sens de la liberté et du choix.

L'orientation contrôlée conduit l'individu à réguler son comportement en fonction d'obligations et de pressions externes ou internes. Ces individus perçoivent une forme de contrôle externe dans chaque événement et régulent leur comportement en conséquence (c'est le cas, par exemple, pour les individus qui recherchent une approbation sociale et qui sont donc sensibles aux directives qui indiquent comment un individu doit se comporter). Cette orientation se traduit par les formes de régulations introjectée ou externe.

Enfin, l'orientation impersonnelle est « *une propension à se comporter de façon passive et non intentionnelle* » (Vallerand, Carbonneau et Lafrenière, 2009, p.54) qui correspond à une tendance à l'amotivation. Les individus faisant preuve d'une orientation impersonnelle expérimentent généralement une auto-évaluation négative et un sentiment très faible, voire minimal, de leur compétence (c'est-à-dire un sentiment d'impuissance). Ils interprètent les événements comme étant amotivants et insistent sur l'inadéquation et la futilité de n'importe quelle action.

Chaque individu obtient un score sur cette échelle qui indique sa tendance générale à s'orienter vis-à-vis de son environnement et à réguler ses comportements.

Deci et Ryan (1985a) ont démontré que l'orientation autonome est associée positivement à l'actualisation de soi, à l'estime de soi et à d'autres indices de bien-être psychologique. Quant à l'orientation contrôlée, elle n'est pas liée au bien-être psychologique mais à une plus grande conscience de soi publique de même qu'à la personnalité de type A, c'est-à-dire caractérisée par l'agressivité, l'impatience et l'imposition d'exigences extrêmement élevées pour soi-même. Enfin, l'orientation impersonnelle est liée à une faible estime de soi et à des conséquences négatives sur la santé psychologique pouvant aller jusqu'à la dépression.

SYNTHESE CHAPITRE 3 - SECTION 1

La théorie de l'autodétermination nous montre qu'il existe différents types de motivation, l'on pourrait même dire différentes « qualités » de motivation. Nous retiendrons principalement que le concept d'autodétermination est central dans cette théorie. Celui-ci peut s'expliquer simplement comme le fait de se sentir à l'origine de son propre comportement, et chaque individu, dans une activité ou un comportement donné, peut ressentir différents degrés d'autodétermination. Ainsi, selon la littérature exposée ci-dessus, à travers le prisme de l'autodétermination, la motivation peut se diviser en trois grands types : la motivation autodéterminée ou autonome dont la motivation intrinsèque est le prototype, mais qui regroupe également des formes de motivations extrinsèques autodéterminées (l'identification et l'intégration) ; la motivation contrôlée ou non-autodéterminée qui est le résultat de pressions externes diverses (l'introjection et la régulation externe) ; et enfin l'amotivation qui est un état caractérisé par une absence de motivation et un degré zéro d'autodétermination. Ces trois grands types de motivations ou de régulations comportementales se trouvent sur un continuum selon leur degré d'autodétermination et d'intériorisation.

La théorie de l'autodétermination nous apprend que la motivation autodéterminée est conditionnée par la satisfaction des trois besoins de base : le besoin d'autonomie, le besoin de compétence et le besoin d'appartenance sociale. Pour atteindre la motivation intrinsèque, prototype de la motivation autodéterminée, l'individu doit agir par choix et intérêt personnel (besoin d'autonomie), il doit se sentir efficace dans ce qu'il entreprend (besoin de compétence) et ressentir un soutien et de l'attention de la part de son entourage (besoin d'appartenance sociale).

Ainsi, les éléments qui forment le contexte social de l'individu peuvent entraver ou encourager la motivation autodéterminée et l'intériorisation des comportements. Les éléments contextuels peuvent être perçus comme fournissant des informations et soutenant l'autonomie de l'individu ou bien comme étant contraignant et exerçant un contrôle. Ces éléments contextuels peuvent être constitués par le climat des relations interpersonnelles, c'est-à-dire le contexte social immédiat ou bien par des éléments du contexte social en général, plus distant. L'environnement de l'individu joue donc un rôle décisif dans la motivation à adopter un

comportement, mais la théorie de l'autodétermination n'oublie pas le rôle joué par des facteurs internes à l'individu tel que sa personnalité (théorie de l'orientation à la causalité).

La théorie de l'autodétermination et la taxonomie des régulations comportementales ont été employées avec succès pour prédire le comportement des individus dans de nombreux domaines : l'éducation (Deci et *alii*, 1991 ; Vallerand et *alii*, 1992) ; les relations interpersonnelles (Blais et *alii*, 1990) ; les loisirs (Pelletier et *alii*, 1996) ; le sport (Pelletier et *alii*, 1995 ; Dupont et *alii*, 2010) ; le travail (Gagné et Deci, 2005 ; Gagné, 2009 ; Arnaud, Frimousse et Peretti, 2009 ; Vansteenkiste et *alii*, 2007) ; et les comportements écologiques. C'est ce dernier point que nous allons aborder dans la section suivante.

SECTION 2 : LA MOTIVATION A ADOPTER DES COMPORTEMENTS PRO-ENVIRONNEMENTAUX

Pour Pelletier, Green-Demers et Béland, la motivation environnementale représente « *un déterminant important de la fréquence des comportements écologiques, c'est-à-dire de l'intégration et du maintien de ces comportements dans le style de vie des gens* » (1997, p.145).

La motivation environnementale ou plus précisément la motivation à adopter des comportements éco-responsables représente toutes les décisions qui conduisent un individu à déclencher un comportement ayant pour objectif la protection de l'environnement (ou du moins la minimisation des impacts négatifs sur l'environnement), l'intensité de l'effort fourni et la persistance dans le temps de ce comportement. Certains auteurs ont ainsi appliqué le cadre d'analyse de la théorie de l'autodétermination pour comprendre la motivation à adopter les comportements écologiques (Pelletier, 2004 ; Pelletier et Tuson, 1999 ; Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997 ; 1999 ; Pelletier et *alii*, 1998 ; 1999 ; Green-Demers et *alii*, 1994 ; Green-Demers, Pelletier et Menard, 1997 ; Séguin, Pelletier et Hunsley, 1998 ; 1999 ; Lavergne et *alii*, 2010 ; Koestner et *alii*, 2001 ; Villacorta, Koestner et Lokes, 2003). Dans ces études, la mesure utilisée pour rendre compte du comportement écologique des individus se compose d'échelles combinant des items relevant de divers comportements : achat de produits respectueux de l'environnement, économies d'énergie, recherche d'informations sur les problèmes environnementaux, activisme environnemental, réutilisation des produits en fin de vie, tri des déchets, *etc.*

Dans cette section nous verrons tout d'abord que les trois grands types de motivation exposés dans la section 1 (motivation autodéterminée, motivation contrôlée et amotivation) conduisent chacun à des conséquences différentes. Ensuite, nous exposerons les effets de la satisfaction des trois besoins fondamentaux sur la motivation à adopter des comportements écologiques mais aussi le rôle joué par la perception des pouvoirs publics.

1. LA MOTIVATION A AGIR EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT : UNE MOTIVATION AUTODETERMINEE ?

La théorie de l'autodétermination apporte un éclairage nouveau sur la motivation à adopter des comportements respectueux de l'environnement. La taxonomie des motivations de Deci et Ryan (1985b ; 2000 ; 2004) permet de comprendre qu'il peut exister différents types ou différente nature de motivations liées à la protection de l'environnement et que ces différences de motivations mèneront à des conséquences différentes.

1.1. Différents types de motivations...

Nous avons vu que l'individu peut réguler son comportement de diverses manières en fonction de son degré d'autodétermination. En d'autres termes, il peut faire preuve de différents types de motivation à agir qui, selon la taxonomie des motivations, s'inscrivent sur un continuum qui va de la motivation intrinsèque à l'amotivation, en fonction de leur degré d'autodétermination. Le paragraphe suivant illustre la taxonomie des motivations de la théorie de l'autodétermination dans le domaine des comportements écologiques.

1.1.1. La motivation intrinsèque

Selon cette taxonomie, l'individu peut adopter un comportement écologique parce qu'il y trouve un intérêt et une satisfaction personnelle, ce qui est le cas pour les personnes intrinsèquement motivées.

Les travaux de De Young (1986; 1885-1986; 1988-1989), même s'ils ne se situent pas explicitement dans le paradigme de la théorie de l'autodétermination, portent sur la motivation intrinsèque et sur les liens entre la motivation intrinsèque et les comportements écologiques. Il a ainsi démontré que les comportements de réutilisation et de tri (notamment du papier) sont adoptés pour la satisfaction que les individus retirent de leur participation à la protection de l'environnement et l'adoption d'un style de vie durable. Plus précisément, ils accordent de la valeur au fait d'éviter les gaspillages et de faire une différence sur le long terme. Ces individus font preuve d'une motivation intrinsèque à trier leurs déchets et cette motivation intrinsèque fournit une forte attribution interne et une justification pour agir (De Young, 1985-1986).

C'est aussi ce qui a été démontré par Granzin et Olsen (1991) et Oskamp et *alii* (1991) qui ont trouvé que les trieurs et les non-trieurs se différencient par la satisfaction intrinsèque tirée de la participation au programme de valorisation et de l'adoption d'un style de vie frugal.

Ces études montrent un lien entre motivation intrinsèque et tri des déchets et montrent plus précisément que certains individus choisissent de trier leurs déchets, car ils en retirent directement un certain plaisir et une certaine satisfaction.

Plus récemment, Brown et Kasser (2005) ont montré que les simplificateurs volontaires¹⁰⁵ ont une empreinte écologique plus faible et adoptent plus fréquemment des comportements écologiques que la population moyenne. Or les simplificateurs volontaires ont un style de vie basé, entre autres, sur le refus des valeurs matérialistes et sur un choix conscient de réduire sa consommation et sur tout un ensemble de valeurs écologiques. On peut donc en déduire que lorsque ces individus adoptent des comportements écologiques, ils sont intrinsèquement motivés à le faire.

Mais, pour la majorité des individus, les comportements écologiques sont rarement des activités intrinsèquement intéressantes ou satisfaisantes, surtout lorsqu'ils impliquent des sacrifices ou des efforts. Ce qui ne signifie pas que cette majorité ne va pas adopter de comportements écologiques, mais que les individus seront plutôt mus par divers motifs extrinsèques, c'est-à-dire un ensemble de raisons qui leur sont extérieures. Ces différentes raisons extrinsèques pour agir se retrouvent dans la taxonomie des différents types de régulation des comportements extrinsèquement motivés. Ainsi sur ce continuum vont se trouver différentes formes de régulation du comportement écologique allant des moins intériorisées (motivation non-autodéterminée ou contrôlée) aux plus intériorisées (motivation autodéterminée ou autonome).

En d'autres termes, les individus vont agir en faveur de l'environnement pour un ensemble de raisons qui se déclinent sur ce continuum en fonction de leur degré d'autodétermination.

1.1.2. La régulation externe

Dans le cas d'une motivation extrinsèque par régulation externe, l'individu va adopter un comportement écologique en fonction de contingences externes telles que des récompenses matérielles et des contraintes imposées. Dans le cas du tri, il va trier ses déchets pour éviter de

¹⁰⁵ Nous avons déjà présenté les simplificateurs volontaires dans un paragraphe consacré aux styles de vie associés à une grande préoccupation pour le tri et à l'adoption de comportements écologiques (chapitre 2, section 1).

contrarier ses proches ou pour bénéficier d'une récompense. C'est ce type de régulation comportementale qui se retrouve dans certaines études sur le comportement de tri basées sur une approche behavioriste. Le paradigme behavioriste (Skinner, 1953) postule que le comportement est provoqué par un conditionnement et peut être soutenu dans le temps par des renforçateurs. Ainsi, la motivation (qui, dans ce paradigme, ne peut qu'avoir la forme de la régulation externe) repose sur les conséquences contingentes au comportement. En d'autres termes, les récompenses ou les punitions liées à l'adoption d'un comportement vont induire un changement de comportement : soit favoriser son adoption en le rendant plus attractif (avec des récompenses ou des incitations), soit favoriser son rejet en le rendant déplaisant (avec des punitions).

Des études ont ainsi testé l'efficacité de divers types de récompenses tangibles (récompenses monétaires, prix, coupons de réduction, ticket de loterie, *etc.*) sur l'adoption de comportements écologiques (Geller, Winett, et Everett, 1982 ; Geller, 1989 ; Dwyer et *alii*, 1993). Schultz, Oskamp et Mainierie (1995) citent huit études qui montrent que les récompenses augmentent significativement le taux de participation au tri des déchets, les loteries étant plus efficaces que les sommes d'argent et les récompenses individuelles plus que les récompenses collectives.

1.1.3. L'introjection

Dans le cas d'une motivation extrinsèque par introjection, l'individu commence à intérioriser les raisons qui font qu'agir en faveur de l'environnement est important, mais cette motivation reste externe, car l'individu agit en fonction de contraintes ou de pressions qu'il s'impose. Ainsi, dans le cas de la valorisation des déchets, il va trier pour éviter de se sentir coupable, d'éprouver un sentiment de malaise ou parce qu'il pense que ne pas trier ses déchets c'est mal agir. L'introjection a été associée à des sentiments de culpabilité, de honte et d'anxiété vis-à-vis de l'environnement, mais aussi à des sentiments de responsabilité, l'individu se sentant fautif vis-à-vis des problèmes écologiques (Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997).

1.1.4. L'identification

La motivation identifiée va apparaître au fur et à mesure que les comportements écologiques vont être jugés importants et que l'individu va y accorder une plus grande valeur. Ils vont

alors être perçus comme librement choisis. Dans le cas du tri, l'individu va trier ses déchets, car il aura l'impression que c'est le moyen qu'il a choisi pour protéger l'environnement ou parce qu'il accorde de l'importance au maintien d'un monde sain, non pollué. Il va juger le tri des déchets comme une stratégie raisonnable pour participer à la protection de l'environnement. L'impulsion de départ ne vient pas de lui, mais il a compris et accepté l'importance du geste.

1.1.5. L'intégration

Lorsque l'individu se sent davantage autodéterminé dans son choix d'agir en faveur de l'environnement, il va percevoir le comportement comme étant en cohérence avec la perception qu'il a de lui-même. La régulation de son comportement se fait par intégration dans son identité. L'individu va, par exemple, trier ses déchets parce que cela lui semble naturel et que cela représente une extension de lui-même, de sa personnalité. L'intégration a été associée à des sentiments de mécontentement, d'indignation, d'inquiétude et de crainte vis-à-vis de l'état de l'environnement et des problèmes écologiques (Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997). L'individu a donc intégré la préoccupation pour l'environnement à son style de vie et même si le tri des déchets n'a pas été un choix dès le départ, l'individu le considère par la suite comme émanant de sa propre volonté.

1.1.6. L'amotivation

Nous avons également vu que les individus peuvent ne pas être motivés intrinsèquement ou extrinsèquement et être amotivés. Cela signifie qu'il ne perçoit pas de lien entre ses actions et les résultats obtenus et que ses comportements sont le résultat de facteurs incontrôlables. Les individus amotivés se perçoivent comme étant incompetents et incapables de contrôler les résultats de leurs actions ou bien ne perçoivent pas l'utilité du comportement en question. L'individu peut alors trier ses déchets sans être capable de dire pourquoi il le fait et ce comportement risque alors d'être très rapidement abandonné. Il peut également ne pas trier ses déchets sous prétexte de ne pas y trouver d'utilité particulière ou sous prétexte de ne pas trouver ce comportement efficace pour protéger l'environnement : ce dernier type de comportement pose le plus de problèmes, car l'individu ne participe pas au tri des déchets.

L'individu amotivé ressent, vis-à-vis de l'environnement, des sentiments d'impuissance et de résignation (Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997).

Pelletier et *alii* (1999) ont voulu développer une échelle destinée à analyser pourquoi les individus n'agissent pas en faveur de l'environnement, c'est-à-dire une échelle relative à l'état d'amotivation vis-à-vis des problèmes environnementaux. Dans cette étude, les auteurs ont assimilé l'amotivation à une croyance d'impuissance globale. Dans le domaine de l'environnement, les individus ont des croyances d'impuissance globale quand ils sont désemparés face à l'importance et à la sévérité des problèmes environnementaux. Ils perçoivent la détérioration de l'environnement comme un problème insoluble. Les individus sont alors incapables de prévoir comment leur contribution peut avoir des conséquences positives à une grande échelle et évitent donc de s'engager dans des activités de protection de l'environnement.

Selon les auteurs, l'état d'amotivation est fonction de quatre types de croyances : des croyances directement liées au sentiment d'impuissance tel que défini ci-dessus, mais aussi des croyances liées aux stratégies mises en œuvre pour la protection de l'environnement, des croyances liées aux capacités propres de l'individu dans la mise en œuvre de ses stratégies et des croyances liées aux efforts nécessaires à l'adoption de comportements écologiques.

Les croyances liées à la stratégie se traduisent par le fait que l'individu perçoit les stratégies proposées pour protéger l'environnement étant inefficaces. Selon Bandura (1977 ; 1982), c'est à travers la représentation cognitive des résultats futurs espérés qu'une personne considère l'adoption d'un comportement. L'individu va alors arriver à la conclusion que les comportements qu'on lui demande d'adopter ne seront pas efficaces pour atteindre le but désiré, en l'occurrence la protection de l'environnement.

Les croyances liées aux capacités amènent l'individu à penser qu'il ne pourra pas mettre en pratique les stratégies proposées pour la préservation de l'environnement. Ces croyances sont l'opposé du concept d'auto-efficacité (Bandura, 1982) selon lequel les individus procèdent à une auto-évaluation de leurs capacités à exécuter une activité, une tâche, donnée. Les croyances liées aux capacités qui mènent à l'amotivation sont liées à une auto-évaluation négative des aptitudes de l'individu à adopter un comportement éco-responsable.

Enfin, les croyances liées aux efforts se réfèrent aux dépenses en termes d'efforts nécessaires (énergie, temps, *etc.*) pour que le comportement soit adopté de façon durable et continue. L'individu peut penser que les stratégies proposées sont efficaces, qu'elles provoqueront les effets attendus et qu'il a les capacités de les mettre en œuvre, mais il peut ne pas se sentir

capable de maintenir les efforts nécessaires pour maintenir un comportement dans le temps ou pour l'intégrer dans son style de vie.

L'étude nous donne des indications sur la structure de l'amotivation vis-à-vis des comportements écologiques. Ainsi, les croyances liées à l'impuissance sont le résultat des effets combinés des croyances liées au manque de capacité des individus et aux croyances sur l'inefficacité des stratégies mises en œuvre dans le cadre de la protection de l'environnement. Ces deux derniers types de croyances étant elles-mêmes la conséquence des croyances quant aux efforts nécessaires que l'individu ne se sent pas prêt à faire.

Par la suite, nous nous référerons aux différentes formes de motivation en les rassemblant selon leur degré d'autodétermination. On distingue de la sorte la motivation autodéterminée ou autonome, qui regroupe la motivation intrinsèque, l'identification et l'intégration ; la motivation contrôlée, qui regroupe la motivation externe et la motivation introjectée ; et l'amotivation. Les individus faisant preuve d'une motivation autodéterminée sont ceux qui ont choisi librement d'adopter des comportements écologiques par choix et intérêt personnel, mais aussi ceux qui se perçoivent comme étant à l'origine de ce choix, car ils en ont intériorisé l'importance. Les individus faisant preuve d'une motivation contrôlée sont ceux qui agissent en faveur de l'environnement pour des raisons externes (pression d'autrui, attente d'une récompense, évitement d'une punition, *etc.*) ou sous la contrainte de pressions internes (sentiment de culpabilité, atteinte à l'estime de soi, *etc.*). Enfin, comme nous l'avons vu, l'individu amotivé est celui qui va ne pas agir en faveur de l'environnement ou agir occasionnellement, sans conviction, car il n'en voit pas l'intérêt et n'associe pas cette action à des conséquences bénéfiques pour la société.

1.2. Qui conduisent à différentes conséquences

Qu'il fasse preuve de motivation autodéterminée ou de motivation contrôlée, le résultat final est que l'individu adopte des comportements écologiques, ce qui pourrait paraître suffisant aux yeux de celui qui a la charge de faire appliquer des politiques publiques environnementales. Mais la relation entre motivation et comportement, dans la théorie de l'autodétermination, est plus nuancée. En effet, motivation autodéterminée et motivation contrôlée n'aboutissent pas aux mêmes conséquences comportementales et attitudeles.

Pelletier et ses collègues (Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997 ; Pelletier et *alii*, 1998) ont développé une échelle reprenant les différentes formes de motivations exposées ci-dessus pour mesurer la motivation des individus à s'engager dans un comportement écologique. Les résultats montrent que les individus s'engagent bien dans des comportements écologiques pour différentes raisons et que ces raisons sont chacune liées à des conséquences comportementales et attitudinales différentes.

1.2.1. La motivation autodéterminée et ses conséquences positives

De manière générale, la motivation autodéterminée est corrélée positivement avec les comportements écologiques mais aussi à leur fréquence (Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997 ; Pelletier et *alii*, 1998 ; Villacorta, Koestner et Lokes, 2003).

Elle est également associée à d'autres indicateurs signalant l'intégration des comportements écologiques dans le style de vie de l'individu, à savoir : le maintien du comportement dans le temps (Pelletier et Sharp, 2007), l'adoption de plus d'un comportement écologique (Pelletier, 2004 ; Pelletier et *alii*, 1998 ; Villacorta, Koestner et Lokes, 2003), la résistance face à des critiques bien argumentées à l'encontre d'un comportement de protection de l'environnement donné (Koestner et *alii*, 2001) et enfin l'adoption de comportements jugés difficiles (Green-Demers, Pelletier et Menard, 1997 ; Séguin, Pelletier et Hunsley, 1998).

Concernant ce dernier point, si le niveau d'autodétermination permet de prédire les comportements écologiques, cette relation est encore plus forte quand le niveau de difficulté du comportement est élevé. Les comportements environnementaux jugés « faciles » ont plus de chance d'être adoptés et répétés fréquemment, peu importe le niveau d'autodétermination.

Parmi les études citées, le comportement de tri est souvent associé à la mesure des comportements écologiques. Ainsi, l'adoption d'un comportement de tri grâce à une motivation autodéterminée est associée à des conséquences positives à savoir une plus grande fréquence de tri, la persistance du comportement même lorsque trier est difficile et la résistance face à des critiques bien argumentées sur la valorisation des déchets (Koestner et *alii*, 2001).

La motivation autodéterminée à adopter un comportement de tri des déchets est fortement liée au degré de difficulté du geste de tri. Ainsi, si trier demande peu d'effort, une faible motivation est suffisante. Plus trier est difficile (même s'il s'agit d'une difficulté perçue), plus la relation entre la motivation autodéterminée et le comportement s'accroît (Green-Demers,

Pelletier et Menard, 1997). En 1999, Pelletier et Bellier (étude non publiée citée dans Pelletier, 2004), ont examiné l'impact du degré d'autodétermination associé à trois niveaux de difficulté de tri sur la quantité de déchets triés. Les auteurs ont sélectionné des résidents de trois municipalités canadiennes. Dans la première municipalité, les résidents bénéficient de la collecte sélective (le tri des déchets est facile). Dans la deuxième municipalité, les résidents ont accès à un programme de recyclage des déchets, mais ils doivent transporter leurs déchets triés jusqu'à un dépôt municipal dédié à cette activité (le niveau de difficulté de tri des déchets est considéré comme moyen). Dans la troisième municipalité, les individus n'ont pas accès à un programme municipal de recyclage, mais peuvent toutefois apporter leurs déchets triés à la municipalité la plus proche qui dispose d'un programme de recyclage et qui se trouve à 20 minutes en voiture (le niveau de difficulté du tri déchets est considéré comme difficile). Les résultats de cette recherche ont montré une interaction entre le niveau de difficulté et le degré d'autodétermination. Dans le cas de la municipalité où trier est facile, les auteurs n'ont pas trouvé de différences significatives entre les individus autodéterminés et les individus non-autodéterminés. Dans le cas où les conditions de participation au programme de recyclage sont moyennement difficiles, une différence commence à se dessiner entre les individus autodéterminés et les autres, toutefois, les deux groupes trient moins les déchets que les individus résidant dans la municipalité où trier est facile. Enfin, quand participer au tri et au recyclage devient difficile, il existe une différence significative entre les individus faisant preuve d'une motivation autodéterminée et les individus dont la motivation est non-autodéterminée.

Les études de De Young (De Young, 1986, 1985-1986; De Young et Kaplan, 1985-1986) sur la motivation intrinsèque à trier les déchets fournissent également des indications sur les conséquences de la motivation autodéterminée. Ainsi, le fait de participer à une activité qui permet d'être bénéfique à la société dans son ensemble produit un sentiment de satisfaction qui mène à un sentiment de bien-être intérieur. Ces études ont démontré que les individus qui trient par choix et intérêt personnel sont aussi ceux qui sont capables de maintenir ce comportement dans le temps, d'eux-mêmes, sans la présence d'incitations extérieures.

Dans l'étude d'Osbaldiston et Sheldon (2003), les individus qui se sont engagés dans des comportements écologiques pour des raisons autodéterminées ont fait preuve d'un changement positif et délibéré de comportement contrairement aux individus ayant adopté des comportements écologiques pour des raisons non-autodéterminées. Les individus faisant preuve d'une motivation autodéterminée réussissent à poursuivre des buts qu'ils se sont fixés

eux-mêmes pendant les sept jours suivant l'expérience et montrent une tendance à maintenir le comportement une fois l'expérience terminée.

La motivation autodéterminée est également corrélée positivement à l'attitude pro-environnementale (PPE). Villacorta, Koestner et Lokes (2003) ont mis en évidence que les individus autonomes vis-à-vis de leurs actions environnementales font preuve d'une PPE stable dans le temps. Dans d'autres études (Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997 ; Pelletier et *alii*, 1998), la PPE est associée positivement aux formes de motivations autodéterminées. De la même manière, les individus autodéterminés accordent une grande importance aux problèmes environnementaux et jugent que l'état actuel de l'environnement n'est pas satisfaisant. L'individu qui fait preuve d'une motivation autodéterminée va ressentir des sentiments de mécontentement vis-à-vis de l'état actuel de l'environnement, mais aussi de crainte et d'inquiétude et ces sentiments vont le pousser à adopter des comportements écologiques (Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997).

La motivation autodéterminée est également associée à la recherche d'information, auprès de différentes sources sur les problèmes environnementaux et leurs conséquences (Séguin, Pelletier et Hunsley, 1999). Enfin, il existe une corrélation positive entre la conviction de contrôle interne et la motivation autodéterminée (Pelletier et *alii*, 1998).

En résumé, les individus qui font preuve d'une motivation autodéterminée auront tendance à adopter des comportements écologiques plus fréquemment et sur le long terme, quel que soit le niveau de difficulté. Les individus autodéterminés ont également une attitude pro-environnementale plus forte que les individus non-autodéterminés. Ils sont conscients des problèmes d'environnement, qui peuvent même être des sujets de craintes et d'angoisse sur lesquels ils s'informent beaucoup, et sont conscients de la nécessité d'agir pour la protection de l'environnement. Ils sont, par conséquent, en mesure de défendre leurs positions sur l'importance de la protection de l'environnement face à des critiques éventuelles. Ces individus font également preuve de convictions de contrôle internes. Quand l'individu est autodéterminé, il a intériorisé les comportements écologiques. Il agit en fonction de choix et d'intérêts personnels. Son comportement sera maintenu au fil du temps même en l'absence d'incitations externes ou en présence de barrières ou facteurs situationnels contraignants (Pelletier, Green-Demers et Béland, 1999 ; Pelletier et Bellier, 1999 ; Green-Demers, Pelletier et Menard, 1997).

Osbaldiston et Sheldon ont conclu que « *la motivation environnementale autodéterminée (ou internalisée) peut effectivement être le type de motivation de « grande qualité » qui est nécessaire pour minimiser les problèmes environnementaux* » (2003, p.356).

1.2.2. La motivation contrôlée et l'amotivation et leurs conséquences ambiguës

La motivation contrôlée est la plupart du temps corrélée de façon négative ou non significative avec la fréquence des comportements écologiques (Pelletier et *alii*, 1998 ; Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997 ; Villacorta, Koestner et Lokes, 2003).

Les individus non-autodéterminés vis-à-vis de l'environnement jugent que l'état actuel de l'environnement est satisfaisant et, par conséquent, ont tendance à ne pas accorder d'importance à la protection de l'environnement. En règle générale, la préoccupation pour l'environnement est corrélée négativement avec la motivation contrôlée (Pelletier et *alii*, 1998 ; Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997). De plus cette forme de motivation est associée à une conviction de contrôle externe (Pelletier et *alii*, 1998). Les mêmes phénomènes se retrouvent chez l'individu amotivé (Pelletier et *alii*, 1999 ; 1998 ; Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997).

L'étude de Pelletier et *alii* (1999), consacrée essentiellement à la compréhension de l'amotivation des individus vis-à-vis de la protection de l'environnement, a montré que l'amotivation est corrélée négativement à l'autodétermination. Elle est aussi liée à de faibles niveaux de perception des risques sanitaires liés à la dégradation de l'environnement et des problèmes écologiques existants dans l'environnement local, mais aussi avec de hauts niveaux de satisfaction vis-à-vis de l'état actuel de l'environnement et des politiques environnementales mises en œuvre par le gouvernement. Ces perceptions plutôt « optimistes » de la situation environnementale actuelle font que les individus ne trouvent pas la volonté ni l'énergie nécessaire pour changer leurs habitudes ou faire des sacrifices. L'individu non-autodéterminé ou amotivé se caractérise par une faible attitude pro-environnementale et par l'absence d'intérêt porté à l'environnement et aux problèmes d'écologie. Il fait également preuve d'un locus de causalité externe. Ces caractéristiques se traduisent par la non-adoption de comportements écologiques ou bien par une faible fréquence de ces comportements.

Si l'on s'intéresse plus précisément au comportement de tri, celui-ci est corrélé positivement avec la motivation autodéterminée (Green-Demers, Pelletier et Menard, 1997 ; Pelletier et *alii*, 1998 ; Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997). Pelletier, Green-Demers et Béland, (1997) ont mis en évidence que la fréquence du comportement de tri est plus fortement corrélée avec l'identification et l'intégration qu'avec la motivation intrinsèque, ce qui est cohérent avec la nature même du tri des déchets qui n'est pas intrinsèquement intéressant.

Green-Demers, Pelletier et Menard (1997) ont également trouvé une corrélation positive entre fréquences de tri et les trois formes de régulation formant la motivation autodéterminée, avec une corrélation plus marquée entre fréquence de tri et intégration. Ils ont aussi mis en évidence une corrélation négative entre la fréquence de tri et l'amotivation. Pelletier et *alii* (1998) ont par la suite confirmé ces résultats.

2. SATISFACTION DES BESOINS FONDAMENTAUX ET FACTEURS CONTEXTUELS : LE ROLE DES POUVOIRS PUBLICS DANS LA MOTIVATION A ADOPTER DES COMPORTEMENTS ECOLOGIQUES

Nous avons donc vu que la motivation autodéterminée est le type de motivation à promouvoir si l'on veut favoriser des changements de comportements vis-à-vis de l'environnement et si l'on veut que ce changement soit réel et durable. Nous allons voir maintenant quels sont les éléments qui favorisent la motivation environnementale autodéterminée. Nous savons déjà que celle-ci émerge lorsque les trois besoins de base sont satisfaits : le besoin d'autonomie, le besoin de compétence et le besoin d'affiliation sociale, mais aussi que les facteurs présents dans le contexte où se trouve l'individu peuvent jouer un rôle fondamental en soutenant son autonomie ou bien en l'entravant.

2.1. Le comportement écologique et la satisfaction des besoins fondamentaux

Nous allons voir quel impact a la satisfaction des trois besoins fondamentaux sur le comportement éco-responsable et plus précisément sur la motivation autodéterminée à adopter des comportements éco-responsables.

2.1.1. Comportement éco-responsable et besoin d'autonomie

La satisfaction du besoin d'autonomie est fondamentale dans la formation de la motivation autodéterminée. En effet, la nature même du sentiment d'autodétermination est très proche de la notion d'autonomie. La différence fondamentale entre la motivation contrôlée et la motivation autodéterminée réside en grande partie dans la satisfaction de ce besoin. Il apparaît dans ces études que l'initiation, le maintien et l'intensification des comportements écologiques peuvent être fonction de l'augmentation du degré d'autonomie. Ainsi, **un individu aura davantage tendance à agir en faveur de l'environnement s'il se sent autonome dans son choix**. Ce mécanisme est cohérent avec les études antérieures citées dans le chapitre 2. En effet, nous avons déjà vu que les individus qui se sentent à l'origine de leurs actes, c'est-à-dire qui présentent une conviction de contrôle interne ont davantage tendance à adopter des comportements écologiques (Gierl et Stumpp, 1999).

2.1.2. Comportement éco-responsable et besoin de compétence

Le besoin de compétence dans la théorie de l'autodétermination se traduit par un sentiment d'efficacité sur son environnement (Deci, 1975 ; White, 1959). Une forte compétence perçue influence positivement la motivation intrinsèque. Ainsi, l'individu qui adopte un comportement écologique doit percevoir qu'il a la compétence nécessaire pour mener à bien l'activité en question.

Dans deux études de Pelletier et ses collègues (Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997 ; Pelletier et *alii*, 1998), la compétence perçue est corrélée positivement à la motivation autodéterminée et négativement avec l'amotivation. Elle est également corrélée positivement avec l'introjection. Pelletier et *alii* (1999) ont également mis en évidence que la compétence perçue était corrélée négativement avec les quatre types de croyances formant l'état d'amotivation (impuissance, stratégie, capacité, effort) et plus fortement corrélée avec les croyances quant aux manques de capacités pour agir. Ceci est cohérent avec d'autres recherches menées sur des concepts voisins au concept de compétence perçue à savoir : l'efficacité perçue (Ellen, Wiener et Cobb-Walgren, 1991 ; Berger et Corbin, 1992 ; Ellen, 1994) et les facteurs internes favorisant le contrôle comportemental perçu (Taylor et Todd, 1995). Il a été démontré, dans les études présentées dans le chapitre 2, que les trieurs se démarquent des non-trieurs car ils ont davantage tendance à penser qu'ils peuvent faire une

différence et qu'ils ont la capacité de mettre en œuvre le comportement de tri et que celui-ci aura les conséquences attendues.

Dans la théorie de l'autodétermination, le sentiment de compétence a une influence sur la motivation autodéterminée et donc sur l'adoption des comportements pro-écologiques.

2.1.3. Comportement éco-responsable et besoin d'appartenance sociale

La théorie de l'autodétermination part du postulat que les individus ont un besoin inné de relation avec autrui. Ce besoin de relation avec autrui peut les pousser à se conformer à certaines normes et à agir dans le but de se valoriser vis-à-vis des autres.

Villacorta, Koestner et Lekes (2003) ont montré que les individus ont davantage tendance à s'engager, de façon autonome, dans des comportements pro-environnementaux si leurs pairs soutiennent leur liberté de prendre des décisions vis-à-vis de la protection de l'environnement. En effet, les pairs et les parents jouent un rôle dans la promotion et l'intégration de la PPE. De plus, l'intérêt et l'engagement des parents vis-à-vis de l'environnement a été associé à une plus grande autonomie.

Le besoin d'appartenance sociale peut être rapproché des différentes études qui ont cherché à comprendre le rôle des relations interpersonnelles et de la pression sociale dans le comportement de tri. Ainsi, si l'individu a un entourage proche qui l'encourage à trier celui-ci aura tendance à adopter un comportement de tri et à persister dans ce comportement (Werner et Makela, 1998 ; Cook et Berrenberg, 1981). Vining et Ebreo (1990) ont montré que les trieurs avaient plus tendance que les autres à se tourner vers leurs amis pour avoir des informations sur les questions de protection de l'environnement.

C'est également ce qui a été démontré par Neuman (1986), à savoir que l'engagement perçu envers la protection de l'environnement d'un membre de la famille, des amis ou du voisinage est positivement corrélé à l'engagement individuel.

2.2. L'impact des facteurs contextuels sur la motivation environnementale autodéterminée

Dans la théorie de l'autodétermination, la motivation est perçue comme un processus dynamique. Un individu motivé d'une façon spécifique à un moment précis peut voir sa motivation changer en réponse à des influences contextuelles (Pelletier, Green-Demers et

Béland, 1997). Nous avons vu que les facteurs contextuels exercent une grande influence sur la motivation autodéterminée et sur le processus d'intériorisation de certains comportements. Ainsi les éléments du contexte social peuvent être perçus comme soutenant son autonomie ou son autodétermination dans une activité. Il s'agit alors d'évènements informatifs renforçant essentiellement son besoin de compétence (comme des feedback l'informant sur ses performances dans l'activité), d'un climat interpersonnel soutenant son besoin d'appartenance ou d'autonomie (l'individu doit percevoir qu'il a le choix, doit se sentir libre d'agir et à l'origine de ses actions), ou d'éléments contextuels plus distants qui influenceraient son sentiment d'autodétermination.

Les éléments du contexte social qui entravent l'autodétermination et l'intériorisation des comportements sont tous les éléments qui représentent une contrainte, un contrôle ou une pression. Ces éléments peuvent émerger de l'entourage social immédiat ou bien du contexte social général. Et les pressions peuvent se ressentir sous différentes formes allant de la surveillance à l'octroi de récompenses.

De manière générale, le soutien de l'autonomie est associé à la motivation autonome (Roth, 2008) et à de faibles niveaux d'amotivation (Pelletier et *alii*, 2001) alors que le style autoritaire est lié à la motivation contrôlée et à l'amotivation surtout lorsqu'il menace les besoins basiques de compétence (De Young, 2000) et de relation à autrui (Deci et Ryan, 2000).

Le climat social (divers facteurs contextuels, le contexte social, les relations interpersonnelles avec les parents, les pairs, *etc.*) peut pousser ou non la tendance inhérente de l'individu à internaliser certaines normes et certains comportements. Ils influenceront cette tendance selon que leur style d'échange soutient ou non les besoins psychologiques basiques d'autonomie, de compétence, et d'attention. Nous allons voir ici les différents éléments du contexte de l'individu qui peuvent influencer le sentiment d'autodétermination dans le cadre de l'adoption de comportements éco-responsables. Nous allons donc voir le rôle des récompenses, des évènements informationnels, des relations interpersonnelles mais aussi du gouvernement.

2.2.1. Le rôle des récompenses

Pour illustrer le rôle des récompenses, nous prenons comme exemple les stratégies basées sur l'octroi de récompenses ayant pour objectif de favoriser l'adoption du tri des déchets.

Les études basées sur l'approche behavioriste, que nous avons déjà citées ci-dessus, ont mis en évidence que la mise en place de telles procédures avait permis de faire augmenter l'adoption de comportements écologiques dont le tri des déchets. Toutefois, il n'en reste pas moins que ce succès est compromis par de nombreuses limites dont la plus importante est l'effet de court terme. En effet, les procédures d'incitations basées sur les récompenses ne sont efficaces que sur le court terme, dès que les incitations sont supprimées, les individus ont tendance à reprendre leurs anciennes habitudes (Dwyer et *alii*, 1993 ; Geller, Winett et Everett, 1982 ; Katzev et Johnson, 1984 ; Winett et *alii*, 1985 ; Lehman et Geller, 2004). En d'autres termes, la fréquence des comportements écologiques retombe à son niveau initial (De Young, 1986). Elles ne sont donc pas pertinentes pour promouvoir un changement durable. L'octroi de récompenses pousse les individus à s'engager dans le tri uniquement à cause de ces incitations, ils perçoivent donc leur comportement comme dépendants de source de motivations externes et non comme émanant d'une source interne et d'un libre choix. Ces récompenses représentent une justification externe et peuvent même conduire à un effet de surjustification qui va masquer tous les bénéfices internes qu'un individu pourrait tirer du tri et ainsi annihiler toute motivation intrinsèque (Lepper et Greene, 1975).

De plus, une étude de Vining et Ebreo (1990) a montré que ceux qui se caractérisent déjà comme des recycleurs ne sont pas sensibles aux incitations financières et autres récompenses. Nous rappellerons également ici les nombreuses autres limites de ces stratégies. Tout d'abord, l'effet de nouveauté est important. Les récompenses peuvent perdre de leur originalité au fil du temps et les participants peuvent, une fois l'effet de surprise passé, trouver que d'autres facteurs plus importants entrent en jeu, tels que le temps et les efforts nécessaires. Les récompenses peuvent ne pas être attrayantes pour tous les participants ou bien ne pas être assez substantielles pour motiver les participants, ce qui pose le problème de trouver des récompenses attractives pour chaque personne ou groupe de personnes ainsi qu'un problème financier, le coût de ces récompenses pour les municipalités pouvant être plus élevé que les bénéfices économiques issus du tri et du recyclage.

En résumé, les récompenses peuvent jouer un rôle positif sur le court terme en favorisant l'adoption d'un comportement écologique. Toutefois, sur le long terme, les stratégies basées sur les récompenses provoquent des conséquences et des effets négatifs. Outre le coût financier de ces stratégies pour les collectivités locales, les récompenses ont des effets non durables et peuvent surtout entraver l'apparition d'une motivation autodéterminée à adopter des comportements écologiques.

2.2.2. Le rôle des événements informationnels

Les événements informationnels jouent un rôle important dans la motivation à adopter des comportements écologiques. De nombreuses stratégies se sont basées sur la diffusion d'informations relatives à la gravité de la situation environnementale afin de motiver les individus à agir, mais aussi sur la diffusion d'information relatives aux différentes stratégies que l'individu peut mettre en œuvre pour contribuer à régler le problème, ce dernier type d'information permettant également d'appuyer son besoin de compétence, le but étant de décrire la nature et la sévérité du problème de façon informationnelle, sans engendrer de sentiment de pression. Or, de hauts niveaux de préoccupation pour l'environnement, une importance accordée aux problèmes environnementaux et un sentiment de compétence ont été associés à un haut niveau d'autodétermination dans les comportements de protection de l'environnement (Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997 ; Pelletier et *alii*, 1998).

2.2.3. Le rôle des relations interpersonnelles

Le climat des relations interpersonnelles peut favoriser ou non la motivation autonome et la tendance inhérente de l'individu à internaliser certaines normes et certains comportements selon que le style des échanges avec son entourage proche soutient ou non les besoins psychologiques basiques d'autonomie, de compétence, et d'appartenance. Il s'agit typiquement de la nature des relations et interactions entre deux personnes liées d'une façon ou d'une autre (amis, parents, enseignants, *etc.*). Ainsi, dans le domaine de la protection de l'environnement, le soutien de l'autonomie de l'individu favorise la motivation autodéterminée.

Dans l'étude d'Osbaldiston et Sheldon (2003) la perception du soutien de l'expérimentateur contribue positivement et explique 14% de la variance de la motivation autodéterminée pour la poursuite et le maintien de buts auto-prescrits liés à l'environnement pendant les sept jours suivants l'expérience.

De la même façon, le climat des relations interpersonnelles dans lesquelles l'autonomie est encouragée et où l'on perçoit que les autres vous portent de l'intérêt et portent de l'intérêt à l'environnement réduit l'amotivation (Pelletier et *alii*, 1999).

Dans une étude non publiée, Pelletier, Legault et Green-Demers (1999, citée dans Pelletier, 2004), ont cherché à mieux comprendre comment la perception du climat interpersonnel

influence la motivation environnementale. Ils ont ainsi regroupé les perceptions du climat interpersonnel en cinq dimensions : le soutien de l'autonomie, l'information, la pression, l'implication et l'indifférence. Ils ont ensuite demandé aux sujets d'évaluer le degré auquel différentes catégories de personnes (amis, collègues, enseignants, enfants, famille) les influençaient vis-à-vis de l'environnement. Il leur a été également demandé de définir la catégorie de personne ayant le plus d'impact sur leur motivation environnementale et de se référer à ce groupe en répondant aux différents items portant sur les cinq dimensions du climat interpersonnel. De façon cohérente avec les autres études, les auteurs ont mis en évidence que les dimensions positives du climat social (implication, information et soutien de l'autonomie) sont fortement corrélées avec la motivation autodéterminée, et que les dimensions négatives du climat social (indifférence et pression) sont essentiellement corrélées avec la motivation contrôlée. Plus précisément, les résultats ont montré que l'implication, le soutien de l'autonomie et l'information étaient positivement corrélés à l'autodétermination alors que la pression est négativement corrélée à cette dernière. L'indifférence est négativement corrélée à l'autodétermination et positivement corrélée à la satisfaction vis-à-vis de l'état actuel de l'environnement (variable qui elle-même négativement corrélée à l'autodétermination).

La motivation d'un individu à adopter des comportements écologiques est donc bien influencée par la façon dont son entourage exprime sa préoccupation pour l'environnement. En outre, plus le climat des relations interpersonnelles est positif et plus l'individu fera preuve d'une motivation autodéterminée. L'étude a également montré que les enfants sont la principale source d'influence suivie par les épouses et les amis.

Pour Legault et Pelletier (2000), le rôle des enfants s'explique par le fait que ces derniers sont de plus en plus sensibilisés à l'environnement à l'école. Plus les enfants sont impliqués dans des programmes d'éducation environnementale, plus les membres de la famille bénéficient d'informations et sont conscients des problèmes environnementaux. En conséquence, ils sont moins satisfaits par l'état actuel de l'environnement et ont davantage tendance à s'impliquer dans des activités de protection de l'environnement pour des motifs autodéterminés (Legault et Pelletier, 2000).

Vansteenkiste et alii (2004) ont mis en place une expérience sur des étudiants ayant suivi un cours relatif aux comportements écologiques. Ces étudiants ont été séparés et se sont retrouvés dans deux contextes d'apprentissage différents : un contexte d'apprentissage soutenant leur autonomie et un contexte d'apprentissage autoritaire. Les résultats ont montré

que les étudiants dans le contexte soutenant leur autonomie ont montré davantage de motivation autonome dans leur apprentissage, un traitement plus approfondi des documents fournis, une plus grande persistance dans la tâche et une plus grande performance dans un test de compréhension comparés aux étudiants exposés à un contexte expérimental autoritaire.

Ainsi, le climat interpersonnel peut favoriser la motivation autodéterminée à adopter des comportements écologiques et favoriser l'intériorisation de ces comportements si l'individu ressent que son entourage s'intéresse au problème et s'il soutienne son autonomie.

Étant donné le caractère omniprésent des questions environnementales, les facteurs contextuels impliqués dans la motivation environnementale autodéterminée vont bien au-delà du champ des relations interpersonnelles. Ainsi, pour Lavergne et *alii*. « *un des facteurs particulièrement significatifs pour les comportements pro-environnement est le gouvernement, étant donné qu'il est généralement responsable de la mise en œuvre et du respect des règlements et des programmes environnementaux qui visent à encourager les comportements pro-environnementaux au niveau local en agissant au niveau national* » (2010, p.171).

2.2.4. Le rôle du style perçu du gouvernement

Par définition, les lois et les politiques environnementales sont une forme de contrôle. Néanmoins, comme nous l'avons vu, chaque individu développe sa propre perception de la nature des facteurs contextuels. Un individu pourra interpréter une politique environnementale particulière telle que des crédits d'impôts accordés pour s'équiper en énergie propre comme étant coercitif alors qu'un autre le percevra comme une suggestion et se sentira libre de s'y engager ou non. **Ainsi, dans le domaine de l'environnement, le style perçu du gouvernement influencerait la motivation autodéterminée à adopter des comportements écologiques.** C'est ce qu'ont voulu tester certains auteurs dans leurs études (Green-Demers et *alii*, 1994 ; Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997; Pelletier, Green-Demers et Béland, 1999 ; Lavergne et *alii*, 2010).

En 1994, Green-Demers et *alii* ont développé et validé une échelle pour mesurer la perception du style gouvernemental dans le domaine de l'environnement : le « *Government Style Questionnaire* » (GSQ). Cette échelle comprend trois sous-échelles représentant les différents styles que peut adopter un gouvernement dans la création et la mise en application

de politiques publiques environnementales : le soutien de l'autonomie des citoyens (style soutenant l'autonomie), l'utilisation de moyen de pression ou de contrôle pour inciter les citoyens à adopter des comportements écologiques (style autoritaire) et la distribution d'informations (style ou support informatif).

En 1999, Pelletier, Green-Demers et Béland ont utilisé cette échelle et ont mis en évidence que la moyenne sur les trois échelles était relativement basse. Selon les participants, le gouvernement ne leur fournit pas d'information et ne soutient pas l'autonomie des citoyens, mais il n'est pas non plus perçu comme particulièrement autoritaire. Dans l'ensemble, les corrélations entre les sous échelles du GSQ et l'échelle de motivation vis-à-vis de l'environnement sont plutôt faibles, seule la régulation externe est significativement corrélée aux trois sous-échelles. Les participants font bien des distinctions entre les trois aspects du style du gouvernement, mais perçoivent le gouvernement comme ayant un score relativement bas sur ces trois aspects. Pour les auteurs, cette situation se rapproche d'un climat d'indifférence qui n'a pas un impact positif sur la motivation (Deci et Ryan, 1985b)

Pelletier, Green-Demers et Béland (1997) ont démontré que le soutien de l'autonomie et le support informatif sont corrélés positivement avec la motivation autodéterminée. Plus précisément, le soutien de l'autonomie et le support informatif sont plus fortement corrélés aux formes de motivation autodéterminées extrinsèques (c'est à dire l'intégration et l'identification). Quant à l'utilisation de moyens de pression, elle est corrélée positivement avec la motivation contrôlée (et plus fortement avec la régulation externe) et avec l'amotivation

Dans leur étude sur l'amotivation environnementale, Pelletier et *alii* (1999) ont mis en évidence que le degré auquel le gouvernement exerce une pression pour contrôler les comportements des individus vis-à-vis de l'environnement plutôt que d'offrir la liberté de choix et de soutenir les initiatives personnelles, renforce les croyances sur l'inefficacité des stratégies mises en œuvre en faveur de la protection de l'environnement et l'amotivation en général.

Enfin, l'étude la plus récente (Lavergne et *alii*, 2010) confirme ces derniers résultats. Les auteurs n'ont pas utilisé l'échelle dans son ensemble, en effet le but de leur étude était essentiellement de connaître les effets des deux styles perçus (soutien de l'autonomie ou style autoritaire) sur la motivation environnementale, ils ont donc supprimé la sous-échelle du support informatif. Ils ont ainsi mis en évidence que la motivation autodéterminée est directement et positivement influencée par la perception du soutien de l'autonomie des

citoyens et que la motivation contrôlée est directement et positivement influencée par la perception d'un gouvernement autoritaire. Quant à l'amotivation, elle est directement influencée de façon positive par la perception d'un gouvernement autoritaire et de façon négative par la perception du soutien de l'autonomie de citoyen.

Plus précisément, la perception d'un gouvernement qui soutient l'autonomie explique 3% de la variance de la motivation autonome, la perception d'un gouvernement autoritaire explique 13% de la variance de la motivation contrôlée et la contribution des deux styles de gouvernement perçus explique 23% de la variance de l'amotivation. Enfin, dans cette étude, la fréquence des comportements écologiques est directement et positivement influencée par la motivation autonome et directement et négativement influencée par l'amotivation, la motivation contrôlée n'ayant pas d'effet significatif sur la fréquence des comportements écologiques. Le style du gouvernement exerce donc une influence directe sur les différents types de motivation et une influence indirecte sur les comportements éco-responsables.

Ces résultats sont également cohérents avec une étude d'Aronson et Gonzales (1990) qui a démontré que lorsque les propriétaires de maisons sont consultés par les décideurs publics sur les différentes façons de réduire leur consommation d'énergie, ceux-ci manifestent davantage de comportements économes vis-à-vis de l'énergie que les propriétaires à qui l'on a juste indiqué comment changer leurs habitudes. Les auteurs expliquent ce phénomène par le fait qu'impliquer les propriétaires dans le processus de décision augmente la perception de leur autodétermination et les conduisent à changer plus facilement, car plus librement, leurs habitudes.

Le style du gouvernement peut donc affecter le sentiment d'autodétermination dans le cadre de l'adoption de comportements éco-responsables. Ainsi, si le gouvernement soutient l'autonomie du citoyen, cela favorisera la motivation autodéterminée. À l'inverse, si le gouvernement a tendance à utiliser des moyens de pression, cela entraînera une baisse de la motivation autodéterminée et favorisera la motivation contrôlée et l'amotivation.

SYNTHESE CHAPITRE 3 - SECTION 2

Dans cette section nous avons vu que la théorie de l'autodétermination a été utilisée avec succès pour analyser les comportements écologiques. Elle nous permet de voir que les différents types de motivation mis en évidence par cette théorie peuvent expliquer l'adoption des comportements écologiques. En fonction de son degré d'autodétermination, l'individu s'engagera dans des comportements respectueux de l'environnement pour différentes raisons. Les motifs d'action et le degré d'autodétermination peuvent varier en fonction du processus d'intériorisation du comportement écologique dont il est question. Pour résumer, les individus qui font preuve de motivation autonome (motivation intrinsèque, intégrée et identifiée) agiront pour l'environnement en fonction de buts internes (allant, par exemple, de la satisfaction et du plaisir intrinsèque à l'importance accordée à l'environnement) alors que les individus qui font preuve de motivation contrôlée (motivation introjectée et externe) agiront en fonction de buts externes et de la pression ressentie (octroi de récompense, évitement de menaces, sentiment de culpabilité). Quant aux individus amotivés, ils sont dans l'incapacité de trouver un motif pour agir en faveur de l'environnement voire, n'agissent pas du tout.

Cette section nous apprend également que chaque grand type de motivation conduit à des conséquences différentes. Ainsi, la motivation autonome conduit à une plus grande tendance à adopter des comportements écologiques et est liée positivement à la persistance dans le temps et à une plus grande fréquence de ces comportements. Elle se caractérise aussi par une résistance face à des critiques bien argumentées sur la protection de l'environnement et une tendance à adopter non pas un mais tout un ensemble de comportements cohérents avec la protection de l'environnement. Les études citées montrent également que la motivation autonome est associée à une grande préoccupation pour l'environnement (PPE).

A l'inverse, les formes de motivation les moins autodéterminées, c'est-à-dire la motivation contrôlée et l'amotivation, sont associées à des conséquences comportementales et attitudinales négatives. Ainsi, elles sont corrélées négativement ou de façon non significative avec la fréquence des comportements écologiques et de façon négative avec la préoccupation pour l'environnement. **Nous en concluons que la motivation autonome est la forme de motivation à promouvoir pour favoriser les comportements écologiques.**

Le deuxième point de cette section nous montre les différents éléments qui peuvent influencer cette motivation environnementale autodéterminée ou autonome. Ainsi, nous voyons qu'elle est fonction de la satisfaction des trois besoins fondamentaux déjà cités dans la section 1 de ce chapitre à savoir : le besoin d'autonomie, le besoin de compétence et le besoin d'appartenance sociale. Mais la motivation autonome peut également être influencée, directement ou indirectement *via* ces trois besoins, par divers facteurs du contexte social dans lequel se trouve l'individu. Parmi ces facteurs, les plus importants pour la motivation environnementale autodéterminée sont l'existence de récompenses contingentes au comportement écologique, les évènements informationnels, les relations interpersonnelles et le style perçu du gouvernement. Ce dernier facteur nous intéresse tout particulièrement. Les études existantes nous montrent que si le gouvernement adopte un style autoritaire dans sa façon de faire accepter et appliquer des politiques publiques environnementales, cela se traduira par une plus grande motivation contrôlée et une plus grande amotivation. A l'inverse l'adoption d'un style qui favorise l'autonomie des citoyens dans la mise en pratique des politiques publiques environnementales conduit à une plus grande motivation autonome (Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997 ; Lavergne et *alii*, 2010). La théorie de l'autodétermination nous fournit un cadre théorique dans lequel le rôle du gouvernement peut être intégré dans la motivation des individus à adopter des comportements écologiques.

CONCLUSION DU CHAPITRE 3

Ce chapitre nous a permis d'exposer dans une première section, les éléments généraux nécessaires à la compréhension de la théorie de l'autodétermination et de présenter, dans une deuxième section, comment cette théorie a été appliquée pour expliquer la motivation à adopter des comportements écologiques. Cette théorie contemporaine de la motivation permet de dépasser certaines limites des approches classiques basées sur l'attitude et la théorie du comportement planifié. Elle permet notamment d'intégrer le sentiment d'autodétermination comme moteur de l'adoption des comportements écologiques mais aussi l'impact que peut avoir le gouvernement sur ce sentiment et donc, indirectement, sur la motivation à adopter des comportements éco-responsables. Elle nous offre donc l'opportunité de prendre en compte le contexte de l'adoption du comportement de tri des déchets marqué par une certaine absence d'autonomie.

La revue de la littérature de ce chapitre, apporte des éléments qui seront essentiels pour la suite de notre travail. Ainsi, elle nous permet de faire émerger deux instruments: l'échelle de motivation vis-à-vis des comportements écologiques et le « *gouvernement style questionnaire* », déjà validés en langue française par certains auteurs (Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997) mais traite aussi des liens entre les contraintes situationnelles et la préoccupation pour l'environnement (PPE) et les différents types de motivation.

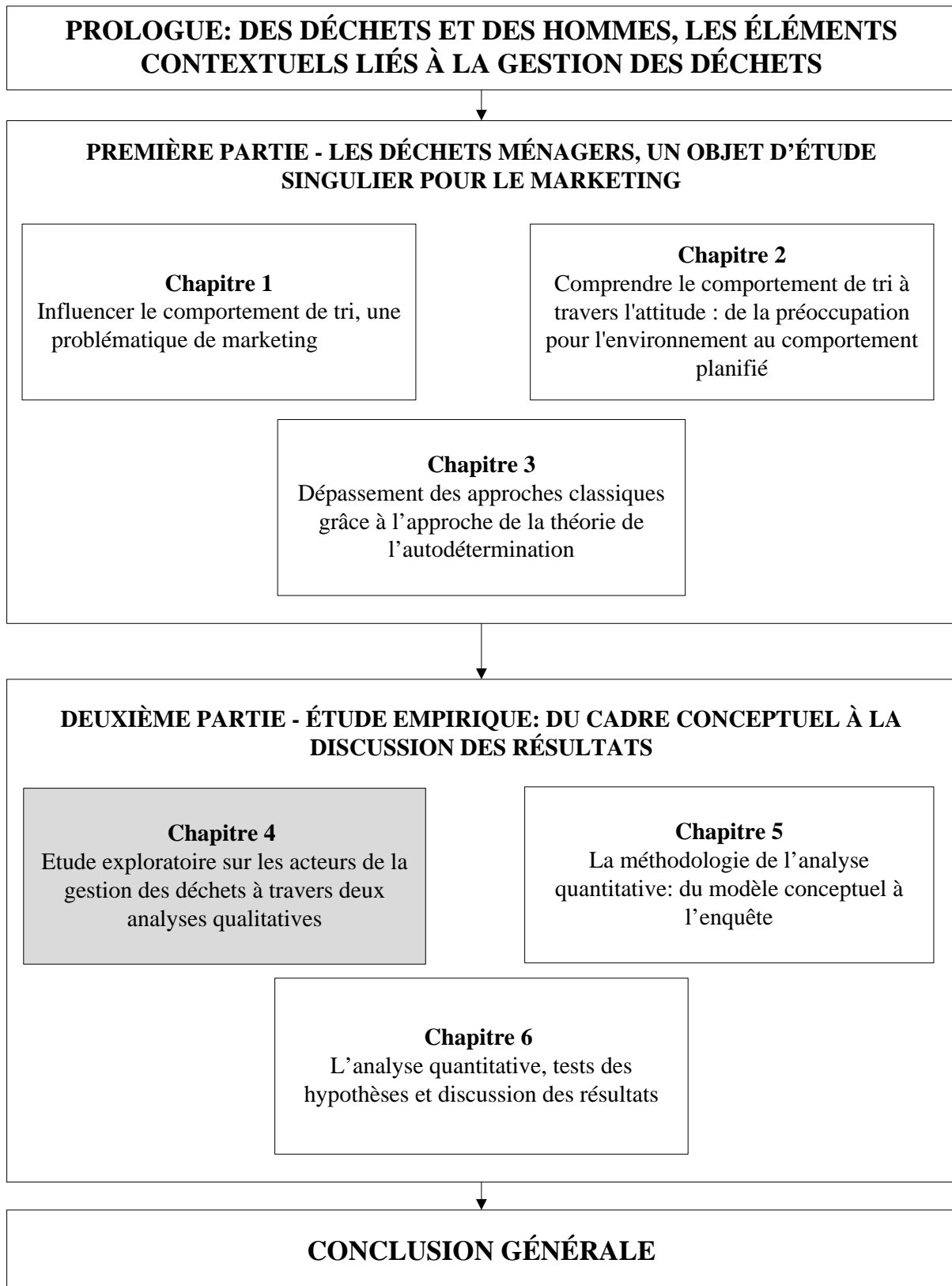
Nous voyons également que les études citées ici ont été appliquées à la mesure de la motivation pour différents comportements écologiques mais très peu portent uniquement sur le tri des déchets (Koestner et *alii*, 2001). Ainsi, il nous semble que pour plus de pertinence, les différents instruments utilisés devront être modifiés pour ne s'appliquer qu'à un seul comportement : le tri des déchets. En effet, si l'on s'intéresse à l'influence du gouvernement sur la motivation dans l'étude de Lavergne et *alii* (2010), l'on s'aperçoit que celle-ci est modeste. Mais l'échelle de motivation vis-à-vis des comportements écologiques utilisée ne fait pas de distinction entre les comportements éco-responsables et les englobent dans une mesure générale. Or il nous semble que l'influence du style du gouvernement est différente dans le cas d'achat de produits respectueux de l'environnement (où le rôle des pouvoirs publics est plutôt distant), et dans le cas du tri des déchets où les pouvoirs publics sont omniprésents et ont un rôle primordial.

DEUXIÈME PARTIE - ÉTUDE EMPIRIQUE : DU CADRE CONCEPTUEL À LA DISCUSSION DES RÉSULTATS

Nous rappelons en premier lieu que l'objectif général de ce travail de thèse est d'approfondir la compréhension du comportement de tri des déchets ménagers dans une approche marketing et dans un contexte français. En nous basant sur les études existantes dans de nombreuses disciplines, nous émettons l'idée que la plupart des recherches en marketing sur le comportement de tri des déchets néglige le contexte d'absence d'autonomie dans lequel ce comportement doit être adopté et le rôle important de l'Administration publique (Rumpala, 1999). Nous tentons de dépasser cette limite mais aussi d'apporter une contribution à la littérature francophone en marketing sur le sujet, à travers l'utilisation de la théorie de l'autodétermination.

Ainsi, la problématique qui guide notre travail est la suivante : **la théorie de l'autodétermination est-elle un cadre théorique pertinent dans l'analyse du comportement de tri des déchets ?** Et c'est à cette problématique que nous allons répondre dans cette seconde partie. Celle-ci se décompose en trois chapitres. Le premier chapitre (**chapitre 4**) présente l'étude qualitative exploratoire par entretiens que nous avons menée auprès de deux groupes d'individus concernés par le tri des déchets : d'un côté les experts chargés de la gestion des déchets et de l'autre les ménages-producteurs de déchets. Cette étude est un premier contact avec notre terrain de recherche mais aussi une première confrontation avec notre cadre conceptuel. En effet, « *les entretiens exploratoires ont pour fonction de compléter les pistes de travail suggérées par les lectures préalables et de mettre en lumière les aspects du phénomène auxquels le chercheur ne peut penser spontanément* » (Blanchet et Gotman, 2007, p.39). Elle nous servira donc de base à la formulation des hypothèses et donc à l'analyse quantitative. Le chapitre suivant (**chapitre 5**) présentera la méthodologie de l'analyse quantitative qui est au cœur de cette partie empirique. Il montrera comment nous sommes passés de notre cadre conceptuel au cadre opératoire grâce à une méthode d'enquête par questionnaire et présentera les résultats statistiques préliminaires. Enfin, le dernier chapitre (**chapitre 6**) présente l'analyse quantitative proprement dite. Il traitera des instruments de mesure et de la façon dont nous avons testé nos hypothèses. C'est dans ce chapitre que seront présentés les résultats de l'étude empirique mais aussi l'analyse de ces derniers ainsi que leur confrontation avec nos références théoriques.

Figure 10: Plan de la thèse



CHAPITRE 4 : ÉTUDE EXPLORATOIRE SUR LES ACTEURS DE LA GESTION DES DÉCHETS À TRAVERS DEUX ANALYSES QUALITATIVES

Nous avons choisi de débiter notre étude empirique par une étude exploratoire de nature qualitative. L'analyse qualitative permet d'appréhender plus facilement et de comprendre le phénomène humain complexe qu'est la motivation. Elle aide à mettre en évidence les raisons sous-jacentes expliquant certains comportements, mais aussi les perceptions individuelles ou les perceptions d'un groupe d'acteurs à propos d'un même phénomène.

Notre étude qualitative exploratoire se décompose en deux études distinctes : l'une porte sur les points de vue des acteurs publics chargés de la gestion des déchets (c'est-à-dire les experts du domaine) et l'autre porte sur les motivations, attitudes et croyances liées au tri des déchets des ménages.

La première étude, outre le point de vue et la perception des acteurs chargés de la gestion des déchets, nous permettra d'illustrer les problèmes concrets inhérents aux déchets ménagers sur un territoire délimité géographiquement et administrativement : la communauté urbaine Nice Côte d'Azur¹⁰⁶.

La deuxième étude porte directement sur le cœur de notre travail de thèse et nous permettra d'avoir une première confrontation avec notre revue de la littérature. Elle vise à mieux ancrer nos hypothèses de recherche et éventuellement d'en faire émerger de nouvelles.

Parmi les différentes méthodes de l'analyse qualitative, nous avons choisi, pour les deux études, l'entretien individuel semi-directif. La méthode de l'entretien individuel est une méthode adaptée « *lorsqu'il s'agit de recenser les logiques d'appropriation, d'analyser les processus individuels de formation de l'attitude ou bien encore de rendre compte de la variabilité des comportements* », car il favorise « *le témoignage spontané et non contraint* » (Jolibert et Jourdan, 2006, p.17). L'entretien individuel était donc le plus approprié pour favoriser le témoignage des décideurs et acteurs publics parfois réticents à discuter ouvertement de certains sujets sensibles, mais aussi pour favoriser un discours sincère de la part des ménages interrogés sur un sujet lié à la protection de l'environnement et donc propice à un biais de désirabilité sociale.

¹⁰⁶ La communauté urbaine Nice Côte d'Azur est une structure intercommunale qui regroupe 27 communes au sein du département des Alpes Maritimes dans la région Provence-Alpes- Côte d'Azur et dont Nice est la ville-centre.

SECTION 1 : LES EXPERTS DE LA GESTION DES DECHETS

Chacune des deux études exploratoires qualitatives vise un objectif précis. Tout d'abord, l'étude sur les acteurs chargés de la gestion des déchets cherche à exposer le fonctionnement de la gestion des déchets sur le territoire de la communauté urbaine Nice Côte d'Azur. Elle a une fonction d'illustration et permettra de mettre en évidence les principaux enjeux et problèmes concrets rencontrés dans ce domaine.

Ensuite, l'étude sur les ménages doit permettre de faire émerger les motivations, attitudes et croyances de ceux-ci vis-à-vis du tri des déchets et de leur rôle dans le fonctionnement actuel de la gestion des déchets. Dans la deuxième étude, nous pourrions confronter les points de vue des ménages avec les points de vue des experts.

Pour une plus grande cohérence dans l'étude exploratoire, nous avons choisi de nous restreindre à un territoire donné, car la gestion des déchets est contingente à la collectivité locale qui en a la charge et qui en définit les modalités d'exécution. Ainsi, les experts de la gestion des déchets et les ménages appartiennent à un même territoire. Par la suite, pour l'étude quantitative, nous ne nous limiterons pas à la population d'une collectivité locale donnée, mais à la population française dans son ensemble.

1. MISE EN EVIDENCE DES ACTEURS, CHOIX DE L'ECHANTILLON ET METHODOLOGIE

Dans un premier temps, nous avons mis en évidence les différents acteurs et experts de la gestion des déchets ménagers au niveau local. Est ainsi apparu le rôle primordial des groupements de communes et des conseils généraux au côté d'une multitude d'autres acteurs venant d'horizons divers (secteur privé, secteur associatif, monde politique, *etc.*).

Une fois les principales organisations mises en évidence, nous avons sélectionné les différents acteurs à interroger.

La technique de recueil choisie pour interroger ces acteurs fut celle de l'entretien semi-directif en face à face. Les entretiens ont été enregistrés puis retranscrits intégralement. Les données collectées ont ensuite été traitées par la méthode du résumé.

1.1. Mise en évidence des acteurs chargés de la gestion des déchets

Le point de départ a été l'identification des acteurs chargés de la gestion des déchets au sein de la communauté urbaine Nice Côte d'Azur.

En nous basant sur la législation française, nous avons identifié les principaux acteurs locaux de la gestion des déchets ménagers. Il s'agit, pour le territoire choisi, du service « Déchets et Carrière » du Conseil Général des Alpes Maritimes et du service collecte et traitement des déchets de la communauté urbaine Nice Côte d'Azur, les communes ayant transféré ces compétences à l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI). À côté de ses deux acteurs principaux, nous trouvons également des associations de protection de l'environnement, des entreprises privées et divers acteurs politiques. Nous avons fait le choix de privilégier le service de gestion des déchets de la communauté urbaine NCA pour son rôle prépondérant et sa proximité avec les habitants.

Lors de cette phase exploratoire, nous avons pu assister à la commission consultative de l'élaboration du Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PEDMA) qui a eu lieu le 18 juin 2009 au Conseil Général des Alpes Maritimes. Cette réunion nous a également permis d'obtenir des documents présentant un état des lieux de la gestion des déchets ménagers dans le département des Alpes Maritimes (Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés, commission consultative du 18 juin 2009).

1.2. L'échantillon

Nous avons interrogé le directeur du service « Déchets et carrières » au Conseil Général des Alpes Maritimes et six personnes œuvrant à différents niveaux du fonctionnement de la gestion des déchets dans la communauté urbaine NCA. Nous avons également interrogé un acteur issu du monde associatif, un acteur issu du monde politique et un acteur privé. Le tableau n°4 ci-dessous présente les différentes fonctions et organisations d'appartenance des personnes interrogées.

Tableau 4: Fonctions des responsables de la gestion des déchets interrogés sur le territoire de la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur

Fonction	Organisation
Directeur du service Déchets et Carrières	Conseil Général des Alpes Maritimes
Directeur de la Propreté	Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur (NCA)
Directrice de la Collecte et de la Gestion des Déchets à la Communauté urbaine Nice Côte d'Azur	Communauté Urbaine NCA
Responsable de la Subdivision organisation de la collecte	Communauté Urbaine NCA
Responsable Centres opérationnels secteur Nice – Collecte en régie et déchetteries – Contrôle des prestataires privés	Communauté Urbaine NCA
Responsable Centre opérationnel secteur Vence (Ouest) – Collecte en régie et déchetterie	Communauté Urbaine NCA
Assistante de direction - Centre opérationnel secteur Vence - Collecte en régie et déchetterie	Communauté Urbaine NCA
Conseiller général Parti Socialiste Président d'une association de protection de l'environnement	Conseil Général des Alpes Maritimes Association FARESUD
Présidente d'une association de protection de l'environnement	Association GADSECA
Adjoint Direction Propreté Urbaine – Gestion des déchets solides – Services aux collectivités	Véolia

1.3. Méthodologie

Chaque entretien, d'une heure environ, s'est déroulé en face à face à l'aide d'un guide d'entretien semi-directif présenté à l'annexe n°8.

Les entretiens ont été retranscrits intégralement puis traités par la démarche du résumé (l'annexe n°9 présente la retranscription complète d'un entretien). Les informations des documents récupérés lors de la réunion de la commission consultative ont été intégrées dans cette démarche. La méthode du résumé « *est la forme d'analyse la plus simple en matière d'études qualitatives* » (Jolibert et Jourdan, 2006, p.50), mais c'est aussi la plus appropriée pour cette première étude exploratoire. En effet, il s'agit moins ici de mettre en évidence des motivations sous-jacentes ou de comprendre des comportements complexes que d'analyser le

point de vue et les perceptions d'experts dans le domaine étudié (la gestion des déchets) et d'obtenir les informations les plus objectives possible.

Nous avons pour cela suivi la démarche proposée par Jolibert et Jourdan (2006). À travers une lecture répétée et contradictoire des verbatims, nous avons pu acquérir une compréhension globale de la gestion des déchets sur le territoire délimité par notre étude. Nous avons ensuite, en nous basant sur les thèmes de notre guide d'entretien, repéré les thèmes émergents et dégagé les points de vue des différents acteurs, mais aussi les informations et idées principales. La confrontation des points de vue et les thèmes mis en évidence ont servi de point de départ à l'interprétation des données qualitatives ainsi recueillies.

La technique du résumé permet une représentation synthétique et structurée des principaux résultats, étayée par les extraits d'entretien les plus significatifs (présentés entre parenthèses, entre guillemets et en italique dans les paragraphes suivants).

Malgré des avantages évidents (essentiellement en termes de simplicité et de rapidité), nous sommes conscients des limites d'une telle technique. L'absence de règles de codage des données peut entraîner l'omission de certaines informations et des erreurs d'interprétation (Pellemans, 1999 ; Jolibert et Jourdan, 2006).

2. LES PRINCIPAUX RESULTATS

Cette étude nous a permis de mettre en évidence différents points essentiels de la gestion des déchets sur le territoire de la communauté urbaine Nice Côte d'Azur. À travers les discours d'experts, nous avons pu établir un état des lieux des caractéristiques du contexte dans lequel s'inscrit la gestion des déchets ménagers, mais aussi prendre connaissance des différents acteurs en présence, de leurs rôles et de leurs interactions.

Nous avons également fait émerger le point de vue des experts sur le rôle des habitants dans la gestion des déchets et sur les problèmes inhérents à leur (non)participation. Enfin, ont été abordées, les différentes solutions envisagées pour surmonter ces problèmes.

2.1. Les caractéristiques du contexte

La particularité de cette première étude exploratoire est qu'elle est fortement ancrée dans un contexte local. En effet, comprendre le fonctionnement de la gestion des déchets, c'est tout

d'abord repérer le ou les acteurs qui en sont responsables : en l'occurrence les collectivités locales. Celles-ci sont donc soumises aux pressions et opportunités du contexte dans lequel elles se trouvent.

2.1.1. Les acteurs en présence, leurs rôles et leurs interactions

La communauté urbaine Nice Côte d'Azur se situe dans le département des Alpes Maritimes où d'autres groupements de communes et certaines communes indépendantes sont compétents pour la gestion des déchets. Dans le département, en 2007, seize EPCI et sept communes indépendantes disposaient de la compétence « collecte » ; six EPCI et deux communes indépendantes possédaient la compétence « collecte et traitement » et trois EPCI disposaient de la compétence « traitement ». Le Conseil Général des Alpes Maritimes a pour mission de coordonner les actions des ces différentes collectivités.

Au moment de l'étude exploratoire, le Conseil Général se trouvait dans une phase de révision du plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PEDMA). Lors des phases de révision du PEDMA, le Conseil Général met en place des commissions consultatives qui permettent de valider, au fur et à mesure, les avancées de la révision du plan. L'avant-dernière commission consultative s'est tenue le 18 juin 2009¹⁰⁷.

Généralement, sont représentés à ces commissions consultatives, tous les acteurs concernés, directement ou indirectement par la gestion des déchets, à savoir : les conseillers généraux ; le Préfet et ses services ; les élus du département ; un certain nombre de représentants désignés par l'Association Départementale des Maires, c'est-à-dire des maires ou des présidents d'EPCI ; les entreprises prestataires dans le domaine de la gestion des déchets ; les chambres consulaires (chambres de commerce, chambre des métiers, chambre de l'agriculture) ; l'ADEME ; des éco-organismes ; des associations agréées de protection de l'environnement et des associations agréées de consommateurs.

Le Conseil Général a également mis en place un Observatoire Départemental des Déchets : toutes les collectivités du département transmettent un rapport annuel sur la gestion des déchets au niveau de leur territoire et le Conseil Général analyse l'ensemble des rapports

¹⁰⁷ Durant la phase de révision du Plan, le Conseil Général a organisé 4 commissions consultatives (22/01/2007, 23/06/2008, 18/06/2009 et 22/01/2010). Le projet de Plan révisé d'élimination des déchets ménagers et assimilés a été arrêté par l'Assemblée départementale le 28 juin 2010. Le Plan révisé et son évaluation environnementale ont été soumis à une enquête publique entre le 6 septembre et le 8 octobre 2010. Le 20 décembre 2010, le Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés des Alpes Maritimes et son évaluation environnementale ont été approuvés par l'Assemblée départementale. Le Plan, dans sa version définitive, est téléchargeable sur le site du Conseil Général des Alpes Maritimes (<<http://www.cg06.fr>>).

annuels et en restitue une synthèse à l'ensemble des collectivités. Cela permet aux collectivités d'avoir une vision départementale.

Le Conseil Général doit donc assurer la cohérence de la gestion des déchets entre les différentes collectivités locales du département.

La communauté urbaine Nice Côte d'Azur (NCA) fait partie des EPCI qui disposent de la compétence « collecte et traitement ». Au sein de la Communauté urbaine Nice Côte d'Azur, deux directions s'occupent des déchets : la Direction de la Propreté et la Direction de la Collecte et du Traitement des déchets, toutes deux étant rattachées au Pôle Développement Durable et Environnement.

La Direction de la Propreté a en charge la propreté sur la commune de Nice – la propreté sur les 23 autres communes de Nice Côte d'Azur est de la responsabilité de la direction de la Proximité – c'est-à-dire qu'elle gère les déchets de balayage, les déchets des corbeilles de propreté sur la voie publique et les déjections canines. La Direction de la Propreté représente environ 700 agents et enlève de 9 000 à 10 000 tonnes de déchets par an.

La Direction de la Collecte et du Traitement s'assure de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés sur les 24 communes qui forment la communauté urbaine. Elle gère la collecte et le traitement des ordures ménagères, des encombrants, s'assure du fonctionnement des déchetteries et veille à la bonne performance des collectes sélectives et à la diversification de leurs flux pour différents types de matériaux.

La Direction de la Collecte est divisée en quatre centres opérationnels qui correspondent à quatre secteurs géographiques. Les centres opérationnels organisent les prestations au quotidien.

La subdivision Organisation de la collecte prend en charge les aspects techniques, administratifs et juridiques de la collecte, aide à la mise en place des projets transversaux et sert d'interface avec les usagers.

Le fonctionnement de la collecte et du traitement des déchets au sein de la communauté urbaine NCA met en scène de nombreux acteurs:

- Les agents de la communauté urbaine chargés de la collecte en régie. Ils effectuent directement des prestations de collecte d'ordures ménagères, d'encombrants et de gestion des déchetteries (40 % des prestations sont réalisées en régie et 60 % sont réalisées par des prestataires privés) ;

- Des prestataires privés de collecte (Véolia, Dragui Transport, Pizzorno, Derichebourg), qui représentent environ 600 agents. Ils sont répartis sur différents secteurs géographiques du territoire de la communauté urbaine.
- Des prestataires privés de traitement. Par exemple, Sonitherm, une filiale du groupe Veolia, gère l'unité de valorisation énergétique située à l'est de la communauté urbaine. Sita Sud, gère le centre de tri d'objets encombrants situé à proximité de cette unité de valorisation énergétique.
- Des éco-organismes qui gèrent des filières de traitement spécifiques (Eco-systèmes pour la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques ; Corepile pour les piles usagées ; Aliapur pour les pneus ; Éco-emballages pour les emballages ménagers ; Recylum pour les ampoules usagées ; Eco-Folio pour le papier, *etc.*)
- Des partenaires institutionnels tels que l'ADEME, le Conseil Régional et le Conseil Général. Ils peuvent subventionner des projets tels que la création d'infrastructures ou la mise en place de nouvelles filières de valorisation et servent de coordinateur des actions sur le département (pour le Conseil Général).
- Les mairies et la police municipale des différentes communes formant la communauté urbaine.

Il y a donc une multitude d'acteurs qui entrent en jeu dans la gestion des déchets sur le territoire de la communauté urbaine Nice Côte d'Azur. La coordination est donc un point essentiel, même au sein de la communauté urbaine elle-même qui est une structure de grande taille (« *c'est le poids administratif qui ralentit nos prestations, nos capacités de réaction* »), tout comme la remontée des informations (« *faire en sorte que les informations remontent bien du terrain, qu'elles soient bien dirigées, que ça soit bien traité et qu'il y ait un retour* » ; « *entre ce qui se passe sur le terrain et ce qui arrive au siège, il y a souvent deux, trois, quatre filtres donc là ça peut rajouter des intermédiaires* »).

2.1.2. États des lieux du département dans le domaine de la gestion des déchets ménagers

L'étude qualitative auprès des experts de la gestion des déchets s'est déroulée entre janvier et juin 2009 dans le département des Alpes Maritimes. Le département se trouve alors face à deux problèmes majeurs : une quantité de déchets ménagers générés supérieure à la moyenne

nationale et une pénurie de sites de traitement¹⁰⁸. Le PEDMA était alors en phase de révision et de nombreuses pistes de réflexion ont été envisagées pour savoir quels modes de traitement devaient être privilégiés, quels nouveaux sites de traitement devaient être créés (installations de stockage, usines d’incinération, centres de tri) et où les implanter, soulevant ainsi le problème de l’acceptabilité des sites de traitement des déchets par la population.

Quant à la quantité de déchets produite dans le département des Alpes Maritimes, le ratio de production de déchets par habitant est largement plus élevé que la moyenne nationale puisqu’il est de 517kg par habitant permanent alors que la moyenne nationale est à 360 kg par habitant (Conseil Général des Alpes Maritimes, 2009). Cette différence peut s’expliquer par la part des déchets des petites entreprises collectés (et comptabilisés) avec les déchets ménagers¹⁰⁹, mais aussi par : un niveau de vie élevé dans certains secteurs du département qui entraîne ainsi une consommation supérieure à la moyenne nationale ; de nombreux événements culturels et sportifs qui entraînent une augmentation ponctuelle du volume des déchets à collecter ; une population estivale et saisonnière qui entraîne une forte augmentation de la population et donc une augmentation de la production de déchets.

Le tableau 5 ci-dessous montre l’impact du tourisme sur la production de déchets dans les Alpes Maritimes et met également en évidence l’importance des chiffres « hors tourisme » comparé aux chiffres nationaux et aux objectifs du Ministère.

Tableau 5: Ordures ménagères résiduelles dans les Alpes Maritimes, en France et objectifs nationaux

Production d’ordures ménagères résiduelles	Kg/habitant permanent/an
Alpes Maritimes (hors tourisme)	395
Alpes Maritimes (avec tourisme)	465
Moyenne nationale (avec tourisme)	290
Objectif du Ministère pour 2012	250
Objectif du Ministère pour 2017	200

Source : Conseil Général des Alpes Maritimes (2009)

¹⁰⁸ Le 17 juillet 2008, la « Glacière », seule Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) des Alpes Maritimes, a fermé. La Glacière, inaugurée en 1998, a été conçue pour accueillir 3 millions de tonnes de déchets. Initialement, la fermeture était programmée pour 2010, mais celle-ci a dû être anticipée, sur décision du Préfet des Alpes Maritimes, pour cause de saturation du site, mais aussi suite à de nombreuses plaintes des riverains. La fermeture a entraîné un déficit de capacité de traitement de l’ordre de 300 000 tonnes par an et les deux incinérateurs du département (situés à Nice et à Antibes) n’ont pas suffi à résorber ce surplus (voir l’article de Paul Barelli, publié dans LeMonde.fr le 30 avril 2009 « *Les Alpes Maritimes atteignent la “Côte d’ordures”* », consulté le 2 juin 2009).

¹⁰⁹ Selon le Conseil Général, les déchets des petites entreprises représenteraient 39 % du total des déchets ménagers.

Malgré les phénomènes cités ci-dessus, le département des Alpes Maritimes accuse un retard en matière de valorisation comme le montrent les chiffres relatifs à la collecte sélective présentés dans le tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6: Performance des collectes sélectives exprimées en kg/habitant permanent/an

	Alpes Maritimes 2007	Données nationales 2007	
		Apport volontaire	Porte-à-porte
Verre	20,5	32	32
Journaux-magazines	15	23	24
Autres emballages	13,4	9	14
Total	48,9	64	70

Source : Conseil Général des Alpes Maritimes (2010)

Ainsi, entre le département des Alpes Maritimes et le reste du pays, les collectes sélectives présentent un écart de l'ordre de 15 à 20 kg par habitant permanent et par an.

En 2007, le département des Alpes Maritimes présente un taux de valorisation des déchets ménagers d'environ 11 % (Conseil Général, 2010). Plus spécifiquement, Le taux de valorisation de la communauté urbaine NCA est de 17 % alors qu'il atteint jusqu'à 32 % dans d'autres EPCI de traitement du département (Conseil Général des Alpes Maritimes, 2009) et plus de 45% dans d'autres départements français (SOeS, 2010).

Les responsables de la gestion des déchets et surtout les associatifs estiment que le problème des déchets dans les Alpes Maritimes a atteint un niveau critique (« *c'est le problème numéro un dans le département* » ; « *c'est absolument catastrophique actuellement* » ; « *c'est un problème quotidien* » ; « *pour nous, on est en catastrophe sanitaire* » ; « *on est très inquiet* » ; « *je ne sais pas où l'on va avec les ordures ménagères parce qu'il y en a de plus en plus* » ; « *le volume des déchets est en augmentation constante* »).

La quantité de déchets et le retard en matière de valorisation posent, entre autres, la question du rôle des habitants dans la gestion des déchets.

2.2. Le rôle des habitants dans la gestion des déchets

Dans la communauté urbaine Nice Côte d'Azur, comme partout en France, les habitants sont les piliers de la gestion des déchets. Si l'on note, aux yeux des experts, une acceptation du tri des déchets par la population, l'implication de celle-ci reste toutefois insuffisante.

2.2.1. Les habitants, pilier de la gestion des déchets

Du côté des responsables de la gestion des déchets, le tri un est un moyen important de limiter le nombre de déchets à éliminer (« *heureusement qu'on a mis en place le tri sélectif* »). Le tri des déchets repose essentiellement sur la collaboration et la coopération des habitants, mais aussi sur leur mobilisation (« *si les habitants ne se mobilisent pas, ça ne marche pas* » ; « *les habitants ont un rôle énorme* » ; « *sans les gens, on ne peut pas tout faire* »). Pour que cela fonctionne, ils doivent faire preuve d'une réelle volonté de trier leurs déchets (« *c'est eux qui ont le geste de tri* » ; « *c'est eux qui maîtrisent la possibilité ou pas de bien orienter leurs déchets vers les filières adéquates* » ; « *le rôle des habitants est de trier leurs déchets et de les jeter dans le bon conteneur* »).

De leur côté, les associations considèrent que le rôle de l'habitant doit aller au-delà du simple fait de se plier à cette nouvelle organisation de la gestion des déchets et de se documenter, s'informer, afin de connaître l'intérêt réel de ce geste (« *pour faire la relation entre les gestes qu'il peut avoir et ce que ça va coûter à la collectivité, donc à lui* »).

2.2.2. Une acceptation du tri progressive, mais insuffisante

Les avis des acteurs en charge de la gestion déchets divergent à propos de l'adoption du tri par la population. Ainsi, du côté de l'acteur privé interrogé, on estime que les habitants ont pris conscience de la nécessité de trier leurs déchets (« *les gens ont pris part, ont pris en compte le danger qu'il pouvait y avoir à tout jeter en ordures ménagères* » ; « *les habitants sont extrêmement pour le tri* ») et sont passés à l'action en triant effectivement leurs déchets (« *les gens trient* » ; « *les habitants ont bien pris en compte les consignes et essaient de gérer au mieux le tri* »). Le volume de déchets triés augmente ce qui signifie que les habitants orientent de plus en plus leurs déchets vers les filières de valorisation et donc qu'ils trient plus qu'auparavant (« *Les tonnages sont en constante évolution, ce qui veut dire que les gens trient beaucoup plus* »). Du côté des associations et de la communauté urbaine NCA, les avis sont parfois différents. Ils estiment que la situation s'est améliorée, mais que le tri est loin d'être adopté de façon homogène et unanime par l'ensemble de la population (« *si les gens triaient plus, il y aurait moins de déchets ménagers* » ; « *il n'y a pas assez de tri* » ; « *on trie et on recycle beaucoup moins que partout en France* »).

2.3. Des efforts nécessaires : entre incivisme, manque de motivation et incompréhension

Le bilan du rôle des habitants dans la gestion des déchets depuis la mise en place du tri dans la communauté urbaine NCA apparaît mitigé. En effet, certains habitants joueraient le jeu et d'autres non (« *certain le jouent forcément, d'autres un peu moins* » ; « *certain le font et d'autres ne le font pas* »). Ce manque d'effort s'expliquerait par un certain incivisme, un manque de motivation voire un manque de compréhension des gestes de tri.

2.3.1. L'incivisme

Pour les acteurs chargés de la gestion des déchets et les associations de protection de l'environnement, le fait de trier a été qualifié comme un acte de civisme (« *c'est civil* » ; « *il y a un noyau dur de gens qui sont d'une grande incivilité* » ; « *les gens manquent de civisme* »). Par conséquent, ceux qui ne le font pas ont un comportement incivique dans la mesure où ils ne participent pas à l'amélioration de la situation, mais aussi parce qu'ils détériorent le travail et les efforts des autres (« *il y a un pourcentage faible qui nuit à la qualité du service* » ; « *tu vas avoir 30 personnes qui vont bien le faire et une personne va mal le faire et ça va ruiner tout le conteneur* » ; « *ce n'est pas un gros pourcentage de la population, mais c'est vrai que cela nuit énormément* »).

L'analyse permet de distinguer trois grands types de comportements « inciviques » en matière de gestion des déchets : le fait de ne pas trier du tout, le fait de mal trier et le fait de jeter les déchets, triés ou non, à des endroits inappropriés en ne respectant pas les arrêtés municipaux et les consignes élémentaires (« *en déposant leurs déchets à n'importe quelle heure, en déposant leurs déchets en dehors des récipients conformes* » ; « *les gens jettent leurs déchets n'importe comment* » ; « *le cadre de présentation des déchets n'est pas toujours respecté, que ce soit au niveau de la qualité du tri pour les emballages ou au niveau de la présentation des déchets sur la voie publique* » ; « *si le conteneur est plein, ils posent tout à côté même si il y a de la place dans un autre conteneur qui se trouve à 2 mètres* »). Les déchets encombrants entrent également dans le champ de l'incivisme. Les habitants doivent amener leurs encombrants eux-mêmes à la déchetterie (apport volontaire) ou bien prendre rendez-vous avec le service chargé du ramassage des encombrants qui leur permet de déposer ces derniers sur le trottoir à un jour et une heure précise, définis lors de la prise de rendez-vous (porte-à-porte).

Malgré ces services, des comportements inciviques sont déplorés (« on a énormément de dépôt sauvage » ; « on a 20 % de rendez-vous pris par les usagers auprès du standard encombrant pour 80 % de dépôts sauvages »).

2.3.2. Le manque de motivation et les efforts nécessaires

Concernant le comportement des habitants, il semble, d'après les retours d'expériences des personnes en charge de la gestion des déchets au sein de la communauté urbaine NCA, que trois grandes tendances se dégagent. D'un côté, il y a « les extrémistes », des « écologistes hyper convaincus », à l'opposé se trouve « ceux qui s'en foutent, peut être 5 %, 6 % » qui refusent catégoriquement de trier, qui estiment que le fait de payer des impôts est une contribution largement suffisante à la gestion des déchets et enfin, entre les deux, il y a ceux « qui n'ont pas forcément d'idées sur la question » et qui représenteraient « 80 à 90 % de la population » qui « n'a pas trop de position ». Cette majorité serait sensible aux grands discours sur le développement durable, mais cette sensibilité ne se traduit pas obligatoirement par un changement de comportement. Elle est également qualifiée de « majorité silencieuse », car elle ne se fait pas entendre à partir du moment où elle bénéficie d'un service correct. Elle se composerait d'individus qui ne sont pas vraiment motivés et il est donc difficile de leur faire changer leurs habitudes (« c'est pas facile de réellement les motiver »).

Ce manque de motivation se conjugue également aux efforts nécessaires pour trier ses déchets qui demandent des sacrifices notamment en termes de temps. Du côté de NCA, on réfléchit à mettre en place des outils « suffisamment faciles » pour que le tri « devienne un usage », surtout chez « l'utilisateur qui n'a pas le temps ».

2.3.3. Un problème de compréhension

Les retours d'information et d'expériences font apparaître que, pour les habitants, trier ses déchets peut être compliqué par les contraintes techniques inhérentes à la collecte sélective (« il y a beaucoup de gens qui ne savent pas quoi mettre dans les poubelles de tri » ; « les gens, certains pas tous, ne font pas la différence entre ceux qui doivent être jetés dans ce conteneur et les autres »). Par exemple, si l'on prend le cas des emballages, tous ne vont pas dans la poubelle « jaune » dédiée aux emballages, car certains ne sont pas valorisables compte tenu de leur composition.

Ce problème semble s'expliquer par un manque d'informations précises (« *il y a vraiment un gros manque d'information* ») et par une certaine difficulté à obtenir les informations (« *c'est pas facile pour eux d'avoir des renseignements* » ; « *l'explication n'est pas facile à donner* »). Les habitants sont aussi confrontés au fonctionnement, un peu opaque, de la valorisation des emballages et au fait qu'ils ont l'impression de payer plusieurs fois : ils payent l'emballage dans le produit, ils payent la taxe qui rend l'emballage recyclable, ils font le geste de trier cet emballage et enfin ils payent la collecte sélective « *sans que pour autant il soit effectivement recyclé* ». Ce problème d'incompréhension vient donc aggraver le problème de motivation : « *on comprend que finalement, le particulier, le consommateur, le citoyen, l'utilisateur, appelez ça comme vous voulez, soit un peu démotivé* ».

Enfin, certaines personnes interrogées impliquées dans la gestion des déchets estiment que les campagnes de communication ont essentiellement expliqué quels produits trier et comment le faire (« *vous mettez ça et pas ça* »), mais n'ont pas vraiment expliqué pourquoi trier est important (« *on ne leur a pas vraiment expliqué pourquoi* »).

2.4. L'organisation du service et son rôle dans la responsabilisation des habitants

De l'avis des responsables de la gestion des déchets, l'organisation actuelle du service accentue l'incivisme de certains habitants (« *la manière dont on organise l'offre – par exemple, combien de collecte par semaine –, ça va, à la sortie, générer des comportements [...]. Donc ça a une importance au niveau du comportement quotidien de tous* ») et ne facilite pas la responsabilisation des usagers qui sont habitués à la facilité.

Sur le département des Alpes Maritimes, la fréquence moyenne de collecte des ordures ménagères est plus élevée que la moyenne nationale (Conseil Général des Alpes Maritimes, 2009). Se pose alors la question de la trop grande assistance fournie à la population (« *On a tendance à rajouter du service [...], on veut que ce soit propre* » ; « *l'offre de collecte, elle est énorme* » ; « *ils ont déjà beaucoup de services à leurs disposition* »). Les habitants considèreraient que bénéficier d'un service le plus large possible est un droit (« *Les gens connaissent bien leurs droits, mais ils ont trop tendance à oublier leurs devoirs* » ; « *On veut bien être au service de la population, mais les gens confondent "être au service" et "être l'esclave" de la population* »).

En effet, pour les responsables de la gestion des déchets, plus l'on offre de services à la population et moins celle-ci se comporte de façon responsable (« *quand on multiplie les*

prestations, il y a une partie de la population qui se dit que tout est autorisé » ; « plus on augmente les prestations, plus on donne l'impression qu'il n'y a pas de limites » ; « les habitants ont pris l'habitude d'avoir ce qu'ils veulent quand ils veulent » ; « on rajoute de plus en plus de moyens, pour un résultat et une efficacité qui est de moins en moins importante » ; « Il faudra faire un effort, et là je suis réservée. Et oui, quand vous êtes habitué à la facilité » ; « ça entretient l'incivisme »).

D'un autre côté, les retours d'informations de la population semblent légitimer cette offre toujours plus grande, car elle estime qu'elle paye assez d'impôts pour bénéficier de ce service. Ainsi, les agents de la propreté et de la collecte présents sur le terrain rapportent des retours réguliers de ce type : *« de toute façon, je paye mes impôts » ; « je paye mes impôts, je prends et je jette et les agents sont là pour ramasser » ; « il y a celui qui écrit pour dire qu'il paye les impôts et qu'il faut venir chercher ses poubelles dans sa cuisine ».*

2.5. Des solutions envisagées pour favoriser la participation au tri largement basées sur la répression

Les responsables de la gestion des déchets souhaitent d'une part, que les habitants fassent preuve de plus de civisme et, d'autre part qu'ils trient davantage leurs déchets. Pour cela, plusieurs pistes sont envisagées telles que l'information et l'éducation, mais aussi des mesures incitatives qui permettraient de récompenser financièrement les efforts de tri. Nous notons également que la répression reste une solution largement plébiscitée.

2.5.1. L'information et l'éducation

Pour lutter contre l'incivisme, la communauté urbaine NCA a mis en place un Code de la rue (voir à l'annexe n°10 un extrait de ce Code). Celui-ci relève d'une campagne de communication ayant pour objectif de rappeler aux habitants leurs devoirs civiques (*« les gens connaissent bien leurs droits, mais ils ont trop tendance à oublier leurs devoirs » ; « qu'ils soient un petit peu plus civiques »*). L'objectif est de créer un climat de *« respect réciproque »* entre les agents de la propreté et de la collecte et les habitants, et de favoriser, de façon dynamique et interactive, un état d'esprit où chacun apprendrait à être raisonnable et à prendre ses responsabilités (*« on ne peut réussir que par une méthode interactive »*).

L'éducation et l'information permettraient plus de civisme et une plus grande responsabilisation, elles favoriseraient un changement autonome du comportement des habitants (« *si on veut de l'autogestion, avant il faut de l'éducation* »).

L'éducation et l'information passent ainsi par des campagnes d'information et la sensibilisation des enfants à l'école (« *il faudrait refaire une grosse campagne d'information sur le tri* »). Certains estiment que les campagnes de communication devraient aller plus loin que les simples consignes de tri et expliquer aux habitants le fonctionnement de l'ensemble du système de valorisation et l'intérêt du tri (« *éduquer les gens* » ; « *leur donner plus d'informations* » ; « *si vous leur expliquez pas, ça ne marchera pas* » ; « *je pense qu'en plus ils seraient intéressés de savoir à quoi sert le tri* »), partant ainsi du principe que si les gens sont informés et conscients des enjeux, ils se sentiront davantage responsables.

2.5.2. Des mesures incitatives

La piste du financement du service de collecte est l'un des projets prioritaires de NCA. Le système de financement actuel par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), ne permet pas de rendre compte du prix réel du service pour chaque ménage, car celle-ci est basée sur la valeur locative du logement et n'a aucun rapport avec le service rendu. Les experts de la gestion des déchets estiment que l'utilisateur est capable de comprendre qu'un service trop large va lui coûter très cher et que cela sera autant d'argent de moins pour d'autres services publics (« *l'argent public, il y a peut être d'autres moyens de l'utiliser* »). C'est pourquoi, à l'heure actuelle, NCA réfléchit à la mise en place d'une redevance incitative.

La redevance incitative repose sur un postulat simple : moins les ménages produisent de déchets et moins ils paieront pour le service de collecte (« *si vous trieux mieux, vous payez moins* »). Plus précisément, à terme, il y aurait une part fixe à payer et une part variable en fonction de la quantité de déchets triés. Mais cette solution pose de nombreux problèmes, surtout dans les habitats collectifs (« *la difficulté pour les particuliers c'est le comptage* ») et peut inciter les individus à adopter des comportements de fraudes, inciviques (« *est-ce que ça va pas inciter les gens à mettre les choses à côté du conteneur, à mettre chez le voisin, à faire un trou dans leur jardin ?* »). La redevance incitative pourrait constituer un « *un vrai levier positif sur la gestion des déchets* », elle « *fonctionne très bien quand on identifie facilement les producteurs* » mais dans les autres cas, sa mise en place risquera d'être difficile.

2.5.3. La répression

La plupart des responsables de la gestion des déchets pensent que pour favoriser la participation des habitants la répression est une solution à privilégier (« *dès qu'ils voient arriver l'uniforme, ils ont tous un kleenex ou quelque chose [...] et ils s'en servent pour ramasser la crotte de chien pour ne pas avoir l'amende* », « *une bonne brigade verte arrangerait beaucoup de choses : déjà, ça va éduquer les gens* »).

Il apparaît important d'avoir « *une règle et une police* », la partie répressive venant en complément des campagnes d'information et de communication (« *une fois qu'on a bien informé les gens, qu'il y ait la police qui vienne faire des rappels un peu plus coercitifs et éventuellement la sanction pour les quelques-uns qui posent problème* »). La sanction financière ferait office de motivation pour trier (« *la finance, ça motive* »).

Cette solution pourrait se concrétiser par la mise en place d'une « *brigade verte* » au sein de la police municipale qui serait également composée d'agents de la direction de la collecte de la communauté urbaine NCA. Cette brigade pourrait mettre des amendes aux individus qui abandonnent leurs déchets dans la rue, à ceux qui laissent leurs sacs d'ordures ménagères sur la voie publique ou bien ceux qui ne respectent pas les consignes de la collecte sélective. C'est ce qui a été testé lors de l'été 2008 : une brigade verte composée d'agents de la police municipale a été mise en place pour sanctionner l'abandon de déchets et de déjections canines sur la voie publique. De même, des opérations de répression, à l'initiative des directions de la collecte et de la Propreté de NCA, ont eu lieu sur la ville de Nice (« *des opérations coup de poing avec des timbres-amendes* »). Ces opérations se sont déroulées certains mercredis soirs, c'est-à-dire le soir de la collecte sélective où il ne doit pas y avoir sur la voie publique de poubelles d'ordures ménagères. Une équipe sous la direction d'un ingénieur qualité de NCA a effectué une ronde et si elle trouvait des sacs d'ordures ménagères sur la voie publique, elle avait pour mission de les ouvrir pour rechercher des documents portant les nom et adresse du propriétaire de la poubelle, et si elle les trouvait, de se rendre chez la personne en question pour lui donner une amende de 105 euros.

La communauté urbaine souhaite d'ailleurs obtenir un pouvoir de police partagé, car à l'heure actuelle, les maires restent seuls compétents pour établir des arrêtés municipaux qui règlementent la collecte et c'est la police municipale qui est chargée de les faire respecter. Or, selon les personnes interrogées, la police municipale n'a pas que les questions de salubrité et de propreté publique à sa charge. C'est pourquoi la communauté urbaine de Nice Côte d'Azur

souhaiterait avoir un pouvoir de police transféré et donc un personnel assermenté qui soit en mesure de verbaliser et de mettre des timbres-amendes¹¹⁰.

D'autres ont un avis plus nuancé et insistent sur le fait que, même si cela fonctionne, le fait que les habitants agissent sous la contrainte n'est pas la solution idéale (« *ce n'est pas le but qui est recherché* »).

¹¹⁰ La loi n°2004-809 du 13 août 2004 (codifiée à l'article L5211-9-2 du code général des collectivités territoriales) relative aux libertés et responsabilités locales a institué un pouvoir de police intercommunal confié aux présidents d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. Ce dispositif permet au président de l'EPCI de réglementer l'activité d'élimination des déchets et d'établir des règlements de collecte.

SYNTHESE CHAPITRE 4 – SECTION 1

La première étude qualitative de cette étape exploratoire avait pour objectif de mettre en évidence le fonctionnement de la gestion des déchets, à l'échelle locale, à travers des discours d'experts. Elle est donc délimitée à une zone géographique et administrative particulière : le département des Alpes Maritimes et plus précisément la communauté urbaine Nice Côte d'Azur se situant au sein de celui-ci et bénéficiant des compétences de collecte et de traitement des déchets ménagers.

L'étude a permis de dresser un état des lieux et de mettre en évidence des éléments contextuels liés à la gestion des déchets dans le département. Ainsi, celui-ci se caractérise par une quantité de déchets générés par habitant et par an supérieure à la moyenne nationale et par une pénurie inquiétante de site de traitement. Nous avons également mis en évidence les principaux acteurs, leurs rôles et leurs interactions. Si les plus importants sont issus de la sphère publique (le Conseil Général et la communauté urbaine NCA), d'autres acteurs jouent un rôle non négligeable tel que les associations de protection de l'environnement ou la sphère privée à travers les représentants des entreprises prestataires dans le cadre de délégation de service public.

L'autre objectif de cette première étude était de mettre en évidence le point de vue des acteurs chargés de la gestion des déchets sur le rôle des habitants dans la gestion des déchets ménagers.

Ils ont ainsi des avis mitigés sur l'implication et la prise de conscience de l'importance du tri de la part de la population. Ils pensent que certains ont pris conscience de l'importance du tri et du recyclage et y participent activement alors que d'autres agissent de manière irresponsable vis-à-vis de leurs déchets. L'incivisme de certains habitants est un thème récurrent dans les discours. De manière générale, ils pensent qu'il faut encore faire des efforts et qu'une partie de la population fait preuve d'une absence de motivation. Ils jugent également qu'ils fournissent un service trop important à la population, se rapprochant d'une forme d'assistantat allant à l'encontre de la responsabilisation attendue de la population dans ce domaine. Ils reconnaissent toutefois que les consignes de tri sont relativement complexes.

Parmi les mesures envisagées pour améliorer les performances du tri, il existe un consensus autour du fait que l'éducation et l'information sont des solutions à privilégier si l'on veut que

la population se responsabilise de manière autonome. Toutefois la répression est plébiscitée du fait de son efficacité incontestable. Finalement, les mesures incitatives permettant de récompenser financièrement les efforts de tri via une baisse du prix du service de collecte sont une piste à laquelle les acteurs interrogés accordent une grande importance.

SECTION 2 : LES MENAGES ET LE TRI DES DECHETS

L'objectif de cette deuxième étude qualitative exploratoire était relativement différent de celui de l'étude exposée dans la section 1. En effet, il s'agissait de comprendre les mécanismes sous-jacents à l'adoption du comportement de tri des déchets par l'individu. Ainsi, le but était de mettre en évidence les motivations sous-tendant l'adoption (ou la non-adoption) de ce comportement, mais aussi de connaître les attitudes et croyances des ménages vis-à-vis du tri des déchets.

1. LE CHOIX DE L'ECHANTILLON ET LA METHODOLOGIE

Le choix de l'échantillon s'est effectué en fonction du lieu de domiciliation et de façon à assurer une hétérogénéité des répondants sur certains critères sociodémographiques.

Les données ont été recueillies grâce à des entretiens semi-directifs en face-à-face, enregistrés et intégralement retranscrits, puis traitées par une analyse thématique de contenu manuelle.

1.1. Le choix de l'échantillon

Le premier critère retenu pour le choix de l'échantillon fut le lieu de domiciliation. En effet, pour assurer une certaine cohérence avec l'étude précédente sur les experts de la gestion des déchets sur le territoire de la communauté urbaine Nice Côte d'Azur, nous avons choisi des individus résidants sur ce même territoire. En effet, comme nous l'avons vu dans la section 1 de ce chapitre, la dimension locale de la gestion des déchets ménagers implique un contexte marqué par des contraintes, une organisation logistique et pratique du service et des problèmes particuliers.

La question du tri des déchets touchant tous les groupes sociaux, nous avons choisi des individus représentant diverses origines sociales, différentes catégories d'âge et des niveaux d'éducation divers. L'échantillon comprend seize personnes, dix hommes et six femmes, âgées de 23 à 66 ans et dont le niveau d'étude varie de BEPC à bac +8.

L'échantillon est également hétérogène en termes de comportement de tri déclaré. Ainsi, six personnes ont déclaré ne pas trier du tout leurs déchets et dix personnes ont déclaré trier leurs

déchets. Le tableau ci-dessous présente une synthèse des caractéristiques des différentes personnes interrogées.

Tableau 7: Personnes interrogées dans le cadre de l'étude exploratoire sur les ménages et le tri des déchets

	Prénoms	Sexe	Âge	CSP	Formation	Lieu de résidence	Adoption du tri des déchets
1	Corinne	F	35 ans	Profession intermédiaire	Bac + 5	Nice	Non
2	Sophie	F	23 ans	Artisan	BEP	Saint Laurent du Var	Oui
3	Caroline	F	25 ans	Profession intellectuelle supérieure	Bac + 8	Vence	Oui
4	Christelle	F	25 ans	Étudiante	Bac + 3	Cagnes-sur-Mer	Oui
5	Christianne	F	50 ans	Employée	Bac	Aspremont	Oui
6	Didier	M	27 ans	Profession intermédiaire	Bac + 5	Nice	Non
7	Orélien	M	27 ans	Profession intermédiaire	Bac + 8	Vence	Oui
8	Philippe	M	31 ans	Profession intellectuelle supérieure	Bac + 5	Nice	Non
9	Robert	M	66 ans	Retraité	BEPC	Nice	Non
10	Vincent	M	52 ans	Employé	Bac	Saint André de la Roche	Oui
11	Bruno	M	30 ans	Cadre	Bac + 4	Nice	Non
12	Nicolas	M	34 ans	Chef d'entreprise	Bac +4	Nice	Oui
13	Francis	M	28 ans	Profession intermédiaire	BTS	Saint Laurent du Var	Oui
14	Béatrice	F	29 ans	Cadre	Bac + 5	Nice	Non
15	Olivier	M	34 ans	Employé	Bac	Nice	Oui
16	Gérard	M	62 ans	Retraité	Bac	Nice	Oui

1.2. La méthodologie

Tout comme pour l'étude sur les experts, nous avons choisi la technique de recueil de l'entretien individuel semi-directif, en face-à-face. Ce mode de recueil était particulièrement pertinent, car il était très important d'obtenir des témoignages spontanés et non contraints (Jolibert et Jourdan, 2006). La neutralité de l'interviewer a été maintenue dans la mesure du possible afin de s'assurer que ses opinions personnelles n'interfèrent pas avec celles de la personne interrogée. Cette précaution est particulièrement importante pour des sujets sensibles, à forte désirabilité sociale telles que les activités touchant à la préservation de l'environnement. L'interviewer, tout en restant objectif, a assuré aux interviewés qu'aucun jugement ne serait porté sur leurs opinions et comportements déclarés.

Les entretiens se sont appuyés sur un guide d'entretien (présenté à l'annexe n°11) et ont duré entre 30 minutes et 1 heure. Ils ont ensuite été retranscrits intégralement puis analysés grâce à la méthode du résumé complétée par une analyse thématique de contenu manuelle. L'analyse thématique de contenu permet une lecture synthétique de l'ensemble des entretiens grâce à une codification prédéterminée et basée sur un cadre théorique préexistant (Jolibert et Jourdan, 2006).

L'annexe n°12 présente la retransmission complète d'un entretien et la grille des thèmes peut être consultée à l'annexe n°13.

2. LES PRINCIPAUX RESULTATS

L'étude a mis en évidence le fait que les différences de comportement en matière de tri des déchets des personnes interrogées s'expliquent par des caractéristiques individuelles telles que l'attitude et les motivations. Elle nous permet également de comprendre quels sont les motivations et les freins qui expliquent le comportement de tri et l'importance de la perception des contraintes liées au geste de tri comme explication de la non-participation ou faible participation au tri.

L'étude permet également de faire émerger l'existence d'un sentiment d'autodétermination lié à la perception d'une certaine autonomie et d'une certaine compétence dans le domaine du tri des déchets. Conformément à ce qui a été exposé dans le chapitre 1, le tri des déchets fait émerger une forme de lien avec autrui (marqué essentiellement par la dénonciation de

l'incivisme de ceux qui ne participent pas au tri par ceux qui trient) et avec l'Administration publique locale (fortement marqué par un mécontentement de la part des non-trieurs et des trieurs).

Enfin, nous avons choisi de présenter un dernier point relatif à la dénonciation, par certaines personnes interrogées, d'une forme d'hypocrisie qui vise directement le marketing et sa pratique.

2.1. Des différences d'attitude relativement bien marquées

Les individus interrogés peuvent être différenciés en fonction de leurs attitudes face au tri des déchets. Ils peuvent ainsi être intégrés dans trois catégories, cohérentes avec les trois grands types de profils mis en évidence par les experts de la gestion des déchets (section 1 de ce chapitre) : les écologistes ou trieurs convaincus, les réfractaires et les indifférents ou trieurs occasionnels.

Les écologistes ou trieurs convaincus se distinguent par des discours pro-tri et pro-recyclage très passionnés, voire excessifs (« *Étant donné que j'ai honte de faire partie de l'espèce la plus nuisible sur la planète, j'essaie de compenser et trier les déchets c'est vraiment le minimum que je puisse faire* » ; « *on consomme de tout, on achète de tout et on fait tout ça à un rythme effréné... On vit dans un monde submergé de déchets de toute sorte, il me paraît normal d'y faire attention avant qu'il ne soit trop tard* »). Ils trient tous leurs déchets depuis déjà longtemps, sont très sensibles à l'écologie en général (« *Évidemment que je trie !* » « *Oui, bien sûr je trie* » ; « *Oui, depuis longtemps* ») et sont très engagés dans cette activité (« *Il m'arrive même de trier les déchets de mes voisins* »).

Les indifférents ou trieurs occasionnels ont un comportement de tri plutôt irrégulier ils ne trient pas systématiquement et ne trient pas tous leurs déchets (« *Partiellement. Pour être honnête, quand j'y pense* » ; « *en ce moment, je trie plus mes déchets* »). Ils s'intéressent à l'écologie et à la valorisation des déchets, mais n'en font pas une priorité. Ils connaissent plus ou moins les enjeux du recyclage, mais n'ont pas réellement d'avis tranché sur la question et sont sensibles aux facteurs situationnels pouvant entraver ou faciliter le tri des déchets (« *ça dépend de la facilité* »).

Les réfractaires sont ouvertement anti-tri et anti-recyclage et ne trient pas du tout, par choix. Ils ont un avis négatif assez ferme sur la question du tri et du recyclage (« *Non, je ne trie pas* »).

mes déchets » ; « Non, je ne trie pas mes déchets parce que je suis déçu et agacé » ; « Non je ne trie pas parce que c'est trop contraignant » ; « ma femme essaye, moi je ne le fais pas »).

2.2. Les motivations et les freins

Outre les différences d'attitudes, les trois catégories d'individus présentés ci-dessus se différencient également par leur degré de motivation. Si les trieurs convaincus font preuve d'une forte motivation à trier, les trieurs occasionnels et les réfractaires sont davantage enclins à exposer les nombreux freins qui expliquent pourquoi ils ne trient pas (pour les réfractaires) ou pourquoi ils ne trient pas davantage (pour les trieurs occasionnels).

2.2.1. Les motivations écologiques et altruistes des trieurs convaincus

Les trieurs convaincus expliquent leur comportement par une forte volonté de participer activement à la protection de l'environnement. L'adoption du comportement de tri est ainsi liée à une forme de motivation écologique. En effet, ils se montrent très sensibles à l'impact de l'Homme sur l'environnement (« *L'Humanité a perdu l'habitude de respecter son environnement* » ; « *L'Homme est un poison pour la planète* » ; « *j'aimerais réduire au maximum l'impact que j'ai sur la planète* ») et accordent à l'environnement une valeur intrinsèque (« *je le fais par souci de l'environnement* » ; « *pour l'environnement* » ; « *je trie pour des raisons écologiques* » ; « *pour qu'il y ait moins d'impact sur l'environnement* » ; « *Voilà ma principale motivation : participer à la préservation de notre société pour protéger la faune, la flore et l'environnement en général* »).

À cette motivation environnementale s'ajoute une motivation altruiste. L'adoption du tri s'explique alors comme étant un geste pour les autres, pour la société dans son ensemble et plus précisément pour les générations futures (« *Je trie en espérant un mieux écologique pour nos enfants* » ; « *Oui, je trie, pour des raisons écologiques, pour essayer de laisser un monde pas trop pourri aux générations futures* »).

Les trieurs convaincus font preuve d'initiative personnelle. Ils se renseignent eux-mêmes sur le tri des déchets et sur comment mieux trier (« *A mon niveau, j'essaie de me renseigner au mieux sur comment bien trier* » ; « *Moi c'est un composteur que j'ai acheté moi-même* »). Le tri est ancré dans leur style de vie et ils adoptent généralement un ensemble de comportements en cohérence avec la réduction des déchets (« *Dans les supermarchés, j'essaie de choisir les*

produits qui ont le moins d'emballage, quand j'achète un cahier ou un agenda, je le prends en papier recyclé et je ne prends quasiment jamais de sacs plastiques dans les magasins »).

2.2.2. Les freins : la perception des contraintes situationnelles

Les trieurs occasionnels et les réfractaires expliquent leurs comportements par l'existence de nombreux freins liés au tri des déchets : des freins personnels mais surtout des freins situationnels.

Les freins personnels s'expriment essentiellement en termes de manques de connaissances. En effet, le tri paraît trop complexe et certains ne savent pas quels matériaux peuvent être triés et dans quels conteneurs les déposer (*« il faudrait que j'arrive à comprendre clairement ce qui va ensemble et ce qui doit être séparé. Ce ne sont pas trois dessins sur un conteneur qui vont m'aider » ; « allez comprendre comment trier correctement »*).

Les autres éléments cités sont liés au fait que le tri est perçu, dans son ensemble, comme étant un geste beaucoup trop contraignant (*« on a déjà assez de contraintes » ; « c'est trop contraignant » ; « Il ne faut pas exagérer, il ne faut pas que ce soit quelque chose qui soit gênant, il faut que ce soit bien organisé de manière à ce que ce soit simple pour nous »*). Ainsi, de nombreuses contraintes situationnelles sont citées : contrainte de temps, contrainte d'espace et d'effort physique.

La contrainte de temps est liée au temps passé à trier les déchets chez soi, mais aussi au temps nécessaire pour déposer les déchets dans les conteneurs adéquats (*« on ne va pas descendre tous les jours dans le local à poubelle, on a aussi notre vie, il faut que ça prenne moins de temps » ; « je ne me vois pas sortir à chaque fois avec quatre ou cinq sacs différents et passer 10 minutes à jeter mes poubelles »*). La contrainte d'espace est liée à l'espace nécessaire chez soi pour disposer différentes poubelles ou autres conteneurs qui servent à faire un pré-tri (*« cela prend pas mal de place, il faut plusieurs poubelles » ; « essayez d'avoir trois ou quatre poubelles dans un appartement, ça me semble difficile pour l'ensemble de la population » ; « deux poubelles, ça fait déjà beaucoup dans ma cuisine »*). Enfin, la contrainte liée à l'effort physique se rapporte aux déplacements nécessaires pour déposer les déchets triés. En effet, cela implique de transporter parfois plusieurs bacs d'un certain poids, mais aussi de se déplacer jusqu'à des conteneurs que certains jugent trop éloignés (*« En plus le conteneur des bouteilles il est vachement loin, le conteneur des papiers il est de l'autre côté »*).

2.3. L'autodétermination

Les résultats ci-dessus nous indiquent que les trieurs convaincus font preuve d'une motivation intrinsèque à trier leurs déchets alors que les indifférents et les réfractaires sont marqués par l'amotivation voire une forme de motivation négative que l'on peut associer à la réactance psychologique (essentiellement relevée chez les réfractaires).

Ainsi, les trieurs convaincus se montrent autodéterminés dans l'activité de tri, ce qui se traduit, entre autres, par l'expression d'une certaine autonomie et la perception de leur compétence dans ce domaine. À l'inverse, les indifférents et les réfractaires se montrent non-autodéterminés et expriment un manque d'autonomie et de compétence.

2.3.1. L'autonomie

Comme nous l'avons vu dans le paragraphe précédent, les trieurs convaincus trient, car ils retirent une satisfaction du fait de participer à la protection de l'environnement et au bien-être des générations futures. Ils se sentent autonomes dans l'exercice de cette activité et font preuve d'initiatives en tentant d'aller plus loin que le simple tri des déchets pour contribuer à régler les problèmes qui y sont liés (recherches d'informations, achat de composteur, limitation des déchets à la source lors de la consommation). Certains d'entre eux sont convaincus que l'adoption du tri doit relever d'une volonté personnelle (*« il faut que ce soit une volonté » ; « Soit on adhère, soit on n'adhère pas »*).

Quant aux réfractaires, certains font directement allusion au manque d'autonomie et à des sentiments de pression ou d'absence de liberté. Le tri est vécu comme une obligation et une intrusion dans la vie privée (*« On les oblige, comme pour tout, les gens sont obligés et ils le font, c'est ça le problème c'est une obligation » ; « on nous oblige à faire une action qui, pour moi, reste totalement de l'ordre du personnel. Ça me dérange parce que là on rentre vraiment dans la vie des gens, dans leur vie personnelle, la preuve il y a des gens qui s'amuse à faire les poubelles, pour voir si on trie bien. Pour moi, c'est entrer dans la vie privée des gens »*). Certains jugent même la pression subie pour trier leurs déchets comme une atteinte à leur liberté (*« Maintenant on est cerné, espionné, on est plus libre, c'est clair »*). Les réfractaires dénoncent également la volonté de faire culpabiliser ceux qui ne trient pas (*« ce n'est pas tout de culpabiliser les gens en leur disant que ce qu'ils ont fait jusqu'à maintenant n'était pas bien, mais il faut surtout leur expliquer en quoi ce qu'ils font maintenant est mieux »*).

Ce sentiment s'exprime d'autant plus lorsque l'on parle d'un éventuel système basé sur la répression pour favoriser le tri des déchets (« *Pour changer les comportements des gens, ça passe par l'éducation, l'information et pas par la répression et à force d'utiliser cette solution pour tout, ça va se terminer par le fait que les gens vont se sentir atteint dans toutes leurs libertés et sans s'en rendre compte on touche à la démocratie* » ; « *Plus on est opprimés et plus on perd notre liberté et plus on accepte sans comprendre. Les gens aiment bien le bâton, plus on leur donne des coups de bâton, plus ils en ont besoin pour savoir quoi faire dans la vie* » ; « *il faut éduquer les gens : s'ils n'ont pas compris, ils n'ont pas compris, ce n'est pas en leur tapant sur les doigts qu'ils comprendront* »).

Concernant la répression, il est important de préciser que la plupart des personnes interrogées se sont montrées contre. Les trois personnes ayant un avis favorable vis-à-vis de la répression se trouvent dans la catégorie des trieurs convaincus (« *il n'y a que ça qui marchera* » ; « *c'est une bonne idée* » ; « *A priori, la répression ce n'est pas trop mon truc, mais pour certains domaines comme les déchets ou la sécurité routière je suis totalement pour. Si le seul moyen de recycler les déchets consiste à faire peur aux gens et à leur faire ouvrir leur porte-monnaie alors il faut le faire* »). Mais même parmi cette catégorie d'individu, la répression n'est pas envisagée comme une solution idéale (« *je trouverai pathétique de devoir « obliger » les usagers-consommateurs à trier ! Cela doit être un apprentissage et je crois que l'on apprend mieux par la discussion et la compréhension du problème que par les contraintes et les règlements* »). De manière générale, elle soulève de vives réactions négatives (« *je trouve que ce n'est pas bien* » ; « *intolérable* » ; « *il ne manquerait plus que ça* » ; « *je suis totalement contre* » ; « *ridicule* » ; « *une mauvaise idée* » ; « *la répression, ça n'apportera rien à part de la révolte* » ; « *la répression, ce n'est pas une solution* » ; « *ça devrait être la dernière méthode quand on est dépassé par les événements et qu'on ne sait pas quoi faire* » ; « *il n'y a rien de réfléchi, rien d'intelligent dans la répression* »). Ce phénomène est cohérent avec le postulat que l'existence de menace aurait des conséquences négatives sur le sentiment d'autodétermination.

2.3.2. La compétence perçue

L'autre élément qui favorise l'autodétermination dans le domaine du tri des déchets est la compétence perçue. Ainsi, il apparaît clairement dans le discours des personnes interrogées

que les trieurs convaincus font preuve d'un sentiment de compétence alors que les indifférents et les réfractaires ont tendance à exprimer un manque de compétence.

Le sentiment de compétence perçue est directement exprimé par certains individus de la catégorie des trieurs convaincus (*« c'est une petite contribution qui ne me prend pas beaucoup de temps et d'énergie et qui peut être à grande échelle sert à quelque chose » ; « chacun à son niveau peut essayer d'améliorer la situation »*). Ils sont ainsi convaincus que le tri des déchets a effectivement des conséquences positives. De plus, ils savent avec exactitude comment bien trier leurs déchets et quels autres comportements peuvent faire une différence (par exemple, accorder une certaine attention à ce que l'on consomme).

Les indifférents et les réfractaires, à l'inverse, expriment un manque de compétence. Ils pensent notamment que les actions d'un individu agissant seul sont inefficaces pour résoudre les problèmes liés aux déchets (*« je ne vois pas très bien les implications directes que le tri de mes déchets va avoir, je n'arrive pas à avoir une vision d'ensemble qui mène à un avantage que ce soit pour la société, la planète ou qui que ce soit » ; « est-ce que je vais réussir à changer les choses, moi ? Je ne sais pas »*). De plus, ils ne se montrent pas convaincus par l'utilité du tri (*« je ne suis pas convaincue de l'utilité du tri »*) et demandent à ce qu'on leur fournisse des preuves de l'efficacité de ce geste (*« il faudrait me prouver vraiment l'intérêt à long terme de ce tri sélectif. L'intérêt, le but, ce que ça apportera, même si là-dessus j'ai des informations, mais qu'on me dise, si on ne le fait pas, qu'est-ce qui peut arriver »*).

2.4. Le rapport à autrui et à l'Administration publique

Les discours des personnes interrogées font ressortir le fait que le déchet (et le tri des déchets) matérialise un lien entre les individus, mais aussi entre les individus et l'Administration publique.

2.4.1. Le rapport à autrui : la dénonciation de l'incivisme

Le tri des déchets est vécu par une partie de ceux qui le pratiquent comme un acte d'altruisme. Dans cette perspective, il renvoie donc à une forme de relation avec autrui. Pour ceux qui ont compris et assimilé les enjeux du tri, l'adhésion de tous est indispensable. C'est l'indifférence des autres voire leur manque d'implication et leur inaction délibérée qui pose problème et ils traduisent cela comme étant une marque d'incivisme et d'irrespect (*« ce qui serait bien c'est*

que les gens soient plus respectueux » ; « le problème aujourd'hui c'est qu'il n'y a plus de respect pour rien » ; « s'il y avait plus de respect pour tout, pour les autres, se serait plus facile » ; « Je considère qu'un comportement écologique – sans tomber dans l'excès ou l'extrémisme – est une attitude citoyenne »). Pour eux, l'incivisme relève d'un manque d'implication dans une activité qui pourtant devrait intéresser tout le monde tant ses conséquences sont d'intérêt général (« Il y a très peu de gens qui sont réellement impliqués » ; « une bonne part, je pense, de la population n'y prête qu'une faible importance » ; « Beaucoup se plaignent de la pollution, regardent les reportages de Yan Arthus Bertrand et sont scandalisés, mais quand il s'agit d'aller au conteneur pour amener le verre et le papier, on a toujours mieux à faire »). Ils assimilent également à un manque de civisme le fait de ne pas faire l'effort de bien trier (« les gens y jettent n'importe quoi et du coup ça ne sert absolument à rien » ; « Je suis énervé quand je vois que les gens se trompent en jetant leur déchet et que du coup l'intégralité du conteneur censé partir au tri est mise de côté pour être traitée comme une poubelle normale ! Il faut que cela devienne une vraie habitude pour les usagers »).

Ainsi, être indifférent aux enjeux liés aux déchets et ne pas se soucier délibérément de ces enjeux, c'est ne pas respecter la collectivité ou la communauté à laquelle on appartient et par conséquent ne pas respecter les autres. Il s'agit en quelque sorte d'une dénonciation de comportements individualistes par des individus possédant des valeurs altruistes. Cet individualisme se traduit par des comportements égoïstes – ne pas trier ses déchets et s'en débarrasser n'importe comment, car c'est plus commode et que cela prend moins de temps – et représente un rejet de sa responsabilité envers la société.

Il est intéressant de noter que certains individus, parmi la catégorie des réfractaires et des indifférents, parlent également de l'incivisme dans le domaine des déchets. Celui-ci n'a pas la même signification puisque, selon eux, l'incivisme ne relève pas du fait de ne pas trier ses déchets, mais de tous comportements entraînant une certaine insalubrité visible dans les rues (« ce matin encore, il y a une femme, jeune, elle avait un sac plastique, sa poubelle, et elle l'a posé au pied d'un arbre » ; « Tout le monde est heureux de vivre à Nice et, au final, ils ne respectent pas leur habitat »).

Ainsi, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, le déchet peut donc être perçu comme un lien entre les individus et marquer un certain rapport à autrui. Trier ses déchets peut alors s'expliquer par le fait de se sentir lié aux autres et de se sentir responsable de l'avenir d'une communauté dont on fait partie.

L'autre relation sous-jacente dans le domaine des déchets est celle qui existe entre l'individu et l'Administration publique. Les personnes interrogées ont exprimé un certain mécontentement vis-à-vis de ce lien de co-dépendance et de co-responsabilité avec l'Administration publique dans le domaine de la gestion des déchets, en dénonçant ses nombreux manquements.

2.4.2. La relation avec l'Administration publique

Les personnes interrogées, quelle que soit leur attitude vis-à-vis du tri des déchets, se montrent unanimes lorsqu'il s'agit de leur perception de l'Administration publique. Elles dénoncent le manque d'implication et les intentions éloignées de l'intérêt général des pouvoirs publics en même temps qu'elles avouent le manque de confiance vis-à-vis de ces derniers.

Ainsi, est dénoncé le manque d'exemplarité, mais aussi le manque d'implication de l'Administration publique dans le domaine de la gestion des déchets (« *les pouvoirs publics ne font pas grand-chose pour améliorer la situation* » ; « *Il faudrait que les élus et les hommes politiques montrent l'exemple en premier* » ; « *La prise de conscience des individus par rapport à la gestion des déchets ne se fera, à mon sens, qu'en comprenant qu'au départ le gouvernement fait des efforts pour les citoyens et à la limite pour la planète* »).

L'Administration publique est accusée de mettre en avant des enjeux politiques et de pouvoir au détriment de l'intérêt général (« *on parle de protection de l'environnement au moment des élections, mais après il y a peu de choses concrètes qui sont mises en place* » ; « *on parle de gestion et finalement on en revient toujours à la politique* » ; « *j'ai toujours l'impression que les enjeux écologiques restent un argument pour renforcer l'influence politique de certaines personnes* »). Certains dénoncent même des enjeux financiers qui n'ont pas lieu d'être dans la fourniture d'un service public (« *pour moi, c'est un profit, ce n'est certainement pas recyclé à bon escient* » ; « *est-ce qu'ils n'en profitent pas, est-ce que c'est vraiment recyclé, est-ce que ce n'est pas pour faire de l'argent ?* »).

Apparaît ainsi un manque de confiance général qui se traduit par une mauvaise image de l'Administration publique, mais aussi un manque de confiance plus spécifique quant à sa capacité à faire fonctionner efficacement le système de gestion des déchets actuel (« *je ne suis pas convaincue que le système fonctionne* » ; « *alors, ils me disent, à moi, de trier mes emballages alors qu'ils vont bruler tous ces déchets dans la vallée du paillon, et puis tout ça*

va rester là : dans les rivières qui descendent à la mer, etc. » ; « et maintenant tous ces déchets où est-ce qu'on va les mettre ? Ils ne le savent même pas »¹¹¹). Ces discours sont à mettre en parallèle avec l'une des questions du guide d'entretien portant sur la connaissance par l'interviewé de « l'entité publique » responsable de la gestion des déchets. Sur les seize personnes interrogées, une seule a cité sans hésiter la communauté urbaine (« *c'est certainement la communauté d'agglomération* »¹¹²) et deux autres personnes l'ont cité tout en hésitant avec la commune (« *je pense que ça marche par commune ou par communauté de communes* » ; « *la ville ou la communauté d'agglomération* »). La majorité des interviewés pensent que ce sont les communes qui sont responsables de la gestion des déchets (« *je pense que chaque municipalité est responsable de ses déchets* » ; « *a priori, je pense que ça marche par communes* » ; « *selon moi, la ville est responsable de la gestion des déchets, enlèvement et retraitement* » ; « *ça dépend de la mairie* »). Certains pensent que ce sont les mairies et les entreprises privées auxquelles elles feraient appel (« *la ville par l'intermédiaire de ses services internes ou de services privés* » ; « *a priori, j'ai tendance à dire que c'est la mairie ou l'entreprise à laquelle elle fait appel* » ; « *ce sont des sociétés privées qui facturent à la ville* »). Certains pensent même que ce sont seulement les sociétés privées qui sont responsables de la gestion des déchets et le déplorent (« *c'est des sociétés privées pour la plupart [...]. Et tout ça, c'est encore des histoires d'argent [...]. Mais ça ne devrait justement pas être du privé [...]* » ; « *je ne sais pas qui a le marché de cet entretien, mais je pense qu'il faudrait que ce soit l'État et non une entreprise individuelle qui traite les déchets* »). Même si les acteurs cités par les personnes interrogées jouent effectivement un rôle dans la gestion des déchets (État, communes, entreprises privées), la majorité des discours témoigne d'une certaine méconnaissance des acteurs de la gestion des déchets et de leurs rôles respectifs. Ainsi, puisque les personnes interrogées résident toutes sur un territoire où la communauté urbaine Nice Côte d'Azur a la charge de la gestion des déchets, l'on s'aperçoit que les critiques visant l'Administration publique sont destinées à une entité relativement floue et imprécise.

L'autre point important du rapport avec l'Administration publique est la difficile acceptation de la co-responsabilité de la gestion des déchets à travers le rôle de trieur de l'utilisateur, en

¹¹¹ Les interviews ont eu lieu à la période où l'ISDND de la Glacière de Villeneuve-Loubet a fermé ses portes (juillet 2009) alors qu'elle était le seul site d'enfouissement du département des Alpes Maritimes. L'information a été relayée par les journaux locaux, ces derniers ont également relayé les nombreuses solutions de remplacement plus ou moins temporaires. Parmi ces solutions figurait l'incinération des déchets dans une cimenterie de l'arrière-pays niçois se situant dans la vallée du paillon, solution qui a été très controversée.

¹¹² La Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur (NCA) a succédé à la Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur (CANCA), le 1er janvier 2009.

d'autres termes, la difficile conformation à la politique publique de gestion des déchets. Du côté des experts de la gestion des déchets, le sentiment est que le service fourni à l'utilisateur se rapproche de l'assistanat et ne favorise pas sa responsabilisation. Or, du côté des usagers appartenant aux catégories des réfractaires et des indifférents, on estime justement que l'effort demandé est trop important alors qu'ils n'obtiennent rien en retour. Ce sentiment est essentiellement justifié par des arguments financiers (« *on nous demande de payer des participations au recyclage, taxe carbone et autres frais liés aux déchets* » ; « *on ne sait pas où va cet argent, par contre les charges augmentent [...] et les impôts doivent supporter les charges induites par le retraitement des déchets triés* »).

D'une part, certains estiment que le ratio coût payé/service rendu n'est pas satisfaisant. Plus précisément, certains estiment que le service de gestion des déchets est trop cher, surtout compte tenu du fait qu'on demande à l'utilisateur de faire une partie du travail (« *On paye de plus en plus cher et en plus il faut aller distribuer ses poubelles à droite et à gauche* » ; « *On paye déjà trop d'impôts locaux : une partie de ces moyens devrait être utilisée pour organiser une brigade de tri et non demander aux citoyens de le faire* » ; « *En plus, on est déjà assez ponctionné comme ça, on paye des taxes sur les ordures, si en plus il faut faire le tri* » ; « *On paye de plus en plus cher et en plus il faut aller distribuer ses poubelles à droite et à gauche* »). D'autre part, certains individus estiment que le tri des déchets dans les foyers doit faire l'objet d'une contrepartie monétaire. Plus l'individu trie et plus sa taxe d'enlèvement des ordures ménagères doit baisser, en récompense de ses efforts (« *Il y a aussi beaucoup d'initiatives qui mériteraient d'être généralisées comme les systèmes de consignes ou le fait de payer sa taxe ménagère en fonction du poids de ses déchets* » ; « *Pour trier plus, il faudrait un avantage financier sur les impôts, car actuellement entre une personne qui trie et une qui ne le fait pas, il n'y a aucune différence à part que la personne qui trie s'embête à la faire* »). De plus, alors que les trieurs convaincus souhaitent qu'il y ait plus d'équipements pour pouvoir trier davantage (« *plus de poubelles de tri dans les endroits que je fréquente c'est-à-dire au boulot, dans la rue, dans les centres commerciaux, etc.* »), les réfractaires et les trieurs occasionnels souhaitent que l'on simplifie le tri (« *réaliser un tri un peu moins sélectif en séparant uniquement les déchets fermentescibles des déchets recyclables. [...] le système serait plus simple et donc plus facilement applicable* »), ou bien, comme nous venons de le mentionner, que des emplois soient créés pour que le tri ne soit plus la responsabilité des usagers.

Enfin, conformément à ce que nous avons vu dans le chapitre 1 (section 2) de la première partie, une des personnes interrogées a mentionné un sentiment d'intrusion de la sphère publique (car c'est elle qui incite les individus à trier) dans la sphère privée (« *Pour moi c'est entrer dans la vie privée des gens* »).

2.5. La dénonciation d'une certaine hypocrisie : le marketing et les déchets

Les réfractaires et les trieurs occasionnels mettent en cause le système de production et de consommation actuel. Ils estiment que le problème des déchets n'est pas principalement à imputer aux particuliers, mais aux industriels, aux distributeurs et à l'utilisation qui est faite du marketing. Les réfractaires et les non trieurs occasionnels estiment que la gestion des déchets ne devrait donc pas être autant centrée sur les habitants, mais davantage sur les industriels qui ont une plus grande part de responsabilité (« *le problème de la gestion des déchets est trop centré sur le particulier et pas suffisamment sur les industriels* » ; « *on me dit à moi de faire des efforts, mais ce sont les producteurs qui mettent tous ces plastiques* »).

Les personnes interrogées appartenant à ces deux catégories ont ainsi mentionné le problème des emballages présents en trop grand nombre et ont dénoncé l'usage du marketing qui entraîne une multiplication des emballages (« *si ça ne tenait qu'à moi, je me passerais bien volontiers de tous ces emballages qui n'ont pour la plupart qu'une fonction marketing plus que protectrice* » ; « *Je trouve anormal que l'on emballe un tube de dentifrice dans une boîte en carton pour que d'une part les ventes soient dopées – c'est-à-dire une histoire de marketing – et d'autre part que la grande surface puisse ranger plus de tubes dans le même rayon et donc qu'elle réduise son coût de main d'œuvre* » ; « *Nous sommes envahis d'emballages* » ; « *[...] le mal vient de ceux qui fabriquent les produits : l'eau est en bouteille, quand on achète une cuisse de poulet il y a un emballage, etc.* » ; « *pour deux biscuits, on met un morceau de carton, un morceau de plastique, et ça, ce sont des déchets* » ; « *Je pense que la question doit être posée en amont du déchet c'est-à-dire les fournisseurs et les GMS qui proposent de plus en plus de produits packagés. Nous sommes envahis d'emballages* »). L'accusation des industriels s'accompagne chez certains d'un sentiment d'injustice, en effet, pourquoi culpabiliser l'habitant alors que les industriels ne font pas d'efforts. (« *Ou c'est tout le monde, ou c'est personne* » ; « *Ce qui m'inciterait peut être c'est de voir qu'haut dessus de moi, des efforts sont faits* »).

SYNTHESE CHAPITRE 4 – SECTION 2

Cette section nous permet de mettre en évidence, dans une certaine mesure, les perceptions, les attitudes et les motivations sous-jacentes au tri des déchets des individus sur un territoire donné.

Dans un premier temps, les personnes interrogées se différencient par des attitudes différentes vis-à-vis du tri des déchets, desquelles découlent des comportements de tri distincts. Ainsi, les trieurs convaincus ont une attitude positive très favorable au tri des déchets et se montrent très engagés, les trieurs occasionnels sont relativement indifférents au tri des déchets alors que les réfractaires ont une attitude négative assez marquée vis-à-vis du tri et ne trient pas, essentiellement par choix.

L'étude permet également de voir que ceux qui trient de façon régulière font preuve d'une motivation autodéterminée alors que les indifférents et les réfractaires sont davantage amotivés ou font parfois preuve de réactance psychologique en décidant délibérément de ne pas trier. Ils citent de nombreuses contraintes situationnelles qu'ils considèrent comme des freins puissants expliquant leur non-participation au tri.

Quant à l'autodétermination des trieurs convaincus, elle se traduit par un fort sentiment d'autonomie et par une forte compétence perçue. À l'inverse, les indifférents et les réfractaires se sentent incompetents à régler les problèmes liés aux déchets à travers le tri et expriment un sentiment d'oppression, d'absence d'autonomie et d'atteinte à leur liberté dans cette activité.

De façon cohérente avec la théorie de l'autodétermination, il apparait que la répression est largement refusée par les personnes interrogées. D'une part, elle pourrait faire diminuer la motivation intrinsèque des trieurs convaincus et, d'autre part, elle aggraverait le sentiment d'hétéronomie des indifférents et des réfractaires.

L'étude nous renseigne également sur la relation avec autrui qui se crée à travers le déchet. Les trieurs convaincus estiment faire partie d'une collectivité et se sentent responsables de l'intérêt général, ils jugent donc que ne pas trier ses déchets c'est faire preuve d'incivisme. De leurs côtés, les réfractaires et les indifférents font également état d'un rapport à autrui dans le champ des déchets, mais l'incivisme se limite à contribuer à l'insalubrité en jetant ses déchets à même la rue.

Enfin, la relation à l'Administration publique est un élément important. Il apparaît ainsi que celle-ci bénéficie d'une image profondément négative dans l'esprit des personnes interrogées, quelle que soit leur attitude vis-à-vis du tri des déchets. Elle est ainsi accusée de manque d'implication, de manque d'exemplarité et de donner la priorité à des enjeux politiques et financiers au détriment de l'intérêt général. Toutefois, nous avons vu que ces critiques sont destinées à une entité mal définie puisque la majorité des individus interrogés ne savent pas avec précision qui est chargé de la gestion des déchets. Il s'agit donc d'une perception subjective du secteur public dans son ensemble.

Plus spécifiquement, les réfractaires et les indifférents acceptent mal le rôle qui leur a été attribué dans le service de gestion des déchets. Ils éprouvent un certain sentiment d'injustice et dénoncent une certaine hypocrisie vis-à-vis de la société de consommation. Ils pensent, en effet, que les industriels et le marketing contribuent davantage au problème des déchets que les ménages.

CONCLUSION DU CHAPITRE 4

Le chapitre 4 présente les résultats de nos deux études qualitatives exploratoires. La première étude concerne les experts de la gestion des déchets et nous permet d'illustrer de manière concrète le fonctionnement de la gestion des déchets ménagers et les problèmes inhérents à celle-ci sur un territoire délimité administrativement et géographiquement : la communauté urbaine Nice Côte d'Azur. Elle a également été l'occasion de connaître le point de vue des acteurs chargés de la gestion des déchets ménagers à propos du rôle des habitants dans la gestion des déchets.

La deuxième étude concerne les ménages et avait pour objectif de mettre en évidence les mécanismes sous-jacents à la participation ou non au tri des déchets des individus.

Les personnes interrogées dans la deuxième étude ont été choisies en fonction de leur lieu d'habitation afin de pouvoir mettre en perspective leur discours avec ceux des experts.

Cette deuxième étude a permis de mettre en évidence certains facteurs influençant le comportement de tri. Elle a notamment permis d'appuyer l'importance de l'attitude et des contraintes situationnelles dans l'adoption du tri des déchets, mais aussi l'impact positif d'une forme de motivation autodéterminée.

En nous basant sur les deux études, nous avons pu mettre en évidence trois grands segments d'individus : les trieurs convaincus qui font preuve d'une motivation autodéterminée à trier basée sur des motifs écologiques et altruistes et qui présentent une attitude très favorable envers le tri des déchets ; les indifférents ou trieurs occasionnels qui font preuve d'une attitude que l'on pourrait qualifier de neutre envers le tri (indifférence), qui trient occasionnellement ou ne trient pas, qui perçoivent de nombreuses contraintes situationnelles inhérentes au tri et qui font davantage preuve d'amotivation ; et les réfractaires qui ont une attitude négative envers le tri des déchets, qui ne trient pas par choix et qui font preuve d'amotivation voire de réactance psychologique.

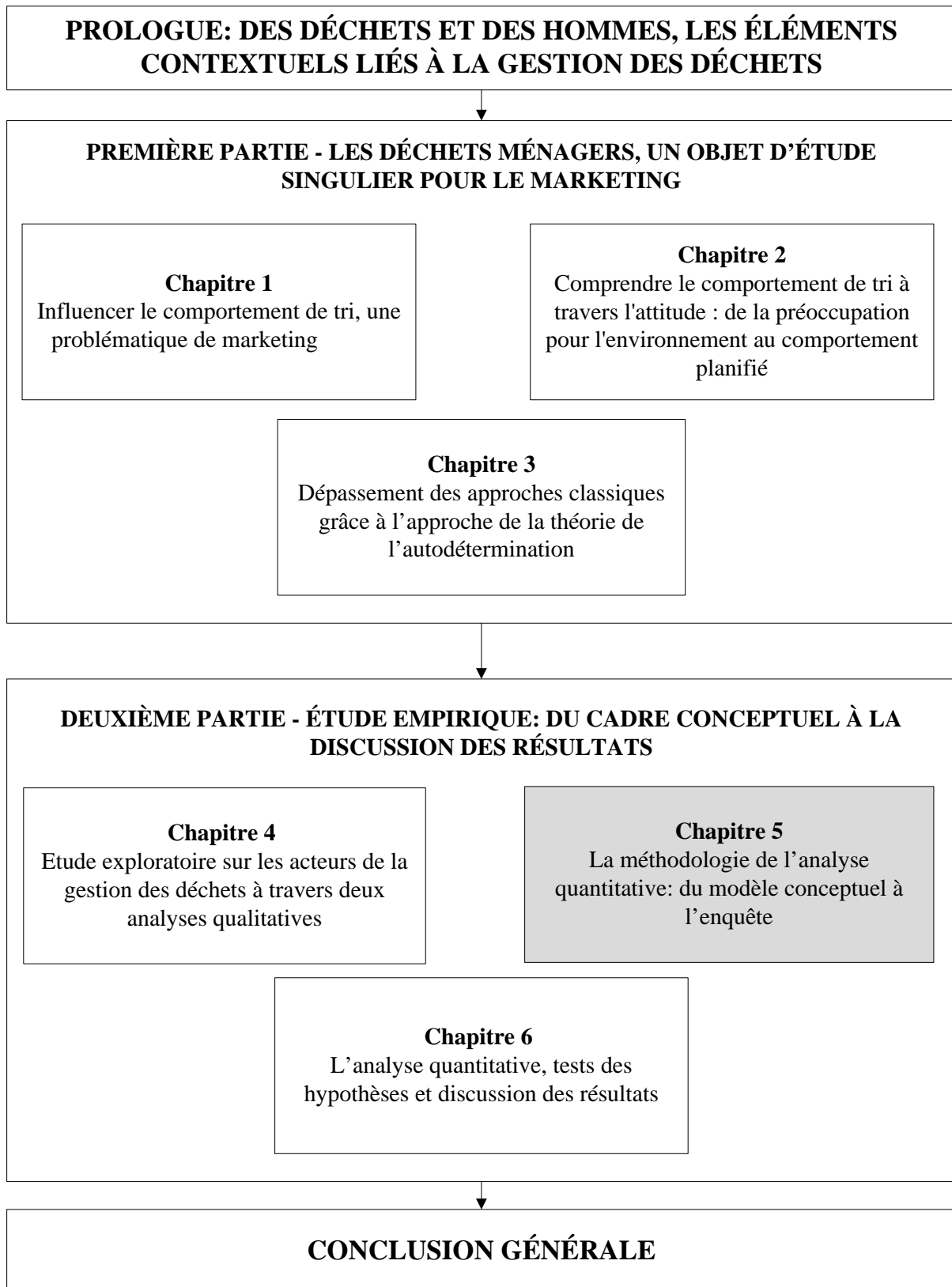
Les réfractaires ressentent un manque d'autonomie voire de liberté dans l'adoption du comportement de tri. Ce manque d'autonomie pourrait, entre autres, expliquer l'existence d'une motivation négative appelée réactance psychologique. Cette absence d'autonomie peut aussi être liée à la perception du style de l'Administration publique dans sa volonté d'inciter les habitants à trier.

Concernant la relation avec l'Administration publique, il est intéressant de noter que les acteurs publics chargés de la gestion des déchets estiment qu'ils fournissent un trop grand

service aux habitants et que ces derniers, dans l'ensemble, pourraient participer davantage, alors qu'une partie des personnes interrogées pensent qu'on leur en demande déjà trop. Un décalage existe également entre la volonté de mettre en place des systèmes de répression et les avis négatifs de la majorité des personnes interrogées vis-à-vis de ce type de système.

Enfin, nous avons interrogé des individus résidant sur un territoire où une même collectivité locale (la communauté urbaine Nice Côte d'Azur) a la charge de la gestion des déchets ménagers, or, la majorité des individus interrogés ne savaient pas avec précision quelle entité était responsable du tri des déchets. Nous en tirons comme conclusion que l'enquête quantitative ne devra pas obligatoirement se concentrer sur un territoire restreint, mais pourra toucher l'ensemble de la population française dans la mesure où il s'agit bien de perception subjective de l'Administration publique locale en tant qu'entité imprécise et non de réaction à des faits objectifs envers des pouvoirs publics bien définis et connus.

Figure 11: Plan de la thèse



CHAPITRE 5 : LA MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE QUANTITATIVE, DU MODÈLE CONCEPTUEL À L'ENQUÊTE

Ce chapitre a pour vocation d'exposer la démarche suivie dans la mise en place de notre étude quantitative. Il montre comment nous sommes passés, en nous appuyant sur notre revue de la littérature et nos études exploratoires qualitatives, de l'étape théorique et conceptuelle à l'étape empirique.

Dans la section 1, nous verrons plus précisément le passage du cadre théorique au cadre opératoire. Pour ce faire, nous exposerons nos propositions et hypothèses élaborées à partir de notre revue de la littérature et de nos études exploratoires qualitatives. Nous montrerons comment, à travers la conception d'un questionnaire, nous allons mesurer les différents concepts mis en exergue dans la première partie de ce travail de thèse et la phase exploratoire. Enfin, nous exposerons la méthodologie suivie pour l'administration de notre questionnaire.

Dans la section 2, nous présenterons les résultats statistiques liés à l'échantillon de notre étude. Ces résultats consistent en la présentation de la structure de notre échantillon en termes de critères sociodémographiques classiques (âge, CSP, niveau d'éducation, *etc.*) mais surtout en termes de comportement de tri déclaré. Cette section se terminera par une présentation des analyses statistiques préliminaires et de leurs résultats. Il s'agira alors essentiellement de statistiques descriptives qui permettront de nous donner des éléments utiles pour la suite des traitements statistiques (caractérisation de la courbe de distribution des données) mais aussi des résultats directement exploitables (calcul de fréquence, moyenne et mode).

Tous les traitements statistiques de ce chapitre ont été effectués grâce au logiciel SPSS version 18.

SECTION 1 : DU CADRE CONCEPTUEL AU CADRE OPERATOIRE

Cette section présente de façon précise et concrète le passage de notre cadre théorique et conceptuel au cadre opératoire.

Elle expose nos différentes propositions et hypothèses de recherche qui découlent de notre revue de la littérature et de nos études qualitatives exploratoires. Elle explique ensuite la méthode choisie pour notre enquête quantitative à savoir la méthode d'enquête par questionnaire et montre comment nous avons opérationnalisé les différents concepts théoriques qui nous intéressent dans ce travail de recherche.

Enfin, cette section se terminera par la présentation de la méthodologie choisie pour administrer le questionnaire.

1. LES PROPOSITIONS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

Notre travail de thèse se décompose en quatre propositions de recherche, les deux premières propositions étant directement liées à la problématique initiale de la thèse, les deux suivantes étant liées au questionnement associé à cette problématique.

La première proposition repose sur la démonstration de l'applicabilité et de la pertinence de la théorie de l'autodétermination pour comprendre l'adoption du tri des déchets. L'idée sous-jacente à cet objectif de recherche est que, dans le domaine du tri des déchets, le sentiment d'autodétermination peut avoir un fort impact positif dans l'adoption de ce comportement. Le postulat inverse est que l'absence de ce sentiment d'autodétermination pourrait jouer de façon négative dans ce processus.

La deuxième proposition consiste à mettre en évidence l'impact de la perception de l'Administration publique locale sur la motivation autodéterminée à trier ses déchets.

À l'issue du test des hypothèses liées à ces deux propositions de recherche, nous testerons un modèle complet contenant les variables les plus pertinentes de ces deux propositions.

Les deux propositions suivantes reposent sur la mise en évidence de l'existence de liens entre les variables de la théorie de l'autodétermination et plus spécifiquement les différents types de motivation et d'autres variables pertinentes pour comprendre les mécanismes sous-jacents à

l'adoption du tri des déchets à savoir l'attitude (la préoccupation pour le tri) et les contraintes situationnelles.

1.1. Les propositions 1 et 2: la pertinence de l'application de la théorie de l'autodétermination et le rôle de la perception de l'Administration publique

Comme nous l'avons mentionné, l'objectif principal de ce travail de thèse est de démontrer la pertinence de l'application de la théorie de l'autodétermination dans le cadre de la compréhension de l'adoption du tri des déchets par l'individu. Ainsi, la proposition 1 stipule simplement que la théorie de l'autodétermination permet de comprendre le comportement de tri des déchets ménagers. Trois hypothèses sont liées à la proposition 1, chaque hypothèse se décomposant en sous-hypothèses.

La proposition 2 repose sur la mise en évidence du rôle joué par la perception de l'Administration publique sur la motivation à trier. Elle se décompose en deux hypothèses, la deuxième reposant sur la modélisation des résultats des deux propositions.

1.1.1. Les hypothèses liées à la proposition 1

L'hypothèse H1 (et les sous-hypothèses liées) vise dans un premier temps à valider l'intégration de la réactance psychologique au côté des différentes formes de motivation de la théorie de l'autodétermination.

En effet, comme nous l'avons vu dans la partie théorique consacrée à la conformation de l'individu aux décisions de l'Administration publique, une forme de réactance peut apparaître (Etienne, 2010). Ce postulat a été confirmé par les discours de certaines personnes interrogées dans l'étude exploratoire (dans la catégorie des réfractaires) qui ont exprimé une forme de motivation négative en choisissant délibérément de ne pas trier en réaction aux pressions subies. Ainsi, l'hypothèse 1 cherchera à démontrer que la réactance, envisagée comme motivation négative, peut s'inscrire dans le cadre de la théorie de l'autodétermination en présentant un nouveau degré de motivation se situant en deçà de l'amotivation. Pour valider l'hypothèse H1, la réactance psychologique devra être significativement corrélée avec la sous-échelle qui la précède sur le continuum d'autodétermination, à savoir l'amotivation et être corrélée moins fortement avec les sous-échelles qui sont éloignées voire négativement avec la sous-échelle se trouvant à son opposé

L'hypothèse H2 vise à vérifier les relations mises en évidence dans la littérature et dans l'étude exploratoire sur les impacts de trois types d'incitations externes sur les différents types de motivation : les récompenses, les menaces et le retour d'information (*feedback*).

Enfin, l'hypothèse H3 est l'hypothèse majeure de la proposition 1 puisqu'elle vise à mettre en évidence le rôle joué par les différents types de motivation dans l'explication du comportement de tri. Elle cherchera donc à découvrir les relations entre les différents types de motivation et le comportement de tri et à connaître le pouvoir explicatif de ces dernières.

Le tableau suivant présente la proposition 1 et l'ensemble des hypothèses et sous-hypothèses qui y sont liées.

Tableau 8: La proposition 1 et les hypothèses liées

PROPOSITION 1	
La théorie de l'autodétermination permet d'expliquer le comportement de tri des déchets ménagers	
H1 : La réactance psychologique peut être intégrée aux différents types de motivation en tant que « motivation négative »	
H1a	La réactance est négativement liée à la motivation autonome.
H1b	La réactance est liée à la motivation contrôlée.
H1c	La réactance est liée positivement à l'amotivation.
H2 : Les incitations ont une influence sur les différents types de motivation.	
H2a	Les récompenses sont négativement liées à la motivation autonome.
H2b	Les récompenses sont positivement liées à la motivation contrôlée.
H2l	Les récompenses sont positivement liées à l'amotivation.
H2d	Les récompenses sont positivement liées à la réactance.
H2e	Les menaces sont négativement liées à la motivation autonome.
H2f	Les menaces sont liées positivement à la motivation contrôlée.
H2g	Les menaces sont liées positivement à l'amotivation.
H2h	Les menaces sont liées positivement à la réactance.
H2i	Le feedback est lié positivement à la motivation autonome.
H2j	Le feedback est lié négativement à la motivation contrôlée.
H2k	Le feedback est lié négativement à l'amotivation.
H2c	Le feedback est lié négativement à la réactance.
H3 : Les différents types de motivation permettent d'expliquer le comportement de tri.	
H3a	La motivation autonome est liée à une grande fréquence de tri.
H3d	La motivation contrôlée est liée négativement à la fréquence de tri.
H3c	L'amotivation est liée à une très faible fréquence de tri.
H3b	La réactance est liée négativement à la fréquence de tri

1.1.2. Les hypothèses liées à la proposition 2

La proposition 2 et les hypothèses qui y sont liées cherchent à mettre en évidence le rôle, indirect, joué par la perception de l'Administration publique locale sur le comportement de tri.

Ce rôle a déjà été mis en évidence dans certains travaux, mentionnés au chapitre trois de la première partie (Green-Demers et *alii*, 1994 ; Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997 ; Lavergne et *alii*, 2010), pour différents comportements écologiques, dans un contexte canadien et anglo-saxon. Nous testons ici son application à un comportement spécifique, le comportement de tri, et dans un contexte français.

L'étude exploratoire qualitative, en mettant en évidence des discours liés à la perception de l'Administration publique, semble accréditer l'existence d'un tel lien. Pour mesurer la perception de l'Administration publique nous reprendrons les variables déjà déterminées dans les études que nous venons de citer ci-dessus, à savoir le style perçu et le support informatif fournit, mais nous en ajoutons de nouvelles. Ainsi, à partir de notre étude exploratoire, nous avons vu apparaître une forme de défiance envers l'Administration publique, mais aussi un certain besoin d'exemplarité, ce qui a également déjà été mentionné par certains auteurs (Lamb, 1987).

Ainsi, l'hypothèse H4 vise à valider l'impact des différentes variables formant la perception de l'Administration publique locale sur les différents types de motivations de la théorie de l'autodétermination.

Quant à l'hypothèse H5, elle vise à valider un modèle fondé sur les variables les plus pertinentes des propositions 1 et 2, c'est-à-dire valider un modèle structurel basé sur la théorie de l'autodétermination pour expliquer le comportement de tri.

Le tableau ci-dessous reprend les différentes hypothèses et sous-hypothèses liées à la proposition 2.

Tableau 9: La proposition 2 et les hypothèses liées

PROPOSITION 2	
La perception de l'Administration publique locale à un impact indirect sur le comportement de tri	
H4 : La perception de l'Administration publique locale influence indirectement le comportement de tri via les différents types de motivation.	
H4a	Le style perçu de l'Administration publique locale est corrélé aux différents types de motivation.
H4b	La défiance envers l'Administration publique locale est corrélée aux différents types de motivation.
H4c	L'exemplarité de l'Administration publique locale est corrélée aux différents types de motivation.
H5 : Les variables les plus pertinentes des propositions 1 et 2 peuvent être intégrées dans un modèle unique et valide	

1.2. Les propositions 2 et 3 : les liens entre les variables de la théorie de l'autodétermination, l'attitude et les contraintes situationnelles

Les propositions 2 et 3 visent à explorer les liens existants entre les variables de la théorie de l'autodétermination, et plus précisément les différents types de motivation, et deux autres variables pertinentes pour la compréhension de l'adoption du comportement de tri.

Les deux variables en question sont l'attitude et les contraintes situationnelles. Leur choix repose sur les résultats des études présentées dans le chapitre 2 de la première partie de cette thèse, mais aussi sur les résultats de l'étude exploratoires. En effet, ces deux variables semblent jouer un rôle essentiel et nous cherchons à savoir quels liens elles peuvent entretenir avec les variables de la théorie de l'autodétermination.

1.2.1. Les hypothèses liées à la proposition 3

La proposition 3 et les hypothèses qui y sont liées visent à mettre en évidence les liens entre l'attitude envers le tri (la préoccupation pour le tri) et les différents types de motivation de la théorie de l'autodétermination. Plus précisément, elle cherche à savoir si l'intégration de la

préoccupation pour le tri peut améliorer la compréhension du comportement de tri dans le cadre de la théorie de l'autodétermination.

Conformément à ce qui a été mis en évidence dans la partie théorique (chapitre 2) consacrée à l'opérationnalisation du concept de préoccupation pour le tri, nous choisissons de mesurer la préoccupation pour le tri par quatre variables : l'attitude cognitive, l'attitude affective, la force de l'attitude et la connaissance.

L'hypothèse H6 vise à mettre en évidence l'impact direct des différentes variables de la préoccupation pour le tri sur le comportement de tri. L'hypothèse H7 cherche à valider l'existence de corrélations entre les différentes variables de la préoccupation pour le tri et les différents types de motivation de la théorie de l'autodétermination. Les hypothèses H6 et H7 mènent à l'hypothèse H8 qui cherche à prouver que l'intégration de la préoccupation pour le tri dans le cadre de la théorie de l'autodétermination permet d'améliorer la compréhension du comportement de tri. Enfin, l'hypothèse H9 est liée à la mise en évidence d'un effet médiateur de la motivation autodéterminée sur la relation entre PPT et comportement de tri. À notre connaissance, une seule étude, non publiée, a démontré cet effet médiateur (Pelletier et Tuson, 1999, cités dans Pelletier, 2004) et nous souhaitons également explorer cette relation.

Tableau 10: La proposition 3 et les hypothèses liées

PROPOSITION 3	
La préoccupation pour le tri peut améliorer la compréhension du comportement de tri dans le cadre de la théorie de l'autodétermination	
H6 : La préoccupation pour le tri influence directement le comportement de tri.	
H6a	L'attitude cognitive est liée positivement à la fréquence de tri.
H6b	L'attitude affective est liée positivement à la fréquence de tri.
H6c	La force de l'attitude est liée positivement à la fréquence de tri.
H6d	La connaissance est liée positivement à la fréquence de tri.
H7 : La préoccupation pour le tri est corrélée aux différents types de motivation.	
H7a	L'attitude cognitive est liée positivement à la motivation autonome.
H7b	L'attitude affective est liée positivement à la motivation autonome.
H7c	La force de l'attitude est liée positivement à la motivation autonome.
H7d	La connaissance est liée positivement à la motivation autonome.
H7e	L'attitude cognitive est faiblement corrélée à la motivation contrôlée.
H7f	L'attitude affective est faiblement corrélée à la motivation contrôlée.
H7g	La force de l'attitude est faiblement corrélée à la motivation contrôlée.
H7h	La connaissance est faiblement corrélée à la motivation contrôlée.
H7i	L'attitude cognitive est liée négativement à l'amotivation.
H7j	L'attitude affective est liée négativement à l'amotivation.

H7k	La force de l'attitude est liée négativement à l'amotivation.
H7l	La connaissance est liée négativement à l'amotivation.
H7m	L'attitude cognitive est liée négativement à la réactance.
H7n	L'attitude affective est liée négativement à la réactance.
H7o	La force de l'attitude est liée négativement à la réactance.
H7p	La connaissance est liée négativement à la réactance.
H8 : L'intégration de la préoccupation pour le tri dans le cadre de la théorie de l'autodétermination entraîne une meilleure compréhension de la fréquence de tri.	
H9 : La motivation autonome joue un rôle médiateur dans la relation entre la préoccupation pour le tri et le comportement de tri.	

1.2.2. Les hypothèses liées à la proposition 4

Comme nous l'avons vu dans la revue de la littérature à la section 2 du chapitre 2 (Davies, Foxall et Pallister, 2002 ; Tonglet, Phillips et Read, 2004 ; McDonald et Oates, 2003 ; Jolivet, 1999 ; Boldero, 1995 ; Howenstine, 1993) et dans notre étude exploratoire (chapitre 4 – section 2), les contraintes situationnelles jouent un rôle majeur dans l'adoption du comportement de tri. Les contraintes situationnelles les plus fréquemment évoquées dans la littérature, mais également dans l'étude exploratoire sont : l'éloignement des équipements, la place nécessaire pour trier, le temps et la complexité du geste de tri. Selon nous, la récurrence de ces éléments fait qu'il paraît pertinent de les intégrer dans notre étude.

De la même façon que la proposition 3, la proposition 4 cherche à valider l'existence de corrélation entre les contraintes situationnelles et les différents types de motivation de la théorie de l'autodétermination. Plus précisément, nous pensons que plus l'individu fait preuve d'une motivation autodéterminée et moins il perçoit les contraintes situationnelles liées au geste de tri.

L'hypothèse H10 repose sur le postulat que la perception de contraintes situationnelles est corrélée négativement au comportement de tri et l'hypothèse H11 teste l'existence de corrélation entre les contraintes situationnelles et les différentes formes de motivation de la théorie de l'autodétermination. Enfin, l'hypothèse H12 cherche à savoir si l'intégration des contraintes situationnelles dans le cadre de la théorie de l'autodétermination améliore l'explication du comportement de tri.

Tableau 11: La proposition 4 et les hypothèses liées

PROPOSITION 4	
Les contraintes situationnelles jouent un rôle important dans l'explication de la fréquence de tri	
H10 : Les contraintes situationnelles sont corrélées directement au comportement de tri	
H10a	Plus l'individu perçoit l'existence de contraintes situationnelles et moins la fréquence de tri est grande.
H10b	Les contraintes situationnelles expliquent une part importante de la variance de la fréquence de tri
H11 : Les contraintes situationnelles sont corrélées avec les différents types de motivation	
H11a	Plus la motivation autonome est grande et moins l'individu perçoit les contraintes situationnelles liées au tri des déchets
H11b	Plus l'individu fait preuve d'une motivation contrôlée et plus il perçoit les contraintes situationnelles liées au tri des déchets
H11c	Plus l'individu fait preuve d'amotivation et plus il perçoit l'existence de contraintes situationnelles liées au tri des déchets.
H11d	Plus l'individu fait preuve de réactance psychologique et plus il perçoit l'existence de contraintes situationnelles liées au tri des déchets.
H12 : l'intégration des contraintes situationnelles améliore la compréhension du comportement de tri	

Ces différentes propositions et hypothèse de recherche sont à la base de la conception de notre questionnaire.

2. LA CONCEPTION DU QUESTIONNAIRE

Nous présentons ici le choix de la méthode d'enquête par questionnaire et la façon dont nous avons opérationnalisé les différents concepts pour construire notre questionnaire.

2.1. Le choix de la méthode

Pour tester notre modèle conceptuel, nous avons choisi d'utiliser la méthode de sondage par questionnaire auto-administré en ligne auprès d'un échantillon de convenance (Malhotra, Décaudin et Bouguerra, 2004). Nous reviendrons plus tard sur la méthodologie de l'administration du questionnaire et sur le choix de l'échantillon.

Dans l'optique d'une analyse quantitative, le questionnaire semblait être l'outil le plus pertinent pour recueillir les données nécessaires au test de nos hypothèses. Celui-ci a été construit à partir de notre revue de la littérature, mais aussi grâce à certains éléments mis en évidence dans l'étude exploratoire qualitative.

La version finale du questionnaire est structurée en fonction des différentes dimensions que nous souhaitons appréhender. Dans l'ordre, le questionnaire aborde l'attitude de l'individu vis-à-vis du tri des déchets, sa perception de l'Administration publique locale, sa motivation à trier, la fréquence de son comportement de tri et enfin la signalétique.

La très grande majorité des modalités de réponses sont des échelles de Likert à cinq échelons (donc impaires), mais nous reviendrons sur cet élément dans la partie suivante, consacrée à l'opérationnalisation des concepts.

2.2. Opérationnalisation des concepts

Les paragraphes suivants expliquent, pour chaque concept, la façon dont nous les avons rendus opérationnels, c'est-à-dire la façon dont nous les avons mesurés.

Chaque concept, exprimé sous le terme dimension, est mesuré par plusieurs variables, elles-mêmes généralement formées d'échelles contenant plusieurs items. Pour chaque variable, nous donnons le code des items composant leur mesure ainsi que les modalités de réponses.

La grande majorité des modalités de réponses sont des échelles de Likert en cinq points allant de 1 à 5. Généralement, il s'agit pour le répondant d'indiquer son degré d'accord ou de désaccord avec l'affirmation contenu dans l'item, 1 signifiant un grand désaccord, 5 signifiant que l'individu est tout à fait d'accord avec l'affirmation et 3 marquant une forme de neutralité (ni d'accord, ni pas d'accord).

2.2.1. Mesure de la dimension « motivation »

Pour mesurer la motivation à recycler, nous avons utilisé l'échelle de motivation vis-à-vis des comportements écologiques de Pelletier, Green-Demers et Béland (1997) en l'adaptant au comportement spécifique du tri des déchets. L'échelle initiale est composée de 24 items et se divise en 6 sous-échelles de motivation correspondant aux différents types de motivation identifiés dans la théorie de l'autodétermination (Deci et Ryan, 1985b).

Tableau 12: Mesure de la dimension « motivation »

Variabiles latentes	Variabiles observables (items)	Code de l'item
Motivation intrinsèque	⇒Je trie pour le plaisir de participer à la protection de l'environnement	<i>Motiv_intrinsq1</i>
	⇒Je trie pour le plaisir que j'éprouve de faire une différence pour l'environnement sur le long terme.	<i>Motiv_intrinsq2</i>
	⇒Je trie pour le plaisir que j'éprouve à éviter les gaspillages.	<i>Motiv_intrinsq3</i>
	⇒Je trie car j'aime le sentiment d'avoir un style de vie durable (respectueux de l'environnement)	<i>Motiv_intrinsq4</i>
Motivation intégrée	⇒Trier mes déchets fait partie intégrante de ma vie.	<i>Motiv_integ1</i>
	⇒Il me semble naturel de trier mes déchets.	<i>Motiv_integ2</i>
	⇒Être conscient de l'environnement est une partie de qui je suis.	<i>Motiv_integ3</i>
	⇒Trier mes déchets fait partie de la façon dont j'ai choisi de vivre ma vie.	<i>Motiv_integ4</i>
Motivation identifiée	⇒Trier me semble être une stratégie raisonnable pour protéger l'environnement.	<i>Motiv_ident1</i>
	⇒Il me semble raisonnable d'aider à préserver l'environnement en triant mes déchets	<i>Motiv_ident2</i>
	⇒Je trie car je pense que c'est une bonne idée de trier ses déchets	<i>Motiv_ident3</i>
	⇒Trier mes déchets est le moyen que j'ai choisi afin de contribuer à la protection de l'environnement.	<i>Motiv_ident4</i>
Motivation introjectée	⇒Je trie car j'ai l'impression de mal agir lorsque je ne trie pas.	<i>Motiv_intro1</i>
	⇒Je trie car j'ai des remords quand je ne trie pas.	<i>Motiv_intro2</i>
	⇒Je trie car je me sentirais mal à l'aise si je ne triais pas.	<i>Motiv_intro3</i>
	⇒Je trie car je me sentirais coupable si je ne triais pas	<i>Motiv_intro4</i>
Motivation externe	⇒Je trie car mon entourage proche insiste pour que je trie.	<i>Motiv_ext1</i>
	⇒Je trie car les autres seront contrariés si je ne trie pas.	<i>Motiv_ext2</i>
	⇒Je trie pour éviter d'être critiqué(e).	<i>Motiv_ext3</i>
	⇒Je trie pour la reconnaissance que les autres auront envers moi.	<i>Motiv_ext4</i>
Amotivation	⇒Je trie mais j'ai l'impression que je perds mon temps.	<i>Amotiv1</i>
	⇒Je trie mais je ne sais pas vraiment pourquoi, je ne vois pas ce que je retire du fait de trier mes déchets.	<i>Amotiv2</i>
	⇒Je ne vois pas comment mes efforts pour trier mes déchets améliorent la situation.	<i>Amotiv3</i>
	⇒Je me demande pourquoi je trie, la situation ne s'améliore pas.	<i>Amotiv4</i>
Modalité de réponse : échelle de Likert en 5 points		
Pas du tout d'accord/Pas d'accord/Ni d'accord ni pas d'accord/ D'accord/ Tout à fait d'accord		

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons choisi d'ajouter une variable dans la dimension « motivation » (ce qui fait l'objet de l'hypothèse H1). Pour mesurer cette variable, nous avons créé des items à partir de la définition du concept (Brehm, 1966 ; Brehm et Brehm, 1981) et de notre étude qualitative exploratoire.

Tableau 13: Mesure de la variable Réactance psychologique

Variable latente	Variables observables (items)	Code de l'item
Réactance	⇒ Plus on va m'obliger à trier et moins j'aurai envie de le faire	<i>Reac1</i>
	⇒ Je ne trie pas car je n'aime pas que l'on m'oblige à faire quelque chose.	<i>Reac2</i>
	⇒ Je ne trie pas car on m'impose trop de pression pour trier.	<i>Reac3</i>
	⇒ Je ne trie pas car je pense que ce que je fais de mes déchets ne regarde que moi.	<i>Reac4</i>
Modalité de réponse : échelle de Likert en 5 points Pas du tout d'accord/Pas d'accord/Ni d'accord ni pas d'accord/ D'accord/ Tout à fait d'accord		

2.2.2. Mesure de la dimension « incitations externes »

Les incitations externes dont il est question sont la récompense, le feedback et les menaces. Chaque incitation est mesurée par un item unique.

Tableau 14: Mesure de la dimension « incitations »

Variable latente	Variables observables (items)	Code de l'item
Récompense	⇒ Je trierais (ou je trierais davantage) si je bénéficiais en retour d'une récompense financière (baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, système de consigne).	<i>Recompense</i>
Feedback	⇒ Je trierais (ou je trierais davantage) si on me montrait quels sont les bénéfices qui en découlent.	<i>Feedback</i>
Menace	⇒ Je trierais (ou je trierais davantage) si je savais que je risquais des sanctions (amendes) en ne le faisant pas.	<i>Menace</i>
Modalité de réponse : échelle de Likert en 5 points Pas du tout d'accord/Pas d'accord/Ni d'accord ni pas d'accord/ D'accord/ Tout à fait d'accord		

2.2.3. Mesure de la dimension « perception de l'Administration publique »

Cette dimension se compose de plusieurs variables latentes. Dans un premier temps, nous avons utilisé et adapté le « *Government style questionnaire* » (Green-Demers et alii, 1994 ; Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997 ; Lavergne et alii, 2010). Le questionnaire du style

perçu du gouvernement est une échelle composée de 11 items et divisée en trois sous échelles :

- le support de l'autonomie des citoyens par le gouvernement : 4 items
- l'utilisation de moyens de pression et de contrôle pour l'adoption de comportements éco-responsables : 3 items
- le support informatif fournit par le gouvernement : 2 items

Les quatre items qui constituent la sous-échelle du gouvernement perçu comme étant autoritaire mesurent le degré auquel les individus perçoivent que le gouvernement impose une pression aux citoyens dans le but qu'ils adoptent des comportements éco-responsables. Les trois items de la perception du gouvernement comme soutenant l'autonomie mesurent le degré auquel les individus perçoivent que le gouvernement leur laisse la liberté d'adopter ou non des comportements éco-responsables. Quant au support informatif, il s'agit de la perception des informations transmises par le gouvernement aux citoyens.

L'échelle que nous utilisons est une adaptation du « *government style questionnaire* » à l'Administration publique locale et au domaine de la gestion des déchets. Notre échelle est également composée de trois sous-échelles :

- L'Administration publique locale perçue comme autoritaire ;
- L'Administration publique locale perçue comme soutenant l'autonomie ;
- Le support informatif fourni par L'Administration publique locale.

Tableau 15: Mesure de la dimension « perception de l'Administration publique locale »

Variable latente	Variables observables (items)	Code de l'item
Style autoritaire	⇒ L'Administration publique locale met beaucoup de pression sur les individus pour qu'ils trient leurs déchets.	<i>Style_gouv_autoritai_re1</i>
	⇒ L'Administration publique locale nous impose sa stratégie de réduction des déchets.	<i>Style_gouv_autoritai_re2</i>
	⇒ L'Administration publique locale essaye de m'obliger à trier mes déchets.	<i>Style_gouv_autoritai_re3</i>
	⇒ L'Administration publique locale veut que je me sente coupable lorsque je ne trie pas mes déchets.	<i>Style_gouv_autoritai_re4</i>
Style soutenant l'autonomie	⇒ J'ai le choix d'utiliser les moyens fournis par l'Administration publique locale pour réduire la quantité de déchets et la pollution	<i>Style_gouv_autonom_1</i>
	⇒ L'Administration publique locale me laisse la liberté de prendre mes propres décisions vis-à-vis du problème des déchets.	<i>Style_gouv_autonom_2</i>
	⇒ J'ai le choix de participer ou non aux programmes de tri établis par l'Administration publique locale.	<i>Style_gouv_autonom_3</i>
Support informatif fourni par le	En matière de gestion des déchets, l'Administration publique locale nous fournit des informations : ⇒... fiables	<i>Supp_info_gouv_fiab</i>

gouvernement local	⇒... suffisantes	<i>Supp_info_gouv_suff</i>
Modalité de réponse : échelle de Likert en 5 points Pas du tout d'accord/Pas d'accord/Ni d'accord ni pas d'accord/ D'accord/ Tout à fait d'accord		

À partir de notre revue de la littérature et des résultats de notre étude exploratoire sur les ménages, nous avons choisi d'approfondir l'image perçue de l'Administration publique locale dans le domaine de la gestion des déchets.

Ainsi, le questionnaire mesure deux autres variables relatives à la perception de l'Administration publique locale : l'exemplarité perçue et la défiance.

Tableau 16: Mesure des variables Défiance et Exemplarité perçue

Variable latente	Variables observables (items)	Code de l'item
Défiance	⇒ Les programmes de gestion des déchets actuels (tri et recyclage) sont liés à des enjeux politiques ou de pouvoir.	<i>Def_gouv_pouv</i>
	⇒ Le tri et le recyclage des déchets est un « business » qui profite uniquement à certaines personnes.	<i>Def_gouv_business</i>
	⇒ Les programmes de gestion des déchets actuels sont purement désintéressés, ils n'ont pour but que l'intérêt général. (item inversé)	<i>Conf_gouv_intgen</i>
Exemplarité perçue	⇒ L'Administration publique locale fait de son mieux pour régler le problème des déchets	<i>Exempl_gouv1</i>
	⇒ L'Administration publique locale nous montre l'exemple en ce qui concerne la gestion des déchets.	<i>Exempl_gouv2</i>
	⇒ En matière de gestion des déchets, les discours de l'Administration publique locale sont cohérents	<i>Exempl_gouv3</i>
	⇒ Dans le domaine de la gestion des déchets, l'Administration publique locale prend en compte l'avis des citoyens.	<i>Particip_cit</i>

2.2.4. Mesures de la dimension « préoccupation pour le tri »

Nous avons vu dans notre partie consacrée à l'opérationnalisation de la préoccupation pour l'environnement et de la préoccupation pour le tri qu'il existe différents instruments de mesure. À partir des études existantes, nous avons choisi de mesurer la dimension « préoccupation pour le tri » à travers quatre variables latentes : l'attitude cognitive, l'attitude affective, la force de l'attitude et la connaissance.

La première distinction entre attitude cognitive et attitude affective est cohérente avec les différents travaux sur la PPE et la PPT présentés dans le chapitre 2. Nous nous basons plus précisément sur les items proposés par Tonglet, Phillips et Read (2004) pour mesurer la

préoccupation pour le tri. Pour mesurer la force de l'attitude, nous nous sommes basés sur les items proposés par Biswas et alii (2000) et Smith, Haugtvedt et Petty (1994). Enfin, pour mesurer la connaissance nous avons utilisé la même mesure de la connaissance qu'Ellen, Wiener et Cobb-Walgren (1991). Celle-ci était initialement destinée à la connaissance sur la l'environnement en général, mais nous l'avons adapté au tri des déchets.

Le lecteur peut se reporter aux annexes n°6 et 7 qui présentent une synthèse des différentes opérationnalisations de la préoccupation pour l'environnement et de la préoccupation pour le tri repérées dans notre revue de la littérature.

Tableau 17: Mesure de la dimension « préoccupation pour le tri » (PPT)

Variables Latentes	Variables observables (items)	Code de l'item
Attitude cognitive	⇒ Trier ses déchets permet de préserver les ressources naturelles	<i>Att_cognitive1</i>
	⇒ Trier ses déchets aide à protéger les générations futures	<i>Att_cognitive2</i>
	⇒ Trier ses déchets permet de participer à la protection de l'environnement	<i>Att_cognitive3</i>
	⇒ Trier ses déchets permet de réduire la quantité de déchets allant en décharge	<i>Att_cognitive4</i>
	⇒ Trier ses déchets contribue à réduire la pollution	<i>Att_cognitive5</i>
	⇒ Trier ses déchets est une question de santé publique	<i>Att_cognitive6</i>
	⇒ Je ne vois pas l'intérêt du tri des déchets (item inversé)	<i>Att_cognitive7</i>
Attitude affective	⇒ Trier ses déchets est une bonne chose à faire.	<i>Att_affect1</i>
	⇒ Trier ses déchets est gratifiant.	<i>Att_affect2</i>
	⇒ Trier ses déchets est utile.	<i>Att_affect3</i>
	⇒ Trier ses déchets est une activité responsable.	<i>Att_affect4</i>
	⇒ Trier ses déchets c'est faire preuve de civisme	<i>Att_affect5</i>
Force de l'attitude	⇒ Je me sens concerné(e) personnellement par les problèmes liés aux déchets	<i>Att_force1</i>
	⇒ Les déchets sont un problème important pour la société et pour l'environnement	<i>Att_force2</i>
Modalité de réponse : échelle de Likert en 5 points Pas du tout d'accord/Pas d'accord/Ni d'accord ni pas d'accord/ D'accord/ Tout à fait d'accord		
Connaissance	⇒ Comment noteriez-vous votre connaissance liée au tri des déchets sur une échelle allant de 1 (Médiocre) à 5 (Excellente)	<i>Connaissance</i>
Modalité de réponse : échelle de Likert en 5 points Médiocre/Mauvaise/Moyenne/Bonne/Excellente		

2.2.5. Mesure de la dimension « contraintes situationnelles »

Les contraintes situationnelles, dans la théorie du comportement planifié (que l'on retrouve alors sous le concept de contrôle comportemental perçu) mais aussi dans les études portant uniquement sur la PPE, ont un pouvoir explicatif du comportement de tri relativement

important. Les contraintes prises en compte sont : l'éloignement, la place, le temps et la complexité.

Tableau 18: Mesure de la dimension « contraintes situationnelles »

Variables latentes	Variables observables (items)	Code de l'item
Éloignement	⇒ Les équipements pour déposer les déchets triés sont trop éloignés de chez moi	<i>Contr_sit_eloign</i>
Place	⇒ Le tri des déchets à la maison prend trop de place	<i>Contr_sit_place</i>
Temps	⇒ Le tri des déchets prend trop de temps	<i>Contr_sit_tps</i>
Complexité	⇒ Le tri des déchets est trop compliqué	<i>Contr_sit_cplx</i>

2.2.6. Mesure de la dimension « comportement »

Pour mesurer le comportement de tri nous choisissons de mesurer la fréquence de tri ce qui nous permettra de nuancer les différences de comportement de tri et de dépasser la dichotomie induite par une question du type « triez-vous vos déchets ? ». La mesure est déclinée en fonction des différentes filières de valorisation existantes en France (les emballages, le verre, les papiers-journaux-magazines, les déchets fermentescibles et les encombrants). La première question « je trie mes déchets » représente une estimation du comportement de tri de l'individu en général, toutes filières confondues.

Nous avons également ajouté une variable portant sur les comportements d'achat qui permettent de réduire les déchets à la source.

Tableau 19: Mesure de la dimension « comportement »

Variables latentes	Variables observables (items)	Code de l'item
Comportement d'achat	⇒ J'évite d'acheter des produits avec des suremballages.	<i>Comp_achat1</i>
	⇒ J'achète uniquement des produits qui sont recyclables ou dont l'emballage est recyclable.	<i>Comp_achat2</i>
Comportement de tri	⇒ Je trie mes déchets.	<i>Freq_tri</i>
	⇒ Je trie mes emballages.	<i>Freq_tri_embalages</i>
	⇒ Je trie le verre.	<i>Freq_tri_verre</i>
	⇒ Je trie le papier.	<i>Freq_tri_papier</i>
	⇒ Je composte mes restes de cuisine.	<i>Freq_tri_compost</i>
	⇒ J'apporte mes déchets encombrants à la déchetterie ou j'appelle le service qui s'en occupe.	<i>Freq_tri_encombrants</i>

Dans le point suivant, nous allons aborder la méthodologie suivie pour l'administration du questionnaire.

3. METHODOLOGIE DE L'ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE

Nous présentons ici la mise en œuvre de notre enquête par questionnaire en détaillant les conditions pratiques de réalisation de l'enquête et l'étape de pré-test du questionnaire.

3.1. Conditions de réalisation de l'enquête

Le questionnaire construit pour les besoins de notre étude était relativement long. Nous avons donc exclu l'administration en face-à-face. L'administration du questionnaire s'est donc effectuée en ligne sur Internet. L'auto-administration (à domicile ou sur le lieu de travail) avait un double objectif : permettre aux répondants de disposer de suffisamment de temps pour répondre au questionnaire dans son intégralité (de plus, il était possible de suspendre le remplissage du questionnaire pour le reprendre plus tard) et d'éviter, en partie, les biais de désirabilité sociale liée à la présence d'un enquêteur, en permettant un anonymat total.

Le questionnaire a été réalisé sur l'interface proposée par *limesurvey*¹¹³ puis mis en ligne via cette interface qui, une fois le questionnaire créé, fournit un lien vers la version du questionnaire à remplir par le répondant. Les réponses sont ensuite recueillies dans une base de données, directement exploitable par le logiciel de traitement SPSS.

Nous sommes donc dans le cadre d'un CAWI (Jolibert et Jordan, 2006) c'est-à-dire un « *computer assisted web interview* ». Lorsque le répondant clique sur le lien, il se trouve sur l'interface *limesurvey* contenant la présentation et l'objet du questionnaire. L'introduction à notre questionnaire est présentée dans l'encadré ci-dessous.

¹¹³ < <http://www.limesurvey.org/> >

Encadré n°1 : Introduction au questionnaire en ligne

Le tri des déchets

Ce questionnaire est utilisé dans le cadre d'une recherche universitaire sur le comportement de chacun d'entre nous en matière de gestion des déchets et plus précisément en matière de tri des déchets ménagers (c'est-à-dire les déchets communs que nous produisons chaque jour). Le but de ce questionnaire est de connaître les opinions et les comportements actuels par rapport à nos déchets et plus précisément de connaître les raisons qui nous poussent à trier ou à ne pas trier nos déchets. Ce questionnaire s'adresse autant aux "trieurs" qu'aux "non trieurs" et il est totalement anonyme. Votre participation est essentielle dans le cadre de cette recherche qui se veut être une recherche académique objective sur ce que les citoyens pensent réellement à propos des déchets. Merci d'avance pour le temps que vous consacrerez à répondre à ce questionnaire. Pour ceux qui seraient intéressés par plus d'informations sur le sujet vous pouvez me contacter à l'adresse suivante: fiorello@unice.fr.

Pour diriger les répondants vers le questionnaire en ligne, nous n'avons pas procédé à un envoi massif de courriels, mais avons posté le lien sur des réseaux sociaux et des forums avec un texte d'accroche. Celui-ci a par la suite été quelque peu modifié, notamment davantage personnalisé, pour améliorer le taux de réponse (Malhotra, Décaudin et Bouguerra, 2004).

Encadré n°2 : Message d'accroche posté sur les forums et réseaux sociaux

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis en doctorat à l'université de Nice et je travaille sur le comportement des citoyens dans le domaine de la gestion des déchets. Je réalise actuellement une enquête et je me permets de poster ce message dans des forums afin de trouver des personnes volontaires pour répondre à mon questionnaire en ligne. Pour vous, cela correspond à sacrifier quelques minutes de votre temps et pour moi votre contribution sera inestimable, car cela me permettra d'avoir des résultats fiables et de terminer une étude sur laquelle je travaille depuis déjà 2ans. Attention, il ne s'agit en aucun cas d'un message à caractère commercial, mon étude est une étude universitaire qui assure l'anonymat des répondants.

*Mon questionnaire se trouve au lien suivant : <http://thesedoctorat.limeask.com/86532/lang-fr>
Je remercie par avance ceux qui accepteront de donner un peu de leur temps en participant à mon étude et n'hésitez pas à me donner votre avis sur la question.*

Nous avons fourni aux répondants la possibilité d'un retour d'information, soit directement *via* le forum où le lien a été posté, soit *via* l'adresse email fournie au moment de l'arrivée sur la page d'accueil du questionnaire. L'enquête s'est déroulée du 15 juillet au 15 septembre 2010.

3.2. Pré-test et amélioration du questionnaire

Nous allons aborder ici les résultats du pré-test du questionnaire ainsi que les modifications qui ont découlé de cette phase pour aboutir à la version finale du questionnaire.

3.2.1. Résultat du pré-test

Idéalement, la phase de test doit se dérouler dans les conditions du terrain réel (Jolibert et Jourdan, 2006). Néanmoins, pour des raisons de praticité, nous avons recruté 16 personnes issues de notre entourage professionnel et personnel, toutefois, la phase de test s'est déroulée en « condition réelle » car les questionnaires-test ont été remplis à domicile ou sur le lieu de travail, *via* l'interface *limesurvey*. L'entourage professionnel permet d'obtenir un avis « d'expert », alors que l'entourage personnel permet de s'assurer de la bonne compréhension du questionnaire par le public le plus large, ce qui est d'autant plus important dans le cadre d'un questionnaire auto-administré. La phase de test s'est déroulée en deux parties. Tout d'abord, les participants ont reçu, sur leur boîte mail, le lien vers le questionnaire. Il leur a été demandé de le remplir tout en prenant des notes sur une version papier fournie au préalable et en chronométrant le temps nécessaire pour compléter le questionnaire dans son ensemble. Par la suite, nous avons organisé, de façon informelle, plusieurs réunions avec les personnes recrutées pour la phase de test afin de recueillir leurs avis et d'améliorer le questionnaire.

A l'issue de cette phase, il est apparu que le questionnaire était assez long à remplir. Les personnes interrogées dans cette phase de pré-test ont toutes mentionné que répondre au questionnaire prenait beaucoup de temps alors qu'elles ne s'attendaient pas à devoir y consacrer plus de quelques minutes. De plus, il a été mentionné que certaines questions paraissaient redondantes. Concernant, la compréhension des questions, il s'est avéré que la notion d'Administration publique locale n'était pas suffisamment évocatrice.

3.2.2. Version finale du questionnaire

Après entretien avec les individus de la phase de pré-test, il s'est avéré que la plupart des questions redondantes faisaient partie d'échelles préétablies qu'il n'était pas possible de modifier (notamment l'échelle de la motivation à trier). Afin d'éviter la lassitude du répondant, nous avons ajouté quelques précisions dans l'introduction du questionnaire. Ainsi, nous avons indiqué le temps nécessaire pour compléter le questionnaire dans son intégralité (15 minutes étant le temps moyen mesuré parmi les répondants de la phase de test). Mais nous avons également inséré une précision avertissant le répondant de la redondance nécessaire de certaines questions.

Encadré n°3 : Précisions ajoutées dans l'introduction du questionnaire en ligne

Le tri des déchets

Ce questionnaire est utilisé dans le cadre d'une recherche universitaire sur le comportement de chacun d'entre nous en matière de gestion des déchets et plus précisément en matière de tri des déchets ménagers (c'est-à-dire les déchets communs que nous produisons chaque jour). Le but de ce questionnaire est de connaître les opinions et les comportements actuels par rapport à nos déchets et plus précisément de connaître les raisons qui nous poussent à trier ou à ne pas trier nos déchets. Ce questionnaire s'adresse autant aux "trieurs" qu'aux "non trieurs" et il est totalement anonyme.

*Votre participation est essentielle dans le cadre de cette recherche qui se veut être une recherche académique objective sur ce que les citoyens pensent réellement à propos des déchets. Merci d'avance pour le temps que vous accorderez à répondre à ce questionnaire, temps qui est estimé à environ **15 minutes**. Pour ceux qui seraient intéressés par plus d'informations sur le sujet vous pouvez me contacter à l'adresse suivante: fiorello@unice.fr.*

Précision: certaines questions paraissent très ressemblantes à quelques nuances près, mais ces répétitions sont malheureusement inévitables.

Le problème de la longueur du questionnaire étant relativement préoccupant, nous avons choisi de retirer deux items qui s'avéraient non nécessaires à l'étude (Malhotra, Décaudin et

Bouguerra, 2004), celles relatives au comportement d'achat respectueux d'une diminution des déchets, même si les gains de temps obtenus restaient minimes.

Enfin, concernant le problème du manque de significativité du terme « Administration publique locale », il est apparu, après concertation, qu'utiliser le terme « les élus et décideurs publics locaux » était davantage évocateur, sans pour autant induire une perte de sens pour le chercheur.

Tableau 20: Modification des items de la dimension « perception de l'Administration publique locale »

Variables latentes	Variables observables (items)
Style autoritaire	⇒ Les élus et décideurs publics locaux mettent beaucoup de pression sur les individus pour qu'ils trient leurs déchets.
	⇒ Les élus et décideurs publics locaux nous imposent leur stratégie de réduction des déchets.
	⇒ Les élus et les décideurs publics locaux essaient de m'obliger à trier mes déchets.
	⇒ Les élus et les décideurs publics locaux veulent que je me sente coupable lorsque je ne trie pas mes déchets.
Style soutenant l'autonomie	⇒ J'ai le choix d'utiliser les moyens fournis par les élus et les décideurs publics locaux pour réduire la quantité de déchets et la pollution
	⇒ Les élus et les décideurs publics locaux me laissent la liberté de prendre mes propres décisions vis-à-vis du problème des déchets.
	⇒ J'ai le choix de participer ou non aux programmes de tri établis par les élus et les décideurs publics locaux.
Support informatif fourni par l'Administration publique locale	En matière de gestion des déchets, les élus et décideurs publics locaux nous fournissent des informations :
	⇒ ... fiables ⇒ ... suffisantes
Exemplarité du gouvernement local	⇒ Les élus et décideurs publics locaux font de leur mieux pour régler le problème des déchets
	⇒ Les élus et décideurs publics locaux nous montrent l'exemple en ce qui concerne la gestion des déchets.
	⇒ En matière de gestion des déchets, les discours des élus et des décideurs publics locaux sont cohérents
	⇒ Dans le domaine de la gestion des déchets, les élus et les décideurs publics locaux prennent en compte l'avis des citoyens.
Défiance envers l'Administration publique locale	⇒ Les programmes de gestion des déchets actuels (tri et recyclage) sont liés à des enjeux politiques ou de pouvoir.
	⇒ Le tri et le recyclage des déchets est un « business » qui profite uniquement à certaines personnes.
	⇒ Les programmes de gestion des déchets actuels (tri et recyclage) sont purement désintéressés, ils n'ont pour but que l'intérêt général.

Le lecteur peut se reporter à l'annexe n°14 pour consulter le questionnaire, dans son intégralité, et dans sa version finale.

Dans la section suivante, nous allons aborder les résultats statistiques préliminaires de l'enquête. Il s'agit essentiellement de la description de notre échantillon et de notre ensemble de données.

SYNTHESE CHAPITRE 5 – SECTION 1

Cette section présente la démarche que nous avons suivie pour passer du cadre théorique au cadre opératoire. Nous y avons exposé nos quatre propositions de recherche et les différentes hypothèses qui y sont liées. Ainsi, la proposition 1 repose sur le postulat que la théorie de l'autodétermination permet de comprendre le comportement de tri. Elle est intimement liée à la proposition 2, qui énonce que la perception de l'Administration publique a un impact indirect sur le comportement de tri *via* les différents types de motivation de la théorie de l'autodétermination. Ces deux propositions représentent le cœur de notre travail de thèse et seront suivies d'une modélisation permettant de valider l'application du cadre théorique de l'autodétermination. Quant aux propositions 2 et 3, elles visent à éclaircir les liens existants entre les différents types de motivation et des variables importantes, déjà testées et validées dans la littérature : l'attitude envers le tri (préoccupation pour le tri) et les contraintes situationnelles.

La section deux de ce chapitre montre comment, à partir de ces propositions et hypothèses de recherche et en nous basant sur notre cadre théorique et l'étude exploratoire, nous avons opérationnalisé la mesure des différents concepts afin de construire le questionnaire à la base de notre enquête quantitative.

Cette section présente également la méthodologie de l'administration du questionnaire, à savoir un mode d'auto-administration en ligne, et la phase de pré-test du questionnaire. La section se termine sur les améliorations apportées au questionnaire à la suite de la phase de pré-test.

Cette section présente en détail la structure de notre échantillon et sa description statistique. La méthode d'échantillonnage est l'échantillonnage de convenance. En effet, nous avons misé sur la coopération et la disponibilité des participants. L'échantillon est donc composé de personnes ayant bien voulu répondre à notre questionnaire. Il est reconnu que les échantillons de convenance apportent moins de garanties en termes de représentativité (Jolibert et Jourdan, 2006) néanmoins les choix ont été effectués en tenant compte des contraintes inhérentes à notre étude, essentiellement de moyens et de temps.

1. LA STRUCTURE DE L'ECHANTILLON

Il s'agit ici de donner les caractéristiques techniques de notre échantillon, à savoir la population visée, la méthode d'échantillonnage, la taille de l'échantillon ainsi que les divers biais liés à celui-ci et à la méthode d'échantillonnage. Nous analyserons également les valeurs particulières.

1.1. Les caractéristiques techniques

Les caractéristiques techniques sont liées à la population retenue, la méthode d'échantillonnage, la taille de l'échantillon et les différents biais qui peuvent se manifester.

1.1.1. La population visée

L'ADEME (2009a) estime que 99% de la population française est desservie par au moins une collecte sélective. Ainsi, le tri des déchets concerne l'ensemble de la population française, qui est donc notre population mère. Le questionnaire a été administré sur différents sites internet (réseaux sociaux et forums) sans ciblage d'une population particulière en terme de lieu d'habitation, d'âge, de sexe, *etc.* puisque l'ensemble de la population est censé être concerné. Nous rappelons ici que le but de cette étude n'est pas de définir les profils du trieur et du non-trieur, ce qui explique, en partie, le choix de la méthode d'échantillonnage.

1.1.2. La méthode d'échantillonnage

La situation idéale aurait été d'avoir accès à un panel ou plus précisément un *accès panel* représentatif de la population française¹¹⁴. Néanmoins, pour des raisons d'ordre pratique, essentiellement en termes de coûts et de délais (Thiétart et *alii*, 2006) nous avons choisi une méthode d'échantillonnage non probabiliste dite de convenance. En effet, la sélection des participants s'est effectuée sur la base du volontariat : ont été retenus les répondants ayant bien voulu répondre au questionnaire. Le tri des déchets concernant l'ensemble de la population française, nous avons tenté d'obtenir un échantillon le plus hétérogène possible. Pour cela, le choix des forums sur lesquels le lien a été posté s'est fait en tenant compte de cette volonté de diversité. Ainsi, nous avons posté notre lien vers le questionnaire sur des réseaux sociaux, sur des forums généralistes, mais aussi sur des forums spécialisés dans divers domaines (environnement, animaux, santé, cuisine, science, *etc.*), mais aussi destinés à des segments spécifiques de la population (jeunes, femmes, seniors). L'annexe n°15 présente les différents sites et forums où le lien vers le questionnaire a été posté.

1.1.3. La taille de l'échantillon

Généralement, les études marketing, utilisent un échantillon moyen de 200 individus (Malhotra, Décaudin et Bouguerra, 2004). Toujours dans le souci d'arbitrer entre contraintes pratiques et qualité de l'étude, nous nous étions fixés un échantillon de 250 individus. Au final, nous avons obtenu 339 réponses, dont 244 exploitables.

1.1.4. Les biais liés à l'échantillon

Les principaux biais liés à notre échantillon sont les biais liés à la non-observation (Thiétart et *alii*, 2006) et le biais d'auto-sélection des répondants (Malhotra, Décaudin et Bouguerra, 2004 ; Jolibert et Jourdan, 2006).

¹¹⁴ Les panels et les *accès panel* sont « des échantillons de grande taille, représentatifs d'une population de référence et formés d'individus volontaires pour être subséquentement interrogés » (Jolibert et Jourdan, 2006, p.114). Alors que les panels sont généralement interrogés dans le cadre d'une problématique unique (panel de consommation ou de mesure d'audience), les *accès panels* sont des « échantillons constitués à façon et sollicités de manière irrégulière sur des sujets divers » (*op.cit.* p.114). Les *accès panel* sont couramment utilisés dans les enquêtes via le Web.

Les biais liés à la non-observation sont de deux types : les biais de couverture et les biais de non-réponses. Les biais de couverture ou de sélection sont liés à l'exclusion quasi systématique de certains segments de la population étudiée. Dans le cadre d'un mode d'administration *via* le *Web*, sont exclus d'office les individus ne possédant pas de connexion internet. Quant aux non-réponses, qu'il s'agisse d'un refus de répondre, d'une absence d'intérêt ou d'une incapacité à atteindre certaines personnes (ce que nous ne pouvons vérifier dans le cadre de notre étude), elles posent des problèmes non négligeables. Les non-réponses peuvent affecter la précision des estimations en induisant une réduction de l'échantillon que l'on aurait pu obtenir, mais elles soulèvent aussi la question de la valeur que l'on va attribuer à ces non-réponses (Giraldo et Dalla Zuanna, 2006). Généralement, on estime que la distribution des réponses est identique chez les répondants et les non-répondants. Ce choix reste relativement arbitraire, car il est possible que les répondants ne présentent pas les mêmes caractéristiques que les non-répondants (Jolibert et Jourdan, 2006), c'est toutefois le choix que nous faisons.

Enfin, le choix d'un mode d'auto-administration du questionnaire et la mise en ligne sans recours à des adresses email ciblées induisent un biais d'auto-sélection. L'auto-sélection renforce l'aspect non-probabiliste de la méthode d'échantillonnage. En effet « *en autorisant les individus eux-mêmes à décider s'ils participent ou non à l'enquête, le chercheur s'interdit définitivement de connaître la probabilité pour chacun de se trouver dans l'échantillon* » (Frippiat et Marquis, 2010, p. 320). De plus, ce sont généralement des individus qui portent un intérêt particulier au sujet de l'enquête qui ont tendance à répondre au questionnaire dans son intégralité (Frippiat et Marquis, 2010).

Dans la pratique, les échantillons de convenance sont couramment utilisés, il convient simplement de garder à l'esprit les limites inhérentes à cette méthode d'échantillonnage dans l'analyse et la généralisation des résultats.

1.2. Analyse des valeurs particulières

Les valeurs particulières regroupent les non-réponses et la manière de les traiter ainsi que toutes les valeurs manquantes ou aberrantes potentielles.

1.2.1. Les non-réponses

Compte tenu du moyen choisi pour administrer le questionnaire, nous ne pouvons quantifier le refus de répondre, en effet, il s'agissait pour les individus, exposés à la demande de participer à l'étude, de cliquer ou non sur le lien renvoyant au questionnaire. Dans notre étude, les non-réponses quantifiables sont les réponses incomplètes : l'individu a cliqué sur le lien, a commencé à répondre au questionnaire puis a abandonné avant la fin. Compte tenu de la longueur de notre questionnaire, le taux de réponses incomplètes est relativement élevé (environ 28%). Le logiciel *limesurvey* nous a permis de comptabiliser les réponses complètes et les réponses incomplètes au questionnaire, ainsi, une fois supprimées les réponses incomplètes, notre échantillon final se compose de 244 personnes.

Tableau 21: Comptabilisation des réponses au questionnaire

Échantillon total	339
Réponses incomplètes	95
Échantillon final	244

1.2.2. Les valeurs manquantes et les valeurs aberrantes

Le mode d'administration du questionnaire sur *limesurvey* interdit le passage au groupe de questions suivantes si l'individu n'a pas répondu à toutes les questions affichées sur la page. Ainsi, il était impossible de valider un questionnaire sans avoir répondu à toutes les questions, il n'y avait donc aucune valeur manquante (simplement des questionnaires partiellement remplis, donc incomplets, comme nous l'avons mentionné ci-dessus).

Pour nous assurer qu'aucune valeur aberrante ne se trouve parmi l'ensemble des réponses, nous avons procédé à un tri croisé des données sociodémographiques. Les tris croisés présentés dans l'annexe n°16 ne font apparaître aucune valeur aberrante. Ainsi, à titre d'exemple, aucun individu de la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures » ne gagne moins de 1000 euros par mois, de la même façon aucun étudiant ne gagne plus de 3000 euros par mois.

2. DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

Une fois posées les différentes précautions et modalités liées à notre méthode d'échantillonnage, il convient de décrire, de façon synthétique, la constitution de notre échantillon en terme d'âge, de CSP, de revenu et d'état civil, mais surtout en termes de comportement de tri. Comme nous l'avons mentionné, le but de l'étude n'est pas de dresser un portrait sociodémographique du trieur, d'autant plus que nous avons vu, dans la section 1 du chapitre 2, que les variables sociodémographiques donnent des résultats parfois non pertinents, car ambigus, voire non significatifs, mais il est toutefois important de connaître le profil de notre échantillon.

2.1. Structure sociodémographique de l'échantillon

Le tableau suivant présente la structure de notre échantillon en termes, de sexe, d'âge, d'état civil, de revenu, de CSP et de niveau de formation.

Tableau 22: structure sociodémographique de l'échantillon

Caractéristiques sociodémographiques		Effectifs	Pourcentage
Sexe	Femme	142	58,2
	Homme	102	41,8
Âge	15-24 ans	71	29,1
	25-34 ans	95	38,9
	35-44 ans	19	7,8
	45-54 ans	27	11,1
	55-64 ans	22	9,0
	65 ans et plus	10	4,1
Etat civil	Célibataire	96	39,3
	Divorcé(e)	10	4,1
	En couple	73	29,9
	Marié(e)Pacsé(e)	58	23,8
	Veuf(ve)	7	2,9
Revenu	Entre 1000 et 2000 euros	111	45,5
	Entre 2000 et 3000 euros	44	18,0
	Moins de 1000 euros	72	29,5
	Plus de 3000 euros	17	7,0
CSP	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	1	0,4
	Cadre et profession intellectuelle supérieure	48	19,7
	Employé	48	19,7

	Étudiant	85	34,8
	Exploitant agricole	2	0,8
	Ouvrier	1	0,4
	Profession intermédiaire	14	5,7
	Retraité(e)	19	7,8
	Sans activité professionnelle	15	6,1
	Autre	11	4,5
Niveau de formation	Brevet, CEP, sans diplôme	12	4,9
	CAP, BEP ou équivalent	16	6,6
	Bac ou équivalent	26	10,7
	Enseignement supérieur court	59	24,2
	Enseignement supérieur long	74	30,3
	Diplôme de troisième cycle	57	23,4

Ce tableau nous indique que malgré la volonté d'obtenir un échantillon le plus hétérogène possible, certaines catégories sont surreprésentées. Cette surreprésentation est particulièrement marquée pour les tranches d'âge (notamment les 15-35 ans) et le niveau de formation (niveau d'éducation plutôt élevé).

Le tableau suivant présente quant à lui les caractéristiques sociodémographiques liées à l'habitat de notre échantillon.

Tableau 23: Caractéristiques liées au type d'habitat

Caractéristiques sociodémographiques liées à l'habitat		Effectifs	Pourcentage
Lieu d'habitation	Campagne-Arrière Pays	56	23,0
	Centre-ville	116	47,5
	Périphérie	72	29,5
Type d'habitat	Grand Ensemble d'Habitat Collectif	19	7,8
	Grand Immeuble	49	20,1
	Petit Moyen Habitat Collectif en Ville	76	31,1
	Maison Individuelle dans un Ensemble Pavillonnaire	42	17,2
	Maison Individuelle Isolée	49	20,1
	Petit Habitat Isolé en Ville	9	3,7
Type de propriété	Locataire	133	54,5
	Propriétaire	111	45,5

Concernant le type d'habitat, notre échantillon s'éloigne également quelque peu de la situation des ménages français. En effet, selon l'INSEE 56 % des ménages français vivent en

habitat individuel et 44 % en habitat collectif¹¹⁵. Notre échantillon se répartit comme suit : 59 % des personnes interrogées vivent en habitat collectif et 41 % en habitat individuel.

Concernant le type de propriété, notre échantillon s'éloigne également de la situation des ménages français décrite par l'INSEE. Ainsi, 57,9 % des ménages français seraient propriétaires et 42,1 % seraient locataires. La proportion est presque inversée dans notre échantillon puisque nous avons 54,5 % de locataires et 45,5 % de propriétaires.

2.2. Le comportement de tri de l'échantillon

Il est important de connaître le comportement de tri de l'échantillon de notre étude. Il n'est pas question ici de le comparer aux chiffres officiels du tri en France, mais de savoir quelles sont les tendances comportementales en matière de tri des individus composant notre échantillon.

2.2.1. La fréquence de tri de l'échantillon

Le tableau suivant présente la distribution des fréquences de tri des individus composant notre échantillon pour chaque type de déchets ménagers.

Tableau 24: Fréquence de tri en % de l'échantillon

	Jamais	Rarement	Quand j'y pense	Régulièrement	Tout le temps
Tri tous déchets	7,4	7	17,2	24,6	43,9
Emballages	9,8	5,7	11,9	25,4	47,1
Verre	12,7	3,7	10,2	17,6	55,7
Papier	14,3	4,9	16,8	20,9	43
Compostage	63,1	6,6	8,6	8,2	13,5
Encombrants	8,6	5,3	7,8	21,3	57

Ainsi, 68,5 % des personnes interrogées déclarent trier leurs déchets systématiquement (« régulièrement » et « tout le temps »). A l'inverse, 14,4 % déclarent ne pas trier ou très peu (« jamais » et « rarement ») et 17,2 % trier de façon occasionnelle (« quand j'y pense »). Ces résultats sont cohérents avec le fait que, dans le cadre d'un questionnaire en ligne auto-administré, ce sont essentiellement les individus concernés par le sujet qui répondent aux

¹¹⁵ Jacquot A. et Minodier C. (2006), Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005, *INSEE Première*, n°1060, janvier, <http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip1060.pdf>, consulté le 15 octobre 2010.

questionnaires. Ce tableau nous permet également de voir que les filières où les individus de l'échantillon trient le plus sont le verre (environ 73 %), les emballages (72,5 %) suivis des papiers-journaux-magazines (63,9 %). Le compostage n'est pas une activité très répandue chez les individus composant notre échantillon (21,7 %). Quant aux déchets encombrants, 78,3 % des personnes interrogées utilisent les services fournis par leur collectivité locale (rendez-vous téléphonique, apport volontaire en déchetterie, etc.).

En résumé, notre échantillon est essentiellement composé de « trieurs ».

2.2.2. Croisement entre la fréquence de tri et les caractéristiques sociodémographiques « géographiques »

Nous ne procédons pas à un croisement entre toutes les variables sociodémographiques et le comportement de tri. En effet, compte tenu de la faible représentativité de l'échantillon, cela n'apporterait pas des informations pertinentes. De plus, les recherches antérieures (et présentées dans le chapitre 2 – section 1 sur la préoccupation pour l'environnement) ont montré que les caractéristiques sociodémographiques n'étaient pas significatives pour expliquer le comportement de tri, excepté pour les caractéristiques liées à l'habitat.

Le tableau suivant présente un croisement entre la fréquence de tri pour les différents types de déchets ménagers et le type d'habitat qui consiste en une distinction entre habitat individuel et habitat collectif.

Tableau 25: Croisement entre la fréquence de tri et le type d'habitat

	Habitat individuel			Habitat collectif		
	Jamais Rarement	Quand j'y pense	Régulièrement Tout le temps	Jamais Rarement	Quand j'y pense	Régulièrement Tout le temps
Tous déchets	2,4	8,6	30	11,8	8,6	38,5
Emballages	2,9	5,7	32,4	12,7	6,1	40,1
Verre	2,9	4,5	33,6	13,5	5,7	39,7
Papier	3,2	6,6	31,1	16	10,2	32,8
Compostage	21,3	4,5	15,2	48,4	4,1	6,6
Encombrants	4,5	2,9	33,6	9,4	4,9	44,7

Nous pouvons voir que, dans l'ensemble, les individus de l'échantillon vivant en habitat collectif trient davantage que ceux vivant en habitat individuel. En effet, les distributions de fréquence sur les modalités 4 (*régulièrement*) et 5 (*tout le temps*) sont plus importantes pour l'habitat collectif. Le compostage est toutefois une exception, car, dans notre échantillon, ce

sont les individus vivant en habitat individuel qui ont davantage tendance à composter leurs déchets.

Le tableau suivant montre un croisement entre la fréquence de tri pour les différents types de déchets ménagers et le type de propriété qui repose sur une distinction entre propriétaires et locataires.

Tableau 26: Croisement entre la fréquence de tri et le type de propriété

	Propriétaire			Locataire		
	Jamais Rarement	Quand j'y pense	Régulièrement Tout le temps	Jamais Rarement	Quand j'y pense	Régulièrement Tout le temps
Tous déchets	9,9	17,1	73	18	17,3	64,7
Emballages	10,8	12,6	76,6	19,5	11,3	69,2
Verre	14,4	13,3	74,8	18	9,8	72,2
Papier	13,5	18,9	67,6	24	15	61
Compostage	58,5	10	31,5	79	7,5	13,5
Encombrants	13,5	7,2	79,3	14,3	8,3	77,4

La distribution des fréquences nous montre que, dans notre échantillon, les propriétaires ont davantage tendance à trier que les locataires, et ce, pour tous les types de déchets concernés par l'étude. Par exemple, 73 % des propriétaires déclarent trier leurs déchets (de régulièrement à tout le temps) contre 64,7 % des locataires. La différence est bien plus grande en ce qui concerne le compostage.

Les trois tableaux suivants présentent un croisement entre la fréquence de tri pour les différents types de déchets ménagers et le lieu d'habitation qui consiste en une distinction entre zone urbaine (le centre-ville), zone rurale (la campagne ou arrière-pays) et zone se situant entre ces deux extrêmes (la périphérie).

Tableau 27: Croisement entre la fréquence de tri et le lieu d'habitation « centre-ville »

	Centre-ville		
	Jamais Rarement	Quand j'y pense	Régulièrement Tout le temps
Tous déchets	22,4	18,1	59,5
Emballages	24,1	12,1	63,8
Verre	26,7	8,6	64,7
Papier	28,4	17,2	54,3
Compostage	86,2	5,2	8,6
Encombrants	16,4	8,6	75

Tableau 28: Croisement entre la fréquence de tri et le lieu d'habitation « périphérie »

	Périphérie		
	Jamais Rarement	Quand j'y pense	Régulièrement Tout le temps
Tous déchets	2,8	15,3	81,9
Emballages	2,8	13,9	83,3
Verre	2,8	15,3	81,9
Papier	9,7	15,3	75
Compostage	56,9	13,9	29,2
Encombrants	15,3	6,9	77,8

La comparaison des deux premiers tableaux nous montre que les individus de notre échantillon vivant en zone périphérique ont davantage tendance à trier que ceux vivant en centre-ville, pour tous les types de déchets ménagers.

Tableau 29: Croisement entre la fréquence de tri et le lieu d'habitation « campagne/arrière-pays »

	Campagne / Arrière-pays		
	Jamais Rarement	Quand j'y pense	Régulièrement Tout le temps
Tous déchets	12,5	17,9	69,6
Emballages	14,3	8,9	76,8
Verre	12,5	7,1	80,35
Papier	12,5	17,9	69,6
Compostage	51,8	8,9	39,3
Encombrants	7,1	7,1	85,7

La comparaison entre les trois tableaux nous montre que les individus de notre échantillon vivant en zone rurale ont également davantage tendance à trier que ceux vivant en centre-ville. Toutefois, ce sont toujours ceux vivant en périphérie qui expriment une fréquence de tri plus grande, mais l'écart est moins marqué avec la zone rurale (campagne et arrière-pays) qu'avec la zone urbaine (centre-ville).

3. LES ANALYSES QUANTITATIVES PRELIMINAIRES

Les résultats préliminaires consistent en des statistiques descriptives univariées, c'est-à-dire item par item. Ils ont pour but de montrer une vision générale de notre ensemble de données en utilisant un certain nombre d'indicateurs de tendance centrale, de dispersion des observations et de caractérisation de la courbe de distribution des données. Nous traiterons

également des distributions de fréquences observées item par item (celles-ci sont présentées en intégralité dans l'annexe n°17). Ces éléments ne sont qu'une indication de la structure de nos données, elles restent relativement superficielles, mais apportent des informations non négligeables. C'est notamment le cas pour les indicateurs relatifs à la courbe de distribution des données, car en fonction des résultats, ils vont déterminer les choix faits par la suite en termes d'analyses statistiques bivariées, multivariées et causales.

3.1 Les statistiques descriptives

La distribution de fréquence consiste à déterminer le nombre de réponses (l'effectif) associées aux différentes modalités de la variable. Dans notre cas, les modalités vont de 1 « pas du tout d'accord » à 5 « tout à fait d'accord ». La distribution de fréquence est exprimée en pourcentage.

Avant de présenter les résultats des analyses descriptives, nous revenons brièvement sur la signification et l'objectif des indicateurs utilisés et associés à la distribution de fréquence.

3.1.1. Les indicateurs de tendance centrale et dispersion des observations

Les indicateurs de tendance centrale, comme leur nom l'indique, rendent compte de la tendance centrale des réponses. Nous utilisons la moyenne et le mode comme indicateurs de tendance centrale. La moyenne présente la moyenne des données collectées pour un item, l'essentiel des réponses se trouvant réparties de part et d'autre de la moyenne (Malhotra, Décaudin et Bouguerra, 2004)

Le mode, quant à lui, rend compte de la réponse la plus souvent rencontrée, c'est le pic de la distribution (Jolibert et Jourdan, 2006 ; Malhotra, Décaudin et Bouguerra, 2004).

Nous utilisons ensuite l'écart-type comme indicateur de dispersion des observations. La dispersion est égale à la somme des carrés des écarts par rapport à la moyenne de l'échantillon. La variance est la dispersion que divise le nombre d'observations, c'est la moyenne des carrés des écarts (Jolibert et Jourdan, 2006 ; Malhotra, Décaudin et Bouguerra, 2004). Une variance faible indique des données concentrées autour de la moyenne. Nous utilisons l'écart-type qui est la racine carrée de la variance, car il s'exprime dans la même unité que les données.

3.1.2. La caractérisation de la courbe de distribution

Connaitre la caractérisation de la courbe de distribution est un pré-requis à certaines analyses bivariées, multivariées et causales que nous mènerons par la suite.

Elle permet de connaître l'allure générale de la courbe de distribution des données et de vérifier si la distribution des données est ajustée à une loi normale.

Pour vérifier l'adéquation à la loi normale, nous utilisons le test de Kolmogorov-Smirnov. Le test repose sur les deux hypothèses suivantes :

- H_0 : La distribution suit une loi normale ;
- H_1 : La distribution ne suit pas une loi normale.

Le rejet de l'hypothèse H_0 de normalité nous contraindrait à utiliser par la suite « *des tests statistiques « robustes » à la violation de l'hypothèse de normalité de la distribution* » (Jolibert et Jourdan, 2006, p.205). De cette hypothèse dépend donc le choix de certains traitements statistiques ultérieurs.

Enfin, nous utilisons le coefficient de symétrie (*skewness*) qui nous permet de caractériser la symétrie de la distribution des réponses par rapport à la valeur centrale. Le coefficient noté SY s'interprète de la façon suivante :

- $SY > 0$: la distribution est asymétrique à gauche.
- $SY \approx 0$: la distribution est symétrique par rapport à la valeur centrale.
- $SY < 0$: la distribution est asymétrique à droite.

3.2. Description des différentes dimensions de l'étude

Pour chaque dimension, nous présentons un tableau dans lequel apparaissent la moyenne, le mode, l'écart-type, le coefficient de symétrie et le résultat du test de Kolmogorov-Smirnov (rejet ou non de H_0). Les distributions de fréquences auxquelles nous nous référons sont exposées dans l'annexe n°17.

3.2.1. Description de la dimension « motivation »

Nous pouvons voir à travers l'analyse des fréquences et du mode que notre échantillon, constitué essentiellement de trieurs, montre des scores importants sur les échelles de la

motivation autonome (motivation intrinsèque, intégrée et identifiée), la réponse la plus fréquemment rencontrée étant la modalité 5, et des scores faibles sur les échelles de motivation contrôlée (motivation introjectée et externe) mais aussi d'amotivation et de réactance.

Concernant les motivations introjectée et externe, il est intéressant de noter que le sentiment de culpabilité a un poids plus important que l'influence d'autrui. L'item « *je me sentrais coupable si je ne triais pas* » a été mentionné par 45,5% des répondants comme étant un moteur potentiel.

Enfin, il paraît logique, dans un échantillon composé essentiellement de trieurs, que l'amotivation et la réactance obtiennent des scores relativement faibles. Toutefois, les scores de l'amotivation ne sont pas négligeables et l'item de la réactance « *plus on va m'obliger à trier et moins j'aurai envie de le faire* » a été mentionné par 20,9% des répondants comme étant un frein potentiel.

Tableau 30: Tendances centrales, indicateurs de positions et dispersion des observations de la dimension « motivation »

Variables latentes	Items	Moyenne	Mode	Écart-type	Caractérisation de la courbe de distribution des données	
Motivation intrinsèque	Plaisir de participer à la protection de l'environnement	3,77	5	1,186	SY < 0	Rejet H0
	Plaisir de faire une différence pour l'environnement	3,30	5	1,375	SY < 0	Rejet H0
	Plaisir d'éviter les gaspillages.	3,66	5	1,252	SY < 0	Rejet H0
	Sentiment d'avoir un style de vie durable	3,80	5	1,160	SY < 0	Rejet H0
Motivation intégrée	Fait partie intégrante de ma vie.	3,37	5	1,398	SY < 0	Rejet H0
	Me semble naturel de trier mes déchets.	4,00	5	1,164	SY < 0	Rejet H0
	Une partie de qui je suis	4,00	5	1,107	SY < 0	Rejet H0
	Façon dont j'ai choisi de vivre ma vie.	3,59	5	1,291	SY < 0	Rejet H0
Motivation identifiée	Stratégie raisonnable	4,09	5	,960	SY < 0	Rejet H0
	Raisonné d'aider à préserver l'environnement	4,31	5	,925	SY < 0	Rejet H0
	Bonne idée de trier ses déchets	4,41	5	,923	SY < 0	Rejet H0
	Moyen choisi afin de contribuer à la protection de l'environnement.	3,57	3	1,196	SY < 0	Rejet H0
Motivation introjectée	Mal agir lorsque je ne trie pas.	2,72	1	1,490	SY > 0	Rejet H0
	Remords quand je ne trie pas.	2,49	1	1,470	SY > 0	Rejet H0
	Mal à l'aise si je ne triais pas.	2,63	1	1,517	SY > 0	Rejet H0

	Me sentirais coupable si je ne triais pas.	3,04	1	1,503	SY < 0	Rejet H0
Motivation externe	Entourage proche insiste pour que je trie.	1,53	1	,900	SY > 0	Rejet H0
	Les autres seront contrariés si je ne trie pas.	1,57	1	,924	SY > 0	Rejet H0
	Eviter d'être critiqué(e).	1,40	1	,772	SY > 0	Rejet H0
	Reconnaissance que les autres auront envers moi.	1,61	1	,973	SY > 0	Rejet H0
Amotivation	J'ai l'impression que je perds mon temps.	2,20	1	1,218	SY > 0	Rejet H0
	Je ne sais pas vraiment pourquoi je trie	2,17	1	1,248	SY > 0	Rejet H0
	Ne vois pas comment mes efforts améliorent la situation	3,02	3	1,280	SY < 0	Rejet H0
	Me demande pourquoi je trie; la situation ne s'améliore pas	2,54	1	1,303	SY > 0	Rejet H0
Réactance psychologique	Plus on va m'obliger et moins j'aurai envie de le faire.	2,21	1	1,385	SY > 0	Rejet H0
	Je n'aime pas que l'on m'oblige à faire quelque chose.	1,68	1	1,105	SY > 0	Rejet H0
	On m'impose trop de pression pour trier.	1,63	1	1,008	SY > 0	Rejet H0
	Ce que je fais de mes déchets ne regarde que moi.	1,58	1	1,057	SY > 0	Rejet H0

Enfin, les indicateurs de caractérisation de la courbe de distribution des données nous indiquent que les données ne suivent pas une loi normale. Les courbes sont asymétriques à droite pour les trois sous-échelles de la motivation autonome et asymétrique à gauche, à quelques exceptions près, pour les autres sous-échelles.

3.2.2. Description de la dimension « incitation »

Les distributions de fréquence et le mode nous indiquent que les personnes interrogées se montreraient sensibles à l'octroi de récompenses et au retour d'information sur les bénéfices du tri. Plus précisément, 45,9% ont déclaré pouvoir trier davantage si elles bénéficiaient d'un retour d'information et 41,8% si on leur accordait une récompense financière.

Enfin, 50,4% ont déclaré que la menace de sanctions financières ne pourrait pas les inciter à trier ou à trier davantage.

Tableau 31: Tendances centrales, indicateurs de position et dispersion des observations de la dimension « incitation »

Variables latentes	Items	Moyenne	Mode	Écart-type	Caractérisation de la courbe de distribution des données	
Récompense	Récompense financière	3,02	5	1,586	$SY \approx 0$	Rejet H0
Feedback	Retour d'information	3,19	5	1,462	$SY < 0$	Rejet H0
Menace	Sanctions	2,55	1	1,516	$SY > 0$	Rejet H0

Les indicateurs de caractérisation de la courbe de distribution des données nous indiquent que celles-ci ne suivent pas une loi normale. La courbe de distribution des données pour la variable récompense est relativement symétrique par rapport à la valeur centrale alors qu'elle est asymétrique à droite pour la variable feedback et asymétrique à gauche pour la variable menace.

3.2.3. Description de la dimension « perception de l'Administration publique locale »

La distribution des fréquences et le mode pour la dimension perception de l'Administration publique locale sont plus nuancés que pour les dimensions précédentes. Cette dimension est marquée par une grande occurrence du mode 3 qui peut s'apparenter à une absence d'opinion. Concernant le style perçu de l'Administration publique locale, il semble que les personnes interrogées estiment qu'elle n'est pas réellement autoritaire (modes 1, 2) et qu'elle a plutôt tendance à soutenir l'autonomie du citoyen dans le domaine du tri des déchets (modes 3 et 4). Le pourcentage d'individu ayant montré un certain accord avec le fait que l'Administration publique locale faisait preuve d'un style autoritaire n'est toutefois pas négligeable.

En ce qui concerne le support informatif, il apparaît que plus de la moitié des personnes interrogées estiment que les informations fournies sont insuffisantes et 43,6 % estiment qu'elles sont peu fiables.

Concernant l'exemplarité et la défiance, si le mode le plus répandu est la modalité 3, l'analyse de la distribution des fréquences est davantage explicite.

Les personnes interrogées estiment, dans l'ensemble, que l'Administration publique locale ne fait pas preuve d'exemplarité, les distributions de fréquence les plus importantes se situant autour des modalités 1 et 2. Ainsi 63,9 % jugent qu'elle ne montre pas l'exemple, 53,7 % qu'elle ne fait pas de son mieux pour régler les problèmes liés aux déchets et 56,1 % des

personnes interrogées estiment que l'avis des citoyens n'est pas pris en compte (seuls 3,7 % pensent le contraire, les autres n'ayant pas un avis marqué sur la question).

De la même manière, la distribution des fréquences fait émerger une certaine défiance vis-à-vis de l'Administration publique locale. Ainsi, 36,9 % des personnes interrogées estiment que le tri et la valorisation des déchets sont un « *business* » et 41 % sont d'accord avec le fait qu'il existe de nombreux enjeux politiques et de pouvoirs liés à la question des déchets. Enfin, 40,2 % jugent que l'objectif principal de la politique de gestion des déchets n'est pas l'intérêt général.

Tableau 32: Tendances centrales, indicateurs de position et dispersion des observations de la dimension « perception de l'Administration publique locale »

Variables latentes	Items	Moyenne	Mode	Écart-type	Caractérisation de la courbe de distribution des données	
Style autoritaire	Pression	2,29	2	1,085	SY > 0	Rejet H0
	Impose sa stratégie	2,57	3	1,151	SY > 0	Rejet H0
	M'obliger à trier	2,49	2	1,215	SY > 0	Rejet H0
	Que je me sente coupable	2,52	1	1,304	SY > 0	Rejet H0
Style soutenant l'autonomie	Choix d'utiliser ou non les moyens fournis	3,21	4	1,248	SY < 0	Rejet H0
	Liberté de prendre mes propres décisions	3,23	3	1,269	SY < 0	Rejet H0
	Choix de participer ou non	3,43	3	1,237	SY < 0	Rejet H0
Support informatif	Informations fiables.	2,54	3	,948	SY ≈ 0	Rejet H0
	Informations suffisantes	2,33	2	,981	SY > 0	Rejet H0
Exemplarité	Font de leur mieux	2,41	2	1,045	SY > 0	Rejet H0
	Montrent l'exemple	2,10	1	1,038	SY > 0	Rejet H0
	Discours cohérents	2,58	3	,946	SY < 0	Rejet H0
	Prise en compte avis des citoyens	2,26	3	,867	SY ≈ 0	Rejet H0
Défiance	Enjeux politiques ou de pouvoir.	3,24	3	1,152	SY < 0	Rejet H0
	« Business » qui profite uniquement à certaines personnes	2,91	3	1,138	SY > 0	Rejet H0
	Pas d'autres buts que l'intérêt général	2,63	3	1,036	SY ≈ 0	Rejet H0

Concernant la caractérisation de la courbe de distribution des données, aucune des variables ne suit une loi normale et présente, à trois exceptions près, des asymétries à gauche ou à droite.

3.2.4. Description de la dimension « préoccupation pour le tri »

La description de la dimension préoccupation pour le tri est cohérente avec l'analyse de l'échantillon en termes de comportement de tri puisque nous sommes en présence d'un échantillon faisant preuve d'une forte attitude favorable envers le tri des déchets. Ainsi l'attitude cognitive, l'attitude affective et la force de l'attitude sont caractérisées par l'occurrence du mode 5, une moyenne se situant aux alentours de 4 et une forte distribution des fréquences sur les modalités 4 et 5. Concernant la variable attitude cognitive, plus de 80 % des répondants considèrent que trier ses déchets permet de participer à la protection de l'environnement, de préserver les ressources naturelles, de réduire la quantité de déchets allant en décharge et de protéger les générations futures. Ils sont 66,4 % à considérer qu'il s'agit d'une question de santé publique. Enfin, à l'item « *je ne vois pas l'intérêt du tri et du recyclage* », 90,6 % des personnes interrogées ne sont pas d'accord avec cette affirmation.

Concernant la variable attitude affective, il apparaît que pour une grande majorité des personnes interrogées trier ses déchets est une bonne chose à faire (90,1 %), une activité utile (86,1 %), responsable (86,1 %) et civique (77,9 %) mais pas réellement gratifiante (48,4 %).

Concernant la force de l'attitude, 95,5 % des personnes interrogées considèrent que les déchets sont un réel problème pour la société et l'environnement et 77,1 % se sentent concernées par ce problème.

Enfin, notons que la majorité des personnes interrogées considèrent avoir une connaissance plutôt moyenne à excellente (85,6 % moyenne à excellente).

Nous voyons à travers les fréquences des réponses et le mode, des scores très élevés traduisant une forte préoccupation pour le tri déclarée parmi les individus interrogés.

Tableau 33: Tendances centrales, indicateurs de position et dispersion des observations de la dimension « préoccupation pour le tri »

Variabiles latentes	Items	Moyenne	Mode	Écart-type	Caractérisation de la courbe de distribution des données	
Attitude cognitive	Préserver les ressources naturelles	4,32	5	,919	SY < 0	Rejet H0
	Protéger les générations futures	4,31	5	,981	SY < 0	Rejet H0
	Participer à la protection de l'environnement	4,48	5	,848	SY < 0	Rejet H0
	Réduire la quantité de déchets allant en décharge.	4,37	5	,936	SY < 0	Rejet H0
	Réduire la pollution	4,13	5	1,036	SY < 0	Rejet H0

	Question de santé publique	3,85	5	1,128	SY < 0	Rejet H0
	Ne vois pas l'intérêt	1,37	1	,783	SY > 0	Rejet H0
Attitude affective	Bonne chose à faire.	4,60	5	,733	SY < 0	Rejet H0
	Gratifiant	3,37	3	1,275	SY < 0	Rejet H0
	Utile.	4,42	5	,869	SY < 0	Rejet H0
	Activité responsable.	4,43	5	,850	SY < 0	Rejet H0
	Civisme	4,27	5	1,016	SY < 0	Rejet H0
Force de l'attitude	Concerné(e)	4,24	5	,979	SY < 0	Rejet H0
	Réel problème	4,70	5	,592	SY < 0	Rejet H0
Connaissance	Évaluation de 1 (Médiocre) à 5 (Excellente)	3,29	3	,857	SY < 0	Rejet H0

La caractérisation de la courbe de distribution des données nous indique que celles-ci ne suivent pas une loi normale et présente une distribution asymétrique à droite excepté pour l'item « *je ne vois pas l'intérêt du tri et du recyclage* » qui présente une asymétrie inverse du fait de la tournure négative de l'item.

3.2.5. Description de la dimension « contraintes situationnelles »

La distribution des fréquences et le mode nous montrent que notre échantillon est, dans l'ensemble, peu sensible aux contraintes situationnelles.

Ainsi, la majorité des personnes interrogées ne sont pas d'accord avec le fait que les équipements sont trop éloignés (44.7 %), que trier ses déchets prend trop de temps (62,3 %) ou bien est trop compliqué (57 %). En revanche, elles sont 42,3 % à penser que trier les déchets prend trop de place.

Tableau 34: Tendances centrales, indicateurs de position et dispersion des observations de la dimension « contraintes situationnelles »

Variables latentes	Items	Moyenne	Mode	Écart-type	Caractérisation de la courbe de distribution des données	
Éloignement	Éloignement équipement	2,86	1	1,498	SY > 0	Rejet H0
Place	Place nécessaire	3,27	3	1,347	SY < 0	Rejet H0
Temps	Trop de temps	2,28	1	1,216	SY > 0	Rejet H0
Complexité	Trop compliqué	2,38	1	1,266	SY > 0	Rejet H0

Enfin, la distribution des données de ces quatre variables ne suit pas une loi normale. Elle est asymétrique à gauche pour les items éloignement, temps et complexité et asymétrique à droite pour l'item place.

Maintenant que nous avons exposé les caractéristiques de base de notre échantillon et de notre ensemble de données, le chapitre suivant va présenter l'étape suivante de notre analyse quantitative, à savoir le test de nos propositions de recherche et des hypothèses qui y sont liées.

SYNTHESE CHAPITRE 5 – SECTION 2

Cette section présente les résultats préliminaires de l'étude quantitative et plus précisément des résultats liés à la description de notre échantillon et de notre ensemble de données. Ainsi, nous avons commencé par décrire la structure de notre échantillon avant de décrire son comportement de tri et notre ensemble de données. La description de la structure de notre échantillon se matérialise par ses caractéristiques techniques : la population visée, la méthode d'échantillonnage, la taille et les différents biais. Ainsi notre échantillon, dont la population mère était l'ensemble de la population française, se compose de 244 réponses exploitables. En raison de contraintes budgétaires et temporelles, nous avons choisi une méthode d'échantillonnage non-probabiliste de convenance. De cette méthode et du mode d'administration découlent, en partie, des biais liés à la non-observation et des biais d'auto-sélection des répondants.

Nous avons également décrit notre échantillon en termes de caractéristiques sociodémographiques et de comportement de tri. Ainsi, malgré une volonté d'hétérogénéité, certaines catégories (tranche d'âge et niveau d'éducation) sont surreprésentées. La description de l'échantillon en termes de comportement de tri nous montre que nous sommes en présence d'un échantillon composé d'une grande majorité de trieurs. En effet, on note des distributions de fréquence qui expriment un tri des déchets régulier pour la plupart des types de déchets (emballage, verre, papier et encombrants).

Dans un dernier point, nous avons présenté les résultats d'analyses statistiques descriptives univariées (distribution de fréquence, indicateurs de tendance centrale et de dispersion et caractérisation de la courbe de distribution des données) qui nous permettent d'avoir une vision générale de notre ensemble de données.

Ainsi, de manière cohérente avec la description du comportement de tri de l'échantillon, les analyses descriptives univariées nous montrent que notre échantillon obtient des scores importants sur les échelles de motivation autonome et de préoccupation pour le tri. Les personnes interrogées se montrent peu sensibles à l'octroi de récompenses et aux contraintes situationnelles et réticentes aux menaces de sanctions.

Les données sont plus hétérogènes en ce qui concerne la dimension perception de l'Administration publique locale.

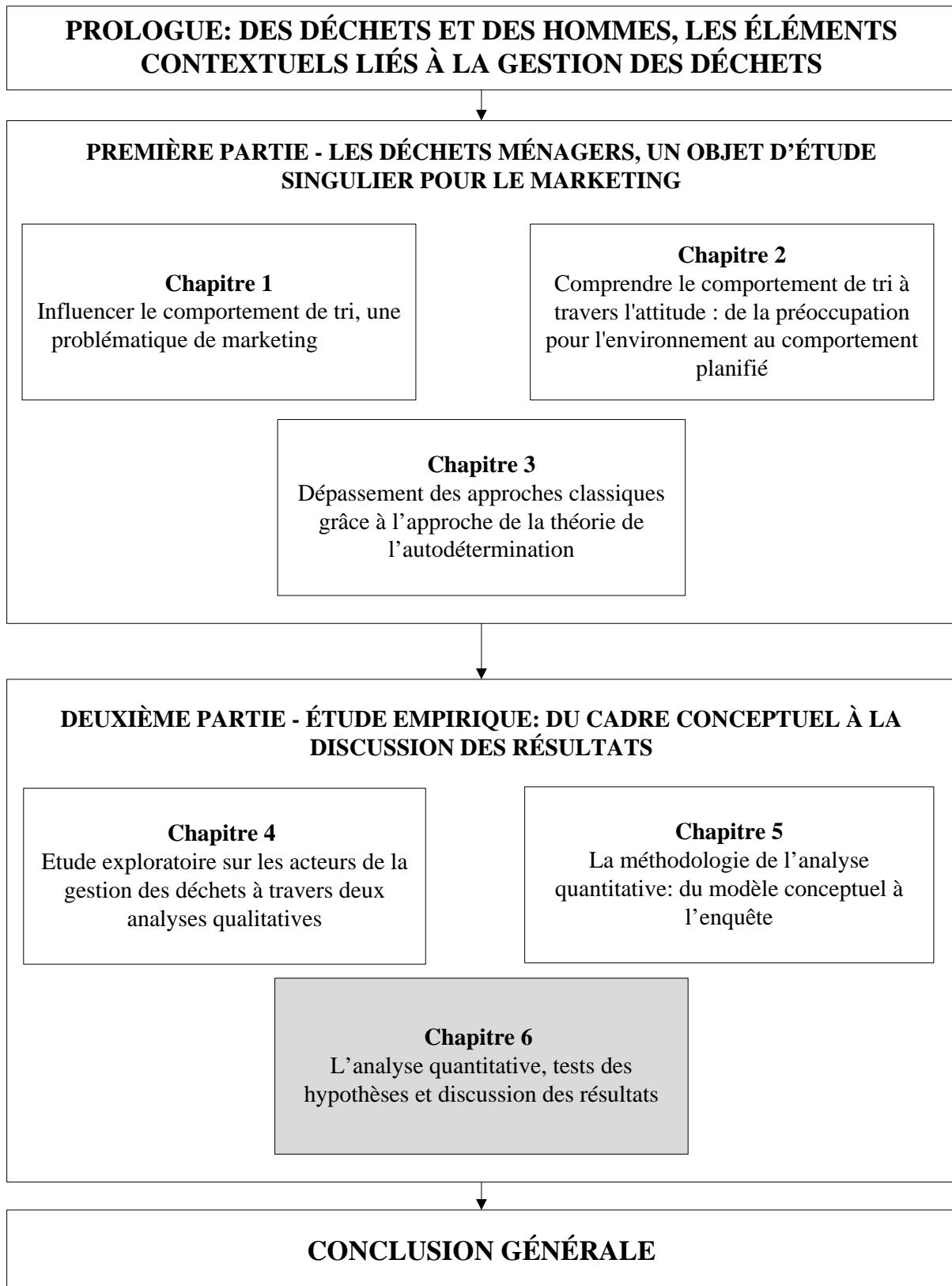
Les personnes interrogées estiment qu'elle ne fait pas preuve d'un style autoritaire et qu'elle a davantage tendance à soutenir l'autonomie des individus. Une majorité d'individus estiment toutefois qu'elle fournit une information peu fiable et insuffisante. Enfin, on note des scores qui semblent marquer une certaine défiance vis-à-vis de l'Administration publique et une absence d'exemplarité perçue.

Pour finir, notons qu'aucune de nos variables ne suit une loi normale. Le non-respect de cette condition expliquera le choix des traitements statistiques ultérieurs.

CONCLUSION DU CHAPITRE 5

Ce chapitre est la transition concrète du cadre théorique de notre étude au cadre opératoire. Il pose les bases de la suite de nos traitements statistiques qui permettront de répondre à nos propositions et hypothèses de recherche. La section 1 de ce chapitre présente nos quatre propositions de recherche et les hypothèses qui y sont liées ainsi que de la façon dont nous avons opérationnalisé nos différents concepts théoriques dans l'optique de leur mesure. Nous traitons du choix de la méthode d'enquête par questionnaire et du mode d'administration du questionnaire à savoir l'auto-administration en ligne (*computer assisted web interview*). La section 2 présente les résultats préliminaires liés à la description de l'échantillon et aux analyses statistiques descriptives univariées. Ainsi, après avoir exposé les choix effectués en termes d'échantillonnage, nous en présentons les caractéristiques techniques. Le choix d'un échantillon non-probabiliste de convenance nous expose à la non-représentativité de celui-ci et à d'autres biais, issus de la méthode d'échantillonnage, mais aussi du mode d'administration du questionnaire (biais liés à la non-observation et biais d'auto-sélection). Notons que le choix d'un échantillon de convenance n'est pas chose rare dans les études en marketing et qu'il convient d'en tenir compte dans les limites de notre étude. Nous avons décrit notre échantillon en termes de caractéristiques sociodémographiques et de comportement de tri, mais aussi l'ensemble de nos données. Nous avons ainsi pu voir que nous nous trouvons face à un échantillon essentiellement composé de trieurs faisant preuve d'une motivation autonome à trier et d'une grande préoccupation pour le tri. La description de notre ensemble de données indique que nos données ne suivent pas une loi normale, ce qui nous conduira, par la suite, à effectuer des choix en adéquation avec cette observation.

Figure 12: Plan de la thèse



CHAPITRE 6 : L'ANALYSE QUANTITATIVE, TESTS DES HYPOTHÈSES ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats de notre étude quantitative à travers le test des hypothèses liées à nos quatre propositions de recherche. Pour tester nos hypothèses, nous utilisons différentes analyses statistiques cohérentes avec l'absence de condition de normalité. Nous utilisons des analyses bivariées telles que le calcul de coefficients de corrélation pour tester les liens entre deux variables, des analyses de régressions linéaires simples, mais aussi des analyses multivariées telles que des analyses de régressions multiples et des analyses causales et notamment la modélisation par équations structurelles.

Dans une première section, nous exposerons les différentes étapes préliminaires à ces différents tests statistiques. Nous commencerons par la façon dont nous avons préparé nos données grâce au recodage de certaines variables et à la création d'indicateurs théoriques. Ensuite, nous exposerons la démarche suivie afin de tester et valider nos instruments de mesure. Cette étape est particulièrement importante. Elle permet de vérifier si nos échelles de mesure sont fiables et valides grâce à divers tests statistiques tels que le calcul du coefficient alpha de Cronbach et l'analyse factorielle exploratoire. Le cas échéant, suite à ces séries de tests, nos échelles seront modifiées et purifiées afin d'être utilisées dans les tests ultérieurs.

Dans une deuxième section, après un bref rappel théorique relatif aux tests statistiques employés, nous présenterons les résultats de notre étude pour chaque proposition de recherche. Ce n'est qu'à l'issue de ces derniers traitements statistiques que nous pourrons valider ou non nos hypothèses et nos propositions de recherche. Tous les traitements statistiques des deux premières sections de ce chapitre ont été effectués avec les logiciels SPSS version 18 et AMOS version 16.

Enfin, la section 3 va être l'occasion d'analyser nos résultats. La discussion qui en découle va nous conduire à confronter les résultats avec les éléments théoriques exposés dans la première partie de ce travail.

Dans cette section, nous expliquons comment nous avons préparé nos données pour la suite des tests statistiques et notamment comment nous avons recodé nos variables et créé des indicateurs théoriques qui nous serviront pour le test de nos hypothèses.

Nous décrirons ensuite la façon dont nous avons testé ces divers instruments afin de nous assurer de leur validité et de leur fiabilité et ainsi de la pertinence de leur utilisation dans la suite des analyses statistiques. Ce processus de vérification est présenté dimension par dimension.

1. LA PREPARATION DES DONNEES

Le test de nos hypothèses ainsi que la modélisation des résultats impliquent des opérations préalables. Ainsi, après avoir présenté la structure de notre échantillon et quelques analyses statistiques descriptives dans le chapitre précédent, il convient de préparer nos données aux analyses statistiques qui permettront de fournir les résultats de cette recherche.

1.1. Le recodage des variables

La grande majorité de nos variables (si l'on ne tient pas compte des variables sociodémographiques) sont des variables quantitatives mesurées sur des échelles de Likert allant de 1 à 5, ce qui facilite le recodage. Le recodage est lié à des contraintes techniques et statistiques, mais aussi aux choix théoriques faits par le chercheur, ainsi « *recoder une variable c'est préparer les données de façon à les rendre adéquates à la problématique* » (Martin, 2005, p.49).

Dans un premier temps, nous avons tout simplement transformé les items créés au départ sous une formulation négative. Ainsi, ces items ont été transformés et recodés pour que tous les items mesurant une variable latente soient formulés dans le même sens (soit de façon positive, soit de façon négative). Cette opération ne concerne que deux items. L'item « *je ne vois pas l'intérêt du tri et du recyclage* » de la variable latente attitude cognitive dont tous les items sont formulés de façon positive et l'item « *les programmes de gestion des déchets actuels (tri*

et recyclage) sont purement désintéressés, ils n'ont pour but que l'intérêt général » de la variable latente défiance envers l'Administration publique locale dont tous les autres items sont formulés de façon négative.

1.2. La création d'indicateurs théoriques

L'objectif de la préparation des données est de passer des variables aux indicateurs théoriques en créant des variables synthétiques. En effet, nous avons vu dans la partie consacrée à l'opérationnalisation des concepts que nous utilisons plusieurs items pour mesurer une même variable latente. Or, la multitude des items risque de rendre laborieux les traitements statistiques et la lecture des résultats. Ainsi, le regroupement synthétique de ces items permet de simplifier l'utilisation d'une variable sans la dénaturer. Pour créer ces variables synthétiques, nous procédons à un calcul de scores. En effet, la nature quantitative de nos variables permet de les combiner « *par addition, soustraction, division... ou toute autre opération mathématique* » (Martin, 2005, p.60). Cela signifie que nous ferons une moyenne de toutes les réponses obtenues pour tous les items mesurant une même variable latente. Cette méthode est facilitée par le fait que nos items sont tous mesurés par une même échelle de Likert allant, à chaque fois, de 1 à 5. Étant donné qu'il n'existe « *aucun critère indiscutable pour justifier le choix de la valeur de coefficient de pondération* » (Martin, 2005, p.59) ni d'ailleurs aucune indication théorique, nous n'associons pas de coefficient de pondération aux items affectés aux variables latentes, car nous les considérons d'égale importance.

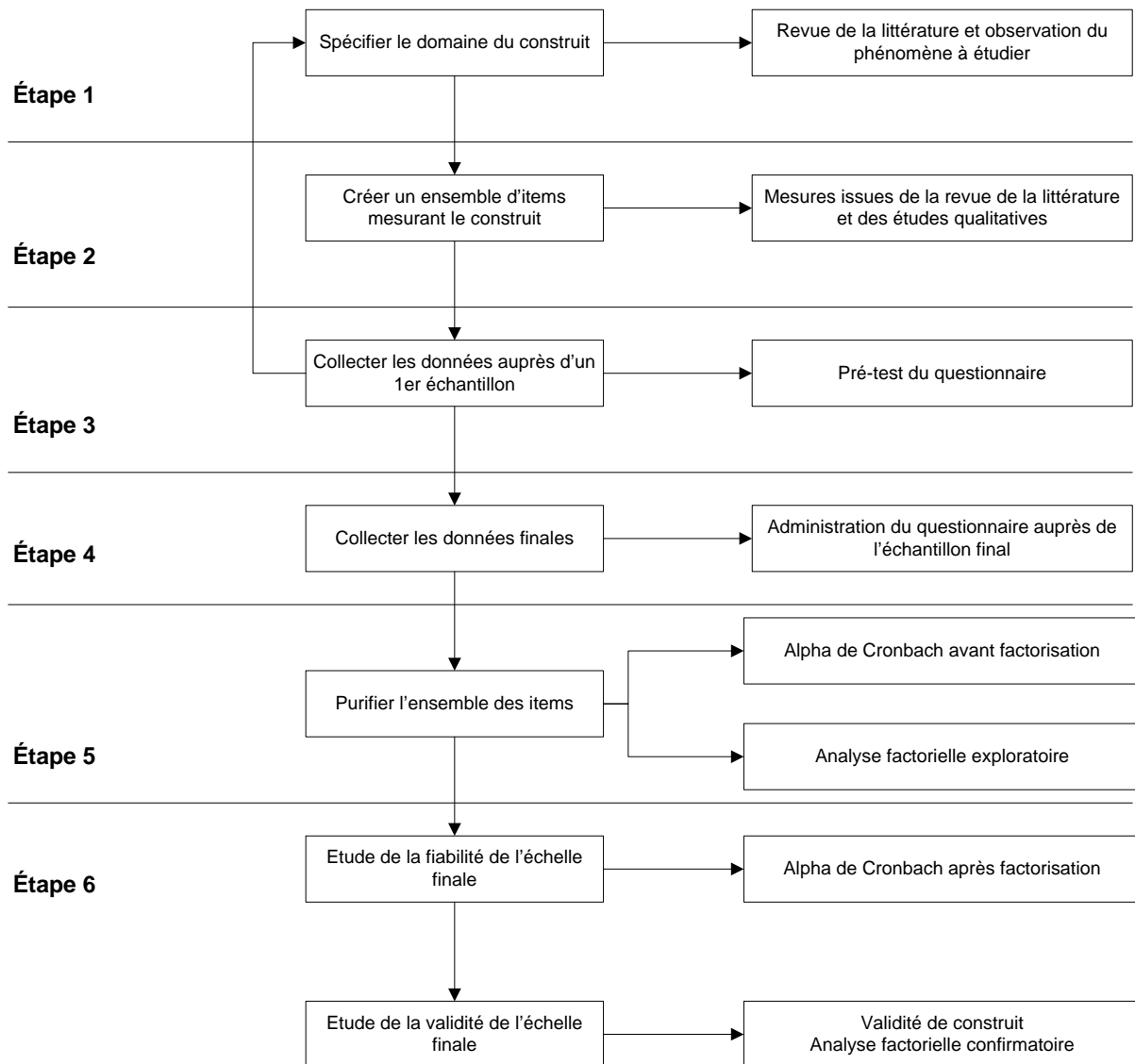
Enfin, la création des indicateurs théoriques passe, au préalable par une validation des variables synthétiques ainsi créées. En effet, pour chaque variable latente, nous utilisons des échelles constituées de nombreux items et ce sont ces échelles que nous souhaitons transformer en indicateurs théoriques. Il convient donc de s'assurer de la validité et de la fiabilité de ces échelles avant de les utiliser pour la suite des traitements statistiques.

2. LA VALIDATION DES INSTRUMENTS DE MESURE

Lors des processus de création et de validation de nos échelles de mesure nous avons tenté de suivre, dans la mesure du possible, les différentes étapes proposées par Churchill (1979).

Le schéma suivant présente les six étapes que nous avons suivi.

Figure 13: Les étapes de la construction des échelles de mesure



Source : adapté de Jolibert et Jourdan (2006, p.190)

Dans ce point, nous allons traiter de la validation de nos instruments de mesure, c'est-à-dire des étapes 5 et 6. Les échelles de mesure que nous utilisons sont composées de nombreux items. Dans le souci de synthétiser les informations contenues dans nos échelles, nous devons nous assurer de leur validité et de leur fiabilité. Plus précisément, nous devons nous assurer qu'ils sont bien corrélés entre eux et qu'ils mesurent bien le même construit. Dans un premier temps, nous revenons sur quelques éléments généraux concernant la validation des instruments de mesure pour ensuite présenter le test de nos propres instruments.

2.1. La validation des instruments de mesure : définitions et démarche

Avant de procéder à la vérification proprement dite de la qualité nos échelles de mesure, nous allons voir comment apprécier leur qualité et quels sont les outils statistiques utiles au chercheur pour ce faire.

2.1.1. La fiabilité

Pour être valide et avoir une utilité pratique, les échelles de mesure utilisées doivent être fidèles ou fiable (Peterson, 1994) et « *une échelle est dite fiable lorsqu'elle donne les mêmes résultats lors de mesures répétées quelles que soit les personnes qui l'utilisent et quelque soit le moment où le test est effectué* » (Jolibert et Jourdan, 2006, p.180). La meilleure technique pour s'assurer de ce phénomène est la méthode du test-retest qui consiste à répéter plusieurs fois la même mesure auprès du même échantillon. Toutefois, dans notre travail de thèse, cette méthode est difficilement applicable. Cependant, pour mesurer la fiabilité d'une échelle, le chercheur a à sa disposition des indicateurs statistiques lui permettant de mesurer le degré de cohérence interne d'une échelle. Le plus utilisé de ces indicateurs est l'alpha de Cronbach (Peterson, 1994).

L'alpha de Cronbach mesure le degré d'homogénéité des items ou le degré selon lequel les items d'une échelle mesurent bien tous le même construit (Jolibert et Jourdan, 2006).

La valeur de l'alpha peut varier entre 0, lorsque les items sont indépendants les uns des autres, et 1, lorsque les items sont parfaitement corrélés. Un consensus quant à la valeur minimale à partir de laquelle l'alpha de Cronbach est jugé satisfaisant a été établi à partir des travaux de Nunnally (Nunnally et Bernstein, 1994). On estime ainsi que le seuil minimum doit être de 0,70. Ce seuil peut être porté à 0,60 dans le cadre d'une recherche de type exploratoire (Jolibert et Jourdan, 2006).

Outre sa fiabilité, une échelle de mesure doit également être valide.

2.1.2. La validité

La notion de validité exprime l'idée que l'instrument que l'on utilise mesure réellement le construit que l'on souhaite mesurer. La fiabilité d'une échelle n'entraîne pas obligatoirement sa validité, même si elle en est une condition.

La validité d'une échelle repose sur différents types de validité dont les plus importantes sont la validité faciale, la validité nomologique et la validité de construit (Jolibert et Jourdan, 2006).

La validité faciale s'assure que l'indicateur est vraiment lié au concept qu'il mesure, plus précisément il s'agit de se poser la question du jugement d'expert sur l'adéquation des items au concept. Dans le cadre de notre étude, nous avons tenté de nous assurer de la validité faciale de nos échelles en utilisant, en majorité, des échelles issues de notre revue de littérature et quelques-unes issues de nos analyses qualitatives.

La validité nomologique s'assure que le construit est corrélés avec des mesures proches qui en découlent logiquement. Elle peut être confirmée en examinant les relations entre le construit et d'autres mesures qui lui sont attachées.

Quant à la validité de construit elle juge de l'association, sur le plan empirique, d'un item au construit auquel il est censé être lié. Elle se décompose en validité convergente (les mesures du construit sont fortement corrélées entre elles) et validité discriminante (les mesures du construit ont des corrélations faibles avec des construits distincts).

La validité d'une échelle peut être évaluée grâce aux analyses factorielles (Jolibert et Jourdan, 2006 ; Carricano et Poujol, 2008).

2.1.3. La démarche suivie

Pour chaque dimension de notre étude, nous allons procéder au calcul du coefficient de l'alpha de Cronbach des différentes échelles dans leur forme initiale afin de vérifier leur fiabilité. Nous analyserons ensuite la validité des échelles grâce à l'analyse factorielle exploratoire, cela nous permettra notamment de vérifier la pertinence des variables choisies pour chaque dimension. Le recours à l'analyse factorielle implique des traitements statistiques préalables afin de nous assurer que les échelles sont bien factorisables : nous utiliserons ainsi le test de sphéricité de Bartlett et le calcul de l'indice de Kaiser, Meyer et Olkin (KMO).

Cette analyse factorielle exploratoire nous permettra de purifier certaines échelles et d'en améliorer la fiabilité notamment pour celles ayant un alpha initial qui se situerait en dessous du seuil de 0,70. L'alpha de Cronbach sera mesuré une nouvelle fois après l'analyse factorielle exploratoire. Enfin, nous procéderons à une analyse factorielle exploratoire afin de vérifier la validité de construit.

Choix d'une méthode d'analyse factorielle exploratoire et d'une méthode de rotation

Le terme analyse factorielle renvoie à un ensemble de méthodes utilisées pour la sélection et la synthèse des données. Elle permet de réduire le nombre d'items en un ensemble plus restreint appelé facteur. L'ensemble des facteurs ainsi créés doit être suffisant pour expliquer une grande partie de la variance du concept mesuré. L'analyse factorielle permet également de vérifier l'existence des dimensions supposées dans la littérature ou bien de découvrir une structure sous-jacente, c'est-à-dire de mettre en évidence un ensemble de dimensions latentes à partir d'un ensemble plus grand de variables initiales (Jolibert et Jourdan, 2006 ; Malhotra, Décaudin et Bouguerra, 2004).

Dans le cadre de notre étude, nous utilisons l'Analyse en Facteurs Communs (AFC) car c'est la plus pertinente compte tenu de la nature réflexive de nos indicateurs¹¹⁶ (Jolibert et Jourdan, 2006). La méthode d'estimation utilisée est celle du maximum de vraisemblance avec rotation *Varimax*. Cette méthode de rotation est la plus couramment utilisée. Elle permet de minimiser le nombre de variables et facilite l'interprétation des facteurs (Jolibert et Jourdan, 2006 ; Malhotra, Décaudin et Bouguerra, 2004 ; Carricano et Poujol, 2008). Pour mener à bien les opérations de factorisation, nous utilisons le logiciel SPSS version 18.0.

Les tests associés à l'analyse factorielle

Comme nous l'avons énoncé ci-dessus, avant toute opération de factorisation, il convient de s'assurer que les données sont bien factorisables. Pour ce faire, il faut procéder au test de sphéricité de Bartlett et calculer l'indice de Kaiser, Meyer et Olkin (KMO).

Le test de sphéricité de Bartlett teste la significativité statistique des corrélations entre certaines variables. Ce test repose sur la comparaison entre la matrice de corrélation de nos variables et une matrice « identité », c'est-à-dire une matrice théorique où il n'existe aucune corrélation entre variables. Le test va vérifier si la matrice de corrélation est statistiquement différente d'une matrice identité. Si l'hypothèse nulle est acceptée, cela signifie que la matrice des corrélations possède une structure aléatoire. À l'inverse, le rejet de l'hypothèse nulle signifie qu'une analyse factorielle exploratoire est pertinente et justifiée (Jolibert et Jourdan, 2006). Le test de sphéricité s'appuie sur une transformation du khi deux du déterminant de la matrice des corrélations, ainsi une valeur élevée sera favorable au rejet de l'hypothèse nulle (Malhotra, Décaudin et Bouguerra, 2004).

¹¹⁶ Cela signifie que nos items sont les reflets ou manifestations observées de nos variables.

L'indice de Kaiser, Meyer et Olkin (KMO) est très souvent associé au test de sphéricité de Bartlett mais il repose sur une logique différente. L'indice KMO s'appuie sur la notion de corrélation partielle entre paires de variables. La corrélation partielle exprime la corrélation qui existe entre deux variables lorsque l'effet des autres variables est supprimé, c'est l'association spécifique de ces deux variables prises isolément. L'indice compare la corrélation partielle et la corrélation générale (en présence des autres variables). Un coefficient compris entre 0,5 et 1 implique que la corrélation entre les deux variables est significative compte tenu de l'effet des autres variables. Un coefficient compris entre 0,5 et 1 justifie également l'analyse factorielle (Jolibert et Jourdan, 2006 ; Malhotra, Décaudin et Bouguerra, 2004).

L'analyse factorielle confirmatoire

Nous effectuons l'analyse factorielle confirmatoire à l'aide de la méthode de modélisation par les équations structurelles. L'analyse factorielle confirmatoire va nous permettre de vérifier la validité convergente du construit à travers le calcul de la variance moyenne extraite pour chaque facteur (notée ρ_{vc}). La validité convergente est établie si ρ_{vc} à une valeur égale ou supérieure à 0,5 (Jolibert et Jourdan, 2006). Cet indice de validité du construit se calcule à partir des valeurs standardisées des paramètres du modèle de mesure (Fornell et Larcker, 1981). Le lecteur peut se référer à l'annexe n°18 qui présente ces modèles de mesure pour chaque dimension ainsi que leurs indices d'adéquation. Pour mener à bien les analyses factorielles confirmatoires, nous utilisons le logiciel AMOS version 16.

2.2. Vérification de la fiabilité et de la validité de nos échelles

Nous procédons ici à la vérification de la fiabilité et de la validité de nos échelles, dimension par dimension. Pour chaque dimension, nous mesurons le coefficient alpha initial des échelles de mesure utilisées. Nous procédons ensuite à l'analyse factorielle exploratoire afin éventuellement d'épurer l'échelle et d'en améliorer la fiabilité. Cette analyse factorielle effectuée avec l'ensemble des variables formant chaque dimension permet de nous assurer de l'existence et de la pertinence de ces variables et ainsi de tester une première fois la validité de nos échelles. Nous procédons ensuite à l'analyse factorielle confirmatoire qui nous permettra de juger de la validité du construit. Pour chaque dimension, nous présenterons l'alpha de Cronbach avant factorisation et les indices autorisant ou non la factorisation de la

dimension. Seront ensuite exposés, dans un même tableau, l'analyse factorielle exploratoire, l'alpha de Cronbach après factorisation puis l'analyse factorielle confirmatoire à travers la variance moyenne extraite pour chaque facteur permettant de juger de leur validité convergente. Ces différentes opérations nous permettront de procéder au calcul de score pour chaque variable ainsi validée et de créer nos indicateurs théoriques qui seront utilisés dans la suite des analyses.

2.2.1. La dimension « motivation »

La dimension motivation est mesurée par l'échelle de motivation vis-à-vis du tri des déchets qui contient initialement six variables latentes (et donc six sous-échelles) et à laquelle nous avons ajouté la réactance psychologique.

Le tableau suivant présente les alphas de chaque sous-échelle avant factorisation.

Tableau 35: Alpha de Cronbach avant factorisation des échelles mesurant la dimension « motivation »

	Echelles de mesure	Alpha de Cronbach
Dimension « motivation »	Motivation intrinsèque	0,837
	Motivation intégrée	0,853
	Motivation identifiée	0,841
	Motivation introjectée	0,884
	Motivation externe	0,778
	Amotivation	0,804
	Réactance	0,841

Les alphas de Cronbach des sous-échelles de la dimension « motivation » sont très satisfaisants. L'analyse factorielle est toutefois souhaitable pour s'assurer de leur validité, mais également pour vérifier l'existence des trois grands types de motivations que l'on retrouve dans la littérature : la motivation autonome qui comprend la motivation intrinsèque, la motivation intégrée et la motivation introjectée ; la motivation contrôlée qui comprend la motivation introjectée et la motivation externe ; et enfin l'amotivation. La réactance psychologique, qui est une forme de motivation négative, devrait faire l'objet d'un facteur à part entière.

Tableau 36: Indice KMO et test de sphéricité de Bartlett autorisant la factorisation des variables de la dimension « motivation »

	Indice KMO	Test de Bartlett
Dimension « motivation »	0,892	Khi-deux : 3862, 753 Sign. : ,000

Les variables de la dimension « motivation » sont bien factorisables. Nous procédons donc à une analyse factorielle « maximum de vraisemblance » avec rotation oblimin.

Tableau 37: AFC de la dimension « motivation »

	FACTEURS				
	Motivation autonome	Motivation introjectée	Réactance	Amotivation	Motivation externe
Motiv_intrinsq1	,717				
Motiv_intrinsq2	,768				
Motiv_intrinsq3	,642				
Motiv_intrinsq4	,707				
Motiv_integ1	,645				
Motiv_integ2	,725				
Motiv_integ3	,678				
Motiv_integ4	,673				
Motiv_ident1	,717				
Motiv_ident2	,768				
Motiv_ident3	,642				
Motiv_ident4	,707				
Motiv_intro1		,794			
Motiv_intro2		,867			
Motiv_intro3		,667			
Motiv_intro4		,612			
Motiv_ext1					,727
Motiv_ext2					,639
Motiv_ext3					,757
Motiv_ext4					,575
Amotiv1				,522	
Amotiv2				,722	
Amotiv3				,730	
Amotiv4				,751	
Reac1			,643		
Reac2			,886		
Reac3			,758		
Reac4			,601		
Alpha de Cronbach après factorisation	0,922	0,884	0,841	0,804	0,778
Validité de construit ρ_{vc}	0,508	0,669	0,607	0,511	0,487

La factorisation des différentes variables de la dimension motivation valide l'existence de la variable synthétique motivation autonome qui regroupe bien les sous-échelles des motivations intrinsèque, intégrée et identifiée. Toutefois, elle ne valide pas l'existence d'un facteur homogène qui représenterait la motivation contrôlée, car elle propose de séparer en deux facteurs la motivation externe et la motivation introjectée. L'amotivation représente bien un facteur à part entière tout comme la réactance psychologique. Les coefficients alpha de Cronbach après factorisation sont très bons. De la même manière, les indices ρ_{vc} permettent de confirmer la validité convergente de chaque construit.

Ainsi, nos échelles de mesure de la dimension motivation sont fiables et valides.

2.2.2. La dimension « incitations »

La dimension incitation comprend trois variables mesurées chacune par un item. Pour cette dimension, nous préférons garder les trois mesures mono-items car la création d'un inducteur théorique ne nous apporterait pas d'informations pertinentes.

Tableau 38: Alpha de Cronbach des échelles mesurant la dimension « incitations »

	Échelles de mesure	Alpha de Cronbach
Dimension « incitations »	Récompense	Mono-item
	Menace	Mono-item
	Feedback	Mono-item

2.2.3. La dimension « perception de l'Administration publique locale »

Le tableau suivant présente les coefficients alpha avant factorisation des variables de la dimension « perception de l'Administration publique locale ».

Tableau 39: Alpha de Cronbach avant factorisation des échelles mesurant la « perception de l'Administration publique locale »

	Échelles de mesure des variables	Alpha de Cronbach
Sous-échelles du style perçu de l'Administration publique locale	Style perçu autoritaire	0,782
	Style perçu soutenant l'autonomie	0,533
	Support informatif fourni par le gouvernement local	0,809
Autres échelles	Exemplarité du gouvernement local	0,784
	Défiance envers le gouvernement local	0,569

Il apparait que deux coefficients alpha se trouvent en dessous du seuil minimum de 0,7. Le coefficient alpha de la défiance envers le gouvernement peut s'expliquer, en partie, par le fait que cette échelle est issue de notre étude qualitative. En revanche, le faible coefficient alpha de la sous-échelle « style soutenant l'autonomie » est plus inattendu s'agissant d'une échelle issue de la littérature et déjà testée. Malgré cela, le fait que nous ayant transposé des items initialement prévus pour les comportements écologiques en général à l'analyse du comportement de tri des déchets pourrait expliquer ce phénomène.

Afin de vérifier la validité des échelles ayant des coefficients alphas satisfaisants, mais aussi afin d'apporter des modifications aux échelles possédant un alpha insatisfaisant et de réduire éventuellement le nombre de variables, nous procédons à une analyse factorielle. Nous aurons préalablement calculé l'indice KMO et effectué le test de sphéricité de Bartlett afin de nous assurer que les échelles sont bien factorisables.

Tableau 40: Indice KMO et test de sphéricité de Bartlett autorisant la factorisation des variables de la dimension « perception de l'Administration publique locale »

	Indice KMO	Test de Bartlett
Dimension « perception de l'Administration publique locale »	0,771	Khi-deux : 1250,337 ddl : 120 Sign. : ,000

Si les différentes échelles de mesure de nos dimensions sont pertinentes et bien définies, chacune d'entre elle doit former un facteur bien distinct.

Tableau 41: AFC de la dimension « perception de l'Administration publique locale »

	FACTEURS			
	Exemplarité	Style perçu autoritaire	Style perçu autonome	Défiance
<i>Style_gouv_autonom1</i>				
<i>Style_gouv_autonom2</i>			,479	
<i>Style_gouv_autonom3</i>			,860	
<i>Style_gouv_autoritaire1</i>		,818		
<i>Style_gouv_autoritaire2</i>		,659		
<i>Style_gouv_autoritaire3</i>		,557		
<i>Style_gouv_autoritaire4</i>		,647		
<i>Supp_info_gouv_fiab</i>	,781			
<i>Supp_info_gouv_suff</i>	,806			
<i>Exempl_gouv1</i>	,573			
<i>Exempl_gouv2</i>	,527			
<i>Exempl_gouv3</i>	,684			
<i>Particip_cit</i>	,662			
<i>Def_gouv_business</i>				,626

<i>Def_gouv_pouv</i>				,664
<i>Def_gouv_interetgeneral</i>				
Alpha de Cronbach après factorisation	0,849	0,782	0,582	0,659
Validité de construit ρ_{vc}	0,491	0,479	/	0,493

L'analyse factorielle nous permet de purifier certaines échelles. Ainsi, l'alpha de l'échelle mesurant la défiance, purifiée d'un item, atteint quasiment 0,7. L'échelle mesurant le style perçu autonome, même purifiée, n'atteint pas un coefficient alpha satisfaisant.

L'analyse factorielle met également en évidence le regroupement des items mesurant l'exemplarité et le support informatif fourni par l'Administration publique locale. Selon nous, cela pourrait signifier que l'exemplarité perçue de l'Administration publique locale est également formée par la nature de l'information qui est fournie aux citoyens (fiable et suffisante). La validité convergente est également vérifiée même si les indices atteignent tout juste la valeur de 0,5.

Ainsi, nos échelles de mesure de la dimension perception de l'Administration publique locale sont fiables et valides excepté l'échelle mesurant le style perçu autonome. Étant donné la faiblesse de l'alpha, nous ne l'utiliserons pas dans la suite des tests.

2.2.4. La dimension « préoccupation pour le tri »

La dimension « préoccupation pour le tri » se compose de quatre variables latentes : l'attitude cognitive, l'attitude affective, la force de l'attitude et la connaissance. L'attitude cognitive, l'attitude affective et la force de l'attitude sont mesurées par trois échelles multi-items. La connaissance est mesurée par un item unique.

Le tableau suivant présente les alphas de Cronbach des différentes échelles avant factorisation.

Tableau 42: Alpha de Cronbach avant factorisation des échelles mesurant la dimension « préoccupation pour le tri »

	Échelles de mesure	Alpha de Cronbach
Dimension « préoccupation pour le tri »	Attitude cognitive	0,869
	Attitude affective	0,842
	Force de l'attitude	0,621
	Connaissance	Mono-item

Les alphas de Cronbach sont très satisfaisants pour les échelles de l'attitude cognitive et de l'attitude affective. Quant à l'alpha de la force de l'attitude, il se trouve légèrement au-dessous du seuil acceptable. L'épuration de cette échelle qui ne contient que deux items paraît difficile.

L'analyse factorielle va nous permettre de vérifier la validité de construit. En effet, si les variables de la dimension préoccupation pour le tri sont bien définies, elles doivent donner lieu à la création de facteurs bien distincts cohérents avec la littérature.

Le tableau suivant nous permet de nous assurer que les différents items de la dimension « préoccupation pour le tri » sont bien factorisables.

Tableau 43: Indice KMO et test de sphéricité de Bartlett autorisant la factorisation de la dimension « préoccupation pour le tri »

	Indice KMO	Test de Bartlett
Dimension « préoccupation pour le tri »	0,910	Khi-deux : 1910,534 ddl : 91 Sign. : ,000

Les variables de la dimension préoccupation pour le tri sont bien factorisables.

Tableau 44: AFC de la dimension « préoccupation pour le tri »

	FACTEURS			
	Attitude cognitive	Attitude affective	Force de l'attitude	Connaissance
<i>Att_force1</i>			,413	
<i>Att_force2</i>			,933	
<i>Att_cognitive1</i>	,538			
<i>Att_cognitive2</i>	,684			
<i>Att_cognitive3</i>	,725			
<i>Att_cognitive4</i>	,476			
<i>Att_cognitive5</i>	,671			
<i>Att_cognitive6</i>	,565			
<i>Att_cognitive7</i>	,547			
<i>Att_affect1</i>		,601		
<i>Att_affect2</i>		,420		
<i>Att_affect3</i>		,539		
<i>Att_affect4</i>		,862		
<i>Att_affect5</i>		,635		
<i>Connaissance</i>				,718
Alpha de Cronbach après factorisation	0,869	0,842	0,621	Mono-item
Validité de construit ρ_{vc}	0,509	0,572	0,528	Mono-item

L'analyse factorielle exploratoire, les coefficients alphas et l'analyse factorielle confirmatoire permettent de confirmer la validité et la fiabilité de nos échelles de mesure. Seule la fiabilité de l'échelle de la force de l'attitude reste sujette à caution, mais nous choisissons de la conserver pour la suite des tests.

2.2.5. La dimension « contraintes situationnelles »

La dimension « contraintes situationnelles » se décompose en quatre variables (éloignement, place, temps et complexité) chacune étant mesurée par une échelle mono-item. Nous allons donc procéder à une analyse factorielle afin de vérifier si ces quatre variables prises conjointement mesurent bien une dimension unique « contraintes situationnelles ».

Tableau 45: Alpha de Cronbach avant factorisation des variables de la dimension « contraintes situationnelles »

	Echelles de mesure	Alpha de Cronbach
Dimension « contraintes situationnelles »	Eloignement	Mono-item
	Place	Mono-item
	Temps	Mono-item
	Complexité	Mono-item

Dans un premier temps, nous nous assurons que ces variables sont bien factorisables.

Tableau 46: Indice KMO et test de sphéricité de Bartlett autorisant la factorisation de la dimension « contraintes situationnelles »

	Indice KMO	Test de Bartlett
Dimension « contraintes situationnelles »	0,734	Khi-deux : 186,591 Sign. : ,000

Il est pertinent de factoriser les variables de la dimension « contraintes situationnelles ».

Tableau 47: AFC de la dimension « contraintes situationnelles »

	FACTEUR
	Contraintes situationnelles
<i>Contr_sit_eloign</i>	,518
<i>Contr_sit_place</i>	,689
<i>Contr_sit_tps</i>	,656
<i>Contr_sit_complx</i>	,652
Alpha de Cronbach après factorisation	0,716
Validité de construit ρ_{vc}	0,401

Les variables de la dimension « contraintes situationnelles » forment bien un facteur unique. L'échelle, constituée de quatre items, qui mesure cette dimension est fiable ($\alpha = 0,716$). Seule la validité convergente n'est pas vérifiée. Pour la suite des tests statistiques nous choisissons d'utiliser un indicateur théorique unique mais aussi la mesure déclinée en quatre échelles mono-item afin de ne pas perdre d'information.

2.2.6. La dimension « comportement »

La dimension « comportement » se décompose en divers items mesurant la fréquence de tri pour différents types de déchets. Nous allons voir ici si ces différents items mesurent bien la même dimension afin de les utiliser en tant qu'indicateur théorique unique.

Tableau 48: Alpha de Cronbach avant factorisation de la dimension « comportement »

	Échelles de mesure	Alpha de Cronbach
Dimension « comportement »	Estimation tous déchets	Mono-item
	Tri des emballages	Mono-item
	Tri du verre	Mono-item
	Tri du papier	Mono-item
	Compostage	Mono-item
	Appel au service « Encombrants »	Mono-item

Dans un premier temps, nous nous assurons que ces variables sont bien factorisables.

Tableau 49: indices KMO et test de sphéricité de Bartlett autorisant la factorisation de la dimension « comportement »

	Indice KMO	Test de Bartlett
Dimension « comportement »	0,800	Khi-deux : 795,841 ddl : 15 Sign. : ,000

Les variables de la dimension « comportement » sont factorisables.

Tableau 50: AFC de la dimension « comportement »

	FACTEUR
	Comportement de tri
<i>Freq_tri</i>	,936
<i>Freq_tri_embalages</i>	,902
<i>Freq_tri_verre</i>	,802
<i>Freq_tri_papier</i>	,786
<i>Freq_tri_compost</i>	
<i>Freq_tri_encombrants</i>	
Alpha de Cronbach après factorisation	0,916
Validité de construit ρ_{vc}	0,739

Les différents items mesurant la dimension « comportement » forment bien un facteur unique. Toutefois, l'analyse factorielle exploratoire nous conduit à supprimer deux items : celui relatif au compostage et celui relatif aux déchets encombrants. Cette suppression paraît logique dans la mesure où ces deux types de déchets font l'objet d'une démarche de tri sensiblement différente. Ainsi, l'échelle mesurant le comportement de tri tel que figurant dans le tableau ci-dessus est fiable ($\alpha=0,916$). La validité convergente est également vérifiée puisque l'indice ρ_{vc} est largement supérieur à 0,5.

SYNTHESE CHAPITRE 6 – SECTION 1

La section 1 de ce chapitre présente les opérations statistiques préliminaires au test des hypothèses et à la modélisation d'une partie des résultats.

Nous avons vu la nécessité, compte tenu d'impératifs techniques et théoriques, de recoder nos variables et plus précisément de créer des indicateurs théoriques. En effet, notre étude se compose de plusieurs dimensions ou concepts, concrétisés par un certain nombre de variables latentes, elles-mêmes mesurées par des échelles contenant un ou plusieurs items. Le but de ces traitements préliminaires est d'effectuer un calcul de score pour pouvoir synthétiser, dans une même variable, tous les items qui ont servi à l'observer. Pour ce faire, il convient de s'assurer de la validité et de la fiabilité de ces échelles de mesure. La fiabilité est appréhendée à travers le coefficient alpha de Cronbach alors que la validité est vérifiée à travers une analyse factorielle exploratoire et l'analyse factorielle confirmatoire. L'analyse factorielle exploratoire permet également, le cas échéant, de purifier les échelles de mesure dont l'alpha ne serait pas satisfaisant, mais aussi de réduire le nombre de variables en les regroupant sous un même facteur.

Ainsi, dans le cadre de notre étude, une échelle de mesure n'a pas été validée : l'échelle mesurant le style perçu de l'Administration publique locale comme soutenant l'autonomie du citoyen.

L'analyse des instruments de mesure nous conduit également à prendre certaines précautions lors du test des hypothèses de recherche. En effet, à chaque fois que nous avons fait mention de la motivation contrôlée, nous devons décomposer celle-ci en motivation introjectée et motivation externe car elles ne forment pas un facteur commun.

SECTION 2 : LES RESULTATS DE L'ETUDE

Cette section va présenter les analyses statistiques qui vont nous permettre de répondre à nos propositions et hypothèses de recherche. Le premier point reprend quelques rappels méthodologiques liés aux différents tests statistiques que nous utiliserons pour vérifier nos hypothèses. Nous présenterons par la suite les résultats des tests des hypothèses. Pour plus de praticité, le lecteur pourra se reporter à l'annexe n°19 qui reprend nos quatre propositions de recherche et les hypothèses qui y sont liées.

1. QUELQUES RAPPELS METHODOLOGIQUES

Pour répondre à nos hypothèses, nous allons utiliser une série de tests statistiques bivariés et multivariés, mais aussi des analyses causales. Nous utiliserons des tests d'inférence et des tests visant à mettre en évidence des relations entre deux variables (analyses bivariées) ou plusieurs variables (analyses multivariées). Ainsi, nous procéderons à des calculs de coefficient de corrélation, mais aussi à des analyses de régressions linéaires simples et multiples. Enfin, nous utiliserons une méthode d'analyse causale, les équations structurelles, pour modéliser une partie des résultats, à savoir ceux liés aux propositions 1 et 2.

1.1. Relations entre les variables et tests d'inférence

Nous revenons ici sur quelques éléments de définition concernant la corrélation linéaire et les analyses de régressions simples et multiples.

1.1.1. La corrélation linéaire

La corrélation linéaire permet de synthétiser l'importance de la relation entre deux variables métriques mesurées sur des échelles de rapport ou d'intervalle. Le coefficient de corrélation détermine s'il existe une relation linéaire entre deux variables données (Malhotra, Décaudin et Bouguerra, 2004). Selon Martin, « *deux variables entretiennent une relation linéaire entre elles si la variation relative de l'une d'entre elles entraîne inmanquablement une variation*

relative constante de l'autre » (2005, p.88). Ainsi, le coefficient de corrélation linéaire détermine le degré de la relation entre la variation d'une variable X et celle d'une autre variable Y. En d'autres termes, c'est une mesure de la co-variation mutuelle de X et de Y, compte tenu de leurs variations propres (Martin, 2005). Les valeurs du coefficient de corrélation sont toujours comprises entre -1 et 1, ce qui signifie qu'il donne l'intensité, mais aussi le sens de la relation.

Il existe différents coefficients de corrélation, le plus couramment utilisé étant celui de Pearson (Malhotra, Décaudin et Bouguerra, 2004 ; Jolibert et Jourdan, 2006), mais nous utiliserons le coefficient de Spearman (Rho de Spearman), qui est un test non-paramétrique, plus pertinent avec des données qui ne suivent pas une loi normale (Jolibert et Jourdan, 2006). En effet, les tests paramétriques (tel que le coefficient de Pearson) supposent que les données suivent une loi normale, or, nos variables ont échoué au test de normalité de Kolmogorov-Smirnov. Nos données ne suivant pas une loi normale, cela justifie que nous utilisions des tests non-paramétriques qui n'impliquent pas de condition de normalité.

Les coefficients de corrélations entre les variables vont nous permettre de répondre directement à certaines hypothèses basées sur l'existence d'une relation entre deux variables, mais sont également « *les bases conceptuelles des analyses par régression simple et par régression multiple* » (Malhotra, Décaudin et Bouguerra, 2004, p.434). En effet, il est important et logique de vérifier l'existence d'une relation linéaire entre les variables à expliquer et les variables explicatives avant de procéder à une analyse de régression (Jolibert et Jourdan, 2006).

1.1.2. Les régressions linéaires simples et multiples

Les analyses de régression permettent d'étudier les relations d'association entre une variable dépendante et une (régressions simples) ou plusieurs (régressions multiples) variables indépendantes. En d'autres termes, on utilise les analyses de régression lorsque l'on souhaite confronter une variable à expliquer (la variable dépendante) à une ou plusieurs variables explicatives (les variables indépendantes). Variables dépendantes et indépendantes doivent être mesurées sur une échelle d'intervalle ou de rapport (Jolibert et Jourdan, 2006 ; Malhotra, Décaudin et Bouguerra, 2004). Elles permettent de savoir si la relation existe et quelle est l'importance de cette relation.

Dans notre cas, les analyses de régression ont une finalité explicative, car nous utilisons « *une ou plusieurs variables pour expliquer leur contribution (poids respectifs) à l'explication de la variable à expliquer, le sens de leur influence (positif ou négatif) et leur pouvoir explicatif global* » (Jolibert et Jourdan, 2006, p.263).

La régression simple implique une variable dépendante et une seule variable indépendante. Elle se rapproche ainsi du calcul du coefficient de corrélation, mais elle implique de définir au préalable quelle est la variable dépendante et quelle est la variable indépendante et permet de découvrir la contribution de la variable indépendante à l'explication de la variable dépendante (Malhotra, Décaudin et Bouguerra., 2004).

La régression multiple implique une seule variable dépendante et plusieurs (deux ou plus) variables indépendantes. Dans le cadre de la régression multiple, différents modèles de régression s'offrent au chercheur. Ces modèles se différencient en fonction de la façon dont les variables sont introduites dans l'analyse de régression. Nous en utiliserons trois : la régression simultanée, la régression pas-à-pas et la régression hiérarchique. Dans la régression simultanée, toutes les variables explicatives sont introduites en une seule fois. Cette méthode est utile lorsque la théorie ou la logique n'indiquent pas si une variable est plus importante qu'une autre (Jolibert et Jourdan, 2006). Dans l'analyse de régression pas-à-pas, les variables explicatives sont introduites (méthode ascendante) ou retirées (méthode descendante) une à une de l'équation de régression. Elle permet de sélectionner, à partir d'un grand nombre de variables indépendantes, un petit sous-ensemble de variables qui expliquent la plus grande partie de la variation de la variable dépendante (Malhotra, Décaudin et Bouguerra, 2004).

Enfin, la régression hiérarchique « *est une méthode séquentielle dans laquelle les variables sont introduites progressivement (par blocs) en fonction d'une hiérarchie dictée par l'objectif ou la logique de la recherche* » (Jolibert et Jourdan, 2006, p.276). Elle permet notamment de confronter et de comparer les effets de deux « blocs » de variables indépendantes sur une variable dépendante.

Les analyses de régression sont interprétées à l'aide de multiples indicateurs. Le tableau suivant présente ces différents indicateurs et les éléments permettant d'interpréter les résultats des analyses de régression.

Tableau 51: Éléments permettant l'interprétation des analyses de régressions linéaires

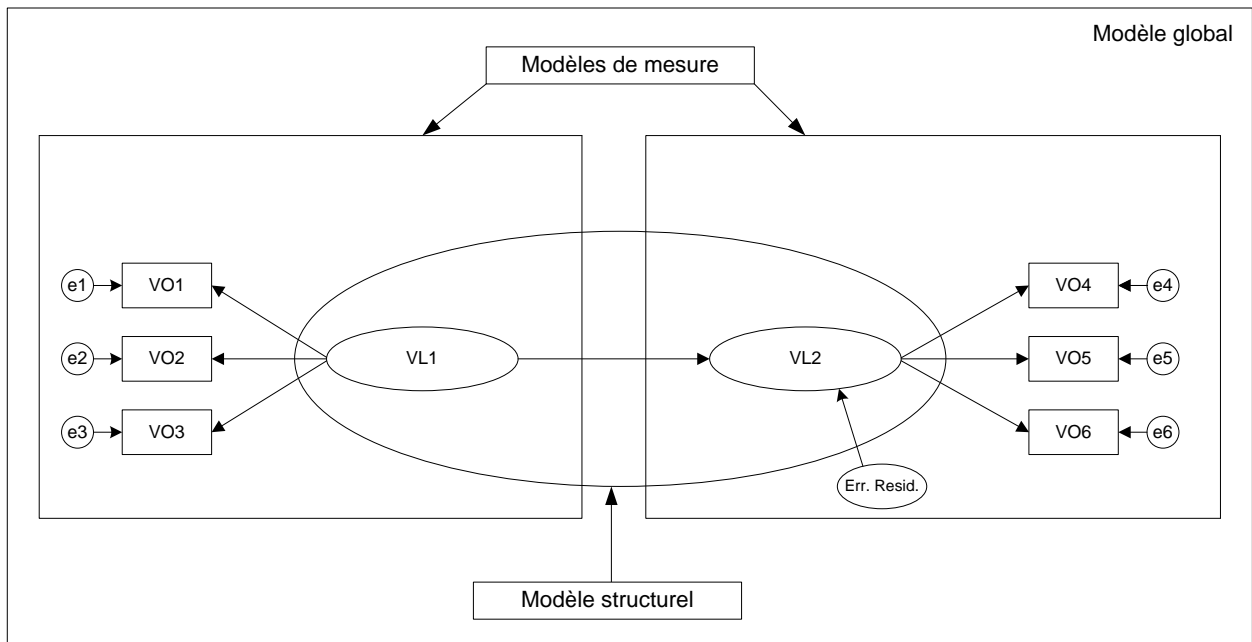
Nom de l'indicateur	Symbole	Signification
Coefficient de corrélation	R	Il donne une indication sur l'ajustement du modèle aux données. Plus il se rapproche de 1 et plus les données sont ajustées au modèle.
Coefficient de détermination	R ²	Il exprime la proportion de variance expliquée par le modèle. Le R ² est compris entre 0 et 1 ou bien peut s'exprimer sous la forme d'un pourcentage. Plus le R ² est élevé, plus le pouvoir explicatif des variables indépendantes est grand.
Coefficient de détermination ajusté	R ² ajusté	C'est le coefficient de détermination corrigé pour réduire les biais liés au hasard
Coefficient de régression standardisé	β	Il indique la valeur du coefficient de corrélation et la valence de cette valeur (négative ou positive) lorsque les données sont standardisées.
Statistique t	t	Elle permet de tester l'existence d'une relation linéaire entre deux variables. Elle permet d'indiquer si le coefficient est significatif.

1.2. La modélisation par les équations structurelles

Les équations structurelles relèvent d'une logique confirmatoire (Byrne, 2010). Elles permettent de mettre en évidence des relations de causalité entre variables et plus précisément de traiter des relations de causalité hypothétiques multiples (Jolibert et Jourdan, 2006 ; Roussel et *alii*, 2005). Elles visent ainsi l'analyse simultanée des effets linéaires censés relier plusieurs variables.

Les équations structurelles reposent sur la distinction entre variable observée ou manifeste et variable latente. Les variables latentes sont des variables qui ne sont pas directement observables, mais qui peuvent être estimées à travers des variables observables, généralement les différents items des échelles de mesure. À partir de cette distinction, le chercheur va construire une représentation graphique de son modèle qui sera ensuite testé. Le logiciel que nous utilisons dans ce cadre est la version 16 de AMOS. D'un point de vue graphique, les variables latentes sont représentées par des cercles ou des ellipses et les variables observées par des rectangles (Byrne, 2010). Les flèches simples représentent l'impact d'une variable sur une autre alors que les doubles flèches représentent les covariances ou les corrélations entre des paires de variables.

Figure 14: Représentation graphique des équations structurelles



Source : adapté de Byrne, 2010

Dans la représentation graphique ci-dessus, la variable latente 1 (VL1) influence la variable latente 2 (VL2), chacune d'entre elles étant mesurée par trois variables observables (VO). À chaque variable observable correspond une estimation d'erreur de mesure. De la même manière, à la variable latente 2 qui est la variable dépendante, est associée une erreur résiduelle d'estimation. Pour des raisons de praticité et de clarté de lecture, nous ne représenterons graphiquement que le modèle structurel.

Une fois la représentation graphique déterminée, le chercheur doit choisir une méthode d'estimation. Il existe différentes méthodes, néanmoins, la méthode du maximum de vraisemblance est la plus généralement utilisée. Celle-ci est sensible à l'absence de normalité, toutefois malgré la violation de cette condition, elle fournit de meilleurs résultats que les méthodes d'estimation non sensibles à l'absence de condition de normalité (Roussel et alii, 2005).

Enfin, une fois les résultats interprétés, il faut évaluer le modèle en s'assurant de l'ajustement du modèle théorique aux données. Dans un premier temps, il faut évaluer le modèle structurel en vérifiant la significativité des coefficients structurels (ou coefficient de régression). Dans un second temps, il faut évaluer le modèle global grâce à différents indices. Il existe trois grands types d'indices : des indices absolus qui mesurent le modèle global et évaluent la

façon dont un modèle *a priori* reproduit les données ; des indices incrémentaux ou d'ajustement relatifs qui mesurent l'amélioration de l'adéquation en comparant le modèle *a priori* à un autre modèle ou à un modèle nul ; des indices de parcimonie qui permettent d'évaluer l'ajustement pour chaque paramètre estimé. Le tableau suivant présente les indices que nous allons utiliser ainsi que leur critère d'évaluation. Compte tenu des faiblesses inhérentes aux différents indices, il est recommandé de les combiner (Roussel et *alii*, 2005), de plus nous avons choisi les indices les moins sensibles à la taille de l'échantillon (surtout les moins sensibles à un échantillon de trop petite taille) et à l'absence de normalité. Les valeurs clés reportées ici sont données par différents auteurs : Roussel et *alii*, 2005 ; Jolibert et Jouordan, 2006 ; Chauvet, 2003 ; Byrne, 2010.

Tableau 52: Lecture des indices d'adéquation du modèle théorique aux données

NATURE DES INDICES	INDICES	VALEURS CLE
Indices absolus	CMIN/DF	Le plus faible entre 1 et 2 ou 3
	RMR	Le plus proche de 0
	RMSEA	< 0,08 et si possible < 0,06
Indices incrémentaux	IFI	> 0,90
	TLI	> 0,90
	CFI	> 0,90
Indice de parcimonie	CAIC	Le plus faible possible (comparaison)

La modélisation par les équations structurelles implique la spécification d'un modèle à l'aide de la théorie. Ainsi, nous proposons de modéliser nos résultats uniquement à l'issue de la validation des propositions 1 et 2 car nous avons pu trouver dans la littérature la nature exacte des liens existant entre les différentes variables concernées par ces deux propositions. En d'autres termes, nous ne proposons pas un modèle qui contiendrait à la fois les variables de la théorie de l'autodétermination et les variables de la préoccupation pour le tri et les contraintes situationnelles. En effet, les propositions 3 et 4 relèvent de l'exploration des relations pouvant exister entre ces variables. À notre connaissance, il n'existe que très peu d'études précisant la nature exacte et le sens des relations entre ces variables. Ainsi, il serait hasardeux de les inclure dans un même modèle.

2. LE TEST DES HYPOTHESES

Nous présentons ici les traitements statistiques qui permettent de tester les hypothèses liées à nos quatre propositions de recherche.

2.1. Le test des hypothèses liées aux propositions 1 et 2 et modélisation

Les propositions 1 et 2 sont relatives à l'application de la théorie de l'autodétermination et au rôle indirect joué par la perception de l'Administration publique locale dans l'adoption du comportement de tri et plus précisément dans l'explication de la fréquence de tri. A l'issue du test des hypothèses liées à ces deux propositions, nous proposerons une modélisation des principaux résultats.

2.1.1. Le test des hypothèses liées à la proposition 1

La proposition 1 énonce que la théorie de l'autodétermination permet de comprendre le comportement de tri. Plusieurs hypothèses sont liées à cette proposition. Ces hypothèses révèlent les différentes étapes nécessaires pour démontrer que la théorie de l'autodétermination est un cadre d'analyse approprié dans l'étude du comportement de tri.

Dans un premier temps, nous démontrerons la possibilité d'ajouter un nouveau degré de motivation, une forme de motivation négative, la réactance psychologique. Ensuite, nous verrons l'impact des différentes formes d'incitations sur les différents types de motivation. Enfin, nous verrons à quel point les différents types de motivations sont corrélés à la fréquence de tri et quelle part de sa variance ils permettent d'expliquer.

L'hypothèse H1 : la réactance psychologique peut être intégrée aux différents types de motivation en tant que « motivation négative »

Les hypothèses liées à H1 sous-tendent l'existence d'une corrélation entre la réactance et les autres variables de la dimension « motivation » issues de la théorie de l'autodétermination. Pour valider cette hypothèse, la réactance doit être corrélée significativement avec la sous-dimension de l'échelle qui la précède, c'est-à-dire l'amotivation, et être corrélée de façon non significative voire négative avec les sous-échelles se situant à l'opposée de la réactance sur le

continuum d'autodétermination. La matrice de corrélation ci-dessous nous montre les corrélations entre les différents types de motivation de la théorie de l'autodétermination et la réactance psychologique.

Tableau 53: Corrélations entre la réactance et les autres variables de la dimension « motivation »

	Motivation autonome	Motivation introjectée	Motivation externe	Amotivation	Réactance
Motivation autonome	1,000				
Motivation introjectée	,597**	1,000			
Motivation externe	,050	,356**	1,000		
Amotivation	-,349**	-,119	,102	1,000	
Réactance	-,406**	-,119	,260**	,433**	1,000

** La corrélation est significative au niveau 0,01

L'hypothèse H1a est validée. La réactance est bien corrélée négativement à la motivation autonome. Ainsi plus la réactance augmente et plus la motivation autonome baisse.

L'hypothèse H1b est partiellement validée. En effet, d'un côté, il n'existe pas de corrélation significative entre la motivation introjectée et la réactance. D'un autre côté, il existe bien une corrélation positive entre la motivation externe et la réactance.

Enfin, **l'hypothèse H1c est validée**, car la réactance et l'amotivation sont positivement corrélées. Notons que la corrélation entre la réactance et la motivation autonome ($\rho = -,406$) est plus forte que la corrélation entre la motivation autonome et l'amotivation ($\rho = -,349$).

Ainsi, nous pouvons valider l'hypothèse 1 selon laquelle la réactance psychologique peut être intégrée aux différents types de motivation en tant que motivation négative.

La réactance est bien corrélée significativement et positivement avec la sous-échelle d'amotivation qui la précède sur le continuum et corrélée significativement et négativement avec la motivation autonome qui se situe à son opposé.

L'hypothèse H2 : les incitations externes influencent les différents types de motivation.

Le tableau suivant présente les coefficients de corrélations entre les différentes variables de la dimension incitation et les différentes variables de la dimension motivation.

Tableau 54: Corrélations entre la dimension « incitation » et la dimension « motivation »

	Motivation autonome	Motivation introjectée	Motivation externe	Amotivation	Réactance
Récompense	-,287**	-,081	,204**	,353**	,347**
Feedback	-,278**	-,085	,137*	,390**	,280**
Menace	-,205**	-,034	,188**	,258**	,115

**La corrélation est significative au niveau 0,01

* La corrélation est significative au niveau 0,05

Les hypothèses concernant les récompenses H2a, H2c et H2d sont validées, l'hypothèse H2b est partiellement validée. Les récompenses sont négativement corrélées à la motivation autonome (H2a) et positivement corrélées à l'amotivation et la réactance (H2c et H2d). L'hypothèse H2b est partiellement validée, car il n'existe pas de corrélation entre les récompenses et la motivation introjectée. Il existe toutefois une corrélation positive entre les récompenses et la motivation externe. Ainsi, l'octroi de récompense fait baisser la motivation autonome mais augmente la motivation externe et le niveau d'amotivation et de réactance.

Les hypothèses concernant les menaces H2e et H2g sont validées, l'hypothèse H2f est partiellement validée et l'hypothèse H2h est rejetée. Les menaces sont négativement liées à la motivation autonome (H2e) et positivement liées à l'amotivation (H2g). Il n'existe pas de corrélation significative entre la motivation introjectée et les menaces qui sont toutefois corrélées positivement à la motivation externe (H2f). Enfin, il n'existe pas de lien significatif entre la réactance et les menaces (H2h). Ainsi, dans notre étude, les menaces ne sont pas significativement corrélées à la motivation introjectée et à la réactance. Toutefois, plus l'on fait peser une menace sur l'individu pour qu'il trie et plus la motivation autonome baisse et la motivation externe et l'amotivation augmentent.

Toutes les hypothèses liées au feedback (H2i, H2j, H2k et H2l) sont rejetées. La relation entre le feedback et la motivation autonome n'est pas positif mais négatif (H2i). Les relations entre la motivation externe et le feedback sont positives et il n'y a pas corrélation significative entre la motivation introjectée et le feedback (H2j). Les corrélations entre l'amotivation et le feedback (H2k) et entre la réactance et le feedback (H2l) ne sont pas négatives mais positives.

Pour tester plus précisément l'hypothèse H2, nous effectuons des analyses de régressions linéaires. Le tableau ci-dessous présente une succession de régressions linéaires multiples pas-à-pas entre les différentes variables de la dimension « incitation » et les différentes variables de la dimension « motivation ».

Tableau 55: Régressions linéaires multiples pas-à-pas de la dimension « incitation » sur la dimension « motivation »

		β	t	Sig.	R	R ² ajusté
Feedback	→ motivation autonome	-,191	-2,780	,006	,315	,092
Récompense		-,178	-2,602	,010		
/	→ motivation introjectée	/	/	/	/	/
Menace	→ motivation externe	,169	2,499	,013	,266	,063
Récompense		,150	2,219	,027		
Feedback	→ amotivation	,286	4,405	,000	,438	,185
Récompense		,227	3,496	,001		
Récompense	→ réactance	,275	4,093	,000	,369	,129
Feedback		,151	2,246	,026		

Nous voyons à travers les analyses de régressions multiples pas-à-pas que le feedback et les récompenses expliquent, dans une relation négative, 9,2 % de la variance de la motivation autonome. Les menaces et les récompenses expliquent 6,3 % de la variance de la motivation externe avec laquelle elles entretiennent une relation positive. Le feedback et les récompenses expliquent également, de façon positive, 18,5 % de la variance de l'amotivation et 12,9 % de la variance de la réactance psychologique. Enfin, aucune des trois incitations ne contribue à l'explication de la variance de la motivation introjectée.

Avant de passer au test de l'hypothèse suivante, nous souhaitons examiner les corrélations potentielles entre ces trois types d'incitations et la fréquence de tri.

Tableau 56: Corrélations entre la dimension « comportement » et la dimension « incitation »

	Récompense	Feedback	Menace
Fréquence de tri	-,305**	-,301**	-,287**

** La corrélation est significative au niveau 0,01

Les incitations et la fréquence de tri sont directement corrélées. Pour chaque type d'incitation, la corrélation avec la fréquence de tri est négative. Cela indique que l'octroi de récompenses, la menace de sanction et, de façon plus étonnante, les retours d'informations sur les bénéfices de tri font baisser la fréquence de tri.

Nous procédons maintenant au test de l'hypothèse H3. Celle-ci vise directement la validation de l'effet des différents types de motivation sur la fréquence de tri.

L'hypothèse H3 : les différents types de motivation proposés par la théorie de l'autodétermination permettent d'expliquer le comportement de tri.

Dans un premier temps, nous analysons les coefficients de corrélations, qui sont présentés dans le tableau ci-dessous, pour vérifier l'existence de relation entre les différentes formes de motivation et la fréquence de tri.

Tableau 57: Corrélations entre la dimension « motivation » et la dimension « comportement »

	Motivation autonome	Motivation introjectée	Motivation externe	Amotivation	Réactance
Fréquence de tri	,582**	,326**	-,152*	-,356**	-,385**

** La corrélation est significative au niveau 0,01

* La corrélation est significative au niveau 0,05

Les hypothèses H3a, H3c et H3d sont validées, l'hypothèse H3b est partiellement validée. La motivation autonome est bien positivement et fortement liée à la fréquence de tri (H3a). L'amotivation et la réactance sont liées négativement à la fréquence de tri (H3c et H3d). Enfin, la motivation introjectée est liée positivement à la fréquence de tri mais dans une moindre mesure que la motivation autonome, les coefficients étant respectivement $\rho = ,582^{**}$ pour la motivation autonome et $\rho = ,326^{**}$ pour la motivation introjectée. La motivation externe quant à elle est corrélée négativement à la fréquence de tri (dans une moindre mesure que l'amotivation et la réactance), ce qui entraîne la validation partielle de H3b.

Pour valider plus précisément notre hypothèse 3, nous procédons à une analyse de régression linéaire afin de savoir dans quelle mesure les différents types de motivation contribuent à l'explication de la fréquence de tri. Pour ce faire, nous procéderons en deux étapes. Tout d'abord, nous présentons une succession d'analyse de régressions linéaires simples pour chaque type de motivation prise séparément les unes des autres (tableau 60). Ensuite, nous présentons une analyse de régression multiple où les différents types de motivation sont introduits simultanément (tableau 61). Cette dernière analyse nous permettra de voir comment se comportent les variables en présence les unes des autres et nous permettra d'identifier les plus significatives dans l'explication de la fréquence de tri.

Tableau 58: Analyses de régressions simples de la dimension « motivation » sur la fréquence de tri

		β	t	Sig.	R ² ajusté
Motivation autonome	→ fréquence de tri	,563	10,594	,000	,314
Motivation introjectée	→ fréquence de tri	,335	5,522	,000	,108
Motivation externe	→ fréquence de tri	-,112	-1,751	,081	,008
Amotivation	→ fréquence de tri	-,338	-5,594	,000	,111
Réactance	→ fréquence de tri	-,369	-6,171	,000	,132

Les régressions simples nous indiquent que les différents types de motivation, à une exception près, permettent d'expliquer la fréquence de tri dans différentes proportions. La motivation autonome permettrait d'expliquer 31,4 % de la fréquence de tri et la motivation introjectée 10,8 %. L'amotivation et la réactance, variables avec lesquelles le sens de la relation est négatif, permettraient d'expliquer respectivement 11,1 % et 13,2 % de la fréquence de tri.

Quant à la motivation externe, sa contribution à l'explication de la variance de la fréquence de tri n'est pas significative lorsqu'elle est introduite seule dans une analyse de régression.

Toutefois, ces résultats impliquent que les variables ne sont pas en présence les unes des autres. Le tableau suivant nous montre ainsi les résultats lorsque toutes les variables sont introduites simultanément.

Tableau 59: Analyse de régression multiple de la dimension « motivation » sur la fréquence de tri

		β	t	Sig.	R	R ² ajusté
Motivation autonome	→ fréquence de tri	,458	6,690	,000		
Motivation introjectée		,068	1,020	,309		
Motivation externe		-,138	-2,443	,015	,619	,370
Amotivation		-,135	-2,393	,018		
Réactance		-,112	-1,877	,062		

Lorsque toutes les variables sont introduites dans une même analyse de régression, nous pouvons alors identifier un modèle dans lequel trois formes de motivation contribuent à l'explication de la variance de la fréquence de tri. Ainsi, la motivation autonome, l'amotivation et la motivation externe permettraient d'expliquer 37% de la variance de la

fréquence de tri. L'effet de la motivation autonome est positif ($\beta = ,458$) alors que les effets de l'amotivation et de la motivation externe sont négatifs (respectivement $\beta = -,138$ et $\beta = -,135$). Les contributions des variables motivation introjectée et réactance ne sont pas significatives dans ce test.

Pour finir, il nous semble intéressant de connaître plus précisément les coefficients de corrélation entre la fréquence de tri et les trois types de motivation formant la motivation autonome. En effet, chacune des ces formes de motivation implique des mécanismes sensiblement différents.

Tableau 60: Corrélations entre les trois formes de motivation autonome et la fréquence de tri

	Motivation intrinsèque	Motivation intégrée	Motivation identifiée
Fréquence de tri	,382**	,708**	,462**

** La corrélation est significative au niveau 0,01

Les trois types de motivation formant la motivation autonome sont bien corrélés positivement à la fréquence de tri. Nous voyons toutefois que ces corrélations n'ont pas la même intensité. Ainsi, la forme de motivation la plus corrélée à la fréquence de tri est la motivation intégrée ($\rho = ,708^{**}$). Vient ensuite la motivation identifiée ($\rho = ,462^{**}$) suivie par la motivation intrinsèque ($\rho = ,382^{**}$).

Les différents tests statistiques effectués nous permettent de valider notre proposition 1, à savoir que la théorie de l'autodétermination est bien un cadre pertinent pour comprendre le comportement de tri. En effet, nous avons validé la grande majorité des hypothèses liées à la proposition 1, seules certaines hypothèses liées à H2 ont donné des résultats inattendus. Dans l'ensemble, les corrélations, leur intensité et leurs sens sont cohérents avec nos hypothèses et la littérature, tout comme les analyses de régressions. À l'issue de la validation de cette première proposition, nous pouvons également voir que la motivation autonome semble être le meilleur prédicteur de la fréquence de tri.

2.1.2. Le test des hypothèses liées à la proposition 2

La proposition 2 et les hypothèses qui y sont liées concernent l'impact de la perception de l'Administration publique locale sur le comportement de tri. La littérature suppose que cet

impact est indirect et se fait *via* la motivation qui va, par la suite, influencer directement le comportement de tri, comme nous l'avons démontré ci-dessus.

La première hypothèse liée à cette proposition vise à mettre en évidence les liens entre les différentes variables de la perception de l'Administration publique locale et les différents types de motivation, mais aussi à démontrer leur pouvoir explicatif.

L'hypothèse H4 : la perception de l'Administration publique locale influence indirectement le comportement de tri *via* les différents types de motivation.

Pour vérifier cette hypothèse, nous calculons tout d'abord les coefficients de corrélations entre les variables de la dimension « perception de l'Administration publique locale » et les variables de la dimension « motivation ».

Tableau 61: Corrélations entre la dimension « motivation » et la dimension « perception de l'Administration publique locale »

	Motivation autonome	Motivation introjectée	Motivation externe	Amotivation	Réactance
Style autoritaire	-,030	,132*	,208**	,097	,161*
Exemplarité	,268**	,144*	,150*	-,280**	-,121
Défiance	-,295**	-,193**	,013	,366**	,314**

**La corrélation est significative au niveau 0.01

*La corrélation est significative au niveau 0.05

Les hypothèses H4a, H4b et H4c sont partiellement validées, car toutes les variables ne sont pas corrélées.

L'hypothèse H4a est partiellement validée. Le style autoritaire est corrélé positivement à la motivation introjectée et à la motivation externe, c'est-à-dire la motivation contrôlée. Il est également corrélé positivement à la réactance. Toutefois, il n'y a pas de corrélations significatives entre le style autoritaire et la motivation autonome ou l'amotivation.

L'hypothèse H4b est partiellement validée, car une corrélation n'est pas significative. La défiance envers l'Administration publique est corrélée négativement à la motivation autonome et à la motivation introjectée et positivement à l'amotivation et à la réactance. Toutefois, il n'existe pas de corrélation significative entre la défiance et la motivation externe.

Enfin, l'hypothèse H4c est également partiellement validée, car une corrélation n'est pas significative. L'exemplarité est corrélée positivement à la motivation autonome, à la

motivation introjectée et à la motivation externe. La corrélation étant plus forte et davantage significative avec la motivation autonome ($\rho = ,268^{**}$) qu'avec la motivation introjectée ($\rho = ,144^*$) ou externe ($\rho = ,150^*$).

Malgré la validation partielle de nos hypothèses, nous pouvons conclure que, dans l'ensemble, les variables de la perception de l'Administration publique et les variables de la motivation sont corrélées, car seulement quelques corrélations ne sont pas significatives.

Les analyses de régressions linéaires vont maintenant nous dire à quel point ces variables contribuent à expliquer la variance de chaque type de motivation.

Le tableau suivant présente une succession de régressions linéaires multiples pas-à-pas où les variables indépendantes sont les variables de la dimension « perception de l'Administration publique locale » et les variables dépendantes sont, tout à tour, les différentes variables de la dimension « motivation ».

Tableau 62: Analyses de régressions multiples pas-à-pas de la dimension « perception de l'Administration publique locale » sur la dimension « motivation »

		β	t	Sig.	R	R ² ajusté
Défiance	→ motivation autonome	-,270	-4,343	,000	,373	,132
Exemplarité		,193	3,097	,002		
Défiance	→ motivation introjectée	-,245	-3,824	,000	,263	,062
Style autoritaire		,174	2,715	,007		
Exemplarité	→ motivation externe	,162	2,533	,012	,224	,042
Style autoritaire		,129	2,018	,045		
Défiance	→ amotivation	,264	4,161	,000	,443	,186
Exemplarité		-,247	-3,944	,000		
Style autoritaire		,152	2,448	,015		
Défiance	→ réactance	,312	5,111	,000	,312	,094

À travers ce tableau, nous pouvons voir qu'au moins une des variables de la perception de l'Administration publique a un pouvoir explicatif sur les différents types de motivation. Ainsi, l'exemplarité et la défiance permettent d'expliquer 13,2 % de la motivation autonome, la relation étant positive pour l'exemplarité et négative pour la défiance.

La défiance et le style autoritaire expliquent 6,2 % de la motivation introjectée, la relation étant négative pour la défiance et positive pour le style autoritaire.

L'exemplarité et le style autoritaire expliquent également une part minime de la motivation externe, à savoir 4,2 %, le sens de la relation étant positif pour les deux variables et la significativité plus faible.

Défiance, exemplarité et style autoritaire expliquent 18,6 % de l'amotivation. La défiance et le style autoritaire jouant un rôle positif alors que l'exemplarité joue un rôle négatif. Enfin, la défiance explique 9,4 % de la réactance.

Dans l'ensemble, les corrélations, leur intensité ainsi que les analyses de régression vont dans le sens attendu par nos hypothèses. **La proposition 2 est validée.** Nous pouvons donc considérer que la perception de l'Administration publique locale influence indirectement le comportement de tri *via* les différents types de motivation. L'hypothèse 5 va maintenant nous permettre de proposer un modèle structurel qui confirmera la validation des propositions 1 et 2.

2.1.3. La modélisation des résultats : la validation d'un modèle basé sur la théorie de l'autodétermination

Les propositions 1 et 2 sont liées à la pertinence de l'application de la théorie de l'autodétermination pour la compréhension du comportement de tri.

Les résultats statistiques présentés précédemment nous ont permis de valider l'application de ce cadre théorique et l'existence d'effets de la perception de l'Administration publique locale sur la motivation à trier. L'hypothèse 5 vise la validation d'un modèle structurel qui intègre ces différentes variables. Dans ce modèle, nous incluons les variables de la dimension « motivation » et de la dimension « perception de l'Administration publique locale » mais pas les variables de la dimension « incitation » dont certains liens avec les variables de la dimension « motivation » se sont avérés contre-intuitifs lors du test des hypothèses liées à H2.

Figure 15: Modèle structurel de l'explication de la fréquence de tri par la théorie de l'autodétermination

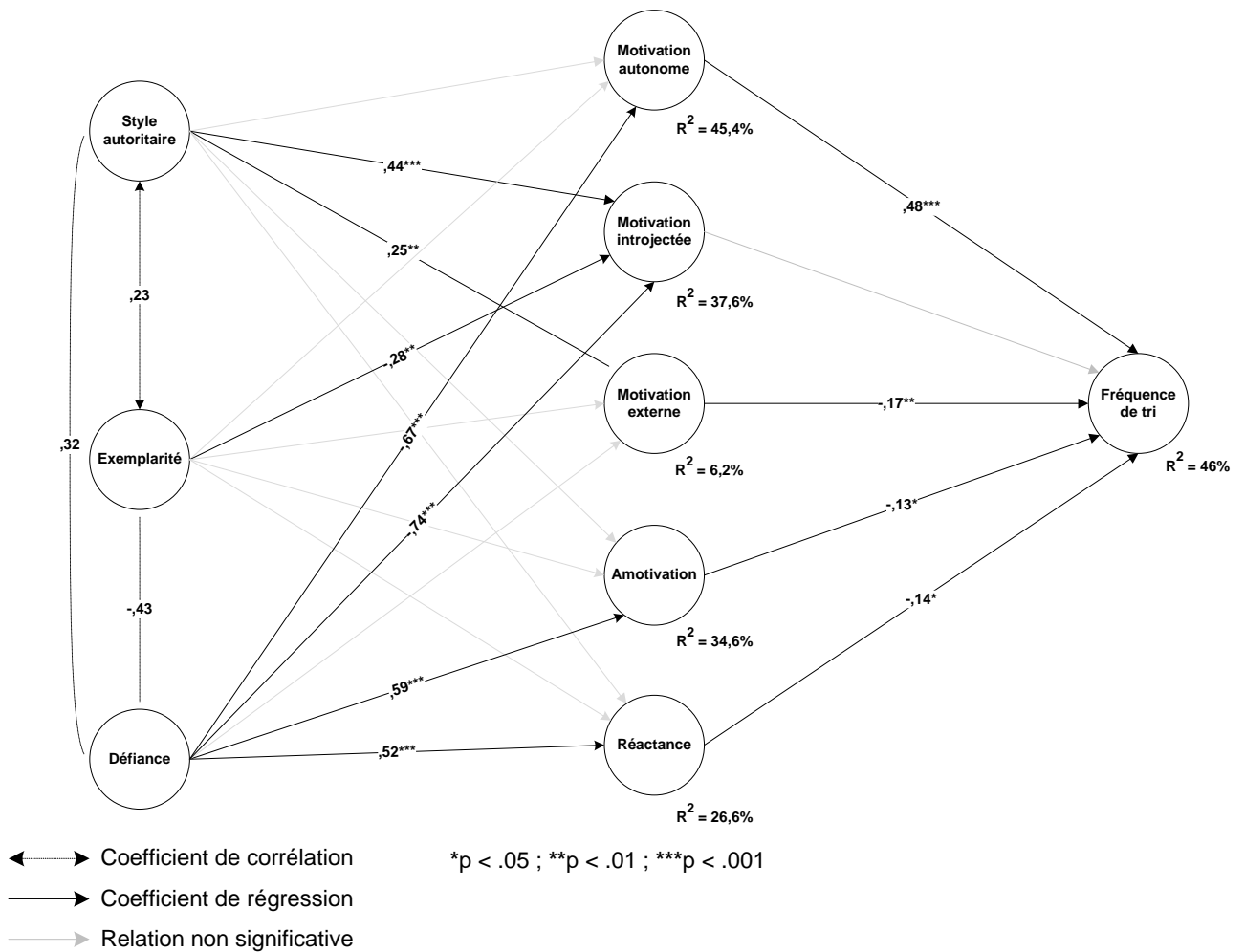


Tableau 63: Indices d'adéquation du modèle structurel aux données

Nature des indices	Indices	Valeurs	Valeurs clés
Indices absolus	CMIN/DF	2,203 <i>p</i> = ,000	Le plus faible entre 1 et 2 ou 3
	RMR	,148	Le plus proche de 0
	RMSEA	,070	< 0,08 et si possible < 0,06
Indices incrémentaux	IFI	,823	> 0,90
	TLI	,810	> 0,90
	CFI	,822	> 0,90
Indice de parcimonie	CAIC	2623,427 < 6432,197 (modèle saturé)	Le plus faible possible (comparaison)

Dans le modèle ci-dessus, la perception de l'Administration publique influence les différents types de motivation qui elles-mêmes influencent directement le comportement de tri. Le modèle ainsi testé permet d'expliquer 46 % de la fréquence de tri.

Nous pouvons voir que tous les coefficients de régression ne sont pas significatifs. Parmi les coefficients significatifs : le style autoritaire influence positivement les formes de motivation contrôlée, à savoir la motivation introjectée et la motivation externe.

La défiance influence négativement la motivation introjectée et la motivation autonome. Elle influence positivement l'amotivation et la réactance. Quant à l'exemplarité, elle influence négativement la motivation introjectée.

Concernant l'impact des différents types de motivation sur la fréquence de tri, notons tout d'abord que la motivation introjectée n'a pas une contribution significative. La contribution la plus importante et la plus significative à l'explication du comportement est celle de la motivation autonome. Viennent ensuite la motivation externe, l'amotivation et la réactance dont les contributions sont négatives et moins significatives.

Le tableau ci-dessus, nous donne les différents indices permettant d'évaluer le modèle global. Dans l'ensemble, les indices sont plutôt satisfaisants même si certains se situent légèrement au-dessous des valeurs clés (c'est notamment le cas des indices incrémentaux). Les indices absolus et l'indice de parcimonie sont en adéquation avec leurs valeurs clés. **L'hypothèse H5 est donc validée.**

Les propositions 1 et 2 sont validées. La théorie de l'autodétermination est bien un cadre pertinent pour la compréhension du comportement de tri et la perception de l'Administration publique influence indirectement le comportement de tri via les différents types de motivation. La validation des propositions 1 et 2 est confirmée par le test d'un modèle grâce à la méthode des équations structurelles.

2.2. Le test des hypothèses liées aux propositions 3 et 4 : les liens entre les variables de la théorie de l'autodétermination, l'attitude et les contraintes situationnelles

Les propositions 3 et 4 sont une exploration des liens existant entre les différents types de motivation de la théorie de l'autodétermination et deux variables particulièrement importantes dans le cadre de la compréhension des antécédents du tri des déchets ménagers : l'attitude et les contraintes situationnelles.

La proposition 3 se concentre sur l'attitude favorable envers le tri (la préoccupation pour le tri) alors que la proposition 4 se concentre sur les contraintes situationnelles.

2.2.1. Le test des hypothèses liées à la proposition 3

La proposition 3 indique que la préoccupation pour le tri peut améliorer la compréhension du comportement de tri dans le cadre de la théorie de l'autodétermination. Cette proposition implique deux postulats. Elle repose en premier lieu sur le postulat que la préoccupation pour le tri et les différents types de motivation de la théorie de l'autodétermination sont liés. Elle implique ensuite d'analyser l'apport du pouvoir explicatif de la préoccupation pour le tri par rapport à la motivation.

Dans un premier temps, il convient de s'assurer que la préoccupation pour le tri a bien un impact direct sur le comportement de de tri (test de l'hypothèse 6). Pour cela nous procéderons à un calcul des coefficients de corrélation et des analyses de régressions linéaires. Pour valider les deux postulats sous-jacents à la proposition 3, nous procéderons tout d'abord à un calcul des coefficients de corrélation entre les variables de la préoccupation pour le tri et les variables de la motivation (test de l'hypothèse 7). Par la suite, nous analyserons le pouvoir explicatif respectif des deux dimensions à travers des analyses de régressions multiples et plus précisément des analyses de régression multiples hiérarchiques (test de l'hypothèse 8). Enfin, nous testerons l'existence d'un effet médiateur de la motivation autonome sur la relation entre la préoccupation pour le tri et le comportement de tri (test de l'hypothèse H9).

L'hypothèse H6 : la préoccupation pour le tri influence directement la fréquence de tri.

Pour tester l'hypothèse H6, nous commençons par vérifier les coefficients de corrélation entre les différentes variables de la préoccupation pour le tri (attitude cognitive, attitude affective et conscience objective du problème) et la fréquence de tri.

Tableau 64: Corrélations entre la dimension « préoccupation pour le tri » et la fréquence de tri

	Attitude cognitive	Attitude affective	Force attitude	Connaissance
Fréquence de tri	,324**	,371**	,525**	,493**

**La corrélation est significative au niveau 0,01

Les hypothèses H6a, H6b, H6c et H6d sont validées. L'analyse des coefficients de corrélation nous montre que toutes les relations entre les variables de la préoccupation pour le tri et la fréquence de tri sont significatives et positives. Ainsi, la préoccupation pour le tri est corrélée positivement au comportement de tri. Plus l'individu fait preuve d'une préoccupation pour le tri et plus la fréquence de tri augmente. Plus précisément, la force des corrélations avec l'attitude cognitive ($\rho = ,324^{**}$) et l'attitude affective ($\rho = ,371^{**}$) est plus faible que la force des corrélations avec la force de l'attitude ($\rho = ,525^{**}$) et la connaissance ($\rho = ,493^{**}$). Ainsi, la force de l'attitude et la connaissance sont les variables les mieux corrélées au comportement de tri.

Voyons maintenant quelle est la contribution respective de ces quatre variables dans l'explication de la fréquence de tri grâce aux analyses de régressions linéaires.

Dans un premier temps, nous procédons à une succession de régressions linéaires simples afin de connaître le poids explicatif de chaque variable de la dimension de la préoccupation pour le tri séparément les unes des autres. Nous procédons ensuite à une analyse de régression multiple pas-à-pas où toutes les variables sont insérées ensemble et seules les plus significatives sont conservées.

Tableau 65: Succession d'analyses de régressions simples des variables de la dimension « préoccupation pour le tri » sur la fréquence de tri

		β	t	Sig.	R ² ajusté
Attitude cognitive	→ fréquence de tri	,349	5,798	,000	,118
Attitude affective	→ fréquence de tri	,393	6,642	,000	,151
Force de l'attitude	→ fréquence de tri	,504	9,072	,000	,251
Connaissance	→ fréquence de tri	,535	9,851	,000	,283

Les régressions simples nous montrent que toutes les variables, indépendamment les unes des autres, permettent d'expliquer une part de la variance de la fréquence de tri. Ainsi, l'attitude cognitive permet d'expliquer 11,8 % de la variance de la fréquence de tri et l'attitude affective 15,1 % de cette même variance. La force de l'attitude et la connaissance, quant à elles, permettent d'expliquer une part plus grande de la variance : 25,1 % pour la force de l'attitude et 28,3 % pour la connaissance.

L'analyse de régression multiple va nous permettre de voir comment ces variables se comportent en présence les unes des autres et quelle part de la variance de la fréquence de tri elles permettent d'expliquer lorsqu'elles sont insérées simultanément dans l'analyse de régression.

Tableau 66: Analyse de régression multiple pas-à-pas de la dimension « préoccupation pour le tri » sur la fréquence de tri

		β	t	Sig.	R	R ² ajusté
Connaissance	→ fréquence de tri	,406	7,798	,000	,654	,421
Force attitude		,271	4,634	,000		
Attitude affective		,188	3,373	,001		

Dans cette analyse de régression linéaire, seules les variables connaissance, force de l'attitude et attitude affective ont un pouvoir explicatif significatif sur la fréquence de tri. Ces trois variables expliquent à elles seules 42,1 % de la variance de la fréquence de tri. Il apparaît que la connaissance est la variable dont le pouvoir explicatif est le plus important.

Les analyses de régression confirment la validation de l'hypothèse H6 et des hypothèses qui y sont liées. La préoccupation pour le tri influence directement le comportement de tri et trois des variables qui composent cette dimension expliquent 42,1 % de la variance de la fréquence de tri.

Le test des hypothèses suivantes va nous permettre d'explorer les relations entre les différents types de motivation et la préoccupation pour le tri.

L'hypothèse H7 : la préoccupation pour le tri est corrélée aux différents types de motivation.

L'analyse des coefficients de corrélation va nous permettre de vérifier l'existence de relations entre la dimension « motivation » et la dimension « préoccupation pour le tri ».

Tableau 67: Corrélations entre la dimension « motivation » et la dimension « préoccupation pour le tri »

	Motivation autonome	Motivation introjectée	Motivation externe	Amotivation	Réactance
Attitude cognitive	,625**	,391**	-,063	-,293**	-,370**
Attitude affective	,690**	,452**	,065	-,269**	-,430**
Force de l'attitude	,617**	,293**	-,107	-,227**	-,325**
Connaissance	,396**	,158*	-,112	-,329**	-,228**

** La corrélation est significative au niveau 0,01

* La corrélation est significative au niveau 0,05

Les hypothèses H7a, H7b, H7c et H7d liées aux relations entre les variables de la dimension « préoccupation pour le tri » et la motivation autonome sont validées. En effet, l'attitude cognitive (H7a), l'attitude affective (H7b), la force de l'attitude (H7c) et la connaissance (H7d) sont significativement et positivement corrélées à la motivation autonome. La connaissance est la variable dont la corrélation avec la motivation autonome est la plus faible.

Les hypothèses H7e, H7f, H7g et H7h liées aux relations entre les variables de la dimension « préoccupation pour le tri » et la motivation contrôlée sont partiellement validées. En effet, les quatre variables de la préoccupation pour le tri sont corrélées positivement, mais plus faiblement qu'avec la motivation autonome, à la motivation introjectées mais il n'existe aucune corrélation significative entre ces variables et la motivation externe.

Les hypothèses H7i, H7j, H7k et H7l traitant de la relation entre les variables de la dimension « préoccupation pour le tri » et l'amotivation sont validées. L'attitude cognitive (H7i), l'attitude affective (H7j), la force de l'attitude (H7k) et la connaissance (H7l) sont significativement et négativement corrélées à l'amotivation.

Enfin, les hypothèses H7m, H7n, H7o et H7p liées aux relations entre les variables de la dimension « préoccupation pour le tri » et la réactance sont également validées. L'attitude cognitive (H7m), l'attitude affective (H7n) et la force de l'attitude (H7o) et la connaissance (H7p) sont significativement et négativement corrélées à la réactance.

En résumé, les variables de la dimension « préoccupation pour le tri » sont corrélées, dans le sens attendu par nos hypothèses, aux différents types de motivation excepté la motivation externe. Ainsi, plus la préoccupation pour le tri est forte et plus la motivation autonome est grande, motivation introjectée et préoccupation pour le tri suivent le même phénomène mais

dans une moindre proportion. Enfin, plus la préoccupation pour le tri est grande et plus l'amotivation et la réactance psychologique baissent.

Le test de l'hypothèse suivante va nous permettre d'analyser l'effet conjugué de la préoccupation pour le tri et des différents types de motivations sur la fréquence de tri.

L'hypothèse H8: l'intégration de la préoccupation pour le tri dans le cadre de la théorie de l'autodétermination entraîne une meilleure compréhension de la fréquence de tri.

Nous avons déjà pu observer que les différents types de motivation permettent d'expliquer environ 37% de la variance de la fréquence de tri. Nous avons également vu que les variables de la dimension « préoccupation pour le tri » permettent d'expliquer 42,1% de la fréquence de tri. Nous nous demandons maintenant quel est leur effet conjugué et plus précisément si l'intégration de la préoccupation pour le tri aux différents types de motivation de la théorie de l'autodétermination améliore l'explication de la fréquence de tri.

Pour répondre à l'hypothèse H8, nous allons procéder à une analyse de régression multiple hiérarchique où la variable dépendante est la fréquence de tri. Le procédé consiste à intégrer les variables en deux blocs. Dans un premier temps, l'analyse de régression porte sur le premier bloc de variables, celui des différents types de motivation. Ensuite, le second bloc composé des variables de la préoccupation pour le tri est intégré au premier. Le logiciel nous fournit les R^2 ajustés pour les deux analyses de régression.

Tableau 68: Analyse de régression hiérarchique

Variable dépendante : fréquence de tri	β	t	Sig.	R	R^2	R^2 ajusté	F
1. Les variables de la motivation seules							
Motivation autonome	,458	6,690	,000	,619	,383	,370	29,527***
Motivation introjectée	,068	1,020	,309				
Motivation externe	-,138	-2,443	,015				
Amotivation	-,135	-2,393	,018				
Réactance	-,112	-1,877	,062				
2. Les variables de la motivation + PPT							
Motivation autonome	,285	3,076	,002	,696	,485	,465	24,449***
Motivation introjectée	,078	1,246	,214				
Motivation externe	-,083	-1,573	,117				

Amotivation	-,082	-1,487	,138
Réactance	-,080	-1,405	,161
Attitude cognitive	-,073	-,965	,335
Attitude affective	,015	,169	,866
Force attitude	,185	2,908	,004
Connaissance	,296	5,337	,000

A l'issu de l'analyse de régression hiérarchique, nous pouvons constater que le R^2 ajusté est passé de 37 % à 46,5 %, il a donc augmenté. Il convient maintenant de s'assurer de la significativité de cette augmentation. Pour cela, le tableau suivant nous donne les indices permettant de juger de la significativité de ce changement.

Tableau 69: Significativité du changement

Modèle	Variation de R^2	Variation de F	Sig. Variation de F
1	,383	29,527	,000
2	,102	11,555	,000

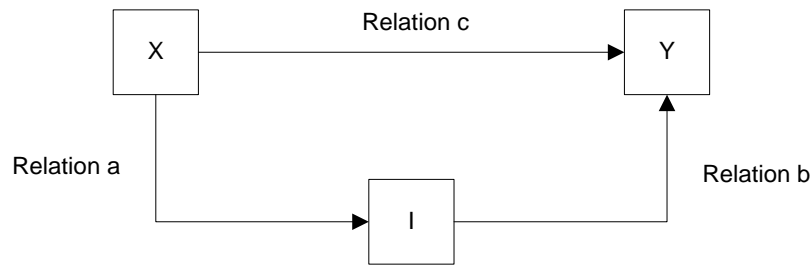
Ainsi, ce tableau nous montre que la variation du R^2 , et donc par extension du R^2 ajusté, est significative. **Ainsi, l'hypothèse H8 est validée.** L'intégration de la préoccupation pour le tri améliore bien la compréhension du comportement de tri.

Nous pouvons également voir que lorsque toutes les variables sont intégrées simultanément, seules la motivation autonome, la force de l'attitude et la connaissance ont un pouvoir explicatif significatif.

L'hypothèse H9 : La motivation autonome joue un rôle médiateur dans la relation entre la préoccupation pour le tri et le comportement de tri

Pour mieux comprendre ce qu'est un effet médiateur, nous le représentons graphiquement de la façon suivante.

Figure 16: Représentation graphique de l'effet médiateur



Source : Jolibert et Jourdan (2006, p.290)

Dans notre cas, la variable médiatrice I est la motivation autonome, la variable indépendante X est la préoccupation pour le tri et la variable dépendante Y est la fréquence de tri.

Pour mettre en évidence l'effet médiateur, nous suivons les trois étapes proposées par Jolibert et Jourdan (2006). Chaque étape consiste en une analyse de régression linéaire.

L'étape 1 consiste à démontrer que la variable explicative X (la PPT) exerce une influence sur la variable à expliquer Y (la fréquence de tri).

L'étape 2 consiste à démontrer que la variable X (la PPT) a également une influence sur la variable médiatrice I (la motivation autonome).

Enfin, l'étape 3 consiste à démontrer que lorsque X (la PPT) et I (la motivation autonome) sont introduits de façon simultanée, l'effet de I est plus important que celui de X (la PPT) seul. Le coefficient lié à X (la PPT) diminue en présence de I (la motivation autonome) ou devient nul (ou non significatif) dans le cas d'une médiation totale.

Avant de procéder à ces trois analyses, il convient de n'avoir qu'un indicateur unique pour mesurer la PPT. En effet, notre dimension préoccupation pour le tri se compose de quatre variables, or dans un souci de simplicité, nous souhaitons n'introduire qu'une variable unique dans les analyses de régression visant la mise en évidence d'un effet médiateur. Pour cela, nous procédons à une analyse factorielle en demandant au logiciel SPSS de ne retenir qu'un seul facteur pour la dimension « préoccupation pour le tri ». Nous analyserons ensuite la contribution de chaque item à ce facteur puis nous calculerons l'alpha de Cronbach pour vérifier de la validité de ce nouvel indicateur.

Tableau 70: AFC pour la création d'un indicateur théorique unique pour la dimension « préoccupation pour le tri »

	Facteur 1 PPT
Consc_pb1	,491
Consc_pb2	,511
Att_cognitive1	,683
Att_cognitive2	,762
Att_cognitive3	,842
Att_cognitive4	,434
Att_cognitive5	,708
Att_cognitive6	,639
Att_cognitive8	,724
Att_affect1	,771
Att_affect2	,553
Att_affect3	,797
Att_affect4	,759
Att_affect5	,714
Connaissance	,210
Alpha de Cronbach	,915

En supprimant les items dont la saturation est inférieure à 0,5 nous obtenons un indicateur théorique unique dont l'alpha est égal à ,914 c'est-à-dire très satisfaisant. Cet indicateur unique de la PPT va nous servir à démontrer l'effet médiateur de la motivation autonome sur la relation entre PPT et fréquence de tri.

Le tableau suivant présente les trois analyses de régressions représentant les trois étapes nécessaires à la mise en évidence d'un effet médiateur.

Tableau 71: Les trois étapes de la mise en évidence d'un effet médiateur

	β	T	Sig.	R	R ²	R ² ajusté	F
Etape 1. Régression de la PPT sur la fréquence de tri PPT (variable indépendante)	,436	7,543	,000	,436	,190	,187	56,903***
Etape 2. Régression de la PPT sur la motivation autonome PPT (variable indépendante)	,777	19,226	,000	,777	,604	,603	369,639** *
Etape 3. Régression de la PPT et de la motivation autonome sur la fréquence de tri PPT Motivation autonome (variables indépendantes)	-,003 ,565	-,038 6,680	,970 ,000	,563	,317	,311	55,890***

Les tests statistiques ci-dessus valident l'hypothèse H9 selon laquelle la motivation autonome modère la relation entre la préoccupation pour le tri et la fréquence de tri.

La proposition 3 est validée. En effet, la préoccupation pour le tri est corrélée aux différents types de motivation de la théorie de l'autodétermination et son intégration améliore la compréhension du comportement de tri. De plus, la mise en évidence d'un effet médiateur nous renseigne davantage sur la nature de la relation entre motivation autonome et préoccupation pour le tri.

2.2.2. Les test des hypothèses liées à la proposition 4

La proposition 4 est relative aux liens existant entre les différents types de motivation et les contraintes situationnelles. Elle vise également l'analyse de l'impact direct des contraintes situationnelles sur la fréquence de tri. Enfin, tout comme dans la proposition 3, elle cherche à savoir si l'intégration des contraintes situationnelles au côté des différents types de motivation améliore la compréhension du comportement de tri.

L'hypothèse H10 : Les contraintes situationnelles sont corrélées directement au comportement de tri.

Cette hypothèse et les hypothèses qui y sont liées suggèrent que plus l'individu perçoit l'existence de contraintes situationnelles et moins la fréquence de tri est grande. Elles suggèrent également que les contraintes situationnelles peuvent expliquer une part non négligeable de la fréquence de tri.

Pour vérifier H10a nous calculons les coefficients de corrélation entre les contraintes situationnelles et la fréquence de tri. Le tableau 75 présente les coefficients de corrélation entre les différentes variables de la dimension « contraintes situationnelles » et la fréquence de tri. Nous donnerons également la valeur du coefficient de corrélation entre les contraintes situationnelles, représentées par un indicateur unique, et la fréquence de tri.

Tableau 72: corrélations entre la dimension « contraintes situationnelles » et la fréquence de tri

	Éloignement	Place	Temps	Complexité
Fréquence de tri	-,296**	-,390**	-,429**	-,443**

** La corrélation est significative au niveau 0,01

Les contraintes situationnelles sont bien corrélées directement à la fréquence de tri et cette corrélation est négative pour les différents items mesurant la dimension « contraintes situationnelles ». Si l'on mesure le coefficient de corrélation entre la fréquence de tri et l'indicateur théorique mesurant l'ensemble des contraintes situationnelles, celui est égal à -,517**. En d'autres termes, plus la perception des contraintes situationnelles est grande et plus la fréquence de tri baisse. **L'hypothèse H10a est validée.**

Pour vérifier l'hypothèse H10b, nous procédons à une analyse de régression simple entre la dimension « contraintes situationnelles » et la fréquence de tri.

Tableau 73: Régression simple de la dimension « contraintes situationnelles » sur la fréquence de tri

		β	t	Sig.	R	R ² ajusté
Contraintes situationnelles	→ fréquence de tri	-528	-9,678	,000	,528	,276

Nous procédons également à une analyse de régression multiple avec les quatre variables formant la dimension « contraintes situationnelles ».

Tableau 74: Régression multiple de la dimension « contraintes situationnelles » sur la fréquence de tri

		β	t	Sig.	R	R ² ajusté
Eloignement	→ fréquence de tri	-,123	-2,034	,043	,548	,288
Place		-,104	-1,589	,113		
Temps		-,187	-2,897	,004		
Complexité		-,305	-4,735	,000		

Les contraintes situationnelles, à elles seules, expliquent environ 28% de la fréquence de tri (27,6% lorsque l'on utilise l'indicateur théorique unique et 28,8% lorsque l'on utilise les quatre variables). Elles jouent bien un rôle non négligeable dans l'explication du comportement de tri. **L'hypothèse H10b est validée.**

De plus, l'analyse de régression multiple montre que ce sont le temps et la complexité qui ont l'impact le plus important et le plus significatif sur la fréquence de tri.

Nous allons maintenant explorer les relations entre les différents types de motivation et les contraintes situationnelles.

H11 : Les contraintes situationnelles sont corrélées avec les différents types de motivation

L'hypothèse H11 vise à connaître les relations existant entre les différentes formes de motivation et les contraintes situationnelles. Plus précisément, les sous-hypothèses liées à H11 reposent sur le postulat que les différents types de motivation entraînent différents degrés de perception des contraintes situationnelles. Pour tester les sous-hypothèses liées à H11, nous procédons au calcul des coefficients de corrélation.

Tableau 75: Corrélations entre la dimension « contraintes situationnelles » et la dimension « motivation »

	Motivation autonome	Motivation introjectée	Motivation externe	Amotivation	Réactance
Contraintes situationnelles	-,481**	-,218**	,093	,475**	,428**

** La corrélation est significative au niveau 0,01

L'hypothèse H11a est validée. La valeur et le sens du coefficient de corrélation ($\rho = -,481^{**}$) nous permet de conclure que plus la motivation autonome est grande et moins l'individu perçoit les contraintes situationnelles liées au tri des déchets.

L'hypothèse H11b n'est pas validée. En effet, il n'existe pas de corrélation entre la motivation externe et les contraintes situationnelles et le sens de la corrélation avec la motivation introjectée ne va pas dans le sens attendu. Ainsi, plus l'individu fait preuve d'une motivation introjectée et moins il perçoit les contraintes situationnelles, toutefois cette relation est bien moins forte qu'avec la motivation autonome.

Les hypothèses H11c et H11d sont validées. Plus l'individu fait preuve d'amotivation ou de réactance psychologique et plus il perçoit l'existence de contraintes situationnelles liées au geste de tri des déchets.

L'hypothèse H12 : l'intégration des contraintes situationnelles améliore la compréhension du comportement de tri

Pour répondre à l'hypothèse H12, nous allons suivre la même démarche que celle suivie pour vérifier l'hypothèse H8. Nous procédons à une analyse de régression multiple hiérarchique où la variable dépendante est la fréquence de tri et où les variables indépendantes sont introduites en deux blocs.

Tableau 76: Analyse de régression hiérarchique

Variable dépendante : fréquence de tri	β	t	Sig.	R	R ²	R ² ajusté	F
1. Les variables de la motivation seules							
Motivation autonome	,458	6,690	,000	,619	,383	,370	29,527***
Motivation introjectée	,068	1,020	,309				
Motivation externe	-,138	-2,443	,015				
Amotivation	-,135	-2,393	,018				
Réactance	-,112	-1,877	,062				
2. Les variables de la motivation + PPT							
Motivation autonome	,369	5,340	,000	,654	,428	,413	29,552***
Motivation introjectée	,068	1,045	,297				
Motivation externe	-,104	-1,886	,061				
Amotivation	-,053	-,919	,359				
Réactance	-,067	-1,146	,253				
Contraintes situationnelles	-,271	-4,324	,000				

À l'issue de l'analyse de régression hiérarchique, nous pouvons constater que le R² ajusté est passé de 37% à 41,3%, il a donc augmenté. Il convient maintenant de s'assurer de la significativité de cette augmentation. Pour cela, le tableau suivant nous donne les indices permettant de juger de la significativité de ce changement.

Tableau 77: Significativité du changement

Modèle	Variation de R ²	Variation de F	Sig. Variation de F
1	,383	29,527	,000
2	,045	18,700	,000

Ainsi, ce tableau nous montre que la variation du R², et donc par extension du R² ajusté, est significative. **Ainsi, l'hypothèse H12 est validée.** L'intégration de la préoccupation pour le tri améliore bien la compréhension du comportement de tri.

Plus précisément, nous pouvons voir que lorsque toutes les variables sont intégrées simultanément seules la motivation autonome et les contraintes situationnelles ont un pouvoir explicatif significatif.

La proposition 4 est donc validée. Les contraintes situationnelles influencent directement le comportement de tri, plus l'individu perçoit les contraintes situationnelles et moins la

fréquence de tri est grande. Elles sont également corrélées aux différents types de motivation et permettent d'améliorer la compréhension du comportement de tri dans le cadre de la théorie de l'autodétermination.

SYNTHESE CHAPITRE 6 – SECTION 2

Cette section, après être revenue sur des rappels méthodologiques liés aux différents outils statistiques utilisés pour tester nos hypothèses, présente les résultats de notre travail de recherche.

Le test et la validation de la quasi-totalité des hypothèses et sous-hypothèses de recherche nous ont conduits à valider nos quatre grandes propositions de recherche initiales.

• La validation des propositions 1 et 2 :

- La théorie de l'autodétermination est un cadre pertinent pour la compréhension du comportement de tri. Ainsi, plus la motivation autonome est grande et plus la fréquence de tri augmente. Le même phénomène se produit avec la motivation introjectée mais dans des proportions plus faibles. Quant à la motivation externe, elle est corrélée négativement au comportement de tri, tout comme l'amotivation et la réactance psychologique. Ces différents types de motivation expliquent 36,3 % de la fréquence de tri.

- La perception de l'Administration publique joue un rôle indirect dans l'explication du comportement en influençant les différentes formes de motivation à trier.

- Un modèle structurel basé sur le cadre théorique de la théorie de l'autodétermination a été validé. Ce modèle permet d'expliquer 46 % de la fréquence de tri.

• La validation des propositions 3 et 4 :

- L'attitude favorable envers le tri c'est-à-dire la préoccupation pour le tri est corrélée aux différents types de motivations. Ainsi, plus la préoccupation pour le tri est grande et plus la motivation autonome est grande. Inversement, plus la préoccupation pour le tri augmente et plus l'amotivation et la réactance psychologique baissent.

- L'intégration de la préoccupation pour le tri améliore significativement la compréhension du comportement de tri.

- Les contraintes situationnelles sont corrélées directement et négativement au comportement de tri, plus précisément, plus la perception des contraintes situationnelles est grande et plus la fréquence de tri diminue. Les contraintes situationnelles sont également corrélées aux différents types de motivation. Ainsi, il semble que plus la motivation autonome est grande et moins l'individu perçoit les contraintes situationnelles. À l'inverse, plus

l'individu fait preuve d'amotivation et de réactance et plus il perçoit les contraintes situationnelles.

- L'intégration des contraintes situationnelles améliore significativement la compréhension du comportement de tri.

Ainsi, la théorie de l'autodétermination est un cadre théorique pertinent pour analyser et comprendre le comportement de tri. Elle permet l'intégration de la perception de l'Administration publique comme antécédent indirect du comportement de tri. Enfin, elle est corrélée à deux autres concepts importants : l'attitude envers le tri (préoccupation pour le tri) et les contraintes situationnelles.

SECTION 3 : DISCUSSION DES RESULTATS

Dans cette section, nous allons analyser les résultats de notre étude mais aussi les mettre en perspective et les confronter avec notre cadre théorique. Dans un premier temps, nous reviendrons sur le comportement de tri de notre échantillon et sur les résultats statistiques préliminaires. Ensuite, nous verrons les implications liées à l'impact du sentiment d'autodétermination sur le comportement de tri. Enfin, nous nous intéresserons aux liens mis en évidence entre les différents types de motivation de la théorie de l'autodétermination et la préoccupation pour le tri et les contraintes situationnelles.

1. LE COMPORTEMENT DE TRI DE L'ECHANTILLON

Avant de confronter les résultats liés au test de nos hypothèses à la littérature, nous allons revenir sur les statistiques descriptives qui nous ont fourni des informations non négligeables et que nous allons analyser plus en profondeur.

Il est apparu dès les calculs de fréquence et autres indicateurs descriptifs qu'un certain biais de désirabilité a pu émerger dans notre étude.

Nous reviendrons également sur les statistiques issues des tableaux croisés entre les variables sociodémographiques liées à l'habitat et la fréquence de tri.

1.1. L'apparition d'un biais potentiel de désirabilité sociale

Dans la partie consacrée aux statistiques descriptives, nous avons exposé les caractéristiques de notre échantillon en termes de comportement de tri des déchets. Ainsi, nous avons pu nous apercevoir que nous étions en présence d'un échantillon essentiellement composé d'individus qui trient leurs déchets. En effet, le comportement de tri déclaré reflète une fréquence de tri relativement importante. 68,5 % des personnes interrogées ont déclaré trier régulièrement (24,6 %) et tout le temps (43,9 %). Si l'on s'intéresse au détail des trois grands types de déchets, ils sont 72,5 % à déclarer trier leurs emballages régulièrement (25,4 %) et tout le temps (47,1 %) ; 73 % à trier le verre régulièrement (17,6 %) et tout le temps (55,7 %) ; et

63,9 % à trier le papier régulièrement (20,9 %) et tout le temps (43 %). Ces chiffres sont à mettre en parallèle des distributions de fréquence de la dimension préoccupation pour le tri.

Les chiffres de la dimension préoccupation pour le tri montrent une très grande préoccupation pour le tri dans notre échantillon. Pour les variables attitude cognitive, attitude affective et force de l'attitude, chaque item montre une distribution de fréquence et un mode allant dans le sens d'une attitude très favorable envers le tri des déchets. A titre d'exemple, ils sont 90,1 % à déclarer que le tri est une bonne chose à faire et 86,1 % qu'il s'agit d'une activité utile. De la même manière, ils sont près de 95 % à être d'accord avec le fait que les déchets sont un réel problème pour la société et l'environnement et 77,1 % se sentent concernés. Dans l'ensemble les distributions de fréquence de chaque item de ces trois variables pour les modalités 4 et 5 ne se trouvent jamais en deçà de 77 %, excepté pour l'item énonçant que trier est gratifiant (48,4 %). Les distributions de fréquence de la préoccupation pour le tri sont donc à mettre en parallèle avec les distributions de fréquence du comportement de tri déclaré. Il nous semble qu'il existe un décalage entre l'intensité de l'attitude favorable envers le tri et le comportement de tri. Les personnes interrogées ont ainsi pu surestimer leur intérêt, d'où les chiffres liés à la préoccupation pour le tri, tout en tentant de rester objectives sur leur comportement effectif de tri. Ce phénomène confirme l'existence d'un phénomène de désirabilité sociale lié au tri des déchets ménagers, comme pour de nombreux autres comportements écologiques (Sempels et Vendercammen, 2009). Il existerait ainsi un décalage entre l'attitude et le comportement tel que démontré par Bickman en 1972.

Enfin, comme nous l'avons mentionné dans notre revue de la littérature, il est possible que l'individu adopte un comportement de passager clandestin. Il peut penser que trier ses déchets est une bonne chose et que cela contribue à l'intérêt collectif, mais choisir de ne pas participer. Ainsi, il profite des bénéfices sociétaux qui en découlent tout en évitant des efforts ou sacrifices immédiats (Schelling, 2007 ; Musgrave, 1959 ; Mueller, 1982 ; Pieters, 1991).

1.2. Le comportement de tri et les caractéristiques sociodémographiques liées à l'habitat

Dans la partie consacrée à la description du comportement de tri de notre échantillon, nous avons croisé la fréquence de tri et les caractéristiques sociodémographiques liées à l'habitat. Le croisement de ces données nous a appris que, dans notre échantillon, les individus vivant en habitat collectif trient davantage que les individus vivant en habitat individuel. Ce résultat

peut paraître, à première vue, contre-intuitif. En effet, en habitat individuel (généralement une maison individuelle), l'individu est censé disposer de davantage de place pour faire un pré-tri que l'individu en habitat collectif (généralement un appartement). Toutefois, cela peut s'expliquer éventuellement par la proximité des conteneurs dédiés à chaque type de déchets. En habitat individuel, les équipements peuvent être davantage dispersés et ainsi moins proches des habitations. En habitat collectif, qui se situe généralement dans des zones où l'urbanisation est plus dense, les équipements sont parfois plus proches du domicile, notamment lorsque ceux-ci se trouvent dans les parties communes d'un immeuble. Ceci est cohérent avec l'étude de Berger (1997) selon laquelle la taille de la zone résidentielle est liée positivement à l'activité de tri. Les résultats obtenus pour le compostage sont davantage prévisibles. En effet, nous avons pu constater que les individus en habitat individuel pratiquent davantage le compostage que les individus en habitat collectif (15,2 % des individus en habitat individuel déclarent composter leurs déchets de régulièrement à tout le temps contre 6,6 % pour les individus en habitat collectif). Cela peut facilement s'expliquer par la nécessité de disposer d'un jardin pour pouvoir posséder un composteur.

Il existe également une différence de comportement entre les propriétaires et les locataires. Dans notre étude, les locataires trient davantage que les propriétaires pour les différents types de déchets ménagers concernés par l'étude. Ce résultat est opposé à de nombreuses études qui ont mis en évidence que les propriétaires (qu'il s'agisse de maison ou d'appartement) participent davantage aux activités de tri que les locataires (Jacobs, Bailey et Crews, 1984 ; Granzin et Olsen, 1991 ; Oskamp et *alii*, 1991).

Enfin, nous avons analysé la fréquence de tri en fonction du lieu d'habitation démontrant ainsi que les individus qui trient le moins sont ceux vivant en centre-ville. Les individus vivant en périphérie et en zone rurale (campagne/arrière-pays) trient davantage, les individus vivant en périphérie triant plus que les individus en zone rurale. Cette relation est à mettre en perspective avec diverses études qui ont montré que ce sont les individus vivant en zone urbaine qui ont davantage tendance à faire preuve d'une préoccupation environnementale (Antil, 1984 ; McEvoy, 1972 ; Samdahl et Robertson, 1989 ; Schwartz et Miller, 1991 ; Van Liere et Dunlap, 1981 ; Zimmer, Stafford et Royne-Stafford, 1994). Il est possible que cette relation soit moins évidente dans le cadre précis du tri des déchets. De plus, notre catégorie « périphérie » peut recouvrir différentes réalités. Nous avons choisi le terme périphérie pour illustrer les zones péri-urbaines, celles-ci pouvant donc être plus ou moins urbanisées.

Nous rappelons que la présente étude n'est pas un sondage d'opinion et ne vise pas à établir le profil sociodémographique du trieur, elle a pour but essentiel de valider nos hypothèses de recherche dans lesquelles les variables sociodémographiques ne rentrent pas en compte. En effet, de nombreux auteurs estiment que celles-ci ne sont pas des antécédents significatifs du comportement ni de l'attitude dans le domaine de l'environnement et du tri des déchets (Antil, 1978 ; Kassarian, 1971 ; Samdhal et Robertson, 1989 ; Scott et Willits, 1994 ; Stern, Dietz et Guagnano, 1995 ; Ellen, Wiener et Cobb-Walgren, 1991).

2. LE SENTIMENT D'AUTODETERMINATION COMME FACTEUR DETERMINANT

Notre étude nous a permis de démontrer que la théorie de l'autodétermination est un cadre pertinent pour comprendre l'adoption du comportement de tri des déchets ménagers. Nous avons également démontré que les individus qui trient avec la plus grande fréquence sont ceux qui font preuve d'une motivation autonome mettant ainsi en évidence le rôle du sentiment d'autodétermination dans l'adoption du tri et la fréquence et la persistance de ce comportement dans le temps. Nous allons voir ici les implications qui découlent de ces résultats.

2.1. La théorie de l'autodétermination : un cadre théorique approprié

Le fait que la théorie de l'autodétermination soit un cadre approprié dans notre étude pour l'analyse de l'adoption du comportement de tri des déchets nous conduit à revenir d'une part sur les instruments de mesure et d'autre part sur les différents motifs qui poussent un individu à adopter ou non un comportement de tri en fonction de son degré d'autodétermination.

2.1.1. La mesure de la motivation autodéterminée : l'échelle de motivation vis-à-vis du tri des déchets

Pour notre étude, nous avons utilisé l'échelle de motivation vis-à-vis des comportements écologiques de Pelletier, Green-Demers et Béland (1997) en adaptant chaque item au comportement spécifique de tri des déchets. Les tests de validité et de fiabilité c'est-à-dire l'analyse factorielle exploratoire et le calcul des coefficients alpha de Cronbach nous ont permis de valider l'utilisation de cette échelle dans un contexte français et pour l'analyse d'un

comportement écologique bien spécifique : le tri des déchets. Les coefficients de corrélations nous montrent également que chaque sous-échelle est corrélée significativement et positivement à la sous-échelle qui la suit sur le continuum d'autodétermination, excepté la motivation externe qui n'est pas corrélée significativement à l'amotivation. Les sous-échelles se trouvant à l'opposé sur le continuum sont également corrélées significativement et négativement (c'est le cas de la motivation autonome et de la réactance et de la motivation autonome et de l'amotivation). Toutefois certains aspects de la théorie, mis en évidence dans d'autres études, n'ont pu être validés dans cette recherche. En effet, généralement, l'échelle est utilisée en regroupant les trois formes de motivation autonome (motivation intrinsèque, motivation intégrée et motivation identifiée) et les deux formes de motivation contrôlée (motivation introjectée et motivation externe), comme dans l'étude récente de Lavergne et *alii* (2010). Notre analyse factorielle exploratoire a confirmé l'homogénéité des formes de motivation autonome mais pas des deux formes de motivation contrôlée, nous conduisant à distinguer motivation introjectée et motivation externe lors des tests statistiques.

Nous avons également ajouté à cette échelle un nouveau degré de motivation en deçà de l'amotivation sur le continuum d'autodétermination, à savoir la réactance psychologique, qui traduit une motivation négative. Nous avons vu dans la revue de la littérature que la réactance psychologique peut apparaître dans le cadre de tentative de conformation des citoyens à une politique publique (Etienne, 2010). De plus, ce phénomène est apparu, dans une certaine mesure, à travers certains discours relevés dans notre étude qualitative exploratoire. Selon les travaux de Brehm (Brehm, 1966 ; Brehm et Brehm 1981), la réactance psychologique peut apparaître lorsque l'on tente de contrôler un acteur par des récompenses, des sanctions ou tout mécanisme de surveillance ou de pression. Or ces éléments sont aussi ceux qui font diminuer la motivation intrinsèque, il y existe donc bien un lien entre ces différents concepts.

Notre étude a ainsi permis de valider l'intégration de la réactance à l'échelle de motivation vis-à-vis du tri des déchets. La réactance est corrélée significativement aux différents types de motivation de la théorie de l'autodétermination, excepté la motivation introjectée. Elle est, comme attendu par nos hypothèses, négativement corrélée à la motivation autonome et positivement corrélée avec l'amotivation qui la précède sur le continuum d'autodétermination. La réactance est également positivement corrélée à la motivation externe. Il est possible de penser que, dans le cadre d'analyse de comportements écologiques que l'Administration publique cherche à promouvoir, il est pertinent d'intégrer un degré de motivation négative représentée par le concept de réactance psychologique.

2.1.2. Différents degré d'autodétermination pour expliquer la fréquence de tri

La pertinence de l'application de la théorie de l'autodétermination dans le cadre de la compréhension du comportement de tri des déchets ménagers a été confirmée avec succès à travers la validation de la proposition 1. Les différents types de motivation de la théorie de l'autodétermination apportent un éclairage nouveau sur la motivation des individus à trier en intégrant la notion d'autodétermination dans l'adoption du tri mais aussi en mettant en exergue le fait que différents motifs ou différents degrés de motivation poussent les individus à trier ou non leurs déchets.

Nous avons vu que les différents types de motivation sont corrélés au comportement de tri, la corrélation la plus forte étant la corrélation positive avec la motivation autonome. La motivation autonome a un pouvoir explicatif relativement important puisqu'elle est fortement corrélée à la fréquence de tri et peut expliquer, à elle seule, 31,4 % de la variance de la fréquence de tri. Ainsi, à travers la motivation autonome, il apparaît que le sentiment d'autodétermination intervient bien dans l'adoption du comportement de tri et dans la fréquence de ce comportement. Plus précisément nous avons vu, en calculant les coefficients de corrélation entre les trois formes de motivation autonome et la fréquence de tri, que ce sont la motivation identifiée et surtout la motivation intégrée qui sont les mieux corrélées à la fréquence de tri (respectivement $\rho = ,462^{**}$ et $\rho = ,708^{**}$), la motivation intrinsèque arrivant en dernière position ($\rho = ,382^{**}$). Ces résultats sont cohérents avec la nature même du tri des déchets qu'il est difficile de concevoir comme une activité intrinsèquement intéressante et que l'on conçoit davantage comme un acte que l'individu intègre avec le temps comme faisant partie de son système de valeurs. D'autres travaux (Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997 ; Pelletier et *alii*, 1998 ; Green-Demers, Pelletier et Menard, 1997) ont également mis en évidence une corrélation positive entre comportement de tri et motivation autonome, les corrélations les plus fortes étant également avec les motivations intégrée et identifiée (Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997). Ainsi, il apparaît que l'individu trie moins pour le plaisir qu'il retire directement de cette activité (motivation intrinsèque) que parce qu'il a compris l'importance et la valeur de ce geste même si l'adoption de celui-ci a été initié par une force extérieure (motivation identifiée) et que cette activité est devenue cohérente avec l'image que l'individu a de lui-même, avec son identité et avec son ensemble de valeurs (motivation intégrée).

Dans notre étude, l'analyse de régression simple montre que la motivation introjectée a également un impact positif sur le comportement de tri, même si cet impact est bien moins important que celui de la motivation autonome. Cela signifie que le sentiment de culpabilité peut contribuer, en partie, à expliquer l'adoption du tri des déchets.

L'autre composante de la motivation contrôlée, la motivation externe est corrélée négativement à la fréquence de tri. Ainsi, plus l'individu fait preuve d'une motivation externe et moins il a tendance à trier, nous indiquant que lorsque l'individu agit pour éviter des sanctions sociales ou obtenir des récompenses sociales (telle que la désapprobation ou l'approbation de l'entourage proche) ou sous la pression d'injonctions de son entourage proche, cela se traduit par une faible fréquence du comportement de tri. Lorsque l'on cherche à établir le pouvoir explicatif de la motivation externe, prise séparément des autres types de motivation, celle-ci est non significative. Elle le redevient en présence des autres types de motivations. Ces résultats sont cohérents avec ceux de Pelletier et *alii* (1998) qui ont trouvé des corrélations négatives voire non significatives, entre la motivation contrôlée et la fréquence des comportements écologiques.

Enfin, l'amotivation et la réactance psychologiques sont corrélées négativement à la fréquence de tri, ainsi plus l'individu fait preuve d'amotivation ou de réactance psychologique et moins il trie, voire il ne trie pas du tout. Le fait que l'individu ne perçoive pas l'utilité du tri des déchets (amotivation) ou bien qu'il ressente une trop forte pression entravant son sentiment de liberté dans l'adoption de ce comportement (réactance psychologique) aura des conséquences négatives sur le comportement de tri. L'amotivation expliquerait 11,1 % de la fréquence de tri et la réactance psychologique 13,2 %.

Nous notons également un manque de régularité des résultats liés à l'impact de différentes formes de motivation sur le comportement de tri en fonction des tests statistiques employés (régression simple, régression multiple, modélisation par équations structurelles). Lorsque les différents types de motivation sont intégrés dans une analyse de régression multiple, la motivation introjectée et la réactance psychologique ne présentent pas une contribution significative, et la motivation autonome, la motivation externe et l'amotivation expliquent alors 37 % de la fréquence de tri. L'on s'aperçoit que ce sont la motivation autonome et l'amotivation qui présentent les résultats les plus stables dans les divers tests statistiques auxquels nous avons procédé car elles apportent toujours une contribution significative à l'explication du comportement de tri.

En résumé, nous pouvons dire que plus le degré d'autodétermination est grand et plus cela se traduit par des conséquences comportementales positives, en d'autres termes, plus l'individu se sent autodéterminé lorsqu'il adopte un comportement de tri et plus ce comportement sera fréquent et intégré à son style de vie, ses valeurs et son identité.

Notre étude donne aussi des indications importantes sur les facteurs qui peuvent influencer la motivation et notamment les facteurs qui ont un impact sur la motivation autonome.

2.2. Les facteurs qui influencent la motivation

Nous avons vu dans le chapitre 3 de notre première partie que différents éléments peuvent influencer le sentiment d'autodétermination des individus. C'est ce que nous avons testé dans notre partie empirique. Nous avons pu analyser les effets de différents types d'incitations à trier mais aussi et surtout le rôle de l'Administration publique locale.

2.2.1. Les incitations externes et l'autodétermination

La littérature relative à la théorie de l'autodétermination nous explique que les incitations externes déployées dans le but d'inciter l'individu à trier ses déchets peuvent avoir des impacts divers sur les différents types de motivation. Dans notre étude, nous avons testé trois types d'incitations : la menace, la récompense et le retour d'information ou feedback.

Les résultats ont montré que les menaces, les récompenses et plus étonnamment le feedback sont liés négativement à la motivation autonome. La littérature nous indique que la motivation autonome est une forme de motivation dont l'origine est interne à l'individu, celui-ci ne cherche pas de justifications externes à ces actes (Deci, 1975). L'octroi de récompenses pour une activité ou l'utilisation de menaces, qui sont autant de justifications extérieures pour agir, diminuent la motivation intrinsèque (Deci, 1971 ; Lepper, Greene et Nisbett, 1973 ; Deci et Cascio, 1972) et par extension, la motivation autonome, tel que démontré dans notre étude. Ainsi, un individu qui montre une motivation autonome à trier ses déchets ne sera pas plus encouragé à le faire par l'attente de récompenses ou par la peur de sanctions. Au contraire, ces incitations pourraient faire diminuer sa motivation autonome et le faire basculer vers des formes de motivation contrôlée. Conformément à ce phénomène, en 1990, Vining et Ebreo avaient déjà démontré que ceux qui se caractérisent comme des trieurs ne sont pas sensibles aux récompenses.

En revanche, la littérature nous indique que le retour d'informations sur une activité (feedback) a une influence positive sur la motivation intrinsèque (Deci, Koestner et Ryan, 1999b) et la motivation autonome en général, or ce n'est pas ce qui est illustré par le coefficient de corrélation relevé dans notre étude ($\rho = -,278^{**}$). Le retour d'information sur le tri ferait diminuer la motivation autonome à trier et ce résultat est plutôt surprenant. Cela pourrait plus vraisemblablement signifier que l'individu qui a déjà intériorisé les raisons pour lesquelles il trie et qui est déjà bien informé n'est pas sensible au retour d'information, mais cela n'explique pas l'existence d'une relation négative.

La motivation externe et l'amotivation, quant à elles, sont liées positivement à l'octroi de récompense et aux menaces, ce qui est cohérent avec la littérature (Deci, Koestner et Ryan, 1999a ; 1999b). L'octroi de récompense et la peur des sanctions ont un impact négatif sur la motivation autonome, mais elles favorisent la motivation contrôlée et l'amotivation. Quant à la motivation introjectée elle ne présente aucune corrélation significative avec les trois types d'incitations.

Enfin, la réactance psychologique est liée positivement aux récompenses et au retour d'information (feedback). Ce qui est surprenant c'est l'absence de lien entre les menaces et la réactance psychologique. Nous émettons quelques réserves face à ce résultat car les coefficients sont calculés à partir de scores pour les différentes variables de la dimension motivation et d'items uniques pour les incitations. Ainsi si l'on croise les items de la variable « réactance », pris un à un, avec les items des incitations, il existe une corrélation positive entre deux des items de la réactance et les menaces (voir annexe n°20). Les résultats contre-intuitifs liés aux effets du feedback sur les différents types de motivation et aux effets de la menace sur la réactance nous ont conduit à ne pas retenir ces trois variables dans la modélisation par équations structurelles.

2.2.2. La perception de l'Administration publique

La mesure de la perception de l'Administration publique

Pour mesurer la perception de l'Administration publique locale, nous avons utilisé et adapté le « *Government style questionnaire* » déjà validé dans des études antérieures (Green-Demers et alii, 1994 ; Pelletier, Green-Demers et Béland, 1997 ; Lavergne et alii, 2010). Cette mesure est composée de 3 sous-échelles. Deux sous-échelles mesurent le style perçu de l'Administration publique : un style qui soutient l'autonomie des citoyens ou un style

autoritaire basé sur l'utilisation de moyens de pression et de contrôle pour l'adoption du tri des déchets. La troisième sous-échelle mesure le support informatif fourni par l'Administration publique. A ces trois sous-échelles, nous avons ajouté la mesure de l'exemplarité perçue et de la défiance ressentie vis-à-vis de l'Administration publique.

Les analyses préalables aux tests de nos hypothèses permettant de valider nos échelles de mesure ne nous ont pas permis de valider les deux sous-échelles mesurant le style de l'Administration publique. En effet, les analyses liées aux instruments de mesure ont montré que la sous-échelle mesurant la perception d'un style soutenant l'autonomie du citoyen n'est pas valide, l'alpha de Cronbach ne dépassant pas 0,6 même après purification de l'échelle. Ainsi, pour la suite des tests nous n'avons utilisé que la perception d'un style autoritaire.

L'analyse factorielle exploratoire nous a également conduit à réduire nos dimensions en nous permettant d'intégrer les items relatifs au support informatif fourni au citoyen dans la variable exemplarité perçue. Il paraît cohérent que la quantité et la fiabilité des informations fournies aux citoyens contribuent, dans une certaine mesure, à l'exemplarité de l'Administration publique. Quant à la défiance, l'échelle fut purifiée d'un item.

En résumé, nous avons mesuré la perception de l'Administration publique locale à travers trois variables : le style autoritaire perçu, l'exemplarité et la défiance, et cette mesure a été validée.

L'impact de la perception de l'Administration publique

L'Administration publique locale a bien une influence sur le sentiment d'autodétermination. Cette influence est fonction du style qu'elle utilise pour favoriser l'adoption du tri des déchets, mais aussi de l'exemplarité perçue de celle-ci et du sentiment de défiance qu'elle peut faire naître chez les citoyens.

La perception d'une Administration publique perçue comme usant d'un style autoritaire afin d'inciter les individus à trier influence positivement la motivation externe, la motivation introjectée et la réactance psychologique. Ainsi plus l'Administration use d'un style autoritaire et plus l'individu fait preuve d'une motivation contrôlée voir de réactance psychologique. Ces relations sont cohérentes avec la littérature qui nous indique que la motivation introjectée et la motivation externe sont des types de motivation contrôlées basées sur un ensemble de pressions externes. Si le style de l'Administration publique est perçu comme étant autoritaire cela représente bien une incitation et une pression extérieure à l'individu. Quant à la réactance, elle résulte, elle aussi, de l'existence de coercition qui pèse

sur l'individu et la sensation d'être privé de liberté dans certaines de ces actions. Un style autoritaire peut être perçu comme une injonction ne laissant pas la liberté à l'individu de choisir. L'analyse de régression linéaire montre également une relation positive entre l'amotivation et le style autoritaire. L'analyse exploratoire qualitative auprès des ménages producteurs de déchets avait également fait émerger un sentiment de pression ressentie chez certains individus interrogés, et notamment chez ceux qui trient le moins.

Ces résultats sont cohérents avec les travaux de Lavergne et *alii* (2010) qui ont démontré que le style autoritaire était positivement corrélé à la motivation contrôlée et à l'amotivation et avec ceux de Pelletier et *alii*, (1999) qui ont trouvé une relation positive entre amotivation et style autoritaire. En revanche, si les études de Lavergne et *alii* (2010) et de Pelletier, Green-Demers et Béland (1997), ont établi un lien positif entre un style soutenant l'autonomie et la motivation autonome, nous n'avons pas testé ce lien étant donné la faible validité de la sous-échelle du style soutenant l'autonomie.

Nos résultats sont également cohérents avec les travaux de Rumpala : de la politique publique de gestion des déchets découle bien une relation particulière avec l'Administration publique marquée par « *l'hétérorégulation de la sphère domestique* » (1999, p.601) et par un sentiment d'assujettissement du citoyen.

Il apparaît qu'il n'y a pas que le style perçu qui influence le sentiment d'autodétermination, en effet, l'exemplarité perçue de l'Administration publique a également un impact sur les différents types de motivations. Elle joue un rôle positif sur la motivation autonome, signifiant que plus l'individu perçoit l'Administration publique comme exemplaire et plus il aura tendance à faire preuve d'une motivation autonome à trier. La relation avec les deux formes de motivation contrôlée est également positive, mais moins significative et moins forte qu'avec la motivation autonome. L'exemplarité entretient une relation négative avec l'amotivation ce qui nous permet d'envisager une baisse de l'amotivation lorsque l'individu perçoit une certaine exemplarité de la part de l'Administration publique. Enfin, l'exemplarité n'a pas d'impact sur la réactance. Tout comme la perception d'un style soutenant l'autonomie (Pelletier et *alii*, 1999 ; Lavergne et *alii*, 2010), l'exemplarité a une influence positive sur la motivation autonome. Parmi les items mesurant l'exemplarité, deux items sont relatifs à l'information fournie aux citoyens et un item est relatif à la participation perçue des citoyens aux décisions concernant la gestion des déchets. Des études antérieures ont démontré l'impact positif de l'information fournie au citoyen et de la participation perçue

aux décisions sur la motivation autonome (Pelletier, Green-Demers et Béland, 1999 ; 1997) et sur l'acceptation d'un changement de comportement (Aronson et Gonzales, 1990).

Enfin, la défiance a également un impact sur les différents types de motivation. Elle est liée négativement à la motivation autonome, signifiant que plus la défiance envers l'Administration publique augmente et plus la motivation autonome baisse. Elle présente également une corrélation négative avec la motivation introjectée mais cette corrélation est moins importante et moins significative. Toutefois, cela nous apprend que la défiance envers l'Administration publique joue un rôle très négatif. Elle peut altérer le sentiment d'autodétermination et peut même entraîner la baisse des formes de motivation contrôlée. À l'inverse, la défiance est significativement et positivement corrélée à l'amotivation et à la réactance psychologique prouvant ainsi que plus l'individu ressent une certaine défiance envers l'Administration publique, et plus il aura tendance à faire preuve d'amotivation et de réactance et aura donc moins tendance à trier ses déchets, voire ne triera pas du tout.

En résumé, l'Administration publique a bien une influence sur le sentiment d'autodétermination d'un individu dans l'adoption du tri des déchets, jouant ainsi un rôle indirect sur le comportement de tri lui-même. Ainsi, plus l'Administration publique use d'un style autoritaire pour inciter les individus à trier et moins cela favorise le sentiment d'autodétermination en encourageant la motivation contrôlée, l'amotivation voire la réactance psychologique. Les individus qui se sentent déjà autodéterminés dans leur motivation à trier, quant à eux, ne sont pas sensibles à l'utilisation d'un style autoritaire par l'Administration publique. La défiance envers l'Administration publique nuit également à l'autodétermination en favorisant l'amotivation et la réactance psychologique. Inversement, l'exemplarité perçue de l'Administration publique joue en faveur du sentiment d'autodétermination en entretenant un lien positif avec la motivation autonome et une relation négative avec l'amotivation.

2.3. Le modèle et ses implications

L'objectif à l'issue de la validation des propositions 1 et 2 était de valider un modèle basé sur la théorie de l'autodétermination. Dans le modèle proposé, les différentes variables de la perception de l'Administration publique ont un impact sur les différents types de motivation qui elles-mêmes sont des antécédents de la fréquence de tri. Ainsi, le modèle confirme que la motivation autonome est la forme de motivation qui explique le mieux la fréquence du comportement de tri. Elle est suivie par la motivation externe qui montre un impact positif

moins important et moins significatif. L'amotivation et la réactance psychologique quant à elles ont une influence négative sur la fréquence de tri. La motivation introjectée, dans le modèle, n'a pas d'impact significatif.

Chaque type de motivation est influencé, dans différentes proportions par la perception de l'Administration publique. Ainsi, dans le modèle structurel, la défiance a un impact négatif sur la motivation autonome et sur la motivation introjectée et un impact positif sur l'amotivation et la réactance psychologique. L'exemplarité a un impact positif sur la motivation introjectée. Enfin la perception d'un style autoritaire a un impact positif sur les deux formes de la motivation contrôlée : la motivation introjectée et la motivation externe.

Le modèle renforce la validation de l'effet de la motivation autonome sur la fréquence de tri indiquant que le sentiment d'autodétermination peut expliquer l'adoption du comportement fréquent de tri et sa persistance dans le temps. Nous voyons également les effets négatifs de l'amotivation et de la réactance sur la fréquence de tri. Concernant les deux formes de motivation contrôlée, celles-ci ont des impacts faibles, voire non significatifs, sur la fréquence de tri.

Le modèle structurel nous montre également que certaines relations, validées par les coefficients de corrélations et les analyses de régressions linéaires, ne sont pas significatives dans l'analyse causale. Cela nous conduit à penser que celles-ci nécessitent de plus amples investigations.

Le modèle dans son ensemble explique 46 % de la variance de la fréquence de tri. On pourrait reprocher, à première vue, à ce modèle une part explicative relativement faible, car il explique moins de la moitié de la variance de la fréquence de tri, néanmoins ce chiffre est significatif et cohérent avec ce que nous avons vu dans la revue de la littérature. En effet, de très nombreuses variables peuvent influencer le comportement de tri et sa fréquence et de nombreux auteurs, notamment en se basant sur la théorie du comportement planifié, ont proposé et validé des modèles intégrateurs composés d'un grand nombre de variables (Bamberg et Moser, 2007 ; Taylor et Todd, 1995 ; Carrus, Passafaro et Bonnes, 2008 ; Tonglet, Phillips et Read, 2004 ; Knussen et *alii*, 2004 ; Mannetti, Pierro et Livi, 2004). Ainsi, pour approcher l'explication de la quasi-totalité de la variance de la fréquence de tri, il faudrait un modèle très complexe et composé d'un très grand nombre de variables.

Par exemple, l'attitude qui est une variable importante est elle-même le résultat de nombreux facteurs antécédents (les valeurs, la personnalité, le style de vie, *etc.*). L'existence et le rôle d'un grand nombre de variables nous a conduits à explorer les liens entre les différents types

de motivation et deux autres variables importantes : l'attitude et les contraintes situationnelles.

3. ATTITUDE ET CONTRAINTES SITUATIONNELLES : LES LIENS AVEC LES DIFFERENTES FORMES DE MOTIVATION

Les attitudes et les contraintes situationnelles sont deux variables importantes dans l'explication du comportement de tri. En effet, leur occurrence dans la littérature liée à l'analyse du comportement de tri des déchets ménagers est relativement importante comme nous avons pu le voir dans le chapitre 2. De plus, dans notre étude qualitative sur les ménages, nous avons pu observer que les individus pouvaient se différencier en fonction de leurs attitudes envers le tri (positive, négative ou indifférence). Enfin, les individus interrogés, hormis ceux appartenant à la catégorie des trieurs convaincus, ont mentionné au moins une contrainte situationnelle liée au geste de tri. La validation des propositions 3 et 4 nous permet d'avancer que la motivation autonome et donc le sentiment d'autodétermination sont liés à des conséquences comportementales positives, mais aussi des conséquences attitudinales positives. Nous revenons ici sur les résultats des tests des hypothèses liées aux propositions 3 et 4.

3.1. L'attitude favorable envers le tri ou préoccupation pour le tri

Nous revenons ici tout d'abord sur la mesure du concept de préoccupation pour le tri et son impact direct sur la fréquence de tri puis nous analyserons les résultats liés à la relation entre la PPT et les différentes formes de motivation.

3.1.1. La mesure du concept et l'impact sur la fréquence de tri

Le test des hypothèses liées à la préoccupation pour le tri fut l'occasion de travailler sur son opérationnalisation. En effet, nous avons pu voir dans notre revue de la littérature que la préoccupation pour le tri peut être composée de différentes variables. Nous avons donc effectué le choix d'intégrer les variables suivantes : l'attitude cognitive, l'attitude affective, la force de l'attitude et la connaissance. Pour cela, nous nous sommes basées sur des instruments

de mesure existants : les échelles proposées par Tonglet, Phillips et Read (2004) pour l'attitude cognitive et l'attitude affective ; l'échelle proposée par Smith, Haugtvedt et Petty (1994) puis reprise par Biswas et *alii* (2000) pour la force de l'attitude et enfin l'échelle mono-item de Ellen, Wiener et Cobb-Walgreen (1991) pour la connaissance relative au tri des déchets.

Les tests de fiabilité et de validité des instruments de mesure nous ont permis de valider ces différentes échelles et de vérifier également la pertinence des quatre variables choisies à travers leur regroupement dans quatre facteurs distincts lors de l'analyse factorielle exploratoire. Seul l'alpha de l'échelle mesurant la force de l'attitude était légèrement en dessous du seuil de 0,7 contrairement aux alphas obtenus dans les études d'où nous avons tiré cette mesure (Biswas et *alii*, 2000 ; Smith, Haugtvedt et Petty, 1994).

Nous souhaitons également revenir ici sur l'intégration de la connaissance en tant que variable formant la dimension « préoccupation pour le tri ». Si l'intégration de celle-ci à la PPT a été validée par l'analyse factorielle exploratoire, l'analyse des coefficients de corrélation nous montre que les corrélations les plus faibles sont les corrélations existantes entre les trois autres variables de la PPT et la connaissance (voir l'annexe n°21). De plus, lorsque nous avons voulu utiliser un indicateur théorique unique pour la PPT, nous avons procédé à une analyse factorielle qui nous a conduit à supprimer la connaissance dont le coefficient était trop faible. Ainsi, il convient de se demander dans quelle mesure la connaissance s'intègre à la préoccupation pour le tri.

Concernant le lien entre la préoccupation pour le tri et le comportement de tri, nous avons testé les corrélations entre les différentes variables de la PPT et la fréquence de tri, et avons constaté que toutes les corrélations étaient positives. Ainsi l'attitude cognitive, l'attitude affective, la force de l'attitude et la connaissance sont significativement et positivement corrélées à la fréquence de tri. En d'autres termes, plus l'individu fait preuve d'une grande préoccupation pour le tri et le recyclage des déchets et plus il trie fréquemment. Cette corrélation directe entre PPT et comportement de tri a été démontrée par certains auteurs dans des études antérieures (McGuinness, Jones et Cole, 1977 ; Hines, Hungerford et Tomera, 1987 ; McCarty et Shrum, 1993 ; Knussen et *alii*, 2004). Si l'on s'intéresse aux corrélations variables par variables, nous pouvons voir que les corrélations entre attitude cognitive et affective et fréquence de tri sont sensiblement identiques (respectivement $\rho = ,324^{**}$ et $\rho = ,371^{**}$). La connaissance et la force de l'attitude sont les plus fortement corrélées au comportement de tri ($\rho = ,493^{**}$ et $\rho = ,525^{**}$). Plus la connaissance de l'individu relative au

tri des déchets est grande et plus il a tendance à trier. De la même manière, plus la force de l'attitude est grande et plus l'individu trie. De nombreuses études avaient déjà permis de déterminer que le niveau de connaissance spécifique sur le tri des déchets et le recyclage permet de différencier les trieurs des non-trieurs (Vining et Ebréo, 1990 ; Gamba et Oskamp, 1994 ; Granzin et Olsen, 1991 ; Oskamp et *alii*, 1991). En résumé, plus l'individu a des connaissances sur le tri, une attitude cognitive et affective favorable et plus cette attitude est forte et plus il triera fréquemment ces déchets.

3.1.2. La relation entre la PPT et la motivation autodéterminée

Nous avons voulu explorer les relations entre les variables de la préoccupation pour le tri et les différents types de motivation en partant du postulat que celles-ci étaient corrélées et que la PPT associée aux différents types de motivation améliorerait la compréhension du comportement de tri.

Nous avons ainsi pu voir que la PPT est corrélée aux différents types de motivation excepté la motivation externe. Plus précisément, les variables de la PPT et la motivation autonome sont fortement et positivement corrélées, la connaissance présentant une corrélation plus faible que les autres variables de la PPT. Elles sont également positivement corrélées avec la motivation introjectée, mais dans une moindre mesure qu'avec la motivation autonome. Ce résultat est cohérent avec le fait que la motivation introjectée, qui repose sur le moteur de la culpabilité, implique que cette culpabilité se fonde, au moins en partie, sur la reconnaissance de l'importance de l'activité en question. Ainsi, si l'individu se sent coupable lorsqu'il ne trie pas, cela sous-entend qu'il reconnaît que trier est important. En revanche, les variables de la PPT ne sont pas significativement corrélées avec la motivation externe.

Enfin, les variables de la PPT sont négativement corrélées avec l'amotivation et la réactance psychologique. Il paraît cohérent qu'un individu qui présente une forte attitude favorable envers le tri des déchets soit moins enclin à faire preuve d'amotivation ou de réactance. De la même manière, un individu qui fait preuve d'amotivation ou de réactance psychologique aura logiquement tendance à avoir une attitude négative envers le tri des déchets. Ces résultats sont cohérents avec des études antérieures ayant démontré que l'attitude pro-environnementale (la PPE) était positivement corrélée aux formes autonomes de motivation (Pelletier et *alii*, 1998). Certains auteurs ont même démontré que la motivation autonome est associée à une PPE stable dans le temps (Villacorta, Koestner et Leke, 2003).

La proposition liée à la préoccupation pour le tri reposait également sur le postulat que l'intégration de celle-ci au côté des formes de motivation de la théorie de l'autodétermination pouvait améliorer la compréhension du comportement de tri. Ainsi, nous avons démontré une amélioration significative de la part de la variance expliquée de la fréquence de tri puisque celle-ci est passée de 37 % avec les variables de la dimension « motivation » à 46 % lorsque l'on ajoute à ces variables les variables de la dimension « préoccupation pour le tri ».

Enfin, pour mieux comprendre les liens entre ces variables, nous avons testé l'existence d'un effet médiateur de la motivation autonome sur la relation entre la PPT et la fréquence de tri. A notre connaissance, une seule étude, non publiée (Pelletier et Tuson, 1999 cités dans Pelletier, 2004), émet l'existence de ce type de relation, nous avons donc voulu la tester dans notre étude.

C'est ainsi que nous avons validé l'existence de cet effet médiateur. L'influence de la PPT sur la fréquence de tri paraît donc indirecte et transite *via* la motivation autonome. A travers cet effet médiateur, nous voyons également que la PPT peut être un antécédent important de la motivation autonome. En effet, les tests statistiques nous ont permis de voir que la PPT explique une grande partie de la variance de la motivation autonome (plus de la moitié, c'est-à-dire 60,3 % dans l'analyse de régression). La théorie de l'autodétermination explique que la motivation est fonction d'éléments contextuels externes à l'individu (tel que l'Administration publique, les institutions ou l'entourage proche), mais aussi de facteurs internes, propres à l'individu (comme certains traits de personnalité). L'attitude envers un objet donné pourrait être l'un de ses facteurs internes.

3.2. Les contraintes situationnelles

Les contraintes situationnelles sont un élément récurrent dans les études sur le comportement de tri des déchets ménagers. D'ailleurs, dans notre étude exploratoire, de personnes interrogées ont mentionné l'existence d'au moins une contrainte situationnelle pour expliquer pourquoi ils ne triaient pas ou pourquoi ils ne triaient pas davantage.

Ainsi, notre dernière proposition de recherche portait sur ces contraintes situationnelles, leur impact direct sur la fréquence de tri, mais aussi leurs liens avec les différents types de motivation.

3.2.1. L'impact direct des contraintes situationnelles sur le comportement de tri

Nous avons repris les contraintes les plus fréquemment rencontrées dans la littérature et citées dans notre étude exploratoire : l'éloignement des équipements, la place nécessaire chez soi pour effectuer le pré-tri, le temps nécessaires pour trier et jeter les déchets triés dans les conteneurs adéquats et enfin la complexité du tri qui implique de savoir exactement quels matériaux sont recyclables et dans quel conteneur les disposer.

Nous avons démontré que les contraintes situationnelles ont bien un impact direct sur le comportement de tri. En effet, les contraintes situationnelles sont négativement et significativement corrélées à la fréquence de tri. Parmi ces contraintes, le temps nécessaire et la complexité du tri sont les mieux corrélés à la fréquence de tri. Dans l'ensemble, les contraintes situationnelles permettent d'expliquer environ 28% de la variance de la fréquence de tri. Le temps nécessaire au tri ainsi que sa complexité sont les variables ayant le plus fort impact sur la fréquence de tri.

Ces résultats sont cohérents avec de nombreuses recherches antérieures qui ont démontré que l'individu qui possède des croyances selon lesquelles trier n'est pas pratique ont moins tendance à trier leurs déchets (Vining et Ebreo, 1990 ; De Young, 1988-1989). En règle générale, les contraintes situationnelles sont négativement corrélées au comportement de tri (Howenstine, 1983 ; Folz, 1991 ; McDonald et Oates, 2003 ; Barr, Gilg et Ford, 2001).

3.2.2. Contraintes situationnelles et motivation autodéterminée

Les contraintes situationnelles sont également corrélées aux différents types de motivation. Notre postulat de départ était que plus l'individu fait preuve d'une motivation autonome et moins il perçoit les contraintes situationnelles inhérentes au tri des déchets. Les coefficients de corrélation ont validé ce postulat, car les contraintes situationnelles sont bien corrélées négativement à la motivation autonome. Elles sont aussi corrélées négativement à la motivation introjectée, mais dans une moindre mesure qu'avec la motivation autonome. À l'inverse, les contraintes situationnelles sont corrélées positivement avec l'amotivation et la réactance psychologique, signifiant ainsi que plus l'individu est amotivé ou fait preuve de réactance et plus il perçoit l'existence de contraintes situationnelles liées au tri des déchets. Ces résultats sont cohérents avec les travaux les travaux de Green-Demers, Pelletier et

Menard (1997), de Koestner et *alii* (2001) et de Pelletier et Bellier (1999) qui ont démontré que la motivation autonome entraîne une persistance du comportement de temps même lorsque trier est difficile ou, autrement dit, que le comportement sera maintenu et fréquent même en présence de facteurs situationnels contraignants.

De la même manière que la préoccupation pour le tri, l'intégration des contraintes situationnelles avec les différents types de motivation améliore significativement la compréhension du comportement de tri puisque l'explication de la variance de la fréquence de tri passe de 37 % à 41,3 %.

4. AUTODETERMINATION ET DECALAGE ENTRE ATTITUDE ET COMPORTEMENT : VERS LA SOUMISSION LIBREMENT CONSENTIE ?

Deux éléments importants de cette étude, le sentiment d'autodétermination et le décalage existant entre l'attitude déclarée et le comportement, nous ont conduit à établir un lien avec la théorie de l'engagement et plus précisément avec le paradigme de la soumission librement consentie.

4.1. Autodétermination et biais de désirabilité sociale

Nous avons pu déterminer que la motivation autonome est le type de motivation qui permettait d'expliquer le mieux le comportement de tri, sa fréquence et, selon la littérature, sa persistance dans le temps. Ainsi, se sentir autonome ou autodéterminé dans son acte de tri a des conséquences positives sur la fréquence de tri, mais est aussi lié à une faible perception des contraintes situationnelles et une forte préoccupation pour le tri.

Pour favoriser cette motivation autonome, l'étude nous montre quels facteurs contextuels peuvent jouer un rôle, qu'il soit positif ou négatif : les incitations et la perception de l'Administration publique. La littérature nous indique aussi que la motivation autodéterminée est fonction de la satisfaction de trois besoins fondamentaux : le besoin de compétence, le besoin d'autonomie et le besoin de relation à autrui. Il est envisageable d'améliorer, en utilisant divers moyens, la compétence perçue de l'individu dans l'acte de tri, peut-être en lui montrant quels effets peut avoir son geste (même si, dans notre étude, nous avons trouvé une relation négative entre la motivation autonome et le retour d'information). Il est également

possible de jouer sur le besoin de relation en mettant en place de stratégies visant à intégrer l'entourage proche. Le plus difficile et pourtant le plus important est d'agir sur le besoin d'autonomie de l'individu. Se pose alors la question de savoir comment favoriser ce besoin d'autonomie voire de sentiment liberté dans l'adoption du tri des déchets. Nous savons déjà que pour favoriser la motivation autonome, il faut éviter que l'individu ressente une quelconque pression à adopter à ce comportement que ce soit à travers le style adopté par l'Administration publique ou bien l'existence de menaces telles que des sanctions financières. L'octroi de récompense peut également diminuer la motivation autonome en faisant basculer l'individu vers des formes de motivation contrôlée reposant sur des contingences extérieures. Mais quels autres éléments peuvent jouer en faveur du sentiment d'autonomie ou de liberté ? L'autre élément important dans le contexte de l'adoption du geste de tri est l'existence d'un biais de désirabilité sociale qui pousse l'individu à surestimer son intérêt et ainsi à présenter une attitude favorable très forte envers le tri alors que cette attitude ne se traduit pas forcément par un niveau ou une fréquence de tri cohérente avec la force de l'attitude déclarée. Comme nous l'avons vu dans la revue de la littérature, cela peut s'expliquer par de nombreux facteurs (dilemme du passager clandestin, dilemme social, facteurs personnels et contextuels) et se traduit invariablement par un décalage entre attitude et comportement. De nombreuses campagnes d'information et de communication se montrent efficaces pour induire, progressivement, des changements de valeurs et d'attitudes, mais cela ne se traduit pas obligatoirement par des actes, du moins pas sur le court terme. Quels moyens peut-on alors envisager pour dépasser ce décalage ?

Cette réflexion nous amène à présenter ici une théorie susceptible d'apporter certaines réponses à ces deux interrogations majeures : la théorie de l'engagement et plus précisément le paradigme de la soumission librement consentie (Joule et Beauvois, 1998 ; 2002 ; 2009).

4.2. La soumission librement consentie

Le paradigme de la soumission librement consentie basée sur la théorie de l'engagement de Kiesler (1971) ne repose pas sur les mêmes postulats de départ que la théorie de l'autodétermination. Néanmoins, certains points et notamment la mise en pratique de ce paradigme à travers des moyens d'action peuvent être de précieux éléments de réflexion.

Il est communément admis, et c'est le cas dans la théorie de l'autodétermination, que l'individu agit en fonction de ses idées, de ses croyances, de ses attitudes ou de ses

motivations. La théorie de l'engagement repose sur le postulat inverse, à savoir que ce sont les actes antérieurs qui influencent et peuvent modifier les attitudes, les croyances, les motivations. Pour changer les attitudes d'un individu, il convient alors d'obtenir de lui son engagement dans un acte conforme à celui que l'on souhaite qu'il adopte et qui n'est pas obligatoirement en accord avec ses idées. Il découlera de l'engagement dans ce nouveau comportement de nouvelles idées, conformément au phénomène de dissonance cognitive. La dissonance cognitive (Festinger, 1957) traduit un état interne d'inconfort qui se manifeste lorsque les attitudes, les croyances et les actes d'un individu sont inconsistants. L'individu va alors naturellement tenter de réduire cette contradiction à travers différentes solutions, et, dans le cadre de la théorie de l'engagement, il aura tendance à modifier ses attitudes et ses croyances pour les rendre cohérentes avec ce nouveau comportement.

Pour la théorie de l'engagement, il s'agit d'obtenir de l'individu, grâce à diverses techniques (amorçage, pied-dans-la-porte, porte-au-nez, *etc.*)¹¹⁷ un acte dit « préparatoire », peu impliquant (coller un autocollant sur son pare-brise, signer une pétition, participer à une réunion), pour ensuite l'amener à accomplir le comportement que l'on vise. La théorie de l'engagement s'appuie également sur l'effet de gel, mis en évidence par Lewin en 1951. Pour le définir simplement, l'effet de gel repose sur le fait que l'individu a tendance à adhérer à sa décision, d'autant plus si celle-ci est prise devant autrui. Si bien que les individus adhèreraient davantage aux choix qu'ils ont faits qu'aux raisons qui sous-tendent ces choix.

L'engagement de l'individu sera alors fonction des contraintes liées à la situation qui feront d'un acte donné un acte engageant. Ainsi la théorie de l'engagement repose sur l'idée que les antécédents d'un comportement sont liés essentiellement à la situation et donc sont externes à l'individu. Cette proposition n'est pas totalement contraire à la théorie de l'autodétermination qui énonce que la motivation est à la fois fonction de facteurs internes propres à l'individu, mais aussi de facteurs externes. Pour revenir sur les conditions liées à la situation qui renforceront l'aspect engageant de l'acte, Joule et Beauvois (2009) les distinguent en deux grandes catégories : la taille de l'acte et les raisons de l'acte. La taille de l'acte se réfère à sa visibilité sociale (son caractère public, explicite, irrévocable et répété), mais aussi son importance (les conséquences de l'acte et les coûts liés à l'acte pour l'individu). Les raisons de l'acte renvoient à leurs caractères internes ou externes. Selon les auteurs, les raisons externes désengagent alors que les raisons internes engagent. Ainsi, si l'individu s'engage pour des raisons fonctionnelles (des moyens pour atteindre un but) ou bien suite à des

¹¹⁷ Pour plus de détails sur ces différentes techniques, le lecteur peut se référer à Joule et Beauvois (2002 ; 2009).

récompenses ou des punitions, cela crée une distance entre l'individu et son action. Si l'individu s'engage pour des raisons internes, l'individu sera davantage engagé dans l'action, néanmoins cela nécessite une dernière condition appartenant aux raisons de l'acte : le libre choix ou bien le contexte de liberté. Il s'agit du facteur d'engagement le plus puissant et c'est sur ce dernier point qu'insiste le paradigme de la soumission librement consentie : la façon de créer un contexte de liberté et ainsi d'élaborer des raisons internes pour que l'acte soit réalisé par une personne libre. Joule et Beauvois donnent une piste relativement simple pour obtenir ce qu'ils nomment la soumission librement consentie : « *il suffit d'assortir la requête faite à l'acteur d'une phrase affirmant qu'il est libre de faire ou de ne pas faire ce qu'on attend de lui* » (2009, p.71). Ce contexte de liberté est d'autant plus important que l'acte est problématique, c'est-à-dire qu'il s'inscrit à l'encontre des idées et motivations de l'individu ou bien qu'il s'agit de prescriptions d'obligations ou d'interdits. Ce phénomène est particulièrement important dans le cadre de la conformation des gouvernés à une politique publique qui met en cause l'exercice d'un pouvoir pour favoriser un comportement à propos duquel l'individu peut ne pas être convaincu du bien-fondé.

Pour les auteurs, l'engagement d'un individu dans un acte impliquant, pour des raisons internes, dont les conséquences sont explicites, dont les coûts sont importants pour l'individu et qui s'inscrit dans un contexte de liberté, favorise l'intériorisation d'un comportement.

Selon nous, il existe quelques similitudes entre la théorie de l'autodétermination et le paradigme de la soumission librement consentie. Si certains postulats de départ les différencient, les pistes fournies pour obtenir l'engagement d'un individu dans un contexte de liberté peuvent avoir une application pratique. La théorie de l'engagement et le paradigme de la soumission librement consentie posent évidemment des questions d'ordre éthique liées à une certaine forme de manipulation. Sans entrer dans le débat, nous soutenons, tout comme Joule et Beauvois (2009) que la manipulation peut être tout aussi négative que positive. Elle peut notamment être positive lorsqu'elle amène l'individu à agir pour de bonnes causes. Toutefois, nous rappelons que dans le cas de la relation entre l'Administration publique et le citoyen, l'instauration d'un sentiment de liberté et d'autonomie doit se dérouler dans un contexte de réelle participation du citoyen qui doit être alors considéré comme un vrai partenaire de l'action publique (Arnstein, 1968, Michel, 2008). Il faut garder à l'esprit que ce qu'il faut favoriser est une relation pérenne entre citoyen et Administration basée sur une réelle coopération ou bien une forme de ce que Moulins nomme « *gouvernance relationnelle* » (2001, p.151). Il n'est pas exclu que l'existence d'une telle relation entre

citoyen et Administration ne puisse pas, à elle seule, créer le contexte de liberté qui favorise la motivation autonome et le sentiment d'autodétermination chez le citoyen.

SYNTHESE CHAPITRE 6 – SECTION 3

À l'issue de ce travail, nous pouvons affirmer que plusieurs raisons poussent un individu à s'engager et s'impliquer dans le tri des déchets ménagers. Ces différents motifs se distinguent en fonction de leur degré d'autodétermination. L'individu peut adopter un comportement de tri pour la satisfaction intrinsèque qu'il en retire ou plus précisément pour le plaisir de participer à la protection de l'environnement, parce que cela fait partie de ses valeurs et de l'image qu'il a de lui-même (motivation autonome). L'individu peut également trier pour éviter un sentiment de culpabilité (motivation introjectée) ou répondre à une certaine pression sociale (motivation externe). Il peut aussi se caractériser par une absence de contrôle sur cette activité et une absence d'intérêt pour le tri des déchets (amotivation) voire refuser cette activité et ne pas l'adopter du tout, par réaction aux différentes pressions qui s'exercent sur lui (réactance psychologique). Les différences en termes d'autodétermination qui poussent un individu à s'engager dans un comportement de tri entraîneront des conséquences comportementales et attitudeles différentes. Ainsi, la motivation autonome est liée à une grande fréquence de tri, une grande préoccupation envers le tri des déchets, mais aussi à une perception plus faible des contraintes situationnelles inhérentes au tri des déchets. La motivation introjectée est liée à une faible fréquence de tri, une préoccupation pour le tri peu importante et une perception plus importante des contraintes situationnelles, elle n'est toutefois pas corrélée significativement avec la fréquence de tri dans notre modélisation par les équations structurelles. La motivation externe est liée peu significativement avec la fréquence de tri. Elle ne présente pas de corrélation significative avec la préoccupation pour le tri, ni avec la perception des contraintes situationnelles. Dans notre étude, la motivation externe et surtout la motivation introjectée présentent une absence de continuité (ou une certaine ambiguïté) dans leurs résultats et dans leurs liens avec la fréquence de tri. Cela peut nous indiquer que la culpabilité et la pression sociale ne sont pas des moteurs significatifs parmi notre échantillon, qui est essentiellement composé de trieurs.

Enfin, l'amotivation et la réactance psychologique sont liées négativement avec la fréquence de tri, indiquant une fréquence de tri très faible, voire nulle. Elles sont également liées négativement avec la préoccupation pour le tri et positivement avec la perception des contraintes situationnelles. La motivation autonome et l'amotivation présentent, quant à elles, des résultats stables au travers des différents tests statistiques.

L'objectif est donc de favoriser l'intériorisation du comportement de tri afin de parvenir progressivement à des formes de motivation autonome. Pour cela, il faut également tenir compte des effets des facteurs contextuels tels que les incitations et la perception de l'Administration publique. En effet, nous avons vu que les incitations (telles que les menaces et les récompenses) entraînent bien une baisse de la motivation autonome et favorisent motivation externe, amotivation et réactance. Le style que l'Administration publique adopte pour inciter les individus à trier leurs déchets a également une influence. Ainsi, un style autoritaire favorisera la motivation contrôlée, l'amotivation et la réactance psychologique. La perception de l'Administration publique, à travers son exemplarité ou la défiance qu'elle peut inspirer est également un facteur important. Si l'exemplarité peut avoir des effets positifs sur la motivation autonome et négatifs sur l'amotivation, la défiance quant à elle favorise l'amotivation et la réactance et a un impact négatif sur la motivation autonome.

Enfin, le décalage qui peut exister entre l'attitude d'un individu envers le tri des déchets et son comportement effectif ainsi que l'importance du sentiment d'autodétermination dans l'adoption du comportement de tri nous a conduit à établir un parallèle avec le paradigme de la soumission librement consentie et les apports potentiels de ses applications pratiques.

En résumé, le sentiment d'autodétermination joue bien un rôle positif important dans la motivation à adopter un comportement de tri et l'Administration publique peut avoir un impact non négligeable sur ce sentiment d'autodétermination et donc indirectement sur le comportement de tri lui-même.

CONCLUSION DU CHAPITRE 6

Ce chapitre 6 est l'aboutissement de notre travail de thèse. Il débute, dans la section 1, par les analyses préliminaires qui nous ont permis de tester puis de valider nos instruments de mesure et de créer les indicateurs théoriques qui ont été utilisés par la suite pour tester nos hypothèses. Lors de cette phase, seule l'échelle mesurant le style soutenant l'autonomie de l'Administration publique n'a pas été validée, son alpha de Cronbach restant trop faible même après épuration de l'échelle. Nous avons donc choisi de ne pas l'utiliser pour la suite des tests statistiques et nous nous sommes contentés de l'échelle mesurant le style autoritaire de l'Administration publique.

La section 2 de ce chapitre expose la façon dont nous avons testé nos hypothèses, proposition par proposition. Grâce à l'analyse des coefficients de corrélations, des régressions linéaires, simples, multiples et hiérarchiques, mais aussi grâce aux équations structurelles, nous avons pu valider nos quatre propositions de recherche. Le chapitre se termine sur la section 3 dans laquelle nous avons discuté des implications de nos résultats et les avons mis en perspective avec notre cadre conceptuel.

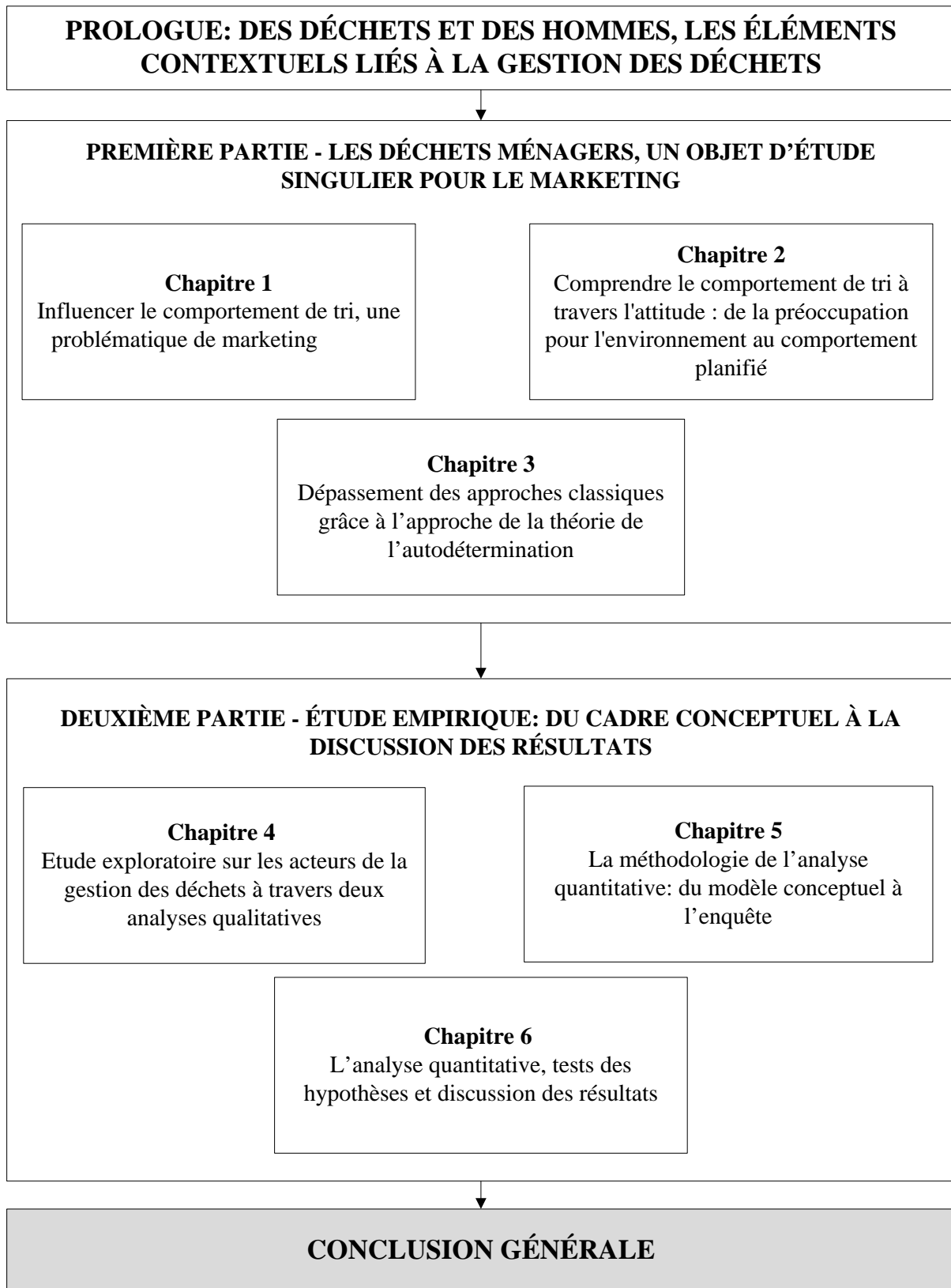
Ainsi, la théorie de l'autodétermination est bien un cadre d'analyse pertinent pour les études en marketing sur le comportement de tri des déchets. Les individus trient leurs déchets selon des fréquences différentes en fonction de divers motifs qui se retrouvent sur un continuum et qui sont marqués par différents degrés d'autodétermination. Les raisons pour agir vont de la motivation autonome, qui est la forme de motivation la plus autodéterminée de motivation, à la réactance qui est une forme de motivation négative, non-autodéterminée. Plus l'individu fait preuve d'une motivation autodéterminée et plus cela se traduira par des conséquences comportementales et attitude positives. Ainsi, nous avons pu démontrer que les formes de motivation autodéterminée (regroupées sous le concept de motivation autonome) sont associées à une plus grande préoccupation pour le tri et une plus faible perception des contraintes situationnelles liées au tri des déchets. Plus précisément, la motivation autonome jouerait un effet médiateur dans la relation entre la préoccupation pour le tri et le comportement.

Ces résultats valident le fait que le sentiment d'autodétermination est un facteur important dans l'explication du comportement de tri, un comportement dont l'adoption peut être parfois marquée par une certaine hétéronomie, comme nous l'avons vu dans la première partie de ce travail. Nous avons également pu valider le rôle indirect joué par l'Administration publique et

la perception qu'en a l'individu. En effet, si celle-ci use d'un style autoritaire pour favoriser l'adoption du tri, cela se traduira par l'émergence de formes de motivation contrôlées ou d'amotivation, c'est-à-dire des formes de motivation non-autodéterminée, voire de réactance psychologique, une forme de motivation négative. D'autres éléments liés à la perception de l'Administration vont également jouer un rôle : il s'agit de l'exemplarité perçue ou bien de la défiance ressentie vis-à-vis de celle-ci. Alors que l'exemplarité agit positivement en faveur du sentiment d'autodétermination, la défiance va agir négativement sur celui-ci en favorisant les formes de motivation les moins autodéterminées.

L'Administration publique n'est donc pas seulement à l'origine de la mise en application des politiques publiques de gestion des déchets, mais elle en influence le degré d'adoption et d'acceptation par les citoyens en ayant un impact sur leur sentiment d'autodétermination.

Figure 17: Plan de la thèse



CONCLUSION GÉNÉRALE

Tout au long de ce travail, nous avons voulu démontrer que la théorie de l'autodétermination était un cadre pertinent pour comprendre l'adoption du comportement de tri des déchets car nous pensons que celle-ci permet de prendre en compte des aspects essentiels dans ce domaine : le contexte d'hétéronomie dans lequel ce comportement est adopté et le rôle essentiel que joue l'Administration publique. Pour cela, dans la première partie de ce travail, nous avons structuré notre réflexion en présentant des travaux appartenant à divers champs théoriques : tout naturellement le marketing, mais aussi l'histoire, les sciences politiques, la sociologie et la psychologie. Le prologue, qui représente une approche historique des phénomènes liés à l'apparition de règles collectives en France dans le domaine des déchets, nous montre que celles-ci furent, dès le départ difficilement acceptées (Lhuilier et Cochin, 1999 ; De Silguy, 1996). Elles furent même l'objet d'une continuelle opposition envers le pouvoir central. Il fallut attendre un changement d'attitude des Français vis-à-vis des déchets – un changement inspiré par les hygiénistes qui ont fait de la santé publique une préoccupation majeure et ont ainsi transformé le déchet en objet malsain, source d'insalubrité, contre lequel il fallait lutter – pour que les règles collectives soient progressivement mieux acceptées. Mais certains travaux en sociologie (Lhuilier et Cochin, 1999) et en science politique (Rumpala, 1999) nous montrent qu'encore aujourd'hui, les règles collectives liées aux déchets (et qui ont notamment instauré le tri des déchets) sont à l'origine d'une relation entre le citoyen et l'Administration publique qui peut être conflictuelle.

Elles ont créé un rapport d'assujettissement du citoyen à travers la volonté de l'Administration publique d'obtenir la conformation ou compliance de ce dernier aux politiques publiques de gestion des déchets. Elles sont aussi à l'origine d'une certaine intrusion de la sphère publique dans la sphère domestique (Rumpala, 1999). Toutefois, nous notons que la volonté de conformation du citoyen peut relever, en majeure partie, de caractéristiques individuelles détachées de la perception d'une quelconque relation avec l'Administration publique, et c'est le postulat fait par de nombreux chercheurs en marketing. En effet, depuis quelques années nous assistons à la montée des préoccupations écologiques dans l'opinion publique : ainsi, tout comme les préoccupations de salubrité publique au 19^{ème} siècle ont favorisé la compliance à des règles de base vis-à-vis des déchets, la question écologique favorise aujourd'hui l'adoption du tri des déchets. Dans le deuxième chapitre de notre première partie, nous avons présenté un état de l'art de la littérature en psychologie et

marketing portant sur les déterminants individuels de l'adoption du tri des déchets et centrées essentiellement autour du concept d'attitude. Le postulat de départ étant que l'attitude favorable d'un individu envers un problème environnemental particulier (ici, les problèmes inhérents aux déchets) favorise l'adoption d'un comportement permettant d'éviter ce problème ou de contribuer à sa résolution. Ces recherches ont permis de démontrer que l'attitude favorable d'un individu envers le tri des déchets est fonction de ses valeurs, et notamment de valeurs environnementales, altruistes, collectivistes et de frugalité; de sa personnalité, si celle-ci est marquée par une forte efficacité perçue, une conviction de contrôle interne et une faible aliénation ; de son style de vie ; et, dans une moindre mesure, de certaines caractéristiques sociodémographiques. Une grande partie des recherches sur le sujet ont tenté de comprendre, en se basant sur la théorie du comportement planifié, comment cette attitude se transforme en comportement effectif. Ces études nous montrent que l'attitude favorable envers le tri associée à d'autres variables telles que la norme subjective, le contrôle comportemental perçu (essentiellement marqué par la perception de contraintes situationnelles), la norme morale, les habitudes, les comportements passés et le désir, influence l'intention de trier qui va elle-même entraîner le comportement de tri effectif. Parmi les études citées dans le chapitre 2, aucune ne tient compte du rôle de l'Administration publique et du contexte marqué par une certaine absence d'autonomie, ne s'intéressant alors qu'aux déterminants individuels. Or, le sentiment d'autonomie est à la base de la théorie de l'autodétermination. Cette théorie part du postulat que les individus, dans leurs activités ont besoin de se sentir autodéterminés, l'autodétermination étant fonction d'un sentiment de compétence, d'un sentiment d'appartenance, mais surtout d'un sentiment d'autonomie qui repose sur le fait de se sentir libre d'agir et de sentir à l'origine de ses actes.

Pour la théorie de l'autodétermination, les comportements des individus s'expliquent en fonction de différents motifs qui s'inscrivent sur un continuum allant des plus autodéterminés aux moins autodéterminés. Les formes de motivations autodéterminées sont associées à des conséquences comportementales et attitudinales positives. C'est l'application de cette théorie à l'adoption d'un comportement de tri, dans une approche marketing et dans un contexte français, que nous avons testé. Nous avons ainsi démontré que le sentiment d'autodétermination était un facteur déterminant dans l'explication du comportement de tri des déchets ménagers et que celui-ci pouvait être favorisé ou entravé par l'Administration publique locale à travers le style qu'elle utilise pour inciter les individus à trier, mais aussi à travers d'autres facteurs tels que son exemplarité perçue ou la défiance que l'individu peut

ressentir vis-à-vis de celle-ci. Nous avons également démontré que la motivation autonome (c'est-à-dire les formes de motivation les plus autodéterminées) était associée à une grande préoccupation pour le tri et à une faible perception des contraintes situationnelles. Nous sommes largement revenus sur les implications des résultats de notre recherche dans la section 3 du chapitre 6 et nous allons maintenant terminer notre travail sur les apports théoriques et managériaux de notre recherche, mais aussi sur ses limites et les voies de recherche.

1. LES APPORTS DE LA RECHERCHE

Les apports de notre recherche sont tout d'abord de nature théorique en apportant un éclairage nouveau dans le domaine du marketing social tout en contribuant à l'amélioration de certains instruments de mesure. Ils sont aussi de nature managériale car les résultats de notre étude ont des conséquences pratiques pour l'Administration publique.

1.1. Les apports théoriques

Le principal apport théorique de cette recherche est de valider la pertinence de la théorie de l'autodétermination dans le champ du marketing social ou public. À notre connaissance, il n'existe aucune étude française en marketing qui porte sur l'application ou les opportunités offertes par ce cadre théorique, or il nous semble particulièrement porteur, surtout pour le marketing social. En effet, le marketing social a très souvent pour objectif de faire adopter un comportement à l'individu ou de lui faire abandonner un comportement, pour son propre bien (les exemples sont très nombreux et nous pouvons citer par exemple la lutte contre la consommation de drogue ou d'alcool, l'adoption d'une conduite prudente en voiture, la prévention de diverses maladies et affections, *etc.*). Parfois, l'individu peut ressentir une forte pression liée à l'adoption ou l'abandon de ces comportements au travers des campagnes de communication, mais aussi de diverses prescriptions d'organisations privées (associations) ou publiques (collectivités locales, établissements publics ou le gouvernement lui-même). Ainsi, la théorie de l'autodétermination nous éclaire sur les effets de ce sentiment de pression ou de toute autre tentative de contrôle sur le comportement de l'individu. Elle nous apprend que la motivation autonome, dont le prototype est la motivation intrinsèque, est le type de

motivation qui se traduit par l'adoption d'un comportement qui sera davantage susceptible de durer dans le temps, d'être intégré au style de vie et d'entraîner un véritable changement. Cette motivation autonome est liée à un sentiment de libre-choix, de liberté dans l'engagement de l'individu dans cette action. Certes, la distinction entre « motivation » intrinsèque et « motivation » extrinsèque en marketing n'est pas nouvelle (Holbrook, 1994), mais il n'en va pas de même pour le sentiment d'autodétermination. Ainsi, cette étude est une première étape vers la formalisation de l'utilisation de la théorie de l'autodétermination dans le champ du marketing et plus précisément du marketing social.

Cette recherche permet également de compléter et de prolonger les travaux déjà accomplis par d'autres chercheurs en marketing dans le domaine des comportements écologiques et plus précisément du comportement de tri. Elle est aussi un apport pour la littérature francophone en marketing sur les comportements post-consommation, un domaine encore trop peu étudié.

Plus spécifiquement, cette recherche fut l'occasion de valider et d'approfondir les connaissances sur certains instruments de mesure. Ainsi, nous avons apporté une validation de l'échelle de motivation vis-à-vis des comportements écologiques en langue française (et dans un contexte culturel français), mais vis-à-vis d'un comportement bien spécifique, le tri des déchets. En revanche, nous avons vu que, dans cette échelle, la motivation contrôlée ne forme pas un tout homogène susceptible d'être synthétisé en une même variable.

Nous avons également ajouté à cette échelle un degré de motivation négative alors que, dans l'échelle d'origine, l'amotivation est le plus bas degré d'autodétermination. L'amotivation se traduit par l'absence de motivation, or, il nous semble que dans certains contextes, notamment dans des contextes où il existe une forme pression de la part de la sphère publique, il est pertinent d'intégrer la réactance psychologique qui illustre une réaction négative face à certaines pressions ressenties.

Enfin, l'instrument que nous avons utilisé pour mesurer la préoccupation pour le tri (PPT), fut l'occasion de revenir sur les différentes dimensions formant la préoccupation pour l'environnement et la préoccupation pour des domaines spécifiques de l'environnement. Ainsi, nous avons proposé une échelle comprenant une composante cognitive et une composante affective, mais aussi la force de l'attitude et la connaissance. Selon nous, si la connaissance est un préalable essentiel à tout comportement lié à la protection de l'environnement (il est inévitable de commencer par apprendre quoi faire et comment le faire), elle ne s'intègre peut-être pas entièrement à la préoccupation pour l'environnement ou

à ses déclinaisons plus spécifiques. Il conviendrait donc d'approfondir la structure de la préoccupation pour l'environnement et par là même, la structure de la préoccupation pour le tri.

1.2. Les apports managériaux

Le présent travail de recherche vise également à offrir aux collectivités locales des pistes de réflexion pour envisager des actions plus efficaces afin de promouvoir le tri des déchets. Car si le tri est entré dans les mentalités, nous avons vu qu'il reste des individus réfractaires et que le tri n'est pas pratiqué avec la même motivation et à la même fréquence par tous.

Le marketing-mix

L'auteur de cette recherche soutient que le marketing est un outil privilégié pour l'Administration publique, pour peu que l'on garde à l'esprit les spécificités du secteur public. Ainsi, nous avons vu, dès la première partie de ce travail, que le tri des déchets en tant que produit à promouvoir peut s'intégrer dans un *marketing-mix* pertinent et cohérent. Chaque composante du mix peut être structurée en suivant les éclairages offerts par cette recherche.

Ainsi, si l'on considère que le comportement de tri est le produit, les résultats de cette recherche permettent de mieux connaître les facteurs qui influencent son adoption. Il s'agit donc de prendre en compte que les trieurs les plus assidus font preuve d'une motivation autonome à trier, c'est-à-dire qu'ils trient car ils considèrent ce geste comme intrinsèquement important et n'ont pas ressenti de pression pour l'adoption de ce geste ou l'ont adopté de façon autonome. C'est donc ce type de motivation qu'il faut favoriser à travers la satisfaction de trois besoins fondamentaux : le besoin de compétence, le besoin de relation autrui et le besoin d'autonomie. Les résultats permettent également de nous rendre compte que l'individu peut trier de façon plus ou moins assidue en fonction de la motivation dont il fait preuve (motivation contrôlée et amotivation) voire ne pas trier du tout (amotivation et réactance psychologique). Il est donc important de chercher à favoriser l'intériorisation du comportement afin d'obtenir et de favoriser l'émergence d'une motivation autonome. Enfin, les résultats montrent également que le comportement peut être marqué par une forme de désirabilité qui crée un décalage entre ce que les individus déclarent et ce qu'ils font réellement, prouvant ainsi qu'il est difficile de se fier au comportement de tri déclaré.

Si l'on s'intéresse à la dimension prix du tri des déchets, c'est-à-dire les coûts tangibles et intangibles liés à cette activité, les résultats de cette recherche portent un enseignement très important, à savoir que les récompenses ou les menaces (de nature financière ou autre) diminuent la motivation autonome. Ce phénomène remettrait ainsi en cause les systèmes basés sur la consigne ou la mise en place d'amendes pour sanctionner l'absence de tri ou le tri de mauvaise qualité. Il faudra également prendre en compte ce phénomène, lorsque l'Administration publique souhaitera généraliser les systèmes de redevance incitative. En effet, la redevance incitative fonctionnant comme une récompense financière pourra entraîner une baisse de la motivation autonome à trier et ne favorisera peut-être pas un réel changement des mentalités. Nous avons vu que l'octroi de récompenses peut être efficace sur le court terme et nécessite d'être maintenu au cours du temps pour s'assurer que les résultats perdureront. Ainsi, la redevance incitative est envisageable si elle est mise en place puis maintenue sur le long terme, mais elle provoquera difficilement des changements profonds des mentalités et des croyances vis-à-vis du tri des déchets et ne favorisera peut-être pas l'émergence de la motivation autonome.

Nous avons vu dans la première partie de ce travail (chapitre 1, section 2) que les coûts liés au tri peuvent également être intangibles. Il s'agit de toutes les contraintes situationnelles liées à l'acte de tri (la complexité, la place nécessaire et le temps) que l'individu perçoit. Nous avons vu qu'elles ont un impact relativement fort et négatif sur la fréquence de tri, notamment le temps et la complexité. Il est donc important de réfléchir aux façons de rendre le geste de tri moins contraignant en jouant sur ces contraintes tout en évitant de proposer un service qui déresponsabiliserait l'utilisateur (éviter « l'assistanat »). On peut, par exemple, se demander s'il n'est pas techniquement envisageable de proposer un tri moins complexe en demandant un tri selon deux catégories de déchets : les déchets organiques ou humides (restes de cuisine, déchets verts, essuie-tout, mouchoirs en papier, *etc.*) et les déchets inorganiques ou secs (matières recyclables)¹¹⁸. Ce mode de tri permettrait de rendre le tri moins complexe, nécessiterait moins de place (seulement deux poubelles), mais aussi moins de temps.

Nous avons également vu que les coûts intangibles relèvent également d'une perception subjective de l'individu, il est donc possible de jouer sur cette perception sans remettre réellement en cause le geste de tri lui-même.

¹¹⁸ C'est notamment ce qui se pratique dans certaines communes et groupement de communes canadiennes (commission des déchets solides du comté de Kent, communauté rurale Beaubassin-Est, commission des déchets solides de Westmorland-Albert, *etc.*), mais aussi certains groupements de communes français tels que le Sytom de la région de Châteauroux dans l'Indre.

Enfin, comme l'explique Graham (1994), le rôle du marketing peut être également de démontrer la valeur de la prestation en termes de bénéfice social ou de bénéfice pour la protection de l'environnement afin de limiter les réticences liées aux coûts tangibles du tri des déchets (la taxe d'enlèvement des ordures ménagères), mais aussi aux coûts intangibles.

La distribution fait référence à l'organisation du service et au degré de participation de l'utilisateur. Elle peut de la sorte faire référence à la contrainte situationnelle liée à l'éloignement des équipements. S'il est difficile d'un point de vue logistique et financier de faire en sorte que chaque individu trouve devant sa porte les équipements nécessaires, le marketing peut, tout comme pour les coûts perçus tangibles et intangibles, mettre en avant les avantages du tri pour diminuer la perception de cette barrière situationnelle.

Les présents résultats ont des implications très importantes en termes de communication. En effet, l'une des recommandations principales découlant de notre étude est que les messages doivent être conçus de façon à favoriser ou améliorer le sentiment d'autodétermination. Pour favoriser la motivation autonome et la conformation des citoyens à la politique de gestion des déchets, il semble que certains styles de communication ne fonctionnent pas et pourraient même avoir des effets pervers. Ainsi, il faut éviter le style autoritaire, mais aussi les appels à la culpabilité et à la honte qui favorisent la motivation contrôlée, et les appels à la peur que certains auteurs jugent non efficaces (Brennan et Binney, 2010) et qui montrent généralement des résultats équivoques (Gallopel-Morvan, 2006).

Tout comme Pelletier et Sharp (2008), nous soutenons qu'il est possible d'utiliser des techniques de communication persuasive pour favoriser le développement de la motivation autonome. Pour cela, il faut mettre en place une stratégie de communication qui guiderait la présentation des informations aux individus de façon à suivre le processus associé à l'internalisation du comportement pour favoriser l'émergence d'une motivation autonome.

L'autre voie envisageable est la communication engageante. En effet, nous avons vu qu'il existait des rapprochements possibles entre la théorie de l'autodétermination et le paradigme de la soumission librement consentie. Ainsi la communication engageante consiste à obtenir des actes préalables préparatoires, anodins, avant de soumettre l'individu à une argumentation persuasive allant dans le même sens que l'acte préparatoire (Joule, Girandola et Bernard, 2007). Ainsi, la communication engageante se rapproche de la communication persuasive dans le sens où il faut construire un message argumenté en se posant les questions classiques d'une stratégie de communication persuasive à savoir : quelles informations transmettre ? À quels arguments la cible sera-t-elle sensible ? Quels sont les canaux les outils et les médias les

plus adaptés ? Elle diffère cependant de la communication persuasive classique dans la mesure où il convient de se demander quel acte préparatoire obtenir de la part de la population cible (Zbinden, 2011). Il s'agira d'obtenir un acte engageant en jouant sur les conditions liées à la situation que nous avons énoncées dans la section 3 du chapitre 6 (la taille de l'acte et les raisons de l'acte). La communication engageante a déjà été utilisée avec succès pour promouvoir des comportements écologiques (Zbinden, 2011 ; Katzev et Wang, 1994 ; McKenzie-Mohr et Smith, 1999).

L'Administration publique : soutien de l'autonomie et management de la réputation

Les résultats liés à l'impact de la perception de l'Administration publique ont également des conséquences managériales importantes. Tout d'abord, l'Administration publique doit tenter de paraître la moins autoritaire possible dans sa volonté d'obtenir la conformation des citoyens dans le domaine de la gestion des déchets.

Ensuite, il est également important qu'elle communique sur son image. Si l'on se réfère à notre étude exploratoire, nous avons pu voir que la majorité des personnes interrogées ne savaient pas définir avec précision quelle entité publique avait la charge de la gestion des déchets. Il ne serait pas étonnant que le même phénomène s'observe ailleurs sur le territoire français. Le premier avantage de la communication serait de se faire connaître auprès du citoyen. Mais il faut également que l'Administration publique travaille sur sa réputation, tout comme une entreprise le fait, car nous avons vu observer dans cette recherche les effets potentiels de l'exemplarité perçue et du sentiment de défiance. Les entreprises ont compris depuis longtemps l'importance de leur réputation. La réputation peut se définir comme l'agrégation des perceptions d'une organisation et des réactions affectives ou émotionnelles positives ou négatives, fortes ou faibles que l'organisation déclenche auprès de ses parties prenantes (Boistel, 2008 ; Fombrun, 1996 ; Davies et alii, 2002 ; Philippe et Durand, 2009). La bonne réputation d'une entreprise a des conséquences positives importantes (Piotet, 2005 ; Boistel, 2008) et le management de la réputation est un outil essentiel. Si le management de la réputation est largement utilisé par les élus et les hommes politiques, il convient de réfléchir à la façon de gérer la réputation d'une Administration publique, d'autant plus lorsque celle-ci cherche à obtenir la conformation des citoyens à des politiques publiques.

2. LES LIMITES ET VOIES DE RECHERCHE

Nous terminerons ce travail de thèse en présentant ses principales limites mais aussi les voies de recherche envisagées.

2.1. Les limites

Les principales limites de ce travail de thèse sont liées à l'étude empirique et à sa validité externe.

Le mode de recueil des données quantitatives et la structure de notre échantillon sont deux éléments sur lesquels il convient de revenir pour en exposer les limites.

Le choix d'un mode d'auto-administration en ligne du questionnaire conduit à un biais important d'auto-sélection des répondants. Ainsi, ce sont en grande majorité des personnes intéressées par le sujet qui ont répondu à notre questionnaire. En effet, comme nous avons pu le voir, notre échantillon était essentiellement composé de trieurs convaincus. Il est également possible que quelques individus ayant un avis tranché négatif sur la question aient répondu à notre questionnaire, ce qui laisse une majorité d'individus non pris en compte dans cette étude, peut-être ceux qui n'ont pas d'avis précis sur la question et qui pourraient représenter une part importante de la population.

Toujours concernant notre échantillon, il est important de souligner que celui-ci n'est pas représentatif de la population française (notre population-cible). Malgré notre volonté d'obtenir un échantillon le plus hétérogène possible, certaines catégories sont surreprésentées. Nous sommes donc en présence d'un échantillon de convenance. L'idéal aurait été de disposer d'un *accès panel* représentatif de la population française, néanmoins, il s'agissait de réaliser ce travail de thèse de façon optimale compte tenu des contraintes financières et temporelles.

Ce sont également les contraintes temporelles qui nous ont conduit à l'obtention d'un échantillon d'une taille qui pourrait être jugée trop petite. Même si la taille de celui-ci était tout à fait raisonnable et suffisante pour mettre en œuvre nos tests statistiques, il s'avère que certains indices statistiques sont très sensibles à la taille de l'échantillon. C'est notamment le cas de l'alpha de Cronbach pour le test de fiabilité des échelles de mesure et des indices d'ajustement des données au modèle pour la modélisation par équations structurelles.

La non-vérification de l'hypothèse de normalité des données est également une limite à mentionner car elle a des répercussions sur certains tests statistiques très sensibles à cette condition (c'est le cas notamment des analyses de régressions mais aussi des méthodes de modélisation par équations structurelles).

Enfin, il existe également certaines limites théoriques qu'il convient de mentionner ici. En effet, dans notre revue de la littérature, nous avons pu voir que la motivation autonome est fortement influencée par la satisfaction de trois besoins de base : le besoin d'autonomie, le besoin de compétence et le besoin de relation à autrui. Or, par souci de ne pas rendre les tests statistiques et la modélisation trop complexes, nous n'avons pas mesuré ces trois éléments. Il s'agit donc là d'une limite théorique qui constitue également selon nous, une voie de recherche future.

2.2. Les voies de recherche

Nous considérons ce travail de thèse comme le point de départ de recherches futures et les voies de recherche nous semblent nombreuses, néanmoins nous n'en citerons que quelques-unes.

Dans un premier temps, il nous paraît essentiel d'envisager de prolonger les études sur les instruments de mesure. Ainsi, de futures recherches pourraient avoir pour objectif d'apporter une nouvelle validation de l'échelle de motivation vis-à-vis du tri des déchets. En effet, compte tenu des corrélations parfois faibles qu'entretiennent les formes de motivation contrôlée avec les autres types de motivation, il serait opportun de procéder à un nouveau test de l'échelle.

La mesure de la perception de l'Administration publique devra également faire l'objet d'un travail de recherche visant à mettre en évidence l'ensemble des variables pouvant former cette perception et la façon la plus juste des les mesurer. Cette perspective de recherche est confortée par la non-validation de la sous-échelle mesurant la perception d'un style soutenant l'autonomie.

La mesure de la préoccupation pour l'environnement et de ses déclinaisons selon les activités de protection de l'environnement envisagées doit également faire l'objet de plus amples investigations. En effet, lors de ce travail de recherche, nous nous sommes confrontés à la multiplicité des variables formant aujourd'hui la PPE et par extension, la multiplicité des instruments de mesure pour les préoccupations environnementales plus spécifiques (comme la

préoccupation pour le tri). Treize ans après l'article de Giannelloni, nous avons pu déplorer l'absence d'un instrument « *standardisé, fiable et valide, qui permettrait d'identifier clairement la PPE des individus* » (1998, p.67). L'existence d'un tel instrument servirait de base aux études sur les comportements écologiques. En effet, à partir d'un instrument de mesure unique pour lequel on aurait identifié de façon définitive les variables qui le composent, nous pourrions en décliner des adaptations en fonction des comportements étudiés. De par sa nature, la PPE est concept multidimensionnel, or pour permettre les comparaisons des résultats entre différentes études, il serait plus pertinent de posséder un instrument de mesure commun composé de variables définies clairement.

Dans un second temps, il serait intéressant de tester une nouvelle fois notre modèle structurel basé sur la théorie de l'autodétermination dans des conditions similaires, mais aussi dans des collectivités locales différentes afin d'effectuer des comparaisons. En amont, il faudrait pouvoir mettre en évidence les facteurs différenciant les collectivités (le style adopté pour promouvoir le comportement de tri, l'image renvoyée par l'Administration publique en charge de la gestion des déchets, mais aussi les modalités pratiques du tri et l'organisation du service) pour ensuite analyser s'il existe des différences dans les motivations des individus et plus précisément dans leur degré d'autodétermination. Il serait également intéressant d'effectuer une comparaison interculturelle du modèle ou bien éventuellement d'utiliser simplement l'échelle de motivation vis-à-vis du tri des déchets sur différents échantillons nationaux en tenant compte des spécificités culturelles de chaque pays en se basant sur les travaux de Hoefstede (1980) et de Trompenaars (1993).

Une autre voie de recherche pourrait être de tester l'effet de certaines variables à travers d'autres procédures de recherche. Ainsi, les incitations qui impactent les différents types de motivation (les récompenses, les menaces et les feedbacks), compte tenu de leur nature et de leurs effets potentiels, devraient être testées à travers des procédures expérimentales différentes telle qu'une recherche-action.

Comme nous l'avons mentionné dans les limites théoriques de notre étude, il conviendrait de mesurer les effets des trois besoins fondamentaux cités dans la théorie de l'autodétermination (le besoin d'autonomie, le besoin de compétence et le besoin de relation à autrui) sur les différents types de motivation.

Pour finir, nous pensons que l'une des voies de recherche à privilégier est l'étude des comportements de réduction des déchets à la source, c'est-à-dire de tous les comportements

d'achat qui permettent de réduire la quantité de déchets avant même leur arrivée au sein du foyer, car le meilleur déchet est bien celui que l'on ne produit pas.

BIBLIOGRAPHIE

Aaker D.A. et Bagozzi R.P. (1982), Attitudes toward public policy alternatives to reduce air pollution, *Journal of Marketing and Public Policy*, 1, pp. 85-94.

Aberbach J.D. (1969), Alienation and political behavior, *American Political Science Review*, 63, 1, pp. 86-99.

Aberbach J.D. et Christensen T. (2003), Translating theoretical ideas into modern state reform: economics-inspired reforms and competing models of governance., *Administration & Society*, 35, 5, pp. 491-509.

Acquier A. et Aggeri F. (2007), Une généalogie de la pensée managériale sur la RSE, *Revue Française de Gestion*, 11, 180, pp. 131-157.

ADEME (2006), *Le gisement des emballages ménagers en France. Evolution 1994-2006*, Eco-Emballage ADEME, Adelphe.

ADEME (2007), *La collecte des déchets par le service public en France, résultats année 2005*, Département des Observatoires des Coûts et de la Planification des Déchets, Direction Déchets et Sols, Angers.

ADEME (2009a), *La collecte des déchets par le service public en France. Résultats année 2007*, Département des Observatoires, des Coûts et de la Planification des Déchets, Direction Déchets et Sols, Angers.

ADEME (2009b), *Les déchets en chiffres en France*, Département des Observatoires, des Coûts et de la Planification des Déchets, Angers.

ADEME (2010), *Le gaspillage alimentaire au coeur de la campagne nationale grand public sur la réduction des déchets*, Dossier de presse du 15 Novembre 2010, ADEME.

Ahuvia A.C. et Wong N.Y. (2002), Personality and values based materialism: their relationship and origins, *Journal of Consumer Psychology*, 12, 4, pp. 389-402.

Ajzen I. (1989), *Attitudes, personality, and behavior*, Milton Keynes: Open University Press.

Ajzen I. (1991), The theory of planned behavior, *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50, 2, pp.179-211.

Ajzen I. (2002), Residual effects of past on later behavior: habituation and reasoned action perspectives, *Personality and Social Psychology Review*, 6, 2, pp. 107-122.

Ajzen I. et Fishbein M. (1970), The prediction of behavior from attitudinal and normative variables, *Journal of Experimental Social Psychology*, 6, pp. 466-487.

Ajzen I. et Fishbein M. (1977), Attitude-behavior relations: a theoretical analysis and review of empirical research, *Psychological Bulletin*, 84, 5, pp. 888-918.

Ajzen I et Fishbein M. (1980), *Understanding attitudes and predicting social behavior*, Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hal.

Albarracin D., Johnson B.T. et Zanna M.P. (2005), *The handbook of attitudes*, Lawrence Erlbaum Associates Inc.

Allen C.T. (1982), Self-perception based strategies for stimulating energy conservation, *Journal of Consumer Research*, 8, pp. 381-390.

Allport G.W. (1935), Attitudes, in *Handbook of Social Psychology*, C.A. Murchinson (coord.), Worcester, Mass.: Clark University Press.

Alwitt L.F. et Pitts R.E. (1996), Predicting purchase intentions for an environmentally sensitive product, *Journal of Consumer Psychology*, 5, 1, pp. 49-64.

Amabile T.M., DeJong W. et Lepper M. (1976), Effects of externally imposed deadlines on subsequent intrinsic motivation, *Journal of Personality and Social Psychology*, 34, pp. 92-98.

Anderson R., Manoogian S.T. et Reznick J.S. (1976), The undermining and enhancing of intrinsic motivation in preschool children, *Journal of Personality and Social Psychology*, 34, 5, pp. 915-922.

Anderson W.T. et Cunningham W.H. (1972), The socially conscious consumer, *Journal of Marketing*, 36, pp. 23-31.

Anderson W.T., Henion K.E. et Cox E.P. (1974), Socially vs. ecologically concerned consumers, in *1974 Combined Proceedings*, American Marketing Association. Chicago, IL.

Antil J.H. (1984), Socially responsible consumers: profile and implications for public policy, *Journal of Macromarketing*, 4, 4, pp. 18-39.

Arbuthnot J. (1977), The roles of attitudinal and personality variables in the prediction of environmental behavior and knowledge, *Environment and Behavior*, 9, pp. 217-232.

Arbuthnot J. et Lingg S.A. (1975), A comparison of French and American environmental behavior, knowledge and attitudes, *International Journal of Psychology*, 10, 4, pp. 275-281.

Armitage C.J. et Conner M. (2001), Efficacy of the theory of planned behaviour: A meta-analytic review, *British Journal of Social Psychology*, 40, pp. 471-499.

Arnaud S., Frimousse S. et Peretti J.-M. (2009), Gestion personnalisée des ressources humaines : implications et enjeux, *Revue Management et Avenir*, 28, pp. 60-80.

Arnstein S.R. (1969), A ladder of citizen participation, *Journal of the American Institute of Planners*, 35, 4, pp. 216-224.

Aschiéri A. (2002), Santé-environnement, quels défis pour le troisième millénaire ? La situation en France et en Europe, *Journal International de Bioéthique*, 13, 2, pp. 38-54.

Aronson E. et Gonzales M.H. (1990), Alternative social influence processes applied to energy conservation, in J. Edwards, R.S. Tindale, L. Heath et E.J. Posavac (coord.), *Social influence processes and prevention, vol. 1*, New York: Plenum Press.

Attar M. (2008), *La Gestion des déchets ménagers, une responsabilité partagée*, Paris: Les éditions des Journaux officiels.

Auby J.-F. (1997), *Les services publics locaux*, Paris : Berger-Levrault.

Bagozzi R.P. et Dabholkar P. A. (1994), Consumer recycling goals and their effect on decisions to recycle: a means-end chain analysis, *Psychology & Marketing*, 11, 4, pp. 313-340.

Bagozzi R.P., Yi, Y. et Baumgartner J. (1990), The level of effort required for behaviour as a moderator of the attitude-behaviour relationship, *European Journal of Social Psychology*, 20, 1, pp. 45-59.

Baldassare M. et Katz, C. (1992), The personal threat of environmental problem as predictor of ecologically responsible consumption patterns, *Environment and Behavior*, 24, 5, pp. 602-616.

Balderjahn I. (1988), Personality variables and environmental attitudes as predictors of ecologically responsible consumption patterns, *Journal of Business Research*, 17, 3, pp. 51-56.

Balet J.-M. (2005), *Gestion des déchets, aide mémoire*. Paris: Dunod.

Bamberg S. (2003), How does environmental concern influence specific environmentally related behaviors? A new answer to an old question, *Journal of Environmental Psychology*, 23, 1, pp. 21-32.

Bamberg S. et Moser G. (2007), Twenty years after Hines, Hungerford, and Tomera: A new meta-analysis of psycho-social determinants of pro-environmental behaviour, *Journal of Environmental Psychology*, 27, 1, pp. 14-25.

Bandura A. (1977), Self-efficacy: toward a unifying theory of behavioral change, *Psychological Review*, 84, 2, pp. 191-215.

Bandura A. (1982), Self-efficacy mechanism in human agency, *American Psychologist*, 37, 2, pp. 122-147.

Bandura A. (1986), *Social foundations of thought and action: A social cognitive theory*, Englewood Cliffs, N.J.: Prentice-Hall.

Bandura A. (1993), Perceived self-efficacy in cognitive development and functioning, *Educational Psychologist*, 28, 2, pp. 117-148.

Barbier R. et Waechter V. (2000), La ville face à ses déchets : de l'hygiénisme au génie de l'environnement, in R. Le Duff et J.J. Rigal (coord.), *Maire et Environnements, menaces ou opportunités ? Actes des 3ème rencontres Ville et Management*, pp. 7-23.

Barles S. (1999), *La ville délétère : médecins et ingénieurs dans l'espace urbain, XVIIIe-XIXe siècle*, Seyssel: Editions Champ Vallon.

Barles S. (2005), *L'invention des déchets urbains. France 1790-1970*, Seyssel: Editions Champ Vallon.

Barnes J.H. (1982), Recycling: a problem in reverse logistics, *Journal of Macromarketing*, 2, 2, pp. 31-37.

Barr S. Gilg, A.W. et Ford, N.J. (2001), Differences between household waste reduction, reuse and recycling behaviour: a study of reported behaviours, intentions and explanatory variables, *Environmental & Waste Management*, 4, 2, pp. 69-82.

Bartoli A. (2005), *Le management dans les organisations publiques*, Paris : Dunod, Collection Management public.

Baudrillard J. (1970), *La société de consommation*, Paris : Denoel.

Baudrimont A. (1838), *Dictionnaire de l'industrie manufacturière, commerciale et agricole, Volume 3*, Bruxelles : Cans et Compagnie Meline.

Baumeister R.F. et Leary M.R. (1995), The need to belong: desire for interpersonal attachments as a fundamental human motivation, *Psychological Bulletin*, 117, 3, pp. 497-529.

Beck L. et Ajzen I. (1991), Predicting dishonest actions using the theory of planned behavior, *Journal of Research in Personality*, 25, 3, pp. 285-301.

Bekin C., Carrigan M. et Szmigin I. (2007), Beyond recycling: "commons-friendly" waste reduction at New Consumption Communities, *Journal of Consumer Behavior*, 6, 5, pp. 207-286.

Belk R.W. (1985), Materialism: trait aspects of living in the material world, *Journal of Consumer Research*, 12, 3, pp. 265-280.

Bellah R.N., Madsen R., Sullivan W.M., Swidler A. et Tipton S.M. (1985), *Habits of the heart: individualism and commitment in American life*, Berkeley : University of California Press.

Belz F.-M. et Peattie K. (2009), *Sustainability marketing: a global perspective*, New York: John Wiley & Sons.

Bennett R., Savani S. et Ali-Choudhury R. (2008), Effective strategies for enhancing waste recycling rates in socially deprived areas, *Journal of Customer Behavior*, 7, 1, pp. 71-97.

Bentler P.M. et Speckart G. (1979), Models of attitude-behavior relations, *Psychological Review*, 86, 5, pp. 452-464.

Berger I.E. (1997), The demographics of recycling and the structure of environmental behavior, *Environment and Behavior*, 29, 4, pp. 515-531.

Berger I.E. et Corbin R.M. (1992), Perceived consumer effectiveness and faith in others as moderators of environmentally responsible behaviors, *Journal of Public Policy & Marketing*, 11, 2, pp. 79-100.

Berger I.E., Ratchford B.T. et Haines, G.H. (1994), Subjective product knowledge as a moderator of the relationship between attitudes and purchase intentions for a durable product, *Journal of Economic Psychology*, 15, 2, pp. 301-314.

Berkowitz L. et Lutterman K.G. (1968), The traditional socially responsible personality, *Public Opinion Quarterly*, 32, 2, pp.169-185.

Bernard Y. (2009), L'étiquetage environnemental des produits en magasin, *Revue Française du Marketing*, 221, 1/5, pp. 63-83.

Bertolini G. (1995), *La double vie de l'emballage*, Paris : Economica.

Bertolini G. (2006), *Le déchet, c'est les autres*, Toulouse: Editions Erès.

Bertrandias L. et Elgaaied L. (2010), L'effet de la préoccupation environnementale attribuée à l'entourage sur les choix écologiquement responsables, *Actes du 26ème Congrès International de l'AFM*, Le Mans-Angers.

Bickman L. (1972), Environmental attitudes and actions, *Journal of Social Psychology*, 87, pp.323-324.

Binninger A.-S. et Robert I. (2008), Consommation et développement durable : vers une segmentation des sensibilités et des comportements, *La Revue des Sciences de Gestion*, 229, 1, pp. 51-59.

Biswas A., Licata J.W., McKee D., Pullig C. et Daughtridge C. (2000), The recycling cycle: an empirical examination of consumer waste recycling and recycling shopping behaviors, *Journal of Public Policy & Marketing*, 19, 1, pp. 93-105.

Blaikie N.W.H. (1992), The nature and origins of ecological world views: an Australian study, *Social Science Quarterly*, 73, 1, pp. 145-165.

Blair R. (2002), Policy tools theory and implementation networks: understanding state enterprise zone partnerships, *Journal of Public Administration Research and Theory*, 12, 2, pp. 161-190.

Blais, M.R., Sabourin, S., Boucher, C. et Vallerand, R.J. (1990), Toward a motivational model of couple happiness, *Journal of Personality and Social Psychology*, 59, 5, pp. 1021-1031.

Blanchet A. et Gotman A. (2007), *L'entretien, 2e édition*, Paris: Armand Colin.

Blocker T.J. et Eckberg D.L. (1989), Environmental issues as woman's issues: general concerns and local hazard, *Social Science Quarterly*, 70, 3, pp. 586-593.

Bohlen G.M., Schlegelmilch B.B. et Diamantopoulos A. (1993), Measuring ecological

concern: a multi-construct perspective, *Journal of Marketing Management*, 10, 4, pp. 415-430.

Boiché J., Sarrazin P.G., Grouzet F.M.E., Pelletier L.G. et Chanal J.P. (2008), Students' motivational profiles and achievement outcomes in physical education: a self-determination perspective, *Journal of Educational Psychology*, 100, 3, pp. 688-701.

Boistel P. (2008), La réputation d'entreprise : un impact majeur sur les ressources de l'entreprise, *Revue management et avenir*, 3, 17, pp. 9-25.

Boldero J. (1995), The prediction of household recycling of newspapers: the role of attitudes, intentions, and situational factors, *Journal of Applied Social Psychology*, 25, 5, pp. 440-462.

Bon J. et Louppe A. (1980), *Marketing des services publics: l'étude des besoins de la population*, Paris : Editions d'organisation.

Boote A.S. (1981), Market segmentation by personal values and salient product attributes, *Journal of Advertising Research*, 21, février, pp. 29-35.

Borden R.J. et Schettino A.P. (1979), Determinants of environmentally responsible behavior, *Journal of Environmental Education*, 10, 4, pp. 35-39.

Bourdelaïs P. (2001), *Les hygiénistes, enjeux, modèles et pratiques (XVIII-XXe siècles)*, Paris : Belin.

Bourdelaïs P. (2007), L'échelle pertinente de la santé publique au XIXe siècle : nationale ou municipale ?, *Les Tribunes de la santé*, 14, 1, pp. 45-52.

Boyer A. (1999), Un marketing sans paradigme, *Revue Française de Gestion*, 125, septembre-octobre, pp. 64-80.

Boyer A. et Poisson C. (1992), Le marketing-mix écologique, *Revue Française de Gestion*, 89, juin-juillet-août, pp. 105-116.

Brehm J.W. (1966), *A theory of psychological reactance*, New York: Academic Press.

Brehm S.S. et Brehm J.W. (1981), *Psychological reactance: A theory of freedom and control*, New York: Academic Press.

Brennan L. et Binney W. (2010), Fear, guilt, and shame appeals in social marketing, *Journal of Business Research*, 63, pp. 140-146.

Brown K.W. et Kasser T. (2005), Are psychological and ecological well-being compatible? The role of values, mindfulness, and lifestyle, *Social Indicators Research*, 74, 2, pp. 349-368.

Browne B.A. et Kaldenberg D.O. (1997), Conceptualizing self-monitoring: links to materialism and product involvement, *Journal of Consumer Marketing*, 14, 1, pp. 31-44.

Bryce W J., Day R. et Olney T.J. (1997), Commitment approach to motivating community recycling: New Zealand curbside trial, *Journal of Consumer Affairs*, 31, 1, pp. 27-52.

- Budeanu A.** (2007), Sustainable tourist behavior: a discussion of opportunities for change, *International Journal of Consumer Studies*, 31, 5, pp. 499-508.
- Burn S.M. et Oskamp S.** (1986), Increasing community recycling with persuasive communications and public commitment, *Journal of Applied Social Psychology*, 16, 1, pp. 29-41.
- Burton D.** (2001), Critical marketing theory: the blueprint?, *European Journal of Marketing*, 35, 5/6, pp. 722-743.
- Butler P. et Collins N.** (1995), Marketing public sector services: concepts and characteristics, *Journal of Marketing Management*, 11, 1-3, pp. 83-96.
- Buttel F.H. et Flinn W.L.** (1974), The structure of support for the environmental movement, 1968-1970, *Rural Sociology*, 39, 1, pp. 56-69.
- Byrne B.M.** (2010), *Structural equation modeling with AMOS. Basic concepts, applications, and programming, 2ème édition*, New York: Routledge.
- Campbell D.T.** (1963), From descriptions to experimentation: interpreting trends as quasi experiments, in C.W. Harris (coord.), *Problems in measuring Change*, Madison: University of Wisconsin Press.
- Carrus G., Passafaro P. et Bonnes M.** (2008), Emotions, habits and rational choices in ecological behaviours: the case of recycling and use of public transportation, *Journal of Environmental Psychology*, 28, 1, pp. 51-62.
- Carricano M. et Poujol F.** (2008), *Analyse de données avec SPSS*, Paris : Pearson Education.
- Carson R.** (1962), *Silent Spring*, Boston: Houghton Mifflin.
- Castro P., Garrido M., Reis E. et Menezes J.** (2009), Ambivalence and conservation behaviour: an exploratory study on the recycling of metal cans, *Journal of Environmental Psychology*, 29, 1, pp. 24-33.
- Catton W.R. et Dunlap R.E.** (1980), A New Ecological Paradigm for post-exuberant sociology, *American Behavioral Scientist*, 24, 1, pp.15-47.
- Chalmin P. et Gaillochet C.** (2009), *Du rare à l'infini. Panorama des déchets 2009*, Paris: Economica.
- Chamorro A., Rubio S. et Miranda F.J.** (2009), Characteristics of research on green marketing, *Business Strategy and the Environment*, 18, 4, pp. 223–239.
- Chan K.** (1998), Mass communication and pro-environmental behaviour: waste recycling in Hong Kong, *Journal of Environmental Management*, 52, 4, pp. 317-325.
- Chauvet V.** (2003), Construction d'une échelle de mesure de la capacité d'absorption, *11ème Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique*, Les Côtes de Carthage, Tunis.

Cheung S.F., Chan K. et Wong Z.S.-Y. (1999), Reexamining the theory of planned behavior in understanding wastepaper recycling, *Environment and Behavior*, 31, 5, pp. 587-612.

Chevallier J. (1985), Figures de l'usager, in R. Draï (coord.), *Psychologie et science administrative*, Paris: Presses Universitaires de France.

Chevallier, J. (1992), Regards sur l'administré, in M. Chauvière et J.T. Godbout (coord.), *Les usagers entre marché et citoyenneté*, Paris: L'Harmattan.

Chirkov V., Ryan R.M., Kim Y. et Kaplan U. (2003) Differentiating autonomy from individualism and independence: a Self-Determination Theory perspective on internalization of cultural orientations and well-being, *Journal of Personality and Social Psychology*, 84, 1, pp. 97-110.

Chol C. et Coué B. (2006), Service public: pour un usager citoyen, *15ème Colloque International de la Revue Politiques et Management Public*, Lille.

Churchill G. (1979), A paradigm for developing better measures of marketing constructs, *Journal of Marketing Research*, 16, 1, pp. 64-73.

Cialdini R.B., Reno R.R. et Kallgren C.A. (1990), A focus theory of normative conduct: recycling the concept of norms to reduce littering in public places, *Journal of Personality and Social Psychology*, 58, 6, pp. 1015-1026.

Clarke J., Newman J., Smith N., Vidler E. et Westmarland L. (2007), *Creating citizen-consumers: changing publics and changing public services*, London: Paul Chapman Publishing Ltd.

Conner M. et McMillan B. (1999), Interaction effects in the theory of planned behaviour: studying cannabis use, *The British Journal of Social Psychology*, 38, 2, pp. 195-222.

Conseil Général des Alpes Maritimes (2009), *Révision du Plan d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés des Alpes Maritimes, état des lieux*, document provisoire, Avril 2009.

Conseil Général des Alpes Maritimes (2010), *Plan d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés des Alpes Maritimes*, Décembre 2010.

Consales G., Fesseau M. et Passeron V. (2009), La consommation des ménages depuis cinquante ans, in J. Accardo, V. Bellamy, G. Consales et V. Passeron (coord.), *Cinquante ans de consommation en France, édition 2009*, Paris : INSEE.

Cook S.W. et Berrenberg J. L. (1981), Approaches to encouraging conservation behavior: a review and conceptual framework, *Journal of Social Issues*, 37, 2, pp. 73-107.

Corbin A. (1982), *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social, XVIIIe et XIXe siècles*, Paris : Aubier.

Cornwell B.T. et Schepker C.H. (1991), An examination of ecologically concerned consumers and their intention to purchase ecologically packaged products, *Journal of Public Policy & Marketing*, 10, 2, pp. 77-101.

Corral-Verdugo V. (2003), Situational and personal determinants of waste control practices in northern Mexico: a study of reuse and recycling behaviors, *Resources, Conservation and Recycling*, 39, 3, pp. 265-281.

Corral-Verdugo V., Carrus G., Bonnes M., Moser G. et Sinha J.B.P. (2008), Environmental beliefs and endorsement of sustainable development principles in water conservation: toward a New Human Interdependence Paradigm scale, *Environment and Behavior*, 40, 5, pp. 703-725.

Cotgrove S. (1982), *Catastrophe or cornucopia: the environment, politics and the future*, New York: John Wiley & Sons.

Craig-Lees M. et Hill C. (2002), Understanding voluntary simplifiers, *Psychology & Marketing*, 19, 2, pp. 187-210.

CRIOC (2007) *Baromètre Prévention Typologie, Wallonie2007*, Bruxelles: Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs.

Crosby L.A., Gill J.D. et Taylor J. R. (1981), Consumer/voter behaviour in the passage of the Michigan container law, *Journal of Marketing*, 45, 2, pp. 19-32.

Cross J.G. et Guyer M.J. (1980), *Social Traps*, Ann Arbor: University of Michigan Press.

Crozier M. (2008), Article Bureaucratie, in *Encyclopædia Universalis*, ressource en ligne.

Dahab D.J., Gentry J.W. et Su W. (1995), New ways to reach non-recyclers: an extension of the model of reasoned action to recycling behaviors, *Advances in Consumer Research*, 22, pp.251-256.

Dahlstrand U. et Biel A. (1997), Pro-environmental habits: propensity levels in behavioral Change, *Journal of Applied Social Psychology*, 27, 7, pp. 588-601.

Dampérat M. et Dussart C. (2007), Un marketing bien trop vert, *Décisions Marketing*, 47, juillet-septembre, pp. 101-106.

Dann S. (2010), Redefining social marketing with contemporary commercial marketing definitions, *Journal of Business Research*, 63, 2, pp. 147-153.

Darpy D. et Volle P. (2007), *Comportement du consommateur, concepts et outils, 2ème édition*, Paris: Dunod.

Daumas J.-C. (2006), Consommation de masse et grande distribution. Une révolution permanente (1957-2005), *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 91, 3, pp. 57-76.

Davidson A.R., Yantis S., Norwood M. et Montano D.E. (1985), Amount of information about the attitude object and attitude-behavior consistency, *Journal of Personality and Social Psychology*, 49, 5, pp. 1184-1198.

Davies G., Chun R., Da Silva R.V. et Roper S. (2002), *Corporate reputation and competitiveness*, London and New York: Routledge Taylor & Francis Group.

Davies J., Foxall G.R. et Pallister J. (2002), Beyond the intention-behaviour mythology: an integrated model of recycling, *Marketing Theory*, 2, 1, pp. 29-113.

De Quatrebarbes B. (1998), *Usagers ou clients? Ecoute, marketing et qualité dans les services publics*, 2^{ème} édition, Paris: Editions d'Organisation.

De Silguy C. (1996), *Histoire des hommes et de leurs ordures. Du Moyen Age à nos jours*, Paris : Le Cherche Midi.

De Silguy C. (2009), *Histoire des hommes et de leurs ordures. Du Moyen Age à nos jours, nouvelle édition*, Paris: Le Cherche Midi.

De Young R. (1985-1986), Encouraging environmentally appropriate behavior: the role of intrinsic motivation, *Journal of Environmental Systems*, 15, 4, pp. 281-292.

De Young R. (1986), Some psychological aspects of recycling: the structure of conservation satisfactions, *Environment and Behavior*, 18, 4, pp. 435-449.

De Young, R. (1988-1989), Exploring the difference between recyclers and nonrecyclers: the role of information, *Journal of Environmental Systems*, 18, 4, pp. 341-351.

De Young R. (1990), Recycling as appropriate behavior: a review of survey data from selected recycling education programs in Michigan, *Resources, Conservation and Recycling*, 3, 4, pp. 253-266

De Young R. (2000), Expanding and evaluating motives for environmentally responsible behavior, *Journal of Social Issues*, 56, 3, pp. 509-526.

De Young R. et Kaplan S. (1985-1986), Conservation behavior and the structure of satisfactions, *Journal of Environmental Systems*, 15, 3, pp.233-242.

Dean D.G. (1961), Alienation: its meaning and measurement, *American Sociological Review*, 26, 5, pp. 753-758.

DeCharms R. (1968), *Personal causation. The internal affective determinants of behavior*. New York: Academic Press.

Deci E.L (1971), Effets of externally mediated rewards on intrinsic motivation, *Journal of Personality and Social Psychology*, 18, 1, pp. 105-115.

Deci E.L (1975), *Intrinsic motivation*, New York: Plenum.

Deci E.L et Cascio W.F. (1972), Changes in intrinsic motivation as a function of negative feedback and threats, *Communication présentée à la Eastern Psychological Association*, Boston.

Deci E.L et Ryan R.M. (1980), The empirical exploration of intrinsic motivation processes, in L. Berkowitz (coord.), *Advances in experimental social psychology*, New York: Academic Press.

- Deci E.L. et Ryan R.M.** (1985a), The general causality orientation scale: Self-determination in personality, *Journal of Research in Personality*, 19, 2, pp. 109-134.
- Deci E.L. et Ryan R.M.** (1985b), *Intrinsic motivation and self-determination in human behavior*, New York: Plenum.
- Deci E.L. et Ryan R.M.** (1987), The support of autonomy and the control of behavior, *Journal of Personality and Social Psychology*, 53, 6, pp. 1024-1037.
- Deci E.L. et Ryan R.M.** (2000), The “what” and “why” of goal pursuits: Human needs and the self-determination of behavior, *Psychological Inquiry*, 11, 4, pp.227-268.
- Deci E.L. et Ryan R.M.** (2004), *Handbook of self-determination research*, New York: The University of Rochester Press.
- Deci E.L., Koestner R. et Ryan R.M.** (1999a), A meta-analytic review of experiments examining the effects of extrinsic rewards on intrinsic motivation, *Psychological Bulletin*, 125, 6, pp. 627-668.
- Deci E.L., Koestner R. et Ryan R.M.** (1999b), The undermining effect is a reality after all: Extrinsic rewards, task interest, and self-determination, *Psychological Bulletin*, 125, 6, pp. 692-700.
- Deci E. L., Vallerand R.J., Pelletier L.G. et Ryan R.M.** (1991), Motivation and education: The self-determination perspective, *The Educational Psychologist*, 26, 3/4, pp. 325-346.
- Deci E.L., Betley G., Kahle J., Abrams L. et Porac J.** (1981), When trying to win: Competition and intrinsic motivation, *Personality and Social Psychology Bulletin*, 7, 1, pp. 79-83.
- Dembrowski S. et Hanmer-Lloyd S.** (1994), The environmental value-attitude-system model: a framework to guide the understanding of environmentally-conscious consumer behavior, *Journal of Marketing Management*, 10, 7, pp. 593-603.
- Deponte A.** (2004), Linking motivation to personality: causality orientations, motives, and self-descriptions, *European Journal of Personality*, 18, 1, pp. 31-44.
- Derbaix C. et Brée J.** (2000), *Comportement du consommateur. Présentation de textes choisis*, Paris: Editions Economica.
- Derksen L. et Gartrell J.** (1993), The social context of recycling, *American Sociological Review*, 58, 3, pp. 434-442.
- Deyon, P.** (1967), *Amiens, capitale provinciale*, Paris: Mouton & Co.
- Dholakia N. et Arndt J.** (1985), *Changing the course of marketing: Alternative paradigms for widening marketing theory*, Greenwich: JAI Press.

- Diamantopoulos A., Schlegelmilch B.B., Sinkovics R.R. et Bohlen G.M.** (2003), Can socio-demographics still play a role in profiling green consumers? A review of the evidence and an empirical investigation, *Journal of Business Research*, 56, 6, pp. 465-480.
- Diderot M** (1751), *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Berne et Lausanne : Sociétés Typographiques.
- Dietz T., Stern P.C. et Guagnano G.A.** (1998), Social structural and social psychological bases of environmental concern, *Environment and Behavior*, 30, 4, pp. 450-471.
- Le Monde Diplomatique** (2006), Déchets, les recycleurs et les recyclés, in *Atlas 2006. La planète en danger*, février 2006.
- Djelic M-L.** (2004), L'arrivée du management en France : un retour historique sur les liens entre managérialisme et Etat, *Politiques et Management Public*, 22, 2, pp. 1-18.
- Dolnicar S., Crouch G.I. et Long P.** (2008), Environment-friendly tourists: what do we really know about them?, *Journal of Sustainable Tourism*, 16, 2, pp. 197-210.
- Douglas M.** (1992), *De la souillure. Etudes sur la notion de pollution et de tabou*. Paris: La Découverte.
- Duban F.** (2001), L'écologisme américain : des mythes fondateurs de la nation aux aspirations planétaires, *Hérodote*, 1, 100, pp. 55-86.
- Dunlap R.E. et Van Liere K.D.** (1978), The New Environmental Paradigm, *Journal of Environmental Education*, 9, 4, pp. 10-19.
- Dunlap R.E. et Van Liere K.D.** (1984), Commitment to the Dominant Social Paradigm and concern for environment quality, *Social Science Quarterly*, 65, 4, pp. 1013-1028.
- Dunlap R.E., Grieneeks J.K. et Rokeach M.** (1983), Human values and proenvironmental behaviour, in W.D. Conn (coord.) *Energy and Material Resources: Attitudes, Values and Public Policy (AAAS Selected Symposium)*, Colorado: Westview Press.
- Dunlap R. E., Van Liere K.D., Mertig A. et Jones R.** (2000), Measuring endorsement of the new ecological paradigm: a revised NEP scale, *Journal of Social Issues*, 56, 3, pp. 425-442.
- Dupont J.P., Carlier G., Delens C. et Gérard P.** (2010) La motivation auto-déterminée des élèves en éducation physique: état de la question, *Sciences et techniques des activités physiques et sportives*, 88, pp. 7-23.
- Durand R.M. et Sharma S.** (1982), Conservation or energy development: consumer perceptions of alternate solutions to the energy crisis, *Journal of the Academy of Marketing Science*, 10, 4, pp. 410-431.
- Dwyer W.O., Leeming F.C., Cobern M.K., Porter B.E. et Jackson J.M.** (1993), Critical review of behavioral interventions to preserve the environment, *Environment and Behavior*, 25, 5, pp. 275-321.

Eagly A. et Chaiken S. (1993), *The psychology of attitudes*, Fort Worth: Harcourt Brace Jovanovitch College Publishers.

Edwards K. (1996), An overview of the voluntary simplicity movement, resource en ligne: <<http://www.stretcher.com/stories>>.

Elgin D. (1993), *Voluntary simplicity, revised edition*, New York: William Morrow.

Elgin D. et Mitchell A. (1977), Voluntary simplicity, *Co-Evolution Quarterly*, 14, 2, pp. 4-18.

Ellen P.S. (1994), Do we know what we need to know? Objective and subjective knowledge effects on pro-ecological behaviors, *Journal of Business Research*, 30, pp.43-52.

Ellen P.S., Wiener J.L. et Cobb-Walgren C. (1991), The role of perceived consumer effectiveness in motivating environmentally conscious behaviors, *Journal of Public Policy & Marketing*, 10, 2, pp. 102-117.

Ethicity (2006), *Déclaratifs et comportements des Français sur le développement durable*, Paris: Cabinet Ethicity.

Ethicity (2008), *Déclaratifs et comportements des Français en matière de développement durable et de consommation responsable*, Paris: Cabinet Ethicity.

Ethicity (2010), *Les français et la consommation responsable, quoi de neuf en 2010*, Paris: Cabinet Ethicity.

Etienne J. (2010), La conformation des gouvernés. Une revue de la littérature théorique, *Revue française de science politique*, 60, 3, pp. 493-517.

Etzioni A. (1998), Voluntary simplicity: characterization, select psychological implications, and societal consequences, *Journal of Economic Psychology*, 19, 5, pp. 619-643.

Eurobaromètre (2008.), *Attitude des citoyens européens vis-à-vis de l'environnement*, rapport d'étude Eurobaromètre, Spécial 295 / Vague 68.2, mars.

Eurostat (2011), Le recyclage a représenté un quart de la quantité totale de déchets municipaux traités en 2009, *Communiqué de presse du 8 mars 2011*, Environnement dans l'UE27, Service de presse d'Eurostat

Fazio R.H. (1990), Multiple processes by which attitudes guide behavior: The MODE model as an intégrative framework, in M.P. Zanna (coord.), *Advances in Experimental Social Psychology*, San Diego: Academic Press.

Feather N.T. (1991), Human values, global self-esteem, and belief in a just world, *Journal of Personality*, 59, pp. 75-106.

Fenouillet F. (2003), *La motivation*, Paris: Dunod.

- Festinger L.** (1957), *A Theory of Cognitive Dissonance*, Evanston: Row, Peterson & Co.
- Fijalkow Y.** (2006), *Usagers ou consommateurs ? France Télécom ou la dérégulation du service public*, Toulouse: Presses Universitaires du Mirail.
- Filser M.** (1994), *Le comportement du consommateur*, Paris: Editions Dalloz.
- Fishbein M.A et Ajzen I.** (1975), *Belief, attitude, intention, and behavior: an introduction to theory and research*, Reading: Addison-Wesley.
- Fisk G.** (1974), *Marketing and the ecological crisis*, London: Harper and Row.
- Folz D.H.** (1999), Municipal recycling performance: a public sector environmental success story, *Public Administration Review*, 59, 4, pp. 336-345.
- Fombrun C.J.** (1996), *Reputation. Realizing value from the corporate image*, Boston: Harvard Business School Press
- Forest J., Dagenais-Desmarais V., Crevier-Braud L., Bergeron E. et Girouard S.** (2010), Le lien entre la santé mentale et la satisfaction des besoins d'autonomie, de compétence et d'affiliation sociale, *Gestion*, 35, 3, pp. 20-26.
- Fornell C. et Larcker D.** (1981), Evaluating structural equation models with unobservable variables and measurement error, *Journal of Marketing Research*, 18, 1, pp. 39-50.
- Fraj E. et Martinez E.** (2006), Influence of personality on ecological consumer behavior, *Journal of Consumer Behavior*, 5, 1, pp. 167-181.
- Fransson N. et Gärling T.** (1999), Environmental concern: conceptual definitions, measurement methods, and research findings, *Journal of Environmental Psychology*, 19, 4, pp. 369-382.
- Fredericks A.J. et Dossett D.L.** (1983), Attitude-behavior relations: a comparison of the Fishbein-Ajzen and Bentler-Speckart models, *Journal of Personality and Social Psychology*, 45, 3, pp. 501-512.
- Freud S.** (1929), *Malaise dans la civilisation*, Paris : Presses Universitaires de France, 1971.
- Frippiat D. et Marquis N.** (2010) Les enquêtes par Internet en sciences sociales: un état des lieux, *Population*, 65, 2, pp. 309-338.
- Frodi A., Bridges L. et Grolnick W.** (1985), Correlates of mastery-related behavior: a short-term longitudinal study of infants in their second year, *Child Development*, 56, 5, pp. 1291-1298.
- Gagné M.** (2009), A model of knowledge-sharing motivation, *Human Resource Management*, 48, 4, pp. 571-589
- Gagné M. et Deci E.L.** (2005), Self-determination theory and work motivation, *Journal of Organizational Behavior*, 26, 4, pp. 331-362

Gallopel-Morvan K. (2006), L'utilisation de la peur dans un contexte de marketing social : état de l'art, limites et voies de recherche, *Recherche et Applications en Marketing*, 21, 4, pp. 41-60.

Gamba R. J. et Oskamp S. (1994), Factors influencing community residents' participation in commingled curbside recycling programs, *Environment and Behavior*, 26, 5, pp. 587-612.

Geller E.S. (1989), Applied behavior analysis and social marketing: An integration for environmental preservation, *Journal of Social Issues*, 45, 1, pp. 17-36.

Geller E.S., Winett R.A. et Everett P.B. (1982), *Preserving the environment: New strategies for behavior change*, Elmsford: Pergamon Press

Giannelloni J.-L. (1998), Les comportements liés à la protection de l'environnement et leurs déterminants : un état des recherches en marketing, *Recherche et Application en Marketing*, 13, 2, pp. 49-72.

Giannelloni J.-L. (1995), The combined effect of age, level of education and personal values on the attitude towards the protection of the environment, *Proceedings of the 24th EMAC Conference*, Cergy-Pontoise.

Gierl H. et Stumpp S. (1999), L'influence des convictions de contrôle et des attitudes globales sur le comportement écologique du consommateur, *Recherche et Application en Marketing*, 14, 2, pp. 71-83.

Gill J.D., Crosby L.A. et Taylor J.R. (1986), Ecological concern, attitudes, and social norms in voting behavior, *Public Opinion Quarterly*, 50, 4, pp. 537-554.

Giraldo A. et Dalla Zuanna G. (2006), Une procédure de redressement du biais de non-réponse: le cas de l'enquête italienne sur la fécondité urbaine, 2001-2002, *Population*, 61, 3, pp. 331-344.

Gordon R., Carrigan M. et Hastings G. (2011), A framework for sustainable marketing, *Marketing Theory*, 11, 2, pp. 143-163.

Graedel T.E. (1989), Regional and global impacts on the biosphere, *Environment*, 31, 1, pp. 8-13.

Graham P. (1994), Marketing in the public sector: inappropriate or merely difficult?, *Journal of Marketing Management*, 10, 5, pp. 361-375.

Grandclément C. et Cochoy F. (2006), Histoire du chariot de supermarché. Ou comment emboîter le pas de la consommation de masse, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 3, 91, pp.77-93.

Grant W. (2001), Environmental policy and social exclusion, *Journal of European Public Policy*, 8, 1, pp. 82-100.

Granzin K.L. et Olsen J.E. (1991), Characterization participants in activities protecting the environment: a focus on donating, recycling, and conservation behaviors, *Journal of Public Policy & Marketing*, 10, 2, pp. 1-27.

- Green-Demers, I., Pelletier L.G. et Menard S.** (1997), The impact of behavioural difficulty on the saliency of the association between self-determined motivation and environmental behaviours, *Canadian Journal of Behavioural Science*, 29, 3, pp. 157-166.
- Green-Demers I., Blanchard C, Pelletier L.G. et Béland A.** (1994), Perception of government environmental strategies by the citizens: The Government Style Questionnaire, *Psychologie Canadienne*, 35, 2a, pp. 77-156.
- Greenwald A.G.** (1989), Why are attitudes important? in A.R. Pratkanis, S.J. Breckler et A.G. Greenwald (coord.), *Attitude structure and function*, Hillsdale: Erlbaum.
- Grunert S.C.** (1991), *Everybody seems concerned about the environment: but is this concern reflected in Danish consumer's food choice?*, Working Paper Series, Aarhus School of Business.
- Grunert S.C. et Kristensen K.** (1992), The green consumer: some Danish evidence, in D. Fuglede et K.G. Grunert (coord.), *Marketing for Europe. Marketing for the Future, vol.1*, Aarhus: The Aarhus School of Business.
- Guagnano G.A., Stern P.C. et Dietz T.** (1995), Influences on attitude-behavior relationships: a natural experiment with curbside recycling, *Environment and Behavior*, 27, 4, pp. 699-718.
- Guillemain B.** (2008), Article Civisme, in *Encyclopædia Universalis*, ressource en ligne.
- Hage O., Söderholm P. et Berglund C.** (2009), Norms and economic motivation in household recycling: Empirical evidence from Sweden, *Resources, Conservation and Recycling*, 53, 10, pp.155-165.
- Hardin G.** (1968), The tragedy of the commons, *Science*, 162, 3859, pp. 1243-1248.
- Harlow H.F.** (1958), The nature of love, *American Psychologist*, 13, pp. 673-685.
- Harter S.** (1983), Developmental perspectives on the self-system, in E.M. Hetherington (coord.), *Handbook of Child Psychology, Vol. 4: Socialization, personality and social development, 4th edition*, New York: Wiley.
- Head J.G.** (1962), Public goods and public policy, *Public Finance*, 17, 3, pp. 197-219.
- Heberlein T.A.** (1977), Norm activation and environmental action: a rejoinder to Dunlap and Van Liere, *Journal of Social Issues*, 33, 3, pp. 207-211.
- Heider F.** (1958), *The psychology of interpersonal relations*, New York: Wiley.
- Henion K.E. et Kinnear T.** (1976), *Ecological marketing*, Chicago: American Marketing Association.
- Hermel L. et Romagni P.** (1990), *Le marketing public*, Paris: Editions Economica.

Hines J.M., Hungerford H.R. et Tomera A.N. (1987), Analysis and synthesis of research on responsible environmental behavior: a meta-analysis, *Journal of Environmental Education*, 18, 2, pp. 1-8.

Hirschman A.O. (1983), *Bonheur privé, action publique*, Paris: Fayard.

Hofstede G. (1980), *Culture's consequences: international differences in work-related values*, Beverly Hills: Sage Publications.

Homer P.M. et Kahle L.R. (1988), A structural equation test of the value-attitude-behavior hierarchy, *Journal of Personality and Social Psychology*, 54, 4, pp.638-646.

Hopper J.R. et Nielsen J.M. (1991), Recycling as altruistic behavior: normative and behavioral strategies to expand participation in a community recycling program, *Environment and Behavior*, 23, 2, pp. 195-220.

Howard, J.A. (1989), *Consumer behavior in marketing strategy*, Englewood Cliffs: Prentice Hall

Howenstine E. (1993), Market segmentation for recycling, *Environment and Behavior*, 25, 1, pp. 86-102.

Humphrey C.R., Bord R.J., Hammond M.M. et Mann S.H. (1977), Attitudes and conditions in a paper recycling program, *Environment and Behavior*, 9, 1, pp. 107-124.

Hunecke M., Haustein S., Böhler S. et Grischkat S. (2010), Attitude-based target groups to reduce the ecological impact of daily mobility behavior, *Environment and Behavior*, 42, 1, pp. 3-43.

Huron D. et Spindler J. (2008), *Le management public en mutation*, Paris : L'Harmattan.

Inglehart R. (1990), *Culture shift in advanced western society*, Princeton: Princeton University Press.

INSEE (2010), *La situation du commerce en 2009*, Division commerce, Direction des statistiques d'entreprises, Paris: Institut national de la statistique et des études économiques.

INSEE (2011), *Tableaux de l'économie française. Edition 2011*, Paris: Institut national de la statistique et des études économiques.

Jackson A., Olson J.E., Granzin K.L. et Burns A.C. (1992), An investigation of the determinants of recycling consumer behavior, *Advances in Consumer Research*, 20, pp. 481-487.

Jacob B. (1908), *Devoirs. Conférences de Morale individuelle et de Morale sociale*, Paris : Edouard Cornély et Cie.

Jacobs H.E., Bailey J.S. et Crews J.I. (1984), Development and analysis of a community-based resource recovery program, *Journal of Applied Behavior Analysis*, 17, 2, pp. 127-145.

Jacoby J., Berning C.K. et Dietvorst T.F. (1977), What about disposition? *Journal of marketing*, 41, 2, pp.22-28.

Jeannot G. (1998), *Les usagers du service public*, Paris: Presses Universitaires de France.

Joireman J., Van Lange P.A.M. et Van Vugt M. (2004), Who cares about environmental impacts of cars? Those with an eye toward the future, *Environment and Behaviour*, 36, 2, pp. 187-206.

Jolibert A. et Jourdan P. (2006), *Marketing Research*, Paris: Dunod.

Jolivet P. (1999), Le consommateur responsable ? Etude du cas des déchets ménagers, *Humanisme et Entreprise*, 238, pp. 33-46.

Jones R.E. (1990), Understanding paper recycling in an institutionally supporting setting: An application of the theory of reasoned action, *Journal of Environmental Systems*, 19, 4, pp. 307-321.

Joule R.-V. et Beauvois J.-L.(1998), De la dissonance à l'engagement dans la soumission, in R.-V. Joule, J.M. Monteil et J.-L. Beauvois (coord.), *La psychologie sociale, 6: Vingt ans de psychologie sociale expérimentale francophone*, Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.

Joule R.-V. et Beauvois J.-L. (2002), *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens, nouvelle version*, Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.

Joule R.-V. et Beauvois J.-L. (2009), *La soumission librement consentie, 6ème édition*, Paris: Presses Universitaires de France.

Joule R.-V., Girandola F. et Bernard F. (2007), How can people be induced to willingly change their behavior? The path from persuasive communication to binding communication, *Social and Personality Psychology Compass*, 1, 1, pp. 493-505.

Kangun N. (1974), Environmental problems and marketing: Saint or sinner?, in J.N. Seth et L. Wright (coord.), *Marketing analysis for societal problems*, Urbana-Champaign: University of Illinois Press.

Kaplan S. (2000), Human nature and environmentally responsible behavior, *Journal of Social Issues*, 56, 3, pp. 491-508.

Karp D.R. (1996), Values and their effect on pro-environmental behaviour, *Environment and Behavior*, 28, 1, pp. 111-113.

Kassarjian H.H. (1971), Incorporating ecology into marketing strategy: the case of air pollution, *Journal of Marketing*, 35, 3, pp. 61-65.

Katzev R. et Wang T. (1994), Can commitment change behavior? A case study of environmental actions, *Journal of Social Behavior & Personality*, 9, 1, pp. 13-26.

- Katzev R. et Johnson T.R.** (1984), Comparing the effects of monetary incentives and foot in the door strategies in promoting residential electricity conservation, *Journal of Applied Social Psychology*, 14, 1, 12-27.
- Kiesler C.A.** (1971), *The psychology of commitment. Experiments linking behavior to belief*, New York: Academic Press.
- Kilbourne W.E.** (1998), Green marketing: a theoretical perspective, *Journal of Marketing Management*, 14, 6, pp. 641-655.
- Kilbourne W.E. et Pickett G.** (2008), How materialism affects environmental beliefs, concern, and environmentally responsible behavior, *Journal of Business Research*, 61, 9, pp. 885-893.
- Kilbourne W.E., Beckmann S.C. et Thelen E.** (2002) The role of the Dominant Social Paradigm in environmental attitudes: a multi-national examination, *Journal of Business Research*, 55, 3, pp. 193-204.
- Kilbourne W.E., McDonagh M. et Prothero A.** (1997), Sustainable consumption and the quality of life: a macromarketing challenge to the Dominant Social Paradigm, *Journal of Macromarketing*, 17, 1, pp. 4-24.
- Kinnear T. et Taylor J.R.** (1973), The effect of ecological concern on brand perceptions, *Journal of Marketing Research*, 10, 2, pp. 20-24.
- Kinnear T. et Taylor J.R.** (1987), *Marketing research: an applied approach, 3rd edition*, New York: McGraw-Hill.
- Kinnear T., Taylor J.R. et Ahmed S.** (1974), Ecologically concerned consumers: who are they?, *Journal of Marketing*, 38, 2, pp. 20-24.
- Kiss A.** (2005), Du régional à l'universel : la généralisation des préoccupations environnementales, *Revue internationale et stratégique*, 60, 4, pp. 85-92.
- Knussen C., Yule F., MacKenzie J. et Wells M.** (2004), An analysis of intentions to recycle household waste: The roles of past behaviour, perceived habit, and perceived lack of facilities, *Journal of Environmental Psychology*, 24, 2, pp. 237-246.
- Koestner R., Houliort N., Paquet S. et Knight C.** (2001), On the risks of recycling because of guilt: an examination of the consequences of introjections, *Journal of Applied Social Psychology*, 31, 12, pp. 2545-2560.
- Koestner R., Ryan R.M., Bernieri F. et Holt K.** (1984), Setting limits on children behavior: the differential effects of controlling versus informational styles on intrinsic motivation and creativity, *Journal of Personality*, 52, 3, pp. 233-248.
- Kohn M.L. et Schooler C.** (1983), *Work and personality: an inquiry into the impact of social stratification*, Norwood: Ablex Publishing Corp.

Korten D.C. (1999), *The post-corporate world: life after capitalism*, San Fransisco: Kunarian Press and Berrett-Koehler Publishers.

Kotler P. (1972), What consumerism means for marketers, *Harvard Business Review*, 50, 3, pp.48-57.

Kotler P. et Lee N. (2007), *Marketing in the public sector. A roadmap for improved performance*, NJ: Wharton School Publishing.

Kotler P. et Levy S.J. (1969), Broadening the concept of marketing, *Journal of Marketing*, 33, 1, pp. 10-15.

Kotler, P. et Zaltman G. (1971), Social marketing: an approach to planned social change, *Journal of Marketing*, 35, 3, pp. 3-12.

Kotler P., Keller K., Dubois B. et Manceau D. (2006), *Marketing Management, 12ème édition*, Paris: Pearson Education.

Kréziak D. (1995), Comportement des consommateurs et environnement : une approche exploratoire, *Actes du 11^{ème} congrès de l'AFM*, Reims.

Kristiansen C.M. et Matheson K. (1990), Value conflict, value justification, and attitudes toward nuclear weapon, *Journal of Social Psychology*, 130, 5, pp. 665-675.

Kruglanski A.W. (1989), *Lay epistemics and human knowledge: Cognitive and motivational bases*, New York: Plenum.

Kruglanski A.W., Friedman I. et Zeevi G. (1971), The effects of extrinsic incentive on some qualitative aspects of task performance, *Journal of Personality*, 39, 4, pp.606-617.

Kuhn T.S. (1962), *The structure of scientific revolutions*, Chigaco: University of Chicago Press.

Lagroye J. (1997), *Sociologie politique, 3^{ème} édition révisée et mise à jour*, Paris : Presses de Sciences Po & Dalloz.

Laguardia J. et Ryan R.M. (2000), Buts personnels, besoins psychologiques fondamentaux et bien-être: théorie de l'autodétermination et applications, *Revue Québécoise de Psychologie*, 21, 2, pp.281-304.

Lalande A. (2006), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris: Presses Universitaires de France.

Lamb C.W. (1987), Public sector marketing is different, *Business Horizons*, 30, 4, pp. 56-60.

Lambin J-J. (1999), *Le marketing stratégique. Du marketing à l'orientation marché, 4ème édition*, Paris: Ediscience International.

Landot E. (2003), *Déchets ménagers et intercommunalité: guide pratique*, Voiron: Editions de La Lettre du cadre territorial.

- Laporte D.** (1978), *Histoire de la merde*, Paris : C. Bourgois.
- Larrue C.** (2000), *Analyser les politiques publiques d'environnement*, Paris : L'Harmattan.
- Lastovicka J. et Joachimstaler E.** (1988), Improving the detection of personality-behaviour relationships in consumer research, *Journal of Consumer Research*, 14, pp. 583-587.
- Laszlo P.** (2008), Article Plastiques, in *Encyclopædia Universalis*, ressource en ligne.
- Laufer R.** (1985), Gouvernabilité et management des systèmes administratifs complexes, *Politiques et Management Public*, 3, 1, pp. 25-48.
- Laufer R. et Burlaud A.** (1980), *Management public. Gestion et légitimité*, Paris : Dalloz.
- Lavergne K.J., Sharp E.C., Pelletier L.G. et Holtby A.** (2010), The role of perceived government style in the facilitation of self-determined and non self-determined motivation for pro-environmental behavior, *Journal of Environmental Psychology*, 30, 2, pp. 169-177.
- Laville E.** (2007), *L'entreprise verte : Le développement durable change l'entreprise pour changer le monde*, 2^{ème} édition revue et augmentée, Paris : Editions Village Mondial.
- Layard R.** (2005), *Happiness: lessons from a new science*, London: Penguin.
- Lazer W.** (1969), Marketing's changing social relationships, *Journal of Marketing*, 33, 1, pp. 3-9.
- Le Gall-Ely M.** (2005), Du consommateur préoccupé par l'environnement à la consommation durable: les apports du macromarketing, in J.-P. Maréchal et B. Quenault (coord.), *Le développement durable. Une perspective pour le XXI^e siècle*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Legault L.R. et Pelletier L.G.** (2000), Assessment of an educational environmental program's impact on students' and their parents' attitudes motivation, and behaviors, *Canadian Journal of Behavioural Science*, 32, pp. 243-250.
- Lehman P.K. et Geller E.S.** (2004), Behavior analysis and environmental protection: Accomplishments and potential for more, *Behavior and Social Issues*, 13, 1, pp. 13-32.
- Lendrevie J., Lévy J. et Lindon D.** (2006), *Mercator*, 8^{ème} édition, Paris : Dunod.
- Leonard-Barton D.** (1981), Voluntarily simplicity lifestyles and energy consumption, *Journal of Consumer Behavior*, 8, 3, pp. 243-252.
- Lepper M.R. et Greene D.** (1975), Turning play into work: effects of adult surveillance and extrinsic rewards on children's intrinsic motivation, *Journal of Personality and Social Psychology*, 31, pp.479-486.
- Lepper M.R., Greene D. et Nisbett R.E.** (1973), Undermining children's intrinsic interest with extrinsic rewards: a test of the overjustification hypothesis, *Journal of Personality and Social Psychology*, 28, 1, pp. 129-137.

- Lewin K.** (1936), *Principles of topological psychology*, New York: McGraw-Hill.
- Lewin K.** (1947), Group decision and social change, in T. Newcomb et E. Hartley (coord.), *Readings in Social Psychology*, New York: Holt.
- Lewin K.** (1951), *Field theory in social science; selected theoretical papers*, edited by D. Cartwright, New York: Harper & Row.
- Lhuillier D. et Cochin Y.** (1999), *Des déchets et des hommes*, Paris: Desclée de Brouwer.
- Lindon D.** (1976), *Marketing politique et social*, Paris: Dalloz Gestion.
- Lindsay J.J. et Strathman A.** (1997), Predictors of recycling behavior: an application of a modified health belief model, *Journal of Applied Social Psychology*, 27, 20, pp. 1799-1823.
- Lipovetsky G.** (2003), La société d'hyperconsommation, *Le Débat*, 124, 2, pp.74-98.
- Liska A.E.** (1984), A critical examination of the causal structure of the Fishbein/Ajzen attitude-behavior model, *Social Psychology Quarterly*, 47, 1, pp. 61-74.
- Lord K.R. et Putrevu S.** (1998), Acceptance of recycling appeals: the moderating role of perceived consumer effectiveness, *Journal of Marketing Management*, 14, 6, pp. 581-590.
- Lutz R.J.** (1991), The role of attitude theory in marketing, in H.H. Kassarian et T.S. Robertson (coord.), *Perspectives in Consumer Behavior*, 4th edition, Englewood Cliffs: Prentice-Hall.
- Luyben P.D. et Bailey J.S.** (1979), Newspaper recycling, the effect of rewards and proximity of containers, *Environment and Behavior*, 11, 4, pp. 539-557.
- Lyons E. et Breakwell G.M.** (1994), Factors predicting environmental concern and indifference in 13- to 16-years-old, *Environment and Behavior*, 26, 2, pp. 223-238.
- MacDonald W.I. et Hara N.** (1994), Gender differences in environmental concern among college students, *Sex Roles*, 33, 5/6, pp. 369-374.
- Macey S.M. et Brown M.A.** (1983), Understanding residential energy conservation through attitudes and beliefs, *Environment and Behavior*, 15, 2, pp. 123-141.
- Macnaghten P. et Jacobs M.** (1997), Public identification with sustainable development: investigating cultural barriers to participation, *Global Environmental Change*, 7, pp. 1-20.
- Macnaghten P. et Urry J.** (1998), *Contested Natures*, London: Sage.
- Madden T.J., Ellen P.S. et Ajzen I.** (1992), A comparison of the theory of planned behavior and the theory of reasoned action, *Personality and Social Psychology Bulletin*, 18, 1, pp. 3-9.
- Malhotra N., Décaudin J.M et Bouguerra A.** (2004), *Etudes marketing avec SPSS*, Paris : Pearson Education.

Maloney M.P. et Ward M.P. (1973), Ecology: let's hear from the people. An objective scale for the measurement of ecological attitudes and knowledge, *American Psychologist*, 28, pp. 583-586.

Maloney M.P., Ward M.P. et Braucht N.G. (1975), A revised scale for the measurement of ecological attitudes and knowledge, *American Psychologist*, 30, july, pp. 787-790.

Mannetti L., Pierro A. et Livi S. (2004), Recycling: planned and self-expressive behaviour, *Journal of Environmental Psychology*, 24, 2, pp. 227-236.

Marguerat D. et Cestre G. (2002), *Le consommateur vert: attitude et comportement*, Working paper, Lausanne: Institut Universitaire de Management International, Université de Lausanne, Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Martin O. (2005), *L'analyse de données quantitatives*, Paris: Armand Colin.

Marty N. (2006), La consommation des eaux embouteillées. Entre alimentation, distinction et hygiène, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 3, 91, pp. 25-41.

Maslow A. (1955), Deficiency motivation and growth motivation, in M.R. Jones (coord.), *Nebraska symposium on motivation*, vol. 3, Lincoln: University of Nebraska Press.

Matagne P. (2003), Aux origines de l'écologie, *Innovations*, 2, 18, pp. 27-42.

Maystre L.Y, Duflon V., Diserens T. Leroy D., Simos J. et Viret F. (1994), *Déchets urbains. Nature et caractérisation*, Lausanne: Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

Mazis M.B. (1975), Antipollution measures and psychological reactance theory: a field experiment, *Journal of Personality and Social Psychology*, 31, 4, pp. 654-660.

Mazza P. (1997), Cascadia setting the pace in accelerating shift to voluntary simplicity, disponible en ligne: <http://www.tnews.com/text/cascadia_setting_the_pace_.html>.

McCarty J.A. et Shrum L.J. (1994), The recycling of solid wastes: personal values, value orientations, and attitudes about recycling as antecedents of recycling behavior, *Journal of Business Research*, 30, 1, pp. 53-62.

McCarty J.A. et Shrum L.J. (2001), The influence of individualism, collectivism, and locus of control on environmental beliefs and behavior, *Journal of Public Policy and Marketing*, 20, 1, pp. 93-104.

McDonald S. et Oates C.J. (2003), Reasons for non-participation in a kerbside recycling scheme, *Resources, Conservation and Recycling*, 39, 4, pp. 369-385.

McEvoy, J. (1972), The American concern with the environment, in W. Burch (coord.), *Social Behavior, Natural Resources, and the Environment*. New York: Harper and Row.

McGuinness J., Jones A.P. et Cole S.G. (1977), Attitudinal correlates of recycling behavior, *Journal of Applied Psychology*, 62, 4, pp. 376-84.

McGuire W.J. (1985), Attitudes and attitude change, in G. Lindzey et E. Aronson (coord.), *Handbook of social psychology, 3rd edition*, New York: Random House.

McKenzie-Mohr D. et Smith W. (1999), *Fostering sustainable development: an Introduction to Community-Based Social Marketing*, Gabriola Island: New Society Publishers.

Michel H. (2008), La mise en place de la gestion de la relation au Citoyen : d'une philosophie de la performance publique à une philosophie de l'apprentissage, in D. Huron et J. Spindler (coord.), *Le management public en mutation*, Paris : L'Harmattan, pp. 123-135.

Michelik F. (2008), La relation attitude-comportement: un état des lieux, *Ethique et Economique*, 6, 1, pp. 1-11.

Milbrath L. (1984), *Environmentalists: vanguard for a new society*, Albany: State University of New York Press.

Minton A. et Rose R. (1997), The effects of environmental concern on environmentally friendly consumer behavior: an exploratory study, *Journal of Business Research*, 40, 1, pp. 37-48.

Mohai P. et Twight W.B. (1987), Age and environmentalism: an elaboration of the Buttel model using national survey evidenc, *Social Science Quarterly*, 68, 4, pp. 798-815.

Monnot E. et Reniou F. (2010), Suremballage : nécessité ou gaspillage ? Les préoccupations écologiques et pratiques des consommateurs à l'égard des suremballages, *Actes du 26^{ème} Congrès International de l'AFM*, Le Mans-Angers.

Mossholder K. (1980), Effects of externally mediated goal setting on intrinsic motivation: A laboratory experiment, *Journal of Applied Psychology*, 65, 2, pp.202-10.

Moulins J.-L. (2001), Démocratie locale : le marketing politique à la recherche de sa citoyenneté, in R. Le Duff, J.-J. Rigal et G. Schmidt (coord.), *Démocratie et Management Local*, Paris : Editions Dalloz.

Mucchielli A. (2001), *Les motivations*, Paris: Presses Universitaires de France.

Mueller D.C. (1982), *Analyse des décisions publiques*, Paris : Economica.

Mueller P. (2006), Le client-centrisme: une nouvelle forme de relation entre l'Etat et les citoyens, *Politiques et Management Public*, 24, 3, pp.1-4.

Musgrave R. (1959), *The theory of public finance*, New York: McGraw Hill.

Neal A.G. et Groat H.T. (1974), Social class correlates of stability and change in levels of alienation, *Sociological Quarterly*, 15, 4, pp. 548-558.

Neuman K. (1986), Personal values and commitment to energy conservation, *Environment and Behavior*, 18, 1, pp. 53-74.

Nilsson M. et Kuller R. (2000), Travel behaviour and environmental concern, *Transportation Research*, Part D, 5, pp. 211-234.

Noels K.A., Clement R. et Pelletier L.G. (1999), Perceptions of teachers' communicative style and students' intrinsic and extrinsic motivation, *Modern Language Journal*, 83, 1, pp. 23-34.

Nunnally J.C. et Berstein I.H. (1994), *Psychometric Theory*, 3rd edition, New York: McGraw-Hill.

Offer A. (2006), *The challenge of affluence: self-control and well-being in the United States and Britain since 1950*, Oxford: Oxford University Press.

Olson J.M. et Zanna M.P. (1993), Attitudes and attitude change, *Annual Review of Psychology*, 44, 1, pp. 117-154.

Osbaldiston R. et Sheldon K.M. (2003), Promoting internalized motivation for environmentally responsible behavior: a prospective study of environmental goals, *Journal of Environmental Psychology*, 23, 4, pp. 349-357.

Oskamp S., Harrington M.J., Edwards T.C., Sherwood D.L., Okuda S.M. et Swanson D.C. (1991), Factors Influencing Household Recycling Behavior, *Environment and Behavior*, 23, 4, pp. 494-519.

Ostrom E. (1990), *Governing the commons, the evolution of institutions for collective action*, New York: Cambridge University Press.

Oubrayrie-Roussel N. et Roussel P. (2001), Le soi et la motivation, *Les notes du LIRHE*, n°345, Toulouse: Laboratoire Interdisciplinaire de recherche sur les Ressources Humaines et l'Emploi, Unité Mixte de Recherche CNRS-Université de Toulouse1.

Ouellette J.A. et Wood W. (1998), Habit and intention in everyday life: the multiple processes by which past behavior predicts future behavior, *Psychological Bulletin*, 124, 1, p. 54-74.

Packard V. (1962), *L'art du gaspillage*, Paris: Calmann-Lévy.

Parker D., Manstead A.S.R., Stradling S.G., Reason J.T. et Baxter J.S. (1992), Intentions to commit driving violations: an application of the theory of planned behavior, *Journal of Applied Psychology*, 77, 1, pp. 94-101.

Parsons T. (1977), *The Evolution of Societies*, Englewood Cliffs: Prentice-Hall.

Pastore-Reiss E. (2006), *Le marketing durable*, Paris: Eyrolles.

Pearlin L., Lieberman M., Menaghan E. et Mullan J. (1981), The stress process, *Journal of Health and Social Behavior*, 22, 4, pp. 337-356.

Peattie K. (2001), Toward sustainability: the third age of green marketing, *Marketing Review*, 2, 2, pp. 129-146.

Pelchat M. (1993), *Les problèmes posés par les déchets ménagers*, Rapport d'information n°200 fait au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, Paris : Sénat.

Pellemans P. (1999), *Recherche qualitative en marketing: Perspective psychoscopique*, Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Pelletier L. G. (2004), A motivational analysis of self-determination for pro-environmental behaviors, in E.L. Deci et R.M. Ryan (coord.), *Handbook of self-determination theory*, Rochester: The University of Rochester Press.

Pelletier L.G. et Bellier P. (1999), How difficult is it to recycle? Self-determination and the level of difficulty of recycling behavior, manuscript non publié, University d'Ottawa.

Pelletier L.G., Dion S., Tuson K. et Green Demers I. (1999), Why do people fail to adopt environmental protective behaviors? Toward a taxonomy of environmental amotivation, *Journal of Applied Social Psychology*, 29, 12, pp.2481-2504.

Pelletier L.G., Fortier M.S., Vallerand R.J. et Briere N.M. (2001), Associations among perceived autonomy support, forms of self-regulation, and persistence: a prospective study, *Motivation and Emotion*, 25, 4, pp. 279-306.

Pelletier L.G., Fortier M. S., Vallerand R. J., Tuson K. M. et Brière N.M. (1995), Toward a new measure of intrinsic motivation, extrinsic motivation, and amotivation in sports: the sport motivation scale (sms), *Journal of Sport and Exercise Psychology*, 17, pp. 35-53.

Pelletier L.G., Green-Demers I. et Béland A. (1997), Pourquoi adoptez-vous des comportements écologiques? Validation en langue française de l'échelle de motivation vis-à-vis des comportements écologiques, *Revue Canadienne des Sciences du Comportement*, 29, 3, pp. 145-156.

Pelletier L.G., Green-Demers I. et Béland A. (1999), Government style, citizen's motivation, and pro-environmental behaviors, manuscript non publié, Université d'Ottawa.

Pelletier L.G., Legault L.R. et Green-Demers I. (1999), Interpersonnal climate, motivation and pro-environmental behaviors, manuscript non publié, Université d'Ottawa.

Pelletier L.G. et Sharp E.C. (2007), From the promotion of pro-environmental behaviours to the development of an eco-citizen: the self-determination theory perspective, *Annual Conference of The Canadian Psychological Association*, Ottawa, Ontario.

Pelletier L.G. et Sharp E.C. (2008), Persuasive communication and pro-environmental behaviours: how message tailoring and message framing can improve the integration of behaviours through self-determined motivation, *Canadian Psychology*, 49, 3, pp. 210-217.

Pelletier L.G. et Tuson K. (1999), On the prediction of environmentally conscious behaviors: the role of environmental satisfaction, importance, competence and motivation, manuscript soumis à publication.

Pelletier L.G., Tuson K.M., Green-Demers I., Noels K. et Beaton A.M. (1998), Why are you doing things for the environment? The motivation toward the environment scale (MTES), *Journal of Applied Social Psychology*, 28, 5, pp. 437-468.

Pelletier L.G., Vallerand R.J., Green-Demers I., Blais M.R. et Brière N.M. (1996), Vers une conceptualisation multidimensionnelle du loisir: construction et validation de l'échelle de motivation vis-à-vis les loisirs (eml), *Loisir et Société*, 19, 2, pp. 559-585.

Perrin N. (2004), Approche globale des besoins en information des collectivités locales dans le domaine de la gestion des déchets ménagers, Thèse pour l'obtention du doctorant ès Géographie, Université Joseph Fournier, Grenoble 1.

Perugini M. et Bagozzi R.P. (2001), The role of desires and anticipated emotions in goal-directed behaviours: broadening and deepening the theory of planned behavior, *British Journal of Social Psychology*, 40, 1, pp. 79-98.

Perugini M. et Bagozzi R.P. (2004), The distinction between desires and intentions, *European Journal of Social Psychology*, 34, 1, pp. 69-84.

Pesqueux Y. (2007), *Gouvernance et privatisation*, Paris : Presses Universitaires de France.

Peterson R.A. (1994), A meta-analysis of Cronbach's coefficient alpha, *Journal of Consumer Research*, 21, 2, pp. 381-391.

Peterson C., Buchanan G.M. et Seligman M.E.P. (1995). Explanatory style : history and evolution of the field, in G.M. Buchanan et M.E. P. Seligman (coord.), *Explanatory style*, Hillsdale: Lawrence Erlbaum Associates.

Petrof J.V. (1999), *Comportement du consommateur et marketing*, 5^{ème} édition, Québec, Canada: Les Presses de l'Université de Laval.

Philippe D. et Durand R. (2009), Communication environnementale et réputation de l'organisation, *Revue française de gestion*, 4, 194, pp. 45-63.

Piaget J. (1971), *Biology and knowledge*, Chicago: University of Chicago Press.

Pieters R.G.M. (1989), *Attitude and behaviour in a source separation program: a garbageology approach*, Delft: Euborn.

Pieters R.G.M. (1991), Changing Garbage Disposal Patterns of Consumers: Motivation, Ability, and Performance, *Journal of Public Policy & Marketing*, 10, 2, pp. 59-76.

Pieters R.G.M., Bijmolt T., van Raaij F. et de Kruijk M. (1998), Consumers' attributions of pro-environmental behavior: motivation and ability to self and others, *Journal of Public Policy and Marketing*, 17, 2, pp. 215-225.

Pinet B. (2004), Développement durable et marketing de l'emballage, *Revue Française du Marketing*, 5, 200, pp. 27-38.

Piotet J.-P. (2005), Combien vaut une réputation ?, *Market Management*, 1, 2, pp. 105-112.

Pirages D.C. (1977), Introduction: a social design for sustainable growth, in D.C. Pirages (coord.), *The sustainable society: implications for growth*, New York: Praeger Publishers.

Platt J. (1973), Social traps, *American Psychologist*, 28, 8, pp. 641-651.

Poortinga W., Steg L. et Vlek C. (2004), Values, environmental concern, and environmental behavior: a study into household energy use, *Environment and Behavior*, 36, 1, pp. 70-93.

Reid D.H., Luyben P.D., Rawers R.J. et Bailey J.S. (1976), Newspaper recycling behavior: the effects of prompting and proximity of containers, *Environment and Behavior*, 8, 3, pp. 471-482.

Research 2000 (1990), Consumers and the environment: the impact of environmental change on attitudes and purchasing behavior, *Environ. Attitudes Surv.* 1.

Roberts J.A. (1996), Green consumers in the 1990s: profile and implications for advertising, *Journal of Business Research*, 36, 3, pp. 217-231.

Roberts J.A. et Bacon D.R. (1997), Exploring the subtle relationships between environmental concern and ecologically conscious consumer behavior, *Journal of Business Research*, 40, 1, pp.79-89.

Robinot E. et Giannelloni J.-L. (2009), La prise en compte de l'environnement naturel dans les services, une échelle d'attitude, *Recherche et Applications en Marketing*, 24, 2, pp. 29-51.

Rochefort R. (2007), *Le bon consommateur et le mauvais citoyen*, Paris : Odile Jacob.

Rocher L. (2006), Gouverner les déchets. Gestion territoriale des déchets ménagers et participation publique, Thèse pour l'obtention du doctorat ès Aménagement de l'espace – Urbanisme, Université François Rabelais.

Rogaume T. (2006), *Gestion des déchets : Réglementation, organisation, mise en œuvre*, Paris : Ellipses Marketing.

Rogers C. (1963), The actualizing tendency in relation to motives and to consciousness, in M.R. Jones (coord.), *Nebraska symposium on motivation*, Lincoln: University of Nebraska Press.

Rokeach M. (1968), *Beliefs, attitudes, and values: A theory of organization and change*, San Francisco: Jossey-Bass.

Rokeach M. (1973), *The nature of human values*, New York: Free Press.

Roper Starch Worldwide (1990), *The Environment: Public Attitudes and Individual Behavior*, commissioned by S.C. Johnson and Son Inc.

Roth G. (2008), Perceived parental conditional regard and autonomy support as predictors of young adults' self versus other oriented prosocial tendencies, *Journal of Personality*, 76, 3, pp. 513-534.

Rotter J.B. (1966), Generalized expectancies for internal versus external control of reinforcement, *Psychological Monographs*, 80, 1, pp. 1-28.

Roussel P. (2000), La motivation au travail: concepts et théorie, *Les notes du LIRHE*, n°326, Toulouse: Laboratoire Interdisciplinaire de recherche sur les Ressources Humaines et l'Emploi, Unité Mixte de Recherche CNRS-Université de Toulouse1.

Roussel P., Durrieu F., Campoy E. et El Akremi A. (2005), Analyse des effets linéaires par modèles d'équations structurelles, in P. Roussel et F. Wacheux (coord.) *Management des ressources humaines. Méthode de recherche en sciences humaines et sociales*, Bruxelles: De Boeck Université.

Rumpala Y. (1999), Le réajustement du rôle des populations dans la gestion des déchets ménagers : du développement des politiques de collecte sélective à l'hétérorégulation de la sphère domestique, *Revue française de science politique*, 49, 4/5, pp. 601-630.

Rumpala Y. (2003), *Régulation publique et environnement. Questions écologiques, réponses économiques*, Paris: L'Harmattan.

Ryan R.M. (1982), Control and information in the intrapersonal sphere: an extension of cognitive evaluation theory, *Journal of Personality and Social Psychology*, 43, 3, pp. 450-461.

Ryan R.M. (1995), Psychological needs and the facilitation of integrative processes, *Journal of Personality*, 63, 3, pp. 397-427.

Ryan R.M. et Connell J.P. (1989), Perceived locus of causality and internalization: examining reasons for acting in two domains, *Journal of Personality and Social Psychology*, 57, 5, pp. 749-761.

Ryan R.M. et Deci E.L. (2000), Intrinsic and extrinsic motivations: classic definitions and new directions, *Contemporary Educational Psychology*, 25, 1, pp.54-67.

Ryan R.M. et Deci E.L. (2004), Overview of Self-Determination Theory: an organismic dialectical perspective, in E.L. Deci et R.M. Ryan (coord.), *Handbook of Self-Determination Research*, Rochester: The University of Rochester Press.

Ryan R.M., Stiller J.D. et Lynch J.H. (1994), Representations of relationships to teachers, parents, and friends as predictors of academic motivation and self-esteem, *The Journal of Early Adolescence*, 14, 2, pp. 226-249.

Samdahl D.M. et Robertson R. (1989), Social determinants of environmental concern: specification and test of the model, *Environment and Behavior*, 2, 1, pp. 57-81.

Santo V.-M. et Verrier P.-E. (1997), *Le Management public*, Paris: Presses Universitaires de France.

Schafer W.E. (2006), Social paradigms and attitudes toward environmental accountability, *Journal of Business Ethics*, 65, 2, pp. 121-147.

- Schahn J. et Holzer E.** (1990), Studies of individual environmental concern, *Environment and Behavior*, 22, 6, pp. 767-786.
- Schelling T.C.** (2007), *Les macroeffets de nos microdécisions*, Paris : Dunod.
- Schnapper D.** (2008), Article Citoyenneté, in *Encyclopædia Universalis*, ressource en ligne.
- Schultz P.W.** (2000), Empathizing with nature: the effects of perspective-taking on concern for environmental issues, *Journal of Social Issues*, 56, 3, pp. 391-406.
- Schultz P.W.** (2001), The structure of environmental concern: concern for self, other people, and the biosphere, *Journal of Environmental Psychology*, 21, 4, pp. 327-339.
- Schultz P.W. et Oskamp S.** (1996), Effort as a moderator of the attitude-behavior relationship: general environmental concern and recycling, *Social Psychology Quarterly*, 59, 4, p. 375-383.
- Schultz P.W., Oskamp S. et Mainierie T.** (1995), Who recycles and when? A review of personal and situational factors, *Journal of Environmental Psychology*, 15, 2, pp. 106-121.
- Schultz P.W., Shriver C., Tabanico J. et Khazian A.** (2004), Implicit connections with nature, *Journal of Environmental Psychology*, 24, 1, pp. 31-42.
- Schultz P.W. et Zelezny L.** (1999), Values as predictors of environmental attitudes: evidence for consistency across 14 Countries, *Journal of Environmental Psychology*, 19, 3, pp. 255-265.
- Schwartz B.** (2005), *The paradox of choice*, New York: Harper Perennial.
- Schwartz J. and Miller T.** (1991), The Earth's best friends, *American Demographics*, 13, 2, pp. 26-35.
- Schwartz S.H.** (1968), Words, deeds, and the perception of consequences and responsibility in social situations, *Journal of Personality and Social Psychology*, 10, 3, pp. 232-242.
- Schwartz S.H.** (1973), Normative explanations of helping: a critique, proposal, and empirical test, *Journal of Experimental Psychology*, 9, 4, pp. 349-364.
- Schwartz S.H.** (1977), Normative influences on altruism, in L.Berkowitz (coord.) *Advances in Experimental Social Psychology*, New York: Academic Press.
- Schwartz S.H.** (1992), Universals in the content and structure of values: theoretical advances and empirical test in 20 countries, in M. Zanna (coord.), *Advances in Experimental Social Psychology*, San Diego: Academic Press.
- Schwartz S.H. et Bilsky W.** (1987), Toward a universal psychological structure of human values, *Journal of Personality and Social Psychology*, 53, 3, pp.550-62.

Schwartz S.H et Howard J.A. (1982), Helping and cooperation: a self-based motivational model, in V.J. Derlege et J.Gizelack (coord.), *Cooperation and Helping behaviour: theories and research*, New York: Academic Press.

Schwepker C.H. et Cornwell T.B. (1991), An examination of ecologically concerned consumers and their intention to purchase ecologically packaged products, *Journal of Public Policy & Marketing*, 10, 2, pp. 77-101.

Scott D. et Willits F.K. (1994), Environmental attitudes and behavior: a Pennsylvania survey, *Environment and Behavior*, 26, 2, pp. 239-260.

Scrivens E. (1991), Is there a role for marketing in the public sector?, *Public Money & Management*, 11, 2, pp. 17-23.

Sedjo J.R. (1989), Forests to offset the greenhouse effect, *Journal of Forestry*, 87, 7, pp. 12-15.

Seeman M. (1959), On the meaning of alienation, *American Sociological Review*, 24, 6, pp. 783-791.

Séguin C., Pelletier L.G. et Hunsley J. (1998), Toward a model of environmental activism, *Environment and Behavior*, 30, 5, pp. 628-652.

Séguin C., Pelletier L.G. et Hunsley J. (1999), Predicting environmental behaviors: the influence of self determined motivation and information about perceived environmental health risks, *Journal of Applied Social Psychology*, 29, 8, pp. 1582-1604.

Seligman M.E.P. (1975), *Helplessness*, San Fransisco: Freeman.

Sempels C. et Vandercammen M. (2009), *Oser le marketing durable. Concilier marketing et développement durable*, Paris : Pearson Education.

Sheeran P. (2002), Intention-behavior relations. a conceptual and empirical review, *European Review of Social Psychology*, 12, 1, pp. 1-36.

Shrum L.J., Lowrey T.M. et McCarty J.A. (1994), Recycling as a marketing problem: a framework for strategy development, *Psychology & Marketing*, 11, 4, pp. 393-416.

Shultz C.J. II et Holbrook M.B. (1999), Marketing and the tragedy of the commons: A synthesis, commentary, and analysis for action, *Journal of Public Policy and Marketing*, 18, 2, pp. 218-229.

Simmons D. et Widmar R. (1990), Motivations and barriers to recycling, *Journal of Environmental Education*, 22, 1, pp. 13-18.

Skinner B.F. (1953), *Science and human behavior*, New York: Macmillan.

Smith S.M., Haugtvedt C.P. et Petty R.E. (1994), Attitudes and recycling: does the measurement of affect enhance behavioral prediction?, *Psychology & Marketing*, 11, 4, pp. 359-374.

SOes - Services de l'Observation et des statistiques (2010), *La valorisation des déchets ménagers et assimilés par département*, Commissariat général au développement durable, SOes.

SOes - Services de l'Observation et des statistiques (2011), *Consommation des ménages et environnement, édition 2011*, Commissariat général au développement durable, SOes.

Soulage D. (2010), *Traitement des ordures ménagères : quels choix après le Grenelle ?* Rapport d'information n° 571 fait au nom de la Mission commune d'information sur les déchets, Paris : Sénat.

Srole L. (1956), Social integration and certain corollaries, *American Sociological Review*, 21, 6, pp. 709-716.

Stead M., Gordon R., Angus K. et McDermott L. (2007), A systematic review of social marketing effectiveness, *Health Education*, 107, 2, pp. 126-191.

Steg L., Dreijerink L. et Abrahamse W. (2005), Factors influencing the acceptability of energy policies: testing VBN theory, *Journal of Environmental Psychology*, 25, 4, pp. 415-425.

Stern P.C. (1992), Psychological dimensions of global environmental change, *Annual Review of Psychology*, 43, pp. 269-302.

Stern P.C. (2000), Toward a coherent theory of environmentally significant behavior, *Journal of Social Issues*, 56, 3, pp. 407-424.

Stern P.C. et Aronson E. (1984), *Energy use: the human dimension*, New York: W.H. Freeman.

Stern P.C. et Dietz T. (1994), The value basis of environmental concern, *Journal of Social Issues*, 50, 3, pp. 65-84.

Stern P.C., Dietz T. et Guagnano G.A. (1995), The New Ecological Paradigm in social-psychological context, *Environment and Behavior*, 27, 6, pp. 723-743.

Stern P.C., Dietz T. et Kalof L. (1993), Value orientations, gender and environmental concern, *Environment and Behavior*, 25, 3, pp. 322-348.

Stone C.N. (1965), Local referendums: an alternative to the alienated-voter modal, *Public Opinion Quarterly*, 29, 2, pp. 199-222.

Straughan R.D. et Roberts J.A. (1999), Environmental segmentation alternatives: a look at green consumer behavior in the new millennium, *Journal of Consumer Marketing*, 16, 9, pp. 558-575.

Swann W.B. et Pittman T.S. (1977), Initiating play activity of children: the moderating influence of verbal cues on intrinsic motivation, *Child Development*, 48, 3, pp.1128-1132.

Tashchian A., Slama M.E. et Tashchian R.O. (1984), Measuring attitudes toward energy conservation: cynicism, belief in material growth, and faith in technology, *Journal of Public Policy and Marketing*, 3, 2, pp. 134-148.

Taylor S. et Todd P. (1995), Understanding household garbage reduction behavior: a test of an integrated model, *Journal of Public Policy & Marketing*, 14, 2, pp. 192-204.

Terry D.J., Hogg M.A. et White K.M. (1999), The theory of planned behaviour: self-identity, social identity, and group norms, *British Journal of Social Psychology*, 38, 3, pp. 225-244.

Thietart R.-A. et collectif (2006), *Méthodes de recherche en management 3^{ème} édition*, Paris: Dunod.

Thøgersen J. (1994), A model of recycling behaviour: with evidence from Danish source separation programmes, *International Journal of Research in Marketing*, 11, 1, pp. 145-163.

Thøgersen J. (1996), Recycling and morality: a critical review of the literature, *Environment and Behavior*, 28, 4, pp. 536-559.

Thøgersen J. (1999), The ethical consumer: moral norms and packaging choice, *Journal of Consumer Policy*, 22, 4, pp. 439-460.

Thompson S.C.G. et Barton M.A. (1994), Ecocentric and anthropocentric attitudes toward the environment, *Journal of Environmental Psychology*, 14, 2, pp. 149-158.

Thoreau H.D. (1990), *Walden ou La vie dans les bois*, Paris: Gallimard.

Tolman E. C. (1932), *Purposive behavior in animals and men*, New York: Appleton-Century-Crofts.

Tonglet M. (2002), Consumer misbehaviour: an exploratory study of shoplifting, *Journal of Consumer Behaviour*, 1, 4, pp. 336-354.

Tonglet M., Phillips P.S. et Read A.D. (2004), Using the theory of planned behaviour to investigate the determinants of recycling behaviour: a case study from Brixworth, UK, *Resources, Conservation and Recycling*, 41, 3, pp. 191-214.

Trentmann F. (2008), *Free trade nation: commerce, consumption, and civil society in modern Britain*, Oxford: Oxford University Press.

Triandis H.C. (1977), *Interpersonal behavior*, Monterey, CA: Brooks-Cole.

Triandis H.C. (1979), Values, attitudes, and interpersonal behaviour, *Nebraska Symposium on Motivation: Beliefs, Attitude, and Values*, Lincoln, Nebraska.

Triandis H.C. (1989), The self and social behavior in differing cultural contexts, *Psychological Review*, 96, 3, pp. 506-520.

Triandis H.C. (1995), *Individualism and collectivism*, Boulder: West view Press.

- Trompenaars F.** (1993), *The seven cultures of capitalism*, New York: Doubleday Business.
- Usher P.** (1989), World conference on the changing atmosphere: implications for global security, *Environment: Science and Policy for Sustainable Development*, 31, 1, pp. 25-27.
- Vallerand R.J.** (1997), Toward a hierarchical model of intrinsic and extrinsic motivation, in M.P. Zanna (coord.), *Advances in experimental social psychology*, New York: Academic Press.
- Vallerand R.J.** (2007), A hierarchical model of intrinsic and extrinsic motivation for sport and physical activity, in M.S. Hagger et N.L.D Chatzisarantis (coord.), *Intrinsic motivation and self-determination in exercise and sport*,. Champaign: Human Kinetics.
- Vallerand R.J. et Thill E.E.** (1993), *Introduction à la psychologie de la motivation*, Laval : Éditions Études Vivantes.
- Vallerand R.J., Carbonneau N. et Lafrenière M-A** (2009), La théorie de l'autodétermination et le modèle hiérarchique de la motivation intrinsèque et extrinsèque: perspectives intégratives, in F. Fenouillet et P. Carré (coord.), *Traité de psychologie de la motivation. Théories et pratiques*, Paris: Dunod.
- Vallerand R.J., Pelletier L.G., Blais M.R., Briere N.M., Senecal C. et Vallières E.F.** (1992), The Academic Motivation Scale: a measure of intrinsic, extrinsic, and amotivation in education, *Educational and psychological measurement*, 52, 4, pp. 1003-1017.
- Van Liere K.D. et Dunlap R.E.** (1978), Moral norms and environmental behavior: an application of Schwartz's norm-activation model to yard burning, *Journal of Applied Social Psychology*, 8, 2, pp. 174-188.
- Van Liere K.D. et Dunlap R.E.** (1980), The social bases of environmental concern: a review of hypotheses, explanations and empirical evidence, *Public Opinion Quarterly*, 44, 2, pp. 181-197.
- Van Liere K.D. et Dunlap R.E.** (1981), Environmental concern, does it make a difference how it's measured?, *Environment and Behaviour*, 13, 6, pp. 651-676.
- Vansteenkiste M., Lens W. et Deci E.L.** (2006), Intrinsic versus extrinsic goal contents in self-determination theory: another look at the quality of academic motivation, *Educational Psychologist*, 41, 1, pp.19-31.
- Vansteenkiste M., Neyrinck B., Niemiec C.P., Soenens B., De Witte H. et Van Den Broeck A.** (2007), On the relations among work value orientations, psychological need satisfaction and job outcomes: a self-determination theory approach, *Journal of Occupational and Organizational Psychology*, 80, 2, pp. 251-277.
- Vansteenkiste M., Simons J., Lens W., Sheldon K.M. et Deci E.L.** (2004), Motivating learning, performance, and persistence: the synergistic effects of intrinsic goal contents and autonomy-supportive contexts, *Journal of Personality and Social Psychology*, 87, 2, pp. 246-260.

- Veblen T.** (1899), *Théorie de la classe de loisir*, Paris: Gallimard, 1970.
- Verplanken B., Aarts H., van Knippenberg A. et Moonen A.** (1998), Habit versus planned behaviour: a field experiment, *British Journal of Social Psychology*, 37, 1, pp. 111-128.
- Vicente P. et Reis E.** (2007), Segmenting households according to recycling attitudes in a Portuguese urban area, *Resources, Conservation and Recycling*, 52, 1, pp. 1-12.
- Vigoda E.** (2002), From responsiveness to collaboration: governance, citizens, and the next generation of Public Administration, *Public Administration Review*, 62, 5, pp. 527-540.
- Villacorta M., Koestner R. et Lekes N.** (2003), Further validation of the motivation toward the environment scale, *Environment and Behavior*, 35, 4, pp. 486-505.
- Villeneuve J.-P.** (2005), Citoyens, clients et usagers face à l'administration publique, les balises d'une relation difficile, *Working paper*, Institut de Hautes Etudes en Administration Publique, IDHEAP, Lausanne.
- Vining J. et Ebreo A.** (1990), What makes a recycler? A comparison of recyclers and non recyclers, *Environment and Behavior*, 22, 1, pp. 55-73.
- Waechter V.** (2002), Quel modèle de relation entre l'organisation municipale et l'usager-citoyen depuis la décentralisation ?, *Flux*, 48-49, pp. 7-19.
- Webster F.E.** (1975), Determining the characteristics of the socially conscious consumer, *Journal of Consumer Research*, 2, 3, pp. 188-196.
- Wentz W.B. et Eyrich G.I.** (1970), *Marketing: theory and application*, New York: Harcourt, Brace & World
- Werner H.** (1948), *Comparative psychology of mental development*, New York: International Universities Press.
- Werner C.M. et Makela E.** (1998), Motivations and behaviors that support recycling, *Journal of Environmental Psychology*, 18, 4, pp. 373-386.
- White R.W.** (1959), Motivation reconsidered: the concept of competence, *Psychological Review*, 66, 5, pp. 297-333.
- Wilkie W.L. et Moore E.S.** (1999), Marketing's contributions to society, *Journal of Marketing*, 63, pp. 198-216.
- Winett R.A., Leckliter I.N., Chinn D.E., Stahl B. et Love S.Q.** (1985), Effects of television modeling on residential energy conservation, *Journal of Applied Behavior Analysis*, 18, 1, pp. 33-44.
- Witmer J.F. et Geller E.S.** (1976), Facilitating paper recycling: effects of prompts, raffles and contests, *Journal of Applied Behavior Analysis*, 9, 3, pp. 315-322.

Worster D. (1992), *Les pionniers de l'écologie, une histoire des idées écologiques*, Paris: Editions sang de la terre.

Zajonc R.B. (1968), Attitudinal effects of mere exposure, *Journal of Personality and Social Psychology*, 9, 2, pp. 1-27.

Zbinden A., Souchet L., Girandola F. et Bourg G. (2011), Communication engageante et représentations sociales: une application en faveur de la protection de l'environnement et du recyclage, *Pratiques Psychologiques*, article sous presse.

Zimmer M.R., Stafford T.F. et Royne-Stafford M. (1994), Green issues: dimensions of environmental concern, *Journal of Business Research*, 30, 1, pp. 63-74.

Zuckerman M., Porac J., Lathin D., Smith R. et Deci E.L (1978), On the importance of self-determination for intrinsically motivated behavior, *Personality and Social Psychology Bulletin*, 4, 3, pp.443-446.

LISTES DES ANNEXES

Annexe 1: Glossaire des termes de la gestion des Déchets.....	437
Annexe 2: Exemples de campagnes de sensibilisation au tri.....	439
Annexe 3: Exemple de campagnes de sensibilisation au tri émanant d'éco-organismes	440
Annexe 4: Echelle d'attitude écologique révisée (Maloney, Ward et Braucht, 1975).....	441
Annexe 5: Index de Préoccupation pour l'environnement (Kinneer et Taylor, 1973)	443
Annexe 6: Sélection d'échelles de mesure de la PPE repérées dans la littérature	445
Annexe 7: Echelles de mesure de la PPT repérées dans la littérature.....	449
Annexe 8: Guide d'entretien - Experts de la gestion des déchets	453
Annexe 9: Retranscription d'un entretien - Catégorie « expert de la gestion des déchets »...	454
Annexe 10: Extrait du Code de la Rue de la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur.....	463
Annexe 11: Guide d'entretien - Ménages producteurs de déchets.....	466
Annexe 12: Retranscription d'un entretien - Catégorie « ménages producteurs de déchets »	467
Annexe 13: Grille des thèmes de l'analyse thématique de contenu	471
Annexe 14: Questionnaire	477
Annexe 15: Liste des réseaux sociaux et forums.....	481
Annexe 16: Tabelaux croisés variables sociodémographiques - vérification des valeurs aberrantes	482
Annexe 17: Distribution de fréquence dimension par dimension	485
Annexe 18: Modèles de mesure de l'analyse factorielle confirmatoire	488
Annexe 19: Les propositions et hyptohèses de recherche.....	492
Annexe 20: Corrélations réactance/menace	495
Annexe 21: Matrice des corrélations des variables de la dimension « préoccupation pour le tri ».....	496

ANNEXE 1: GLOSSAIRE DES TERMES DE LA GESTION DES DÉCHETS

Collecte sélective : collecte qui repose sur le principe de tri ou de séparation des déchets selon les matériaux qui les composent en vue de leur valorisation.

Déchets : « *tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou, plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon* » (Article 1^{er} de la loi du 15 juillet 1975, plus tard codifié dans les articles L.541-1 et suivants du Code de l'environnement).

Déchets ménagers et assimilés : déchets des ménages, mais aussi les déchets non dangereux ou banals des petites entreprises collectés et traités par la collectivité locale dans les mêmes conditions que les déchets ménagers (Loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle Environnement n°2009-967 du 3 août 2009)

Déchets ménagers : les déchets des ménages *stricto sensu* comprennent les ordures ménagères et les déchets produits occasionnellement par les ménages (déchets de jardinage, déchets dangereux et encombrants).

Déchets municipaux : déchets produits par les ménages, déchets commerciaux issus d'activités économiques et de petites entreprises (commerces et restaurants), déchets verts, encombrants, déchets de voiries et autres déchets émanant d'établissements publics (écoles, administrations, *etc.*). On les appelle déchets municipaux, car c'est la municipalité qui a la charge de leur gestion.

Dépôt sauvage : dépôt illicite de déchets sur un site non autorisé et inapproprié. Le dépôt sauvage concerne les déchets de toute nature des particuliers et des entreprises (banals, dangereux, toxiques) qui sont déposés dans des conditions qui ne respectent pas les règles des décharges contrôlées. Les impacts sur l'environnement de ces dépôts non gérés sont nombreux.

Eco-organisme : organismes agréés par l'État qui perçoivent une éco-taxe sur la vente de certains produits et qui aident ensuite les collectivités à mettre en place des collectes sélectives par filière. Ce système est basé sur la Responsabilité Élargie du Producteur (REP).

Encombrants : déchets volumineux des ménages ne pouvant être déposés dans les conteneurs de collecte.

Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) : l'installation de stockage des déchets non dangereux est une infrastructure permettant de stocker, dans l'idéal, les déchets ultimes c'est-à-dire les déchets qui ne peuvent être valorisés par réemploi ou

recyclage dans des conditions techniques et économiques du moment. Autrefois, les ISDND étaient connues sous le nom de « décharges ».

Ordures ménagères : les ordures ménagères sont tous les déchets issus des activités domestiques quotidiennes des ménages. Elles se composent des déchets collectés par les collectes sélectives, et des déchets collectés par la collecte en mélange ou traditionnelle, c'est-à-dire les ordures ménagères résiduelles.

Ordures ménagères résiduelles : déchets restant dans la poubelle « ordinaire » après tri de certains types de déchets en vue de leur collecte sélective.

Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés : Le plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PEDMA) ou plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA) est un document de planification qui a pour vocation d'orienter et de coordonner l'ensemble des actions à mener, tant par les pouvoirs publics que par les organismes privés, dans le domaine de la valorisation et du traitement des déchets.

Recyclage : le recyclage est toute opération dont le résultat principal est que des déchets servent à des fins utiles en remplaçant d'autres matières qui auraient été utilisées à une fin particulière, ou que des déchets soient préparés pour être utilisés à cette fin, dans l'usine ou dans l'ensemble de l'économie.

Taux de valorisation : le taux de valorisation des ordures ménagères ou des apports en déchetterie est calculé de la façon suivante : *taux de valorisation (en %) = tonnage réellement valorisé / tonnage collecté ou reçu en déchetterie.*

Valorisation : selon la loi du 13 juillet 1992, elle consiste dans le réemploi, le recyclage ou toute autre action visant à obtenir, à partir des déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie.

Valorisation énergétique : la valorisation énergétique se réfère aux méthodes de traitement qui permettent la récupération d'énergie sous forme de chaleur ou d'électricité. Les plus répandues sont l'incinération avec récupération d'énergie et la méthanisation.

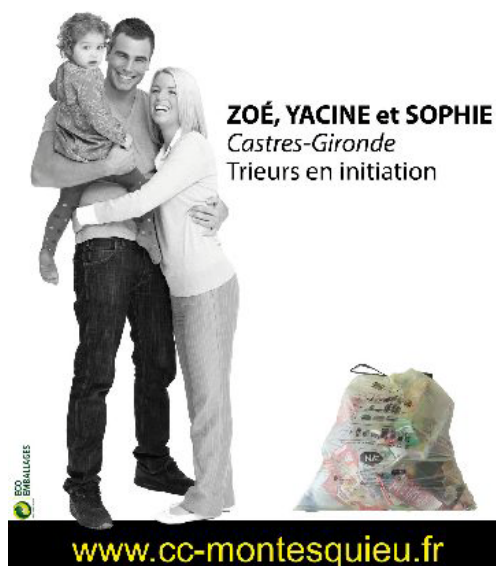
Valorisation organique : la valorisation organique se réfère à la valorisation des déchets organiques fermentescibles (déchets verts, restes de cuisine). La méthode la plus répandue de valorisation organique est le compostage.

ANNEXE 2: EXEMPLES DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION AU TRI

Campagne de sensibilisation au tri, communauté
de communes de Cians Var



TRIER, un geste qui compte



Campagne de sensibilisation au tri, communauté
de communes de Montesquieu en partenariat
avec Eco Emballages

ANNEXE 3: EXEMPLE DE CAMAPAGNES DE SENSIBILISATION AU TRI EMANANT D'ECO-ORGANISMES



Campagne de Recylum, éco-organisme en charge de la filière des lampes usagées



Campagne d'EcoFolio, éco-organisme en charge de la filière papier

**ANNEXE 4: ECHELLE D'ATTITUDE ECOLOGIQUE REVISEE (MALONEY,
WARD ET BRAUCHT, 1975)**

VERBAL COMMITMENT	
T	1. I'd be willing to ride a bicycle or take the bus to work in order to reduce air pollution.
F	2. I would probably never join a group or club which is concerned solely with ecological issues.
T	3. I would be willing to use a rapid transit system to help reduce air pollution.
F	4. I'm not willing to give up driving on a weekend due to a smog alert.
F	5. I'm really not willing to go out of my way to do much about ecology since that's the government's job.
T	6. I would donate a day's pay to a foundation to help improve the environment.
T	7. I would be willing to stop buying products from companies guilty of polluting the environment, even though it might be inconvenient.
T	8. I'd be willing to write my congressman weekly concerning ecological problems.
F	9. I probably wouldn't go house to house to distribute literature on the environment.
F	10. I would not be willing to pay a pollution tax even if it would considerably decrease the smog problem.
ACTUAL COMMITMENT	
F	1. I guess I've never actually bought a product because it had a lower polluting effect.
T	2. I keep track of my congressman and senator's voting records un environment issues.
F	3. I have never written a congressman concerning the pollution problems.
T	4. I have contacted a community agency to find out what I can do about pollution.
F	5. I don't make a special effort to buy products in recyclable containers.
T	6. I have attended a meeting of an organization specifically concerned with bettering the environment.
T	7. I have switched products for ecological reasons.
F	8. I have never joined a cleanup drive.
F	9. I have never attended a meeting related to ecology.
T	10. I subscribe to ecological publications.
AFFECT	
F	1. I feel people worry too much about pesticides on food products
T	2. It frightens me to think that much of the food I eat is contaminated with pesticides.
T	3. It genuinely infuriates me to think that the government doesn't do more to help control pollution of the environment
F	4. I feel fairly indifferent to the statement: "The world will be dead in 40 years if we don't remake the environment.
T	5. I become incensed when I think about the harm being done to plant and animal life by pollution.
F	6. I'm usually not bothered by so-called "noise pollution.
T	7. I get depressed on smoggy days.
T	8. When I think of the ways industries are polluting, I get frustrated and angry.
F	9. The whole pollution issue has never upset me too much since I feel it's somewhat overrated.
F	10. I rarely ever worry about the effects of smog on myself and family.

KNOWLEDGE

- C** 1. Soil pollution is generally due to: A) sparse rains, B) improper Fuming method, C) poisonous metals, D) overfertilization, E) poor crop rotation.
- A** 2. Most smog in our big cities comes from: A) automobiles, B) supersonic jets, C) industrial plants, D) large trucks, E) refuse disposal.
- C** 3. High concentrates of chlorinated hydrocarbon residues: A) cause sheep to die, B) are found in large amounts in our atmosphere, C) accumulate in flesh-eating birds and upset breeding behavior, D) are not longer legal in pesticides, E) are readily biodegradable.
- C** 4. Mercury has been found at unacceptable levels in: A) fruit, B) vegetables, C) seafood, D) beef, E) soft drinks.
- B** 5. Which of the following does not appreciably reduce the pollution by automobiles? A) properly tuned engine, B) high octane gas, C; low lead gas, D) smog control devices, E) propane engines.
- E** 6. The most common pollutants of water are: A) arsenic, silver nitrates, B) hydrocarbons, C) carbon monoxide, D) sulphur, calcium, E) nitrates, phosphates.
- B** 7. Ecology is best described as the study of: A) the relationship between man and the environment, B) the relationship between organisms and the environment, C) pollution and its control, D) the environment, E) recycling of products.
- D** 8. Which of the following materials usually takes longest to decompose? A) tin, B) iron, C) copper, D) aluminum, E) steel
- B** 9. Birds and ash are being poisoned by: A) iron, B) mercury, C) silver, O) lead, E) magnesium.
- D** 10. All but one of the following decompose in ocean water: A) sewage, B; garbage, C) tin cans, DJ plastic bags, E) chemical fertilizer.
- E** 11. What is the harmful effect of phosphates on marine life? A) causes cancer, B) renders fish sterile, C) induces nervous reactions in fish, D) makes H₂O cloudy, E) feeds algae which suffocates fish.
- B** 12. Which of the following well-known groups is primarily interested in conservation issues? A) Boy Scoutt of America, B) The Sierra Club, C) Kiwanis, D) 4-H Club, E) The Ecology Association.
- A** 13. Practically all of the lead in our atmosphere is caused by: A) cars, B) industrial plants, C) airplanes, D) burning refuse, E) cigarettes.
- C** 14. DDT takes how long to deteriorate into harmless chemicals? A) it never does, B) 10-20 months depending on the weather, C) about 200 years, D) about 400 years, E) anywhere from several days to several years.
- B** 15. Ecology assumes that man is: a(an)_____ part of nature. A) differential, B) integral, C) inconsequential, D) superior, E) original.

**ANNEXE 5: INDEX DE PREOCCUPATION POUR L'ENVIRONNEMENT
(KINNEAR ET TAYLOR, 1973)**

I. Behavioral Questions (Range of points is 0-8)

1. What brand of laundry product do you usually buy for washing clothes?
 - a) 4 points if she purchases a phosphate-free laundry detergent
 - b) 3 points if she purchases a detergent with less than 10 phosphate units per washload
 - c) 2 points if she purchases a detergent with less than 20 phosphate units per washload
 - d) 0 points otherwise
2. Have you ever done anything that differed from your usual shopping pattern in order to purchase a product that was low in pollutants or had no pollutants? If yes, please describe what you did.
 - a) 4 points if the description of the shopping pattern was an acceptable change
 - b) 0 points otherwise

II. Attitudinal Questions (Range of points is 0-17)

1. How important a problem do you consider pollution to be in Canada today?

Response	Points
Not at all important	0
A little important	1
Moderately important	2
Extremely important	3
The most important problem	4

2. Would you be willing to have your laundry less white or bright in order to be sure that you were using a nonpolluting laundry product? If yes, how much less white or bright would you be willing to have your laundry?

Response	Points
A very little less white or bright	1
A little less white or bright	2
Moderately less white or bright	3
A great deal less white or bright	4
A very great deal less white or bright	5

3. The government should force all products that pollute off the market.

Response	Points
Strongly agree	2
Agree	1
Other	0

4. I think that a person should urge her friends not to use products that pollute.

Response	Points
Strongly agree	2
Agree	1
Other	0

5. Do you think that all consumers should be interested in the pollution aspects of products that they purchase?

Response	Points
Yes	2
Other	0

6. To what extent would you describe yourself as being interested in the pollution aspects of products which you purchase?

Response	Points
Extremely interested	2
Interested	1
Other	0

Total range of points is 0-25.

**ANNEXE 6: SELECTION D'ECHELLES DE MESURE DE LA PPE REPEREES
DANS LA LITTERATURE**

AUTEURS	MESURES DE LA PREOCCUPATION POUR L'ENVIRONNEMENT (PPE)
Maloney et Ward (1973) Maloney, Ward et Braucht (1975)	Echelle d'attitude écologique et Echelle d'attitude écologique révisée : (cf annexe n°3) *Engagement verbal (10 items) *Engagement réel (10 items) *Affect (10 items) *Connaissance (15 items)
Kinnear et Taylor (1973)	Index de préoccupation écologique (cf annexe n°4) *Composante comportementale *Composante attitudinale
Dunlap et Van Liere (1978)	Le Nouveau Paradigme Environnemental <i>1. Nous approchons de la limite du nombre de personnes que la Terre peut supporter.</i> <i>2. Les humains ont le droit de modifier l'environnement naturel pour qu'il réponde à leurs besoins.</i> <i>3. Quand les humains interfèrent avec la nature cela produit très souvent des conséquences désastreuses.</i> <i>4. Les plantes et les animaux existent essentiellement pour être utilisés par les humains.</i> <i>5. L'humanité a été créée pour dominer le reste de la nature.</i> <i>6. L'équilibre de la nature est fragile et peut être facilement dérégulé.</i> <i>7. Pour maintenir une économie saine, nous devons développer une économie stationnaire où la croissance industrielle est contrôlée.</i> <i>8. Les humaines doivent vivre en harmonie avec la nature pour pouvoir survivre.</i> <i>9. La Terre est comme un vaisseau spatial avec un nombre de place et de ressources limitées.</i> <i>10. Les humains n'ont pas besoin de s'adapter à la nature puisqu'ils peuvent la façonner pour qu'elle satisfasse leurs besoins.</i> <i>11. Il y a des limites à la croissance au-delà desquelles notre société industrialisée ne peut pas se développer.</i> <i>12. L'humanité abuse gravement de l'environnement.</i>
Crosby, Gill et Taylor (1981)	Index de préoccupation écologique dérivé de Kinnear et Taylor (1973) sans la dimension comportementale (7 items) <i>1. Volonté de sacrifier la blancheur ou l'éclat du linge en utilisant une lessive non polluante.</i> <i>2. Importance accordée à la pollution en tant que problème aux Etats-Unis</i> <i>3. Volonté d'encourager ses amis à ne pas utiliser des produits qui polluent.</i> <i>4. Degré d'intérêt personnel pour l'aspect polluant des produits.</i> <i>5. Volonté d'exiger une consigne sur les autres types de récipients.</i> <i>6. Accord avec le fait que la Terre ne sera plus vivable d'ici l'année 2000.</i>

	7. <i>Nombres de produits et d'institutions considérées comme polluants.</i>
Balderjahn (1988)	Attitude vis-à-vis de la pollution (1 item) Attitude envers un style de vie respectueux de l'environnement (2 items)
Bohlen, Schlegelmilch et Diamantopoulos (1993)	<p>Préoccupation pour l'environnement</p> <p>*Connaissance 5 items mesurant le niveau de connaissance générale sur les problèmes environnementaux 11 items mesurant le niveau de connaissance sur des problèmes environnementaux spécifiques</p> <p>*Composante attitudinale 19 items mesurant l'attitude envers des problèmes environnementaux majeurs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>L'environnement est le problème le plus important auquel la société doit faire face aujourd'hui</i> 2. <i>Nous devrions payer une somme d'argent considérable pour préserver notre environnement</i> 3. <i>Des mesures globales strictes devraient être prises pour stopper le déclin de l'environnement.</i> 4. <i>Une somme d'argent substantielle devrait être dédiée à la protection de l'environnement</i> 5. <i>A moins que chacun d'entre nous ne reconnaisse le besoin de protéger l'environnement, les générations futures en souffriront les conséquences.</i> 6. <i>Les bénéfices de la protection de l'environnement ne justifient pas les dépenses engagées.</i> 7. <i>Les politiques environnementales des principaux partis politiques sont une question que je prends en compte lorsque je dois voter.</i> 8. <i>Les questions écologiques ne devraient pas être la principale préoccupation lorsque nous décidons de ce que nous devons faire dans le futur.</i> 9. <i>Personnellement, je ne peux pas stopper la détérioration de l'environnement.</i> 10. <i>L'importance de l'environnement est très souvent exagérée.</i> 11. <i>Les bénéfices issus de la maîtrise de la détérioration de l'environnement ne sont pas suffisants pour justifier la dépense engagée.</i> 12. <i>Même si chacun de nous contribue à la protection de l'environnement, les effets combinés seront négligeables.</i> 13. <i>On fait trop de tapage autour des problèmes environnementaux.</i> 14. <i>Le gouvernement devrait prendre la responsabilité de la protection de l'environnement.</i> 15. <i>La destruction croissante de l'environnement est un problème sérieux.</i> 16. <i>Chacun est personnellement responsable de la protection de l'environnement dans sa vie quotidienne.</i> 17. <i>Les problèmes liés à l'environnement sont très importants.</i> 18. <i>Si chacun d'entre nous, individuellement, contribue à la protection de l'environnement, cela aura un effet significatif.</i> 19. <i>Chacun d'entre nous, en tant qu'individu, peut contribuer à la protection de l'environnement.</i> <p>*Composante comportementale</p>

	<p>4 items mesurant le niveau de participation au recyclage</p> <p>4 items mesurant le niveau d'activisme environnemental (action politique)</p> <p>4 items mesurant la fréquence d'achat de produits respectueux de l'environnement</p> <p>3 items mesurant le comportement d'achat général</p>
Ellen, Wiener et Cobb-Walgren (1991)	<p>Préoccupation pour l'environnement</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Les problèmes écologiques n'affectent pas ma vie personnellement.</i> 2. <i>Les problèmes environnementaux sont exagérés, car, sur le long terme, les choses vont s'équilibrer.</i> 3. <i>J'ai déjà beaucoup trop d'obligations pour m'engager dans une association environnementale.</i> 4. <i>Je peux trouver des tas de choses que préférerais faire plutôt que de contribuer à la protection de l'environnement.</i> <p>La connaissance perçue</p> <p>« Comment noteriez-vous votre connaissance sur les questions environnementales ? Excellente...Médiocre</p>
Roberts (1996)	Préoccupation pour l'environnement mesurée par l'échelle du Nouveau Paradigme Environnemental de Dunlap et Van Liere (1978)
Alwitt et Pitts (1996)	<p>Préoccupation pour l'environnement</p> <p>3 items dérivés de ceux utilisés par Maloney et Ward (1973) et Maloney et al. (1975)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Nous produisons trop de déchets à cause des emballages dans ce pays.</i> 2. <i>Nous devons faire quelque chose immédiatement pour réduire le volume de déchets que nous jetons.</i> 3. <i>Dans le futur, mes enfants vivront dans un environnement extrêmement pollué.</i>
Minton et Rose (1997)	<p>Préoccupation pour l'environnement</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Je pense que nous n'en faisons pas assez pour éviter l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables.</i> 2. <i>Les ressources naturelles doivent être préservées même si cela implique de nous passer de certains produits.</i> 3. <i>Je déplore que le gouvernement n'en fasse pas assez pour aider à contrôler la pollution de l'environnement.</i> 4. <i>On en fait beaucoup trop à propos de la pollution de l'air et de l'eau par rapport à ce qui est justifié (Inversé).</i> 5. <i>Je me sens en colère et frustré quand je pense au mal fait aux animaux et aux plantes à cause de la pollution.</i> 6. <i>Je pense que le gouvernement devrait consacrer plus d'argent pour les programmes de protection de l'environnement.</i> 7. <i>Les consommateurs devraient s'intéresser aux conséquences environnementales des produits qu'ils achètent.</i> 8. <i>Les consommateurs devraient payer plus cher pour les produits qui polluent l'environnement.</i> 9. <i>Les packagings non recyclables devraient être taxés pour limiter le volume de déchets.</i> 10. <i>Le gouvernement devrait subventionner la recherche sur les technologies permettant de créer des produits recyclables.</i>

	<p>11. Les entreprises devraient être obligées d'utiliser des matériaux recyclés à chaque fois que cela est possible.</p> <p>12. Les publicités commerciales devraient obligatoirement mentionner les désavantages environnementaux du produit.</p> <p>13. Les produits qui polluent l'environnement pendant leurs phases de production et de consommation devraient être taxés.</p> <p>14. Les écoles publiques devraient obliger les élèves à suivre des cours sur les questions relatives à l'environnement.</p> <p>15. Je me sens en colère et frustré quand je pense à la façon dont les industries polluent l'environnement.</p> <p>16. Les problèmes environnementaux sont exagérés et ne me concernent pas (Inversé).</p>
<p>Gierl et Stumpp (1999)</p>	<p>Attitude globale envers l'environnement</p> <p>1. Je souhaite assumer ma responsabilité envers les générations à venir</p> <p>2. Je souhaite vivre avec la plus grande conscience possible de l'environnement</p> <p>3. Je souhaite assumer ma responsabilité envers la société</p>
<p>Diamantopoulos et alii (2003)</p>	<p>Conscience environnementale</p> <p>Mesures capturant l'ensemble de la préoccupation environnementale (attitude, connaissance et comportement) reprises des travaux de Bohlen, Schlegelmilch et Diamantopoulos, 1993</p> <p>*Echelle de connaissance environnementale (Environmental Knowledge Scale)</p> <p>Mesure la perception de la connaissance que possède un individu sur 11 problèmes environnementaux majeurs (pluies acides, destruction des forêts tropicales, destruction de la couche d'ozone). Score sur une échelle en 5 points, avec 1=Ne sais rien sur le sujet et 5= sais tout sur le sujet.</p> <p>*Echelle des attitudes environnementales</p> <p>18 affirmations, échelle de likert en 5 points pour indiquer le degré d'accord. 1 item de l'échelle originale a été supprimé « <i>Chacun est personnellement responsable de la protection de l'environnement dans sa vie quotidienne</i> ».</p> <p>*Composante comportementale</p> <p>Echelle du comportement de recyclage (4 items)</p> <p>Echelle d'action politique (4 items)</p> <p>Echelle du comportement d'achat (3 items)</p>

**ANNEXE 7: ECHELLES DE MESURE DE LA PPT REPEREES DANS LA
LITTERATURE**

AUTEURS	MESURES DE LA PREOCCUPATION POUR LE TRI (PPT)
<p>Castro et alii (2009)</p>	<p>Attitude envers le recyclage <i>« Je considère le tri et le dépôt de mes déchets métalliques comme quelque chose »</i> (de 1 « très négatif » à 5 « très positif »).</p> <p>Ambivalence attitudinale <i>« Concernant le tri et le dépôt de mes déchets métalliques, je pense que mon attitude est »</i> (de 1 pas du tout contradictoire à 7 très contradictoire) <i>« Concernant le tri et le dépôt de mes déchets domestiques, je pense que mon attitude est »</i> (de 1 pas du tout contradictoire à 7 très contradictoire)</p>
<p>Vicente et Reis (2007)</p>	<p>Composante 1 : la préservation de l'environnement <i>1. Le recyclage est le meilleur moyen d'économiser l'énergie</i> <i>2. Le recyclage est le meilleur moyen pour réduire la quantité de déchets</i> <i>3. Le recyclage est le meilleur moyen de réduire la pollution</i> <i>4. Le recyclage est le meilleur moyen pour préserver les ressources naturelles</i> <i>5. Le recyclage est le meilleur moyen pour éviter la mise en décharge</i> Alpha de Cronbach = .73</p> <p>Composante 2 : pression des normes sociales et personnelles <i>1. Mes amis attendant de moi que je recycle mes déchets</i> <i>2. J'attends de mes amis qu'ils recyclent leurs déchets</i> <i>3. Je recycle mes déchets car mes voisins le font</i> <i>4. Je me sens coupable si je ne recycle pas mes déchets régulièrement</i> Alpha de Cronbach = .78</p> <p>Composante 3 : indifférence <i>1. Je n'ai pas le temps de penser à comment recycler mes déchets</i> <i>2. Il est difficile pour moi de recycler mes déchets</i> <i>3. Le recyclage des déchets n'est pas de ma responsabilité</i> Alpha de Cronbach = .61</p>
<p>Tonglet, Phillips et Read (2004)</p>	<p>La composante instrumentale/cognitive (conséquences du recyclage) <i>1. Le recyclage permet d'économiser de l'énergie</i> <i>2. Le recyclage permet d'économiser de l'argent</i> <i>3. Le recyclage permet de créer un meilleur environnement pour les générations futures</i> <i>4. Le recyclage aide à protéger l'environnement</i> <i>5. Le recyclage permet de réduire la quantité de déchets allant en décharge</i> <i>6. Je ne vois pas l'intérêt du recyclage</i></p>

	<p>7. <i>Le recyclage permet de préserver les ressources naturelles</i> Alpha de Cronbach = .77</p> <p>La composante expérientielle/affective 1. <i>Le recyclage est Bien/Mauvais</i> 2. <i>Le recyclage est Gratifiant/pas gratifiant</i> 3. <i>Le recyclage est Utile/Une perte de temps</i> 4. <i>Le recyclage est Responsable/Pas responsable</i> 5. <i>Le recyclage est Hygiénique/Pas hygiénique</i> 6. <i>Le recyclage est Raisonnable/Pas raisonnable</i> Alpha de Cronbach = .89</p>
Knussen et alii (2004)	<p>Attitudes envers le recyclage 1. <i>Je trouve l'idée du recyclage rebutante</i> 2. <i>Je trouve l'idée du recyclage plaisante</i> 3. <i>Je ne suis pas intéressé(e) par le recyclage</i> 4. <i>Mes sentiments envers le recyclage sont positifs</i> 5. <i>Je trouve l'idée du recyclage déplaisante</i> 6. <i>Mes sentiments envers le recyclage sont favorables</i> (Echelle de Likert en 7 points de 1 « pas du tout d'accord » à 7 « tout à fait d'accord ») Alpha de Cronbach = .89</p>
Mannetti, Pierro et Livi (2004)	<p>Attitude envers le fait d'adopter le tri et le recyclage « Le fait que je trie et recycle mes déchets dans les deux prochains mois sera... <i>extrêmement déplaisant à extrêmement plaisant/extrêmement mauvais à extrêmement bien/ extrêmement négatif à extrêmement positif/ extrêmement indésirable à extrêmement souhaitable/ extrêmement pas important à extrêmement important/ extrêmement inutile à extrêmement utile/ extrêmement désagréable à extrêmement agréable/ sans aucune valeur à extrêmement valorisable</i> » Alpha de Cronbach = .85</p>
Biswas et alii (2000)	<p>Items affectifs Repris de Smith, Haugtvedt et Petty (1994) 1. <i>Quand je recycle, je me sens bien</i> 2. <i>Quand je ne recycle pas, je me sens coupable</i> 3. <i>Quand je m'imagine entrain de recycler, je me sens bien</i> Echelle de Likert à 9 points Alpha de Cronbach = .87</p> <p>Attitude envers le recyclage Repris de Smith, Haugtvedt et Petty (1994) Les répondants doivent caractériser le recyclage sur trois échelles sémantiques à 9 points allant de stupide à sage ; de indésirable à désirable ; de inutile à très important. Alpha de Cronbach = .88</p> <p>Force de l'attitude Items de l'importance de l'attitude de Smith, Haugtvedt et Petty (1994) 1. <i>Le recyclage est un problème important</i></p>

	<p>2. <i>Le recyclage est un problème important pour moi personnellement</i> Alpha de Cronbach = .83</p>
Taylor et Todd, 1995	<p>Attitude envers le recyclage 1. <i>Je/J' (apprécie/n'apprécie pas) l'idée de réduire mes déchets</i> 2. <i>Réduire mes déchets est une (bonne/mauvaise) idée</i> 3. <i>J'ai une attitude (positive/négative) envers la réduction de mes déchets</i></p>
Dahab, Gentry et Su (1995)	<p>Attitude 9 affirmations dont : 1. <i>Le recyclage aide à faire de la Terre un endroit plus agréable à vivre</i> 2. <i>Recycler ne nous rapporte rien</i> 3. <i>Recycler est quelque chose que je devrais faire</i></p>
Smith, Haugtvedt et Petty (1994)	<p>Attitude envers le recyclage Les répondants doivent caractériser le recyclage sur quatre échelles sémantiques à 9 points allant de bon à mauvais ; de stupide à sage ; de indésirable à désirable ; de inutile à très important. Alpha de Cronbach = .84</p> <p>Importance de l'attitude 1. <i>Le recyclage est un problème important</i> 2. <i>Le recyclage est un problème important pour moi personnellement</i> (Echelle de Likert en 9 points de 1 « pas du tout d'accord » à 7 « tout à fait d'accord ») Alpha de Cronbach = .72</p> <p>Réaction affective 1. <i>Quand je recycle, je me sens bien</i> 2. <i>Quand je n'arrive pas à recycler, je me sens coupable</i> 3. <i>Quand je m'imagine entrain de recycler, je me sens bien</i> 4. <i>Quand je m'imagine entrain de ne pas recycler, je me sens coupable</i> Alpha de Cronbach = .81</p>
McCarthy et Shrum, 1993	<p>Attitude envers le recyclage: inconvénients 1. <i>Le recyclage n'est pas pratique</i> 2. <i>Je déteste laver les bouteilles</i> 3. <i>Le recyclage c'est trop de problèmes</i></p> <p>Attitude envers le recyclage: importance 1. <i>Le recyclage va sauver des terres qui pourraient servir comme décharge</i> 2. <i>Le recyclage va réduire la pollution</i> 3. <i>Le recyclage est important pour économiser les ressources</i></p>
Schwepker et Cornwell (1991)	<p>Attitude envers les déchets dans la rue 1. <i>Je suis concerné par l'étendue de la pollution dans ma ville.</i> 2. <i>Voir des détritrus dans les rues et dans les parcs me dérange.</i> 3. <i>Voir quelqu'un jeter des détritrus dans la rue me contrarie.</i></p>

	<p>Alpha de Cronbach = .76</p> <p>Perception d'un problème de pollution</p> <ol style="list-style-type: none"><i>1. Les Etats-Unis rencontrent un problème de déchets.</i><i>2. La ville dans laquelle je vis manque de place pour stocker ses déchets.</i><i>3. Je pense que l'industrie peut réduire les emballages qu'ils utilisent aujourd'hui pour certains produits.</i> <p>Alpha de Cronbach = .61</p>
--	--

GUIDE D'ENTRETIEN - EXPERTS DE LA GESTION DES DECHETS

Signalétique

Nom
Organisation
Statut
Poste

1. Quel est le rôle de votre organisation dans la gestion des déchets ?

1 bis. Quel est votre rôle au sein de votre organisation ?

2. De quelle partie du processus de gestion des déchets êtes-vous responsable ? Comment se déroule ce processus ?

Avec quels autres acteurs de la gestion des déchets êtes-vous en contact (directement ou indirectement) ?

(Question de relance)

Rencontrez-vous des problèmes de coordination avec ces différents acteurs ?

3. Dans quelle mesure la gestion des déchets représente-t-elle un « problème » ?

4. Parlez-moi du rôle des habitants dans la gestion des déchets.

(Questions de relances)

Quels sont les comportements les plus fréquemment observés ?

Quelles sont les relations entretenues entre votre organisation et les habitants ?

5. Selon vous, y a-t-il lieu de tenir compte des attentes et les opinions des habitants pour tout ce qui concerne la gestion des déchets ? Si oui, comment vous y prenez vous ?

6. Question ouverte : y aurait-il un point non abordé qui vous semblerait important pour une étude sur la gestion des déchets ?

ANNEXE 9: RETRANSCRIPTION D'UN ENTRETIEN - CATEGORIE « EXPERT DE LA GESTION DES DECHETS »

Entretien 19/05/09

Nom : David Toriti

Organisation : Communauté urbaine Nice Côte d'Azur

1. Quel est le rôle de votre organisation dans la gestion des déchets ? Quel est votre rôle au sein de votre organisation ?

Nice Côte d'Azur a comme compétence le traitement et la collecte des déchets. La direction de la collecte est rattachée au pôle développement durable et environnement dont le directeur général adjoint est Mr Patrice Millet et la directrice de la collecte et du traitement des déchets est Isabelle Raeser.

Pour ma part, je suis responsable de l'organisation de la collecte, c'est-à-dire que dans la direction de la collecte et de la gestion des déchets, il y a des services relais administratifs et après il y a la partie collecte et la partie traitement. Dans la partie collecte il y a 4 centres opérationnels qui correspondent à 4 secteurs donc c'est eux qui organisent les prestations au quotidien et l'organisation de la collecte s'occupe de rédiger les pièces techniques des marchés de collecte et d'aider les centres opérationnels à mener tout ce qui est projets transversaux comme, par exemple, la mise en place du contrôle d'accès dans les déchetteries, quand il y a des nouvelles collectes à mettre en place on les aide au niveau administratif, juridiques. On est un peu une assistance administrative et on est aussi un peu l'interface avec les usagers. Quand il y a des réclamations, de plus en plus, on essaye de centraliser, de redispacher, d'arriver à des modèles de courriers types. On reçoit aussi des réclamations par le site. Donc il faut arriver à harmoniser les réponses qu'on fait aux usagers pour éviter que chaque centre opérationnel ait un peu son mode de traitement. C'est surtout sur l'aspect formel et administratif. Réponses aux réclamations et tout ce qui est marché. Pour l'instant, on s'intéresse aussi à la fourniture et l'acquisition de tout ce qui est matériel de collecte, donc véhicules, éventuellement d'autre matériel comme le matériel de lavage haute pression, caisson pour les déchetteries. Les centres opérationnels nous font part de leurs besoins et on doit écrire les pièces techniques des marchés comme pour la collecte. C'est un service technico-administratif car il faut quand même comprendre un peu le métier et le retranscrire par rapport aux exigences de la commande publique. On est toujours un peu à la charnière entre les besoins opérationnels et les contraintes administratives, budgétaires, de commande publique, juridique.

2. Avec quels autres acteurs de la gestion des déchets êtes-vous en contact (directement ou indirectement) ?

Les centres opérationnels gèrent du personnel en régie, il y a, à peu près, 375 agents qui effectuent directement des prestations de collecte d'ordures ménagères, d'encombrants et de gestion des déchetteries.

Après il y a une partie de contrôle des prestataires. Il y a 40 % des prestations qui sont réalisées par la régie et 60 % par des prestataires privés. Le centre opérationnel contrôle les prestations quotidiennes, c'est-à-dire que s'il y a quelque chose qui n'est pas fait ils nous font remonter les informations et après on est en charge de tout ce qui est suivi technique des marchés qui consiste alors éventuellement à faire appliquer des pénalités d'exécution : donc quand le

centre opérationnel détecte une anomalie il faut qu'on vérifie par rapport au cahier des charges si effectivement y a un manquement et derrière qu'on transmette à la directrice et au service financier pour que les pénalités soient appliquées.

Après il y a le suivi des marchés au sens où on essaye, d'en faire la mesure du possible d'améliorer les prestations. On voit assez régulièrement les prestataires pour savoir quels problèmes ils rencontrent : problème d'hygiène, de sécurité, problèmes avec certains usagers.

Dans ce cadre on est en relation avec des prestataires de collecte comme Véolia Propreté qui a un marché à l'Ouest du Var pour St Laurent, La Gaude, Saint Jeannet. Il y a une autre agence de Veolia qui a un marché à l'Est du Var donc il y a Cap d'Ail, Beaulieu, Eze, Villefranche et ils ont sous-traité Saint Jean Cap Ferrat au groupe Dragui Transport.

On retrouve le groupe Pizzorno sur la partie de Nice centre/nord, c'est-à-dire toute la partie qui est au-dessus de la voie rapide et en gros, qui est cernée par les collines d'un côté (Pessicart) et le Mont Boron de l'autre où on retrouve Veolia qui a une petite partie avec l'Est du Var. C'est peut être un peu compliqué, mais vous retrouvez le schéma des marchés dans le rapport en annuel.

Il y a une filiale de Derichebourg qui s'appelle Polyurbaine qui a un marché à l'Ouest de Nice. Il y a la régie qui est sur le centre de Nice. Comme autre prestataire il y a Sita Sud qui collecte les emballages en apport volontaire, en colonne.

Après il y a les prestataires traitement comme Sonitherm, une filiale du groupe Véolia, qui gère l'incinérateur de l'Ariane enfin l'unité de valorisation énergétique de l'Ariane.

Sita Sud gère également le centre de tri qu'il y a à côté de l'usine de valorisation énergétique, ça c'est du tri d'objets encombrants.

Je passe tout ce qui est prestations annexes, débroussaillage, enfin qui n'a pas vraiment de rapport avec le métier.

Et après on a des interfaces qui sont des éco-organismes comme Eco-systèmes qui gère la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques, qui lui-même a un prestataire qui, en ce moment, est Veolia (mais notre interlocuteur c'est Eco-Systèmes). De la même manière qu'à une époque pour les pneus on a pu avoir Aliapur, que pour les piles on a Corepile. Donc là, en fait, c'est le système des éco-organismes, c'est eux qui sont agréés par l'État comme Adelphe ou Eco-Emballages et ils perçoivent une éco-taxe sur la vente du produit et après ils aident les collectivités à mettre en place les collectes de certains déchets. Donc il y a eu les huiles minérales usagées, c'est le système le plus ancien. Après il y a eu les piles avec Corepile, les pneumatiques avec Aliapur et là les D3E avec Eco-systèmes, mais il n'y a pas qu'Eco-systèmes, parce que suivant les secteurs il y a ERP, il y a un éco-organisme qui est spécialisé dans les ampoules, c'est Recylum.

Donc ça c'est ce qu'on appelle la REP – Responsabilité élargie du producteur. Donc voilà, à peu près, les gens avec qui l'on est en contact.

Eco-emballages c'est Adelphe, parce que, historiquement la CANCA avait signé avec Adelphe, mais maintenant Adelphe a été racheté par Eco-emballages, mais en fait c'est la même chose. Eux ils interviennent dans le sens où ils apportent des aides au niveau de la collecte des emballages ménagers. Ils aident sur le verre et tout ce qui est emballage ménager donc bouteille en plastique, bidon, boîte de conserve, canette, etc., enfin tout le contenu du bac jaune.

Pour le papier il y a un nouvel éco-organisme qui est Eco-Folio.

Ils interviennent pour aider au tri (aide à la tonne triée) et après en suivant les performances il y a des barèmes, alors je crois qu'on est au barème D, donc en fonction des performances de l'établissement ils donnent des aides pour inciter à trier plus.

Après il y a des aides aussi au niveau de la communication, ils aident moins, mais ils aident toujours pour faire des petits projets innovants au niveau de la communication : former des gardiens d'immeuble, ce genre de prestation.

Il y a également l'ADEME qui est un partenaire institutionnel au même titre que le Conseil Général ou la Région dans le cadre de contrats de plan qui peuvent aider, subventionner des projets surtout sur l'investissement, la création d'infrastructure ou la mise en place de nouveaux types de collecte.

Rencontrez-vous des problèmes de coordination avec ces différents acteurs ?

C'est sûr que pour ne parler que de la collecte il y a à peu près 370-400 agents répartis en 4 pôles (Nice fait déjà 200 agents, 60 pour Cagnes/Vence, 50 au Val de Banquière et les autres dans les déchetteries). Déjà, au niveau de la régie il faut arriver à avoir une harmonisation des pratiques, donc c'est pas forcément facile et après avec les prestataires il y a encore, à peu près, pour simplifier, 600 personnes qui interviennent au quotidien. Donc on ne peut pas dire que ce soit simple.

C'est vrai que la coordination des actions c'est la tâche principale. Essayer de faire en sorte que les informations remontent bien du terrain, qu'elles soient bien dirigées, que ça soit bien traité et qu'il y ait un retour.

Donc on est là dans le cadre d'un système d'amélioration de la qualité en continu puisque la direction est maintenant certifiée iso 9001, version 2008. On a eu l'audit de surveillance qui a permis d'avoir l'équivalence sur la version 2008 de la norme. Donc, tout ça, il faut qu'on le fasse rentrer dans le système. Donc, les portes d'entrée sont multiples, actuellement il y a un projet de plateforme d'appel « Allo mairies » qui va devoir centraliser toutes les réclamations de l'eau, de l'assainissement et autres et c'est vrai que dès qu'on part sur ce genre de projet, à cette échelle-là, ça devient assez compliqué. Parce qu'il faut que l'utilisateur ait en face de lui une personne qui va être capable de rapidement l'orienter, parce que souvent c'est ça le souci de ces grosses structures : l'utilisateur d'une mairie où il y a 300 habitants, la personne à l'accueil sait un peu tout, mais à cette échelle là, suivant le problème que c'est... Est-ce un problème d'eau, d'assainissement..., encore là ça va, mais si quand on est sur la propreté : si c'est une corbeille c'est la propreté, si c'est un conteneur roulant c'est la collecte et les gens ont du mal, ne serait-ce qu'à s'exprimer pour dire « voilà il y a une chose qui déborde, ça va pas », est-ce que c'est une corbeille, est-ce que c'est un bac ? Qu'y a-t-il dedans ?

Maintenant l'avantage avec la propreté à Nice c'est qu'on est dans le même pôle, avec un vice-président commun, donc pour Nice c'est assez soudé par le vice-président, Mr Pierre-Paul Leonelli qui veut vraiment qu'il y ait cette vision d'ensemble « propreté » avec la collecte qui n'est qu'un élément de la propreté. Mais ce qui complique c'est qu'il y a toutes les autres communes où là, la propreté, la voirie, certaines missions comme le désherbage des voies sont rattachées à la direction de la proximité qui elle, n'est pas rattachée au même pôle, elle est rattachée à la Direction Générale des Services Techniques. Là, on a quelques soucis de coordinations en ce moment : déjà il y a un flottement parce que les communes n'ont pas forcément créé les pôles de proximité. Et ce n'est pas simple parce qu'au lieu d'avoir deux interlocuteurs on va avoir un référent de pôle. Donc, si on a un problème propreté sur Nice et bien c'est la Direction de la Propreté où là on aura un standard commun. Après comment va s'insérer la proximité là dedans en sachant que c'est décentralisé ? Il y aura des bureaux à Vence, à St Laurent, à Cagnes... ça c'est à faire, ça se construit. Puisque la communauté urbaine est née au 1^{er} janvier, donc c'est nouveau.

Mais c'est vrai que pour l'instant ça ne simplifie pas le cheminement de l'information parce que souvent entre ce qui se passe sur le terrain et ce qui arrive au siège, il y a souvent deux, trois, quatre filtres donc là ça peut rajouter des intermédiaires. Il faut faire en sorte que tout ça s'articule bien et c'est vrai que le « Allo Mairies » peut être la porte d'entrée, parce qu'on peut imaginer que le responsable de la proximité d'un secteur donné au lieu d'essayer de s'y retrouver là dedans, il appelle le « Allo Mairies » qui va orienter sa demande. Mais ça

suppose que le « Allo Mairies » soit très efficace, qu'ils aient des fiches avec des logigrammes parfaitement rodés. C'est ce qui est entrain d'être construit.

La coordination des actions c'est un problème récurrent dans toutes les grosses structures, entreprises privées ou publiques, mais là le problème est sûrement encore plus fort parce que ce sont des tâches de terrain donc entre l'exécutant et la personne qui doit traiter l'information il y a beaucoup d'intermédiaires et c'est partout : ce n'est pas centralisé sur un territoire donné, ça peut se passer partout, de Duranus en passant par Cap d'Ail. C'est LA difficulté du métier de la propreté et de la collecte.

3. Dans quelle mesure la gestion des déchets représente-t-elle un « problème » ?

À partir du moment où on gère un service il y a forcément des problèmes, parce que « les trains qui arrivent à l'heure ça n'intéresse personne ». On est là pour gérer les problèmes, sinon il n'y aurait que des gens qui exécuteraient des tâches, on n'aurait pas besoin d'ingénieur s'il n'y avait pas de problèmes.

Les problèmes récurrents ce sont les absences de service : un usager pense que le service n'a pas été rendu (son conteneur n'a pas été collecté, son encombrant n'a pas été ramassé). Nous on classe ça dans des réclamations et après il faut voir si c'est fondé ou pas. Pour voir si c'est fondé, on fait une enquête, on voit si on a des suivis des camions on vérifie si le camion est bien passé dans la rue. Maintenant, on a des suivis de géolocalisation qui permettent même de voir s'il s'est arrêté. S'il est passé dans la rue et qu'il s'est arrêté, on peut supposer que la personne a sorti son sac après le passage de la benne.

C'est la réclamation la plus fréquente : « on n'a pas collecté mon sac, on n'a pas collecté mon bac ».

Après on a tout ce qui est récipient cassé lors de la collecte ou soi-disant cassé lors de la collecte : « on m'a cassé mon bac », « on m'a volé mon bac ». Là pareil, on essaye de voir auprès des opérateurs s'ils ont fait remonter l'information parce qu'on reçoit des rapports de tournées aussi bien de la régie que des prestataires et ils signalent les incidents. Si un opérateur a fait tomber un bac, il le signale pour qu'on puisse le remplacer.

Parfois ce n'est pas toujours signalé, parfois les gens ne sont pas de bonne foi aussi : le bac avait peut être 15 ans et il tombait en ruine alors ils tentent.

Après on a tout ce qui est nuisances. Surtout l'été, les gens ouvrent leurs fenêtres et ils sont réveillés par la benne donc ils demandent à ce que le circuit de collecte soit changé pour qu'il passe chez le voisin plus tôt et plus tard chez eux. C'est pas évident parce qu'on doit travailler en heures creuses, en heures pleines on perd trop de temps et c'est trop dangereux parce que les agents sont au milieu de la circulation, et ce ne sont pas des opérations qui peuvent se faire à des heures classiques type 8h-17h. Donc on intervient soit tôt le matin, et de plus en plus en soirée de 19h à 2h du matin. Et c'est vrai que ceux qui sont collectés entre 19h et 22h ça ne pose pas de problème, mais comme c'est des circuits, il y en a bien un qui est collecté à 2h du matin et qui peut être gêné. Ça, on a du mal à donner suite, parce qu'on ne peut rester que sur des créneaux horaires décalés et c'est une logique du circuit et si on commence à faire une collecte à la carte on désorganise tout et surtout on désavantage des gens par rapport à d'autres.

Dans les nuisances, c'est aussi les odeurs, les conteneurs qui restent sur la voie publique, ça, ça reste un pouvoir de police du maire.

C'est un chapitre important parce que c'est vrai que l'aspect « arrêtés municipaux », respect de ces arrêtés, police d'environnement, c'est quelque chose sur laquelle on travaille en espérant, à terme, pouvoir avoir un pouvoir de police partagé.

À l'heure actuelle, ce sont les maires qui restent compétents, donc c'est eux qui prennent les arrêtés. Sur 24 communes je crois qu'on a que 8 arrêtés qui règlementent la collecte. Quand on n'a pas de textes auxquels se référer, ce n'est pas simple parce qu'on repart sur le Code de

l'Environnement, des textes généraux, où par exemple on n'a pas les horaires de présentation des bacs puisque ça, c'est propre à la commune. La police municipale, surtout maintenant que ce sont des compétences transférées, elle va plutôt être sur d'autres priorités que sur la propreté et la salubrité publique. Alors maintenant avec la loi d'août 2004 ; il me semble, on peut transférer les pouvoirs de police aux EPCI sachant que, chaque fois, l'arrêté doit être signé par le maire et le président de l'EPCI, c'est-à-dire que le président même s'il a une compétence de police transférée il faut quand même que le maire soit cosignataire.

On souhaiterait mettre ça en place, un peu dans le modèle de ce que fait la communauté urbaine de Marseille, qui a mis en place un système avec pouvoir de police transféré à la communauté urbaine et personnels assermentés de la direction de la collecte et propreté qui verbalisent. Ils peuvent fonctionner un peu comme pour le stationnement dans la mesure où l'on a identifié la personne qui est en infraction, parce que bon, un sac-poubelle, s'il n'y a pas d'adresse dedans ce n'est pas simple, et même s'il y en a une, la fautif peut toujours dire qu'il a posé son sac dans un bac et que quelqu'un l'a pris et l'a amené ailleurs.

Ce n'est pas simple parce qu'un véhicule a une plaque d'immatriculation, un sac poubelle n'a pas de plaque d'immatriculation donc on peut toujours dire qu'il a été touché, transporté, déplacé.

Mais ça, c'est important parce que dans tous ces métiers on a tendance à rajouter du service, le cas le plus typique c'est la collecte des encombrants. On veut que ce soit propre donc il y a une machine à laver on y va, puis on veut que ça reste moins longtemps, on y va deux fois, trois fois et ça entretient l'incivisme.

Si à côté on n'a pas une règle et une police qui vient et qui dit « bon la machine à laver, vous la sortez pas, vous l'amenez à la déchetterie ou vous prenez un rendez-vous », c'est exponentiel. Alors en plus, à un moment donné, on rajoute de plus en plus de moyens, pour un résultat et une efficacité qui sont de moins en moins importants : on plafonne. On rajoute des moyens et on arrive à la limite du système.

À Monaco, ils ont des balayeurs qui passent dans les rues tous les quarts d'heure, après on dit Monaco c'est propre. C'est peut-être parce que les Monégasques sont surveillés aussi avec les caméras et tout ça. Et derrière il y a un service que Monaco peut se payer.

L'utilisateur est capable de comprendre que cet argent qui est mis dans des services, qui sont des services récurrents, qui n'ont pas de valeur ajoutée, mais si on le fait 3 fois par jour au lieu d'une fois par jour et bien les deux fois en plus que nécessaire c'est eux qui vont le payer et ce sera autant de moins de mis dans les écoles, dans les crèches, dans la culture... L'argent public, il y a peut-être d'autres moyens de l'utiliser.

La partie police est importante à côté de la partie communication. On essaye de mettre en place des projets comme ça avec la partie débat avec la commune, essayer de voir ce qu'elle veut et une fois qu'elle sait à peu près ce qu'elle veut, voir éventuellement avec les groupes de concertation des usagers. C'est formalisé par l'arrêté qui reprend tous les services et là on informe sur l'arrêté, une fois, deux fois, trois fois et l'idée c'est qu'après, à un moment donné, une fois qu'on a bien informé les gens, qu'il y ait la police qui vienne faire des rappels un peu plus coercitifs et éventuellement la sanction pour les quelques-uns qui posent problème.

Par expérience, la majorité n'a pas trop de position. Il y a deux franges qu'on a du mal à toucher : il y a ceux qui s'en foutent, peut être 5 %, 6 %, vous pouvez leur dire ce que vous voulez c'est « je paye des impôts », mais il n'y en a pas tant que ça je trouve, sur lesquels on ne peut rien faire. De l'autre côté, et ils ne sont pas forcément plus faciles à gérer, il y a les extrémistes. Ceux qui vont prendre la bouteille en verre et décoller l'étiquette, qui vont trier le verre par couleur, des « écologistes » hyper convaincus qui nous servent pas forcément parce que souvent, ils culpabilisent les autres. Ils regardent le voisin, qui ne fait pas trop mal, mais qui ne décolle pas l'étiquette de la bouteille. Ça, c'est les deux côtés du spectre et au milieu, il

y a 80 à 90 % de la population qui suit un peu. Des gens qui n'ont pas forcément d'idées sur la question, et s'ils voient que dans la commune il y a une dynamique, que les élus sont impliqués, ils vont dans le bon sens.

Toute la difficulté c'est d'écarter les deux populations qui sont sur leurs positions extrémistes et arriver à créer une synergie pour que la majorité silencieuse change ses habitudes.

Parce que les gens, ils n'écrivent pas tellement quand ils ne sont pas contents, il y a très peu de réclamations écrites, c'est très rare, ils téléphonent de temps en temps, souvent c'est les mêmes, les extrêmes : celui qui écrit pour dire qu'il paye les impôts et qu'il faut venir chercher ses poubelles dans la cuisine, de l'autre il y a celui qui écrit pour dire qu'il ne comprend pas pourquoi son voisin n'a pas enlevé l'étiquette de la bouteille en verre. Ceux-là écrivent, mais ceux qui sont au milieu, à partir du moment où ils ont un service correct ils ne se plaignent pas, mais la difficulté c'est d'arriver à leur faire changer leurs habitudes.

C'est-à-dire que le tri des emballages, le tri du verre, les journaux-magazines, la déchetterie : pour nous ce sont des choses acquises, mais après ça bloque, soit parce que la commune n'a pas bien communiqué à un moment donné ou après la communauté urbaine Nice Côte d'Azur, soit parce qu'il n'y a pas les outils (la déchetterie qui n'est pas au bon endroit, *etc.*).

C'est là qu'est la difficulté, arriver à toucher ces gens qui n'ont souvent pas trop le temps, qui vont entendre des grands discours sur le développement durable, qui vont y adhérer, mais sans qu'il y ait un changement de comportement.

La difficulté c'est d'arriver à accrocher les gens et à les comprendre. Il faut les amener vers un changement de comportement, mais comme c'est quelque chose de quotidien, comme aller acheter son pain ou le journal, c'est très long. Et c'est peut être ce qu'on le plus de mal à comprendre les élus, car ils arrivent et voudraient qu'il y ait un résultat tout de suite. Autant on peut arriver et dire je vais faire une ligne de tramway, on fait de la concertation, on se met d'accord sur un tracé, on a l'argent on fait les travaux et le tram est en service. Mais là, les gens sont partout, on a différentes couches sociales, on peut avoir de très bonnes réactions dans un logement social comme on peut avoir des gens qui s'en foutent complètement dans du très résidentiel. Par exemple, à Saint Jean Cap Ferrat, les propriétaires ne sont pas là, il y a un gardien qui vient et qui s'en fout, il tond la pelouse et balance ça dans la rue. Ce n'est pas parce que la maison est à 20 millions d'euros que les poubelles sont super bien gérées.

Autre exemple, nous sommes la direction de la collecte et de la gestion des déchets, on pourrait imaginer que l'on est une population relativement sensibilisée au problème. Je ne vais pas dénoncer les autres, mais ça va vite être vu, il n'y en a qu'un qui trie ses papiers de bureau et qui réutilise l'autre côté des feuilles pour faire du brouillon. J'explique à ma collègue que c'est simple, j'ai une corbeille derrière moi, il y a une colonne à papier sur le parking, de temps en temps je vais vider mon papier, quand je reviens le lendemain je ramène ma corbeille vide. Elle me dit « c'est pas mon boulot, c'est celui des femmes de ménage ». Et c'est des gens, si on les sonde, qui se sentiront concernés. Dans une petite structure, si l' élu dit « maintenant, vous faites le tri des papiers » ça va se mettre plus facilement en place que dans une grande structure. Moi je suis seul, pour l'instant je suis dans les 5 % d'extrémistes, si par contre il y a une impulsion derrière, qu'on est 10, là ça bascule et ça va passer à 40, à un moment donné ça part dans le bon sens. Il faut qu'à un moment donné il y ait le projet politique, mais on ne vend pas la propreté comme on vend le tramway. Derrière il faut expliquer pourquoi, pourquoi on veut que ce soit propre, c'est l'image, mais c'est aussi autre chose.

On peut aussi dire, « si vous faites des efforts, je vous accorde autre chose derrière » il faut, en dehors de l'aspect répression faire comprendre aux usagers que, pour eux c'est un petit effort, mais que derrière la collectivité va réaliser des économies qu'elle pourra investir dans des choses qui pourront l'intéresser. Aujourd'hui on parle de la redevance incitative, parce que c'est vrai que le mode de financement est un volet important. Aujourd'hui le financement

c'est une taxe qui est basée sur la base d'imposition, c'est-à-dire 50 % de la valeur locative du logement, ça n'a aucun rapport avec le service. Vous avez une maison qui est grande, belle vous allez payer cher, vous avez une petite maison, mal entretenue par votre propriétaire vous ne payez pas cher. L'idée de la redevance incitative, qui peut aussi être pour les entreprises c'est de dire « vous produisez tant vous payez tant » c'est le principe du pollueur-payeur et incitative dans le sens où on dit « si vous produisez moins vous payez moins », mais aussi « si vous trie mieux, vous payez moins ». On va vous faire payer le déchet résiduel cher et le verre, le papier, l'emballage vous ne payerez pas ou moins cher, pour inciter les gens à trier. Ça marche, je l'ai vécu au Pôle Azur Provence avec la redevance spéciale et les entreprises vous leur expliquez ça, elles comprennent tout de suite, même si elles ne sont pas écolos. Les entreprises ont réorganisé, la logistique, la production, voire les relations avec les fournisseurs. Avant c'était une charge fixe et ça fonctionne pour les entreprises.

La difficulté pour les particuliers c'est le comptage. Le particulier qui descend avec son sac de 20 litres et qui va le mettre dans la poubelle, comment on trace ce geste-là.

La redevance incitative a été mise à la mode par le Grenelle, M. Le Bozec a travaillé là-dessus.

On imagine que tout producteur de déchets à terme puisse avoir une part fixe à payer et une part variable

Un article du projet de loi issu du Grenelle prévoit que dans les 10 ans il y aura une part variable en fonction du service rendu. Il y aura toujours une taxe, quelque chose de fixe, un forfait et une part variable. Et la part variable doit être individualisée.

Après est-ce que ça ne va pas inciter les gens à mettre les choses à côté du conteneur, à mettre chez le voisin, à faire un trou dans leur jardin ?

Pour le pavillonnaire ça va être gérable, après il y a le souci des impasses et des collectifs. Dans un collectif, un immeuble de 30 étages, à un moment c'est mutualisé, comment répartir la charge ? Est-ce qu'on considère que l'immeuble est un producteur et après à l'immeuble de faire sa police interne, mais ça risque de créer des tensions.

Les impasses où le camion ne va pas aller collecter, il va bien falloir un point de regroupement à la sortie, alors est-ce que tous les gens qui sont collectés en porte-à-porte et qui vont payer leur bac ne vont pas essayer de mettre leurs poubelles dedans ?

C'est le grand chantier de la redevance incitative, qui, moi je l'ai constaté dans les faits, fonctionne très bien quand on identifie facilement les producteurs.

4. Parlez-moi du rôle des habitants dans la gestion des déchets.

Il y a trois grands types de comportements : ceux qui sont volontairement « chiants », car ils considèrent qu'ils payent des impôts, les super écolos convaincus qui ont tendance à vouloir aller trop loin et trop vite et ceux qui s'en foutent. Le « ventre mou », il faut les mener, mais en douceur. Il faut basculer, il faut qu'on arrive à mettre en place des outils qui soit suffisamment facile pour que la minorité grossisse et qu'à un moment donné ça devienne un usage.

Je prends l'exemple du compostage individuel. Le compostage individuel c'est pas simple. Des communes l'ont traité en disant on donne 1000 composteurs gratuits et ça à mon avis ça ne marchera pas parce que les gens prennent ça parce que c'est gratuit. On n'a pas pu faire payer les composteurs parce qu'administrativement c'était plus compliqué de faire payer 10 euros que de les donner gratuitement. Même si il y a eu une formation. Il vaudrait peut-être mieux commencer, et je dis ça avec le recul, par des gens qui sont volontaires, qu'on prend le temps de former pour que ça marche. Parce qu'il n'y a rien de pire que de balancer du matériel comme ça dans la nature, parce qu'après la rumeur va vite dans ce métier là (personne ne dit qu'il y a 95 % des trains de la SNCF qui arrivent à l'heure) et on entend parler que des 5 % qui ont un composteur qui pue parce qu'ils ont mis un tas de gazon dedans,

qui n'ont pas compris comment ça fonctionne. Ceux-là vont le dire à tous leurs voisins, « ce truc, ça ne fonctionne pas, ça pue, je l'ai jeté ». Et ces gens-là, on va les entendre, par contre ceux pour qui ça marche on ne les entend pas.

Il faudrait arriver à cibler des populations volontaires en écartant les écologistes hyper convaincus. Ceux-là vont dire « il faut mettre le thermomètre, retourner en se faisant un calendrier », le commun des mortels n'a pas le temps de faire ça. Après il faut des gens un peu motivés, prêts à faire un petit effort, mais il faut que ce soit accessible, il faut leur dire « voilà vous mettez ça dans le bac et puis ne vous embêtez pas trop ».

On leur prend aussi trop la tête aux gens, « il faut enlever le bouchon de la bouteille », « est-ce que j'enlève ça ? ». Certains commencent, le font deux semaines, ils arrêtent faute de temps et après ils arrêtent tout, c'est ça qui est embêtant. Il faut que ce soit accessible, il faut se mettre à la place de l'utilisateur qui a pas le temps, qui travaille, qui a des enfants à gérer, qui ne peut pas passer des heures à prendre la température de son composteur.

Il y a aussi le problème de la réticence. On donne des choses comme ça et après il n'y a pas assez de retour. Avec le recul j'aurai identifié des volontaires. Il faudrait faire un questionnaire pour identifier les populations intéressées, prendre quelques hyper convaincus, mais pas uniquement, et après de bien les suivre, ne pas en prendre trop pour pouvoir régulièrement savoir comment ça se passe pour lever toutes ces réticences. Que les gens appellent. Une fois que ces gens sont fidélisés, ils peuvent devenir des ambassadeurs du procédé. Mais ça, comme disent les politiques, ce n'est pas assez « sexy » parce qu'on ne peut pas faire la grande photo avec les 10000 composteurs alignés. Là c'est du travail de fond. Je comprends les élus, ils sont élus pour 6 ans et on leur promet des résultats dans 10 ans.

Les ambassadeurs du tri vont dans les écoles, ça payera peut être dans 20 ans, mais en même temps, ça reste du formel. Si les enfants reçoivent un message à l'école, mais que ça ne suit pas à la maison, ça ne servira à rien. Il serait mieux que les foyers arrivent petit à petit, mais ça prend du temps, le travail de fond c'est sur une génération pour changer les comportements de manière durable.

Selon vous, y a-t-il lieu de tenir compte des attentes et les opinions des habitants pour tout ce qui concerne la gestion des déchets ? Si oui, comment vous y prenez vous ?

Oui, c'est important de tenir compte des attentes des habitants. On m'a parlé d'un exemple à Strasbourg, on nous a expliqué comment ils avaient travaillé sur le tracé d'une ligne de tramway. Ils ont sélectionné des usagers qui étaient volontaires et avant de les interroger ils les ont formés. Ils leur ont expliqué la problématique du transport, *etc.*, en 2-3 jours. Après, il y a eu la concertation.

Par rapport à la problématique des déchets, il faut tenir compte des usagers parce que ce sont eux qui payent (les élus ne sont que les représentants des usagers, les usagers c'est le patron). Et il faut tenir compte de leurs remarques. Par contre le souci c'est souvent qu'il y a un manque d'information, de formation qui fait qu'on a du mal à avoir un discours constructif. Ça ne s'apprend pas à l'école et l'information qu'on a relayé par les grands médias c'est de l'information très générale (développement durable, les gaz à effet de serre). Ce n'est pas du quotidien. Il y a des choses en plus qui pourraient servir pour plusieurs types de services publics. La logistique de la collecte c'est la même que les transports. Vous avez des bus qui circulent et il n'y a personne dedans, vous supprimez la ligne et vous allez voir 100 personnes, 100 pétitions. Si on leur expliquait le coût d'un bus, qu'il y a une charge fixe, que si le bus sort vide il coûte aussi cher que si il est plein, *etc.*

C'est vrai qu'il y a des gens qui n'ont pas envie de comprendre (on retombe sur les 5 %), mais après, il y a beaucoup de gens qui en ont envie. Il ne faut pas sous-estimer l'utilisateur, il ne faut pas non plus les surestimer, ils ne sont pas ingénieurs. Il faut se mettre à la portée de tout le monde, mais si on leur explique simplement et clairement les choses ils sont capables de

comprendre. Après il faut qu'il y ait un retour, si on leur demande un effort, mais qu'il n'y a rien derrière... La difficulté dans un projet politique c'est de dire, « voilà vous avez fait des efforts sur ces services-là, on va pouvoir faire autre chose à la place (un tramway, une piscine ou d'autres services) ». Il vaut mieux mettre l'argent public dans des choses un peu plus durables.

Il y aussi un autre point : dans l'esprit de certaines personnes, le 21^e siècle, c'était l'automatisation, plus d'assistance : « j'ai une voiture, je n'allume plus les phares, je ne tourne plus la clé, *etc.* ». Transposer à la collecte c'est en gros : « je vais mettre ça dans un réceptacle, ça va être aspiré (un peu comme la collecte pneumatique, qui fonctionne, mais qui est un peu utopique, ça coute cher, il faut qu'il y ait du monde rassemblé au même endroit et il faut une station tous les 2 km) je ne m'en occupe plus, je produis plus de déchets, ça disparaît comme par enchantement. Je n'ai plus à marcher, je n'ai plus à faire un sac, je n'ai plus à prendre ma machine à laver, la mettre dans le coffre et l'amener à la déchetterie, il y a un monsieur qui va sonner à la porte, qui va rentrer qui va me la prendre ». Il y a un peu le mythe du progrès. Pour des gens le progrès c'est ça, mais ce qu'ils ne réalisent pas c'est que derrière, il y a un coût, parce que soit c'est des gens, soit c'est de la technique.

Les gens ne comprennent pas du coup quand on leur demande des efforts. Ils considèrent que le progrès c'est la technique et que la technique va tout régler. Comme au niveau du traitement, on a le mythe de l'usine qui fait tout : vous apportez vos déchets tout mélangés, et il y a plein de machines qui vous sortent ça et qui nettoient. Maintenant on a compris qu'il n'y a pas une filière de traitement adaptée pour tous les déchets, il faut une filière pour le bois, pour le PVC, pour le verre. L'usine magique n'existe pas.

Question ouverte : y aurait-il un point non abordé qui vous semblerait important pour une étude sur la gestion des déchets ?

Il faut qu'il y ait du service, de l'information, de la formation et après, toute la difficulté, c'est d'arriver à faire changer le comportement dans la durée. L'opération coup de poing, marketing, on vous donne 3000 bacs jaunes et derrière il n'y a rien d'autre, ça ne marche pas. La solution je ne l'ai pas, mais, peut-être, faire des zones tests, avec des usagers tests, bien les sectionner, bien les suivre et répondre à leurs réticences.

En interne, on voit que dès que l'on change un truc, il y a plein de questions auxquelles on n'avait pas pensé. En général, il y a des vraies questions qu'il faut régler (le matériel n'est peut-être pas adapté), mais après il y a d'autres problèmes qu'il suffit d'expliquer et de dire « si ça ne va pas, vous me rappeler ». Et la redevance incitative va être à la mode les 5 prochaines années.

**10 CONSEILS POUR GARDER SA VILLE PROPRE,
EN TOUTES CIRCONSTANCES...**



Le Code de la Rue

**Petit manuel de savoir-vivre à l'usage
des habitants, piétons et automobilistes**

**NICE
COTE
AZUR**
communauté urbaine



VILLE DE NICE

Règle n°7

Je ne dépose pas mes encombrants ménagers dans la rue :

(réfrigérateur, matelas, meubles, électroménager, piles et matériels électroniques, etc.)

- je les dépose à la déchetterie pour leur donner une seconde vie,
- je prends rendez-vous avec le service des encombrants : 0 805 12 39 06.



Règle n°8

Je sors mes conteneurs le bon jour, à la bonne heure et je les rentre après le ramassage de la benne.

- Sortir les conteneurs entre 19h et 20h30 et les rentrer avant 8h

- Ramassage des ordures ménagères les lundis, mardis, jeudis, vendredis et dimanches

- Sortie des bacs jaunes : les mercredis



- 7 500 tonnes d'emballages collectées par an

- 9 400 tonnes de verre collectées par an

- 7 600 tonnes de papier collectées par an

Règle n°9

Je trie mes emballages pour favoriser leur recyclage et préserver l'environnement.

Règle n°10



Je dépose mes déchets ménagers dans un conteneur et non à même le sol.

GUIDE D'ENTRETIEN – MENAGES-PRODUCTEURS DE DECHETS

Signalétique

Sexe
Age
Formation
CSP
Tri Oui/Non

1. Pensez-vous que la gestion des déchets est réalisée de manière satisfaisante ? Pourquoi, à votre avis ?
2. Selon vous, qui est responsable de la gestion des déchets ?
Quelle est votre part de responsabilité ?
3. Trier vous vos déchets ?
Si oui pourquoi ?
Si non pourquoi ?
- 3 bis). Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à trier vos déchets / à trier davantage vos déchets ?
Qu'est ce qui pourrait vous faciliter le tri de vos déchets ?
4. Vous rappelez vous de certaines campagnes de sensibilisation ?
5. Pensez-vous que les décideurs publics prennent en compte les attentes des habitants lorsqu'ils décident des modalités du service de gestion des déchets ?
6. Connaissez-vous la brigade verte ? Que pensez-vous des initiatives basées sur la répression ?
7. Question ouverte : voudriez-vous ajouter quelque chose sur le sujet ?

**ANNEXE 12: RETRANSCRIPTION D'UN ENTRETIEN - CATEGORIE « MENAGES
PRODUCTEURS DE DECHETS »**

Entretien du 09/06/09

Signalétique :

Prénom : Christelle
Sexe : Féminin
Âge : 25 ans
Niveau d'éducation Bac +3
CSP : Étudiante
Lieu d'habitation : Cagnes-sur-Mer
Tri des déchets : oui

1. Pensez-vous que la gestion des déchets est réalisée de manière satisfaisante ? Pourquoi, à votre avis ?

À Nice non, non. Je n'apprécie pas du tout, nous dans notre immeuble on nous prend 170 euros par an pour trier nos déchets. 170 euros par an, si on me les laissait pour que je le fasse moi à la maison ça serait largement plus satisfaisant que ce qui est fait. Pourquoi 170 euros par an ? Pour avoir installé une poubelle jaune, pour avoir un groupe de personnes qui passent une fois par semaine ? En plus, quand j'ai commencé à trier mes déchets comme il fallait, je me suis fait voler le petit sac qu'on m'avait donné pour trier, je l'ai laissé en bas le temps de promener ma chienne et quand je suis revenue un de mes voisins me l'avait pris. Pour moi ce n'est pas satisfaisant, il y a des mairies qui font beaucoup mieux que ça et Nice on sait que c'est une ville sale, comme Paris, comme toutes les grandes villes, c'est sûr que c'est mieux que Marseille, mais bon...

Tout le monde est heureux de vivre à Nice et, au final, ils ne respectent pas leur habitat.

Par exemple, pour le verre, pourquoi il n'y a pas plus de poubelles, sur chaque colline, pour le verre. Moi, quand on fait une petite soirée avec des amis je remplis très facilement une grande poubelle avec des bouteilles et tout finit dans la poubelle et après on va me faire payer pour que quelqu'un la trie à ma place, mais moi je veux bien le faire. Le problème est que je ne peux pas le faire, déjà, je n'ai pas de voiture, alors je ne vais pas la prendre sur ma mobylette pour essayer de chercher un conteneur à verre.

Il ne faut pas exagérer, il ne faut pas que ce soit quelque chose qui soit gênant, il faut que ce soit bien organisé de manière à ce que ce soit simple pour nous, et là il y aurait une bonne gestion, je pense.

2. Selon vous, qui est responsable de la gestion des déchets ?

Quelle est votre part de responsabilité ?

C'est des sociétés privées pour la plupart, comme Sud-Est Assainissement, *etc.* Et tout ça c'est encore des histoires d'argent parce que je vois bien que ça change régulièrement. Mais ça ne devrait justement pas être du privé, si c'était une cause réellement importante pour nous tous, ça serait public, il y a que comme ça qu'ils feraient des bons choix et pas des choix qui rapportent.

Oui, bien sûr que j'ai une part de responsabilité, le problème est que c'est justement rien que sur nous que repose toute la responsabilité de cette gestion des déchets, seulement il faut nous donner les moyens de pouvoir le faire. On ne va pas, nous, être des crados, tout jeter, tout mettre par terre et après payer des fortunes pour qu'il y ait des gens qui s'en chargent.

L'important c'est qu'on en fasse tous, nous, un petit peu, là ça nous coutera moins cher et c'est comme ça qu'on laissera une terre propre.

3. Trier vos vos déchets ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

Ça dépend de la facilité. Je le faisais, je me suis fait voler mon sac, donc là je suis en train de prévoir de m'acheter une seconde poubelle donc je fais encore l'effort de mettre 30 euros pour acheter une poubelle rien que pour ça, pour trier mes déchets. Mais on devrait nous donner les moyens et après à nous de faire le reste. Donc, en ce moment, je trie plus mes déchets parce que je me suis fait voler mon sac, je ne vais pas les mettre dans un sac plastique, parce qu'après il faut les mettre un par un dans la poubelle jaune et qu'un petit sac plastique ça me fais qu'une journée : deux packs de lait, un pack de jus d'orange et elle est remplie. Il me faut quelque chose d'un peu plus grand, parce que si on le fait ce n'est pas non plus tous les jours, on ne va pas descendre tous les jours dans le local à poubelle, on a aussi notre vie, il faut que ça prenne moins de temps, c'est pour ça qu'il faut qu'il y ait des moyens.

3 bis). Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à trier vos déchets / à trier davantage vos déchets ? Qu'est-ce qui pourrait vous faciliter le tri de vos déchets ?

Mettre à disposition des moyens, par exemple mettre à disposition, au lieu de nous offrir des petits sacs en plastique, une poubelle double, avec deux compartiments pour mettre d'un côté ce qui doit être jeté dans la poubelle jaune et de l'autre ce qui doit être jeté dans l'autre poubelle. Sur 170 euros prélevés par an, ils peuvent prendre 25%, une fois, pour nous donner ce type de poubelle, après à nous de nous organiser, qu'ils le fassent une fois et après on suivra. Donc voilà, plus de moyens matériels.

4. Vous rappelez-vous de certaines campagnes de sensibilisation ?

Non, aucune, à l'échelle locale aucune, parce qu'il ne me semble pas qu'il y en ait eu beaucoup et qu'elles aient eu un réel impact. En ce moment, par exemple, on parle beaucoup de la mer, des fonds marins, du pavillon bleu, on dit que la région PACA a mis de l'argent pour retrouver des plages propres, et c'est vrai, quand je vais à la mer je n'en reviens pas de la propreté par rapport aux années précédentes. Et pourquoi ils le font ? Ils le font pour le tourisme, pour retrouver leur pavillon bleu et que ça fasse venir un peu de monde, ils ne le font pas pour nous, donc on voit que c'est intéressé, la mairie ne doit pas s'occuper des touristes en priorité, mais des habitants.

Au niveau national, je me souviens de certaines campagnes, surtout celle avec les grosses poubelles qui étaient énormes et qui diminuaient. Je me souviens rapidement de quelques campagnes, mais j'ai quand même l'impression que c'est quelque chose qui reste mineur, qui intéresse peu de monde et tant qu'on ne fait pas peur aux gens, qu'on ne leur parle pas de leurs enfants et qu'on ne leur dit pas que c'est quelque chose qui va empirer rapidement parce que si on parle à hauteur de 30 ans, 50 ans, pour les gens c'est loin et à ce moment-là ils ne s'en occupent pas, eux ce qu'ils veulent maintenant, c'est leur emploi, c'est quelque chose maintenant, tout de suite, ils ne veulent pas s'occuper de ce qui va se passer dans 30 ans, car ils ne savent pas de quoi sera fait leur lendemain.

5. Pensez-vous que les décideurs publics prennent en compte les attentes des habitants lorsqu'ils décident des modalités du service de gestion des déchets ?

Je pense qu'ils pensent prendre en compte les habitants. Bien sûr, qu'il y a des gens qu'ils vont voir, qui sont interrogés, quand ils mettent en place des choses, avant il y a des tas de réunion qui sont faites, seulement les gens qui vont répondre aux questions seront des gens intéressés, informés, peut être même des gens qui ont fait des études, mais maintenant il faut prendre en compte tout le monde, aller chercher des gens qui vivent dans des quartiers

difficiles, des gens qui vivent en ville, des gens qui vivent dans des zones périurbaines parce qu'on a pas tous les mêmes centres d'intérêt, c'est tous ces gens-là qu'il faut prendre en compte. Parce que ceux qui n'ont pas d'emplois, ceux qui sont au chômage, qui ont des enfants et qui ne savent même pas s'ils vont pouvoir leur payer leur cantine : est-ce qu'on a pris en compte leur parole à eux sur la gestion des déchets ? Non parce qu'ils n'ont pas d'avis. Je les vois bien autour d'une table ronde, avoir l'impression qu'ils prennent en compte les désirs des gens alors qu'on en est loin, il y a une différence entre ce qu'il y a marqué sur les papiers et ce que ressentent réellement les gens.

Heureusement qu'ils font de la concertation, mais ce n'est pas suffisant. Il faudrait faire un peu comme dans les réunions de copropriétaires, faire des réunions ouvertes avec des débats, mais c'est sûr que si c'est marqué dans deux mairies sur un petit bout de papier, personne ne viendra. Pourquoi pas passer le message sur France 3 Nice Côte d'Azur, là il y a vraiment une écoute et les gens qui seront intéressés viendront et ils pourront réellement prendre en compte la parole des gens. Les gens ont des choses à dire, il faut juste qu'ils les écoutent.

6. Connaissez-vous la brigade verte ?

Non.

Que pensez-vous des initiatives basées sur la répression ?

Je suis totalement contre ! Ça me révolte qu'on choisisse toujours cette solution de facilité qui n'amène rien, ça n'apporte aucune solution puisque le jour où on n'arrête ça n'a pas changé les comportements. Pour changer les comportements des gens, ça passe par l'éducation, l'information et pas par la répression et à force d'utiliser cette solution pour tout, ça va se terminer par le fait que les gens vont se sentir atteint dans toutes leurs libertés et sans s'en rendre compte on touche à la démocratie. On est dans une société, une république où on a fait de l'éducation une valeur forte et on en revient à ça. Comme sur la route, mais les gens qui ne trient pas leurs déchets ne sont pas non plus des délinquants. Peut-être qu'ils n'ont pas d'argent et ils n'ont pas à avoir une amende de 10 euros en plus. C'est révoltant, c'est révoltant qu'on se serve encore de la répression surtout pour quelque chose qui doit se faire sur le long terme, c'est important et la répression, ça n'apportera rien à part de la révolte.

On est prêt à faire les efforts demandés, mais ils ne nous facilitent pas la tâche.

Moi je trouve ça vraiment, vraiment révoltant. Je ne comprends pas que des gens qui font des tas d'études, qui sont décisionnaire, pensent encore à ça, ça devrait être la dernière méthode, quand on est dépassé par les événements et qu'on ne sait pas quoi faire.

Mais si on se met à réfléchir autour d'une table avec des gens pour trouver une vraie solution, c'est mieux. Parce qu'il n'y a rien de réfléchi, rien d'intelligent dans la répression.

De plus, la brigade verte, si ce n'est pas des policiers, moi je n'accepterai pas leur autorité, car elle vient de nulle part.

C'est comme sur la route, je trouve que c'est aberrant que les gens perdent des points voire leur permis pour 1km/h en plus on accepte l'amende, on accepte de perdre 90 euros, mais on ne veut pas perdre de points ou notre permis pour 1km/h de plus.

Plus on est opprésés et plus on perd notre liberté et plus on accepte sans comprendre. Les gens aiment bien le bâton, plus on leur donne des coups de bâton, plus ils en ont besoin pour savoir quoi faire dans la vie. Plus on leur enlève leur liberté et plus ils acceptent tout.

La solution serait de l'information et de l'éducation et surtout ça devrait être inculqué dès l'école. C'est en sensibilisant les enfants tout au long de la scolarité qu'on fera des gens responsables, et en plus ça coûte beaucoup moins d'argent, c'est ça le pire.

Ils pourraient même sensibiliser les étudiants et passer dans les amphis.

7. Question ouverte

Le problème aujourd'hui c'est qu'il n'y a plus de respect pour rien, on a perdu certaines institutions, donc l'environnement, ça passe loin derrière, s'il y avait plus de respect pour tout, pour les autres se serait plus facile d'inculquer le respect de notre terre.

**ANNEXE 13: GRILLE DES THEMES DE L'ANALYSE THEMATIQUE DE
CONTENU**

THEMES	SOUS-THEMES	VERBATIM
ATTITUDE	Attitude positive	« Evidemment que je trie ! » (Caroline) ; « Oui, bien sûr je trie » (Christiane) ; « Oui, depuis longtemps » (Vincent)
	Discours engagés	« Etant donné que j'ai honte de faire partie de l'espèce la plus nuisible sur la planète, j'essaie de compenser et trier les déchets c'est vraiment le minimum que je puisse faire. Il m'arrive même de trier les déchets de mes voisins quand je vois qu'ils ne sont pas capables de mettre une bouteille en plastique dans la poubelle ou il est écrit en gros « plastique » dessus » (Caroline) « Parfois, quand je me promène dans la rue j'ai envie de ramasser toutes les bouteilles et les canettes que je trouve pour les ramener dans ma poubelle de recyclage mais évidemment je ne le fais pas parce que je passerai pour une folle » (Caroline) « Je suis énervé quand je vois que les gens se trompent en jetant leur déchet et que du coup l'intégralité du conteneur censé partir au tri est mis de côté pour être traité comme une poubelle normale ! Il faut que cela devienne une vraie habitude pour les usagers » (Orélien) « On consomme de tout, on achète de tout et on fait tout ça à un rythme effréné...on vit dans un monde submergé de déchets en toute sorte, il me paraît normal d'y faire attention avant qu'il ne soit trop tard » (Orélien) « L'Humanité a perdu l'habitude de respecter son environnement, son écosystème au point qu'aujourd'hui on commence à peine à en voir les conséquences à plus ou moins grande échelle » (Orélien)
	Attitude négative	« Non, je ne trie pas mes déchets » (Corinne) ; « Non, je ne trie pas mes déchets parce que je suis déçu et agacé » (Bruno) ; « Non je ne trie pas parce que c'est trop contraignant » (Béatrice) ; « ma femme essaye, moi je ne le fais pas » (Robert)
	Indifférence	« ça dépend de la facilité (...) en ce moment, je trie plus mes déchets » (Christelle) ; « Partiellement. Pour être honnête, quand j'y pense » (Francis) ; « bien que j'en avais pris l'habitude, je ne trie plus » (Philippe)
MOTIVATIONS ET FREINS	Motivations environnementales & altruistes	« Je trie parce que j'aimerais réduire au maximum l'impact que j'ai sur la planète » (Caroline) « Je le fais par souci de l'environnement puisqu'on peut récupérer tout ce qui est carton, je trie aussi les papiers – sur mon chemin il n'y a pas de récupérateur de papier donc je les amène sur mon lieu de travail parce qu'il y a un conteneur pour le tri papier – je trie aussi le verre, les piles, j'ai un composteur. Parce que, par exemple, je trouve que c'est trop dommage que des arbres meurent pour rien, c'est bien de pouvoir récupérer » (Christiane)

		<p>« Je trie en espérant un mieux écologique pour nos enfants » (Nicolas)</p> <p>« Oui, je trie, pour des raisons écologiques, pour essayer de laisser un monde pas trop pourri aux générations futures » (Olivier)</p> <p>« Je suis convaincu aujourd'hui que c'est une priorité pour notre avenir. L'Humanité a perdu l'habitude de respecter son environnement, son écosystème au point qu'aujourd'hui on commence à peine à en voir les conséquences à plus ou moins grande échelle (changement de température, fonte des glaces, etc.). Voilà ma principale motivation : participer à la préservation de notre société pour protéger la faune, la flore et l'environnement en général » (Orélien)</p> <p>« Je le fais essentiellement pour qu'il y ait moins d'impact sur l'environnement » (Gérard)</p> <p>« C'est un souci environnemental et puis c'est vrai qu'au niveau de la pollution si on arrive à recycler et à faire revivre des déchets, pourquoi pas » (Vincent)</p>
	<p>Freins : contraintes situationnelles</p>	<p>« Non je ne trie pas parce que c'est trop contraignant, ça prend pas mal de place parce qu'il faut plusieurs poubelles, le ramassage des déchets recyclés ne se fait qu'une fois par semaine et les containers débordent déjà en milieu de semaine » (Béatrice)</p> <p>« C'est contraignant et les infrastructures ne sont pas forcément adaptées » (Francis)</p> <p>« Pour moi, le vrai tri c'est avoir chez soi un sac pour chaque type de déchet mais c'est trop contraignant » (Corinne)</p> <p>« Parce qu'on a déjà assez de contraintes dans la vie sans se rajouter les poubelles, ça me paraît complètement fou » (Corinne)</p> <p>« Il ne faut pas exagérer, il ne faut pas que ce soit quelque chose qui soit gênant, il faut que ce soit bien organisé de manière à ce que ce soit simple pour nous » (Christelle)</p> <p>« on ne va pas descendre tous les jours dans le local à poubelle, on a aussi notre vie, il faut que ça prenne moins de temps » (Christelle)</p> <p>« Mais allez comprendre comment trier correctement et essayez d'avoir 3 ou 4 poubelles dans un appartement, ça me semble difficile pour l'ensemble de la population » (Didier)</p> <p>« il faudrait que j'arrive à comprendre clairement ce qui va ensemble et ce qui doit être séparé » (Didier)</p> <p>« je ne me vois pas sortir à chaque fois avec 4 ou 5 sacs différents et passer 10 minutes à jeter mes poubelles » (Didier)</p> <p>« En plus le conteneur des bouteilles il est vachement loin, le conteneur des papiers il est de l'autre côté » (Robert)</p> <p>« Le problème est que je ne peux pas le faire, déjà, je n'ai pas de voiture, alors je ne vais pas le prendre sur ma mobylette pour essayer de chercher un conteneur à verre » (Christelle)</p>
<p>AUTODETER- MINATION</p>	<p>Compétence perçue</p>	<p>« c'est une petite contribution qui ne me prend pas beaucoup de temps et d'énergie et qui peut être à grande échelle sert à quelque chose » (Sophie)</p> <p>« Chacun à son niveau peut essayer d'améliorer la situation » (Orélien)</p>

		<p>« je ne vois pas très bien les implications directes que le tri de mes déchets va avoir, je n'arrive pas à avoir une vision d'ensemble qui mène à un avantage que ce soit pour la société, la planète ou qui que ce soit » (Didier).</p> <p>« Je ne suis pas convaincue de l'utilité du tri » (Corinne)</p> <p>« Il faudrait me prouver vraiment l'intérêt à long terme de ce tri sélectif » (Corinne)</p> <p>« Donc moi ça peut me toucher, mais est-ce que je vais réussir à changer les choses, moi, je ne sais pas » (Robert)</p> <p>« On me demande à moi de faire encore plus attention, alors qu'on est un des pays qui pollue le moins. La préservation de la planète commence par un régime économique mondial, sinon les gens s'en foutent, on va leur parler dans 20 ans... dans 20 ans je serai mort, donc la pollution je m'en fous. Moi je suis peut être un peu concerné en tant que français parce qu'on est quand même une société plus ou moins démocratique où on peut quand même discuter, mais dans d'autres pays où ils vivent au jour le jour et où ils n'arrivent même pas à manger si on va les voir en leur disant ne faites pas ça parce qu'on va le payer dans 20 ans alors que s'ils ne le font pas dans une semaine ils sont morts » (Robert)</p>
	<p>Autonomie / absence d'autonomie</p>	<p>« On les oblige, comme pour tout, les gens sont obligés et ils le font, c'est ça le problème c'est une obligation » (Corinne)</p> <p>« Pour changer les comportements des gens, ça passe par l'éducation, l'information et pas par la répression et à force d'utiliser cette solution pour tout, ça va se terminer par le fait que les gens vont se sentir atteint dans toutes leurs libertés et sans s'en rendre compte on touche à la démocratie » (Christelle)</p> <p>« Plus on est opprimés et plus on perd notre liberté et plus on accepte sans comprendre. Les gens aiment bien le bâton, plus on leur donne des coups de bâton, plus ils en ont besoin pour savoir quoi faire dans la vie. Plus on leur enlève leur liberté et plus ils acceptent tout » (Christelle)</p> <p>« La solution serait de l'information et de l'éducation et surtout ça devrait être inculqué dès l'école. C'est en sensibilisant les enfants tout au long de la scolarité qu'on fera des gens responsables, et en plus ça coûte beaucoup moins d'argent, c'est ça le pire » (Christelle).</p> <p>« je trouverai pathétique de devoir obliger les usagers-consommateurs à trier ! Cela doit être un apprentissage et je crois que l'on apprend mieux par la discussion et la compréhension du problème que par les contraintes et les règlements » (Orélien)</p> <p>« il faut éduquer les gens : s'ils n'ont pas compris, ils n'ont pas compris, ce n'est pas en leur tapant sur les doigts qu'ils comprendront » (Robert)</p> <p>« Il faut que ce soit une volonté. C'est une volonté individuelle » (Vincent)</p> <p>« Soit on adhère, soit on n'adhère pas » (Vincent)</p> <p>« c'est une obligation et ça ne me convient pas du tout » (Corinne)</p> <p>« A mon niveau, j'essaie de me renseigner au mieux sur comment bien trier » (Caroline)</p>

		<p>« Dans les supermarchés, j’essaie de choisir les produits qui ont le moins d’emballage, quand j’achète un cahier ou un agenda, je le prends en papier recyclé et je ne prends quasiment jamais de sacs plastiques dans les magasins » (Caroline)</p> <p>« Moi c’est un composteur que j’ai acheté moi-même » (Christiane)</p> <p>« je trie aussi les papiers – sur mon chemin il n’y a pas de récupérateur de papier donc je les amène sur mon lieu de travail parce qu’il y a un conteneur pour le tri papier » (Christiane)</p> <p>« on nous oblige à faire une action qui, pour moi, reste totalement de l’ordre du personnel. Ça me dérange parce que là on rentre vraiment dans la vie des gens, dans leur vie personnelle, la preuve il y a des gens qui s’amuse à faire les poubelles, voir si on trie bien, etc. Pour moi c’est entrer dans la vie privée des gens » (Corinne)</p> <p>« Maintenant on est cerné, espionné, on est plus libre, c’est clair » (Corinne)</p>
<p>RELATION AVEC L’ADMINI- STRATION PUBLIQUE</p>	<p>Sentiment de défiance</p>	<p>« Pour moi c’est un profit, ce n’est certainement pas recyclé à bon escient » (Corinne)</p> <p>« Je ne sais pas si le tri sélectif est fait à bon escient, est-ce qu’ils n’en profitent pas, est-ce que c’est vraiment recyclé, est-ce que ce n’est pas fait pour faire de l’argent, peut être qu’à longue échéance ça apportera quelque chose pour l’environnement, la planète » (Corinne)</p> <p>« Il faudrait éditer un document officiel informant les citoyens des sommes perçues dans la région au titre de la participation au frais de recyclage, impôts, taxes et subventions. Expliquer comment il est investi, ce que coûte le retraitement et quelles économies pourraient être faites et de quelle manière ce qui a déjà été fait est un mieux. En gros, de la transparence et de l’honnêteté pourrait me permettre de trier ... ce n’est pas tout de culpabiliser les gens en leur disant que ce qu’ils ont fait jusqu’à maintenant n’était pas bien, mais il faut surtout leur expliquer en quoi ce qu’ils font maintenant est mieux » (Bruno)</p> <p>« L’écologie est un sujet crucial mais nous n’avons aucune visibilité sur les moyens et les impôts et taxes mis en place. Où vont les fonds (les impôts et taxes vertes diverses) ? Qu’est-ce que le recyclage ? Quel est son coût, ses répercussions sur notre environnement quotidien ? » (Nicolas)</p>
	<p>Exemplarité</p>	<p>« On parle de protection de l’environnement au moment des élections mais après il y a peu de choses concrètes qui sont mises en place » (Caroline)</p> <p>« La prise de conscience des individus par rapport à la gestion des déchets ne se fera, à mon sens, qu’en comprenant qu’au départ le gouvernement fait des efforts pour les citoyens et à la limite pour la planète. Mais de là réprimer les gens alors que je suis certain que plus de la moitié de la population ne comprends les implications de cette démarche ça me semble un peu déplacé » (Didier)</p> <p>« Je ne rentre pas dans le côté politique de la diffusion de ce reportage 2 jours avant les élections européennes et de la</p>

		<p>montée en puissance du parti écologique... bien que cela me semble légèrement lié ce n'est pas l'objet de notre entretien il me semble » (Didier)</p> <p>« j'ai toujours l'impression que les enjeux écologiques restent un argument pour renforcer l'influence politique de certaines personnes » (Orélien)</p> <p>« On parle de gestion et finalement on en revient toujours à la politique » (Robert)</p> <p>« On va trier et on est confronté au problème que les pouvoirs publics n'ont pas trouvé la solution pour pouvoir les brûler et les éliminer ces déchets, alors ça va rapporter quoi ? Si au bout de la chaîne, du petit au plus grand, on n'est pas tous solidaires et on ne fait pas tous ce qu'il faut faire, ce n'est pas la peine » (Robert)</p> <p>« Il faudrait que les élus et les hommes politiques montrent l'exemple en premier » (Robert)</p>
	<p>Conformation difficile</p>	<p>« le problème est que c'est justement rien que sur nous que repose toute la responsabilité de cette gestion des déchets » (Christelle)</p> <p>« En plus on est déjà assez ponctionné comme ça, on paye des taxes sur les ordures, si en plus il faut faire le tri. Je crois qu'on nous ponctionne de tous les côtés. Le problème financier est important, parce que tous les citoyens payent une taxe d'ordures ménagères » (Corinne)</p> <p>« On paye déjà trop d'impôts locaux : une partie de ces moyens devrait être utilisée pour organiser une brigade de tri et non demander aux citoyens de le faire » (Béatrice)</p> <p>« Comme pour beaucoup de personnes, l'argent les motive, je pense que si un système de bonus malus était mis en place pour le recyclage dans les ménages, peut-être plus de personnes trieraient » (Sophie)</p> <p>« Je ne le souhaite pas mais payer serait incitatif pour moi » (Béatrice)</p> <p>« Il y a aussi beaucoup d'initiatives qui mériteraient d'être généralisées comme les systèmes de consignes ou le fait de payer sa taxe ménagère en fonction du poids de ses déchets » (Caroline)</p> <p>« dans notre immeuble on nous prend 170 euros par an pour trier nos déchets » (Christelle)</p> <p>« Je veux bien trier mais je ne veux pas payer en plus » (Nicolas)</p> <p>« Pour trier plus, il faudrait un avantage financier sur les impôts car actuellement entre une personne qui trie et une qui ne le fait pas, il n'y a aucune différence à part que la personne qui trie s'embête à la faire » (Olivier)</p> <p>« On paie assez d'impôts locaux » (Gérard)</p> <p>« Alors ça m'incite moins, je me dis pourquoi je vais aller m'embêter alors que les autres s'en foutent » (Robert)</p>
<p>RELATION A AUTRUI</p>	<p>Incivisme</p>	<p>« Beaucoup se plaignent de la pollution, regardent les reportages de Yan Arthus Bertrand et sont scandalisés mais quand il s'agit d'aller au container pour amener le verre et le papier, on a toujours mieux à faire » (Caroline)</p> <p>« les gens y jettent n'importe quoi et du coup ça ne sert</p>

		<p>absolument à rien » (Caroline)</p> <p>« Tout le monde est heureux de vivre à Nice et, au final, ils ne respectent pas leur habitat » (Christelle)</p> <p>« Le problème aujourd'hui c'est qu'il n'y a plus de respect pour rien, on a perdu certaines institutions, donc l'environnement ça passe loin derrière, si il y avait plus de respect pour tout, pour les autres se serait plus facile d'inculquer le respect de notre terre » (Christelle)</p> <p>« Ce qui serait bien c'est que les gens soient plus respectueux de la nature parce qu'ils y en a qui ne respectent rien du tout » (Christiane)</p> <p>« Je considère qu'un comportement écologique (sans tomber dans l'excès ou l'extrémisme) est une attitude citoyenne » (Orélien)</p> <p>« Les gens trient parfois n'importe comment leurs ordures » (Philippe)</p> <p>« Ce matin encore, il y a une femme, jeune, elle avait un sac plastique, sa poubelle et elle l'a posé au pied d'un arbre. Cette femme, non seulement elle ne fait pas le tri mais en plus elle ne jette même pas ses déchets dans la poubelle » (Robert).</p>
AUTRES THEMES	Dénonciation du système de production et du marketing	<p>« On me dit à moi de faire des efforts mais ce sont les producteurs qui mettent tous ces plastiques. Mais ça ne doit pas commencer que par moi, ça doit commencer par en haut » (Robert)</p> <p>« Je pense que la question doit être posée en amont du déchet c'est-à-dire les fournisseurs et les GMS qui proposent de plus en plus de produits packagés. Nous sommes envahis d'emballages » (Robert)</p> <p>« Je pense que le problème de la gestion des déchets est trop centrée sur le particulier et pas suffisamment sur les industriels » (Francis)</p> <p>« Je pense que la question doit être posée en amont du déchet c'est-à-dire les fournisseurs et les GMS qui proposent de plus en plus de produits packagés. Nous sommes envahis d'emballages » (Nicolas)</p> <p>« Ce qui m'incitera peut être c'est de voir qu'haut dessus de moi, des efforts sont faits » (Robert)</p> <p>« Ou c'est tout le monde, ou c'est personne » (Robert)</p>

Catégories	Individus appartenant à la catégorie
Ecologistes convaincus	Caroline ; Orélien ; Vincent ; Gérard ; Olivier ; Nicolas ; Christiane ; Sophie
Indifférents	Philippe ; Francis ; Christelle
Réfractaires	Robert ; Bruno ; Béatrice ; Corinne ; Didier

ANNEXE 14: QUESTIONNAIRE

Pour chaque affirmation, indiquez à quel point vous êtes d'accord en utilisant l'échelle proposée.

A) Votre opinion vis-à-vis des déchets.

		Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord				
		1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
1	Je me sens concerné(e) par les problèmes liés aux déchets.	1	2	3	4	5					
2	Les déchets sont un réel problème pour la société et pour l'environnement.	1	2	3	4	5					
3	Trier ses déchets permet de participer à la protection de l'environnement	1	2	3	4	5					
4	Trier ses déchets aide à protéger les générations futures.	1	2	3	4	5					
5	Trier ses déchets permet de préserver les ressources naturelles	1	2	3	4	5					
6	Trier ses déchets est gratifiant	1	2	3	4	5					
7	Trier ses déchets est une question de santé publique.	1	2	3	4	5					
8	Trier ses déchets est une bonne chose à faire	1	2	3	4	5					
9	Trier ses déchets est utile	1	2	3	4	5					
10	Trier ses déchets permet de réduire la quantité de déchets allant en décharge	1	2	3	4	5					
11	Trier ses déchets est une activité responsable	1	2	3	4	5					
12	Trier ses déchets c'est faire preuve de civisme	1	2	3	4	5					
13	Je ne vois pas l'intérêt du tri des déchets et du recyclage	1	2	3	4	5					
14	Trier ses déchets contribue à réduire la pollution.	1	2	3	4	5					
15	Je trierai (ou je trierai davantage) si je bénéficiais en retour d'une récompense financière (baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, système de consigne).	1	2	3	4	5					
16	Je trierai (ou je trierai davantage) si on me montrait quels sont les bénéfices qui en découlent.	1	2	3	4	5					
17	Je trierai (ou je trierai davantage) si je savais que je risquais des sanctions (amendes) en ne le faisant pas.	1	2	3	4	5					
18	Le tri des déchets prend trop de temps	1	2	3	4	5					
19	Le tri des déchets à la maison prend trop de place	1	2	3	4	5					
20	Les équipements pour déposer les déchets triés sont trop éloignés de chez moi	1	2	3	4	5					
21	Le tri des déchets est trop compliqué	1	2	3	4	5					

		Médiocre					Excellente				
		1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
22	Comment noteriez-vous votre connaissance liée au tri des déchets sur une échelle allant de 1 (Médiocre) à 5 (Excellente)	1	2	3	4	5					

B) Votre perception des élus et décideurs locaux en matière de politique de gestion des déchets.

		Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord
		1	2	3	4	5	
23	Les élus et décideurs locaux mettent beaucoup de pression sur les individus pour qu'ils trient leurs déchets.	1	2	3	4	5	
24	En matière de gestion des déchets, les discours des élus et des décideurs locaux sont cohérents	1	2	3	4	5	
25	Dans le domaine de la gestion des déchets, les élus et les décideurs locaux prennent en compte l'avis des citoyens.	1	2	3	4	5	
26	Les programmes de gestion des déchets actuels (tri et recyclage) sont purement désintéressés, ils n'ont pour but que l'intérêt général.	1	2	3	4	5	
27	Les élus et décideurs locaux font de leur mieux pour régler le problème des déchets.	1	2	3	4	5	
28	Les élus et les décideurs locaux me laissent la liberté de prendre mes propres décisions vis-à-vis du problème des déchets.	1	2	3	4	5	
29	J'ai le choix de participer ou non aux programmes de tri établis par les élus et les décideurs locaux.	1	2	3	4	5	
30	Les élus et les décideurs locaux essayent de m'obliger à trier mes déchets.	1	2	3	4	5	
31	Les élus et décideurs locaux nous montrent l'exemple en ce qui concerne la gestion des déchets.	1	2	3	4	5	
32	Les élus et les décideurs locaux veulent que je me sente coupable lorsque je ne trie pas mes déchets.	1	2	3	4	5	
33	Le tri et le recyclage des déchets est un « business » qui profite uniquement à certaines personnes.	1	2	3	4	5	
34	Les programmes de gestion des déchets actuels (tri et recyclage) sont liés à des enjeux politiques ou de pouvoir.	1	2	3	4	5	
35	J'ai le choix d'utiliser les moyens fournis par les élus et les décideurs locaux pour réduire la quantité de déchets et la pollution	1	2	3	4	5	
36	En matière de gestion des déchets, les élus et décideurs locaux nous fournissent des informations :	1	2	3	4	5	
37	... fiables	1	2	3	4	5	
37	... suffisantes	1	2	3	4	5	
38	Les élus et décideurs locaux nous imposent leur stratégie de réduction des déchets.	1	2	3	4	5	

C) Indiquez à quel point les affirmations suivantes correspondent aux raisons pour lesquelles vous triez vos déchets.

		Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord
		1	2	3	4	5	
39	Je trie pour le plaisir de participer à la protection de l'environnement	1	2	3	4	5	
40	Trier me semble être une stratégie raisonnable pour protéger l'environnement.	1	2	3	4	5	
41	Je trie car je me sentirais mal à l'aise si je ne triais pas.	1	2	3	4	5	
42	Je trie pour le plaisir que j'éprouve de faire une différence pour l'environnement sur le long terme.	1	2	3	4	5	
43	Trier mes déchets fait partie intégrante de ma vie.	1	2	3	4	5	
44	Je trie pour éviter d'être critiqué(e).	1	2	3	4	5	

45	Je trie car je me sentirais coupable si je ne triais pas	1	2	3	4	5
46	Je me demande pourquoi je trie; la situation ne s'améliore pas.	1	2	3	4	5
47	Il me semble raisonnable d'aider à préserver l'environnement en triant mes déchets	1	2	3	4	5
48	Je trie pour la reconnaissance que les autres auront envers moi.	1	2	3	4	5
49	Trier mes déchets est le moyen que j'ai choisis afin de contribuer à la protection de l'environnement.	1	2	3	4	5
50	Je ne vois pas comment mes efforts pour trier mes déchets améliorent la situation.	1	2	3	4	5
51	Je trie car j'ai des remords quand je ne trie pas.	1	2	3	4	5
52	Je trie car j'ai l'impression de mal agir lorsque je ne trie pas.	1	2	3	4	5
53	Je trie car j'aime le sentiment d'avoir un style de vie durable (respectueux de l'environnement)	1	2	3	4	5
54	Etre conscient de l'environnement est une partie de qui je suis.	1	2	3	4	5
55	Je trie car les autres seront contrariés si je ne trie pas.	1	2	3	4	5
56	Je trie pour le plaisir que j'éprouve à éviter les gaspillages.	1	2	3	4	5
57	Je trie car mon entourage proche insiste pour que je trie.	1	2	3	4	5
58	Il me semble naturel de trier mes déchets.	1	2	3	4	5
59	Je trie mais je ne sais pas vraiment pourquoi, je ne vois pas ce que je retire du fait de trier mes déchets.	1	2	3	4	5
60	Trier mes déchets fait partie de la façon dont j'ai choisi de vivre ma vie.	1	2	3	4	5
61	Je trie mais j'ai l'impression que je perds mon temps.	1	2	3	4	5
62	Je trie car je pense que c'est une bonne idée de trier ses déchets	1	2	3	4	5
63	Plus on va m'obliger à trier et moins j'aurai envie de le faire	1	2	3	4	5
64	Je ne trie pas car je n'aime pas que l'on m'oblige à faire quelque chose.	1	2	3	4	5
65	Je ne trie pas car on m'impose trop de pression pour trier.	1	2	3	4	5
66	Je ne trie pas car je pense que ce que je fais de mes déchets ne regarde que moi.	1	2	3	4	5

D) Indiquez à quelle fréquence vous trie vos déchets

		Jamais		Quand j'y pense		Tout le temps	
67	Je trie mes déchets.	1	2	3	4	5	
68	Je trie mes emballages.	1	2	3	4	5	
69	Je trie le verre.	1	2	3	4	5	
70	Je trie le papier.	1	2	3	4	5	
71	Je composte mes restes de cuisine.	1	2	3	4	5	
72	J'apporte mes déchets encombrants à la déchetterie ou j'appelle le service qui s'en occupe.	1	2	3	4	5	

E) Signalétique

Vous êtes : Un homme Une femme

Vous avez :

Moins de 15 ans Entre 15 et 24 ans Entre 25 et 34ans Entre 35 et 44ans

ANNEXE 15: LISTE DES RESEAUX SOCIAUX ET FORUMS

Réseaux sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Facebook : http://fr-fr.facebook.com ➤ Viadeo : http://www.viadeo.com
Sites internet possédant des forums	<ul style="list-style-type: none"> ➤ http://www.doctissimo.fr Forums loisirs, santé, people, vie pratique, animaux, cuisine, environnement ➤ http://www.fluctuat.net Forums actualité, cinéma, société, livre ➤ http://www.guide-senior.com Forum de discussion ➤ http://www.chien.com Espace forum ➤ http://www.futura-sciences.com Forum environnement ➤ http://www.actu-environnement.com Espace forum ➤ http://www.bien-etre-et-ecologie.com Espace forum ➤ http://www.marketing-etudiant.fr Espace forum ➤ http://www.aufeminin.com Forum société & divers, environnement & écologie, près de chez vous ➤ http://www.livenet.fr Espace discussion
Sites spécialisés « forums »	<ul style="list-style-type: none"> ➤ http://forums.infoclimat.fr ➤ http://www.retraite-active.lesclesdumidi.com ➤ http://www.sur-la-toile.com ➤ http://www.forumfr.com/ ➤ http://www.forum-ouvert.com

**ANNEXE 16: TABELAUX CROISES VARIABLES SOCIODEMOGRAPHIQUES -
VERIFICATION DES VALEURS ABERRANTES**

Tableau croisé CSP * Age

Effectif

		Age						Total
		15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	
CSP	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	0	1	0	0	0	0	1
	Autre	0	9	1	1	0	0	11
	Cadre et profession intellectuelle supérieure	1	28	5	8	5	1	48
	Employé	8	18	8	12	2	0	48
	Etudiant	58	27	0	0	0	0	85
	Exploitant agricole	1	0	0	1	0	0	2
	Ouvrier	0	0	1	0	0	0	1
	Profession intermédiaire	0	6	2	1	5	0	14
	Retraité(e)	0	0	0	0	10	9	19
	Sans activité professionnelle	3	6	2	4	0	0	15
Total		71	95	19	27	22	10	244

Tableau croisé EtatCivil * Age

Effectif

		Age						Total
		15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	
EtatCivil	Célibataire	45	30	9	9	2	1	96
	Divorcé(e)	0	0	1	1	8	0	10
	En couple	25	41	2	3	2	0	73
	Marié(e)Pacsé(e)	1	24	7	12	9	5	58
	Veuf(ve)	0	0	0	2	1	4	7
Total		71	95	19	27	22	10	244

Tableau croisé CSP * Revenu

Effectif

		Revenu				Total
		Entre 1000 et 2000 euros	Entre 2000 et 3000 euros	Moins de 1000 euros	Plus de 3000 euros	
CSP	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	1	0	0	0	1
	Autre	3	5	2	1	11
	Cadre et profession intellectuelle supérieure	20	17	0	11	48
	Employé	34	10	1	3	48
	Etudiant	25	1	59	0	85
	Exploitant agricole	2	0	0	0	2
	Ouvrier	1	0	0	0	1
	Profession intermédiaire	8	4	0	2	14
	Retraité(e)	11	7	1	0	19
	Sans activité professionnelle	6	0	9	0	15
Total		111	44	72	17	244

Tableau croisé Age * EtatCivil

Effectif

		EtatCivil					Total
		Célibataire	Divorcé(e)	En couple	Marié(e)Pacsé(e)	Veuf(ve)	
Age	15-24 ans	45	0	25	1	0	71
	25-34 ans	30	0	41	24	0	95
	35-44 ans	9	1	2	7	0	19
	45-54 ans	9	1	3	12	2	27
	55-64 ans	2	8	2	9	1	22
	65 ans et plus	1	0	0	5	4	10
Total		96	10	73	58	7	244

Tableau croisé CSP * Formation

Effectif

		Formation					Enseignement supérieur long	Total
		Bac ou équivalent	Brevet CEP Sans Diplôme	CAP BEP ou équivalent	Diplôme de troisième cycle	Enseignement supérieur court		
CSP	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	0	1	0	0	0	0	1
	Autre	1	0	2	3	2	3	11
	Cadre et profession intellectuelle supérieure	0	1	0	25	6	16	48
	Employé	13	0	9	3	16	7	48
	Etudiant	2	1	1	25	18	38	85
	Exploitant agricole	0	0	0	0	2	0	2
	Ouvrier	0	0	1	0	0	0	1
	Profession intermédiaire	2	3	0	0	5	4	14
	Retraité(e)	3	4	1	1	5	5	19
	Sans activité professionnelle	5	2	2	0	5	1	15
Total		26	12	16	57	59	74	244

ANNEXE 17: DISTRIBUTION DE FREQUENCE DIMENSION PAR DIMENSION

Tableau n°1: Distribution des fréquences de la dimension « motivation »

Variables latentes & items		Pas d'accord (Likert 1-2)	Ni d'accord ni pas d'accord (Likert 3)	D'accord (Likert 4-5)
Motivation intrinsèque	Plaisir de participer à la protection de l'environnement	13.9	21.7	64.3
	Plaisir de faire une différence pour l'environnement	29.5	21.7	48.8
	Plaisir d'éviter les gaspillages.	20.5	17.6	61.9
	Sentiment d'avoir un style de vie durable	14.3	21.3	64.3
Motivation intégrée	Fait partie intégrante de ma vie.	27.9	20.9	51.3
	Me semble naturel de trier mes déchets.	11.1	19.3	69.7
	Une partie de qui je suis.	9.8	20.5	69.7
	Façon dont j'ai choisi de vivre ma vie.	20.9	24.2	54.9
Motivation identifiée	Stratégie raisonnable	6.6	17.2	76.2
	Raisonné d'aider à préserver l'environnement	4.5	12.3	83.2
	Bonne idée de trier ses déchets	4.1	10.7	85.3
	Moyen choisi afin de contribuer à la protection de l'environnement.	17.6	28.3	54.1
Motivation introjectée	Mal agir lorsque je ne trie pas.	50	16	34
	Remords quand je ne trie pas.	57.8	14.8	27.5
	Mal à l'aise si je ne triais pas.	53.3	15.6	31.2
	Me sentirais coupable si je ne triais pas.	39.3	15.2	45.5
Motivation externe	Entourage proche insiste pour que je trie.	87.3	8.2	4.5
	Les autres seront contrariés si je ne trie pas.	88.9	4.5	6.5
	Eviter d'être critiqué(e).	92.2	5.3	2.4
	Reconnaissance que les autres auront envers moi.	85.2	9.4	5.3
Amotivation	J'ai l'impression que je perds mon temps.	64.3	18	17.6
	Je ne sais pas vraiment pourquoi	63.1	21.3	15.6
	Ne vois pas comment mes efforts améliorent la situation	33.2	29.1	37.7
	Me demande pourquoi je trie; la situation ne s'améliore pas	50.4	26.6	22.9
Réactance psychologique	Plus on va m'obliger et moins j'aurai envie de le faire.	64.3	14.8	20.9
	Je n'aime pas que l'on m'oblige à faire quelque chose.	81.1	9.4	9.4
	On m'impose trop de pression pour trier.	82	10.7	7.3
	Ce que je fais de mes déchets ne regarde que moi.	84.4	7.8	7.8

Tableau n°2: Distribution des fréquences de la dimension incitation

Variables latentes & items		Pas d'accord (Likert 1-2)	Ni d'accord ni pas d'accord (Likert 3)	D'accord (Likert 4-5)
Récompense	Récompense financière en retour	40.2	18	41.8
Feedback	Preuves des bénéfices qui en découlent	32.8	21.3	45.9
Menace	Risque des sanctions	50.4	17.2	32.3

Tableau n°3: Distribution des fréquences de la dimension perception de l'Administration publique

Variables latentes & items		Pas d'accord (Likert 1-2)	Ni d'accord ni pas d'accord (Likert 3)	D'accord (Likert 4-5)
Style autoritaire	Pression	61.9	24.2	13.9
	Impose sa stratégie	48.8	29.9	21.3
	M'obliger à trier	53.3	24.2	22.5
	Que je me sente coupable	52.9	24.2	22.9
Style soutenant l'autonomie	Choix d'utiliser ou non les moyens fournis	30,4	25,4	44,2
	Liberté de prendre mes propres décisions	26.6	30.3	43.1
	Choix de participer ou non	21.7	28.3	50
Exemplarité	Informations fiables.	43.6	39.8	13.9
	Informations suffisantes.	59.8	27.9	12.3
	Font de leur mieux	53.7	30.7	15.5
	Montrent l'exemple	63.9	27	9
	Discours cohérents	41.4	44.7	13.9
	Prise en compte avis des citoyens	56.1	40.2	3.7
Défiance	Enjeux politiques ou de pouvoir.	25.4	33.6	41
	« Business » qui profite uniquement à certaines personnes.	36.9	36.5	26.7
	Pas d'autres buts que l'intérêt général	40,2	43,4	16,4

Tableau n°4 : Distribution des fréquences de la dimension « préoccupation pour le tri »

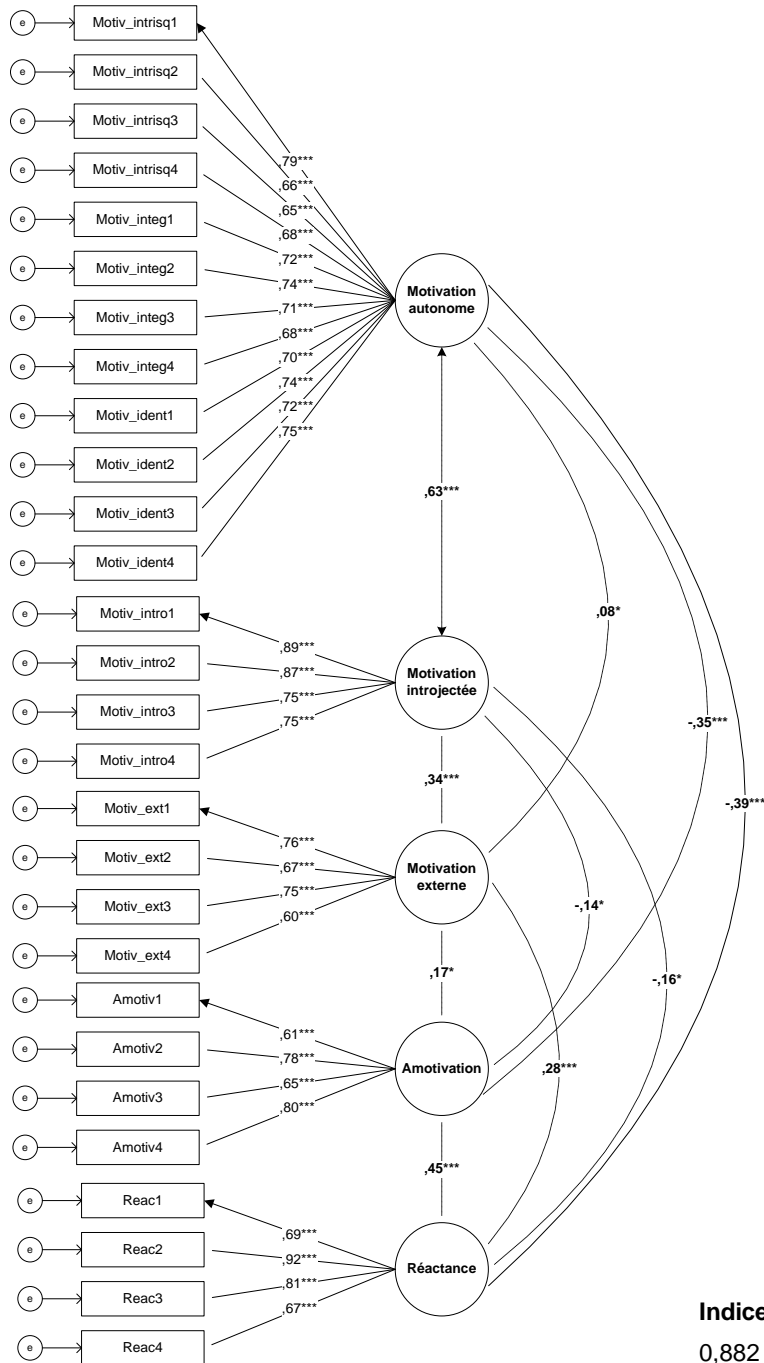
Variables latentes & items		Pas d'accord (Likert 1-2)	Ni d'accord ni pas d'accord (Likert 3)	D'accord (Likert 4-5)
Attitude cognitive	Préserver les ressources naturelles	4,9	13,9	81,2
	Protéger les générations futures	5,7	12,7	81,6
	Participer à la protection de l'environnement	3,7	8,6	87,7
	Réduire la quantité de déchets allant en décharge.	4,9	11,1	84
	Réduire la pollution	8,2	13,5	78,3
	Question de santé publique	13,1	20,5	66,4
	Ne vois pas l'intérêt	90,6	6,6	2,8
Attitude affective	Bonne chose à faire	1,2	8,6	90,1
	Gratifiant	25	26,6	48,4
	Utile	3,3	10,7	86,1
	Activité responsable.	3,7	10,2	86,1
	Acte civique	6,6	15,6	77,9
	Opinion favorable	3,3	11,5	85,3
Force de l'attitude	Concerné(e)	5,3	17,6	77,1
	Réel problème	1,2	3,3	95,5
		Mauvaise (Likert 1-2)	Moyenne (Likert 3)	Bonne (Likert 3-4)
Connaissance	Connaissance	14,3	43	42,6

Tableau n°4: Distribution des fréquences de la dimension contraintes situationnelles

Variables latentes & items		Pas d'accord (Likert 1-2)	Ni d'accord ni pas d'accord (Likert 3)	D'accord (Likert 4-5)
Eloignement	Equipements trop éloignés	44.7	19.7	35.6
Place	Trop de place	27.5	29.9	42.6
Temps	Trop de temps	62.3	21.3	16.4
Complexité	Trop compliqué	57	22.5	20.5

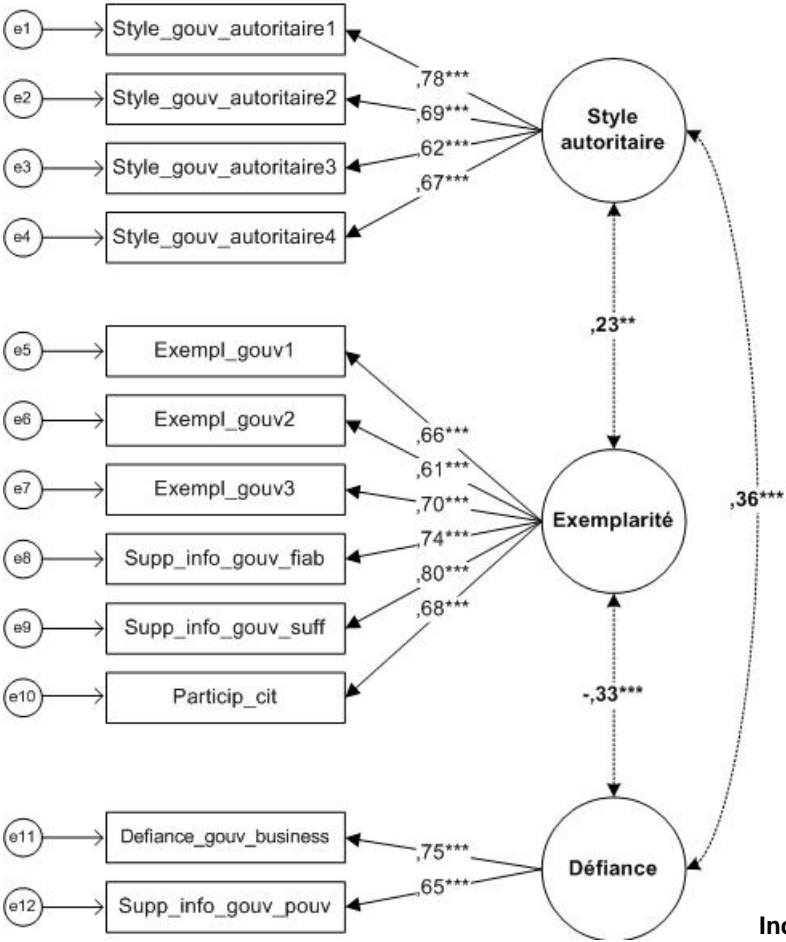
ANNEXE 18: MODELES DE MESURE DE L'ANALYSE FACTORIELLE CONFIRMATOIRE

1. Analyse factorielle confirmatoire de la dimension « motivation »



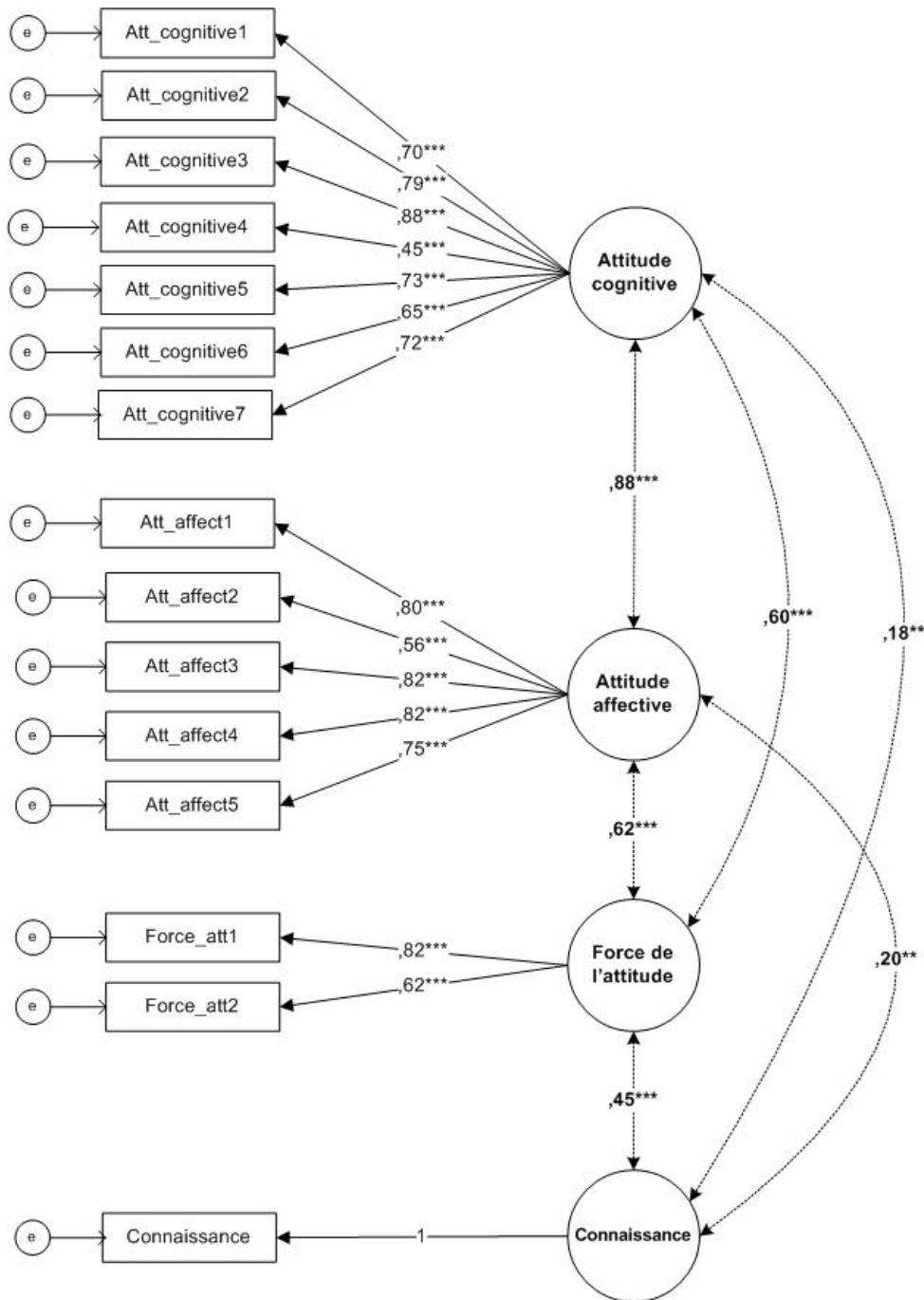
Indices d'ajustement du modèle : GFI = 0,803 ; IFI = 0,882 ; TLI = 0,867 ; CFI = 0,881 ; RMSEA = 0,073

2. Analyse factorielle confirmatoire de la dimension « perception de l'Administration publique locale »



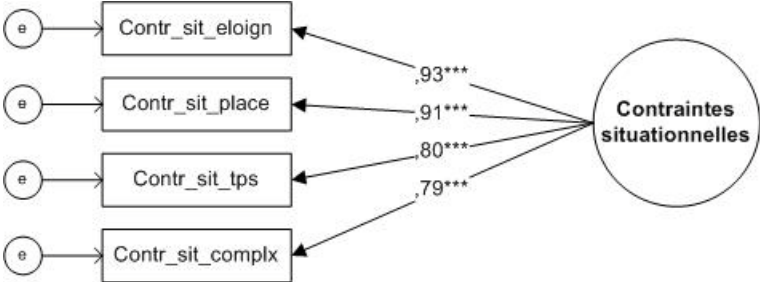
Indices d'ajustement du modèle : GFI = 0,896 ; IFI = 0,891 ; TLI = 0,857 ; CFI = 0,889 ; RMSEA = 0,095

3. Analyse factorielle confirmatoire de la dimension « préoccupation pour le tri »



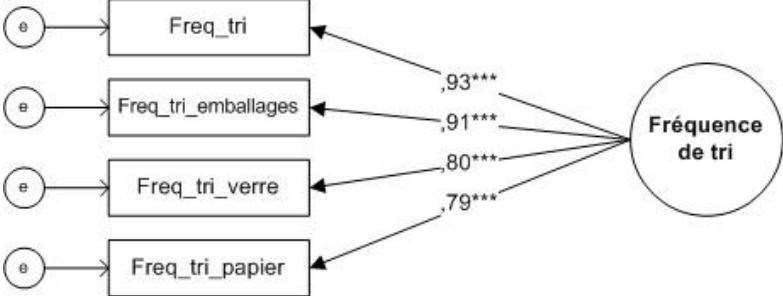
Indices d'ajustement du modèle : GFI = ; IFI = 0,903 ;
 TLI = 0,879 ; CFI = 0,902 ; RMSEA = 0,094

4. Analyse factorielle confirmatoire de la dimension « contraintes situationnelles »



Indices d'ajustement du modèle : GFI = 0,985 ; IFI = 0,974 ; TLI = 0,920 ; CFI = 0,973 ; RMSEA = 0,100

5. Analyse factorielle confirmatoire de la dimension « comportement »



Indices d'ajustement du modèle : GFI = 0,955 ; IFI = 0,967 ; TLI = 0,902 ; CFI = 0,967 ; RMSEA = 0,225

ANNEXE 19: LES PROPOSITIONS ET HYPTOHESES DE RECHERCHE

Proposition 1

La théorie de l'autodétermination explique le comportement de tri des déchets ménagers

H1 : La réactance psychologique peut être intégrée aux différents types de motivation en tant que « motivation négative »

H1a : La réactance est liée négativement à la motivation autonome.

H1b : La réactance est liée à la motivation contrôlée.

H1c : La réactance est liée positivement à l'amotivation.

H2 : Les incitations externes influencent les différents types de motivation

H2a : Les récompenses sont négativement liées à la motivation autonome.

H2b : Les récompenses sont positivement liées à la motivation contrôlée.

H2c : Les récompenses sont positivement liées à l'amotivation.

H2d : Les récompenses sont positivement liées à la réactance

H2e : Les menaces sont négativement liées à la motivation autonome

H2f : Les menaces sont liées positivement à la motivation contrôlée

H2g : Les menaces sont liées positivement à l'amotivation

H2h : Les menaces sont liées positivement à la réactance

H2i : Le feedback est lié positivement à la motivation autonome

H2j : Le feedback est lié négativement à la motivation contrôlée

H2k : Le feedback est lié négativement à l'amotivation

H2l : Le feedback est lié négativement à la réactance

H3 : Les différents types de motivation proposés par la théorie de l'autodétermination permettent d'expliquer le comportement de tri.

H3a : La motivation autonome est positivement et fortement liée à la fréquence de tri

H3b : La motivation contrôlée est liée positivement mais faiblement à la fréquence de tri

H3c : L'amotivation est liée négativement à la fréquence de tri

H3d: La réactance est liée négativement à la fréquence de tri

Proposition 2

La perception de l'Administration publique locale à un impact indirect sur le comportement de tri

H4 : La perception de l'Administration publique locale influence indirectement le comportement de tri via les différents types de motivation.

H4a : Le style perçu de l'Administration publique locale est corrélé aux différents types de motivation.

H4b : La défiance envers l'Administration publique locale est corrélée aux différents types de motivation.

H4c : L'exemplarité de l'Administration publique locale est corrélée aux différents types de motivation.

H5 : Les variables les plus pertinentes des propositions 1 et 2 peuvent être intégrée dans un modèle unique et valide.

Proposition 3

La préoccupation pour le tri peut améliorer la compréhension du comportement de tri dans le cadre de la théorie de l'autodétermination

H6 : La préoccupation pour le tri influence directement la fréquence de tri.

H6a : L'attitude cognitive est liée positivement à la fréquence de tri.

H6b : L'attitude affective est liée positivement à la fréquence de tri.

H6c : La force de l'attitude est liée positivement à la fréquence de tri.

H6d : La connaissance est liée positivement à la fréquence de tri.

H7 : La préoccupation pour le tri est corrélée aux différents types de motivation.

H7a : L'attitude cognitive est liée positivement à la motivation autonome.

H7b : L'attitude affective est liée positivement à la motivation autonome.

H7c : La force de l'attitude est liée positivement à la motivation autonome.

H7d : La connaissance est liée positivement à la motivation autonome.

H7e : L'attitude cognitive est faiblement corrélée à la motivation contrôlée.

H7f : L'attitude affective est faiblement corrélée à la motivation contrôlée

H7g : La force de l'attitude est faiblement corrélée à la motivation contrôlée

H7h : La connaissance est faiblement corrélée à la motivation contrôlée.

H7i : L'attitude cognitive est liée négativement à l'amotivation.

H7j : L'attitude affective est liée négativement à l'amotivation

H7k : La force de l'attitude est liée négativement à l'amotivation.

H7l : La connaissance est liée négativement à l'amotivation.

H7m : L'attitude cognitive est liée négativement à la réactance

H7n : L'attitude affective est liée négativement à la réactance

H7o : La force de l'attitude est liée négativement à la réactance

H7p : La connaissance est liée négativement à la réactance

H8 : l'intégration de la préoccupation pour le tri dans le cadre de la théorie de l'autodétermination entraîne une meilleure compréhension du comportement de tri

H9 : La motivation autonome joue un rôle médiateur dans la relation entre la préoccupation pour le tri et le comportement de tri

Proposition 4

Les contraintes situationnelles jouent un rôle important dans l'explication de la fréquence de tri.

H10 : Les contraintes situationnelles sont corrélées directement au comportement de tri

H10a : Plus l'individu perçoit l'existence de contraintes situationnelles est moins la fréquence de tri est grande.

H10b : Les contraintes situationnelles expliquent une part importante de la variance de la fréquence de tri

H11 : Les contraintes situationnelles sont corrélées avec les différents types de motivation

H11a : plus la motivation autonome est grande et moins l'individu perçoit les contraintes situationnelles liées au tri des déchets

H11b : Plus l'individu fait preuve d'une motivation contrôlée et plus il perçoit les contraintes situationnelles liées au tri des déchets

H11c : Plus l'individu fait preuve d'amotivation et plus il perçoit l'existence de contraintes situationnelles liées au tri des déchets.

H11d : Plus l'individu fait preuve de réactance psychologique et plus il perçoit l'existence de contraintes situationnelles liées au tri des déchets.

H12 : l'intégration des contraintes situationnelles améliore la compréhension du comportement de tri

ANNEXE 20: CORRELATIONS REACTANCE/MENACE

Corrélations			Reac1	Reac2	Reac3	Reac4	Menace
Rho de Spearman	Reac1	Coefficient de corrélation	1,000	,647**	,523**	,450**	,031
		Sig. (bilatérale)	.	,000	,000	,000	,633
		N	244	244	244	244	244
	Reac2	Coefficient de corrélation	,647**	1,000	,751**	,653**	,101
		Sig. (bilatérale)	,000	.	,000	,000	,115
		N	244	244	244	244	244
	Reac3	Coefficient de corrélation	,523**	,751**	1,000	,632**	,147*
		Sig. (bilatérale)	,000	,000	.	,000	,021
		N	244	244	244	244	244
	Reac4	Coefficient de corrélation	,450**	,653**	,632**	1,000	,192**
		Sig. (bilatérale)	,000	,000	,000	.	,003
		N	244	244	244	244	244
	Menace	Coefficient de corrélation	,031	,101	,147*	,192**	1,000
		Sig. (bilatérale)	,633	,115	,021	,003	.
		N	244	244	244	244	244

** . La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).

* . La corrélation est significative au niveau 0,05 (bilatéral).

**ANNEXE 21: MATRICE DES CORRELATIONS DES VARIABLES DE LA DIMENSION
« PREOCCUPATION POUR LE TRI »**

Corrélations

			Attitude cognitive	Attitude affective	Force attitude	Connaissance
Rho de Spearman	Attitude cognitive	Coefficient de corrélation	1,000	,711**	,490**	,183**
		Sig. (bilatérale)	.	,000	,000	,004
		N	244	244	244	244
	Attitude affective	Coefficient de corrélation	,711**	1,000	,439**	,211**
		Sig. (bilatérale)	,000	.	,000	,001
		N	244	244	244	244
	Force attitude	Coefficient de corrélation	,490**	,439**	1,000	,388**
		Sig. (bilatérale)	,000	,000	.	,000
		N	244	244	244	244
	Connaissance	Coefficient de corrélation	,183**	,211**	,388**	1,000
		Sig. (bilatérale)	,004	,001	,000	.
		N	244	244	244	244

** . La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Plan de la thèse	24
Figure 2: Plan de la thèse	70
Figure 3: Echelle de la participation citoyenne	91
Figure 4: Taxonomie de la décision d'élimination	99
Figure 5: Plan de la thèse	114
Figure 6: Modèle générique des relations testées dans la littérature.....	154
Figure 7: Modèle de la théorie du comportement planifié	158
Figure 8: Plan de la thèse	176
Figure 9: Le continuum d'autodétermination.....	189
Figure 10: Plan de la thèse	222
Figure 11: Plan de la thèse	261
Figure 12: Plan de la thèse	307
Figure 13: Les étapes de la construction des échelles de mesure	311
Figure 14: Représentation graphique des équations structurelles	330
Figure 15: Modèle structurel de l'explication de la fréquence de tri par la théorie de l'autodétermination	342
Figure 16: Représentation graphique de l'effet médiateur.....	350
Figure 17: Plan de la thèse	387

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Les différents déchets d'emballages ménagers et la répartition des matériaux par type d'emballage.....	58
Tableau 2: Contenu de la poubelle moyenne française.....	61
Tableau 3: Le devenir des déchets ménagers par mode de traitement en 2008.....	64
Tableau 4: Fonctions des responsables de la gestion des déchets interrogés sur le territoire de la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur.....	226
Tableau 5: Ordures ménagères résiduelles dans les Alpes Maritimes, en France et objectifs nationaux..	231
Tableau 6: Performance des collectes sélectives exprimées en kg/habitant permanent/an	232
Tableau 7: Personnes interrogées dans le cadre de l'étude exploratoire sur les ménages et le tri des déchets	244
Tableau 8: La proposition 1 et les hypothèses liées.....	265
Tableau 9: La proposition 2 et les hypothèses liées.....	267
Tableau 10: La proposition 3 et les hypothèses liées.....	268
Tableau 11: La proposition 4 et les hypothèses liées.....	270
Tableau 12: Mesure de la dimension « motivation »	272
Tableau 13: Mesure de la variable Réactance psychologique.....	273
Tableau 14: Mesure de la dimension « incitations ».....	273
Tableau 15: Mesure de la dimension « perception de l'Administration publique locale ».....	274
Tableau 16: Mesure des variables Défiance et Exemplarité perçue	275
Tableau 17: Mesure de la dimension « préoccupation pour le tri » (PPT).....	276
Tableau 18: Mesure de la dimension « contraintes situationnelles ».....	277
Tableau 19: Mesure de la dimension « comportement »	277
Tableau 20: Modification des items de la dimension « perception de l'Administration publique locale »	282
Tableau 21: Comptabilisation des réponses au questionnaire	288
Tableau 22: structure sociodémographique de l'échantillon	289
Tableau 23: Caractéristiques liées au type d'habitat	290
Tableau 24: Fréquence de tri en % de l'échantillon	291
Tableau 25: Croisement entre la fréquence de tri et le type d'habitat	292
Tableau 26: Croisement entre la fréquence de tri et le type de propriété.....	293

Tableau 27: Croisement entre la fréquence de tri et le lieu d'habitation « centre-ville ».....	293
Tableau 28: Croisement entre la fréquence de tri et le lieu d'habitation « périphérie ».....	294
Tableau 29: Croisement entre la fréquence de tri et le lieu d'habitation « campagne/arrière-pays ».....	294
Tableau 30: Tendances centrales, indicateurs de positions et dispersion des observations de la dimension « motivation ».....	297
Tableau 31: Tendances centrales, indicateurs de position et dispersion des observations de la dimension « incitation ».....	299
Tableau 32: Tendances centrales, indicateurs de position et dispersion des observations de la dimension « perception de l'Administration publique locale »	300
Tableau 33: Tendances centrales, indicateurs de position et dispersion des observations de la dimension « préoccupation pour le tri ».....	301
Tableau 34: Tendances centrales, indicateurs de position et dispersion des observations de la dimension « contraintes situationnelles »	302
Tableau 35: Alpha de Cronbach avant factorisation des échelles mesurant la dimension « motivation ».....	316
Tableau 36: Indice KMO et test de sphéricité de Bartlett autorisant la factorisation des variables de la dimension « motivation ».....	317
Tableau 37: AFC de la dimension « motivation »	317
Tableau 38: Alpha de Cronbach des échelles mesurant la dimension « incitations ».....	318
Tableau 39: Alpha de Cronbach avant factorisation des échelles mesurant la « perception de l'Administration publique locale ».....	318
Tableau 40: Indice KMO et test de sphéricité de Bartlett autorisant la factorisation des variables de la dimension « perception de l'Administration publique locale »	319
Tableau 41: AFC de la dimension « perception de l'Administration publique locale ».....	319
Tableau 42: Alpha de Cronbach avant factorisation des échelles mesurant la dimension « préoccupation pour le tri »	320
Tableau 43: Indice KMO et test de sphéricité de Bartlett autorisant la factorisation de la dimension « préoccupation pour le tri ».....	321
Tableau 44: AFC de la dimension « préoccupation pour le tri ».....	321
Tableau 45: Alpha de Cronbach avant factorisation des variables de la dimension « contraintes situationnelles »	322
Tableau 46: Indice KMO et test de sphéricité de Bartlett autorisant la factorisation de la dimension « contraintes situationnelles »	322
Tableau 47: AFC de la dimension « contraintes situationnelles ».....	323

Tableau 48: Alpha de Cronbach avant factorisation de la dimension « comportement »	323
Tableau 49: indices KMO et test de sphéricité de Bartlett autorisant la factorisation de la dimension « comportement »	323
Tableau 50: AFC de la dimension « comportement »	324
Tableau 51: Éléments permettant l'interprétation des analyses de régressions linéaires.....	329
Tableau 52: Lecture des indices d'adéquation du modèle théorique aux données.....	331
Tableau 53: Corrélations entre la réactance et les autres variables de la dimension « motivation »	333
Tableau 54: Corrélations entre la dimension « incitation » et la dimension « motivation »	334
Tableau 55: Régressions linéaires multiples pas-à-pas de la dimension « incitation » sur la dimension « motivation ».....	335
Tableau 56: Corrélations entre la dimension « comportement » et la dimension « incitation ».....	335
Tableau 57: Corrélations entre la dimension « motivation » et la dimension « comportement »	336
Tableau 58: Analyses de régressions simples de la dimension « motivation » sur la fréquence de tri.....	337
Tableau 59: Analyse de régression multiple de la dimension « motivation » sur la fréquence de tri.....	337
Tableau 60: Corrélations entre les trois formes de motivation autonome et la fréquence de tri	338
Tableau 61: Corrélations entre la dimension « motivation » et la dimension « perception de l'Administration publique locale ».....	339
Tableau 62: Analyses de régressions multiples pas-à-pas de la dimension « perception de l'Administration publique locale » sur la dimension « motivation »	340
Tableau 63: Indices d'adéquation du modèle structurel aux données	342
Tableau 64: Corrélations entre la dimension « préoccupation pour le tri » et la fréquence de tri	344
Tableau 65: Succession d'analyses de régressions simples des variables de la dimension « préoccupation pour le tri » sur la fréquence de tri.....	345
Tableau 66: Analyse de régression multiple pas-à-pas de la dimension « préoccuaption pour le tri » sur la fréquence de tri	346
Tableau 67: Corrélations entre la dimension « motivation » et la dimension « préoccupation pour le tri »	347
Tableau 68: Analyse de régression hiérarchique	348
Tableau 69: Significativité du changement	349
Tableau 70: AFC pour la création d'un indicateur théorique unique pour la dimension « préoccupation pour le tri »	351
Tableau 71: Les trois étapes de la mise en évidence d'un effet médiateur	352
Tableau 72: corrélations entre la dimension « contraintes situationnelles » et la fréquence de tri.....	353
Tableau 73: Régression simple de la dimension « contraintes situationnelles » sur la fréquence de tri...354	354

Tableau 74: Regression multiple de la dimension « contraintes situationnelles » sur la fréquence de tri 354

Tableau 75: Corrélations entre la dimension « contraintes situationnelles » et la dimension « motivation ».....355

Tableau 76: Analyse de régression hiérarchique356

Tableau 77: Significativité du changement356

TABLE DES MATIERES

Sommaire	6
Introduction	9

PROLOGUE : DES DÉCHETS ET DES HOMMES, LES ÉLÉMENTS CONTEXTUELS LIÉS À LA GESTION DES DÉCHETS..... 25

Section 1 : L’histoire des hommes et de leurs déchets	26
1. La production et la gestion des déchets : de l’homme des cavernes au consommateur.....	26
1.1. De la grotte aux premières cités : de la cohabitation au rejet.....	26
1.2. L’intervention du pouvoir central en matière de déchets : une histoire de la frontière public-privé.....	28
1.3. Les débuts de l’acceptation des règles collectives : quand le déchet devient malsain.....	30
1.4. Modernisation de la collecte et du traitement : le déchet, objet d’une attention quotidienne et collective.....	33
2. L’ère contemporaine du déchet : de la « mise en politique » à l’intégration dans le développement durable.....	35
2.1. De 1970 aux années 1980 : la « mise en politique »	36
2.2. De 1990 aux années 2000 : la « mise en public »	37
2.3. À partir des années 2000 : l’intégration dans le développement durable	40
Synthèse Prologue - Section 1	43
Section 2 : Déchets ménagers, consommation et marketing.....	45
1. De l’avènement de la société de consommation à l’envahissement par les déchets.....	45
1.1. Du nécessaire au superflu : de la société de consommation à l’hyperconsommation	46
1.1.1. Naissance de la société de consommation	46
1.1.2. De la société de consommation à la consommation de masse	47
1.1.3. De la consommation de masse à l’hyperconsommation	51
1.2. Société de consommation, marketing et déchet : l’emballage comme déchet emblématique.....	54
1.2.1. Un déchet emblématique de la société de consommation.....	55
1.2.2. Le rôle essentiel de l’emballage en marketing	57

1.2.3. Les emballages dans nos poubelles	58
2. Une source de défis importants	60
2.1. Une production hétérogène, fluctuante et envahissante.....	60
2.1.1. Le contenu de nos poubelles	61
2.1.2. Une production fluctuante	62
2.2. Des enjeux à la fois économiques, politiques, sanitaires et environnementaux.	63
2.2.1. Des chiffres préoccupants et des efforts de tri insuffisants.....	63
2.2.2. Des défis multiples	65
Synthèse Prologue - Section 2.....	67

PREMIÈRE PARTIE : LES DÉCHETS MÉNAGERS, UN OBJET D'ÉTUDE SINGULIER POUR LE MARKETING..... 69

Chapitre 1 : Influencer le comportement de tri, une problématique de marketing..... 71

Section 1 : Le rôle des ménages dans la gestion des déchets : entre atout et obstacle.....	72
1. Les principes du tri et leur difficile acceptation	72
1.1. Les principes du tri	72
1.2. La difficile et lente acceptation du tri des déchets.....	74
2. La compliance du citoyen	75
2.1. Le rapport aux déchets.....	76
2.1.1. Le déchet comme image du malsain.....	76
2.1.2. Le déchet, l'autre.....	77
2.2. Le rapport à la consommation.....	79
2.2.1. La société de consommation	80
2.2.2. La sensibilisation du consommateur.....	81
2.3. Le rapport à l'Administration publique	82
2.3.1. L'Administration publique et l'individu: des rapports complexes avec une entité polymorphe.....	82
2.3.2. La définition du rapport à la puissance publique à travers le tri des déchets	88
Synthèse Chapitre 1 - Section 1.....	94
Section 2 : Intégration du tri des déchets dans le marketing-mix.....	95
1. Le comportement de tri comme produit à promouvoir.....	95
1.1. Trier ses déchets : un comportement éco-responsable.....	95
1.1.1. Qu'est ce qu'un comportement éco-responsable ?.....	96

1.1.2. Le comportement de tri des déchets	97
1.2. Un comportement marqué par des phénomènes sociaux et des différences individuelles.	100
1.2.1. Des comportements marqués par un fort biais de désirabilité sociale et le dilemme social	100
1.2.2. Un comportement largement influencé par des caractéristiques individuelles	103
2. Les autres éléments du marketing-mix	104
2.1. La distribution	104
2.2. Le prix	106
2.3. La communication	108
Synthèse Chapitre 1 - Section 2.....	112
Conclusion du Chapitre 1.....	113
Chapitre 2 : Comprendre le comportement de tri à travers l'attitude : de la préoccupation pour l'environnement au comportement planifié	115
Section 1 : L'attitude pro-environnementale comme point de départ des comportements respectueux de l'environnement.....	116
1. Définition	116
1.1. L'attitude.....	117
1.1.1. Le concept.....	117
1.1.2. La formation des attitudes.....	118
1.2.3. La relation attitude/comportement	118
1.2. L'attitude pro-environnementale.....	120
1.2.1. Définition et opérationnalisation du concept	120
1.2.2. Des préoccupations pour l'environnement	125
1.2.3. La préoccupation pour le tri et le recyclage des déchets.....	127
2. La formation de l'attitude envers le tri et le recyclage	130
2.1. Les variables psychographiques.....	130
2.1.1. Les valeurs	130
2.1.2. La personnalité.....	135
2.1.3. Le style de vie	140
2.2. Les caractéristiques sociodémographiques	147
2.2.1. L'âge.....	147
2.2.2. Le genre	148
2.2.3. Le revenu et la classe sociale	149
2.2.4. Le niveau d'éducation	149

2.2.5. Le statut marital.....	150
2.2.6. Le nombre d'enfants.....	151
2.2.7. Type et lieu de résidence	151
Synthèse Chapitre 2 - Section 1.....	153
Section 2 : La relation entre l'attitude envers le tri et le comportement	155
1. Le comportement de tri : un comportement planifié	155
1.1. Les éléments principaux de la théorie et l'explication du comportement de tri.....	158
1.1.1. L'attitude envers le tri dans la TCP.....	158
1.1.2. La norme subjective	159
1.1.3. Le contrôle comportemental perçu	161
1.2. Les ajouts à la théorie	164
1.2.1. La norme morale	164
1.2.2. Les comportements passés et les habitudes	166
2. Des modèles intégrateurs et leurs résultats	167
2.1. Les modèles intégrateurs basés sur la TCP.....	168
2.2. Une extension de la théorie du comportement planifié : le comportement dirigé vers un but	169
Synthèse Chapitre 2 - Section 2.....	171
Conclusion du Chapitre 2.....	173
Chapitre 3: Dépassement des approches classiques grâce à l'approche de la théorie de l'autodétermination.....	177
Section 1 : La motivation à travers la théorie de l'autodétermination.....	178
1. Les éléments de base : les trois besoins fondamentaux	178
1.1. Le besoin de compétence.....	180
1.2. Le besoin d'autonomie	180
1.3. Le besoin d'appartenance sociale.....	181
2. La théorie de l'autodétermination : une macro théorie.....	182
2.1 La théorie de l'évaluation cognitive	183
2.1.1. La distinction fondamentale entre motivation intrinsèque et motivation extrinsèque	183
2.1.2. L'impact des évènements contextuels sur la motivation intrinsèque	185
2.2. La théorie de l'intégration organismique ou théorie de l'intégration de soi	188
2.2.1. Le continuum d'autodétermination	188
2.2.2. Le processus d'intériorisation	192
2.3. La théorie de l'orientation à la causalité.....	193

Synthèse Chapitre 3 - Section 1.....	195
Section 2 : la motivation à adopter des comportements pro-environnementaux.....	197
1. La motivation à agir en faveur de l'environnement : une motivation autodéterminée ?	198
1.1. Différents types de motivations.....	198
1.1.1. La motivation intrinsèque	198
1.1.2. La régulation externe	199
1.1.3. L'introjection	200
1.1.4. L'identification.....	200
1.1.5. L'intégration	201
1.1.6. L'amotivation.....	201
1.2. Qui conduisent à différentes conséquences	203
1.2.1. La motivation autodéterminée et ses conséquences positives.....	204
1.2.2. La motivation contrôlée et l'amotivation et leurs conséquences ambiguës	207
2. Satisfaction des besoins fondamentaux et facteurs contextuels : le rôle des pouvoirs publics dans la motivation à adopter des comportements écologiques	208
2.1. Le comportement écologique et la satisfaction des besoins fondamentaux	208
2.1.1. Comportement éco-responsable et besoin d'autonomie	209
2.1.2. Comportement éco-responsable et besoin de compétence.....	209
2.1.3. Comportement éco-responsable et besoin d'appartenance sociale.....	210
2.2. L'impact des facteurs contextuels sur la motivation environnementale autodéterminée...210	
2.2.1. Le rôle des récompenses	211
2.2.2. Le rôle des évènements informationnels	213
2.2.3. Le rôle des relations interpersonnelles	213
2.2.4. Le rôle du style perçu du gouvernement.....	215
Synthèse Chapitre 3 - Section 2.....	218
Conclusion du Chapitre 3.....	220

**DEUXIÈME PARTIE - ÉTUDE EMPIRIQUE : DU CADRE CONCEPTUEL À LA DISCUSSION
DES RÉSULTATS.....221**

**Chapitre 4 : Étude exploratoire sur les acteurs de la gestion des déchets à travers deux analyses
qualitatives..... 223**

Section 1 : Les experts de la gestion des déchets	224
1. Mise en évidence des acteurs, choix de l'échantillon et méthodologie	224

1.1. Mise en évidence des acteurs chargés de la gestion des déchets.....	225
1.2. L'échantillon.....	225
1.3. Méthodologie.....	226
2. Les principaux résultats.....	227
2.1. Les caractéristiques du contexte.....	227
2.1.1. Les acteurs en présence, leurs rôles et leurs interactions.....	228
2.1.2. États des lieux du département dans le domaine de la gestion des déchets ménagers.....	230
2.2. Le rôle des habitants dans la gestion des déchets.....	232
2.2.1. Les habitants, pilier de la gestion des déchets.....	233
2.2.2. Une acceptation du tri progressive, mais insuffisante.....	233
2.3. Des efforts nécessaires : entre incivisme, manque de motivation et incompréhension.....	234
2.3.1. L'incivisme.....	234
2.3.2. Le manque de motivation et les efforts nécessaires.....	235
2.3.3. Un problème de compréhension.....	235
2.4. L'organisation du service et son rôle dans la responsabilisation des habitants.....	236
2.5. Des solutions envisagées pour favoriser la participation au tri largement basées sur la répression.....	237
2.5.1. L'information et l'éducation.....	237
2.5.2. Des mesures incitatives.....	238
2.5.3. La répression.....	239
Synthèse Chapitre 4 – Section 1.....	241
Section 2 : Les ménages et le tri des déchets.....	243
1. Le choix de l'échantillon et la méthodologie.....	243
1.1. Le choix de l'échantillon.....	243
1.2. La méthodologie.....	245
2. Les principaux résultats.....	245
2.1. Des différences d'attitude relativement bien marquées.....	246
2.2. Les motivations et les freins.....	247
2.2.1. Les motivations écologiques et altruistes des trieurs convaincus.....	247
2.2.2. Les freins : la perception des contraintes situationnelles.....	248
2.3. L'autodétermination.....	249
2.3.1. L'autonomie.....	249
2.3.2. La compétence perçue.....	250
2.4. Le rapport à autrui et à l'Administration publique.....	251
	507

2.4.1. Le rapport à autrui : la dénonciation de l'incivisme	251
2.4.2. La relation avec l'Administration publique	253
2.5. La dénonciation d'une certaine hypocrisie : le marketing et les déchets	256
Synthèse Chapitre 4 – Section 2	257
Conclusion du chapitre 4.....	259
Chapitre 5 : La méthodologie de l'analyse quantitative, du modèle conceptuel à l'enquête	262
Section 1 : Du cadre conceptuel au cadre opératoire.....	263
1. Les propositions et hypothèses de recherche	263
1.1. Les propositions 1 et 2: la pertinence de l'application de la théorie de l'autodétermination et le rôle de la perception de l'Administration publique	264
1.1.1. Les hypothèses liées à la proposition 1.....	264
1.1.2. Les hypothèses liées à la proposition 2.....	266
1.2. Les propositions 2 et 3 : les liens entre les variables de la théorie de l'autodétermination, l'attitude et les contraintes situationnelles	267
1.2.1. Les hypothèses liées à la proposition 3.....	267
1.2.2. Les hypothèses liées à la proposition 4.....	269
2. La conception du questionnaire.....	270
2.1. Le choix de la méthode.....	270
2.2. Opérationnalisation des concepts	271
2.2.1. Mesure de la dimension « motivation ».....	271
2.2.2. Mesure de la dimension « incitations externes ».....	273
2.2.3. Mesure de la dimension « perception de l'Administration publique »	273
2.2.4. Mesures de la dimension « préoccupation pour le tri »	275
2.2.5. Mesure de la dimension « contraintes situationnelles ».....	276
2.2.6. Mesure de la dimension « comportement »	277
3. Méthodologie de l'administration du questionnaire	278
3.1. Conditions de réalisation de l'enquête.....	278
3.2. Pré-test et amélioration du questionnaire.....	280
3.2.1. Résultat du pré-test	280
3.2.2. Version finale du questionnaire.....	281
Synthèse Chapitre 5 – Section 1	284
Section 2 : Résultats préliminaires de l'enquête.....	285
1. La structure de l'échantillon	285
1.1. Les caractéristiques techniques	285

1.1.1. La population visée	285
1.1.2. La méthode d'échantillonnage	286
1.1.3. La taille de l'échantillon	286
1.1.4. Les biais liés à l'échantillon.....	286
1.2. Analyse des valeurs particulières	287
1.2.1. Les non-réponses.....	288
1.2.2. Les valeurs manquantes et les valeurs aberrantes	288
2. Description de l'échantillon	289
2.1. Structure sociodémographique de l'échantillon	289
2.2. Le comportement de tri de l'échantillon.....	291
2.2.1. La fréquence de tri de l'échantillon.....	291
2.2.2. Croisement entre la fréquence de tri et les caractéristiques sociodémographiques « géographiques »	292
3. Les analyses quantitatives préliminaires.....	294
3.1 Les statistiques descriptives	295
3.1.1. Les indicateurs de tendance centrale et dispersion des observations.....	295
3.1.2. La caractérisation de la courbe de distribution.....	296
3.2. Description des différentes dimensions de l'étude	296
3.2.1. Description de la dimension « motivation »	296
3.2.2. Description de la dimension « incitation ».....	298
3.2.3. Description de la dimension « perception de l'Administration publique locale »	299
3.2.4. Description de la dimension « préoccupation pour le tri »	301
3.2.5. Description de la dimension « contraintes situationnelles »	302
Synthèse Chapitre 5 – Section 2	304
Conclusion du Chapitre 5.....	306
Chapitre 6 : L'analyse quantitative, tests des hypothèses et discussion des résultats	308
Section 1 : Les éléments préliminaires à la présentation des résultats	309
1. La préparation des données	309
1.1. Le recodage des variables	309
1.2. La création d'indicateurs théoriques.....	310
2. La validation des instruments de mesure	310
2.1. La validation des instruments de mesure : définitions et démarche	312
2.1.1. La fiabilité.....	312
2.1.2. La validité	312

2.1.3. La démarche suivie.....	313
2.2. Vérification de la fiabilité et de la validité de nos échelles.....	315
2.2.1. La dimension « motivation »	316
2.2.2. La dimension « incitations »	318
2.2.3. La dimension « perception de l'Administration publique locale »	318
2.2.4. La dimension « préoccupation pour le tri »	320
2.2.5. La dimension « contraintes situationnelles »	322
2.2.6. La dimension « comportement »	323
Synthèse Chapitre 6 – Section 1	325
Section 2 : Les résultats de l'étude	326
1. Quelques rappels méthodologiques	326
1.1. Relations entre les variables et tests d'inférence.....	326
1.1.1. La corrélation linéaire.....	326
1.1.2. Les régressions linéaires simples et multiples.....	327
1.2. La modélisation par les équations structurelles.....	329
2. Le test des hypothèses	332
2.1. Le test des hypothèses liées aux propositions 1 et 2 et modélisation	332
2.1.1. Le test des hypothèses liées à la proposition 1	332
2.1.2. Le test des hypothèses liées à la proposition 2.....	338
2.1.3. La modélisation des résultats : la validation d'un modèle basé sur la théorie de l'autodétermination	341
2.2. Le test des hypothèses liées aux propositions 3 et 4 : les liens entre les variables de la théorie de l'autodétermination, l'attitude et les contraintes situationnelles.....	343
2.2.1. Le test des hypothèses liées à la proposition 3.....	344
2.2.2. Les test des hypothèses liées à la proposition 4	352
Synthèse Chapitre 6 – Section 2	358
Section 3 : Discussion des résultats.....	360
1. Le comportement de tri de l'échantillon.....	360
1.1. L'apparition d'un biais potentiel de désirabilité sociale	360
1.2. Le comportement de tri et les caractéristiques sociodémographiques liées à l'habitat.....	361
2. Le sentiment d'autodétermination comme facteur déterminant	363
2.1. La théorie de l'autodétermination : un cadre théorique approprié	363
2.1.1. La mesure de la motivation autodéterminée : l'échelle de motivation vis-à-vis du tri des déchets.....	363

2.1.2. Différents degré d'autodétermination pour expliquer la fréquence de tri.....	365
2.2. Les facteurs qui influencent la motivation.....	367
2.2.1. Les incitations externes et l'autodétermination.....	367
2.2.2. La perception de l'Administration publique	368
2.3. Le modèle et ses implications	371
3. Attitude et contraintes situationnelles : les liens avec les différentes formes de motivation	373
3.1. L'attitude favorable envers le tri ou préoccupation pour le tri.....	373
3.1.1. La mesure du concept et l'impact sur la fréquence de tri	373
3.1.2. La relation entre la PPT et la motivation autodéterminée.....	375
3.2. Les contraintes situationnelles	376
3.2.1. L'impact direct des contraintes situationnelles sur le comportement de tri.....	377
3.2.2. Contraintes situationnelles et motivation autodéterminée	377
4. Autodétermination et décalage entre attitude et comportement : vers la soumission librement consentie ?	378
4.1. Autodétermination et biais de désirabilité sociale.....	378
4.2. La soumission librement consentie	379
Synthèse Chapitre 6 – Section 3	383
Conclusion du Chapitre 6.....	385
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	388
1. Les apports de la recherche.....	390
1.1. Les apports théoriques	390
1.2. Les apports managériaux	392
2. Les limites et voies de recherche.....	396
2.1. Les limites.....	396
2.2. Les voies de recherche.....	397
Bibliographie.....	400
Listes des annexes	436
Liste des figures	497
Liste des tableaux.....	498

Résumé

Cette thèse porte sur le comportement des individus vis-à-vis de leurs déchets et plus précisément sur leur motivation à trier les déchets. L'enjeu est d'étudier ce comportement en dépassant les approches classiques en marketing sur le sujet. Celles-ci se concentrent essentiellement sur l'attitude en tant qu'antécédent du comportement de tri des déchets et sur la théorie du comportement planifié pour comprendre comment cette attitude se transforme en comportement effectif. Si ces études permettent effectivement de mieux comprendre le comportement de tri, elles présentent certaines limites et notamment la non prise en compte du contexte marqué par une certaine absence d'autonomie dans l'adoption de ce comportement et le rôle de l'Administration publique. Pour dépasser ces limites, cette recherche vise à établir la pertinence de l'application d'une théorie contemporaine de la motivation, la théorie de l'autodétermination, qui permet de rendre compte du besoin d'autonomie des individus dans leurs activités quotidiennes mais aussi du rôle de facteurs extérieurs à l'individu sur ce sentiment d'autonomie tel que l'Administration publique. Ainsi, cette recherche permet de mettre en évidence que la motivation autonome est la forme de motivation qui entraîne les effets comportementaux et attitudinaux les plus positifs et que celle-ci peut être entravée ou favorisée par le style adopté par l'Administration publique dans sa volonté de conformer les citoyens à la politique publique de gestion des déchets mais aussi à travers l'image qu'elle renvoie au citoyen.